

# Les secteurs de Valeur Biologique Majeure - VBM -

## Objectif 2020

Révision  
de la Charte

AVIS FINAL





---

# ZONES DE VALEUR BIOLOGIQUE MAJEURE

## (Révision de la Charte du Parc naturel régional du Luberon : Objectif 2020)

---

### INTRODUCTION

La localisation des richesses naturelles (espèces, habitats) est la pierre angulaire des actions de sauvegarde et de mise en valeur de la biodiversité sur le Parc naturel régional du Luberon. Ces zonages sont là pour témoigner d'enjeux patrimoniaux auprès des propriétaires, aménageurs, et gestionnaires divers d'espaces naturels afin qu'ils puissent les intégrer dans leurs préoccupations. La notion d'inventaire des richesses naturelles a été concrétisée sur le territoire du Parc du Luberon dès sa création par la délimitation de secteurs nommés de Valeur biologique majeure (VBM), soit plus de 10 ans avant les ZNIEFF.

Ces zonages ont été révisés une première fois en même temps que la charte constitutive du Parc en 1997. L'adhésion de nombreuses nouvelles communes et la récolte de nouvelles données naturalistes depuis 1977 avaient nécessitées alors de très larges modifications du zonage initial.

Dans le cadre de la révision de la Charte constitutive dont la finalisation est prévue pour 2007 une nouvelle mise à jour des zones VBM devait être envisagée, compte tenu de l'évolution du Parc et de l'extension de son périmètre d'étude. En effet d'une part de nouvelles communes ont à nouveau adhéré au Parc : certaines récemment comme Cabrières-d'Avignon et Corbières, d'autres plus anciennement comme Villeneuve, Revest-des-Brousses et pour lesquelles les compléments d'études naturalistes n'avaient pas pu être engagés à l'époque. D'autres communes comme Lagnes à l'ouest; et Forcalquier, Limans, Lurs, Niozelles, Pierrerue à l'Est dans la région de Forcalquier frappent à la porte du syndicat mixte du Parc pour solliciter leur adhésion dans le cadre de la nouvelle charte.

D'autre part se fait ressentir le besoin d'une meilleure harmonisation confortant la légitimité des zones VBM du Parc (inventaire local) par rapport aux ZNIEFF (inventaire national régionalisé) de deuxième génération pour la réalisation desquelles le Parc a apporté une précieuse collaboration par ses connaissances. En effet l'acquisition de nouvelles données naturalistes sur la flore et la faune a révélé tout l'intérêt de certains secteurs anciens du Parc méconnus jusqu'ici comme notamment le Bois du Sauvage – Roquefure, entre Apt et Bonnieux, ou le Haut bassin du Largue, sur les communes de Saint-Michel-l'Observatoire, Reillanne et Aubenas, et a motivé leur classement en nouvelles ZNIEFF.

Il s'avère donc indispensable de renforcer le zonage du Parc dans ces nouveaux secteurs. Les ZNIEFF de deuxième génération se sont en partie inspirées des contours et contenus descriptifs des Secteurs de Valeur biologique majeure et Zone de nature et de silence du Parc tout en aboutissant à des résultats personnalisés compte tenu des approches méthodologiques et spatiales différentes.

### DEMARCHE DE LA MODERNISATION DE L'INVENTAIRE VBM

Elle a été conduite en suivant les étapes suivantes :

- Harmonisation entre ZNIEFF de deuxième génération et VBM par un enrichissement mutuel, les deux approches en ressortent réciproquement renforcées.
- Prospection de terrain : collecte de compléments de données naturalistes sur la base d'inventaires floristiques réalisés durant le printemps 2004 dans les espaces supposés les plus remarquables des zones à inventorier.
- Identification du contour de chaque zone sur carte IGN 1/25 000 en fonction des critères de remarquabilité et de fonctionnalité de l'écosystème. Les critères discriminatoires étant la rareté ou originalité, la diversité aussi bien pour les espèces que pour les habitats, le degré de maturation et la continuité de l'espace naturel.
- Rédaction d'une fiche descriptive pour chaque zone facilitant la transparence du contenu à l'origine des différentes unités.

## CODE D'IDENTIFICATION DES SECTEURS

Chaque secteur est affecté d'un code d'identification dont le principe de lecture est le suivant :

- Le premier nombre correspond au(x) numéro(s) INSEE du ou des départements concernés par le secteur.
- Le second nombre correspond au numéro du secteur dans le Parc naturel régional du Luberon.
- La lettre terminant le code permet de préciser l'intérêt dominant du secteur :
  - N : milieux naturels
  - A : agro-écosystèmes
  - AN : secteurs dont l'intérêt est mixte et se situe à la fois dans les milieux naturels et agricoles.

A l'intérieur d'un même vaste secteur, des sous-secteurs présentant une originalité biologique ont parfois été individualisés afin de clarifier l'argumentation.

Afin d'alléger le texte, il n'a pas été systématiquement indiqué en toutes lettres l'appartenance de certains taxons à la liste du **Livre rouge des espèces rares et menacées de la région PACA**, ces taxons ont le plus souvent été accompagné d'un astérisque (\*).

## SOMMAIRE

	Pages
<b>Secteur 84-04_00 N : LA DURANCE .....</b>	<b>8</b>
Sous secteur 1 : Bel-Hote - Grandes iscles .....	8
Sous secteur 2 : Barrage de Mallemort - Roque hauturière .....	12
Sous secteur 3 : Pont de Cadenet - Gourre d'Aure .....	13
Sous secteur 4 : Le Farigoulier - Saint-Domingue .....	14
Sous secteur 5 : Pont de Mirabeau – Cadarache .....	15
Sous secteur 6 : Cadarache - Ruisseau de Ridau .....	18
Sous secteur 7 : Nord Gravière – Saint-Maurice .....	20
<b>Secteur 84_08 N : LA BONNE FONT .....</b>	<b>22</b>
<b>Secteur 84_09 AN : LA GARRIGUE - LA ROMANE - LES MARTINES .....</b>	<b>24</b>
Sous secteur 1 : La Garrigue .....	24
Sous secteur 2 : La Romane – Les Martines .....	28
<b>Secteur 84_10 N : LE ROCHER DE MALAN .....</b>	<b>30</b>
<b>Secteur 84_11 N : ROCHERS DES GRILLES DE VACHON .....</b>	<b>32</b>
<b>Secteur 84_12 N : JAS DE PUYVERT .....</b>	<b>34</b>
<b>Secteur 84_13 A : LES BRULOTS - GRAND PERREAL .....</b>	<b>36</b>
<b>Secteur 84_14 N : MASSIF DE SAINT-SEPULCRE .....</b>	<b>40</b>
<b>Secteur 84_15 N : SAINT EUCHER .....</b>	<b>46</b>
<b>Secteur 84-04_16 A : HAUTS PLATEAUX DE LA RINGUIERE – PORCHIERE .....</b>	<b>50</b>
<b>Secteur 04_17 N : LE TORRENT DE CORBIERES .....</b>	<b>54</b>
<b>Secteur 04_18 N : LES MARNES DE LA GRANDE GARDETTE .....</b>	<b>56</b>
<b>Secteur 84-04_18 AN : COLLINES ET COTEAUX DE LA ROYERE - SAINTE MARGUERITE - GRANDE GARDETTE (Extension de la ZVBM 04_18 N) .....</b>	<b>58</b>
<b>Secteur 84_19 N : COLLINE SAINT-JACQUES .....</b>	<b>60</b>
<b>Secteur 84_20 N : LE PETIT LUBERON .....</b>	<b>64</b>
Sous secteur 1 : la cédraie .....	64
Sous secteur 2 : les pelouses steppiques des crêtes .....	68
Sous secteur 3: les versants boisés .....	72
Sous secteur 4 : sud-ouest (adret occidental) .....	76
Sous secteur 5 : les versants nord-ouest .....	82
<b>Secteur 84_21 N : LE GRAND LUBERON VAUCLUSIEN .....</b>	<b>88</b>
Sous secteur 1 : les crêtes .....	90
Sous secteur 2 : la hêtraie .....	93
Sous secteur 3 : les versants boisés .....	95
Sous secteur 4 : le vallon de l'Aiguebrun .....	99
<b>Secteur 84_22 AN : LE PLATEAU DES CLAPAREDES .....</b>	<b>105</b>
<b>Secteur 04_23 N : LE GRAND LUBERON ORIENTAL .....</b>	<b>108</b>
Sous secteur 1 : du massif de Céreste au ravin de Piférat .....	110
Sous secteur 2 : forêt de Pélissier et colline d'Ubage .....	112
Sous secteur 3 : les rochers de Volx et les bois de Saint-Martin .....	114
<b>Secteur 84-04_24 N : LE CALAVON .....</b>	<b>120</b>
<b>Secteur 04_25 N : LES GORGES D'OPPEDETTE - LE FUYARA .....</b>	<b>130</b>
Sous-secteur 1 : Les Gorges d'Oppédette .....	130
Sous-secteur 2 : Le Fuyara .....	133
<b>Secteur 04_26 A : LES BLACHES - GRAND JONC .....</b>	<b>138</b>
<b>Secteur 04_27 N : LES EPINETTES - LE NID D'AMOUR – FORET DOMANIALE DE REILLANNE .....</b>	<b>142</b>
Sous-secteur 1 : Les Epinettes et la forêt de Reillanne .....	142
Sous-secteur 2 : Le Nid d'Amour et le Calavon .....	144

<b>Secteur 04_28 N : LES BOIS D'AUDIBERT .....</b>	<b>146</b>
<b>Secteur 04_29 AN : LA VALLEE DE L'ENCREME .....</b>	<b>148</b>
<b>Secteur 04_30 AN : LA MOYENNE VALLEE DU LARGUE ET SES AFFLUENTS.....</b>	<b>152</b>
<b>Secteur 04_31 N : LES CRAUX DE SAINT-MICHEL - LA CEDRAIE DU PRIEURE D'ARDENE .....</b>	<b>156</b>
<b>Secteur 84_32 N : LES OCRES DE GOULT – ROUSSILLON .....</b>	<b>162</b>
<b>Secteur 84_33 N : LE COLLET ROUGE .....</b>	<b>168</b>
<b>Secteur 84_34 N : LES OCRES DE GARGAS.....</b>	<b>172</b>
<b>Secteur 84_35 N : COLLINE DE PERREAL .....</b>	<b>176</b>
<b>Secteur 84_36 N : COLLINE DE CLAVAILLAN.....</b>	<b>180</b>
<b>Secteur 84_37 N : MARNES DE LA TUILIERE.....</b>	<b>182</b>
<b>Secteur 84_38 N : OCRES DES JEAN-JEAN.....</b>	<b>184</b>
Sous-secteur 1 : les ocres de la Bruyère .....	184
Sous-secteur 2 : le Marquis .....	187
<b>Secteur 84_39 N : OCRES DU COLORADO - COLLINES DE LA MARQUISE ET DE BEL AIR .....</b>	<b>188</b>
<b>Secteur 84_40 A : PLATEAU DE SAINT-AMAS.....</b>	<b>194</b>
<b>Secteur 84_41 A : PLAINE DE RUSTREL .....</b>	<b>198</b>
<b>Secteur 84_42 A : LA TUILIERE .....</b>	<b>202</b>
<b>Secteur 84_43 A : ESCLATESANG .....</b>	<b>204</b>
<b>Secteur 84_44 A : PLAVIGNAL.....</b>	<b>206</b>
<b>Secteur 84_45 A : CAVALIER .....</b>	<b>208</b>
<b>Secteur 84_46 N : LES BILLARDS .....</b>	<b>210</b>
<b>Secteur84_48 N : LA SENANCOLE .....</b>	<b>212</b>
<b>Secteur 84_49 N : COMBE DE VERONCLE - BOIS D'AUDIBERT.....</b>	<b>216</b>
<b>Secteur 84_50 N : LA JAUMIERE .....</b>	<b>220</b>
<b>Secteur 84_51 N : RAVIN DE SUMIAN .....</b>	<b>222</b>
<b>Secteur 84_52 N : CRETES DES PLAINES.....</b>	<b>224</b>
<b>Secteur 84_53 N : BOISSIERE - COMBE DE VAUMALE .....</b>	<b>226</b>
Sous-secteur 1 : Boissières - Les Ramades.....	226
Sous-secteur 2 : Combe de Vaumale .....	226
<b>Secteur 84_54 N : PUY DE GRIFFON - CRETES DE MURS .....</b>	<b>230</b>
<b>Secteur 84_55 N : COMBE DE LIOUX .....</b>	<b>234</b>
<b>Secteur 84_56 A : LES SARRIERES - FONT JOUVALE .....</b>	<b>238</b>
<b>Secteur 84_57 N : FALAISES DE LIOUX - UBAC DE FONT JOUVALE .....</b>	<b>242</b>
<b>Secteur 84_58 AN : COMBES DE JAVON – LA SIGALIERE - FONT JOUVALE .....</b>	<b>246</b>
Sous-secteur 1 : les combes et les reliefs boisés.....	246
Sous-secteur 2 : la zone agricole.....	249
<b>Secteur 84_59 AN : LES HAUTS PLATEAUX DES MONTS DE VAUCLUSE .....</b>	<b>250</b>
Sous-secteur 1 : les zones agricoles .....	250
Sous-secteur 2 : les zones naturelles des hauts plateaux : forêts et pelouses .....	254
Sous-secteur 3: combes de Saint-Pierre et Travignon .....	256
<b>Secteur 84_60 N : LE BOIS DE RUSTREL .....</b>	<b>260</b>
<b>Secteur 84_61 N : COTEAU DE MERY - VALLON COULOMB – COMBE SOURDET.....</b>	<b>264</b>
<b>Secteur 84_62 N : LES MONTS DE VAUCLUSE DE CABRIERES D'AVIGNON ET DE LAGNES.....</b>	<b>266</b>
<b>Secteur 84_63 N : LA SORGUE .....</b>	<b>268</b>

<b>Secteur 84_64 N : BOIS DU SAUVAGE — ROQUEFURE.....</b>	<b>270</b>
<b>Secteur 84_65 N : ETANG DE LA BONDE .....</b>	<b>274</b>
<b>Secteur 04_66 N : COLLINES A L'OUEST DE VILLENEUVE .....</b>	<b>276</b>
<b>Secteur 04_67 N : BOIS COMMUNAL DE NIOZELLES — LA RETACHE — LA TOURRACHE .....</b>	<b>280</b>
<b>Secteur 04_68 N : BOIS DE LURS — BOIS D'ARIS — L'ADRECH.....</b>	<b>282</b>
<b>Secteur 04_69 N : LA RABOURINE.....</b>	<b>284</b>
<b>Secteur 04_70 N : MONESSARGUES .....</b>	<b>286</b>
<b>Secteur 04_71 N : LE LAUZON.....</b>	<b>288</b>
<b>Secteur 04_72 N : LES MOURRES - L'ASTARTAND - BOIS DU ROI - COLLINES AU NORD-OUEST DE FORCALQUIER - LA HAUTE LAYE DE LIMANS .....</b>	<b>292</b>
<b>Secteur 04_73 N : CRAU CHETIVE - PLAN D'AIGUIOU - FORÊT DOMANIALE DE PELICIER - MOYENNE VALLEE DE LA LAYE.....</b>	<b>296</b>
<b>Secteur 04_74 N : COLLINES, PLATEAUX ET PRAIRIES DU REVEST-DES-BROUSSES .....</b>	<b>300</b>
<b>Secteur 84_75 A : SAINT-MASSIAN.....</b>	<b>304</b>
<b>Secteur 84_76 A : LA PROVIDENCE.....</b>	<b>306</b>
<b>Secteur 84_77 A : SAURETTE .....</b>	<b>308</b>
<b>Secteur 04_78 AN : TOUTES AURES.....</b>	<b>310</b>
<b>Secteur 04_79 A : LE PILON DE VALENCE.....</b>	<b>312</b>

#### **Tableaux récapitulatifs :**

<b>Liste des VBM et leur superficie .....</b>	<b>314</b>
<b>Liste des VBM par commune et leur superficie .....</b>	<b>316</b>
<b>Liste des Milieux exceptionnels (ME) et leur superficie.....</b>	<b>321</b>
<b>Liste des Milieux exceptionnels (ME), leur répartition dans les VBM et leur superficie.....</b>	<b>322</b>
<b>Liste des Milieux exceptionnels (ME) par commune et leur superficie .....</b>	<b>323</b>



---

# LA DURANCE

---

**Numéro de secteur :** 84-04\_00 N

**Communes :** Beaumont-de-Pertuis, Cadenet, Cavaillon, Cheval-Blanc, Corbières, La Brillanne, Lauris, Lurs, Manosque, Mérindol, Mirabeau, Pertuis, Puget, Puyvert, Sainte-Tulle, Villelaure, Villeneuve, Volx

**Superficie :** 3584.2 hectares

**Altitude minimale :** 12 mètres

**Altitude maximale :** 678 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301589 et FR9301587

**Nom :** La Durance - Le Calavon et l'Enchrême

**Superficie dans la VBM :** 3551 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** G1

**Nom :** La Durance

**Superficie dans la VBM :** 3615 hectares

Le choix de la délimitation des Secteurs de Valeur biologique majeure du Parc lors de la précédente révision de la charte avait été de retenir une logique de qualification en sites éclatés de plus haute qualité biologique sur l'ensemble de la Durance (Vaucluse et Alpes-de-Haute-Provence).

Pour la Basse Durance (Vaucluse) les Arrêtés de protection de biotope en place avaient essentiellement servi de support à ce zonage avec quelques ajustements circonstanciés.

Dans le cadre de la révision des ZNIEFF (deuxième génération), le nouveau zonage intègre dans les deux départements l'ensemble du lit mineur de la Durance comme zone d'activité biologique importante à prendre en compte et classer dans son ensemble afin de respecter le continuum de l'hydrosystème. Si dans le Vaucluse a été adopté le principe d'intégrer l'ensemble de la Durance dans une ZNIEFF de type 2 (grand ensemble fonctionnel naturel riche et peu modifié) avec à l'intérieur des ensembles de type 1 présentant un intérêt patrimonial supérieur, dans le département des Alpes-de-Haute-Provence une autre approche a été suivie : celle d'intégrer d'emblée tout le complexe durancien dans une ZNIEFF de type 1 présentant globalement un intérêt patrimonial très fort. Les deux départements ont donc été abordés avec des approches sensiblement différentes dans la notion de valeur de l'interactivité de l'écosystème.

Cette approche fonctionnelle, prenant mieux en compte la diversité des écosystèmes duranciens, et leur interdépendance, les VBM de nouvelle génération occupent le continuum du lit mineur, pour toute la rive droite de Lurs à Cavaillon. La Durance constitue un habitat hors du commun sur une grande surface ce qui constitue également un facteur important pour l'appréciation de son intérêt scientifique.

L'approche méthodologique du Parc sur ses zones VBM n'imposant pas d'échelle d'approche hiérarchisée des écosystèmes, le système durancien a donc été appréhendée de manière globale afin d'intégrer la fonctionnalité de l'ensemble de l'écosystème. Malgré le principe retenu d'une seule VBM sur l'ensemble de la Durance, et compte tenu des acquis naturalistes et zonages antérieurs, l'identification précédente de milieux plus rares ou plus remarquables sur ce cours d'eau devra amener à des actions optimisées localement dans le cadre de futurs aménagements.

## Sous-secteur 1 : Bel-Hôte – Grandes Iscles

Ce secteur s'étend entre les Grandes Iscles, en amont et Bel Hôte en aval, et comprend la rive droite de la Durance et la partie vauclusienne du lit central de la rivière.

Des vergers (pommiers, poiriers et cerisiers) et des vignobles s'étendent largement sur les berges entre la rivière et la route départementale 973 et exercent une pression importante sur quelques lambeaux de ripisylve méditerranéenne qui persistent.

Cette futaie est dominée par le Peuplier blanc, le Peuplier noir, le Saule blanc et l'Aulne blanc.

Cette ripisylve offre des lieux privilégiés de nidification pour de nombreux oiseaux :

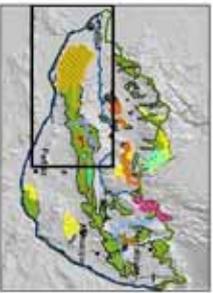
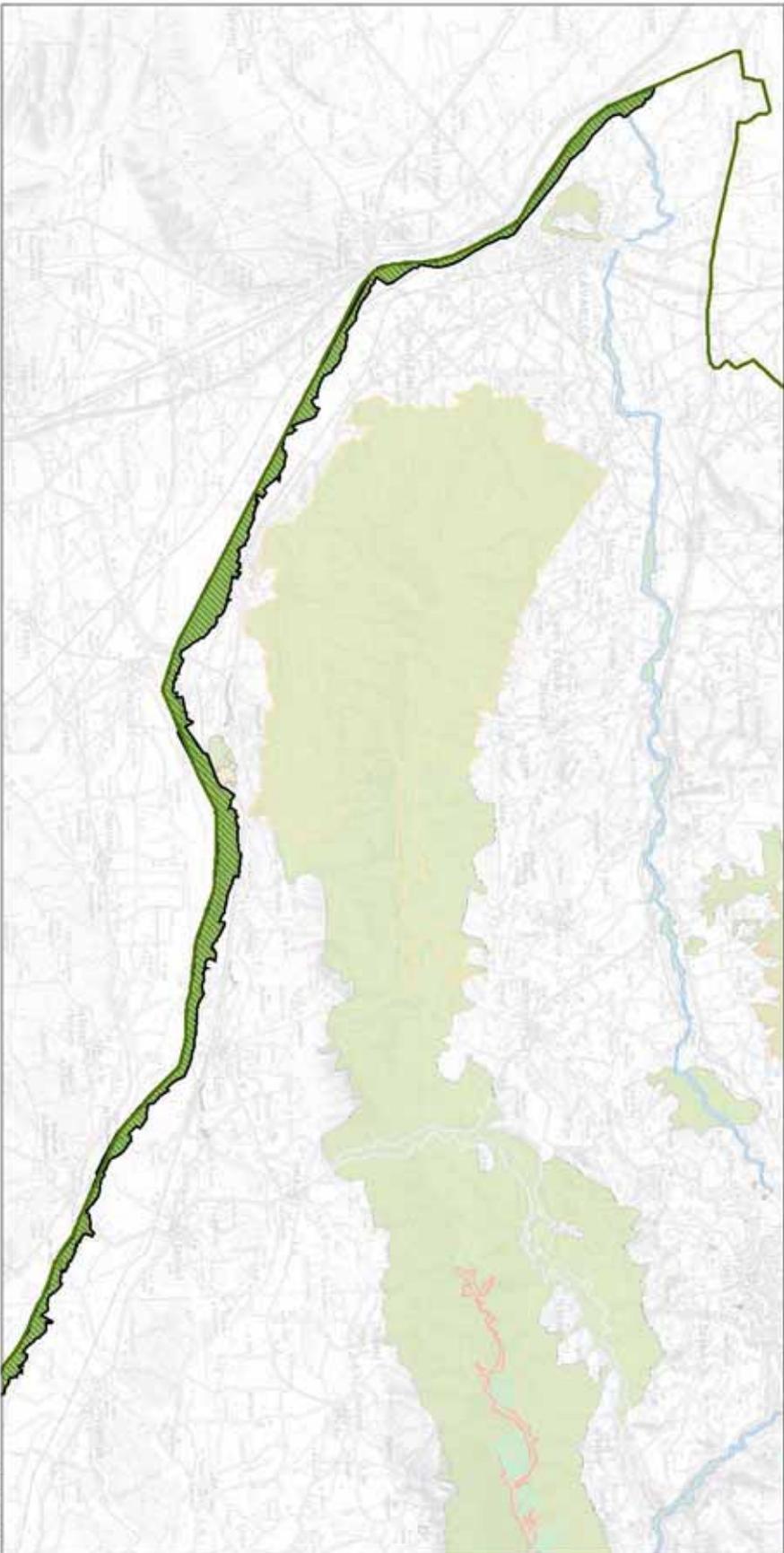
- Pic vert, Pic épeiche et Pic épeichette (*Picus viridis*, *Dendrocopos major* et *D. minor*), ce dernier est rare dans la vallée

# VBM : 84\_04\_00N OUEST

ME : G1

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-Le massif des ocres		F-Prairies humides
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		F-Zones messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		G1-La Durance
	B3-Les Craux de St Michel		G2-Le Calavon
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		G3-Le Largue
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		G4-La Laye
	D-La chénaie sessiliflore		G5-Le Lauzon
			G6-L'Aiguebrun
			Milieux naturels
			Milieux agricoles - plantes messicoles



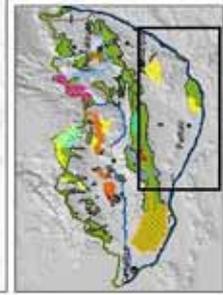
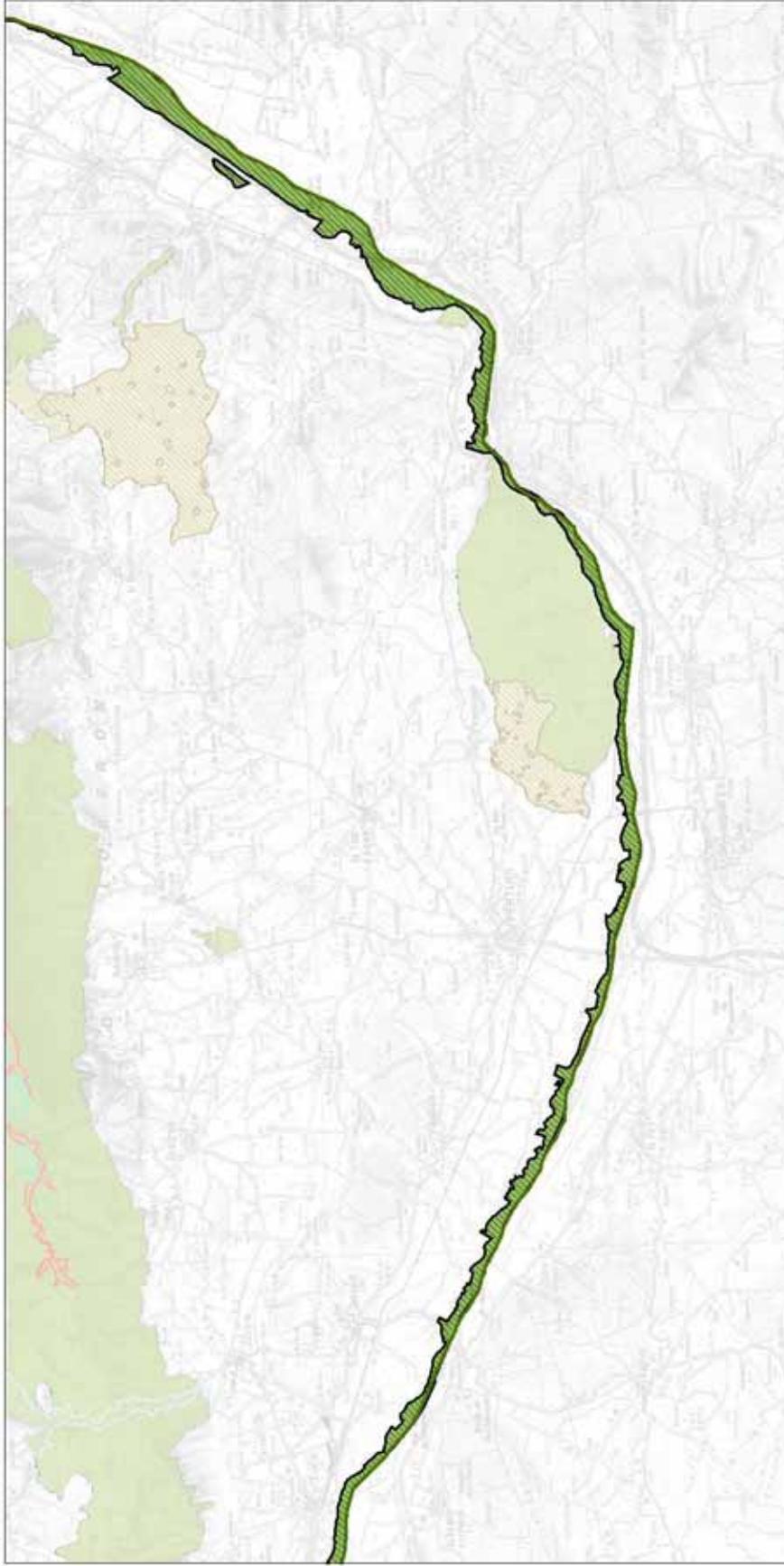
Sources : PNRL  
IGN - Scan700  
Service SIG, 12/03/07

**VBM : 84\_04\_00N SUD**

**ME : G1**

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



- Milieu exceptionnels**
- A-Le massif des ocre
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiliflore

- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Callavon
  - G3-Le Largue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun

- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles

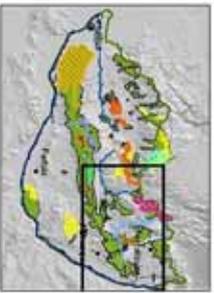
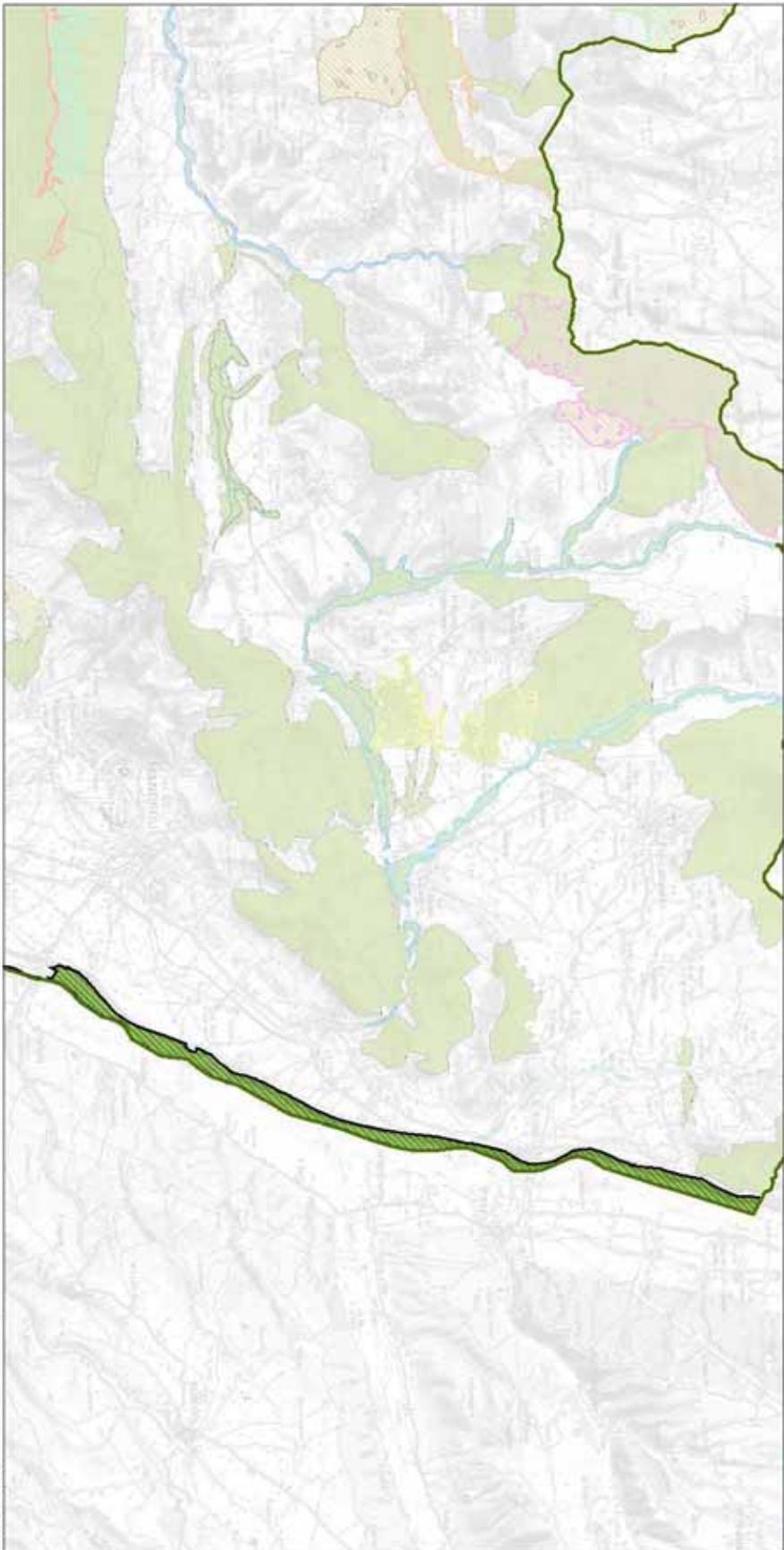
Sources : PNRL  
© IGN - Sery100  
Service SIG, 12/03/07



**VBM : 84\_04\_00N EST**  
**ME : G1**

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-Le massif des ocres		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durance		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Larque		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Aiguebrun		

Sources : PNR/L  
 IGN : Sran100  
 Service SIG : 17/03/07

- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)
- le Milan noir (*Milvus migrans*) en très forte densité dans ce secteur.

Cette diversité est due à un brassage d'avifaune des milieux hygrophiles et des lieux secs résultant de la proximité des flancs du Petit Luberon.

De nombreux bras morts déterminent des zones marécageuses à eaux stagnantes et roselières, on y trouve comme espèces végétales intéressantes :

- *Myriophyllum verticillatum*
- *Sparganium erectum*
- *Potamogeton pusillus*
- *Cladium mariscus* et *Scirpus lacustris ssp tabernaemontani*

Toutes figurant au Livre rouge régional.

S'exprime ici, un important cortège d'oiseaux :

- les Rousserolles turdoïde et effarvatte, en abondance (*Acrocephalus arundinaceus* et *A. scirpaceus*)
- le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)
- la Lusciniole à moustaches (*Acrocephalus melanopogon*).

Sur les étendues de galets sont également présents plusieurs couples de

- Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)
- Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)
- Goéland leucopnée (*Larus cachinnans*).

Ces îlots constituent le domaine privilégié du Castor (*Castor fiber*), bien présent ici et de la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*).

Les sables humides et zones de galets hébergent quelques plantes rarissimes et d'un grand intérêt pour le botaniste. Ont été vus dans ce secteur

- *Centaurium favargerii*, endémique rarissime de la région méditerranéenne, portée au Livre rouge national et protégée au niveau régional (observée en 1966, présumée disparue, elle pourrait cependant encore exister dans cette partie de la Durance)
- *Polygala exilis*, autre espèce rarissime de la flore française, portée sur le Livre rouge national et protégée au niveau régional, a été également anciennement observée dans cette partie de la Durance
- *Chlora serotina*, inscrite au Livre rouge régional est également anciennement observée dans ce secteur.

Le cours d'eau lui-même et les abords proches sont riches en poissons morts et cadavres que vient récolter le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), nicheur dans les falaises sud du Petit Luberon.

De la même façon, la vallée de la Durance avec sa richesse en poissons et animaux divers, offre un terrain de chasse privilégié au Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*) qui niche également dans le Petit Luberon. Des études effectuées ont bien montré l'importance sur la densité des grands rapaces, de cette complémentarité entre d'une part, la Durance où abondent les ressources alimentaires et d'autre part, falaises et garrigues, qui offrent gîte et site de nidification. Mais à l'heure actuelle, ces ressources alimentaires nécessaires à la survie de ces espèces font souvent défaut.

Ce secteur bénéficie d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope.

## Sous-secteur 2 : Barrage de Mallemort - Roque Hauturière

Ce secteur s'étend de la digue de Roque Hauturière en amont, au barrage de Mallemort en aval, c'est-à-dire sur environ 8 km. Il comprend la rive droite de la Durance et la partie vaclusienne du lit central de la rivière. Il s'agit d'une des zones les plus intéressantes de la vallée.

Cette zone offre de magnifiques exemples de ripisylves méditerranéennes, avec dominance de peupliers blanc et noir, du Frêne, de l'Aulne et du Saule blanc. Ces formations trouvent ici leurs plus belles représentations. Dans ce secteur sont signalés

- le Chêne pédoncule (*Quercus robur*), espèce très rare en Provence
- la Clématite droite (*Clematis recta*).

Ces deux espèces sont portées au Livre rouge de la région PACA.

La strate arbustive est bien représentée avec de belles populations d'argousiers (*Hippophae rhamnoides*).

La formation de petites dunes favorise un peuplement psammophile à canne de Ravenne (*Arundo ravennae*), espèce inscrite au Livre rouge de la région P.A.C.A.

En ce qui concerne l'avifaune forestière :

- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- le Lorient (*Oriolus oriolus*) nichent dans ce biotope.

L'enchevêtrement de bras morts et de lônes produit une grande richesse de milieux marécageux et de zones d'eaux stagnantes avec de belles roselières où on trouve notamment *Cladium mariscus*, espèce portée au Livre rouge régional.

Le barrage de Mallemort comprend également une magnifique roselière qui s'est développée en queue de barrage. Une grande diversité de biotopes s'y exprime. De plus, sur cette zone classée réserve de chasse, les oiseaux trouvent une grande quiétude, en particulier en hiver.

La quasi-totalité des canards de la région sont observables :

- le Fuligule milouin (*Aythya ferina*)
- le Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)
- la Nette rousse (*Netta rufina*)
- la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)
- le Canard siffleur (*Anas penelope*)
- la Sarcelle d'été (*Anas querquedula*)
- le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*).

D'autres espèces viennent nicher ici comme :

- la Lusciniole à moustaches (*Acrocephalus melanopogon*)
- la Poule d'eau (*Gallinula chloropus*)
- les Grèbes castagneux et huppé (*Tachybaptus rufficollis* et *Podiceps cristatus*)
- le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)
- le Martin-Pêcheur (*Alcedo atthis*)
- les Rousseroles turdoïde et effarvate (*Acrocephalus arundinaceus* et *A. scirpaceus*).

Ou, lors des grandes migrations tels

- le Héron pourpre (*Ardea purpurea*)
- le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)
- le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)
- le Chevalier guignette (*Actitis hypoleucos*)
- la Mésange remiz (*Remiz pendulinus*)

et même des espèces rarissimes comme

- la Grande Aigrette (*Egretta alba*)
- les Fuligules milouinan et nyroca (*Aythya marila* et *A. nyroca*)

et certaines espèces de harles que l'on peut avoir l'heureuse surprise de rencontrer.

Enfin, un îlot boisé offre le plus important dortoir hivernal de la région pour le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*), avec plus de 2 500 individus observés en janvier 1990.

Le Castor (*Castor fiber*) y est aussi très abondant.

Dans les étendues de galets et sables humides, on peut rencontrer

- *Polygala exilis*, espèce rarissime de la flore française portée au Livre rouge national et protégée, anciennement observée dans ce secteur,
- *Myricaria germanica*, espèce menacée portée au Livre rouge régional.

Il s'agit sans conteste d'une des zones les plus intéressantes de la vallée de la Durance.

Ce secteur bénéficie d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope.

### **Sous-secteur 3 : Pont de Cadenet - Gourre d'Aure**

Ce secteur s'étend sur plus de 10 km entre, en amont, la Gourre d'Aure et, en aval, le Pont de Cadenet. Il comprend la rive droite et la partie vaclusienne du lit central de la Durance.

Il offre de magnifiques exemples de ripisylve méditerranéenne, à dominance de peupliers blancs. Le Peuplier noir et l'Aulne blanc y sont également bien représentés. On peut y observer le très rare Clathre rouge (*Clathrus ruber*), étrange champignon en résille, d'origine tropicale.

Parmi les oiseaux, cette ripisylve héberge une colonie mixte de Héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax*) et d'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*), avec 40 à 60 couples, dont on connaît seulement 2 ou 3 colonies en Durance

Nichent également dans ce secteur

- plusieurs couples de Milan noir (*Milvus migrans*)
- le Héron cendré (*Ardea cinerea*)
- le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)

Dans la réserve naturelle de Saint-Estève-Janson, sur l'autre rive (côté Bouches-du-Rhône), la nidification de l'Aigle botté (*Hieraaetus pennatus*) a été signalée.

Un important réseau de bras morts et de lônes favorise des zones marécageuses à eaux stagnantes, où s'expriment librement de belles roselières avec un cortège de plantes aquatiques extrêmement intéressantes, inscrites sur le Livre rouge des espèces menacées de la région PACA et dont certaines sont protégées (\*) :

- *Myriophyllum spicatum*
- *Utricularia vulgaris* (\*)
- *Carex pseudocyperus* (\*)
- *Sagittaria sagittifolia*
- *Zannichellia palustris* (\*)

Sur les berges humides et zones plus sèches, on rencontre aussi des espèces du Livre rouge régional :

- *Typha laxmannii*
- *Myosotis laxa ssp coespitosa*
- *Inula graveolens*

Dans les talus limoneux et les gravières, nichent :

- le Guêpier (*Merops apiaster*)
- le Martin-Pêcheur (*Alcedo atthis*)
- l'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*).

Les zones caillouteuses abritent une importante colonie mixte :

- de Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)
- de Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)
- de Petit Gravelot (*Charadrius dubius*).

A l'automne, se rassemblent là, avant leur départ pour les pays chauds :

- la Bergeronnette printanière (*Motacilla flava*)
- l'Hirondelle de cheminée (*Hirundo rustica*).

Le castor est également présent notamment à hauteur des Regrets (commune de Villelaure).

Ce secteur bénéficie pour partie d'un arrêté préfectoral de protection de Biotope.

#### **Sous-secteur 4 : Le Farigoulier - Saint-Domingue**

Ce secteur s'étend sur la rive droite de la Durance, entre, en aval, Saint-Domingue et en amont, le seuil 106 et l'épi du Farigoulier.

Il comporte essentiellement de grandes zones de galets et de graviers qui abritent *Trisetum loeflingianum*, signalée pour la première fois en France dans les années 60 dans ce secteur et que des remaniements de terrain ont fait disparaître. Elle est à retrouver dans ce secteur.

Sur les berges, on peut observer la Clématite droite (*Clematis recta*) espèce inscrite au Livre rouge régional et qui descend des régions alpines par le couloir durancien.

Ces zones caillouteuses et parfois rocheuses (le substratum affleure par endroits) hébergent plusieurs couples nicheurs :

- de Sterne pierregarin (*Sterna hirundo*)
- de Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)
- de Petit Gravelot (*Charadrius dubius*).

Dans les terres incultes des iscles, nichent deux alouettes très rares en Provence intérieure :

- l'Alouette calandre (*Melanocorypha calandra*)
- l'Alouette calandrelle (*Calendrella brachydactyla*).

Ces milieux, où abondent parfois les graminées, leur donnant alors des allures de steppes, à la végétation herbacée haute, servent de refuge à

- l'Œdicnème criard (*Burhinus oedichnemus*)
- l'Outarde canepetière (*Tetrax tetrax*).

Dans les zones aquatiques à eaux stagnantes on peut rencontrer *Zannichellia palustris*, plante protégée. Sur les berges temporairement humides, se développe la Petite Massette (*Typha minima*), espèce également protégée et portée sur la Convention de Berne.

Ce secteur bénéficie d'un Arrêté préfectoral de protection de biotope.

## **Sous-secteur 5 : Pont de Mirabeau – Cadarache**

Ce secteur s'étend sur quelques 10 km entre le pont de Mirabeau en aval et la limite départementale avec les Alpes-de-Haute-provence, en amont.

Il comprend d'une part à la confluence Durance-Verdon, la partie de la retenue de Cadarache qui récupère les eaux du bassin versant durancien, ainsi que la zone connexe des bassins et marais de Beaumont-de-Pertuis, et d'autre part, la rive droite de la Durance, en suivant celle-ci, d'abord dans son orientation nord-sud, puis d'est en ouest, à partir du rocher de Saint-Eucher.

Ce secteur qui fait la jonction entre la basse et la moyenne vallée de la Durance subit des influences climatiques diverses et constitue un important carrefour climatique entre les influences alpines et les influences méditerranéennes.

De par l'hétérogénéité de ses milieux, cette zone héberge la plupart des groupements végétaux répertoriés sur la Durance. On y trouve des groupements colonisateurs de berges à galets et de terres limoneuses, des groupements pré-forestiers et forestiers. La présence d'étangs, marais, bassins a favorisé l'implantation d'une riche flore aquatique avec des groupements d'eaux courantes, stagnantes et des secteurs en voie de comblement. Cette zone est très représentative de la grande diversité floristique des milieux duranciens. Elle se situe aussi parmi les secteurs les plus riches en espèces de faune de la Durance. Zone annexe de la partie de la retenue qui récupère les eaux du Verdon, elle joue un rôle de complémentarité fondamental au niveau des échanges écologiques.

### **Du pont de l'autoroute A 51 au pont de Mirabeau**

Une magnifique ripisylve déjà ancienne et bien développée à dominance de peupliers blancs et noirs, de saules et d'aulnes, offre un aspect luxuriant grâce à une nappe bien alimentée en eau.

Dans cette ripisylve ont été signalés notamment :

- *Salix fragilis*, espèce eurosibérienne rarissime en Provence
- *Lithospermum apulum*, espèce méditerranéenne qui trouve ici une de ses rares stations du Parc.

Les hautes frondaisons abritent la nidification de grands rapaces.

Dans les milieux les plus humides en eau permanente, on trouve *Sagittaria saggitifolia*, plante aquatique devenue très rare dans le Vaucluse.

Les zones de sables et de graviers hébergent

- *Nonea pallens*, espèce nouvelle pour la France, originaire d'Europe orientale et citée ici pour la première fois
- *Odontites serotina*
- *Phleum paniculatum*, espèce portée au Livre rouge régional.

Sur les alluvions humides, on observe la Petite Massette (*Typha minima*), espèce protégée.

En outre, cette zone représente pour la faune ornithologique, un terrain de chasse privilégié pour de nombreuses espèces rupestres nichant dans le rocher de Saint-Eucher tout proche comme

- le Martinet alpin (*Apus melba*)
  - le Choucas des tours (*Corvus monedula*)
- ou pour des espèces nichant dans la ripisylve du barrage de Cadarache :
- le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)
  - le Milan noir (*Milvus migrans*)
  - le Héron cendré (*Ardea cinerea*)
  - le Héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax*)
  - l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*).

### **La retenue de Cadarache et les étangs de Beaumont**

Ce sous-secteur comprend d'une part, une partie de l'importante retenue de Cadarache qui récupère les eaux du Verdon et du bassin versant de la Durance, et d'autre part, les étangs de Beaumont-de-Pertuis (qui sont d'anciens bassins de zones d'extraction) ainsi qu'en aval, une zone de marais.

Le cheptel piscicole de l'étang, milieu calme biologiquement structuré, et des bassins se traduit par une activité halieutique importante : on y trouve carpes, brochets, perches, sandres, chevaines...

La retenue, classée réserve de chasse, constitue un important lieu de tranquillité pour l'avifaune. Autour d'elle, s'organise une véritable mosaïque de milieux variés : ruisseaux d'eau vive, roselières étendues, milieux artificialisés, le tout constituant un pôle d'activité exceptionnel pour l'avifaune. Ont été dénombrées là plus de 120 espèces d'oiseaux parmi lesquelles plus de 80 espèces nicheuses dont certaines rarissimes.

Près des eaux courantes se trouve le cortège habituel de plantes aquatiques avec Cresson officinal, Menthe aquatique.

Au bord des étangs s'exprime une flore typique des groupements pionniers terrestres, galets ou bord des fossés avec :

- *Senecio doria*
- et *Angelica sylvestris*, inscrites au Livre rouge de la région PACA.

Mais on trouve également :

- *Serratula tinctoria*
- *Succisa pratensis*, deux espèces eurosibériennes réfractaires au climat méditerranéen
- *Inula helvetica*, orophyte rare qui ici trouve une de ses rares stations méditerranéennes.

Les marais à roselières, à scirpes, joncs et massettes et leurs abords, hébergent 3 espèces menacées inscrites au Livre rouge de la région PACA

- *Cladium mariscus*
- *Scirpus lacustris*
- *Carex serotina*, dont c'est l'une des rares stations vaclusiennes et du Parc.

Dans ces milieux près des eaux vives, parfois dans les talus, les étendues de galets ou les gravières, nichent :

- le Géoland leucophée (*Larus cachinnans*)
- le Guêpier (*Merops apiaster*)
- l'Hirondelle de rivage (*Riparia riparia*)
- la Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*).

Ces roselières offrent des abris à de nombreux oiseaux nicheurs :

- le Grèbe castagneux (*Tachybaptus rufficollis*)
- le Grèbe huppé (*Podiceps cristatus*)
- le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)
- le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)
- le Busard des roseaux (*Circus aeruginosus*)
- le Héron pourpré (*Ardea purpurea*)
- le Râle d'eau (*Rallus aquaticus*)
- la Poule d'eau (*Gallinula chloropus*)
- le Foulque (*Fulica atra*)
- la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)
- la Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*)
- la Locustelle luscinoïde (*Locustella luscinioides*)
- la Rousserole turdoïde (*Acrocephalus arundinaceus*)
- la Rousserole effarvatte (*A. scirpaceus*)
- la Lusciniolle à moustaches (*A. melanopogon*)
- le Chevalier gambette (*Tringa totanus*)
- le Chevalier arlequin (*T. erythropus*)

Parmi les mammifères y habitent :

- le Castor (*Castor fiber*)
- la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*)
- le Ragondin (*Myocastor coypus*).

Les groupements arborescents des lambeaux de ripisylves sont dominés par les peupliers blancs, les saules, les robiniers faux-acacias, quelques aulnes également. On peut rencontrer aussi :

- la Bourdaine (*Frangula alnus*), arbuste eurosibérien rare en région méditerranéenne et observé en quelques rares points de la Durance
- *Symphytum tuberosum*
- *Linum maritimum*, deux espèces portées au Livre rouge régional.

Des formations en futaies hébergent :

- l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)

- le Héron bicolore (*Nycticorax nycticorax*)
- le Milan noir (*Milvus migrans*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- l'Epervier (*A. nisus*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)
- le Coucou gris (*Cuculus canorus*)
- la Chouette effraie (*Tyto alba*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- le Pic vert (*Picus viridis*)
- le Pic épeiche (*Dendrocopos major*)
- le Pic épeichette (*D. minor*)
- le Roitelet huppé (*Regulus regulus*)
- le Roitelet triple bandeau (*R. ignicapillus*)
- la Mésange charbonnière (*Parus major*)
- la Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*)
- la Sittelle (*Sitta europea*)
- le Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*)
- le Pinson (*Fringilla coelebs*)
- la Corneille noire (*Corvus corone*).

Dans les fourrés de cette ripisylve, formations basses et arbustives nichent :

- le Rouge-gorge (*Erythacus rubecula*)
- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- la Fauvette grisette (*Sylvia communis*)
- la Fauvette à tête noire (*S. atricapilla*)
- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*)
- la Pie-grièche écorcheur (*L. collurio*)
- et le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)

De nombreux oiseaux passent l'hiver dans ce secteur qui leur offre abri et tranquillité :

- le Canard siffleur (*Anas penelope*)
- le Canard chipeau (*A. strepera*)
- la Sarcelle d'hiver (*A. crecca*)
- le Canard souchet (*A. clypeata*)
- le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- le Martin-Pêcheur (*Alcedo atthis*)
- l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*)
- l'Hirondelle des fenêtres (*Delichon urbica*)
- le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*)
- l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)
- la Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- l'Etourneau (*Sturnus vulgaris*)
- le Bruant des roseaux (*Emberiza schoenoidus*).

Enfin, ce secteur sert de lieu de repos pour les oiseaux migrateurs, on a pu ainsi noter régulièrement un grand nombre d'espèces de passage :

- le Flamant rose (*Phenicopterus ruber*)
- la Sarcelle d'été (*Anas querquedula*)
- la Tadorne casarca (*Tadorna ferruginea*)
- la Tadorne de belon (*T. tadorna*)
- la Nette rousse (*Netta rufina*)
- le Fuligule morillon (*Aythya fuligula*)
- le Fuligule milouin (*A. ferina*)
- le Harle huppé (*Mergus serrator*)
- le Balbuzard pêcheur (*Pandion haliaetus*)
- le Faucon kobez (*Falco vespertinus*)
- le Faucon emerillon (*F. columbarius*)
- le Faucon pèlerin (*F. peregrinus*)
- le Grand Gravelot (*Charadrius hiaticula*)
- le Petit Gravelot (*C. dubius*)
- le Pluvier argenté (*Pluvialis squatarola*)
- la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)
- la Bécassine sourde (*Lymnocyptes minimus*)
- la Bécasse des bois (*Scolopax rusticola*)

- la Barge à queue noire (*Limosa limosa*)
- le Chevalier combattant (*Philomachus pugnax*)
- le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*).

Plus rares, ont été vus :

- la Cigogne blanche (*Ciconia cinocia*)
- le Cygne tuberculé (*Cygnus olor*)
- le Fuligule myroca (*Aythya myroca*)
- le Fuligule milouinan (*A. marila*)
- la Macreuse noire (*Melanitta nigra*)
- la Barge rousse (*Limosa lapponica*)
- le Courlis cendré (*Numenius arquata*).

Et de manière exceptionnelle :

- le Grèbe à cou noir (*Podiceps nigricollis*)
- le Grèbe esclavon (*P. auritus*)
- le Crabier chevelu (*Ardeola ralloides*)
- la Grande Aigrette (*Egretta alba*)
- la spatule (*Platalea leucorodia*)
- l'Oie des moissons (*Anser fabalis*)
- le Canard mandarin (*Aix galericulata*)

Parmi les mammifères :

- le Putois (*Mustela putorius*)
- la Belette (*M. nivalis*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Blaireau (*Meles meles*)
- le Renard (*Vulpes vulpes*)
- le Lièvre commun (*Lepus capensis*)
- le Lapin (*Oryctolagus cuniculus*)
- le Muscardin (*Muscardinus avellanarius*)
- le Pachyure étrusque (*Suncus etruscus*)
- la Musaraigne musette (*Crocidura russula*)
- la Musaraigne des jardins (*C. suaveolens*)
- le Chevreuil (*Capreolus capreolus*)
- le Cerf sika (*Cervus nippon*).

## Sous-secteur 6 : Cadarache - Ruisseau de Ridau

Ce secteur s'étend sur plus de 6 km le long du cours de la Durance, du ruisseau de Ridau (en amont), à la limite départementale du Vaucluse (en aval). Il comprend le lit central et les deux rives de la Durance. D'une manière générale, ce secteur offre une grande richesse qualitative, que ce soit au niveau de la flore (de nombreuses espèces protégées poussent ici et tous les biotopes à affinités aquatiques sont bien représentés) que de la faune : un nombre impressionnant d'oiseaux nicheurs a été répertorié.

Une magnifique ripisylve ancienne, à dominance de peupliers blancs, de peupliers noirs, de saules et d'aulnes développe sa luxuriance et offre une grande richesse qualitative. Outre ces essences hygrophiles, on rencontre des espèces médio-européennes comme :

- la Bourdaine (*Frangula alnus*), rare en région méditerranéenne
- *Angelica sylvestris*
- *Clematis recta*
- *Dorycnium pentaphyllum ssp gracile*
- *Euphorbia brittingeri*
- *Lithospermum officinalis*
- *Silaum silaus*, dans les milieux frais.

Toutes ces espèces sont inscrites dans le Livre rouge de la région PACA.

Cette ripisylve en futaie offre protection à des oiseaux nicheurs :

- les Pics épeiche et épeichette (*Dendrocopos major* et *D. minor*)
- les Mésanges bleue et charbonnière (*Parus caeruleus* et *P. major*)
- la Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*)
- le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*) qui niche dans les vieux troncs
- la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) dans les taillis
- le Lorient (*Oriolus oriolus*)
- l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)

- le Héron cendré (*Ardea cinerea*)
- le Milan noir (*Milvus migrans*) dans les hautes frondaisons.

Au bord des fossés poussent :

- *Ophioglossum vulgatum*, une fougère discrète protégée au niveau régional
- *Berberis vulgaris*
- *Senecio doria ssp doria*, ces deux espèces menacées figurent au Livre rouge de la région PACA.

Dans les lônes, les mares, les eaux stagnantes plus ou moins profondes peuvent se développer des plantes aquatiques telles :

- *Typha laxmannii*
- *Sparganium erectum*
- *Potamogeton coloratus*
- *Utricularia vulgaris* (\*)
- *Cladium mariscus*
- *Zannichellia palustris* (\*)
- *Potamogeton pusillus*
- *Scirpus lacustris ssp tabernaemontani*, toutes sont inscrites au Livre rouge régional et deux sont protégées (\*).

Au niveau de l'avifaune, ces roselières hébergent comme espèces nicheuses :

- le Héron pourpré (*Ardea purpurea*)
- la Lusciniole à moustaches (*Acrocephalus melanopogon*)
- le Foulque castagneux (*Fulica atra*)
- la Poule d'eau (*Gallinula chloropus*),

mais aussi des oiseaux hivernants comme :

- le Grand Cormoran (*Phalacrocorax carbo*)
- les Fuligules milouin et morillon (*Aythya ferina* et *A. fuligula*)
- la Nette rousse (*Netta rufina*).

Enfin dans les iscles, les zones de sables et de galets régulièrement inondées, s'expriment :

- *Cyperus fuscus*
- *Salsola kali*, plantes inscrites au Livre rouge des espèces menacées de la région PACA.

Sur les zones de galets et de sable plus sèches et ensoleillées, on remarque :

- *Clematis recta*
- *Inula helvetica*
- *Calamagrostis epigeios*
- *Nonea pallens*
- *Lithodora fruticosa*
- *Euphorbia seguieriana*
- *Anthemis tinctoria*
- *Myricaria germanica*
- *Linum maritimum*, toutes inscrites sur le Livre rouge régional.

Dans ces biotopes, on peut observer en migration les oiseaux suivants :

- la Cigogne noire (*Ciconia nigra*)
- le Faucon émerillon (*Falco colombarius*)
- le Faucon kobez (*Falco vespertinus*)
- la Mésange remiz (*Remiz pendulinus*).

Non loin de ce secteur, notons la présence de plantes également intéressantes comme :

- *Barlia robertiana*
- *Sison amomum*
- *Scrophularia aquatica*
- *Pastinaca sativa ssp urens*, ces trois dernières espèces sont portées au Livre rouge.

Enfin, ce secteur est très proche de l'aérodrome de Vinon, à l'est de la Durance, où se développent de belles étendues à allure de steppes. Ces hautes graminées offrent abris et sites de nidification pour :

- l'Outarde canepetière (*Otis tarda*)
- l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicanus*)
- l'Alouette calandre (*Melanocorypha calandra*)
- l'Alouette calandrelle (*Calandrella brachydactyla*), deux alouettes très rares en Provence intérieure.

## Sous-secteur 7 : Nord Gravière – Saint-Maurice

Ce secteur s'inscrit entre l'autoroute et la Durance, à l'est de Manosque et au nord de la gravière Saint-Maurice en incluant le plan d'eau au milieu de la zone.

La ripisylve assez dégradée comprend des friches qui se referment peu à peu, avec dominance d'aulnes, de genévriers, d'aubépines et de cornouillers sanguins.

Elle héberge cependant une grande richesse floristique avec notamment de nombreuses espèces inscrites sur le Livre rouge des espèces menacées de la région PACA :

- *Clematis recta*
- *Cladium mariscus*
- *Berula erecta*
- *Euphorbia seguierana ssp seguieriana*
- *Lithospermum officinale*
- *Myricaria germanica ssp germanica*
- *Potamogeton pusillus*
- *Senecio doria ssp doria*
- *Sparganium erectum*.



---

# LA BONNE FONT

---

**Numéro de secteur :** 84\_08 N

**Commune :** Mérindol

**Superficie :** 9 hectares

**Altitude minimale :** 115 mètres

**Altitude maximale :** 140 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

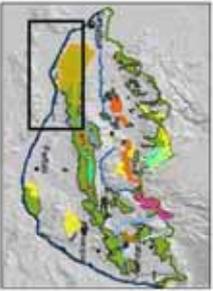
**Messicole :** non

Ce petit secteur se présente sous la forme d'une longue et étroite bande bocagère qui s'étire sur 1,5 km en contrebas de la Petite Garrigue. Cette zone de jonction entre la basse plaine alluviale de la Durance et les hautes terrasses duranciennes, constituées de galets cimentés, entretient de petites sources qui suintent au pied de la falaise de poudingue. Cette particularité entretient ici la présence d'une végétation arborée exubérante, constituée de chênes verts, chênes blancs, micocouliers, robiniers. Certains chênes peuvent y atteindre un développement exceptionnel pour notre région. De magnifiques et importants peuplements de micocouliers accompagnés de lierres qui montent à l'assaut des grands arbres, constituent une zone de ressource alimentaire de première importance pour l'avifaune.

Bon nombre de sylvidés et turdidés y séjournent en hiver, notamment des fauvettes à têtes noires (*Sylvia atricapilla*), en grandes quantités.

Au printemps, de nombreux couples de loriots (*Oriolus oriolus*) nichent à la cime des grands arbres.

En ce qui concerne la faune invertébrée, on peut trouver ici un rare papillon du micoucoulier : *Libythea celtis*.



Milieux exceptionnels		E-Prairies humides		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-Le massif des ocres		F-Zones messicoles		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		G1-La Durance		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		G2-Le Calavon		
	B3-Les Craux de St Michel		G3-Le Larque		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		G4-La Laye		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		G5-Le Lauzon		
	D-La chênnaie sessiliflore		G6-L'Aiguebrun		

Sources : PNR/L  
IGN - Scan100  
Service SIG, 12/03/07

---

# LA GARRIGUE – LA ROMANE - LES MARTINES

---

**Numéro de secteur :** 84\_09 AN  
**Commune :** Mérindol  
**Superficie :** 42.1 hectares  
**Altitude minimale :** 133 mètres  
**Altitude maximale :** 142 mètres  
**Type :** Milieux naturels et agricoles (AN)  
**Messicole :** oui

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301589  
**Noms :** La Durance  
**Superficie dans la VBM :** 7 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** F  
**Nom :** Zones messicoles  
**Superficie dans la VBM :** 31 hectares

Ce secteur s'étend au sud de Mérindol, entre la route départementale 973 et la voie ferrée qui longe la Durance. Il est constitué de la partie ouest d'un plateau, composée de conglomérat de cailloux à dominance calcaire, terrasse légèrement inclinée vers le sud qui rejoint en rochers abrupts le lit de la Durance.

En extrême limite sud du département, soumis aux influences méditerranéennes, ce secteur bénéficie d'un climat particulièrement chaud, propice à des activités biologiques xérothermiques.

Il comprend à l'ouest une zone naturelle (sous-secteur 1), et à l'est une zone à vocation agricole (sous-secteur 2).

## Sous-secteur 1 : La Garrigue

Une magnifique pinède à Pin d'Alep ponctuée de chênes verts, occupe une large place et offre un lieu de promenade privilégié aux abords du village. Une garrigue plus touffue, association de Chêne kermès, Ciste cotonneux, Romarin et Pistachier térébinthe, s'est développée sur une zone anciennement incendiée, au centre et au sud de ce secteur. Cette garrigue constitue un milieu très xérique où peuvent s'exprimer les espèces les plus thermophiles ; on trouve des espèces portées au livre rouge de la région PACA :

- *Polygala monspeliaca*
- *Globularia alypum*
- *Phlomis lychnitis*
- *Ruta montana*
- *Ranunculus monspeliacus*
- *Ranunculus paludosus*
- *Ononis reclinata*
- *Psilurus incurvus*, espèce des terrains non calcaires.

D'autres espèces méditerranéennes et même littorales que l'on rencontre dans les stations les plus chaudes du département, souvent en limite d'aire, se rencontrent ici :

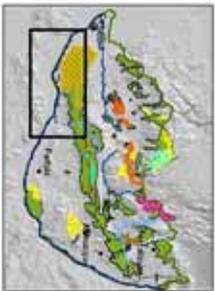
- *Brachypodium distachyon*
- *Bellis sylvestris*, une pâquerette qui égaie les pelouses en automne
- *Fumana thymifolia*
- *Plantago lagopus*
- *Picnoman acarna*.
- *Trifolium cherleri*, espèce des terrains non calcaires
- *Trifolium tomentosum*
- *Neotostema apulum*

ces quatre dernières espèces étant très rares sur le Parc et le Vaucluse.

La présence de *Spiranthes spiralis* et *Cistus salviaefolius* signale par endroits un sol argileux en partie décalcifié.

**VBM : 84\_09A**  
**ME : F**

Charte "Objectif 2020"  
 Les VBM & les Milieux exceptionnels

- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocre
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones mesocoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Larnque
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes mesocoles

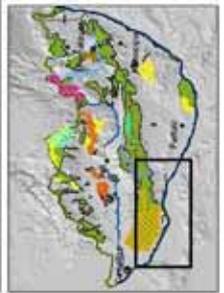
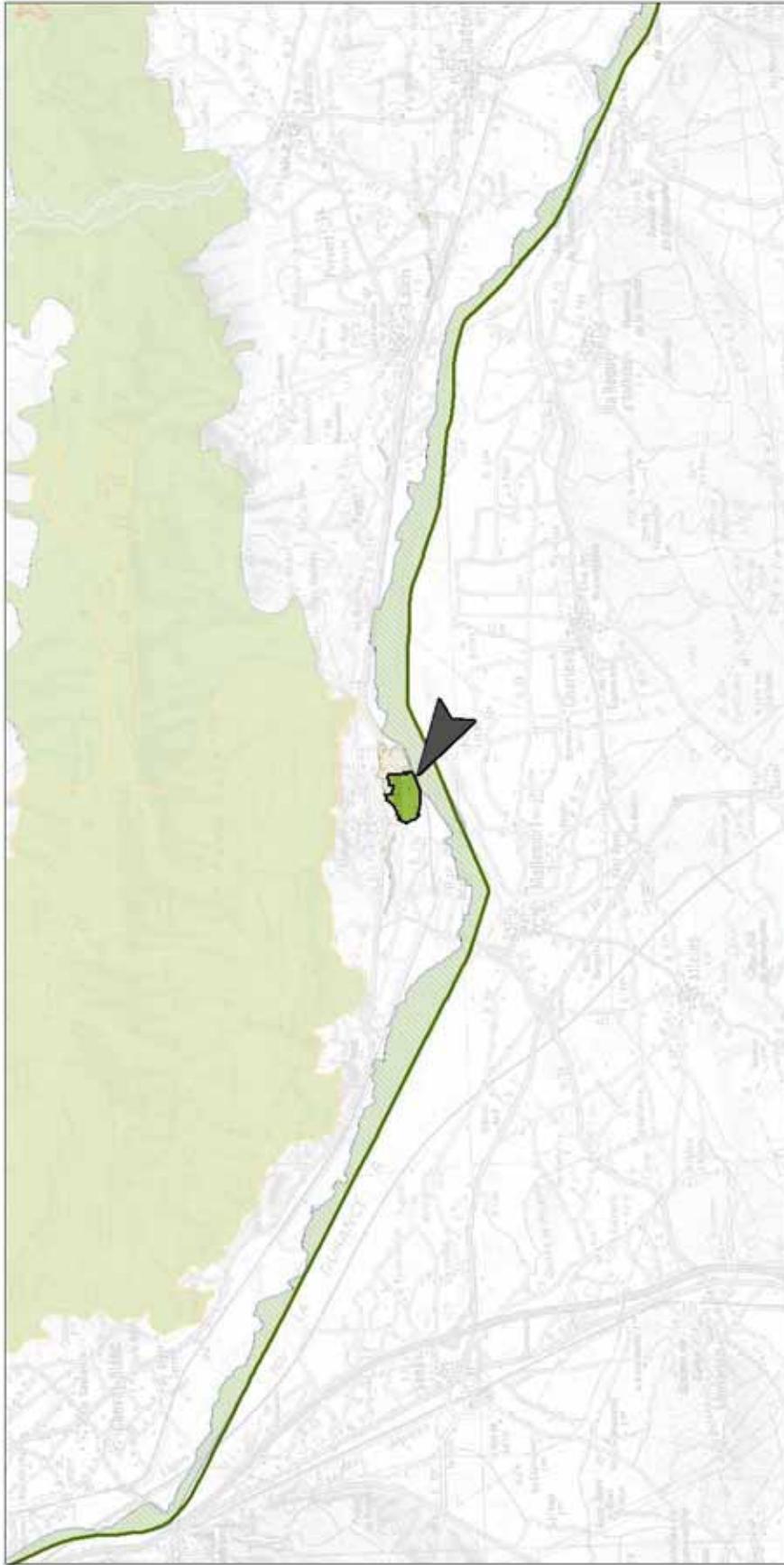
Sources : P.N.R.L.  
 IGN : Sran100  
 Service SIG : 17/03/07



**VBM : 84\_09N**

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocre
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiflore

- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Callavon
  - G3-Le Lague
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun

- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : PNRL  
© IGN - Sery100  
Service SIG, 12/03/07



En ce qui concerne l'avifaune, les beaux faciès à Chêne vert et Chêne pubescent, ainsi que les grands pins d'Alep reliques hébergent des espèces qui nichent dans les hautes frondaisons :

- le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*)
- les Mésanges bleue et charbonnière (*Parus caeruleus* et *P. major*)
- la Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*)
- la Corneille noire (*Corvus corone*)
- le Coucou gris (*Cuculus canorus*)
- le Coucou-geai (*Clamator glandarius*).

Les taillis abritent :

- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- le Merle noir (*Turdus merula*)
- le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*).

Parmi les mammifères, on peut rencontrer :

- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Lérot (*Elyomys quercinus*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- la Belette (*Mustela nivalis*)
- le Renard (*Vulpes vulpes*)
- le Blaireau (*Meles meles*).

Dans les zones de garrigues, formations basses à Romarin et Chêne kermès qui se sont mises en place après le passage des incendies, on peut rencontrer :

- la Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*) : cette fauvette niche ici de façon irrégulière, en effet, elle affectionne les zones de garrigues les plus ouvertes, très xériques, ne s'éloignant jamais beaucoup du littoral, elle touche sa limite septentrionale d'aire et reste rare dans nos régions.

Des espèces considérées comme rares s'y rencontrent aussi :

- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*)
- la Pie-grièche à tête rousse (*L. senator*)

Mais aussi d'autres espèces plus communes :

- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*)
- la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
- le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*)
- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*)
- le Traquet pâtre (*Saxicola torquata*)

Dans les formations ligneuses plus développées, on rencontre la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*).

Parmi les mammifères, les zones broussailleuses abritent :

- le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*)
- le Pachyure étrusque (*Suncus etruscus*)
- le Campagnol provençal (*Pitymys duodecimcostatus*).

Les milieux ouverts abritent de nombreuses espèces qui profitent de la moindre anfractuosité dans les rochers et le lapiaz.

Parmi les reptiles, on rencontre :

- le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*), à la répartition également très méridionale et qui vit dans les milieux ouverts très arides où il se nourrit de gros insectes (principalement des coléoptères), il est menacé actuellement essentiellement à cause de la régression de son habitat (fermeture des milieux ouverts due à l'abandon du pastoralisme)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*), espèce très méridionale également ici en limite nord de son aire de répartition, qui se nourrit d'insectes et de micro mammifères, par sa présence, elle indique la richesse biologique du milieu où elle vit.
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*), espèce en régression par sa sensibilité aux pesticides.

Ces trois dernières espèces, de grande taille, constituent des proies importantes pour l'Aigle de Bonelli et pour le Circaète Jean-le-Blanc

- le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanicus*), espèce très méridionale qui trouve ici la limite nord de son aire de répartition
- le Lézard vert (*Lacerta viridis*)

- le Seps (*Chalcides chalcides*), lézard aux pattes atrophiées qui rampe comme un serpent

Cette garrigue constituait, avant l'augmentation de fréquentation par les promeneurs, une remise pour les Canards colvert (*Anas platyrhynchos*) qui venaient ici se reposer la nuit.

Enfin, la zone de falaises en conglomérats calcaires qui surplombe la Durance au sud, abrite le Rouge-queue noir (*Phenicurus ochruros*).

Parmi les insectes, notons la présence de la Devinresse aux grands pieds (*Saga pedo*), une grande sauterelle prédatrice pouvant atteindre 12 centimètres. Il semble que cette espèce soit en régression au niveau régional. Elle est protégée au niveau national et portée à l'Annexe IV de la Directive Habitats de la CEE.

Ce sous-secteur dispose d'habitats naturels cités dans la Directive Habitats comme devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation (ZSC) :

- forêts sclérophylles méso et supra-méditerranéennes à Chêne vert et pinèdes à Pin d'Alep
- pelouses sèches calcicoles des *Théro-Brachypodietea*.

## Sous-secteur 2 : La Romane - Les Martines

Des cultures conduites sur un mode extensif, céréales, oliveraies et anciens vergers côtoient quelques cultures maraîchères intensives et quelques zones arborées de pins d'Alep associés au Chêne vert.

Ce sous-secteur est d'une grande richesse et d'une originalité peu commune, tant par sa composition floristique que par la nature du biotope : champs à allure parfois de steppes sur une terrasse alluviale de la Durance édaphiquement très pauvre, constituée en surface d'un horizon argilo-limoneux légèrement calcaire superposé à faible profondeur à un poudingue fluvial constitué de galets cimentés.

Certains de ces champs de céréales sont très clairsemés, cultivés dans un but de pâture sur un mode extensif très traditionnel. Là, peuvent survivre et se développer des espèces des moissons appelées messicoles, chassées par ailleurs des cultures intensives. D'une façon générale, ces plantes liées exclusivement à la culture des céréales, se raréfient de manière alarmante et ce à l'échelle de la France entière, et avec elles, disparaît une part importante de la biodiversité végétale.

Ce groupe d'espèces est actuellement le plus menacé de la flore française. Le Parc du Luberon est reconnu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles et marque par cette richesse son originalité.

Ainsi, dans ce secteur particulier, on rencontre :

- *Garidella nigellastrum*, la Garidelle, portée au Livre rouge national, qui bénéficie d'une protection nationale et dont on ne connaît qu'une station stable et suivie en France : celle de Mérindol, cette plante est actuellement l'espèce la plus rare du territoire du Parc ; réputée fugace, instable, on l'a crue longtemps disparue du Vaucluse jusqu'en 1978 où elle fut redécouverte par l'École nationale supérieure d'horticulture ; la Garidelle à elle seule justifie le grand intérêt de ce secteur.

Mais l'accompagne aussi toute une myriade d'autres plantes messicoles menacées, inscrites au Livre rouge de la région PACA :

- *Agrostemma githago*, la Nielle des blés, liée de préférence au seigle, a connu une régression spectaculaire due à son élimination systématique par le tri des semences et aux désherbants sélectifs, quasiment disparue au nord de la France, elle est rare sur tout le territoire du Parc
- *Adonis flammea*, l'Adonis couleur de feu, le plus rare en France des trois adonis, paradoxalement, c'est le mieux représenté sur le Parc, il a quasiment disparu du nord de la France à cause de son statut de messicole strict, on ne le rencontre jamais en lisière de champs ou au bord des chemins
- *Adonis annua*, l'Adonis d'automne, en voie d'extinction dans le nord de la France, mais encore relativement fréquent dans le Luberon, où on le rencontre aussi bien dans les zones montagneuses et plateaux, que les vallées
- *Consolida pubescens*, le Pied d'alouette pubescent, est l'une des messicoles les plus rares en France, ses stations sont très localisées, absent du nord de la France, rare dans le sud, il trouve ici une de ses rares stations du Parc
- *Vaccaria pyramidata*, la Saponaire des vaches, anciennement cultivée, est régulière dans toute la France, mais en régression certaine, elle reste assez fréquente dans le sud, et bien présente ici
- *Conringia orientalis*, la Roquette d'Orient, espèce toujours très rare et à faibles niveaux de population, ce qui est le symptôme d'une raréfaction avancée
- *Centaurea cyanus*, le Bleuet, symbole des messicoles, il est en raréfaction mais non menacé
- *Cnicus benedictus*, le Chardon béni, en voie de raréfaction, trouve son optimum dans les zones les plus chaudes du Parc

- *Orlaya kochii*

Toutes ces espèces sont menacées et inscrites au Livre rouge de la région PACA; mais on rencontre également dans ce secteur une autre messicole : *Papaver argemone*.

Enfin, signalons la présence d'une euphorbiacée méditerranéenne en régression peu commune dans le Vaucluse : *Chrozophora tinctoria*.

---

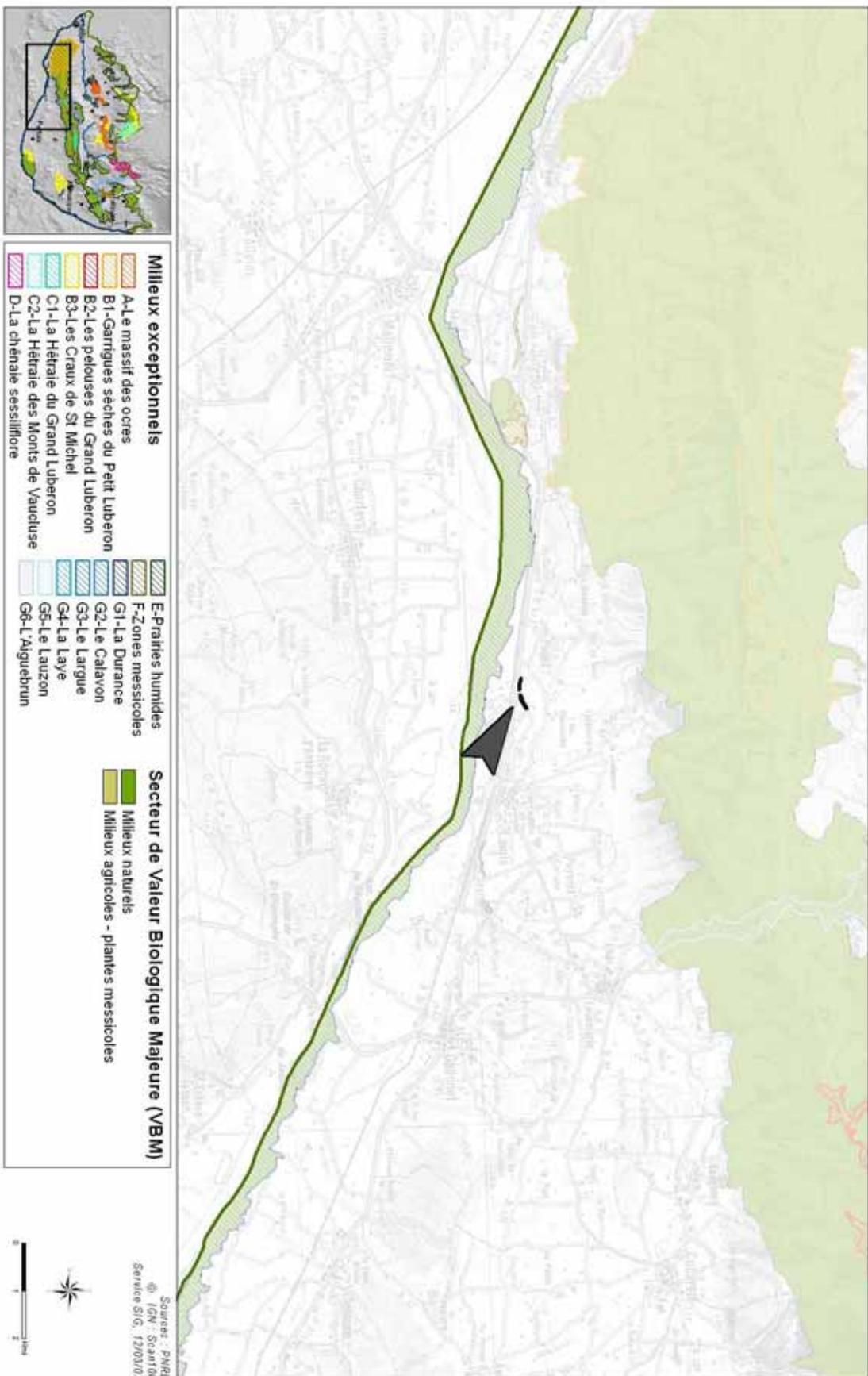
## LE ROCHER DE MALAN

---

**Numéro de secteur** : 84\_10 N  
**Commune** : Puget-sur-Durance  
**Superficie** : 2.2 hectares  
**Altitude minimale** : 150 mètres  
**Altitude maximale** : 180 mètres  
**Type** : Milieux naturels (N)  
**Messicole** : non

Ce petit secteur se présente sous la forme d'une belle falaise constituée de molasse jaune dite de Lauris, circonscrite de pinèdes de Pin d'Alep à son sommet, de chênes blancs, chênes verts et quelques peupliers blancs à son piémont.

Les anfractuosités de cette falaise constituent des lieux privilégiés pour la nidification du Hibou Grand-duc (*Bubo bubo*), des chouettes Effraie (*Tyto alba*) et Hulotte (*Strix aluco*), du Choucas des tours (*Corvus monedula*) et de la souche domestique du Pigeon bizet (*Columba livia*).



---

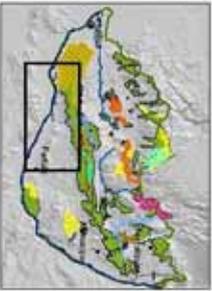
# LES ROCHERS DES GRILLES DE VACHON

---

**Numéro de secteur** : 84\_11 N  
**Commune** : Lauris  
**Superficie** : 3.6 hectares  
**Altitude minimale** : 150 mètres  
**Altitude maximale** : 190 mètres  
**Type** : Milieux naturels (N)  
**Messicole** : non

Ce petit secteur se présente sous la forme d'une belle falaise constituée de molasse jaune dite de Lauris, circonscrite de chênes verts et pins d'Alep à son sommet, et de chênes blancs à son piémont.

Les anfractuosités de cette falaise constituent des lieux privilégiés pour la nidification du Hibou Grand-duc (*Bubo bubo*), des chouettes Effraie (*Tyto alba*) et Hulotte (*Strix aluco*).



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A1- Le massif des ocre		Milieux naturels
	B1- Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2- Les pelouses du Grand Luberon		
	B3- Les Craux de St Michel		
	C1- La Hétraie du Grand Luberon		
	C2- La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D- La chênaie sessilifère		
	E- Prairies humides		
	F- Zones messicoles		
	G1- La Durance		
	G2- Le Calavon		
	G3- Le Large		
	G4- La Laye		
	G5- Le Lauzon		
	G6- L'Arguebrun		

Sources : PNRL  
 IGN : Scan700  
 Service SIG, 12/03/07

---

# JAS DE PUYVERT

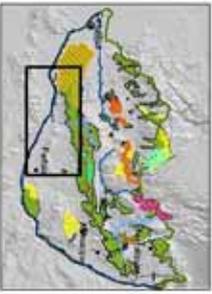
---

**Numéro de secteur** : 84\_12 N  
**Commune** : Puyvert  
**Superficie** : 2.7 hectares  
**Altitude minimale** : 150 mètres  
**Altitude maximale** : 183 mètres  
**Type** : Milieux naturels (N)  
**Messicole** : non

Ce petit secteur se présente sous la forme d'un promontoire rocheux constitué de molasse jaune dite de Lauris. On y trouve un peuplement forestier à base de pins d'Alep et beaux taillis de Chêne vert, parsemé de lambeaux de pelouses sèches.

Les anciens trous d'extraction de la molasse sont favorables à la présence de reptiles tels le rare Lézard ocellé (*Lacerta lepida*) et le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanica*), espèce méridionale en limite nord de son aire de répartition.

Ce secteur est un lieu privilégié de nidification pour les chouettes Effraie (*Tyto alba*) et Hulotte (*Strix aluco*).



- |  |                                      |  |   |
|--|--------------------------------------|--|---|
|  | <b>Milieux exceptionnels</b>         |  | <b>Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)</b> |
|  | A-Le massif des ocre                 |  | Milieux naturels                                  |
|  | B1-Garrigues sèches du Petit Luberon |  | Milieux agricoles - plantes messicoles            |
|  | B2-Les pelouses du Grand Luberon     |  |   |
|  | B3-Les Craux de St Michel            |  |   |
|  | C1-La Hétraie du Grand Luberon       |  |   |
|  | C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse  |  |   |
|  | D-La chénaie sessiliflore            |  |   |
|  | <b>E-Prairies humides</b>            |  |   |
|  | F-Zones messicoles                   |  |   |
|  | G1-La Durançon                       |  |   |
|  | G2-Le Calavon                        |  |   |
|  | G3-Le Larque                         |  |   |
|  | G4-La Laye                           |  |   |
|  | G5-Le Lauzon                         |  |   |
|  | G6-L'Aiguebrun                       |  |   |



Sources : PNRL  
IGN : Sran100  
Service SIG : 17/03/07

---

# LES BRULOTS – GRAND REAL

---

**Numéro de secteur :** 84\_13 A  
**Communes :** Pertuis, La Bastidonne, La Tour-d'Aigues  
**Superficie :** 487.8 hectares  
**Altitude minimale :** 206 mètres  
**Altitude maximale :** 352 mètres  
**Type :** Agro-écosystèmes (A)  
**Messicole :** oui

## Milieus exceptionnels

**Code :** F  
**Nom :** Zones messicoles  
**Superficie dans la VBM :** 515 hectares

Ce secteur s'étend au nord-ouest du massif de Pertuis-Mirabeau entre La Bastidonne et la vallée de la Durance. A partir de la Durance, le terrain s'élève doucement vers l'est en une succession de petits vallons et collines.

Cette zone essentiellement agricole est prioritairement occupée par le vignoble, entrecoupé de nombreuses parcelles de céréales, beaux restes d'une agriculture traditionnelle de type extensif permettant encore à des plantes liées exclusivement aux céréales, appelées messicoles, de survivre et se développer dans de bonnes conditions. D'une façon générale, ces espèces se raréfient de manière alarmante, et ce à l'échelle de la France entière, et avec elles disparaît une part importante de biodiversité végétale. Ce groupe d'espèces est le plus menacé de la flore française. Ordinairement, avec l'intensification de l'agriculture, toutes ces plantes sont maltraitées car elles sont considérées comme des mauvaises herbes, dont les techniques modernes à base d'herbicides, ont pour but de se débarrasser. Ces espèces annuelles, dont le pouvoir de germination demeure pendant plusieurs années, peuvent s'effacer et réapparaître au gré des changements de cultures, si on leur en laisse néanmoins la possibilité. Le Luberon est connu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles et marque par cette richesse son originalité floristique.

Cette zone représente un véritable creuset conservatoire pour cette flore messicole menacée et doit être considérée du plus grand intérêt biologique par la rareté, l'importance et la diversité des espèces qui s'y développent, et entre autres, par la présence de très nombreuses espèces menacées :

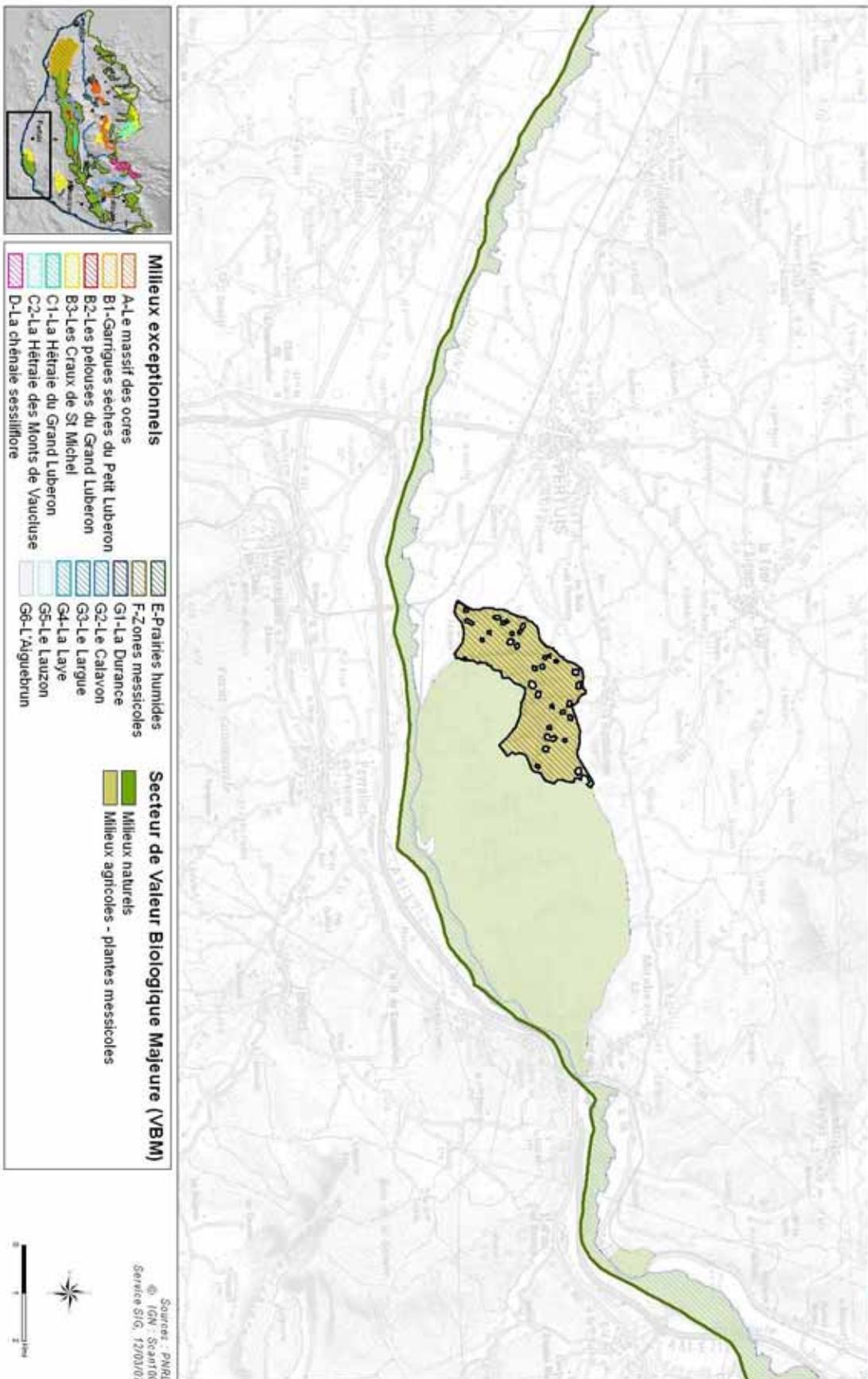
- *Bifora testiculata*, la Bifore à deux bourses, espèce typiquement méditerranéenne, représentée par plusieurs stations dans le Parc, est pourtant l'une des messicoles les plus rares et les plus localisées au niveau national (espèce inscrite au Livre rouge national), c'est ici qu'on rencontre ses populations les plus nombreuses et les plus abondantes
- *Hypocoum pendulum*, le Petit Cumin, espèce très rare et localisée sur le sol français, mais aussi au sein du Parc, il préfère les stations chaudes des parties basses du Parc, et est assez abondant ici, c'est l'un des éléments les plus originaux de ce secteur
- *Ceratocephalus falcatus*, le Cératocéphale en faux, petite plante méditerranéenne des plaines, affectionne les lisières des champs, où cesse le hersage, sans être très menacée, elle est surtout localisée dans le Sud de la France, mais abondante ici
- *Cnicus benedictus*, le Chardon béni, espèce spécifiquement méditerranéenne, est rare et localisé à l'échelle de la France, dans le Parc, il est surtout fréquent dans le Sud-Luberon et notamment dans ce secteur où il trouve des populations abondantes
- *Neslia paniculata*, la Neslie en panicule, est fréquente ici, et relativement répandue dans le Sud de la France
- *Turgenia latifolia*, la Turgenie à feuilles larges, espèce sub-méditerranéenne, relativement fréquente dans le Sud de la France
- *Roemeria hybrida*, la Roemerie hybride, messicole également rarissime de la flore française, réputée variable, fugace et en grande régression, possède une aire de répartition extrêmement réduite au Sud de la France, elle trouve ici ses plus belles stations au sein du Parc
- *Adonis annua*, l'Adonis d'Automne, est en voie d'extinction dans le Nord de la France, mais encore relativement fréquente dans le Luberon, où on le rencontre aussi bien dans les zones montueuses et les plateaux, que les vallées, il est présent ici, sans être abondant

VBM : 84\_13A

ME : F

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



- *Adonis flammea*, l'Adonis couleur de feu, peu abondant ici, mais présent cependant.
- Toutes ces espèces sont portées sur le Livre rouge régional. Notons également la présence de :
- *Papaver argemone*
  - *Papaver hybrida*
  - *Bifora radians*
  - *Legousia hybrida*
  - *Legousia speculum-veneris*
  - *Valerianella coronata*.

Ce secteur, par la rareté et la diversité de sa flore messicole, doit être considéré comme un agro-écosystème du Parc du plus grand intérêt au niveau biologique.



---

# MASSIF DU SAINT-SEPULCRE

---

**Numéro de secteur :** 84\_14 N

**Communes :** La Bastidonne, Mirabeau, Pertuis, La Tour-d'Aigues

**Superficie :** 2 205.6 hectares

**Altitude minimale :** 220 mètres

**Altitude maximale :** 590 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301589

**Noms :** La Durance

**Superficie dans la VBM :** 28 hectares

Ce secteur s'étire sur la rive droite de la Durance à partir du Pont de Mirabeau jusqu'à la colline de la Loubière au Sud-Est de Pertuis. Ce massif fermé à la circulation motorisée possède encore un caractère très sauvage à l'écart des grands flux touristiques. Peu de sentiers pédestres le sillonnent, et en dehors des périodes de chasse il reste très peu fréquenté. Au sommet, le plateau de Saint-Sépulcre qui culmine à 590 mètres porte les traces d'un ancien oppidum d'où l'on a une très belle vue panoramique : au Sud s'étale la vallée de la Durance avec au-delà les massifs des Bouches-du-Rhône, à l'Est les collines du Pays d'Aigues bordées au nord par la chaîne du Grand Luberon.

Ce massif calcaire datant de l'ère secondaire (Jurassique et Crétacé) est essentiellement rupestre (calcaire compact) et donc très accidenté dans sa partie orientale où s'élèvent les imposantes falaises de l'Escaran. Par contre dans sa partie occidentale, le massif est formé d'assises marno-calcaires et développe un modèle de croupes séparées par des talwegs parfois prononcés.

Ces reliefs se situent en proie au Sud-Est du département du Vaucluse et sont exposés par leur situation particulière à des influences méditerranéennes prononcées, propices à des activités biologiques sensiblement plus xérothermiques que celles des autres massifs vauclusiens.

Des garrigues claires à Chêne kermès et Romarin se sont installées en de vastes étendues sur les pentes orientées au Sud. Elles constituent avec les zones rupestres les secteurs biologiquement les plus intéressants où se concentrent de nombreuses espèces méditerranéennes en limite d'aire septentrionale. Les nombreux incendies depuis le début du siècle, imputables à la ligne de chemin de fer longeant le massif au sud, sont à l'origine de ces formations basses et clairsemées.

Les peuplements de Pin d'Alep sont aussi bien développés et forment par endroits de très beaux ensembles notamment au quartier de la Loubière sur Pertuis où l'on a une des plus belles futaies de Pin d'Alep du Luberon et du département du Vaucluse (fûts élancés et rectilignes).

En ce qui concerne les feuillus, de vastes taillis de Chêne vert, auxquels se mêle parfois le Chêne pubescent, se développent sur les ubacs de ce massif. Cette colline présente donc une grande diversité de milieux favorables à des activités biologiques variées.

**Les zones rupestres** exposées plein sud abritent quelques éléments remarquables de la flore. Citons deux espèces qui caractérisent des groupements méditerranéens très chauds :

- la Fougère de Pétrarque (*Asplenium petrarchae*), portée sur le Livre rouge des espèces menacées de la Région PACA
- le Sénéçon maritime (*Senecio bicolor*).

Dans les endroits plus frais et ombragés de ces falaises, on rencontre *Saxifraga continentalis*, plante portée au Livre rouge régional et qui trouve là sa seule station du Parc.

L'avifaune y est exceptionnelle par la présence :

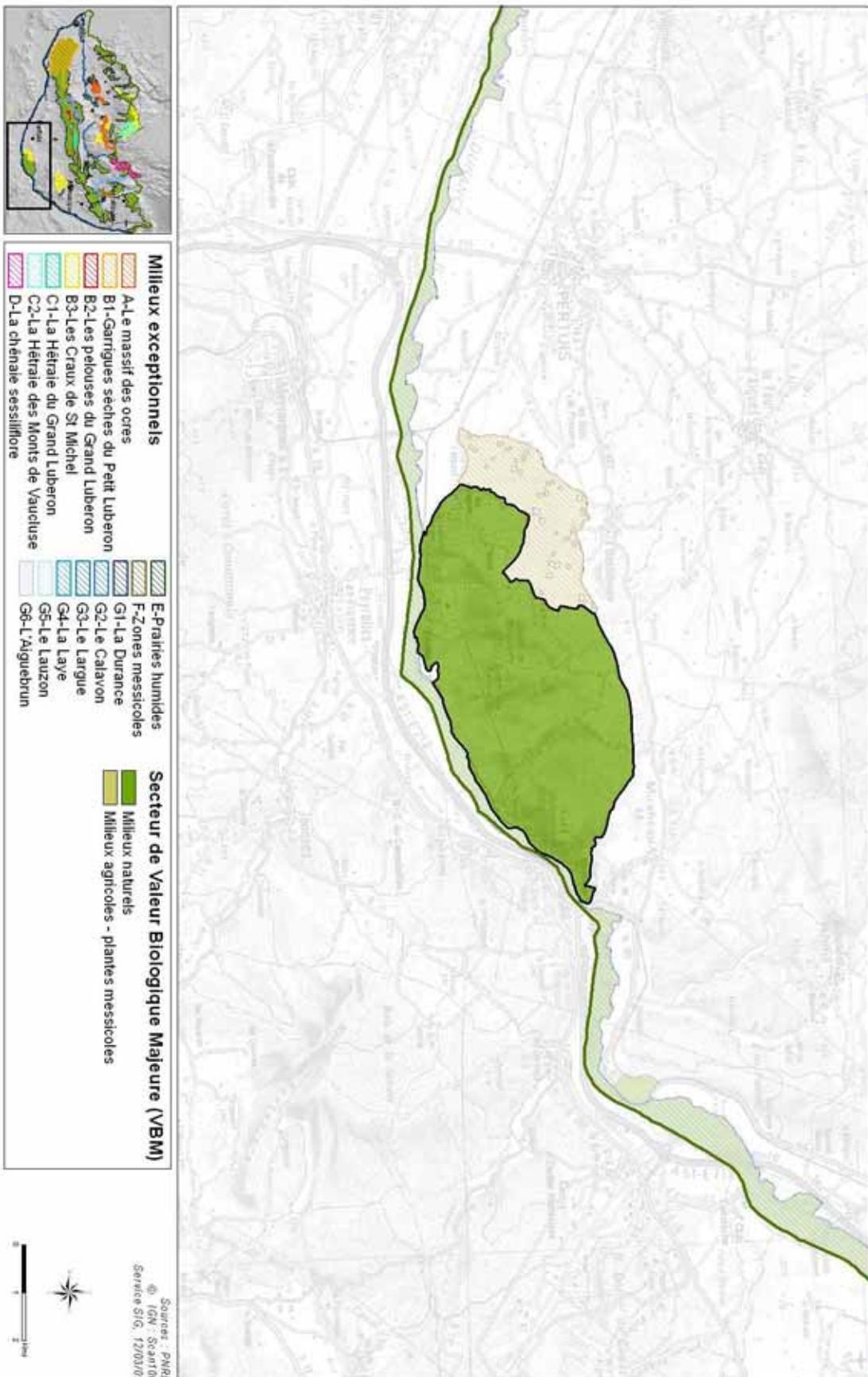
- de cinq couples de Hibou Grand-duc (*Bubo bubo*), cette espèce prestigieuse a pu se maintenir ici en forte densité car la vallée de la Durance représente un terrain de chasse privilégié où les proies (canards, poissons, ragondins, jeunes castors...) abondent toute l'année. La diversité de son régime alimentaire lui a permis de survivre malgré la disparition de ses proies favorites, les lapins de garenne.

VBM : 84\_14N

ME : F

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) niche également
- ainsi que plusieurs couples de Merle bleu (*Monticola solitarius*)
- le Merle de roche (*Monticola saxatilis*) s'arrête là lors de ses migrations et sa nidification est même probable.

On rencontre aussi :

- l'Hirondelle rupestre (*Hirundo rupestris*)
- l'Hirondelle cul-blanc (*Delichon urbica*)
- le Rouge-queue noir (*Phoenicurus ochruros*)
- le Martinet alpin (*Apus melba*)
- le Choucas des tours (*Corvus monedula*)
- le Grand Corbeau (*C. corax*)
- le Pigeon colombin (*Columba oenas*)
- le Pigeon biset (*C. livia*), dont il est encore difficile de déterminer s'il provient d'une souche sauvage ou domestique.

Il faut également signaler la tentative de nidification du Faucon pelerin (*Falco peregrinus*) qui hiverne régulièrement dans cette zone.

L'Aigle de Bonelli (*Hieraetus fasciatus*) s'y réfugiait encore il y a 5 ou 6 ans. Ses proies favorites sont le Lapin de garenne, la Perdrix rouge et les reptiles des zones de garrigues

Le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) nichait ici il y a une trentaine d'années. Inféodé aux troupeaux et à l'activité pastorale, il se nourrit essentiellement de moutons et de poissons morts. On peut très bien imaginer la réinstallation de ces deux espèces prestigieuses de l'avifaune du Luberon.

Notons encore que l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) et le Crave à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*) fréquentent régulièrement ces falaises en hiver.

Enfin, ces rochers abritent des colonies de Molosse de Cestoni (*Tadarida teniotis*), grande chauve-souris à affinités tropicales portée à l'annexe IV de la Directive Habitats de la CEE. On y trouve également *Myotis emarginatus*, autre chauve-souris mentionnée à l'annexe II de la même Directive Habitats.

**Les garrigues clairsemées** à Chêne kermes et Romarin ponctuées de chênes verts et de pins d'Alep hébergent de nombreuses espèces végétales méditerranéennes. On y trouve :

- *Ophrys lutea* (5 stations connues sur le Vaucluse seulement)
- *Ophrys provincialis*, orchidée protégée au niveau régional
- *Neotinea maculata*, autre orchidée peu fréquente dans le Vaucluse où elle reste localisée au sud du département
- *Barlia robertiana*, orchidée également très thermophile
- *Pistacia lentiscus*, le Pistachier lentisque en limite d'aire et qui trouve ici l'une de ses rares populations du Luberon
- *Euphorbia spinosa*, euphorbe ligneuse dont c'est l'une des seules stations vauclusiennes et du Parc
- *Lithodora fruticosa*, espèce fréquente ici, colonise les garrigues à romarin les plus chaudes
- *Globularia alypum*, également très thermophile
- *Dianthus balbisii*, oeillet qui trouve ici également ses seules localités du Parc et du Vaucluse
- *Astragalus stella*
- *Crucianella latifolia*
- *Melilotus sulcatus*, dont c'est la seule station du Parc
- *Medicago coronata*

Ces espèces sont toutes inscrites au Livre rouge de la région PACA.

Mais on trouve aussi comme autres xéro-thermophiles :

- de belles colonies d'*Iris lutescens* avec ses deux variétés, bleue et jaune
- *Ulex parviflorus* à la floraison hivernale
- *Fumana thymifolia* et *F. loevipes* qui poussent dans les secteurs les plus chauds du Parc
- *Poa flacidula*
- *Orchis mascula ssp olbiensis*, qui reste localisé dans les secteurs les plus chauds du Luberon
- *Narcissus assoanus*
- *Stipa bromoides*
- *Astragalus hamosus*
- *Aceras anthropophorum*, qui trouve ici une de ses rares localités du Parc

- *Gallium murale*, connu en deux stations du Parc seulement
- *Neotostema apulum*, très rare dans le Vaucluse

D'autres espèces font aussi l'intérêt de ce secteur :

- *Iberis ciliata*
- *Fritillaria involucreta*
- *Euphorbia taurinensis*
- *Ruta montana*
- *Orchis simia*

Cinq espèces jamais fréquentes, mentionnées au Livre rouge régional.

On trouve également :

- *Globularia vulgaris*, taxon-type connu dans le Vaucluse uniquement en deux localités
- et *Vicia amphicarpa*, vesce à fruits souterrains, toujours rare.

On peut y observer également d'intéressantes formes de passage entre *Helianthemum oelandicum subsp incanum* et *H. oelandicum subsp italicum* d'une part, et entre *Festuca gracilior* et *F. marginata*, d'autre part.

Sur le sommet du Saint-Sépulcre dominant des milieux ouverts d'un intérêt botanique particulier où se développent certaines espèces précieuses comme :

- *Tulipa sylvestris ssp australis*, petite tulipe jaune orangée
- *Ranunculus gramineus*, caractéristique des crêtes ventées dont elle ne s'écarte pas
- *Thapsia villosa*, thermophile méditerranéenne en limite d'aire, trouve ici ses plus belles populations du Luberon
- *Opoponax chironium*, également abondante sur ce plateau.

Ces quatre espèces sont inscrites sur le Livre rouge de la région PACA.

On y rencontre également *Achillea nobilis* et *Orchis mascula*, espèces d'observation très rare sur le Parc.

Ces zones de garrigues claires abritent en ce qui concerne l'avifaune :

- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*) dont la forte densité est due à la présence d'une réserve de chasse
- la Bartavelle (*Alectoris graeca*), espèce introduite pour la chasse
- le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*) en petites densités
- le Traquet pâtre (*Saxicola torquata*)
- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*)
- le Pipit rousseline (*Anthus campestris*)
- la Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*)
- la Fauvette passerinette (*S. cantillans*)
- la Fauvette mélanocéphale (*S. melanocephala*)
- la Fauvette à tête noire (*S. atricapilla*)
- la Fauvette orphée (*S. hortensis*).

Les zones caillouteuses constituent le domaine privilégié des reptiles. On y trouve :

- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*)
- la Coronelle girondine (*Coronella girondica*)
- le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanicus*)
- le Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- le Lézard ocellé (*L. lepida*)
- le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
- le Seps (*Chalcides chalcides*)
- l'Orvet (*Anguis fragilis*).

Parmi les mammifères, on rencontre :

- le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*), proie privilégiée des rapaces
- le Campagnol provençal (*Pitymys duodecimcostatus*).

Près de l'ancienne ferme des Quatre Tours, des zones agricoles désertées attirent encore des oiseaux plus ou moins inféodés aux habitations :

- le Verdier (*Carduelis chloris*)
- le Serin cini (*Serinus serinus*)
- le Chardonneret (*Carduelis carduelis*)
- le Rouge-queue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*)

- la Huppe (*Upupa epops*)
- le Cochevis huppé (*Galerida cristata*)
- le Hibou Petit-Duc (*Otus scops*)
- le Bruant zizi (*Emberiza cirius*)
- l'Alouette lulu (*Lullula arborea*).

**Dans les zones plus boisées, pinèdes et taillis de Chêne vert** épargnés par les incendies, les oiseaux se répartissent en fonction de leur niche écologique propre. Dans les frondaisons des grands pins, nichent des rapaces comme :

- trois couples de Circaète Jean le Blanc (*Circaetus gallicus*)
- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

et des espèces sédentaires :

- la Mésange bleue (*Parus caeruleus*)
- la Mésange charbonnière (*P. major*)
- la Mésange huppée (*P. cristatus*)
- la Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*)
- le Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*)
- le Pic vert (*Picus viridis*)
- le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
- le Geai (*Garrulus glandarius*)
- le Pinson (*Fringilla coelebs*)
- mais aussi la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) qui migre vers l'Afrique.

Dans les taillis et les formations basses des zones boisées, on peut entendre :

- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- le Rouge-gorge (*Erythacus rubecula*)
- le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)
- et le Merle (*Turdus merula*).

On peut rencontrer :

- la Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*), seul reptile arboricole de nos régions.

Parmi les mammifères, on trouve :

- le Sanglier (*Sus scrofa*)
- le Renard (*Vulpes vulpes*)
- la Belette (*Mustela nivalis*)
- le Blaireau (*Meles meles*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*).

Parmi la faune invertébrée, l'ensemble de ce secteur présente également son lot de curiosités dont certaines espèces remarquables. Citons :

- la Devineresse aux grands pieds (*Saga pedo*)
- *Cerambyx cerdo*
- *Zerynthia rumina*
- *Zerynthia polyxena*
- *Zygaena rhadamanthus*

Cinq espèces protégées au niveau national.

*Cerambyx cerdo* et *Saga pedo* sont portés respectivement en Annexes II et IV de la Directive Habitats de la C.E.E.

On trouve également :

- *Lucanus cervus* (figurant également en Annexe II de la Directive Habitats)
- *Iris oratoria*
- *Carabus auratus*
- *Chlorophorus pilosus*
- *Herophila tristis*

- *Buthus occitanus* (le Scorpion languedocien).

L'ensemble de ce massif est classé depuis le 25 avril 1990 en Arrêté préfectoral de protection de biotope pour la préservation des grands rapaces et en Zone de protection spéciale (ZPS) pour son intérêt ornithologique, au titre de la Directive Oiseaux de la CEE.

Ce secteur héberge aussi plusieurs habitats naturels cités dans la Directive Habitats de la CEE comme devant faire l'objet de Zone spéciale de conservation (ZSC) :

- pelouses sèches calcicoles et steppes : pelouses du *Xero-bromion erecti* et des *Thero-Brachypodietea*,
- forêts sclérophylles méso-méditerranéennes de Chêne vert et pinèdes méditerranéennes de Pin d'Alep,
- rochers et falaises calcaires ibéro-méditerranéennes (*Phagnalo sordidi-Asplenietum petrarchaea*).

---

# SAINT-EUCHER

---

**Numéro de secteur :** 84\_15 N  
**Commune :** Beaumont-de-Pertuis  
**Superficie :** 38.1 hectares  
**Altitude minimale :** 250 mètres  
**Altitude maximale :** 345 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301589  
**Noms :** La Durance  
**Superficie dans la VBM :** 37 hectares

Ce secteur consiste en un promontoire au sud-est de Beaumont-de-Pertuis qui se casse brusquement en une ligne de falaises de rochers haute de 80 mètres, surplombant la vallée de la Durance, avec au loin le village de Saint-Paul, dans les Bouches-du-Rhône. Cette colline, orientée au sud-est, s'allonge sur près d'un kilomètre.

Le socle géologique est composé pour l'essentiel de calcaires du Tertiaire (Miocène supérieur), mais la falaise en calcaires durs stratifiés date du Crétacé (Hauterivien supérieur). Elle est creusée d'anfractuosités, de grottes perchées et d'avens. Ces diverses cavités, exposées plein sud-est et abritées du mistral, ont très tôt attiré l'homme (on y retrouve des vestiges préhistoriques, des restes d'habitats médiévaux et une chapelle rupestre dédiée à Saint-Eucher, ermite qui s'est réfugié en ces lieux de tranquillité) et de nombreux animaux.

Cet éperon rocheux, qui s'avance comme une proue dans le cours limoneux de la Durance, à dominante humide avec des influences climatiques montagnardes, offre à l'inverse un faciès très fortement méditerranéen. Le sommet et les flancs nord sont occupés par une chênaie blanche tandis qu'une chênaie verte, thermophile à Fragon et Euphorbe characias, se développe sur les flancs sud et sud-est. Cette forêt, plus ou moins dense, concourt à l'aspect sauvage du site.

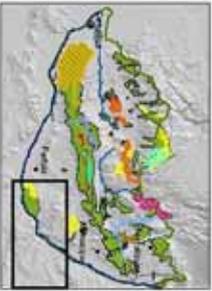
En outre, ce promontoire est intéressant car on rencontre là des espèces végétales en limite d'aire de répartition et notées sur le Livre rouge de la région PACA :

- *Euphorbia spinosa*, l'Euphorbe épineuse, espèce méditerranéenne ici en limite d'aire occidentale,
- *Plumbago europea*, plante méditerranéenne très irrégulièrement répandue.

La situation privilégiée de ce site rupestre en pleine vallée de la Durance lui confère un intérêt tout à fait remarquable et ceci particulièrement pour l'avifaune. Il comporte de nombreuses cavités, trous et grottes, la plupart inaccessibles, lieux préférentiels de nidification des colonies d'oiseaux rupestres, mais aussi d'espèces rares comme des rapaces, gravement menacés de disparition. Ainsi, cette falaise abrite 2 à 3 couples de Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*). Cette très forte densité sur un si petit espace s'explique par la proximité immédiate de la vallée de la Durance, qui représente pour l'espèce un terrain de chasse privilégié, aux ressources abondantes et disponibles toute l'année.

Ces parois hébergent bien d'autres espèces rupestres :

- le Merle bleu (*Monticola solitarius*), oiseau thermophile qui affectionne les rochers très ensoleillés et abrités du mistral
- l'Hirondelle de rocher (*Hirundo rupestris*), qui hiverne dans nos régions quand l'hiver n'est pas trop rigoureux
- le Martinet alpin (*Apus melba*) qui, par contre, part hiverner en Afrique en septembre
- l'Hirondelle cul-blanc (*Delichon urbica*)
- le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*), oiseau typiquement alpin qui vient régulièrement hiverner sur ces falaises
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Choucas des tours (*Corvus monedula*)
- le Grand Corbeau (*Corvus corax*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- la Chouette effraie (*Tyto alba*)



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênale sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones mesocoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Largue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes mesocoles

Sources : PNRL  
IGN - Scan700  
Service SIG, 12/03/07

Parmi les mammifères, on rencontre :

- le Renard (*Vulpes vulpes*)
- le Blaireau (*Meles meles*)
- la Belette (*Mustela nivalis*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*)
- et l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*).

Ce secteur est classé depuis le 25 avril 1990 en Arrêté préfectoral de protection de biotope (APB) pour la préservation des grands rapaces et en Zone de protection spéciale (ZPS) pour son intérêt ornithologique au titre de la Directive Oiseaux de la CEE.



---

# HAUTS PLATEAUX DE LA RINGUIERE - PORCHIERE

---

**Numéro de secteur :** 84-04\_16 A

**Communes :** Corbières, Bastide-des-Jourdans, Beaumont-de-Pertuis, Grambois, Pierrevert

**Superficie :** 1 408.5 hectares

**Altitude minimale :** 337 mètres

**Altitude maximale :** 541 mètres

**Type :** Agro-écosystèmes (A)

**Messicole :** oui

## Milieus exceptionnels

**Code :** F

**Nom :** Zones messicoles

**Superficie dans la VBM :** 1443 hectares

Ce secteur, à vocation essentiellement agricole, s'étend sur une zone de hauts plateaux situés dans le département du Vaucluse entre les communes de la Bastide-des-Jourdans, Grambois et Beaumont-de-Pertuis, plus particulièrement entre les fermes de la Ringuière à l'ouest et Porchière à l'est. Il se prolonge à l'est, dans les Alpes-de-Haute-Provence, sur les communes de Corbières et Pierrevert.

Ce plateau, constitué de terres froides (argiles grises) et de grès datant de l'Oligocène, s'élève doucement du nord au sud et peut dépasser 500 mètres d'altitude. Il constitue le secteur le moins thermophile du Pays d'Aigues, où le vignoble cède la place à une agriculture plus traditionnelle de moyenne montagne, apportant une note particulière dans un paysage typiquement méditerranéen.

Les champs de céréales alternent avec des cultures de légumineuses fourragères, émaillés de quelques parcelles de vignes et de friches, entrecoupés de bosquets, associations de Pin d'Alep, Chêne vert et Chêne pubescent et, dans les zones les plus chaudes, de genévriers.

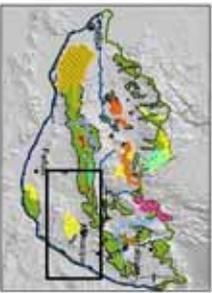
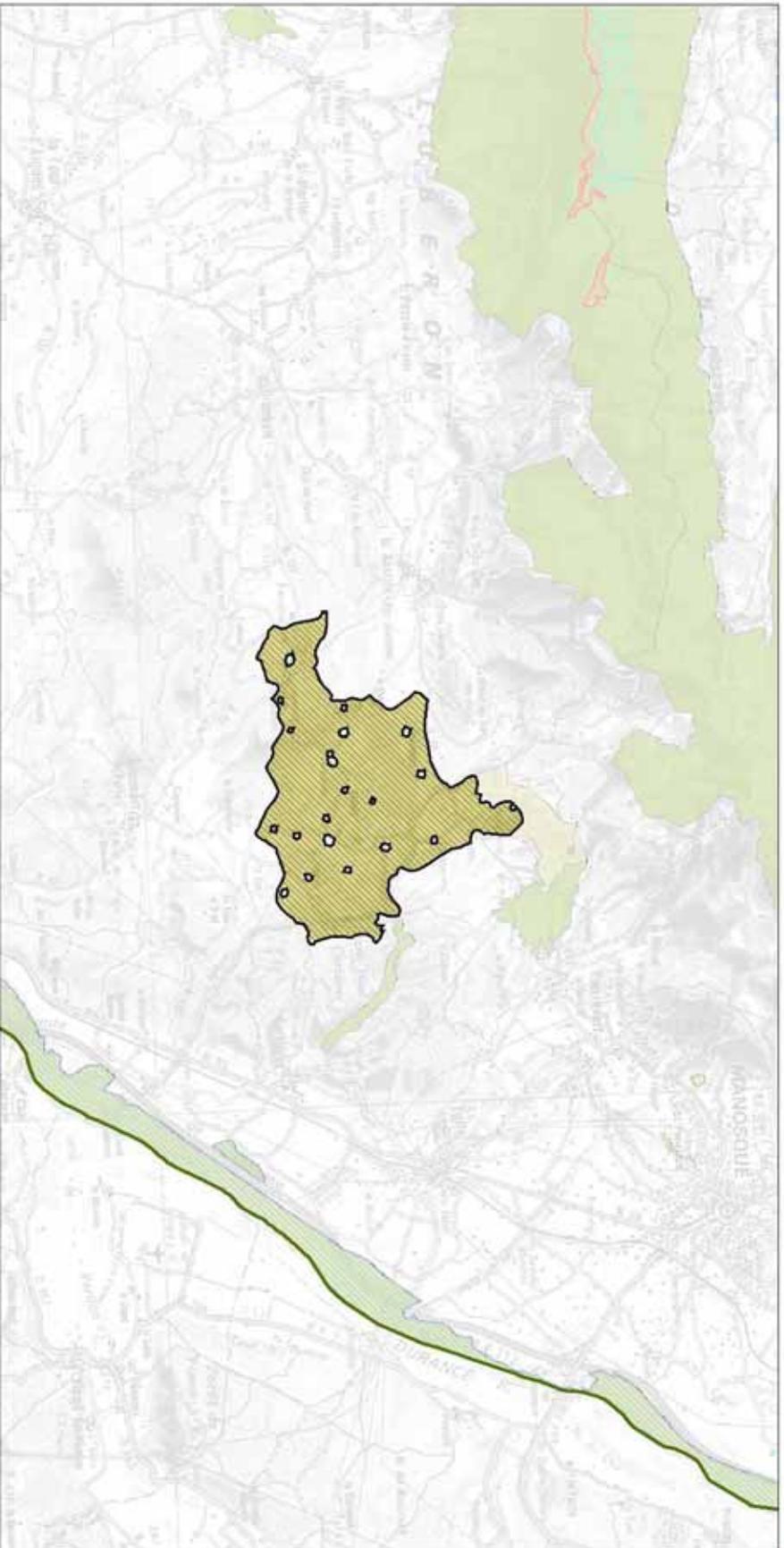
La culture extensive de type traditionnel, permet à des plantes liées exclusivement aux céréales, appelées messicoles, de survivre et se développer dans de bonnes conditions.

D'une façon générale, ces espèces se raréfient de manière alarmante, et ce à l'échelle de la France entière et avec elles disparaît une part importante de la biodiversité végétale. Ce groupe d'espèces est le plus menacé de la flore française. Ordinairement, avec l'intensification des cultures de céréales, toutes ces plantes sont maltraitées car elles sont considérées comme des mauvaises herbes, dont les techniques modernes à base d'herbicides, ont pour but de se débarrasser. Ces espèces annuelles, dont le pouvoir de germination persiste pendant plusieurs années, peuvent s'effacer et réapparaître au gré des changements de cultures, si on leur en laisse néanmoins la possibilité.

Le Luberon est connu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles et marque par cette richesse son originalité floristique.

Cette zone représente un véritable creuset conservatoire pour cette flore messicole menacée. Elle doit être considérée comme du plus grand intérêt biologique par la rareté, l'importance et la diversité des espèces qui s'y développent et entre autres par la présence de très nombreuses espèces menacées :

- *Androsace maxima*, l'Androsace des champs, plante des régions septentrionales, qui a une préférence marquée pour les régions fraîches ; dans le sud de la France, on la rencontre plutôt dans les zones de montagne où elle compense sa situation plus méridionale par l'altitude, de belles populations se développent ici
- *Camelina sativa*, la Cameline, cultivée jusqu'à la fin du XIXème siècle, pour le fourrage et l'extraction d'une huile, a régressé d'une manière alarmante, elle est bien représentée ici
- *Adonis aestivalis*, l'Adonis d'été, dont l'extinction semble inéluctable dans l'ouest de la France, reste rare à l'est et au nord ; sa préférence pour les sols calcaires et les climats chauds et secs l'a repoussé aux confins de la Provence, et il trouve encore refuge au sein du Parc régional du Luberon et notamment dans cette zone où il reste assez abondant
- *Adonis annua*, l'Adonis d'automne, est en voie d'extinction dans le nord de la France, mais encore relativement fréquent dans le Luberon, où on le rencontre aussi bien dans les zones montagneuses et les plateaux, que dans les vallées, il est courant dans ce secteur
- *Ceratocephalus falcatus*, le Cératocéphale en faux, petite plante méditerranéenne des plaines, affectionne la lisière des champs, où cessent les labours profonds, sans être menacée, elle est surtout localisée dans le sud de la France, elle est abondante ici



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-Le massif des ocre		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes mesocoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones mesocoles		
	G1-La Durançe		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Larque		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Aiguebrun		



Sources : PNR  
IGN - Sran100  
Service SIG, 12/03/07

- *Melampyrum arvensis*, le Mélampyre des champs, espèce euro-sibérienne, affectionne les zones fraîches ; autrefois commun en France, il est actuellement rare et menacé à court terme, même s'il a pu, dans une certaine mesure, s'adapter et se réfugier dans les friches et les talus, il est ici à la limite méridionale de son aire de répartition
- *Neslia paniculata*, la Neslie en panicule, est encore abondante ici et relativement répandue dans le sud de la France
- *Centaurea cyanus*, le Bleuet, espèce en forte régression dans toute la France, est le symbole des plantes messicoles en voie de disparition, il se raréfie également sur le territoire du Parc, même si de nombreuses stations subsistent, il reste notamment bien présent dans le secteur
- *Turgenia latifolia*, la Turgenie à feuille large, espèce sub-méditerranéenne, est relativement fréquente dans le Sud de la France, elle est présente ici, sans être très abondante
- *Falcaria vulgaris*, la Falcaire, espèce thermophile fugace, occasionnelle, réputée rare dans toute la France, possède une écologie diversifiée : champs de céréales, mais aussi vignes, talus, pelouses...

Notons encore la présence, en moindre densité de :

- *Bifora testiculata*, la Bifore à deux bourses, messicole rarissime de la flore française puisque portée au Livre rouge national, représentée par plusieurs populations dans le Parc, on la rencontre dans ce secteur
- *Conringia orientalis*, la Roquette d'Orient, est l'une des messicoles les plus menacées, sa faible représentation au sein du Parc est le signe d'une raréfaction avancée, elle ne pousse dans ce secteur que dans quelques stations à faibles niveaux d'individus
- *Roemeria hybrida*, messicole également rarissime de la flore française, en grande régression, cette espèce est présente ici
- *Cnicus benedictus*, le Chardon béni, messicole méditerranéenne en voie de raréfaction, se maintient ici
- *Vaccaria pyramidata*, la Saponaire des vaches, en voie de raréfaction avancée, est ici représentée par quelques stations
- *Nigella arvensis*, la Nigelle des champs, la plus rare des messicoles du Parc, après la Garidelle ; en France, les citations sont peu nombreuses et la plupart anciennes, c'est une messicole au bord de l'extinction en France, dont l'observation ici est la plus récente, elle est portée au Livre rouge national, elle a été trouvée à Châteauneuf dans la partie bas-alpine de ce secteur
- *Consolida pubescens*, le Pied d'alouette pubescent ; absent du nord de la France, rare dans le sud et sur le Parc, il trouve ici une très belle station
- *Agrostemma githago*, la Nielle des blés, qui a connu une régression spectaculaire suite au tri systématique des graines céréalières et aux désherbants sélectifs, a quasiment disparu du nord de la France, dans le sud, elle se réfugie dans les zones montagneuses
- *Bupleurum rotundifolium*, le Buplèvre à feuilles rondes, messicole devenue rare, dont la régression a été signalée partout en France, elle reste très rare également dans le Luberon, où elle se cantonne dans les parties montueuses

Toutes ces espèces sont portées au Livre rouge de la région PACA.

On rencontre ici également :

- *Papaver hybridum*, le Coquelicot hybride, messicole régulière, mais jamais abondante, et qui se raréfie
- *Consolida regalis*
- *Legousia hybrida*
- *Papaver argemone*
- *Valerianella coronata*.

Enfin, signalons la présence de *Bunium bulbocastanum*, la Noix de terre, espèce des prairies montagnardes assez commune dans le nord de la France, mais peu répandue en Provence. Elle possède quelques rares stations sur le Parc.

C'est également dans ce secteur à la lisière d'un champ de luzerne qu'a été récemment découverte une espèce nouvelle pour la France : il s'agit de *Ziziphora capitata*, petite labiée des milieux secs et des friches rocailleuses.

Ce secteur par la rareté, l'importance et la diversité de sa flore messicole, doit être considéré comme un agro-écosystème du Parc du plus grand intérêt au niveau biologique.



---

# TORRENT DE CORBIÈRES

---

**Numéro de secteur :** 04\_17 N

**Commune :** Corbières

**Superficie :** 61.6 hectares

**Altitude minimale :** 280 mètres

**Altitude maximale :** 360 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

Ce secteur s'étend en un long ravin où coule le torrent de Corbières, en eau toute l'année, ce qui est une véritable aubaine pour toute une flore et une faune qui en dépendent directement ou indirectement.

Ce secteur avait déjà été cartographié dans la charte précédente comme territoire d'étude d'une zone potentielle d'extension du Parc, mais depuis l'adhésion de la commune de Corbières au syndicat mixte du Parc la connaissance de ce secteur méritait d'être approfondi dans son contenu par des inventaires biologiques complémentaires.

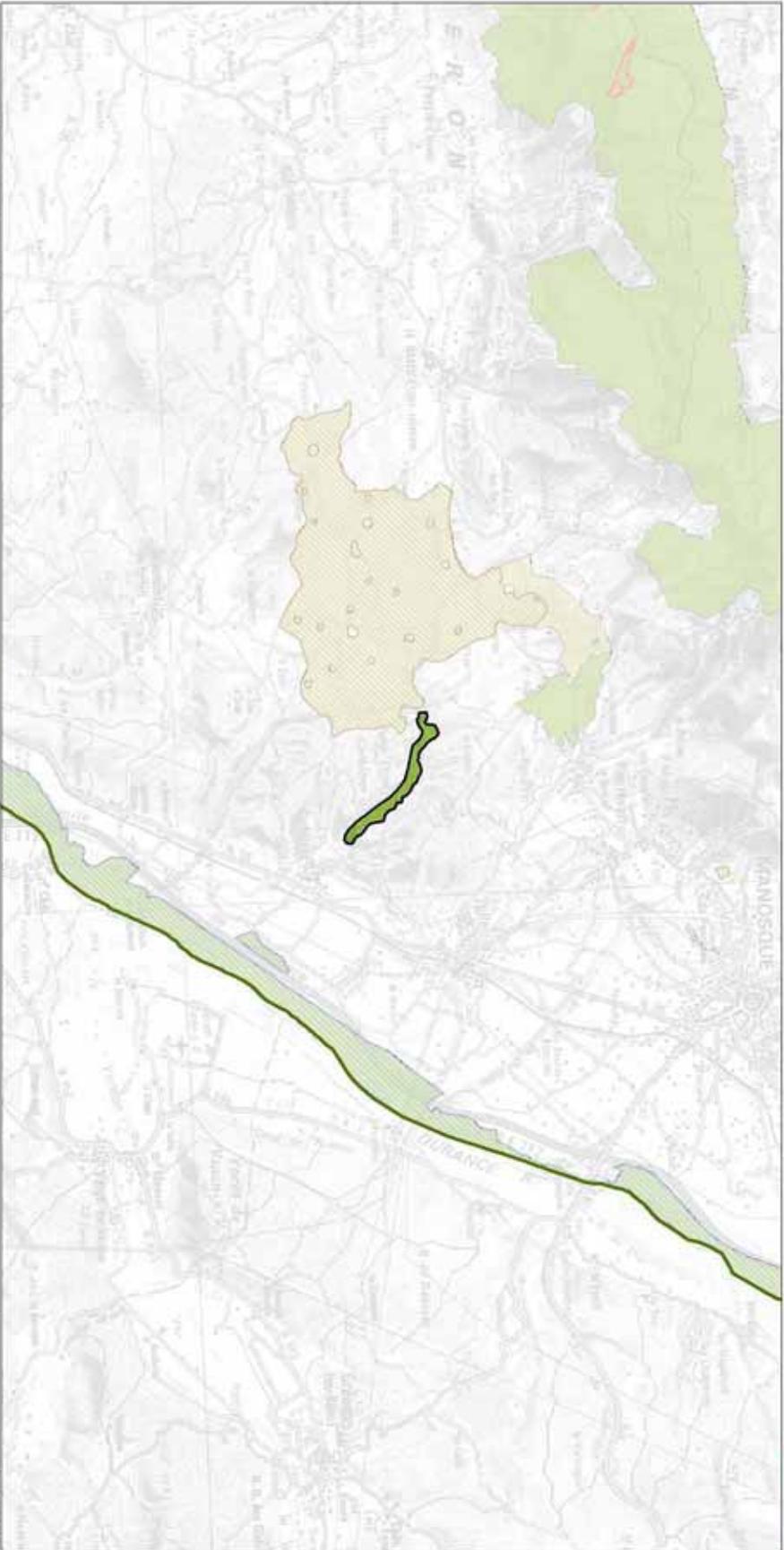
## **Intérêt floristique**

La présence d'*Epipactis palustris* portée au Livre rouge des espèces rares et menacées est bien confirmée par des niveaux de populations abondantes en amont et en aval du barrage.

En plus des espèces classiques des milieux humides signalées antérieurement (Rapport scientifique de 1997), mentionnons aussi la présence de *Silau silaus*, autre espèce du Livre rouge régional, et surtout de *Carex oederi* espèce très rare et localisée des grèves humides de la Durance qui remonte de l'aval jusqu'ici.

Les versants boisés de pinèdes de Pin d'Alep surplombant le torrent ont subi les assauts d'un grave incendie il y a peu, seule la végétation rivulaire des berges du torrent ayant été épargnée.

On trouve sur ces pentes des espèces à forte connotation méditerranéenne peu fréquentes pour le département des Alpes-de-Haute-Provence, comme *Fumana thymifolia* ou *Crucianella latifolia*.



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênale sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Largue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : PNRL  
IGN - Scan700  
Service SIG - 12/03/07

---

# LES MARNES DE LA GRANDE GARDETTE

---

**Numéro de secteur :** 04\_18 N  
**Commune :** Pierrevert  
**Superficie :** 137 hectares  
**Altitude minimale :** 330 mètres  
**Altitude maximale :** 420 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

Ce secteur en forme de triangle s'étend à l'ouest de Pierrevert, de part et d'autre de la départementale 6 sur un socle géologique constitué de marnes argileuses. Des bosquets de Chênes vert et pubescent, quelques pinèdes à Pin d'Alep émaillent quelques parcelles cultivées, à dominance de céréales et de légumineuses fourragères.

Ces marnes argileuses présentent des surfaces très érodées, ravinées par les eaux de ruissellement, d'un grand intérêt floristique. Elles accueillent des plantes rares très intéressantes :

- *Hedysarum boveanum ssp europaeum*, le Sainfoin humble, légumineuse à fleurs roses, rarissime, portée sur la liste régionale des espèces protégées, elle trouve ici ses seules localités dans tout le département des Alpes-de-Haute-Provence
- *Lithodora fruticosa*, le Grémil ligneux, espèce très méditerranéenne, inscrite au Livre rouge et qui trouve de belles populations sur les pentes les plus chaudes de ce secteur
- *Euphorbia flavicoma*
- *Linum campanulatum*
- *Anthemis tinctoria ssp tinctoria*

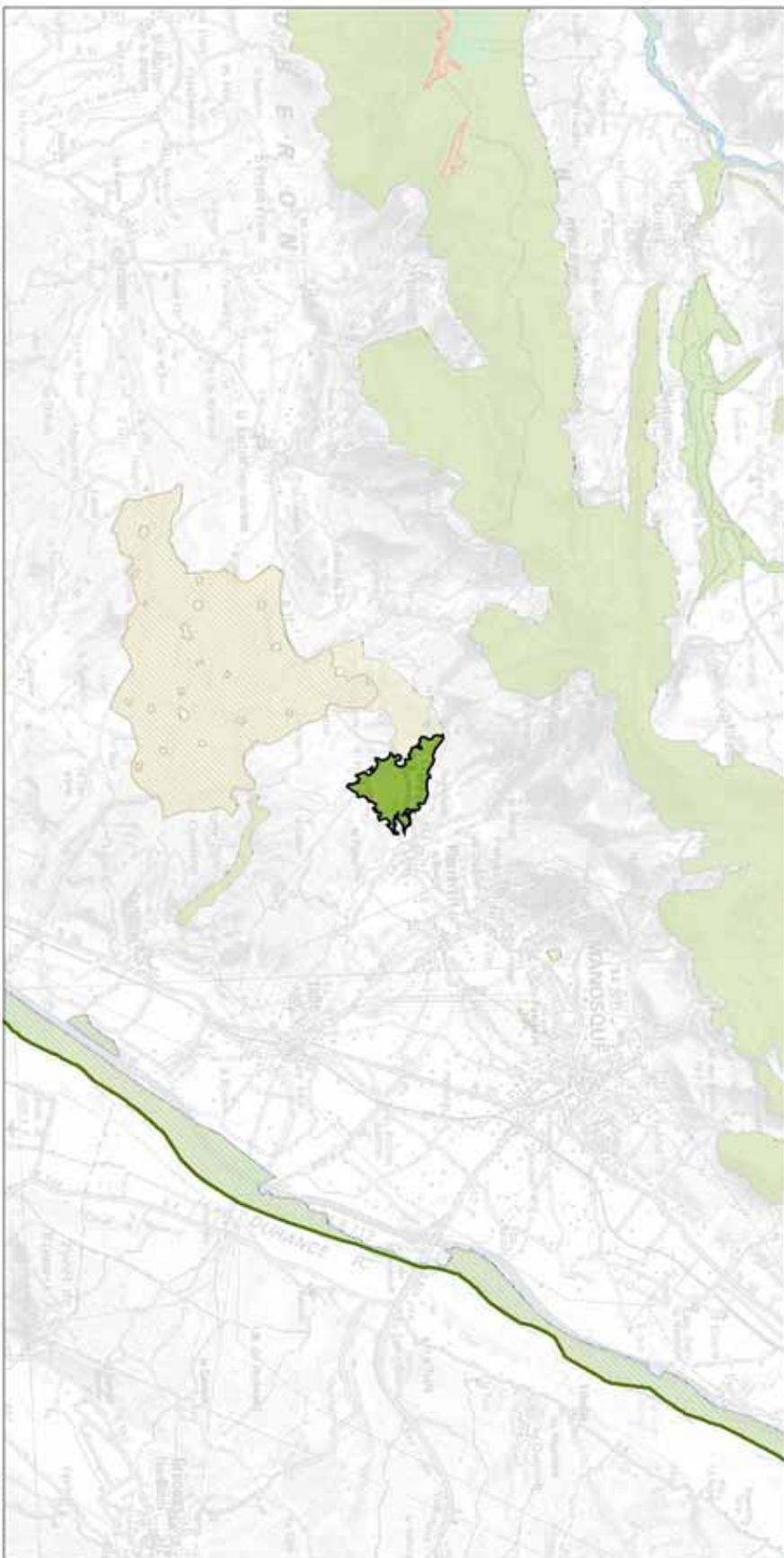
Ces espèces sont également inscrites sur le Livre rouge régional

Mais ce secteur se singularise surtout par la présence de belles populations du Gui du genévrier (*Arceuthobium oxycedri*), héli-parasite très rare, inscrit aussi sur le Livre rouge régional et qui rencontre ici l'une de ses rares stations du périmètre du Parc.

Enfin, signalons la présence de la Santoline (*Santolina chamaecyparissus*).

Les endroits les plus humides des fonds de vallons argileux, où l'eau stagne, sont colonisés par une association végétale particulière, assez rare dans le Parc où l'on trouve la Canche (*Deschampsia media*) avec des joncs, des massettes et *Centaureum tenuiflorum*, notée au Livre rouge de la rRégion PACA.

Les champs de céréales n'ont pas fait l'objet de prospections particulières et il n'est donc pas possible d'en établir la valeur. Cependant, ils peuvent s'avérer intéressants, compte-tenu de la proximité (à quelques kilomètres) d'un agro-écosystème céréalier du plus grand intérêt (Cf. secteurs 84-04 - 16 A).



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-Le massif des ocre		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durance		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Laryue		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Aiguebrun		

Sources : P.N.R.L.  
 IGN : Sran100  
 Service SIG : 17/03/07



---

# COLLINES ET COTEAUX DE LA ROYERE – SAINTE-MARGUERITE - GRANDE GARDETTE (Extension de la VBM existante n° 04 18 N)

---

**Numéro de secteur :** 04\_18 A

**Communes :** Pierrevert, La Bastide-des-Jourdans

**Superficie :** 162.4 hectares

**Altitude minimale :** 331 mètres

**Altitude maximale :** 510 mètres

**Type :** Milieux naturels et agricoles (AN)

**Messicole :** oui

Cette extension assure la continuité par souci de globalisation entre deux anciennes zones VBM voisines : un agro-écosystème remarquable à l'ouest (Châteauneuf - Pinganaud) et une zone naturelle à l'est (La Grand Gardette). L'ensemble ayant été réuni dans une même ZNIEFF de type 1 en raison d'habitats et de populations d'espèces à forte valeur patrimoniale.

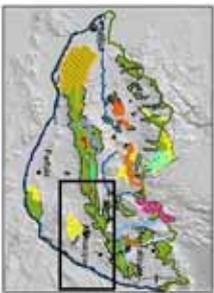
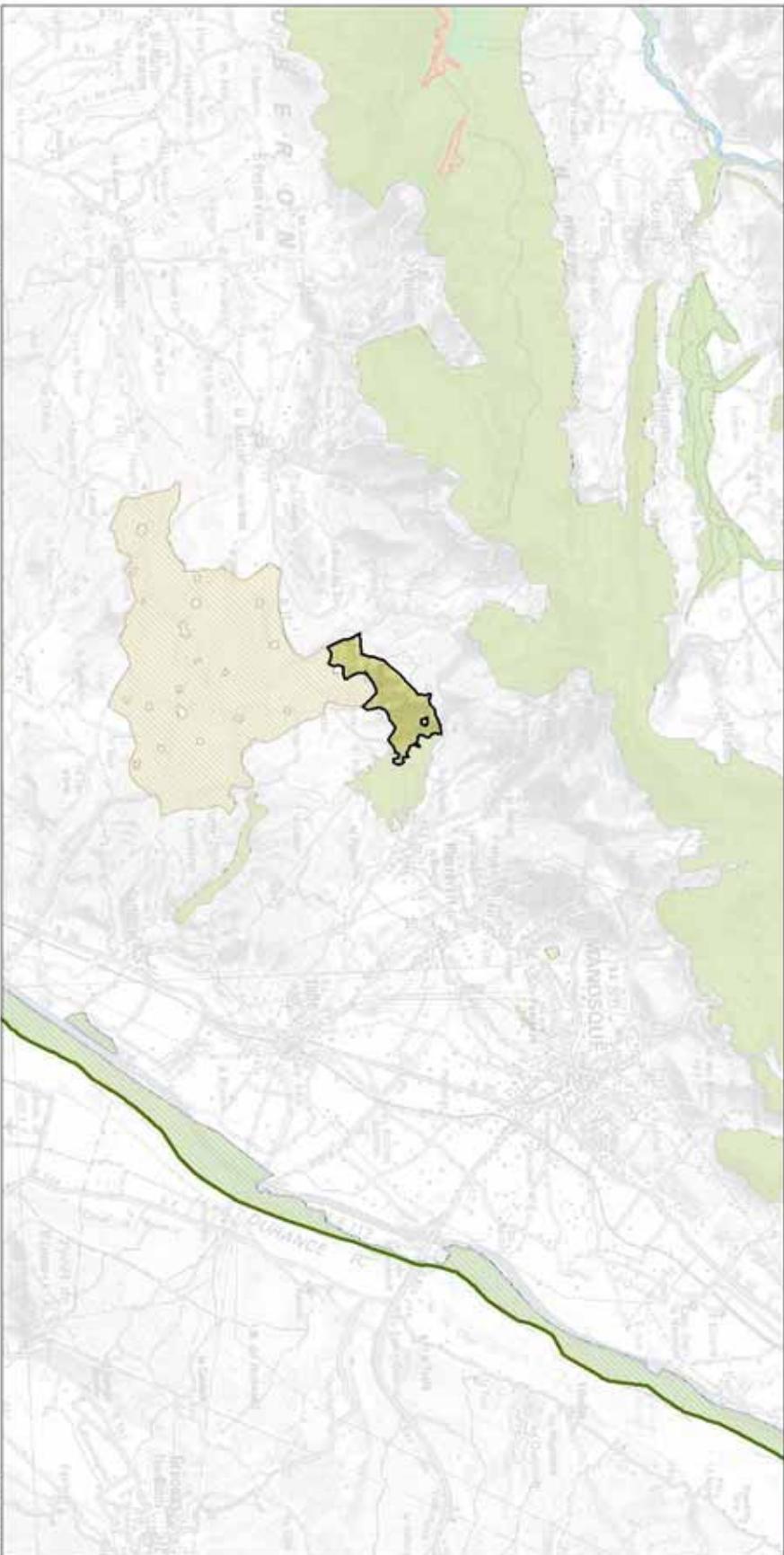
Il s'agit d'un secteur de collines présentant des pentes moyennes à localement accusées entaillées de nombreux petits thalwegs.

Principalement sédimentaire le substrat géologique du site est occupé de calcaires et marnes de l'éocène-oligocène (Tertiaire)

Le site bénéficie d'un climat de type méditerranéen atténué, et il s'inscrit dans l'étage de végétation méso-méditerranéen.

La végétation présente à la fois des zones boisées comprenant des chênaies vertes et des pinèdes à Pin d'Alep, accompagnées d'espaces ouverts ou semi-ouverts de types marneux associant pelouses sèches, garrigues et éboulis. Ces marnes argileuses présentent des surfaces très érodées, ravinées par les eaux de ruissellement, d'un grand intérêt floristique. Elles accueillent des plantes rares très intéressantes dans les parties reconnues (Grande Gardette - Pinganaud).

- *Hedysarum boveanum subsp europaeum*, le Sainfoin humble porté sur la liste régionale des espèces protégées, il trouve ici ses seules localités dans tout le département des Alpes-de-Haute-Provence
- *Lithodora fruticosa*, espèce très méditerranéenne, inscrite au Livre rouge régional des espèces rares et menacées, est bien présente dans ce secteur
- *Euphorbia flavicoma*, inscrit également au Livre rouge régional
- *Ophrys provincialis*, orchidée protégée au niveau régional
- *Serapias vomeracea*, très rare orchidée en Provence intérieure et présentant ici sa seule station des Alpes-de-Haute-Provence
- *Inula helenioides*, espèce rarissime inscrite au Livre rouge national (tome 1) et protégée au niveau national



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chenaie sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones mesocoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Larque
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes mesocoles

Sources : P.N.R.L.  
IGN : Sran100  
Service SIG : 17/03/07

---

# LA COLLINE SAINT-JACQUES

---

**Numéro de secteur :** 84\_19 N  
**Commune :** Cavaillon  
**Superficie :** 138.1 hectares  
**Altitude minimale :** 70 mètres  
**Altitude maximale :** 180 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

Ce secteur comprend les flancs de la colline Saint-Jacques à l'exclusion de toute la zone sommitale, très urbanisée. Cette colline s'élève à l'ouest de la ville de Cavaillon et ses falaises atteignent 180 mètres d'altitude avec un dénivelé rapide.

Unique relief de la plaine cavaillonnaise, elle sert de refuge aux premiers habitants préhistoriques qui devaient se protéger des violentes crues du Coulon et de la Durance. C'est ainsi qu'elle conserve en son sein, un patrimoine culturel d'une grande richesse : oppidum gaulois, traces d'occupation ligure, ruines de l'ancienne ville, escalier du XVI<sup>ème</sup> siècle permettant d'accéder à la chapelle Saint-Jacques, d'époque romane, château.

En outre, elle offre une magnifique vue panoramique sur la ville de Cavaillon et ses toits rose et ocre, sur les rochers tumultueux du Petit Luberon et sur la large plaine alluvionnaire de la Durance. Au loin, on devine les Monts de Vaucluse, le Mont Ventoux, les Alpilles.

Cette petite montagne s'est élevée en même temps que le massif du Petit Luberon lors de la surrection des Pyrénées, comme en témoigne leur analogie géologique, composés tous deux de calcaires en gros bancs datant de l'Urgonien (Crétacé), ils ont été ensuite séparés par un fossé d'effondrement. Mais cette analogie n'est pas seulement géologique, elle bénéficie aussi d'un climat méditerranéen chaud et sec et rassemble des formations végétales typiquement méditerranéennes, très proches de ce que l'on peut rencontrer sur les versants sud-ouest et le sommet du Petit Luberon : associations à Chêne vert et Pin d'Alep, dans les vallons abrités et les ubacs qui offrent aux promeneurs cavaillonnais à deux pas de leur ville, un ombrage providentiel aux heures torrides de l'été ; ailleurs, garrigues à Chêne kermès, pelouses à Brachypode rameux et Stipe penné, associées au Genévrier de Phénicie et au Romarin.

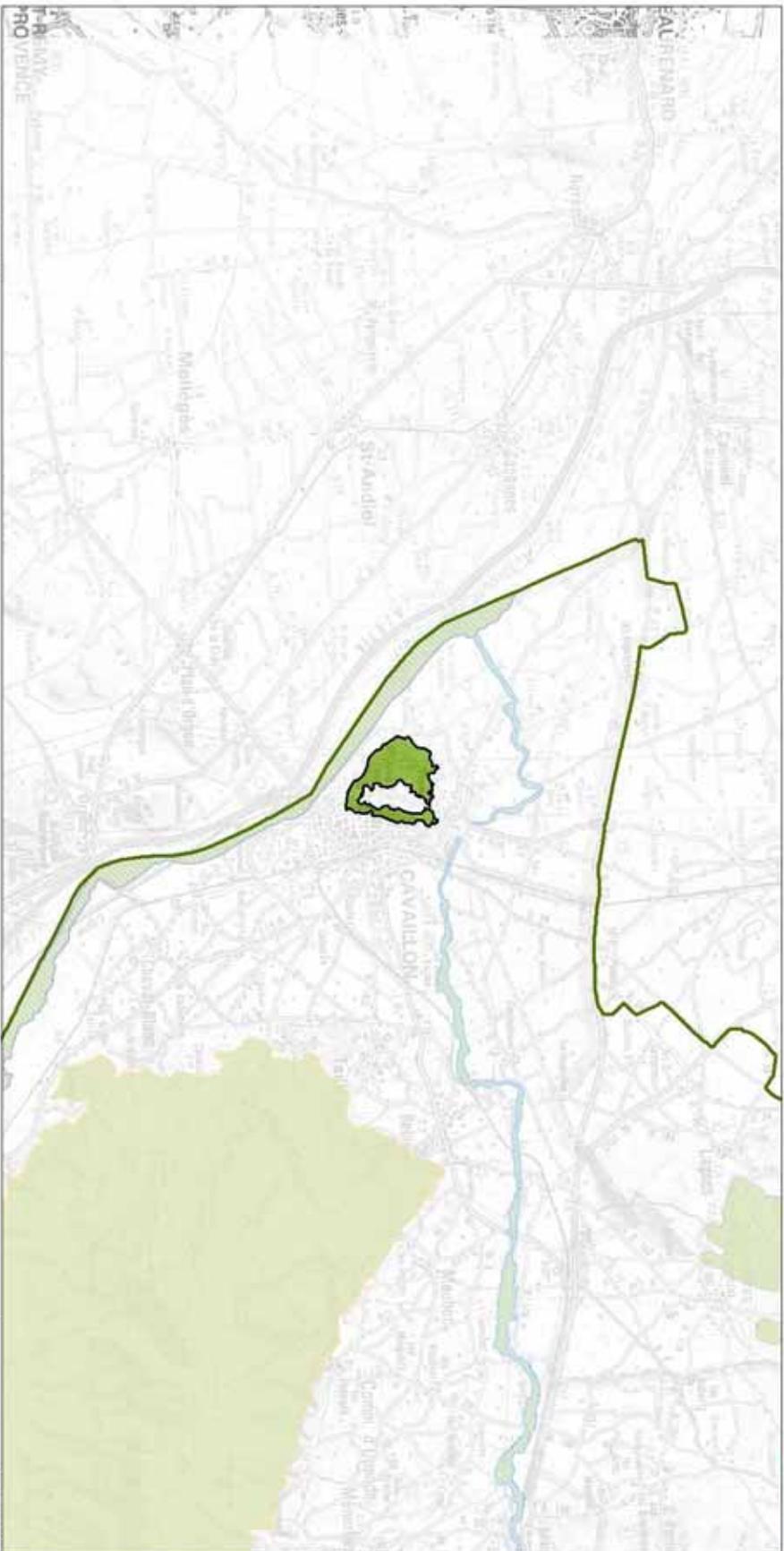
Cette petite colline présente un grand intérêt floristique car elle foisonne d'espèces rares dont certaines sont des plantes rupestres xéro-thermiques et qui trouvent ici la limite nord de leur aire de répartition.

Citons :

- *Cleistogenes serotina* (\*), graminée de répartition irrégulière dans le midi et protégée au niveau régional, est abondante sur cette colline
- *Ajuga iva* (\*), dont c'est la seule station vaclusienne
- *Camphorosma monspeliense* (\*), dont c'est la seule station du Parc
- *Paronychia capitata* (\*), dont on ne connaît que deux stations au nord de la Durance
- *Convolvulus althaeoides*, espèce littorale connue seulement en trois stations sur le Parc
- *Scabiosa stellata*, dont c'est la seule station du Parc
- *Globularia alypum* (\*)
- *Bupleurum fruticosum* (\*)
- *Lobularia maritima*, qui se maintient dans les stations les plus chaudes du département
- *Ophrys lutea* (\*) (5 stations connues sur le Vaucluse).

Sept de ces espèces sont portées au Livre rouge régional des espèces rares et menacées (\*).

Par ailleurs, cette colline accueille un arbrisseau relique à caractères primitifs : *Ephedra nebrodensis* ssp *nebrodensis*, véritable fossile vivant appartenant à la famille très ancienne des Gnétacées, intermédiaire entre les Gymnospermes et les Angiospermes et qui n'a plus évolué depuis son apparition. Cette espèce protégée au niveau régional est très rare en Provence et trouve sur ce massif quelques stations favorables.



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-Le massif des ocres		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênale sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durançon		
	G2-Le Calayon		
	G3-Le Largue		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Aiguebrun		



Sources : PNR  
IGN : Scaer00  
Service SIG, 12/03/07

De nombreuses autres plantes intéressantes y trouvent refuge 4 espèces rarement observées sur le Vaucluse :

- *Hedypnois cretica*
- *Chaenorrhinum origanifolium*
- *Crepis capillaris*
- *Velezia rigida*

mais aussi :

- *Arbutus unedo*
- *Bellis sylvestris*
- *Antirrhinum latifolium*
- *Tribulus terrestris*
- *Centranthus angustifolius*
- *Valeriana tuberosa*
- *Stipa pennata*.

En bas des pentes, signalons la présence de l'Acanthe (*Acanthus mollis*), belle plante très anciennement connue, aux grandes feuilles brillantes et découpées et aux hampes élevées de fleurs roses, cultivée dans les jardins ; elle peut parfois se naturaliser comme ici.

En ce qui concerne la faune, cette zone est surtout remarquable par la présence de la Tarente (*Tarentola mauritanica*), petit lézard aux pattes munies de crampons qui lui permettent de s'accrocher aux parois les plus lisses dans les endroits très ensoleillés. Espèce très thermophile, il trouve ici sa seule station vaclusienne du Parc.

Ce secteur dispose d'habitats naturels cités dans la Directive Habitats de la CEE comme devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation (ZSC) :

- rochers et falaises ibéro-méditerranéennes (*Phagnalo sordidi-Asplenietum petrarchae*) ;
- forêts sclérophylles méso et supra-méditerranéennes de Chêne vert et pinèdes de Pin d'Alep.



---

# LE PETIT LUBERON

---

**Numéro de secteur :** 84\_20 N

**Communes :** Bonnieux, Cavaillon, Cheval-Blanc, Lacoste, Lauris, Lourmarin, Maubec, Ménerbes, Mérindol, Oppède, Puget, Puyvert, Robion, Les Taillades

**Superficie :** 11 324.5 hectares

**Altitude minimale :** 120 mètres

**Altitude maximale :** 727 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301585

**Nom :** Massif du Luberon

**Superficie dans la VBM :** 11187 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** B1

**Nom :** Craux et pelouses du Petit Luberon

**Superficie dans la VBM :** 7657 hectares

Anticlinal encadré par deux synclinaux délimités par les vallées du Calavon, de l'Enchrême et du Largue au nord ; la vallée de la Durance au sud, le massif du Luberon est orienté est-ouest parce qu'il résulte de la phase tectonique appelée pyrénéo-provençale au cours de laquelle ont été mises en place les Pyrénées, il y a 40 millions d'années. La phase alpine beaucoup plus récente (- 8 millions d'années) a donné une deuxième jeunesse à ce relief déjà ancien.

Cette chaîne est divisée en deux massifs d'aspects géomorphologiques très différents : le Petit Luberon à l'ouest culminant à 727 mètres et le Grand Luberon à l'est (1 125 m) séparés par un drain naturel qui constitue la profonde vallée de l'Aiguebrun, appelée improprement "combe de Lourmarin" puisqu'il s'agit en réalité d'une cluse.

Ce massif forme une véritable barrière naturelle entre haute et basse Provence. Situé à mi-distance des Alpes et de la Mer Méditerranée, il constitue un obstacle biogéographique où viennent buter de nombreuses espèces qui y trouvent leur limite d'aire de répartition : espèces thermophiles en limite nord habitant les escarpements rocheux et les pelouses rocailleuses les plus chaudes ; espèces des régions froides et tempérées sur les versants et les vallons les plus frais cohabitent à peu de distance.

Sur une assise géologique essentiellement constituée de calcaires urgoniens, le Petit Luberon a développé tout un ensemble de reliefs faits de croupes et de combes profondes, de falaises, d'abrupts rocheux et d'éboulis : un paysage extrêmement austère, accidenté et sauvage dont chaque combe, chaque rocher ou falaise, détermine une spécificité de milieux avec son cortège de plantes ou d'animaux intéressants.

Dans la moitié orientale des crêtes, s'est développée une magnifique cédraie (sous-secteur 1), mais sur la partie occidentale du plateau persistent des milieux ouverts sommitaux (sous-secteur 2) sur un karst à lapiaz pourvu d'une riche végétation herbacée conférant à cet espace une vocation pastorale depuis les temps les plus anciens. Les versants orientaux de ce massif portent de vastes forêts de Chêne vert, et de Chêne blanc qui colonisent les parties les plus fraîches du versant nord (sous-secteur 3).

A mesure que l'on se déplace vers l'ouest, sous l'influence d'un mistral de plus en plus violent et d'incendies autrefois plus fréquents, la forêt cède peu à peu la place à des zones ouvertes de garrigues méditerranéennes à Romarin et Chêne kermès au sud-ouest (sous-secteur 4) et garrigues plus montagnardes à Buis et Amélanhier au nord-ouest (sous-secteur 5).

## Sous-secteur 1 : la cédraie

La magnifique cédraie du Petit Luberon occupe toute la zone des crêtes à l'est du massif sur les communes de Bonnieux, Lacoste et Ménerbes.

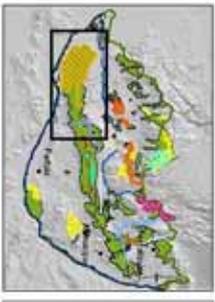
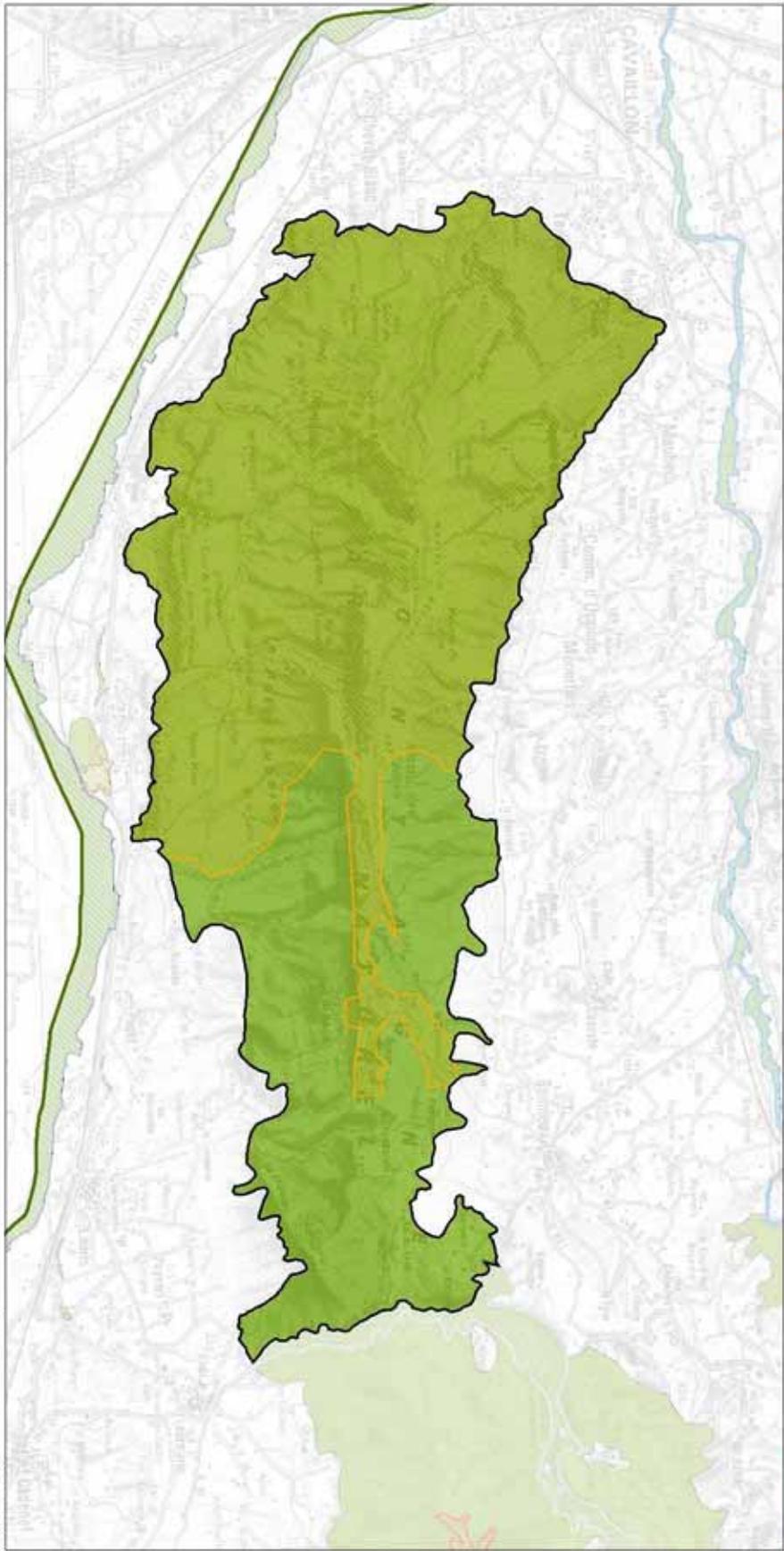
Vers 1860 quelques forestiers convaincus ont plantés sur des zones de pâture ponctuées de chênes rabougris, des cèdres (*Cedrus atlantica*), à partir de graines récoltées dans la forêt algérienne. Ces arbres,

VBM : 84\_20N

ME : B1

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênale sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones mesocoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Larque
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes mesocoles

Sources : PNRL  
IGN - Scan700  
Service SIG, 12/03/07

par leur taille imposante, leur beauté mais aussi l'impression de calme et de paix qui en émane, constituent aujourd'hui l'une des plus belles forêts du Luberon et l'une des plus visitées du point de vue touristique. Ils se sont parfaitement bien intégrés au paysage méditerranéen tout en préservant une fraîcheur de sous-bois favorable à la lutte contre les incendies et colonisent peu à peu les pentes et la partie occidentale des crêtes ayant également une grande valeur biologique (cf. pelouses sommitales sous-secteur 2). La cédraie du Petit Luberon est classée depuis 1982, peuplement reproducteur de qualité. Les pépiniéristes viennent s'y approvisionner en graines.

Ce sous-bois, sombre toute l'année, où la lumière traverse peu le feuillage des grands cèdres, ne favorise pas la présence de plantes à fleurs (phanérogames). Seul le Buis s'y développe bien et l'on rencontre dans les zones de lisière, des plantes intéressantes comme *Neottia nidus-avis*, qui aime la fraîcheur des sous-bois ou *Epilobium lanceolatum*, espèce très rare dans le Vaucluse et inscrite au Livre rouge des espèces menacées de la région PACA.

### **Champignons**

Mais surtout l'ambiance humide et fraîche de cette forêt est propice à la profusion d'une flore cryptogamique (mousses, champignons et lichens) d'un intérêt et d'une diversité exceptionnelle. La prolifération des mousses, lichens et algues sur le tronc des arbres, donne à ce sous-bois, en toute saison, un aspect très particulier pour la région. En ce qui concerne les champignons, plus de 350 espèces ont été recensées à ce jour, ce qui est particulièrement remarquable.

Notons quelques espèces printanières :

- *Clitocybe rhizophora*
- *Geopora sumneriana*
- *Geopyxis maialis*
- *Hymenogaster bulliardi*
- *Hypotarzeta insignis*
- *Inocybe pisciodora*
- *Melanogaster ambiguus*
- *Melanogaster broomeianus*
- *Morchella intermedia*
- *Neourmula pouchetii*
- *Tuber borchii*
- *Tuber maculatum*
- *Tuber nitidum*.

Quelques espèces automnales parmi les plus communes :

- *Boletopsis subsquamosa*
- *Clitocybe alexandri*
- *Clitocybe phaeophthalma*
- *Cystoderma carcharias*
- *Galerina marginata*
- *Hydnellum ferrugipes*
- *Inocybe geophylla*
- *Lepiota clypeolaria*
- *Lepiota cystophoroides*
- *Lepista inversa*
- *Lepista nuda*
- *Leucopaxillus cerealis*
- *Ramaria flaccida*
- *Ramaria ochraceovirens*
- *Thelephora caryophyllea*
- *Tricholoma tridentinum*
- *Tricholoma terreum*
- *Cystolepiota sistrata*.

Et parmi les moins communes :

- *Clavicornonea pyxidata*
- *Clitocybe tenuissima*
- *Dermoloma cuneifolium*
- *Entoloma cedretorum*
- *Geastrum melanocephalum*
- *Greletia reticulosperma*
- *Heleboma eburneum*

- *Hydrocybe fornicata*
- *Inocybe aurantiifolia*
- *Inocybe tenebrosa*
- *Inocybe xanthodisca*
- *Lentaria byssiseda*
- *Lentaria patouillardii*
- *Lepiota forquignoni*
- *Lepiota pyrochroa*
- *Lepiota saeva*
- *Macrolepiota procera var fuliginosa*
- *Marasmius buxi*
- *Melanophyllum haematospermum*
- *Mycena cyanorhiza*
- *Pulvinula archeri*
- *Pseudobaeospora pillodii*
- *Ramaria myceliosa*
- *Ramaria nigrescens*
- *Rhodocybe nitellina*
- *Ripartites odora*
- *Thelephora caryophyllea*
- *Tricholoma alboconicum*
- *Tricholoma josserandii*.

Certaines espèces trouvées dans cette cédraie ne se retrouvent plus, en dehors de celle-ci, que dans des régions très éloignées :

- *Tricholoma pessundatum*
- *Clitocybe flaccida*
- *Clitocybe vermicularis*.

Quelques espèces semblent liées absolument à la cédraie :

- *Polyporus griseus*
- *Cortinarius herculeus*
- *Geaster triplex*
- *Urnula pouchetti*
- *Pustularia insignis*.

On retrouve aussi dans cette cédraie relativement récente, des espèces rencontrées dans les cédraies naturelles de l'Atlas :

- *Cortinarius herculeus*
- *Urnula pouchetti*
- *Sepultaria sumneriana*.

En outre, il est intéressant de noter la présence d'espèces rares, voire très rares, comme :

- *Ramaria fennica*
- *Melanoleuca phocopodia*
- *Psalliota benesii*.

### **En ce qui concerne la faune,**

beaucoup d'oiseaux vivent ici et inondent de leurs chants les sous-bois ombragés. Cette cédraie ayant atteint un stade de développement et de maturité élevés, propose des sites de nidification privilégiés, au sommet des grands arbres, dans les frondaisons les plus hautes. Ainsi, un grand nombre d'oiseaux est inféodé à ce type de milieu.

Parmi les rapaces :

- un couple de Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) niche et chasse dans cette zone.

On peut rencontrer aussi :

- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*) très rare dans la cédraie mais cependant présent
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

et chez les nocturnes :

- la Chouette hulotte (*Strix aluco*) omniprésente
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*) en moindre densité.

Nichent également dans ces hautes futaies :

- le Pinson (*Fringilla coelebs*)
- le Roitelet triple bandeau (*Regulus ignicapillus*)
- le Pigeon ramier (*Columba palumbus*)
- la Tourterelle (*Streptopelia turtur*)
- le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*),

ainsi que deux mésanges qui affectionnent plus particulièrement les peuplements de résineux :

- la Mésange noire et la Mésange huppée (*Parus ater* et *P. cristatus*).

-

Les troncs et vieilles branches hébergent des espèces cavicoles qui se nourrissent exclusivement d'insectes xylophages :

- le Pic épeiche (*Dendrocopos major*)
- le Pic vert (*Picus viridis*)
- la Sittelle (*Sitta europea*)
- la Mésange bleue (*Parus caeruleus*)
- le Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*).

Le feuillage persistant des cèdres ne permet pas le développement d'une strate arbustive importante, ni par conséquent, la présence d'oiseaux typiques des fourrés et taillis. Au contraire, dans les zones écotonales, à la lisière de la forêt ou dans les clairières, vivent :

- la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
- le Pipit des arbres (*Anthus trivialis*), assez rare cependant
- le Bruant zizi (*Emberiza cia*).

Au sol, se nourrissant de larves, se font entendre trois oiseaux chanteurs, sédentaires dans nos régions :

- le Rouge-gorge (*Erithacus rubecula*)
- le Merle noir (*Turdus merula*)
- le Troglodyte (*Troglodytes troglodytes*).

Les reptiles que l'on rencontre dans ce sous-secteur sont :

- le Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- la Vipère aspic (*Vipera aspis*)
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*)
- la Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*).

La cédraie abrite parmi les mammifères :

- le Sanglier (*Sus scrofa*)
- le Lièvre commun (*Lepus capensis*)
- le Lapin (*Oryctogalus cuniculus*)
- le Loir (*Glis glis*)
- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*).

En ce qui concerne la faune invertébrée, citons la présence ici de deux papillons noctuidés remarquables :

- *Stilbia anomala*
- *Stilbia philopalus*.

## **Sous-secteur 2 : les pelouses steppiques des crêtes**

Les crêtes du Petit Luberon présentent une altitude moyenne de 600 à 700 mètres et sont occupées par un vaste plateau aride pouvant atteindre localement 500 mètres de largeur. Il est limité au sud et à l'ouest par d'imposantes falaises et s'infléchit doucement vers le nord par une série d'arêtes secondaires.

Ce plateau se caractérise géologiquement par une roche calcaire très dure de type urgonien favorisant un modelé karstique à lapiaz.

Si la moitié orientale de ce plateau est occupée aujourd'hui par une vaste cédraie (sous-secteur 1) plantée dans les années 1860, la partie s'étendant sur la moitié ouest depuis Ménerbes jusqu'à Robion auquel il faut ajouter la zone du Bastidon des Gardes-Peyrafio sur Bonnieux, est constituée de milieux ouverts : vastes landes à Buis et à Thym, ponctuées de quelques chênes verts et blancs, accompagnés d'une riche végétation herbacée conférant à cet espace une vocation pastorale depuis les temps les plus anciens.

Nulle part ailleurs, mieux que sur les sommets du Luberon, lieu de pacage ancestral des troupeaux de moutons, la végétation ne traduit l'action millénaire parfaitement conjuguée de l'homme et de la nature. Sur ces hauteurs, les conditions naturelles sont sévères et fortes : vastes paysages dégagés aux sols arides, rongés par les eaux de pluie depuis des siècles et surtout exposées aux forces déchaînées du mistral ici souvent très fort.

A ces facteurs naturels, se sont superposés depuis les temps immémoriaux, une autre contrainte : le pâturage. Le blocage de la dynamique végétale spontanée établie pendant des millénaires par la conjonction de tous ces facteurs, a créé des biotopes exceptionnels où se concentrent des espèces végétales et animales de grand intérêt. Il est bien connu que plus les données du milieu sont fortes et originales, plus les systèmes biologiques qui en résultent sont intéressants.

Le déclin du pâturage et la disparition des herbivores, maillon important dans les réseaux trophiques, entraîneraient des bouleversements fondamentaux dans cet écosystème. Il est clair et prouvé que cet écosystème amputé de l'une de ses composantes essentielles, l'herbivore, suivrait alors une dynamique qui se traduirait par l'apparition de stades à strates ligneuses différents dans leur structure biologique, et par l'atténuation des données stationnelles.

Disparaîtrait alors la plupart des espèces végétales et animales des stades ouverts et pionniers, à commencer par les espèces fragiles sensibles aux modifications du milieu. A leur place apparaîtraient des espèces banales et ubiquistes des stades forestiers.

D'une manière générale, on assisterait à une banalisation de la nature à l'échelle de l'ensemble du massif, une perte de biodiversité et une régression d'un certain niveau d'équilibre à l'échelle du Luberon.

Au vu de ce constat, il ressort que le maintien de ce biotope nécessite de confirmer le caractère anthropique comme étant le meilleur mode de gestion d'entretien et de conservation de la qualité biologique de ces milieux.

Pour assurer la pérennité de ces milieux, des modes de gestion conservatoires sont actuellement mis en place sous forme de contrats agri-environnementaux signés avec les bergers.

Ces milieux ouverts sont d'un intérêt incomparable : ils constituent des espaces où l'écosystème a trouvé un niveau d'équilibre original et où se concentrent des espèces végétales et animales méditerranéo-montagnardes dont certaines rarissimes. En outre, un nombre et une densité exceptionnels d'insectes pollinisateurs et prédateurs se réfugient ici.

Il convient d'évoquer également la beauté de ces sites spectaculaires qui fascinent le promeneur, par la vue panoramique qu'ils offrent. Le regard, de là-haut plonge vers le sud, sur la vallée de la Durance puis s'étend jusqu'à la montagne Sainte-Victoire et devine la mer, par beau temps. Vers le nord, c'est la vallée du Calavon, les Monts de Vaucluse et encore plus loin le Mont Ventoux.

L'utilité de ces milieux ouverts comme pare-feu indispensable à la protection des versants boisés n'est plus à démontrer également.

Les pelouses des crêtes du Petit Luberon constituent des associations végétales très typées citées dans la Directive Habitats de la CEE comme étant un type d'habitat naturel dont la conservation nécessite la désignation de Zones spéciales de conservation (landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt de Villars, pelouses du *Xérobromion*, du *Théro-brachypodion* et du *Carici-crepidetum suffrenianae*).

#### **Au niveau de la flore,**

citons une espèce spécifique de ces crêtes ventées : le Genêt de Villars (*Genista pulchella*), espèce menacée inscrite au Livre rouge de la région PACA. Ce petit genêt qui ne s'écarte guère des secteurs les plus ventés représente le type accompli de l'adaptation au milieu avec ses racines fortement lignifiées et profondément ancrées dans le sol, ses touffes serrées au port ramassé, plaquées au sol. C'est un genêt rare car très dispersé dans le Sud de la France entre les Corbières et les Alpes du Sud, sur quelques sommets méditerranéens. Il a donné son nom à une association végétale typique des sommets très ventés méditerranéo-montagnards : le *Genistetum villarsii*.

On trouve sur les crêtes du Petit Luberon, des espèces végétales extrêmement rares et intéressantes, notons en outre :

des espèces jouissant d'une protection nationale :

- *Gagea saxatilis*
- *Gagea pratensis*
- *Ophrys bertolonii* ssp *drumana*
- *Jurinea humilis* (anciennement citée dans les années 1960 mais plus revu depuis).

des espèces protégées au niveau régional comme :

- *Ephedra distachya*
- *Ephedra nebrodensis*, qui trouve ici sans doute ses plus belles populations provençales (près de 90 stations recensées).

des espèces rares ou intéressantes inscrites au Livre rouge de la région PACA et dont la rareté est liée à la marginalité écologique de ces pelouses à aire très disjointe :

- *Arenaria aggregata*
- *Ranunculus gramineus*
- *Tulipa sylvestris* ssp *australis*
- *Scorzonera austriaca*
- *Crepis suffreniana*
- *Carex liparocarpos*
- *Plantago argentea*
- *Allium flavum*
- *Euphorbia flavicoma*
- *Minuartia capillacea* (espèce orophile)
- *Serratula nudicaulis*.

d'autres espèces du Livre rouge de la région PACA :

- *Ononis reclinata*
- *Achillea tomentosa*
- *Euphorbia sulcata*
- *Orchis simia*
- *Telephium imperati*
- *Euphorbia taurinensis*
- *Mercurialis huetti*
- *Silene conica*.

d'autres espèces végétales tout simplement intéressantes comme :

- *Crocus versicolor*
- *Valeriana tuberosa*
- *Anthyllis montana*
- *Iberis saxatilis*
- *Armeria bupleuroïdes*
- *Carduncellus monspeliensis*
- *Orchis ustulata*
- *Ornithogalum tenuifolium*
- *Parentucelia latifolia*
- *Potentilla cinerea*
- *Potentilla hirta*
- *Tragopogon crocifolius*
- *Trigonella gladiata*
- *Filipendula vulgaris*
- *Xeranthemum inapertum*
- *Veronica austriaca* subsp *vahlilii*
- *Inula montana*
- *Asphodelus cerasifer*
- *Aira elegantissima*
- *Iris lutescens*
- *Rosa pimpinellifolia*
- *Stipa pennata*.

Le Stipe penné (*Stipa pennata*), graminée d'origine sarmatique, caractérise par son abondance les crêtes du Petit Luberon les plus exposées au mistral et lui confère au moment de l'épiaison un aspect d'une grande beauté.

### Au niveau entomologique,

ces milieux constituent une réserve d'une densité et d'une rareté exceptionnelles, notamment par la présence de tout un cortège d'espèces steppiques, rares en pleine région méditerranéenne :

- *Polysarcus denticauda*
- *Stenobothrus lineatus*, orthoptères des prairies alpines côtoient dans les zones à lapiaz :
- *Arcyptera microptera*, véritable endémique provençal des pelouses de moyenne altitude.

N'oublions pas *Euchorthippus chopardi* décrit pour la première fois sur le Petit Luberon où se rencontrent donc les paratypes, et connu uniquement des départements du Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Alpes-de-Haute-Provence et Pyrénées orientales.

On rencontre aussi, encore bien représentée dans le Luberon, *Saga pedo*, la Devineresse aux grands pieds, grande sauterelle prédatrice pouvant atteindre 12 cm. Il semble que cette espèce soit en voie de régression ailleurs dans les départements méditerranéens où elle vit. Cette espèce est protégée au niveau national et est portée sur l'Annexe IV de la Directive Habitats de la CEE.

Parmi les papillons de jour les plus intéressants, on note :

- *Erebia epistygne* qui est l'élément dominant d'une biocénose steppique méditerranéenne décrite en 1957 par L. BIGOT sous le nom de "biocénose à *Erebia epistygne*" avec un cortège *Glaucopsyche melanops*, *Coenonympha pamphilus*, etc. ;
- *Brenthis hecate*, qui marque également une biocénose, étroitement localisée dans un faciès de pelouse à *Filipendula vulgaris*, avec un cortège à *Issoria lathonia*, *Melanargia occitanica*, etc.

Parmi les papillons de nuit dignes d'être mentionnés par leur rareté ou leur localisation, citons : *Acrocercops cocciferellum*, *Cacochroa permixtella*, *Pterolonche albescens*, *Tecmerium rosmarinellum*, *Mirificarma ulcinella*, *Rhigognostis hufnagelii*, *Eupithecia rosmarinata*.

Parmi les coléoptères, *Pseudoophonus calceatus* a été observé ici pour la première fois en Provence.

Ainsi ces milieux ouverts qui comptent trois à quatre fois plus d'espèces d'insectes, et d'autant plus abondantes, que les forêts de feuillus et dix à douze fois plus que celles de conifères, constituent un précieux réservoir d'insectes.

### En ce qui concerne la faune vertébrée,

beaucoup d'oiseaux fréquentent ces zones ouvertes. Certains nichent et vivent toute l'année et sont sédentaires :

- l'Alouette lulu (*Lulula arborea*)
- l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*)
- le Traquet pâtre (*Saxicola torquata*)
- le Bruant fou (*Emberiza cia*)
- la Linotte (*Carduelis cannabina*)
- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*)
- la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
- la Fauvette mélanocéphale (*S. melanocephala*).

Certains nichent ici mais partent hiverner plus au sud :

- le Pipit rousseline (*Anthus campestris*)
- le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*)
- le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)
- l'Engoulevent (*Caprimulgus europaeus*)
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*)
- la Fauvette orphée (*S. hortensis*).

Certains nichent dans d'autres biotopes comme dans les zones de falaises ou dans les bois, mais ont leurs territoires de chasse sur les pelouses des crêtes ou sont en partie inféodés à ces milieux :

- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*)
- le très rare Aigle de Bonelli (*Hieraaetus fasciatus*)
- le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*).

Citons encore parmi les rapaces diurnes :

- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)

et parmi les nocturnes :

- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*)

Il faut noter également quelques espèces rencontrées seulement en hiver :

- le Merle à plastron (*Turdus torquatus*)
- le Busard cendré (*Circus pygargus*)
- le Busard Saint-Martin (*Circus cyaneus*)
- l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*)
- l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*).

Les reptiles bien sûr sont particulièrement présents dans ces zones arides, caillouteuses et très ensoleillées :

- le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
- le Psammodrome d'Edwards (*Psammodroma hispanica*)
- le Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- le Seps (*Chalcides chalcides*)
- le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*)
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*)
- la Coronelle girondine (*Coronella girondica*) et
- la Vipère aspic (*Vipera aspis*) qui peut atteindre ici de belles densités.
- 

Les mammifères rencontrés sont :

- le Lièvre commun (*Lepus capensis*)
- le Campagnol provençal (*Pitymys duodecimcostatus*)
- le Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*)
- la Musaraigne des jardins (*Crocidura suaveolens*)
- la Musaraigne musette (*Crocidura russula*).

En conclusion, l'intérêt des pelouses arbustives des crêtes du Petit Luberon est grand : zone de repli pour toute une série d'espèces végétales et animales d'intérêt régional, national, voire international, relais important pour des peuplements animaux et végétaux steppicoles analogues en Provence, conditions écologiques spécifiques, structure et niveau d'équilibre de l'écosystème à la fois simple et complexe, réservoir génétique, nombre et densité d'insectes, etc.

### **Sous-secteur 3 : les versants boisés**

Ce sous-secteur s'étend dans la partie orientale du massif entre la Combe de Lourmarin à l'est et à l'ouest, le vallon du Beusset au nord et le vallon de Dégouteau au sud.

Moins exposée au mistral que la partie occidentale du Petit Luberon et également davantage soumise aux précipitations venant de l'est, cette zone constitue la partie la plus forestière du Petit Luberon avec de vastes forêts de Chêne vert et Chêne blanc qui colonisent les parties les plus fraîches du versant nord.

Les calcaires blancs en gros bancs datant de l'Urgonien et de l'Hauterivien sont entaillés de combes profondes parfois étroites, parfois plus évasées.

L'orientation est-ouest de certains vallons (vallons de Cavède, de Cheval-Mort) sur le versant nord, détermine des zones très particulières et originales, favorables aux espèces à affinités montagnardes et medio-européennes.

#### **Intérêt floristique**

Ce secteur présente ainsi une qualité exceptionnelle par la végétation que peuvent y offrir des contrastes saisissants : la Corroyère (*Rhus coriaria*), l'Arbousier (*Arbutus unedo*), la Thapsie velue (*Thapsia villosa*), le Buplèvre ligneux (*Bupleurum fruticosum*), le Cynosore élégant (*Cynosurus elegans*)... espèces typiquement méditerranéennes ne sont pas très éloignées du Lys martagon (*Lilium martagon*), du Houx (*Ilex aquifolium*), de la Luzule des bois (*Luzula silvaticum*), de la Néottie nid-d'oiseau (*Neottia nidus-avis*), espèces franchement montagnardes.

Les forêts de ce secteur offrent quelques belles stations favorables à la Fraxinelle (*Dictamnus albus*) espèce rarissime protégée au niveau régional et qui ne pousse qu'en quelques lieux dispersés du sud et de

l'est de la France. Cette espèce avec ses longues grappes de fleurs roses veinées de violet, couvertes de poils glanduleux, à forte et pénétrante odeur de citron, est sans nul doute la plante la plus belle, élégante et parfumée du Luberon.

On y trouve encore très localisé, le beau Lys martagon (*Lilium martagon*), espèce montagnarde inscrite sur le Livre rouge de la région PACA également protégée, mais par un arrêté préfectoral à l'échelle départementale.

Certains vallons du versant nord hébergent le très rare *Sorbus confusa*, sorbier hybride entre le Sorbier torminal (*Sorbus torminalis*) et l'Alisier blanc (*Sorbus aria*).

On peut remarquer également dans ces forêts :

- le Mélampyre en crête (*Melampyrum cristatum* \*), espèce d'observation très rare
- *Carex distachya*, rarissime en Luberon car en limite d'aire septentrionale
- l'Arbousier (*Arbutus unedo* \*), cette espèce des maquis siliceux méditerranéens se rencontre souvent en sujets isolés sur les versants boisés de la Combe de Lourmarin. Témoins sans doute d'une plus grande extension de l'espèce, ces sujets installés sur terrain calcaire dans le Luberon, constituent des écotypes présentant une grande valeur génétique
- la Colchique de Naples (*Colchicum neapolitanum* \*).

Sur quelques vieux taillis déperissants, on trouve le Tramète nid-d'abeille (*Opoxona nitida*), champignon eurafricain, parasite du bois mort des chênes, qu'il est peu courant de rencontrer.

Sur les zones les plus dénudées et les lisières de la forêt, on retrouve des espèces thermophiles plus proches de la dynamique végétale des milieux ouverts :

- *Ophrys bertolonii ssp drumana* \*, protégée au niveau national
- *Coronilla valentina ssp glauca* \*
- *Matthiola fruticulosa* \*
- *Tulipa sylvestris ssp australis* \*
- *Barlia robertiana* \*
- *Onobrychis caput-gallii* \*
- *Narcissus assoanus*
- *Stipa bromoides* \*.

Une très belle forêt de Chêne pubescent localement en phase d'évolution de taillis vers la futaie, s'est installée sur le versant nord notamment dans le fond du vallon du Cheval-Mort, à son ubac et quelques vallons adjacents, à l'abri de laquelle se développe toute une flore forestière originale d'origine montagnarde, d'une richesse exceptionnelle puisque inconnue ailleurs sur le Petit Luberon.

Il faut se rendre dans la hêtraie du Grand Luberon et ses zones périphériques pour retrouver ces mêmes espèces. On peut y découvrir des espèces franchement hygro-sciaphiles comme :

- *Luzula silvatica*
- *Symphytum tuberosum* \*
- *Primula vulgaris*
- *Lathyrus vernus*
- *Anthriscus silvestris*.

ou des espèces mésophiles comme :

- *Lathyrus niger*
- *Ilex aquifolium*
- *Centaurea triumfetti* \*
- *Campanula persicaefolia*
- *Carex divulsa*
- *Rumex acetosa*
- *Lathyrus pratensis*
- *Hypericum montanum*
- *Euphorbia dulcis*
- *Calamintha sylvatica*
- *Asparagus tenuifolius* \*
- *Mycelis muralis*
- *Berberis vulgaris* \*
- *Verbascum nigrum* \*
- *Hypericum hyssopifolium*
- *Briza media*

- *Sorbus torminalis*
- *Cornus mas*
- *Cotoneaster nebrodensis*
- *Laserpitium siler*
- *Narcissus poeticus*
- *Arabis pauciflora*
- *Cephalanthera damasonium*
- *Corylus avellana*
- *Luzula forsteri*
- *Melica uniflora*
- *Geranium sanguineum*.

Ce sous-secteur offre quelques beaux escarpements rocheux et éboulis qui accueillent de nombreuses espèces intéressantes, parmi celles-ci citons :

- le très rare Narcisse à bouquet (*Narcissus dubius* \*), seule station connue du Parc
- *Cynosorus elegans* \*, espèce méridionale en limite d'aire de répartition nord dans le Luberon
- *Daphne alpina* \*
- *Hesperis laciniata* \*
- *Telephium imperati* \*.

Mentionnons aussi comme autres espèces intéressantes :

- *Rhamnus alpina*
- *Arabis verna*
- *Biscutella cichoriifolia*
- *Rumex scutatus*, dans les éboulis ombragés.

et dans les plus ensoleillés des espèces très thermophiles comme :

- *Crucianella latifolia* \*
- *Galium verticillatum*
- *Valantia muralis*
- *Chaenorhinum rubrifolium* \*.

Les balmes les plus chaudes recèlent la curieuse et très méridionale Ortie à boules (*Urtica pilulifera* \*).

Quelques très sporadiques lambeaux de pelouses des crêtes évoquent encore la flore des crêtes du Petit Luberon avec :

- le Genêt de Villars (*Genista pulchella* \*)
- *Euphorbia flavicoma* \*
- *Scorzonera austriaca* \*

On y rencontre aussi la rare *Thapsia villosa* \*, belle ombellifère en limite d'aire septentrionale dans le Luberon.

Dans certains vallons bien encaissés aux conditions climatiques contrastées, se côtoient des espèces eurafricaines comme :

- *Myrrhoides nodosa* \*, (espèce protégée au niveau régional) portée sur le Livre rouge national qui trouve pratiquement ses seules stations françaises dans le Petit Luberon ;
- *Poa flaccidula* \*,

avec des espèces d'origine tempérée comme :

- *Carex depauperata* \* (protégée au niveau régional)
- *Aquilegia vulgaris*, cette espèce trouve près de la source du Dégouteau, sa seule station du Petit Luberon.

Ce sous-secteur boisé dispose de plusieurs habitats cités dans la Directive Habitats de la CEE comme devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation (ZSC) :

- forêts sclérophylles méso et supra-méditerranéennes de Chêne vert
- parcours de graminées du *Xérobromion* et *Thero-Brachypodietea*
- matorrals et brousses sclérophylles à genévriers.
- rochers et falaises calcaires ibéro-méditerranéennes (*Phagnalo sordidi-Asplenietum petrarchaea*)

#### **Au niveau de la faune invertébrée,**

d'après C. FAVET et L. BIGOT, un indice d'intérêt calculé à partir des 30 espèces les plus rares rencontrées dans les divers biotopes de ce sous-secteur, place les vallons nord du massif en meilleure position sur le plan écologique. Ils maintiennent un maximum de faune à cause des facteurs naturels favorables qui s'y manifestent ; abris, humidité, température, viennent ensuite par ordre d'intérêt décroissant les forêts de Chêne vert et les forêts de Chêne pubescent.

Quant aux papillons remarquables, citons ici une noctuelle : *Actebia praecox*.

### Sur le plan de la faune vertébrée,

ces zones boisées avec de grands arbres qui maintiennent une ambiance fraîche et ombragée, accueillent :

- la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
- le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- le Merle noir (*Turdus merula*)
- le Pigeon ramier (*Colomba palumbus*)
- la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)
- le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*) préfère les secteurs forestiers plus secs.

On rencontre aussi des oiseaux plus ubiquistes comme :

- le Rouge-gorge (*Erithacus rubecula*) et
- le Pinson (*Fringilla coelebs*).

L'hiver, on peut y voir :

- la Bécasse (*Scolopax rusticola*)
- la Mésange huppée (*Parus cristatus*)
- le Troglodyte (*Troglodytes troglodytes*)
- le Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*).

et parmi les rapaces :

- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*) habite les pinèdes et les bois de feuillus.

Dans les vallons rocheux du versant sud niche un couple de Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), espèce très menacée.

Parmi les mammifères, on rencontre :

- le Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*)
- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*)
- le Blaireau (*Meles meles*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- la Belette (*Mustela nivalis*)

Ces milieux à couvert végétal dense, hébergent également le Sanglier (*Sus scrofa*).

Le Chevreuil (*Capreolus capreolus*) colonise tous ces milieux à couvert forestier avec une dynamique surprenante, grâce à une expansion naturelle, favorisée cependant par des introductions par les chasseurs.

Certaines zones rocheuses à anfractuosités, abritent le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*), espèce de chauve-souris portée à l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE.

Parmi les reptiles :

- la Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*), la seule couleuvre arborescente qui grimpe fréquemment sur les arbres pour s'exposer au soleil, vit dans ces milieux arborés ; elle constitue l'une des principales proies du Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) qui niche dans les frondaisons des arbres les plus inaccessibles ;
- l'Orvet (*Anguis fragilis*) lézard totalement dépourvu de pattes qui se déplace en glissant comme un serpent, affectionne les fonds de vallons plus humides ;
- le Lézard vert (*Lacerta viridis*) préfère les clairières plus ensoleillées.

Au nord-est de ce sous-secteur, essentiellement boisé, il convient de mentionner une zone ouverte non forestière dans le vallon du Gest et sur le plateau connexe de Saint-Pons, constituée d'anciens champs abandonnés depuis maintenant une vingtaine d'années et sur lesquels se sont installées aujourd'hui des pelouses naturelles d'un intérêt certain. Ces pelouses riches en insectes, sont régulièrement visitées par

d'importantes colonies de guêpiers (*Merops apiaster*), mais aussi par le Hibou Petit-Duc (*Otus scops*), le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) et le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*).

#### **Sous-secteur 4 : sud-ouest (adret occidental)**

Ce sous-secteur s'étend sur l'adret occidental du massif depuis le vallon du Dégouteau (à l'est) jusqu'aux surplombs rocheux de Baude à l'ouest au-dessus du village de Robion, entre la plaine de la Durance au sud et le vaste plateau sommital des crêtes au nord, limité au sud par de spectaculaires falaises de calcaire urgonien pouvant dépasser 150 mètres de hauteur.

Dans la zone de rupture de pente, 300 mètres en contrebas de ce plateau supérieur, s'étire une série de petits plateaux secondaires appelés "Craux de Saint-Phalès, Mayorques, Trou du Rat, Peyre-Plate". A la faveur de petites dépressions se sont accumulés des terrains marno-sableux favorables à l'agriculture et ont permis dans ce cadre austère l'installation de fermes isolées : Les Mayorques, Saint-Phalès, Font de l'Orme.

Paysage où se côtoient la blancheur de la roche et l'esthétique du Luberon sauvage, cette zone est l'archétype d'un paysage de nature méditerranéenne avec ses rochers blancs éclatants recouverts d'une garrigue épineuse et odorante entrecoupés de plis contrastant avec la pureté d'un ciel bleu.

Ce vaste ensemble est entaillé de combes et de gorges profondes souvent inaccessibles qui descendent vers le midi : Régalon, Vidauque, Sauvage, Escaoupré, Galère, Roque-rousse, Baume-rousse, Yeuse. Les gorges de Régalon se présentent comme un étroit canyon souvent obscur, parfois resserré comme un boyau, dont la largeur ne dépasse pas quelquefois celle d'un homme avec de gros blocs chaotiques parfois coincés entre les parois abruptes.

C'est le secteur le plus sauvage, le plus inhospitalier et le plus impressionnant du Luberon où il est facile de se perdre. Il se caractérise par une aridité et une sécheresse extrêmes en saison estivale. C'est un magnifique ensemble d'espaces naturels d'un intérêt biologique remarquable.

On y rencontre en effet une flore et une faune des pays secs et chauds du bassin méditerranéen dont beaucoup d'espèces sont devenues très rares. L'autre originalité de ces milieux de garrigue réside dans le fait qu'ils sont la résultante d'un intense façonnage par l'homme et ses diverses activités traditionnelles (agriculture, élevage) auxquels il faut ajouter le rôle du feu et ce depuis le début de l'aire néolithique, c'est-à-dire près de 10 000 ans.

De nos jours, la grande richesse écologique de ces biotopes a malheureusement tendance à se fragiliser du fait de l'abandon des activités humaines traditionnelles. Pour assurer la pérennité de ces milieux ouverts, des modes de gestion conservatoires sont mis en place avec les bergers sous formes de contrats agri-environnementaux.

La quasi-totalité des milieux typiques de l'étage méditerranéen calcaire sont ici représentés avec leur flore et leur faune spécifiques : divers faciès de garrigues et de pelouses sèches, zones rocheuses et éboulis, forêts résineuses et feuillus.

#### **Intérêt floristique**

Sur les versants les plus arides dominant des garrigues à Chêne kermès impénétrables et des faciès à Comarin, Ciste cotonneux et Thym plus ouverts, accompagnés de pelouses à Brachypode rameux, stade végétal ultime de l'évolution régressive. Dans ces pelouses, se développent en quantité, l'Iris nain (*Iris lutescens*) et le Narcisse jaune de Requien (*Narcissus assoanus*), très belles espèces donnant de magnifiques parterres fleuris.

On y trouve des espèces végétales rarissimes protégées par la loi comme :

- *Gagea foliosa*
- *Ophrys bertolonii ssp drumana*
- *Ophrys provincialis*.

Bien autres espèces intéressantes se réfugient ici, dont de nombreuses xéro-thermiques qui recherchent les stations les plus méditerranéennes :

- *Anemone hortensis* \* qui trouve ici sa seule station du Parc et du Vaucluse
- *Orchis mascula ssp olbiensis* \*, rare orchidée qui reste localisée dans les secteurs les plus chauds du Luberon
- *Astragalus stella* \*, également inconnue au nord du Vaucluse

- *Papaver somniferum ssp setigerum* \*, remarquable et rare pavot aux grandes fleurs violettes dont la répartition est également limitée au sud du département
- *Medicago coronata* \*
- *Euphorbia sulcata* \*
- *Ophrys lutea*, orchidée méditerranéenne rarissime sur le Vaucluse (5 stations connues sur le Parc)
- *Cytinus ruber* \* inconnue plus au nord du département
- *Crucianella latifolia* \*
- *Barlia robertiana* \*
- *Thapsia villosa* \* qui ne remonte pas au nord du Luberon
- *Orobanche ramosa*
- *Orobanche cernua*
- *Mercurialis huetii* \*
- *Fumana thymifolia*
- *Urospermum picroides*
- *Gallium verticillatum*
- *Hippocrepis ciliata*
- *Scandix australis*
- *Chaenorhinum rubrifolium* \*
- *Brachypodium distachyon*
- *Fumaria petteri ssp calcarata*
- *Ononis reclinata* \*, espèce strictement méditerranéenne ne remontant pas au nord du Vaucluse
- *Fumaria densiflora* \*.

Comme autres espèces intéressantes, on trouve :

- *Crepis bursifolia*
- *Orchis simia* \*
- *Phlomis lychnitis* \*
- *Matthiola fruticulosa* \*
- *Euphorbia chamaecyse*
- *Ranunculus paludosus* \*

S'y développent, mais en moindre importance, certaines espèces des crêtes qui s'aventurent encore jusque sur ces versants :

- *Ephedra nebrodensis ssp nebrodensis* (espèce protégée)
- *Euphorbia flavicoma* \*
- *Crepis suffreniana* \*
- *Carex liparocarpos* \*
- *Tulipa sylvestris ssp australis* \*
- *Allium flavum* \*
- *Iberis saxatilis*
- *Armeria plantaginea*
- *Ornithogalum tenuifolium*
- *Ranunculus gramineus* \*
- *Stipa pennata*

Ces milieux ouverts sont remplacés dans les fonds de vallons par d'épais taillis de chêne vert. Le Buplèvre ligneux, qui y trouve de belles populations se mêle à l'Alaterne et à la Filaire, arbustes au feuillage toujours vert qui résistent bien à la sécheresse.

De belles pinèdes de Pin d'Alep agrémentent les piémonts à la faveur de sols et d'un climat favorables. Dans celles-ci, on peut voir le *Daphne gnidium*, espèce méridionale en limite d'aire de répartition qui reste cantonnée au pied du massif et qui trouve ici ses seules stations du Parc.

Sur les falaises et éboulis, zones très exposés aux variations de température, aux vents violents et aux phénomènes d'assèchement, se développe une flore rupicole remarquable aux grandes facultés d'adaptation, capable de se contenter de peu. Citons :

- *Asplenium petrarchae* \*
- *Senecio bicolor*
- *Globularia alypum* \*
- *Cleistogenes serotina* \* espèce protégée au niveau régional
- *Telephium imperati* \*
- *Poa flaccidula* \*
- *Antirrhinum latifolium*

- *Arabis verna*
- *Bunium bulbocastanum ssp nanum*
- *Campanula macrorhiza*
- *Centranthus angustifolius*
- *Galium pusillum*
- *Globularia repens*
- *Phagnalon sordidum*
- *Ficus carica*
- *Coronilla juncea* dont la seule station vauclusienne anciennement observée, se situe à l'entrée des gorges de Régalon.

Dans certains secteurs rupicoles des zones basses du Petit Luberon, un rayonnement élevé autorise la présence d'une flore d'un haut degré de thermophilie. On trouve en particulier sur les rochers de Champeau :

- *Piptatherum coerulescens* \*
- *Fumana loevipes*
- *Crepis bulbosa*
- *Picris pauciflora* \*
- *Lobularia maritima*
- *Pistacia lentiscus* \*

La plupart de ces plantes trouvent ici quasiment leur unique ou une de leurs rares stations vauclusiennes et du territoire du Parc.

Dans les stations à *Pistacia lentiscus*, on rencontre parfois l'hybride avec *Pistacia terebinthus* : *Pistachia saportae*, toujours fort rare.

Certains rochers ombragés sont favorables à :

- *Hesperis laciniata* \*
- *Biscutella cichoriifolia* (lunetière d'origine septentrionale fort rare en Luberon)
- *Sesleria coerulea*
- *Avena pratensis*.

Enfin, notons que sur les rochers de Baude sur Robion on rencontre *Allium oleraceum* et *Centaurea maculosa*, deux espèces très rarement observées sur le Parc et sur le Vaucluse.

Les vallons encaissés de caractère abyssal abritent une flore à affinité septentrionale, on peut en effet y rencontrer :

- *Carex depauperata* (protégée au niveau régional)
- *Draba muralis* \* connue uniquement dans le Vaucluse dans quelques vallons du Petit Luberon
- *Bilderdykia dumerotum* trouve ici ses uniques stations du Parc
- *Orchis simia* \*
- *Atropa belladonna* \* espèce typiquement montagnarde
- *Anthriscus silvestris*.

La plupart de ces espèces se trouvent ici en situation remarquable. On peut également relever dans certains fonds de vallons, la plus spectaculaire de toutes les campanules : *Campanula medium* \* endémique franco-italienne des Alpes du sud.

Cette flore tempérée côtoie des éléments franchement méditerranéens tels :

- *Lathyrus saxatilis* \* espèce fort rare en limite d'aire septentrionale dans le Luberon
- *Piptatherum paradoxum* \*
- *Vincetoxicum nigrum* \*
- *Bupleurum fruticosum* \*
- *Cynosorus echinatus*, cette petite graminée silicicole est exceptionnelle sur le Luberon.

Cependant, sans nul doute, l'espèce la plus remarquable est *Myrrhoïdes nodosa* \*, espèce eurafricaine protégée au niveau régional et inscrite sur le Livre rouge national des espèces menacées, qui trouve dans certains vallons du Petit Luberon, pratiquement ses seules stations françaises.

Notons encore à niveau de rareté quasi équivalent *Delphinium fissum* \* (espèce protégée au niveau régional). Cette endémique des Alpes méridionales françaises ne se rencontre que très rarement : 4 stations lui sont favorables dans le Parc dont deux dans ce secteur.

Ainsi peuvent se côtoyer à la fois dans ces vallons du Petit Luberon aux contours sinueux et aux orientations changeantes, des représentants de la flore septentrionale et d'autres particulièrement rares de la flore thermophile.

Notons encore une mention spéciale pour les splendides Gorges du Régalon qui favorisent une forêt exubérante, due à la combinaison de conditions microclimatiques particulières (milieu peu éclairé, grande humidité) et édaphiques (sol profond bien alimenté en eau) et préservée grâce aux difficultés d'exploitation. Le Buis y atteint là une hauteur de 10 mètres, le Chêne vert et le Filaire 8 à 10 mètres, l'Erable de Montpellier 15-20 mètres, et le Sureau 7 à 8 mètres. Certains lierres y atteignent des tailles exceptionnelles (1 mètre de circonférence).

La flore lichénique y est aussi bien représentée avec une grande richesse et une grande variété.

Cette sylve galerie de fond de vallon présente un intérêt patrimonial exceptionnel dans la mesure où il est rare de rencontrer en Provence, des forêts de ce type dont l'architecture se rapproche de la forêt primitive ancrée dans l'imaginaire humain.

En outre, dans ce milieu peu éclairé, assez humide et à température relativement peu variable, ont pu s'établir des associations lichéniques fort intéressantes constituées entre autres d'espèces méridionales dont certaines, très peu répandues, sont restées longtemps inconnues en France. Citons :

- *Solenopsora olivacea*
- *Porina acordioides*
- *Porina oleriana ssp ginsbergeri et provincialis*
- *Topelia heterospora*
- *Encephalographa elisae*
- *Petractis luetkemuelleri*
- *Caloplaca adriatica*
- *Caloplaca tenuata*
- *Psorotichia montinii*.

Certaines poches éocènes, relativement décalcifiées, situées sur les piémonts du Petit Luberon, étonnent par la présence d'espèces silicicoles comme *Erica scoparia* ou *Pinus pinaster* (le Pin maritime) et *Cistus monpeliensis*, qui trouve ici ses seules populations du Luberon.

Les cultures sèches de la crau des Mayorques sont favorables à une petite sarriette annuelle (*Satureja hortensis* \*) d'observation très rare car sans doute en régression.

Enfin, il faut citer autour de la ferme des Mayorques, la présence d'espèces remarquables telles :

- *Gagea arvensis* \*
- *Gagea pratensis* \*
- *Gagea foliosa*, espèces protégées au niveau national.

d'autres espèces intéressantes y poussent comme :

- *Thymelea passerina* \*
- *Trifolium suffocatum* (seule station du Vaucluse et du Parc)
- *Galium murale* (trois stations connues seulement sur le Parc)
- *Bellis sylvestris*
- *Velezia rigida*
- *Paronychia capitata* (deux stations connues seulement sur le Parc).

D'autre part, la ferme des Mayorques fait l'objet d'un projet de restauration et de remise en valeur des terres selon des cultures traditionnelles. L'ouverture de ces milieux est associée à une réintroduction de lapins de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) et au renforcement de la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*), espèces cynégétiques qui seront gérées dans le cadre d'une valorisation cynégétique du massif du Petit Luberon, pour le maintien, voire le renforcement des espèces animales spécifiques des milieux ouverts méditerranéens, plus particulièrement les grands rapaces (Aigle de Bonelli, Vautour percnoptère, Circaète et Hibou Grand-Duc).

Ce sous-secteur comporte plusieurs habitats naturels cités dans la Directive Habitats de la CEE comme devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation (ZSC) :

- pelouses et parcours à graminées du *Thero-Brachypodietea*
- rochers et falaises calcaires ibéro-méditerranéennes (*Phagnalo sordidi-Asplenietum petrarchae*)
- matorrals et brousses sclérophylles à genévriers
- forêts sclérophylles méso et supra-méditerranéennes de Chêne vert et pinèdes méditerranéennes de pins endémiques.

### Intérêt faunistique pour les vertébrés

En ce qui concerne la faune, ce milieu, caractérisé par une végétation basse dominée par une strate herbacée et ponctuée de chênes kermès et de romarins, abritent de nombreuses espèces qui profitent de la moindre anfractuosités dans les rochers et le lapiaz pour se réfugier.

Parmi les reptiles, on rencontre :

- le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanica*), espèce très méridionale qui trouve ici la limite nord de son aire de répartition ;
- le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*) à la répartition également très méridionale et qui vit dans les milieux ouverts très arides où il se nourrit de gros insectes (principalement des coléoptères). Il est menacé actuellement essentiellement à cause de la régression de son habitat (fermeture des milieux ouverts dû à l'abandon du pastoralisme) ;
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*) espèce très méridionale ici en limite nord de son aire de répartition, qui se nourrit d'insectes et de micro-mammifères. Par sa présence, elle indique la richesse biologique du milieu où elle vit. Avec le Lézard ocellé, elle constitue une ressource alimentaire importante de l'Aigle de Bonelli et du Circaète Jean-le-Blanc ;
- la Vipère aspic (*Vipera aspis*) qui aime les lisières entre les zones ouvertes de garrigues et les rochers ou les forêts ;
- le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
- le Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- le Seps (*Chalcides chalcides*), lézard aux pattes atrophiées rampant comme un serpent ;
- la Couleuvre girondine (*Coronella girondica*), présente sans être très abondante ;
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*), une espèce en régression.

Les oiseaux qui vivent dans ce secteur se partagent le territoire en fonction de la végétation. Dans les milieux pâturés, les zones les plus chaudes, on rencontre des espèces très thermophiles :

- le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*)
- la Pie-grièche grise (*Lanius exubitor*) espèce sédentaire très méridionale
- la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*)
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)
- la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*), beaucoup plus rare.

D'autres espèces sont présentes en plus faible densité :

- le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)
- le Bruant zizi (*Emberiza cirlus*)
- le Pipit rousseline (*Anthus campestris*).
- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*) affectionne les zones de garrigues entrecoupées de cultures et de pâtures. De même, l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*) fréquente les craux et les milieux dénudés ou incendiés.

On rencontre plus rarement :

- le Moineau soulcie (*Petronia petronia*) ;
- la Fauvette à lunettes (*Sylvia conspicillata*), dans la strate herbacée et les zones fraîchement incendiées.

Dans les formations arbustives à Romarin et Chêne kermès, niche la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*), dans les garrigues plus élevées avec des bouquets d'arbustes (jusqu'à 2,50 m de hauteur) vit la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*) ; enfin, la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*) préfère les garrigues envahies de chênes verts et de pinèdes.

Dans ces zones, on rencontre également des espèces plus ubiquistes :

- la Fauvette orphée (*Sylvia hortensis*)
- la Fauvette à tête noire (*S. atricapilla*)
- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- l'Engoulevent (*Caprimulgus europaeus*)
- le Merle noir (*Turdus merula*).

Les parois rocheuses constituent les biotopes préférentiels des grands rapaces :

- l'Aigle de Bonelli (*Hieraetus fasciatus*) niche dans ces rochers. Les craux et les garrigues représentent, par leur richesse en reptiles et en lapins de garenne, son terrain de chasse privilégié. Il reste dans le Luberon un seul couple, le dernier du Vaucluse. L'Aigle de Bonelli est en régression constante en France (150 couples en 1939, seulement une trentaine en 1990), à cause de la diminution du Lapin de

garenne et de la Perdrix rouge (myxomatose et fermeture des milieux), de la pression de la chasse et des dérangements par les promeneurs et grimpeurs ;

- le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) est un migrateur qui se nourrit de cadavres d'animaux et dont la vie était liée à l'élevage ovin. Il est en forte régression en France à cause de la modernisation de la transhumance (effectuée maintenant en camions et en trains) qui pourvoyait en cadavres de moutons les populations de vautours. Le Luberon abrite 5 couples (sur les 7 présents au sein du Parc). Leur nombre est en augmentation grâce aux nourrissages effectués par le Parc.

Enfin, notons la présence du Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*). Le Faucon crécerellette (*Falco naumani*), quant à lui, fréquentait ces lieux il y a une quinzaine d'années, mais a disparu depuis.

Parmi les rapaces nocturnes :

- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*) en nette régression en France, a pu se développer ici (une vingtaine de couples nichent dans ces zones de rochers), grâce à la variété de son alimentation (mammifères : lapins, rats et oiseaux : corbeaux, canards, rapaces diurnes et nocturnes). Il est cependant très sensible aux dérangements ;
- le Hibou Petit-Duc (*Otus scops*) fréquente les zones de garrigues en lisière de cultures où les ruines et les vieux murs lui fournissant des creux pour nicher ;
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- la Chouette effraie (*Tyto alba*).

Les zones de rochers abritent également :

- le Merle bleu (*Monticola solitarius*), espèce typique des rochers méditerranéens, ici en limite nord de son aire de répartition
- l'Hirondelle des rochers (*Hirundo rupestris*) en partie sédentaire
- le Martinet à ventre blanc (*Apus melba*)
- le Martinet noir (*Apus apus*)
- le Rouge-queue noir (*Phoenicurus ochruros*)
- le Choucas des tours (*Corvus monedula*)
- le Bruant fou (*Emberiza cia*)
- le Grand Corbeau (*Corvus corax*), en couples isolés
- le Pigeon colombin (*Columba oenas*)
- le Pigeon biset (*Columba livia*) dont c'est sans doute le biotope d'origine, même si maintenant, il est inféodé au milieu humain.

Enfin, des oiseaux hivernent dans le Luberon, y restent six mois et vont nicher dans les Alpes :

- le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)
- l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*)
- le Crave à bec rouge (*Phyrrocorax phyrrocorax*)
- le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*)
- l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) dont trois couples nichaient dans le Luberon au début du siècle et dont nous pouvons espérer le retour.

Parmi les mammifères, sont présents :

- le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*) très représentatif de ces milieux de garrigues et broussailles ; malheureusement, la myxomatose d'une part et la pression de la chasse, d'autre part, provoquent par cycle sa quasi-disparition ;
- le Lièvre commun (*Lepus capensis*)
- la Musaraigne étrusque (*Suncus etruscus*)
- le Renard (*Vulpes vulpes*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Blaireau (*Meles meles*)
- la Belette (*Mustela nivalis*).

En ce qui concerne les chauves-souris, on trouve le Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*) et le Minioptère (*Miniopterus schreibersii*) portées à l'annexe II de la Directive Habitats de la CEE ainsi que la Pipistrelle commune (*Pipistrellus pipistrellus*) et l'Oreillard (*Plecotus sp*) portées elles, à l'annexe IV de la même Directive.

Les gorges du Régalon hébergent :

- le Merle bleu (*Monticola solitarius*)
- l'Épervier (*Accipiter nisus*)
- les Pigeons biset et colombin (*Columba livia* et *C. oenas*)
- le Bruant fou (*Emberiza cia*)

- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*) et de nombreuses colonies de chauves-souris dans les cavités rocheuses.

D'anciennes aires d'aigle et de vautour sont encore présentes, délaissées par leurs occupants à cause du dérangement lié au tourisme.

Le sous-bois protège :

- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*).

### **En ce qui concerne la faune invertébrée,**

ce sous-secteur offre un remarquable échantillonnage d'espèces typiquement méditerranéennes. Citons par exemple la Grande Scolopendre (*Scolopendra cingulata*) et le Scorpion languedocien (*Buthus occitanus*) que l'on rencontre facilement ici.

La source des Borrays sur la commune de Mérindol, alimente un cours d'eau permanent aux eaux fraîches et courantes où prospère une faune appréciable de libellules. On y trouve : *Coenagrion mercuriale*, porté à l'annexe II de la Directive Habitats de la CEE, *Calopteryx haemorrhoidalis*, *Calopteryx splendens*, *Onychogomphus forcipatus*, *Cordulegaster boltonii*.

Localement, une zone humide à allure de marécage, entretenue par le même ruisseau, permet l'installation d'une communauté d'espèces d'eaux calmes voire stagnantes avec : *Sympecma fusca*, *Platycnemis latipes*, *Aeshna cyanea*, *Aeshna mixta*, *Anax imperator*, *Sympetrum fonscolombii*.

Le point d'eau du vallon du Dégouteau entretient la présence d'espèces ripicoles des bords de Durance avec *Peryphus andreae* et *Ocydromus tetragrammus subsp. genei*.

Dans les pelouses à Thym et Lavande, on rencontre la Devineresse aux grands pieds (*Saga pedo*), cette grande sauterelle carnivore à reproduction parthénogénétique pouvant atteindre 12 cm de long. L'espèce est protégée au niveau national et portée à l'annexe IV de la Directive Habitats de la CEE.

Chez les coléoptères, citons des espèces considérées comme rares : *Oedemera femorata*, *Anaglyptus gibbosus*.

Parmi les lépidoptères, certaines espèces à forte affinité méditerranéenne sont à relever :

- *Euchloe tagis*
- *Erebia epistygne*
- *Pyronia bathseba*.

Certaines espèces sont de capture peu courante comme :

- *Trachea atriplicis*
- *Rhizedra lutosa*
- *Zygaena ephialtes*
- *Eupithecia schiefereri*.

Chez les planipennes, 29 espèces ont été recensées sur les pentes d'adrets dont le grand fourmilion *Palpares libelluloïdes* est le plus remarquable.

## **Sous-secteur 5 : les versants nord-ouest**

Ce sous-secteur s'étend sur l'ubac occidental du massif entre le vallon du Beausset à l'est et le village de Robion à l'ouest.

Les calcaires urgoniens compacts sont taillés de ravins étroits s'ouvrant vers le nord. Le climat y est plus frais et plus humide que vers le sud. Le jeu des micro-expositions et des conditions abyssales y maintient des conditions contrastées à la fois méditerranéennes et montagnardes.

Les parties basses du massif sont occupées par d'épaisses forêts d'essences variées dont beaucoup sont en mélanges. On y trouve le Chêne pubescent, le Chêne vert, le Pin d'Alep et le Cèdre de l'Atlas. Ce dernier, par son aspect visuel, apporte ponctuellement dans le paysage une valeur esthétique indéniable.

Quelques beaux peuplements colonisent les piémonts dont le plus spectaculaire est celui de Poudarigue : peuplement classé depuis le 16 février 1982 par l'Office national des forêts.

Cependant, les plus gros cèdres sont dans le vallon de Flamarin et atteignent à 130 ans d'âge, une hauteur dominante de 37 mètres pour un diamètre de 75 cm. Il est intéressant de noter localement sur ces piémonts au profil pédologique favorable à la forêt, quelques beaux taillis de chêne en évolution favorable vers la futaie.

Les parties médianes et supérieures de ces versants sont colonisées principalement par des garrigues à Buis et à Amélanchier dont la spectaculaire floraison printanière égaie les pentes austères.

Vers le sommet, elles entrent en contact avec les crêtes (sous-secteur 2) du Luberon, fortement enrichies en graminées.

### **Intérêt floristique**

La flore des crêtes du Petit Luberon s'aventure encore jusque sur ces versants avec :

- *Stipa pennata*
- *Tulipa sylvestris ssp australis* \*
- *Anthyllis montana*
- *Armeria bupleuroides*
- *Inula montana*
- *Rosa pimpinellifolia*
- *Iberis saxatilis*.

Dans certains vallons sur quelques vieux taillis dépérissants, on trouve le Tramète nid-d'abeille (*Opoxona nitida*), champignon eurafricain du bois mort du chêne qu'il est peu courant de rencontrer.

Cohabitent ici des éléments de la flore forestière des régions chaudes tels la Salsepareille (*Smilax aspera*) ou le Viorne tin (*Viburnum tinus*) installés au pied du massif avec des espèces d'origine plus montagnarde comme :

- *Brachypodium silvaticum*
- *Mycelis muralis*
- *Arabis pauciflora*
- *Cotoneaster nebrodensis*
- *Digitalis lutea*
- *Lathyrus niger*
- *Corylus avellana*
- *Vicia onobrychoides*
- *Lithospermum purpureo-caeruleum*
- *Veronica austriaca ssp vahlii* ; ce taxon présente dans le Petit Luberon une forme particulière avec des feuilles très étroites
- *Verbascum nigrum* \*.

Dans les forêts proximales du Vallon de Combrès, on trouve la rare Coronille glauque : *Coronilla valentina ssp glauca*.

Citons une observation ancienne dans les forêts de la commune de Maubec, de la Fraxinelle (*Dictamnus albus* \*), espèce rarissime protégée au niveau régional et qui ne pousse qu'en quelques lieux dispersés du sud et de l'est de la France. Avec ses longues grappes de fleurs roses veinées de violet à forte et pénétrante odeur de citron, c'est l'espèce sans doute la plus élégante du Luberon.

Le relief est ici un élément dominant du paysage et est synonyme souvent d'éléments rocheux parfois de falaises dans de spectaculaires cirques rocheux (Combrès, Beausset), de petites barres rocheuses et de zones d'éboulis parfois impressionnantes. Tous ces escarpements rocheux accueillent nombre d'espèces intéressantes comme :

- *Vincetoxicum nigrum*, espèce méditerranéenne rarissime sur le Luberon et en limite d'aire
- *Globularia alypum* \*, espèce typiquement méditerranéenne
- *Hesperis laciniata* \*
- *Arabis verna*
- *Rumex scutatus*, typique des éboulis plutôt montagnards
- *Urtica pilulifera* \*, curieuse et très méridionale ortie restant localisée dans les balmes les plus chaudes
- *Daphne alpina* \* espèce des zones montagnardes rocheuses qui trouve ici ses plus belles stations du département
- *Rhamnus alpina*
- *Epilobium dodonaei*, espèce des éboulis montagnards
- *Seseli elatum*

- *Globularia repens*
- *Silene saxifraga*
- *Centranthus angustifolius*

Il est intéressant de citer ici des espèces méditerranéennes plus courantes :

- *Ficus carica*
- *Urospermum picroides*
- *Chaenorrhinum rubrifolium* \*
- *Galium verticillatum*
- *Vallantia muralis*
- *Coris monspeliensis*
- *Crucianella latifolia* \*.

Dans certains vallons bien encaissés, aux conditions climatiques fortement contrastées, on rencontre des espèces eurafricaines comme :

- *Myrrhoides nodosa* \*, espèce protégée au niveau régional et portée au Livre rouge national. Elle trouve pratiquement ses seules stations françaises dans le Petit Luberon ;
- *Poa flaccidula* \*.

Elles cohabitent avec des espèces d'origine tempérée comme :

- *Draba muralis* \*, connue uniquement dans le Vaucluse dans quelques vallons du Petit Luberon
- *Anthriscus caucalis*, rarissime sur le Luberon, avec deux stations seulement
- *Phleum phleoides*, d'observation peu commune.

Ce sous-secteur dispose de plusieurs habitats naturels cités dans la Directive Habitats de la CEE comme devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation (ZSC) :

- pelouses et parcours à graminées du *Xerobromion* et des *Thero-Brachypodietae*
- rochers et falaises calcaires alpiennes et sub-méditerranéennes (*Sileno saxifragae-Asplenietum fontani*)
- matorrals et brousses sclérophylles à genévriers
- forêts sclérophylles meso et supra-méditerranéennes de chêne vert et pinèdes méditerranéennes de pins endémiques.

#### **Intérêt faunistique pour les vertébrés**

En ce qui concerne la faune vertébrée, on trouve dans les milieux ouverts, des reptiles comme :

- le Seps (*Chalcides chalcides*)
- la Vipère aspic (*Vipera aspis*)
- le Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*).

Parmi les mammifères, on rencontre :

- le Campagnol provençal (*Pitymys duodecimcostatus*)
- le Lièvre commun (*Lepus capensis*).

Les oiseaux qui fréquentent ces milieux de pelouses et d'arbustes sont :

- le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)
- le Bruant fou (*Emberiza cia*)
- le Bruant zizi (*Emberiza cirlus*)
- la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*)
- le Pipit rousseline (*Anthus campestris*)
- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*)
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*)
- la Fauvette grisette (*Sylvia communis*)
- la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*), une espèce plus ubiquiste.

Ces zones sont d'autre part très fréquentées par les rapaces qui s'y nourrissent :

- le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*).

Les bois et forêts abritent une faune spécifique avec la Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*), très rare couleuvre arborescente, et parmi les oiseaux :

- le Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*)
- le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)

- le Pic vert (*Picus viridis*)
- le Pic épeiche (*Dendrocopos major*).

Dans la petite cédraie de Poudarigue, sur la commune d'Oppède, nichent :

- un oiseau très montagnard, le Pic noir (*Dryocopus martius*) récemment installé, mais aussi
- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- le Pigeon ramier (*Columba palumbus*)
- le Grimpeur des jardins (*Certhia brachydactyla*)
- le Torcol (*Jynx torquilla*)
- l'Engoulevent (*Caprimulgus europaeus*)
- la Mésange noire (*Parus ater*).

Dans les zones rocheuses des grands ravins et cirques rocheux d'Oppède et Maubec, nichent les rapaces précités ainsi que des corvidés tels :

- le Grand Corbeau (*Corvus corax*)
- le Choucas (*Corvus monedula*)

mais aussi :

- le Martinet alpin (*Apus melba*), également présent avec quelques belles colonies
- l'Hirondelle des rochers (*Hirundo rupestris*)
- le rarissime Merle bleu (*Monticola solitarius*), espèce thermophile affectionnant les rochers les plus chauds et abrités du vent
- le Pigeon colombin (*Columbia oenas*).

En hiver :

- le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)
- l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*), fréquentent en petites densités tous ces secteurs,
- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*) est également présent.

L'ensemble du massif du Petit Luberon est classé pour la préservation des grands rapaces, depuis le 25 avril 1990, en Arrêté préfectoral de protection de biotope (APB) et, au titre de la Directive Oiseaux de la CEE, en Zone de protection spéciale (ZPS).

### **Intérêt entomologique du Petit Luberon**

Au niveau de la faune invertébrée, les vallons du versant nord du Petit Luberon maintiennent un maximum d'espèces grâce à des facteurs naturels favorables qui s'y manifestent : abri, humidité, température.

✓ **Orthoptéroïdes** (dermoptères, blattes, mantes, phasmes, criquets et sauterelles) : 69 espèces.

Parmi les plus remarquables, citons les phasmoptères : *Clonopsis gallica* et *Leptynia hispanica* ; parmi les orthoptères : *Eupholidoptera chabrieri*, *Polysarcus denticauda*, *Arcyptera microptera*, *Ramburiella hispanica*, *Euchorthippus chopardi* et *Saga pedo*, espèce protégée en France et portée à l'annexe IV de la Directive Habitats de la CEE.

✓ **Coléoptères** : 524 espèces.

Les espèces qui méritent de retenir notre attention sont : *Carabus vagans*, *Carabus nemoralis*, *Cicindela hybrida*, *Harpalus neglectus*, *Pseudoophonus calceatus*, *Pseudomasoreus canigouensis*, *Cymindis axillaris*, *Rhagium inquisitor*, *Poecilium alni*, *Clytus tropicus*, *Clytus rhamni*, *Chlorophorus pilosus*, *Chlorophorus varius*, *Anaglyptus gibbosus*, *Parmena balteus*, *Deroplia genei*, *Oberea erythrocephala*, *Oedemera femorata*.

N'oublions pas le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*), espèce protégée en France et portée sur l'annexe II de la Directive Habitats de la CEE.

✓ **Lépidoptères**

**Rhopalocères** (papillons de jour) : 113 espèces sur le Petit Luberon inféodées surtout aux milieux ouverts soit 47,7 % des espèces françaises et 84,5 % des espèces de l'ensemble du Parc.

Ce dernier pourcentage est très élevé considérant la faible hauteur du massif : 727 mètres au point culminant qui limite le nombre des éléments montagnards. Il est en fait à mettre au crédit de la variété floristique des pelouses et zones non boisées en général de ce massif.

Parmi les papillons de jour particulièrement intéressants, citons : *Erebia espistygne* qui vole d'avril à mai sur les pelouses à *Festuca ovina*, mais également *Melanargia occitanica*, *Brenthis hecate*, *Argynnis pandora*, *Hipparchia fidia*, *Pyronia cecilia*, *Lampides boeticus*.

**Hétérocères** (papillons de nuit) : 838 espèces parcourent le Petit Luberon.

Ils représentent 43,1 % des papillons nocturnes du territoire du Parc soit 19 % des espèces françaises. Parmi les espèces dignes d'être citées pour leur rareté ou leur localisation, nommons : *Stygia australis*, *Acrobasis porphyrella*, *Euzophera lunulella*, *Amphitrix sublineatella*, *Ocrisia robiniella*, *Stenoptilia mimula*, *Coetonephria tophaceata*, *Perizoma flavofasciata*, *Perobatodes perversaria*, *Actebia praecox*, *Hada plebeja*, *Idaea determinata*, *Glossotrophia asellaria*, *Xanthorhae montanata*, *Eupithecia schiefereri*, *Eupithecia phoeniceata*, *Odonthognophos dumetata*, *Acherontia atropos*, *Gluphisia crenata*, *Mesogona oxalina*, *Calophasia almoravida*, *Xylena exsoleta*, *Lamprosticta culta*, *Trigonophora crassicornis*, *Conistra daubei*, *Agrochola meridionalis*, *Stilbia anomala*, *Stilbia philopalis*, *Eublemma purpurina*, *Catocala elocata*, *Catocala optata*, *Parascotia nisseni*, *Phragmatobia caesarea* (espèce protégée).

✓ **Planipennes** (Ascalaphes, chrysopes, fourmillons, mantispes)

On a compté 29 espèces dont des certaines particulièrement intéressantes comme : *Sisyra nigra*, *Sisyra terminalis*, *Mantispa perla*, *Palpares libelluloides*, *Deleproctophylla dusmeti*.

✓ **Hyménoptères** : 84 espèces essentiellement floricoles dont 30 fourmis.

Certaines espèces sont rares comme : *Tenthredo meridiana*, *Psenulus fuscipennis*.

✓ **Hétéroptères** (punaises) : 56 espèces.



---

# LE GRAND LUBERON VAUCLUSIEN

---

**Numéro de secteur :** 84\_21 N

**Communes :** Lourmarin, Vauzines, Cucuron, Cabrières-d'Aigues, La Motte-d'Aigues – Peypin-d'Aigues, Vitrolles, La Bastide-des-Jourdans -Saint-Martin-de-Castillon, Castellet, Auribeau, Saignon, Buoux, Sivergues, Bonnieux.

**Superficie :** 9 312.7 hectares

**Altitude minimale :** 350 mètres

**Altitude maximale :** 1 125 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301585

**Nom :** Massif du Luberon

**Superficie dans la VBM :** 48882 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** B2

**Nom :** Les pelouses du Grand Luberon

**Superficie dans la VBM :** 335 hectares

**Code :** C1

**Nom :** La Hêtraie du Grand Luberon

**Superficie dans la VBM :** 359 hectares

**Code :** G6

**Nom :** L'Aiguebrun

**Superficie dans la VBM :** 602 hectares

Anticlinal encadré par deux synclinaux délimités par les vallées du Calavon, de l'Encreme et du Largue au nord, la vallée de la Durance au sud, le massif du Luberon est orienté est-ouest parce qu'il résulte de la phase tectonique appelée pyrénéo-provençale au cours de laquelle ont été mises en place les Pyrénées, il y a 40 millions d'années. La phase alpine beaucoup plus récente (- 8 millions d'années) a donné une deuxième jeunesse à ce relief déjà ancien.

Ce massif forme une véritable barrière naturelle entre haute et basse Provence. Situé à mi-distance des Alpes et de la mer Méditerranée, il constitue un obstacle biogéographique où viennent buter de nombreuses espèces qui y trouvent leur limite d'aire de répartition : espèces thermophiles en limite nord habitant les escarpements rocheux et les pelouses rocailleuses les plus chaudes ; espèces des régions froides et tempérées sur les versants et les vallons les plus frais cohabitent à peu de distance.

Cette chaîne est divisée en deux massifs d'aspects géomorphologiques très différents : le Petit Luberon à l'ouest culminant à 727 mètres et le Grand Luberon à l'est (1 125 m) séparés par un drain naturel qui constitue la profonde vallée de l'Aiguebrun, appelée improprement "Combe de Lourmarin" puisqu'il s'agit en réalité d'une cluse.

Cet exutoire naturel des eaux du Luberon présente un caractère humide (sous-secteur 4) et une chaîne biologique très particulière dans un massif où dominent des espèces normalement thermophiles.

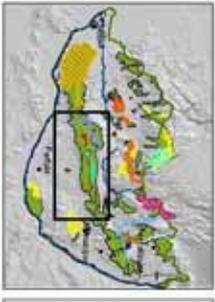
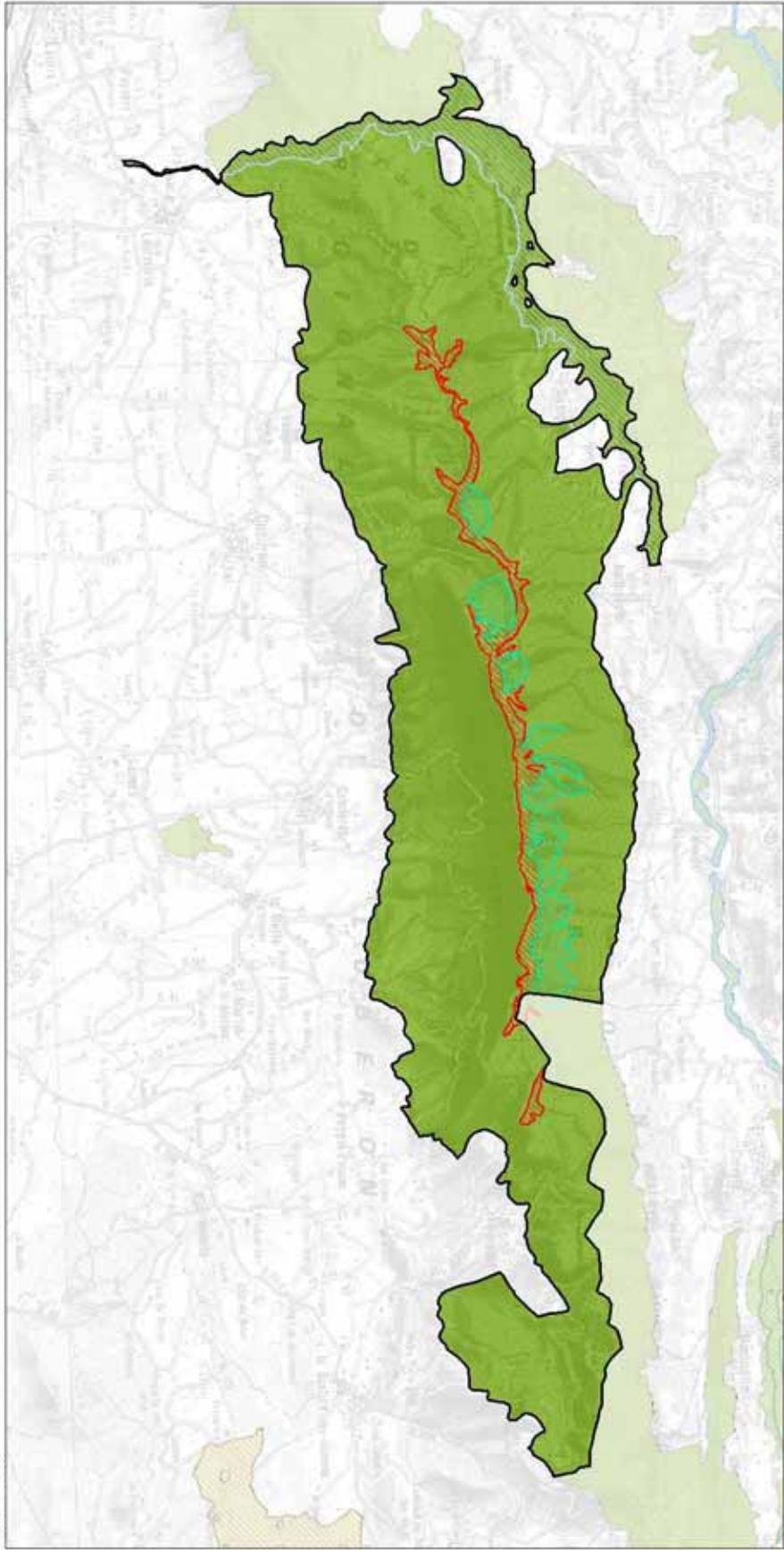
Le Grand Luberon est constitué en majeure partie de calcaires marneux de l'Hauterivien grisâtres en gros bancs intercalés de couches marneuses. Ces terrains relativement tendres, ne favorisent pas la formation de falaises et sont responsables d'un relief ondulé plus doux que dans le Petit Luberon avec des formes massives arrondies et une ligne de crête ondulée où se développent des pelouses steppiques à vocation pastorale d'une très grande originalité (sous-secteur 1).

Les versants plus raides au sud qu'au nord et qui s'ouvrent en combes larges, sont colonisés par un manteau forestier épais et continu de chênes pubescents au nord, de pins d'Alep et chênes verts dominants et chênes pubescents subordonnés au sud (sous-secteur 3).

Sur le versant nord, entre le Vallon des Fayards à l'ouest et le Plan des Agasses à l'est, se développe une succession de vallons où l'on rencontre des poches de hêtraies vestigiales (sous-secteur 2).

VBM : 84\_21N  
 ME : B2 C1 G6

Charte "Objectif 2020"  
 Les VBM & les Milieux exceptionnels

- Milieux exceptionnels**
- A-e massifs des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durançe
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Largue
  - G4-La Lave
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Alguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : PNRL  
 IGN - SCAN00  
 Service SIG, 12/03/07



Le massif du Grand Luberon bénéficie d'un climat plus contrasté que le Petit Luberon. Il comprend à la fois des étages méditerranéen, collinéen et montagnard, l'ensemble faisant l'originalité de ce massif.

## **Sous-secteur 1 : les crêtes**

Les crêtes du Grand Luberon s'étendent en une longue et étroite bande (200 à 300 mètres de large) telle une échine ondulée de pelouses rases, entrecoupées de boisements de pins ou de chênes et hêtres. Elles s'étalent sur l'ensemble des sommets du Grand Luberon entre, d'une part à l'ouest les crêtes de Serre sur Buoux, et d'autre part, à l'est, les crêtes de Boufaou sur la commune de Vitrolles, soit 14 km de long, à une altitude moyenne de 1 000 mètres environ.

Un socle géologique composé de calcaires marneux de l'Hauterivien lui confère un modelé doux, une ligne qui ondule en mamelons, s'élevant légèrement d'est en ouest, et passant ainsi de 950 à 1125 mètres d'altitude au sommet du Mourre Nègre pour redescendre lentement jusqu'à 900 mètres, au niveau de la commune de Buoux.

Le climat y est de type méditerranéen avec des affinités montagnardes marquées du fait de l'altitude. Cette zone est ainsi soumise aux températures les plus basses du massif ; les pluies sont plus importantes à cause de l'altitude plus élevée, le brouillard y est plus fréquent par temps calme, mais le mistral, vent très desséchant ne rencontre aucun obstacle sur ces crêtes et souffle souvent très violemment, entraînant de forts contrastes climatiques.

Nulle part ailleurs, mieux que sur les sommets du Luberon, lieu de pacage ancestral des troupeaux de moutons, la végétation ne traduit l'action millénaire parfaitement conjuguée de l'homme et de la nature. Sur ces hauteurs, les conditions naturelles sont sévères et fortes : vastes paysages dégagés aux sols arides, rongés par les eaux de pluie depuis des siècles et surtout exposés aux forces déchaînées du mistral ici souvent très fort.

A ces facteurs naturels, se sont superposés depuis les temps immémoriaux, une autre contraintes : le pâturage. Le blocage de la dynamique végétale spontanée établie pendant des millénaires par la conjonction de tous ces facteurs a créé des biotopes exceptionnels où se concentrent des espèces végétales et animales de grand intérêt. Il est bien connu que plus les données du milieu sont fortes et originales, plus les systèmes biologiques qui en résultent sont intéressants.

Le déclin du pâturage et la disparition des herbivores, maillon important dans les réseaux trophiques, entraîneraient des bouleversements fondamentaux dans cet écosystème. Il est clair et prouvé que, amputé de l'une de ses composantes essentielles, l'herbivore, il suivrait alors une dynamique qui se traduirait par l'apparition de stades à strates ligneuses différents dans leur structure biologique et par l'atténuation des données stationnelles.

Disparaîtraient alors la plupart des espèces végétales et animales des stades ouverts et pionniers, à commencer par les espèces fragiles, sensibles aux modifications du milieu. A leur place, apparaîtraient des espèces banales et ubiquistes des stades forestiers.

D'une manière générale, on assisterait à une banalisation de la nature à l'échelle de l'ensemble du massif, une perte de biodiversité et une régression d'un certain niveau d'équilibre à l'échelle du Luberon.

Au vu de ce constat, il ressort que le maintien de ce biotope nécessite de confirmer le caractère anthropique comme étant le meilleur mode de gestion d'entretien et de conservation de la qualité biologique de ces milieux.

Pour assurer leur pérennité, des modes de gestion conservatoires sont actuellement mis en place sous forme de contrats agri-environnementaux signés avec les bergers.

Ces milieux ouverts sont d'un intérêt incomparable : ils constituent des espaces où l'écosystème a trouvé un niveau d'équilibre original et où se concentrent des espèces végétales et animales méditerranéo-montagnardes dont certaines rarissimes. En outre, un nombre et une densité exceptionnels d'insectes pollinisateurs et prédateurs se réfugient ici.

Il convient d'évoquer également la beauté de ces sites spectaculaires qui fascinent le promeneur, par la vue panoramique qu'ils offrent. Le regard, de là-haut plonge vers le sud, sur la vallée de la Durance puis s'étend jusqu'à la montagne Sainte-Victoire et devine la mer, par beau temps. Vers le nord, c'est la vallée du Calavon, les monts de Vaucluse et encore plus loin le Mont Ventoux.

L'utilité de ces milieux ouverts comme pare-feu indispensable à la protection des versants boisés n'est plus à démontrer également.

Les pelouses des crêtes du Petit Luberon constituent des associations végétales très typées citées dans la Directive Habitats de la CEE comme étant un type d'habitat naturel dont la conservation nécessite la désignation de zones spéciales de conservation (landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt de Villars, pelouses du *Xérobromion*, du *Théro-brachypodion*).

#### **Au niveau de la flore,**

citons une espèce spécifique de ces crêtes ventées : le Genêt de Villars (*Genista pulchella*), espèce menacée inscrite au Livre rouge de la région PACA. Ce petit genêt qui ne s'écarte guère des secteurs les plus ventés est le type accompli de l'adaptation au milieu avec ses racines fortement lignifiées et profondément ancrées dans le sol, ses touffes serrées au port ramassé, plaquées au sol. C'est un genêt très rare car très dispersé dans le Sud-Est de la France entre les Corbières et les Alpes du Sud. Il a donné son nom à une association végétale typique des sommets très ventés méditerranéo-montagnards : le *Genistetum villarsii*.

On trouve sur les crêtes du Petit Luberon, des espèces végétales extrêmement rares et intéressantes, notons en outre :

- *Gagea saxatilis*
- *Gagea pratensis ssp stenopetala*, jouissant toutes deux d'une protection nationale.

Des espèces rares ou intéressantes dont la plupart sont inscrites au Livre rouge de la région PACA et dont la rareté est liée à la marginalité écologique de ces pelouses à aire très disjointe.

- *Brassica repanda ssp saxatilis* \*, espèce endémique du sud-est de la France où elle est très rare sur les pelouses méditerranéo-montagnardes ventées. Elle atteint sur le Grand Luberon sa limite nord de répartition. Ce taxon est d'un grand intérêt pour le Parc et le Vaucluse où on ne le connaît que sur les crêtes du Grand Luberon ;
- *Botrychium lunaria* \*, espèce des prairies d'altitude. Elle trouve sur les pelouses du Grand Luberon ses populations les plus méridionales. C'est aussi une espèce rare de grand intérêt pour le Luberon
- *Arenaria aggregata* \*
- *Ranunculus gramineus* \*
- *Tulipa sylvestris ssp australis* \*, petite tulipe aux tépales orangés
- *Scorzonera austriaca* \*
- *Sempervivum tectorum* qui trouve ici également ses seules populations du Luberon. Cette plante est la plante hôte du célèbre Apollon, remarquable papillon orophile ;
- *Arctostaphylos uva-ursi*, le Raisin d'ours, espèce d'origine montagnarde et que l'on trouve rarement plus au sud du Luberon
- *Carex liparocarpos* \*
- *Plantago argentea* \*
- *Serratula nudicaulis* \*
- *Minuartia capillacea* \* (espèce orophile)
- *Allium flavum* \*
- *Achillea tomentosa* \*

D'autres espèces sont intéressantes comme :

- *Barlia robertiana* \*
- *Silene conica* \*
- *Carlina acanthifolia* \*
- *Valeriana tuberosa*
- *Anthyllis montana*
- *Iberis saxatilis*
- *Armeria arenaria ssp bupleuroïdes*
- *Crepis albida*
- *Carduncellus monspeliensium*
- *Senecio doronicum ssp gerardii*
- *Ornithogalum tenuifolium*
- *Stipa pennata*, magnifique graminée plumeuse et argentée, originaire des steppes asiatiques
- *Orchis mascula*, belle orchidée des prairies montagnardes et qui trouve sur le Grand Luberon, les plus belles colonies du département vauclusien
- *Globularia cordifolia*

Enfin, se développe sur les crêtes du Grand Luberon, un genêt rarissime, hybride entre le Genêt de Villars (*Genista pulchella*) et le Genêt cendré (*Genista cinerea*).

### **Au niveau de la faune invertébrée,**

bien que des études n'y aient pas été conduites, on peut supposer par assimilation, que ces milieux comparables aux crêtes du Petit Luberon constituent un réservoir entomologique d'une grande densité et rareté.

Parmi les papillons, vole ici *Papilio alexanor ssp provincialis*, joyau protégé de la faune française en compagnie de remarquables autres Rhopalocères comme *Parnassius apollo*, *Melanargia occitanica*, *Melanargia russiae*, *Erebia neoridas*.

Le peuplement d'orthoptères est lui aussi intéressant aussi bien par l'abondance que par la présence d'espèces très localisées et montagnardes : *Stenobothrus grammicus*, par exemple.

### **En ce qui concerne la faune vertébrée,**

la juxtaposition des pelouses sommitales avec des peuplements forestiers, crée des zones de lisières aux effets écotonaux très favorables à l'avifaune.

Les oiseaux qui habitent de manière privilégiée ces zones d'interfaces sont :

- la Fauvette grisette (*Sylvia communis*)
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*)
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)
- le Pipit des arbres (*Anthus trivialis*)
- l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*), deux espèces montagnardes en limite de leur aire de répartition.

Dans les zones ouvertes de pâture, citons une autre espèce montagnarde ici en limite méridionale, le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), au plumage très coloré.

On trouve aussi :

- l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*)
- l'Alouette lulu (*Lullula arborea*)
- le Bruant zizi (*Emberiza cirulus*)
- le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)
- le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*) assez rare
- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*)
- la Linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*).

Dans les zones de garrigues, landes à buis et à genêt, on rencontre :

- le Bruant fou (*Emberiza cia*) espèce sédentaire dont la densité est faible
- le Pipit rousseline (*Anthus campestris*)
- l'Engoulevent (*Caprimulgus europaeus*), oiseau crépusculaire et nocturne, exclusivement insectivore.

Ces milieux ouverts, constituent également le terrain de chasse du Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) qui trouve ici dans ces zones l'essentiel de sa nourriture et l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) que l'on peut avoir la chance d'observer en hiver, quand les jeunes immatures, chassés de leur territoire de naissance par leurs parents, recherchent un territoire d'adoption.

Notons encore la présence irrégulière et seulement en hiver, en général par grand froid, de la Niverolle ou Pinson des neiges (*Montifringilla nivalis*), espèce originaire des Alpes.

Ces zones abritent bien sûr des reptiles caractéristiques des garrigues ensoleillées et des pelouses sèches :

- la Vipère aspic (*Vipera aspis*)
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*)
- la Coronelle girondine (*Coronella girondica*)
- le Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- le Seps (*Chalcides chalcides*).

Parmi les mammifères fréquentant ces milieux :

- le Lièvre commun (*Lepus capensis*)
- le Campagnol provençal (*Pitymys duodecimcostatus*) dont la présence est facilement décelable grâce aux tas de terre à la manière des taupes provenant du creusement de leurs galeries, qui parsèment ces pelouses.

## Sous-secteur 2 : la hêtraie

La forêt de hêtres se développe en grande partie sur les versants exposés au nord, entre 700 et 1 100 mètres d'altitude environ sous forme de lambeaux disjoints localisés dans les vallons et sur les micro-versants les mieux exposés aux courants humides. Elle recouvre une surface de 225 hectares en îlots au-dessous de la ligne de crête sur les communes de Castellet, Saint-Martin-de-Castillon, Auribeau, Sivergues et Cucuron en empiétant légèrement sur les Alpes-de-Haute-Provence (commune de Céreste). L'aire actuelle de la hêtraie s'étale globalement entre le vallon des Parties à l'est et le vallon des Fayards à l'ouest, soit à près de 10 km.

Un ensemble de facteurs climatiques favorables ont déterminé ici la sauvegarde d'une hêtraie relique, extrêmement rare sous le climat méditerranéen qui trouve ici une de ses stations les plus méridionales de la France continentale.

L'aire du hêtre recouvre, du fait de l'altitude et de l'exposition au nord, des zones à températures relativement fraîches (la température moyenne annuelle est de 10 °C) et à humidité atmosphérique forte par rapport aux secteurs avoisinants avec des brouillards fréquents et une protection aux vents séchards, localement assez bonne.

Au niveau des facteurs humains, la deuxième moitié du XX<sup>ème</sup> siècle a vu l'abandon progressif d'une part du pastoralisme et d'autre part, de l'exploitation intensive de la forêt, notamment dans les zones difficilement accessibles (certains peuplements de Hêtre n'ont pas subi de coupes depuis près de 80 ans notamment sur la forêt communale de Saint-Martin-de-Castillon).

De cette manière, la hêtraie a pu largement y reconstituer ses peuplements.

Le hêtre au couvert forestier assez sombre, constitue par endroits de splendides et fort agréables futaies feuillues naturelles parmi les plus belles du Luberon où il fait bon se promener. Des arbres de l'étage montagnard en général fidèles au Hêtre, se retrouvent ici : le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), le Tilleul (*Tilia platyphyllos*), le Noisetier (*Corylus avellana*), le Fusain à feuilles larges (*Evonymus latifolius*), le Houx (*Ilex aquifolium*).

L'orme de montagne (*Ulmus glabra* \*) espèce de l'Europe moyenne, trouve ici ses seules stations dans le Vaucluse et ses représentants les plus méridionaux.

La strate arbustive comprend des espèces très montagnardes, telles :

- le Framboisier (*Rubus idaeus*), ici en limite de son aire de répartition,
- le Groseillier des Alpes (*Ribes alpinum*)
- le Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*)
- le Nerprun des Alpes (*Rhamnus alpina*).

Parmi les plantes du sous-bois, on rencontre des espèces rares dans le midi et qui aiment la fraîcheur :

- le très beau Lys martagon (*Lilium martagon* \*) qui bénéficie d'une protection départementale
- l'étrange Ancolie (*Aquilegia vulgaris*) aux pétales recourbés en crochets d'un beau bleu, réfractaire au climat méditerranéen
- la petite Asperule odorante (*Asperula odorata*) qui révèle son parfum en séchant, en limite d'aire méridionale
- *Laserpitium latifolium* qui atteint ici sa limite d'extension vers la Provence
- *Hordelymis europaeus* \* espèce rarissime dans le midi, également en limite d'aire
- *Prenanthes purpurea*
- *Galium aristatum*
- *Hieracium prenanthoides*, espèces par excellence des hêtraies fraîches.

De nombreuses autres espèces des forêts fraîches peu courantes sur le Luberon, se réfugient ici:

- *Asparagus tenuifolius* \*
- *Cystopteris fragilis* \*
- *Astragalus glycyphyllos* \*
- *Cnidium silaifolium* \*
- *Berberis vulgaris*
- *Bupleurum falcatum*
- *Campanula persicaefolia*
- *Conopodium majus*
- *Cotoneaster nebrodensis*
- *Festuca heterophylla*

- *Lathyrus vernus*
- *Luzula silvatica*
- *Melampyrum nemorosum*
- *Mycelis muralis*
- *Neottia nidus-avis*
- *Epilobium montanum*
- *Hypericum hyssopifolium*
- *Veronica officinalis*
- *Phyteuma orbiculare*
- *Arabis pauciflora*
- *Ranunculus aduncus*
- *Serratula tinctoria*
- *Symphytum tuberosum* \*
- *Pimpinella major*
- *Narcissus poeticus*
- *Bupleurum falcatum*.

La hêtraie et ses zones périphériques abritent en grande nombre la fritillaire (*Fritillaria involucreta* \*), qui trouve ici quasiment ses seules populations vauclusiennes.

Nous y trouvons également la Violette de Jordan (*Viola jordani* \*), espèce protégée au niveau régional. L'on y rencontre aussi une orchidée peu courante des peuplements forestiers : *Epipactis microphylla* \*

Les hêtraies calcicoles du *Cepalanthero-fagion* sont citées dans la Directive Habitats de la CEE comme un habitat naturel devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation (ZSC).

En ce qui concerne l'avifaune, ces forêts qui ont atteint un stade de développement et de maturité élevés, fournissent des sites de nidification variés (frondaisons, arbres morts, strate arbustive...) favorisant une grande diversité animale. On assiste à une répartition verticale des ressources, chaque espèce étant inféodée plus particulièrement à une niche écologique.

Ainsi les hautes futaies et les frondaisons abritent :

- le Pigeon ramier (*Colomba palumbus*)
- le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)
- le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
- le Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*)
- la Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- le Coucou gris (*Cuculus canorus*),

et des rapaces qui nichent souvent dans les branches les plus hautes :

- l'Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) et
- le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*).

Les troncs et vieilles branches hébergent des espèces cavicoles comme :

- le Pic épeiche (*Dendrocopos major*)
- la Sittelle (*Sitta europea*)
- le Grimpereau (*Certhia brachydactyla*)
- la Mésange bleue (*Parus caeruleus*)
- la Mésange charbonnière (*P. major*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*).

Dans la strate arbustive et les fourrés, on peut rencontrer :

- la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*) et
- la Fauvette des jardins (*Sylvia borin*), espèce des régions froides qui, dans les régions méditerranéennes, se réfugie dans les zones montagnardes et fraîches
- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- le Serin cini (*Serinus serinus*)
- le Verdier (*Carduelis chloris*).

Au sol et dans les strates inférieures, vivent :

- le Merle noir (*Turdus merula*)

- le Rouge-gorge (*Eritachus rubecula*)
- le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*).

La Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*) espèce arboricole et l'Orvet (*Anguis fragilis*) qui aime les lieux frais, sont les seuls représentants des reptiles.

Au niveau des mammifères, ces forêts abritent :

- le Chevreuil (*Capreolus capreolus*)
- le Sanglier (*Sus scrofa*)
- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Mulot (*Apodemus sylvaticus*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*).

### Sous-secteur 3 : les versants boisés

Ce sous-secteur comprend les versants sud et les versants nord du Grand Luberon excepté les lambeaux reliques de hêtraie (cf. sous-secteur 2).

Le socle géologique de calcaires marneux datant de l'Hauterivien détermine un faciès en versant sud, de combes amples et de croupes élargies, toutes orientées nord-sud, qui descendent du sommet de façon très abrupte et dont la pente s'adoucit quand elle rejoint les petites collines du piémont.

Les fonds de vallons sont favorables parfois à des chênaies de belle venue.

Sur les piémonts, le Pin d'Alep se mêle au Chêne vert et monte à l'assaut des flancs jusqu'à environ 500 m d'altitude.

Dans la grande dépression de marnes valanginiennes derrière Cabrières-d'Aigues, différentes associations végétales s'imbriquent de façon parfois assez compliquée : chênaie verte, pinède de Pin d'Alep, chênaie pubescente, garrigue à Romarin, pelouse à brachypode, genévrier, ciste.

Au pied de ce versant sud naissent les plus belles sources du Luberon (Mirail, Couturas) qui alimentent en eau le Pays d'Aigues. Les versants orientés vers le midi recèlent un grand nombre d'espèces xérothermophiles, inscrites sur le Livre rouge de la région PACA :

- l'Arbousier (*Arbutus unedo* \*). Cette espèce normalement des maquis siliceux, s'exprime ici en terrain calcaire par de beaux représentants entre la Combe de Lourmarin et la Combe des Cavaliers où on la trouve à l'état dispersé. Il est courant que certaines espèces se comportent de façon atypique, en limite de leur aire de répartition :
- *Cytinus ruber* \* qui parasite les cistes
- *Lithodora fruticosa* \* sous arbuste méditerranéen qui se trouve dans les garrigues les plus chaudes des terrains marneux entre Cabrières-d'Aigues et Vitrolles
- *Thapsia villosa* \* préfère les pelouses sèches vers la Combe des Cavaliers, cette ombellifère trouve dans le Luberon la limite nord de son aire de répartition
- *Ophrys provincialis* \*, l'Ophrys de Provence, est une orchidée protégée par la loi, elle recherche les sites ensoleillés
- *Crepis pauciflora* qui ne présente que deux stations sur le Parc ;
- *Neotinea maculata* \*, petite orchidée méditerranéenne détectée au pied sud du Grand Luberon, au-dessus de Cabrières-d'Aigues ;
- *Stipa bromoides* \*, graminée méditerranéenne
- *Satureja hortensis*, espèce en forte régression devenue rarissime
- *Convolvulus lanuginosus* \*, a été anciennement vus entre Cucuron et Lourmarin.

Notons également des espèces intéressantes comme le Raisin-d'ours (*Arctostaphylos uva-ursi*) qui trouve à Vitrolles une de ses stations les plus méridionales et à peu de distance inversement de la Corroyère (*Rhus coriara*), espèce thermophile qui forme au-dessus de Vitrolles, des peuplements importants en limite septentrionale de son aire.

Dans les parties alticoles du versant sud, il est possible d'observer *Ophrys insectifera* (\*), orchidée forestière toujours fort rare dans le midi, ainsi qu'*Orchis ustulata*, autre orchidée plutôt montagnarde.

Localement se développe *Gagea foliosa* (\*), espèce protégée d'origine méditerranéenne qui pousse dans les pelouses sèches.

Enfin, des espèces franchement orophiles comme *Ononis fruticosa* peuvent y trouver même des stations favorables à leur développement.

Au nord, les versants beaucoup moins raides sont creusés de combes étroites et profondes. Ici le climat est plus humide et plus frais et de plus en plus tempéré en progressant d'ouest en est. Excepté dans les poches occupées par la hêtraie, une chênaie pubescente recouvre les pentes émaillées de sorbiers, alisiers, érables, noisetiers. Des chênes verts sur une bande de calcaires plus durs, poussent à mi-versant.

Ces versants abritent un cortège floristique riche et varié, caractéristique de la chênaie blanche climacique supra-méditerranéenne. Les éléments les plus intéressants y sont :

- *Noccaea praecox* \*, espèce rarissime de la flore de France, portée au Livre rouge national et protégée. Elle trouve sur les pentes nord deux stations qui lui sont favorables notamment sur Sivergues et Saint-Martin-de-Castillon
- *Primula elatior*, espèce des régions tempérées, rarissime dans le midi de la France (deux stations connues sur le Parc et le Vaucluse)
- *Echinops sphaerocephalus*, une espèce montagnarde que l'on trouve au sud d'Auribeau
- *Poa flaccidula* \*, espèce des vallons fortement contrastés
- *Asphodelus ramosus*, qui y présente une belle colonie
- *Astragalus glycyphyllos* \*, l'Astragale à feuilles de réglisse des stations fraîches montagnardes
- *Dryopteris filix-mas* \*, fougère rarement observée dans le Vaucluse. Une station a été détectée dans le défilé du Rocher
- *Vicia narbonensis* \*, dont la rare variété *serratifolia*
- *Vicia tenuifolia*
- *Vicia onobrychoides*
- *Orchis ustulata*, orchidée qui pousse à la lisière des boisements de chênes
- *Lathyrus niger*
- *Fragaria viridis*, espèce de fraise, très rare dans le Vaucluse contrairement à *Fragaria vesca* qui est l'espèce que l'on rencontre habituellement ;
- *Epipactis microphylla* \*
- *Epipactis muelleri* \*
- *Cotoneaster nebrodensis*
- *Campanula persicaefolia*
- *Campanula medium*, la magnifique Campanule carillon
- *Fritillaria involucrata* \* qui trouve sur le flanc nord du Luberon quasiment ses seules populations du Vaucluse
- *Carduus nutans*, beau chardon à très gros capitules, réfractaire au climat méditerranéen
- *Hernaria incana*
- *Anthriscus caucalis*, espèce médio-européenne (3 stations sur le Parc seulement).

On peut rencontrer aussi dans cette chênaie des espèces franchement mésophiles échappées de la hêtraie comme :

- le beau Lys Martagon (*Lilium martagon* \*) qui jouit d'une protection départementale
- la Raiponce orbiculaire (*Phyteuma orbiculare*).

Citons également *Polygonatum multiflorum* \* localisé dans le parc forestier du château de la Roche.

La Colchique de Naples (*Colchicum neapolitanum* \*) s'observe dans les fonds de vallons, indifféremment sur les deux versants.

Les zones d'éboulis fréquentes sur ces versants et les quelques affleurements rocheux hébergent quant à eux, une flore spécifique :

- *Arabis verna*
- *Centranthus angustifolius*
- *Achnatherum calamagrostis*
- *Epilobium dodonaei*
- *Bunium bulbocastanum* var *nanum*, y sont fréquentes.

De façon plus localisée, on y rencontre :

- *Delphinium fissum* \*, rare et beau pied d'alouette endémique des Alpes méridionales, cette espèce bénéficie d'une protection régionale
- *Sedum telephium ssp maximum*, très rarement observée dans le Vaucluse
- *Telephium imperati* \*, rare espèce des pelouses rocailleuses
- *Lamium garganicum ssp laevigatum*
- *Rhamnus alpina*, ces deux espèces orophiles des zones rupestres
- *Nepeta nepetella*, également orophile mais des éboulis
- *Asplenium petrarchae* \*, petite fougère très thermophile et *Globularia alypum* \* trouvent toutes deux quelques stations favorables sur les rochers les plus chauds.

Enfin, signalons une citation ancienne dans le vallon de Serres de *Myrrhoides nodosa* \*, espèce eurafricaine, rarissime de la flore française, portée au Livre rouge national et protégée. Cette espèce des vallons contrastés, trouve dans le Luberon ses seules stations françaises.

Ce sous-secteur dispose de plusieurs habitats naturels cités dans la Directive Habitats de la CEE comme devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation (ZSC) :

- forêts sclérophylles méso et supra-méditerranéennes de Chêne vert et pinèdes méditerranéennes de Pins d'Alep
- éboulis thermophiles péri-alpins (*Calamagrostido-centranthetum angustifoli*)
- éboulis calcaires sub-montagnards à *Rumex scutatus*.

En ce qui concerne la faune, les forêts du versant nord qui ont atteint des stades de développement et de maturité élevés, fournissent des sites de nidification variés (frondaisons, arbres morts, strate arbustive...) favorisant une grande diversité animale. On assiste à une répartition verticale des ressources, chaque espèce étant inféodée plus particulièrement à une niche écologique.

Ainsi les hautes futaies et les frondaisons abritent :

- le Pigeon ramier (*Colomba palumbus*)
- le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)
- le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
- le Roitelet triple bandeau (*Regulus ignicapillus*)
- la Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- le Coucou gris (*Cuculus canorus*)
- le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) qui affectionne particulièrement les glands et qui en les cachant et les oubliant ensuite, participe efficacement à la dissémination des chênes.

Enfin les rapaces nichent souvent dans les branches les plus hautes :

- le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)
- l'Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*).

A la lisière des crêtes, là où les pins, pins sylvestre et pins noirs d'Autriche, se mêlent aux chênes blancs, on peut observer des oiseaux particuliers à ces arbres :

- le Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*)
- la Mésange huppée et la Mésange noire (*Parus cristatus* et *P. ater*).

Les troncs et vieilles branches hébergent des espèces cavicoles comme :

- le Pic épeiche (*Dendrocopos major*)
- la Sittelle (*Sitta europea*)
- le Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*)
- la Mésange bleue (*Parus caeruleus*)
- la Mésange charbonnière (*P. major*)
- la Chouette hulotte (*Stryx aluco*).

Dans la strate arbustive et les fourrés, on peut rencontrer :

- la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
- la Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) espèce des régions froides qui, dans les régions méditerranéennes, se réfugie dans les zones montagnardes et fraîches

- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- le Serin cini (*Serinus serinus*)
- le Verdier (*Carduelis chloris*).

Au sol et dans les strates inférieures vivent :

- le Merle noir (*Turdus merula*)
- le Rouge-gorge (*Erithacus rubecula*)
- le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*).

La Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*) espèce arboricole, l'Orvet (*Anguis fragilis*) qui aime les lieux frais, la Vipère aspic (*Vipera aspis*) en lisière et dans les trouées ensoleillées, sont ici les représentants des reptiles.

Au niveau des mammifères, ces forêts abritent :

- le Chevreuil (*Capreolus capreolus*)
- le Sanglier (*Sus scrofa*)
- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Mulot (*Apodemus sylvaticus*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*).

Sur les versants sud, les forêts plus basses, composées essentiellement de taillis de Chêne vert, émaillés de chênes pubescents et pins d'Alep, abritent dans les strates supérieures et les arbres les plus hauts le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*) et la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*).

Dans le tronc des vieux arbres nichent :

- la Mésange bleue et la Mésange charbonnière (*Parus caeruleus* et *P. major*)
- alors que le Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*)
- la Mésange huppée (*Parus crustatus*) sont plutôt inféodés aux pins d'Alep.

Dans les taillis de Chêne vert et les fourrés, on peut entendre :

- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- la Fauvette passerinette et la Fauvette orphée (*Sylvia cantillans* et *S. hortensis*)
- le Merle noir (*Turdus merula*)

Parmi les reptiles, on trouve la Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*), couleuvre arboricole qui vit en milieu forestier.

Par contre :

- le Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpollon monspessulanum*)
- le Psammodrome d'Edwards (*Psammodroma hispanica*) préfèrent plutôt les milieux chauds et les endroits ensoleillés.

On rencontre aussi parmi les mammifères :

- la Fouine (*Martes foina*)
- le Mulot (*Apodemus sylvaticus*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Lérot (*Elyomis quercinus*)
- le Renard (*Vulpes vulpes*)
- le Blaireau (*Meles meles*).

En ce qui concerne la faune invertébrée, citons la présence de quelques papillons remarquables : *Ophiusa tirhaca*, *Eupithecia phoeniceata*, *Eupithecia rosmarinata*, *Cucullia cemenelensis*, *Dyscia conspersaria*, *Eremohadena chenopodiphaga*.

Enfin, signalons que quelques rares milieux ouverts émaillent ce sous-secteur boisé. Ces milieux jouent un rôle important dans la conservation de la biodiversité. Pour assurer leur pérennité des modes de gestion conservatoires, ont été mis en place sous forme de contrats agri-environnementaux avec les éleveurs.

## Sous-secteur 4 : la vallée de l'Aiguebrun

Ce sous-secteur est constitué de l'ensemble de la vallée de l'Aiguebrun depuis sa source près d'Auribeau (Les Fondons) jusqu'à la route départementale 27 entre Puyvert et Lourmarin, englobant le vallon de la Combette sur Bonnieux.

L'Aiguebrun, seule rivière permanente située dans le massif même du Luberon, constitue la frontière naturelle entre le Petit Luberon à l'ouest, le Grand Luberon à l'est, et le plateau des Claparèdes au nord.

La nature géologique compacte et assez imperméable de ce plateau alimente en grande partie le réseau aquifère de l'Aiguebrun. Mais par un curieux phénomène à mi-parcours, au niveau du rocher des Abeilles dans la combe de Lourmarin, en période de faibles eaux, il disparaît dans les failles calcaires du Crétacé du Luberon pour réapparaître un peu plus loin en aval de Lourmarin, à la faveur de couches du sol imperméables.

Cette rivière, exutoire aquifère naturel du Luberon, a taillé dans son cours supérieur, un véritable canyon limité par de hautes falaises avec des escarpements rocheux de calcaires burdigaliens et des chaos de rochers. Cet encaissement a créé un milieu abyssal très frais et très humide où certaines zones ne voient pratiquement pas le soleil en hiver.

On trouve dans ce secteur très montagnard, de grandes richesses biologiques. Le cours inférieur de cette rivière est lui nettement pénétré par les influences méditerranéennes.

Ces différences de micro-climats et de sols, engendrent une mosaïque de milieux allant des plus humides aux plus secs et une richesse biologique exceptionnelle en Luberon, tant au niveau de la faune que de la flore.

D'autre part, ce vallon qui a très tôt attiré l'homme, recèle en abondance des témoignages préhistoriques et historiques. Les plus anciennes découvertes remontent au paléolithique moyen (Baume des Peyrard, Baume de Buoux, Baume du Fort). Cependant, ce sont les époques du néolithique et du chalcolithique qui ont laissé le plus de traces (la Brémonde, Salin, le Chaos).

Depuis l'époque pré-romaine, un formidable réseau d'ouvrages défensifs a été développé dans cette vallée, véritable voie de passage entre Provence maritime et Haute Provence : oppidum, citadelle du Fort de Buoux, prieuré de Saint-Symphorien...

Au niveau de la flore, ce qui surprend ici, c'est surtout l'effet de contraste avec le reste du Luberon. En effet, on rencontre dans les milieux humides et frais de ces gorges encaissées, une flore d'une grande originalité et qui n'existe nulle part ailleurs sur le massif.

La zone centrale du vallon est occupée par le cours d'eau, riche en algues et en diatomées. La qualité de l'eau y est exceptionnelle, en particulier jusqu'à l'auberge du Paradou.

La Truite fario (*Salmo trutta*) est présente ainsi que l'Écrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*) indicatrices d'une bonne qualité des eaux. L'Écrevisse à pattes blanches, que l'on croyait disparue de ce cours d'eau vient de faire l'objet d'une récente observation.

Indigène autrefois très commune, elle est malheureusement concurrencée et remplacée par une écrevisse exogène introduite : l'Écrevisse à pattes grêles (*Astacus leptodactylus*).

La Cistude (*Emys orbicularis*), tortue d'eau, a également fait l'objet d'une observation récente dans cette rivière. Cistude et Écrevisse à pattes blanches sont des espèces classées à l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE.

En aval de l'Auberge du Paradou, la rivière est encore bien préservée et la qualité de l'eau est bonne, offrant la possibilité de recolonisation d'espèces sensibles à la pollution.

De part et d'autre du ruisseau, la ripisylve forme sur des alluvions récentes de sables et d'argiles datant de l'Oligocène, une étroite bande boisée d'une grande diversité d'espèces.

A côté des arbres forestiers classiques composant les ripisylves méditerranéennes, peupliers noirs et peupliers blancs, saules, aubépines, d'autres espèces d'affinité montagnarde apparaissent : le Cornouiller mâle (*Cornus mas*), l'Érable champêtre (*Acer campestre*), le Frêne élevé (*Fraxinus excelsior*), le Noisetier (*Corylus avellana*), le Tilleul (*Tilia platyphyllos*), le Fusain à feuilles larges (*Evonymus latifolia*).

On rencontre dans ces bois et dans les riches prairies mésophiles qui les bordent des espèces des milieux humides et frais.

Se développe ici notamment une flore très riche et intéressante par le nombre de plantes rares et très rares pour la Provence, la plupart en provenance des régions tempérées et froides plus nordiques, réfractaires au climat méditerranéen.

On y trouve notamment :

- *Lathraea squamaria* \*, présente ici deux des très rares stations connues dans le sud-est de la France ; cette espèce est protégée
- *Doronicum plantagineum* \*, autre espèce protégée connue en deux stations du Parc seulement
- *Scrofularia umbrosa* (seule station du Parc)
- *Circaea lutetiana* \*, espèce protégée également (une des deux stations connues de la Provence occidentale) et seule station du Parc
- *Bromus ramosus* \* (seule station du Parc et du Vaucluse)
- *Carex remota* \*, espèce protégée (deux stations sur le Parc seulement)
- *Hypericum hirsutum* (seule station du Parc et du Vaucluse)
- *Moehringia trinervia ssp pentendra* \* (seule station du Parc et du Vaucluse)
- *Hypericum quadrangulum* \* (deux stations sur le Parc seulement)
- *Calepina irregularis* \*
- *Sanicula europaea* \*
- *Cruciata laevipes* \*
- *Lysimachia nummularia*
- *Stachys silvatica* \*
- *Barbarea vulgaris*
- *Veronica serpyllifolia*
- *Heracleum sphondylium*
- *Hypericum hirsutum*, trouve ici ses stations les plus méridionales.

Citons comme autres espèces intéressantes :

- *Nepeta cataria* \*
- *Epipactis microphylla* \*
- *Symphytum tuberosum* \*
- *Orchis simia* \*
- *Ophrys insectifera* \*
- *Astragalus glycyphyllos* \*
- *Vicia narbonensis* \*
- *Campanula medium* \*
- *Ranunculus monspeliacus* \*
- *Veronica cymbalaria* (seule station du Parc)
- *Orobanche teucrii* (seule station du Parc)
- *Lithospermum officinale* \*
- *Buphtalmum salicifolium* (deux stations sur le Parc)
- *Glyceria fluitans*
- *Odontites serotina*
- *Vinca minor*, très rare sur le Vaucluse, elle est fréquente ici
- *Sanguisorba officinalis*
- *Vicia onobrychoides*
- *Lathyrus pratensis*
- *Ribes alpinum*
- *Bellis sylvestris*, belle paquerette d'automne abondante dans les prairies du vallon qu'elle décore abondamment à cette saison
- *Gagea pratensis* \*, espèce protégée au niveau national est fréquente dans les prairies mésophiles.

A l'ubac de la grande falaise du plateau de la Roche d'Espeil se développe une magnifique chênaie pubescente qui présente une maturité et une qualité hors du commun. Rares sont en région méditerranéenne, les formations forestières naturelles qui ont pu garder comme ici leur exubérance et leurs caractères de sylvie originelle. Sous le couvert des grands arbres atteignant des dimensions intéressantes, on rencontre l'If (*Taxus baccata*), véritable arbre relique des régions froides et humides.

Les falaises et éboulis hébergent leurs îlots de curiosités. On trouve notamment, sous les blocs rocheux des chaos de l'ubac, *Phyllitis scolopendrium* \*, cette belle scolopendre des zones froides et tempérées est protégée en Provence où elle est rarissime.

On y observe également le rare *Chaenorhinum origanifolium* \*, accompagné de *Potentilla caulescens*, potentille spécialiste des parois suintantes.

Sur certaines parois rocheuses se développe *Hesperis laciniata* \*.

Enfin, sur les rochers du vallon de l'Aiguebrun, ont été signalées deux sous-espèces rarement observées en France de la Fougère capillaire :

- *Asplenium trichomanes ssp inexpectans*
- *Asplenium trichomanes ssp hastatum*.

Sur les parois et pelouses rocailleuses ensoleillées de la partie aval se développent des espèces thermophiles comme :

- *Cynosorus elegans* \*, élégante graminée ne dépassant que très localement la Durance (deux stations sur le Parc) ;
- citons la présence probable de *Parietaria lusitanica* \*, anciennement observée et plus revue depuis 1936 dans la Combe de Lourmarin (seule station vaclusienne).

En conclusion, le vallon de l'Aiguebrun apparaît d'un remarquable intérêt biogéographique et botanique car il constitue une zone refuge au sein de la Provence pour de nombreuses espèces des régions froides et six espèces protégées y séjournent.

Les parois rocheuses abritent certains oiseaux :

- le Merle bleu (*Monticola solitarius*)
- l'Hirondelle des rochers (*Hirundo rupestris*) dont certains individus hivernent sur place
- le Martinet à ventre blanc (*Apus melba*)
- le Pigeon biset (*Columba livia*), d'origine sans doute domestique
- le Choucas (*Corvus monedula*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- la Chouette effraie (*Tyto alba*)
- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*) (avec un couple seulement)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*).

En hiver, quelques espèces montagnardes et alpines égalaient de leur présence les rochers :

- le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)
- l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*) en petites colonies.

En ce qui concerne l'intérêt de la faune invertébrée, le long de ce vallon volent 23 espèces de libellules sur les 56 recensées dans le département de Vaucluse soit 41 % de cette faune. Excellents indicateurs biologiques de la qualité des milieux, leur variété et leur abondance dénotent un habitat riche.

On rencontre toutes les composantes classiques des peuplements ripicoles bien que très limités par les faibles surfaces des plages avec des arachnides, des coléoptères staphylins et trechinés (Carabiques).

La qualité des eaux (fraîcheur, bonne oxygénation, absence de pollution chronique) joue un grand rôle pour le maintien de cette zoocénose. Les peuplements aquatiques sont eux-mêmes riches et variés avec des lumbriciens (*Polycelis felina*, *Eiseniella tetraeda*), des crustacés (*Gammarus pulex*), nombre d'insectes pléocoptères (*Perla marginata*), trichoptères (*Rhyacophila dorsalis*, *Hydropsyche instabilis*), coléoptères (*Elmis sp.*, *Riolus sp.*, *Dytiscus pisanus*, *Agabus biguttatus*).

Les peuplements de la ripisylve hébergent également des unités biotiques intéressantes. Par sa position géographique entre la vallée d'Apt et la vallée de la Durance, ce vallon assure un échange fort intéressant entre les éléments thermophiles méridionaux et les éléments d'affinités septentrionale et subalpine.

Dans les chênaies proximales des cours d'eau situées sur les flancs de la vallée se réfugient quelques espèces intéressantes comme : *Leptynia hispanica*, *Paracinema tricolor*, *Cerambyx cerdo* et *Saga pedo*.

Ces deux dernières espèces sont protégées au niveau national et classées respectivement dans les Annexes II et IV de la Directive Habitats de la CEE.

Comme autres insectes remarquables dans ce vallon, citons :

- parmi les névroptères : *Mantispa perla*
- parmi les coléoptères : *Carabus problematicus*, *Abax parallelepipedus*, *Pterostichus cristatus*, *Oberea erythrocephala*
- parmi les rhopalocères : *Carcharodus boeticus*, *Pieris mannii*, *Apatura ilia*
- parmi les hétérocères : *Nycterosea obstipata*, *Larentia clavaria*, *Meganephria bimaculosa*, *Eupithecia schiefereri*, *Chesias legatella*, *Crocallis tusciaria*, *Ecleora solieraria*.

Les parties rocheuses du Luberon vauclusien situées entre l'Aiguebrun et le Mourre Nègre, excepté les falaises de la partie amont de l'Aiguebrun, sont classées en Arrêté préfectoral de protection de biotope (APB) pour la protection des rapaces.

Ce sous-secteur dispose d'habitats naturels cités dans la Directive Habitats de la CEE comme devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation (ZSC) :

- rivières méditerranéennes à débit intermittent
- bancs d'alluvions des rivières méditerranéennes
- prairies de fauche extensive à Fromental élevé (*Arrhenatherum elatius subsp. elatius*)
- rochers et falaises alpiennes et sub-méditerranéennes (*Sileno saxifragae-Asplenietum fontanii*)
- rochers et falaises ibéro-méditerranéennes (*Phagnalo sordidi-Asplenietum petrarchae*)
- rochers et falaises à Potentille caulescente (*Potentilla caulescens*)
- rochers et falaises à *Linaria origanifolia*.



---

# LE PLATEAU DES CLAPAREDES

---

**Numéro de secteur :** 84\_22 AN

**Communes :** Bonnieux, Buoux, Apt, Saignon

**Superficie :** 1 043.3 hectares

**Altitude minimale :** 350 mètres

**Altitude maximale :** 590 mètres

**Type :** Milieux naturels et agricoles (AN)

**Messicole :** non

Ce secteur s'étend depuis les côtes d'Auron, les Esconfines et les Ramades à l'ouest jusqu'au-dessus du village de Saignon à l'est. Ce vaste plateau est entaillé par le vallon de la Loube où se blottit le village de Buoux ainsi que par le vallon du château de Buoux. Il est constitué de molasse datant de l'âge Miocène, calcaire biodétritique tendre et facile à travailler, dont l'homme s'est toujours servi de façon très diverse pour la construction, notamment à la suite de l'épierrage des champs. L'emploi de la pierre des champs a permis depuis la préhistoire la construction de cabanes en pierre sèche appelées "bories", destinées aux usages agricoles et dont le plateau des Claparèdes présente une concentration surprenante.

Souvent ces lauzes gênantes pour l'agriculture, étaient mises en tas par épierrage au bord des champs pour constituer des clapiers ou "clapas" d'où l'origine du nom "Claparèdes".

Ce plateau se définit comme un véritable système agro-sylvo-pastoral où forêts de Chênes blanc et vert, parcours (pelouses sèches, landes à genévriers et genêts), agriculture sèche (lavande, céréales, fourrages...) se partagent l'espace.

En période de forte pluviosité (printemps, automne), ce plateau en apparence très sec le reste de l'année, prend des allures de marécage. La nature géologique compacte et assez imperméable du calcaire peu fissuré, crée des phénomènes d'hydromorphie temporaire dont la conséquence est une certaine originalité biologique grâce à la présence d'espèces végétales particulières à ces biotopes comme : *Sisymbrella aspera* \*, *Calepina irregularis* \*, *Trifolium resupinatum*, *Ranunculus paludosus* \*, *Carex praecox*.

Cette zone offre des espèces très rares comme :

- *Orchis coriophora ssp fragans* \*, orchidée rarissime protégée par la loi (seules stations du Parc)
- *Gagea foliosa* \*, également protégée (trois stations connues sur le Luberon seulement)
- *Ophrys bertolonii ssp drumana* \*, autre orchidée protégée.

Comme autres richesses floristiques, on rencontre :

- *Artemisia alba*
- *Orchis militaris* \*
- *Ophrys insectifera* \*
- *Parentucelia latifolia*
- *Trifolium lappaceum*
- *Trifolium dubium*
- *Filipendula vulgaris*
- *Echinaria capitata*
- *Mathiola fruticulosa* \*
- *Silene otites*, espèces d'observation rare.

Dans les vallons, plus froids que le plateau, on trouve *Linum bienne*, plante des vallées humides et froides.

Le Pyrètre (*Tanacetum cinerariifolium*) anciennement cultivé, existe toujours naturalisé autour du village de Buoux.

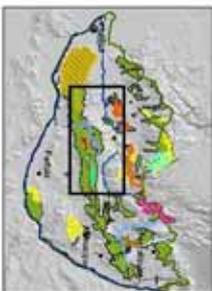
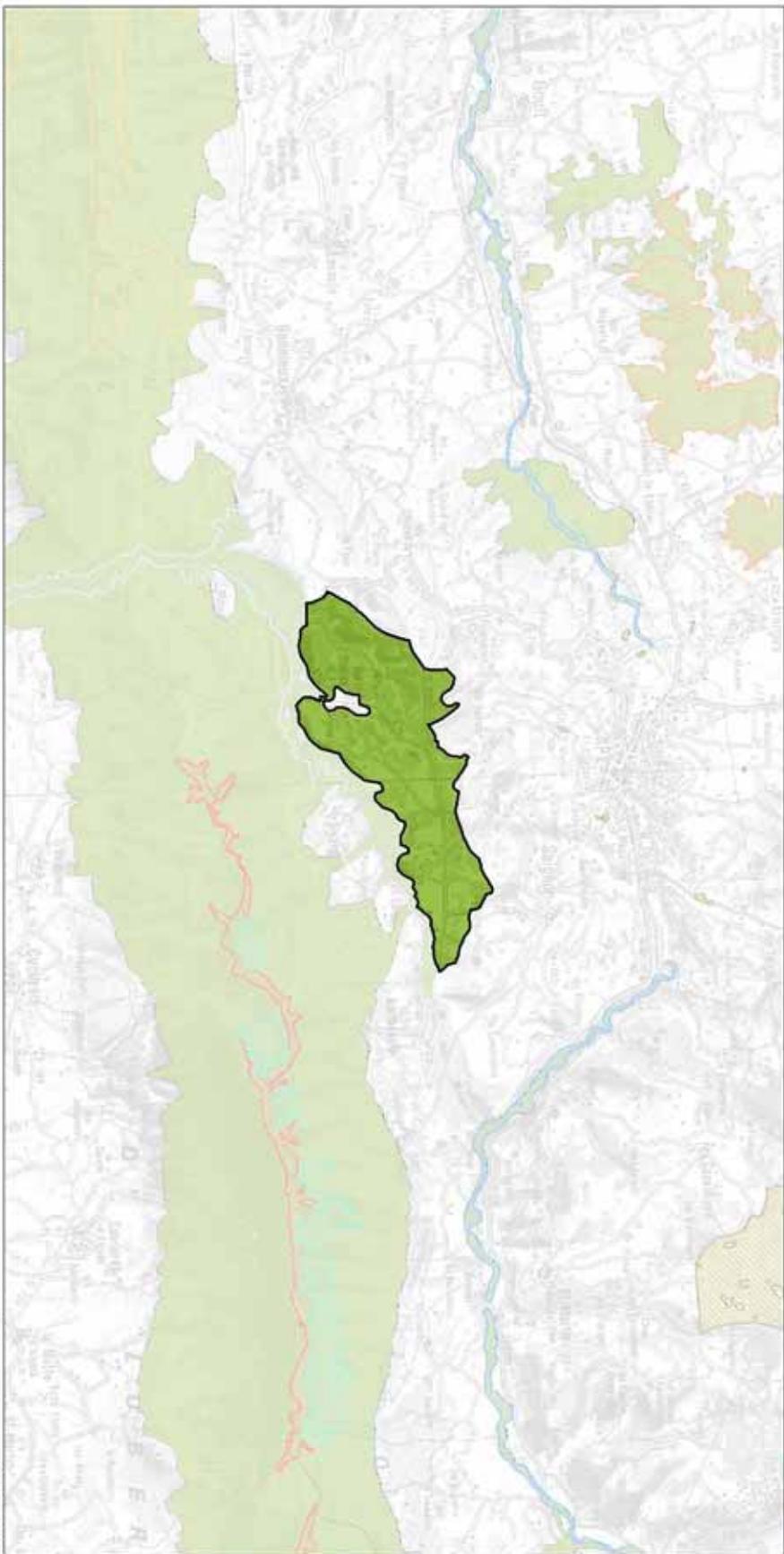
Citons enfin à l'ubac du vallon d'Auron, la présence d'une population d'If (*Taxus baccata*), véritable arbre relique des régions froides et humides.

En ce qui concerne la faune vertébrée, ces milieux aux zones écotonales abondantes, entre forêts, pelouses et cultures, sont fréquentés par de nombreux oiseaux. On trouve :

- la Fauvette grisette (*Sylvia communis*), espèce montagnarde que l'on trouve aussi sur les crêtes du Grand et du Petit Luberon, dans les zones de lisières

Dans les milieux pâturés et les zones les plus chaudes, on rencontre des espèces telles :

- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)
- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), espèce sédentaire très méridionale



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-1 Le massif des ocre		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessilifère		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durançe		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Large		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Alguebrun		

Sources : PNRL  
 IGN : Scan700  
 Service SIG, 12/03/07

- la Pie-grièche à poitrine rose (*Lanius minor*), beaucoup plus rare.

Dans les taillis et fourrés, on peut entendre :

- la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*)
- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*) qui niche dans les strates supérieures des arbres.

Les zones agricoles attirent de nombreux oiseaux inféodés aux habitations et aux vieux arbres morts des zones bocagères, lieux de nidification appréciés par :

- le Hibou Petit-Duc (*Otus scops*)
- la Chouette chevêche (*Athene noctua*)
- la Huppe (*Upupa epops*)
- l'Hypolais polyglotte (*Hippolais polyglotta*).

Les vieux amandriers sont surtout parasités par le lierre et le gui, favorables aux sylvidés (fauvettes) et turdidés :

- la Grive litorne (*Turdus pilaris*)
- la Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- la Grive musicienne (*Turdus philomelos*)
- la Grive mauvis (*Turdus iliacus*)
- le Merle noir (*Turdus merula*).

Parmi les reptiles, on observe :

- le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*), à la répartition méridionale et qui vit dans les milieux ouverts les plus arides où il se nourrit de gros insectes, il est menacé actuellement essentiellement à cause de la régression de son habitat (fermeture des milieux ouverts par abandon du pastoralisme)
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*)
- le Psammodrome d'Edwards (*Psammodroma hispanica*)
- la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)
- la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*)
- le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*)

Ces trois dernières espèces étant liées aux points d'eau et aux sources.

En ce qui concerne les mammifères, mentionnons :

- le Hérisson (*Erinaceus europaeus*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Blaireau (*Meles meles*)
- le Renard (*Vulpes vulpes*)
- le Lièvre commun (*Lepus capensis*)

Parmi la faune invertébrée, citons :

- le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*)
- la Magicienne dentelée (*Saga pedo*), deux espèces protégées en France
- le Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)
- *Omia cymbalariae*, espèce de noctuelle rare.

*Cerambyx cerdo* et *Lucanus cervus* sont portés sur l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE, *Saga pedo* est elle inscrite à l'Annexe IV de la même Directive.

Signalons à peu de distance de ce plateau, sur la commune de Saignon, l'existence de la diane (*Zerynthia polyxena*), papillon protégé.

Les pelouses sèches constituent les biotopes les plus intéressants sur ce plateau. La conservation de ces milieux est étroitement liée à l'action anthropique et à la présence des troupeaux. Pour assurer la pérennité de ces milieux, des modes de gestion conservatoire ont été mis en place avec les bergers de ce plateau sous forme de contrats agri-environnementaux.

Ce secteur dispose d'habitats naturels cités dans la Directive Habitats de la CEE comme devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation (ZSC) :

- parcours de graminées du *Xerobromion*
- matorrals et brousses sclérophylles à genévriers
- forêts sclérophylles supra-méditerranéennes de Chêne vert.



---

# LE GRAND LUBERON ORIENTAL

---

**Numéro de secteur :** 04\_23 N

**Communes :** Céreste, Montjustin, Montfuron, Villemus, Saint-Martin-les-Eaux, Manosque, Volx, Saint-Maime, Dauphin

**Superficie :** 5 299.5 hectares

**Altitude minimale :** 350 mètres

**Altitude maximale :** 976 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301542, FR9301585 et FR9301587

**Noms :** Adrets de Montjustin - Les Craux - Rochers et Crêtes de Volx, Massif du Luberon et Le Calavon et l'encrême

**Superficie dans la VBM :** 4383.8 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** B2

**Nom :** Les pelouses du Grand Luberon

**Superficie dans la VBM :** 10 hectares

**Code :** C1

**Nom :** La Hêtraie du Grand Luberon

**Superficie dans la VBM :** 15 hectares

Anticlinal encadré par deux synclinaux délimités par les vallées du Calavon, de l'Encrême et du Largue au nord, la vallée de la Durance au sud, le massif du Luberon est orienté est-ouest parce qu'il résulte de la phase tectonique appelée pyrénéo-provençale au cours de laquelle ont été mises en place les Pyrénées, il y a 40 millions d'années. La phase alpine beaucoup plus récente (- 8 millions d'années) a donné une deuxième jeunesse à ce relief déjà ancien.

Cette chaîne est divisée en deux massifs d'aspects géomorphologiques très différents : le Petit Luberon à l'ouest culminant à 727 mètres et le Grand Luberon à l'est (1 125 m) séparés par un drain naturel que constitue la profonde vallée de l'Aiguebrun, appelée improprement "Combe de Lourmarin" puisqu'il s'agit en réalité d'une cluse.

Ce massif forme une véritable barrière naturelle entre haute et basse Provence. Situé à mi-distance des Alpes et de la mer Méditerranée, il constitue un obstacle biogéographique où viennent buter de nombreuses espèces qui y trouvent leur limite d'aire de répartition : espèces thermophiles en limite nord habitant les escarpements rocheux et les pelouses rocailleuses les plus chaudes ; espèces des régions froides et tempérées sur les versants et les vallons les plus frais cohabitent à peu de distance.

Le Grand Luberon s'allonge sur plus de 40 km entre la Combe de Lourmarin qui marque la frontière entre le petit et le Grand Luberon et le rocher de Volx, à l'extrême est.

Contrairement au Grand Luberon vaclusien, le Grand Luberon bas-alpin est moins escarpé et présente une géomorphologie beaucoup plus douce ne provoquant pas d'opposition aussi forte entre l'adret et l'ubac. Il forme le Luberon de Manosque aux formes arrondies et au relief moindre.

Au niveau climatique, cette partie orientale du massif du Grand Luberon bénéficie d'un climat plus frais, d'affinité plus tempérée. Plus exposée aux vents porteurs de pluies venant du sud-est et qui butent ici sur les premiers reliefs du Luberon rencontrés, phénomène accentué par les influences haut-provençales et pré-alpines, cette partie du Luberon est encore relativement montagnarde dans les expositions nord.

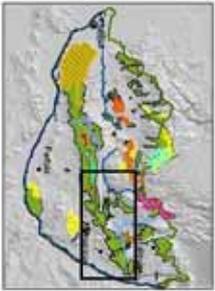
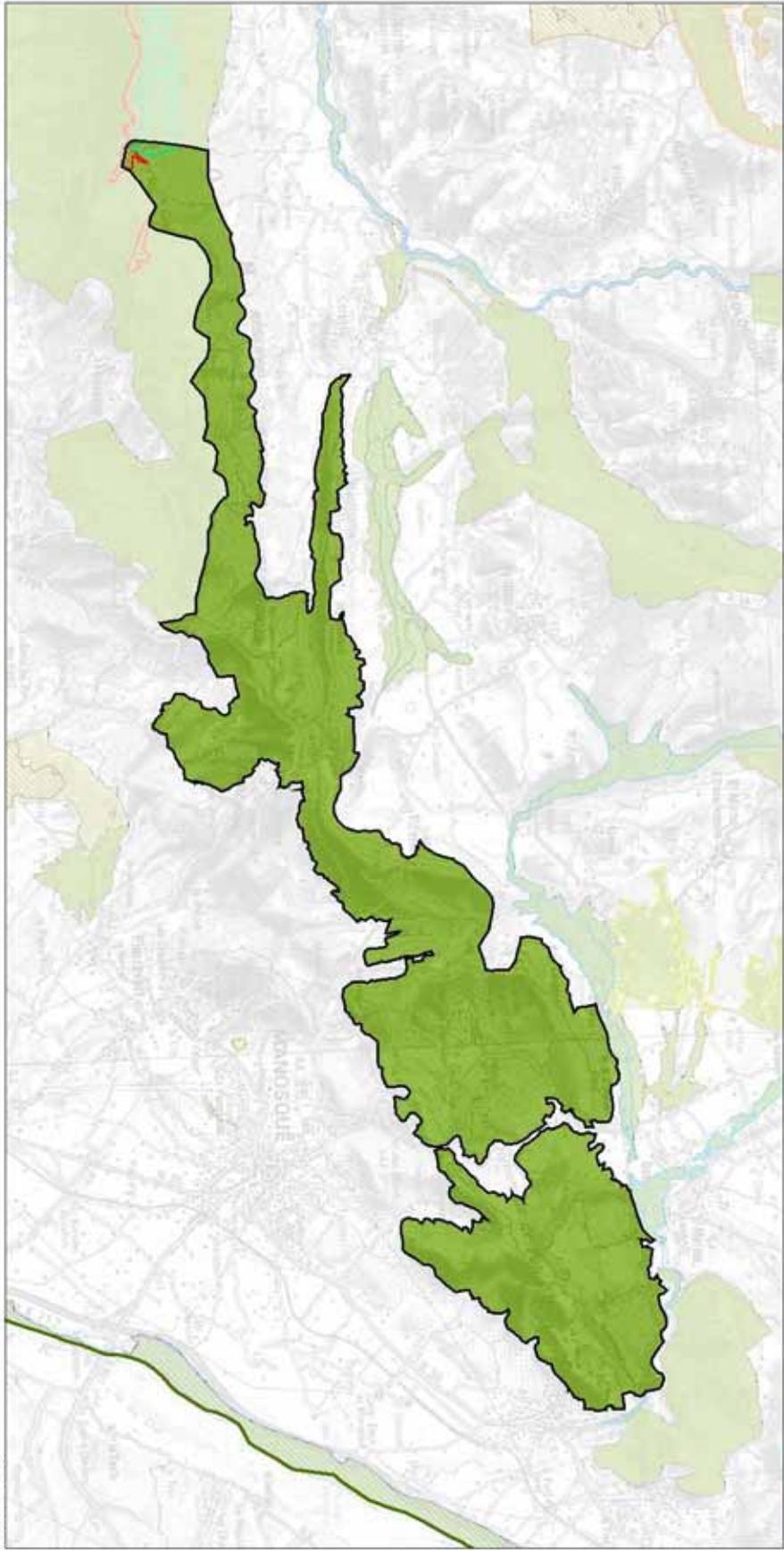
Le socle géologique, moins ancien que dans la partie vaclusienne, est constitué de calcaires feuilletés datant de l'oligocène. Au contraire, à l'extrémité orientale du massif dans la région de Volx, on retrouve des blocs de calcaire compacts et massifs d'âge barrémien du même type que ceux du Petit Luberon, des calcaires marneux de l'Hauterivien identiques au Grand Luberon vaclusien, et également des bancs de grès (sables agglomérés).

De la limite départementale au massif de la Colle se développe une forêt de chênes avec des faciès à Pin sylvestre ainsi que quelques zones ouvertes (sous-secteur 1).

La colline d'Ubage et la forêt de Pélissier sont couvertes d'une forêt de chênes et d'une plantation de Pin noir d'Autriche (sous-secteur 2).

VBM : 04\_23N  
ME : B2 C1

Charte "Objectif 2020"  
Les VBM & les Milieux exceptionnels

- Milieux exceptionnels**
- A1-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durançe
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Large
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Alguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : PNRL  
IGN - SCAN700  
Service SFG, 12/03/07



A l'extrémité est, les falaises rocheuses de Volx dominent la Durance et au nord, une flore silicicole et mésophile des plus intéressantes a trouvé refuge sur des substrats de type gréseux (sous-secteur 3).

### **Sous-secteur 1 : du massif de Céreste au ravin de Piférat**

Ce sous-secteur s'étend de la limite départementale à l'ouest, à la route départementale 105 à l'est. A l'ouest de Céreste se situent les derniers lambeaux de la hêtraie relique du Grand Luberon (Cf sous-secteur 2 du secteur 84-21 N). De beaux peuplements forestiers de Chêne pubescent avec des faciès à Pin sylvestres se développent notamment à l'est de la commune de Montjustin, où une exposition nord, alliée à un sol plus riche et profond favorisent une ambiance fraîche avec la présence par endroits de peupliers blancs, de noisetiers, de tilleuls...

Le massif de la Colle est un condensé d'associations végétales très différentes, puisque plusieurs flores s'y rejoignent ; sur les versants sud au chêne pubescent s'associe le pin d'Alep ; par contre, au nord, des peuplements de Chêne pubescent et de Pin sylvestre constituent une des zones les plus intéressantes de cette partie du Luberon car il abrite une flore très riche et très diversifiée, d'affinité montagnarde.

Dans ces bois frais et humides qui s'étagent jusqu'à 779 mètres, on peut rencontrer :

- *Euphorbia graminifolia*, euphorbe rare protégée au niveau national
- la Fritillaire (*Fritillaria involucrata*), aux fleurs pourpres et vertes en damier
- la Sanicle d'Europe (*Sanicula europea*), petite ombellifère des lieux très frais
- l'Asperge à petites feuilles (*Asparagus tenuifolius*)
- *Astragalus glycyphyllos*
- *Dianthus scaber*
- *Melampyrum cristatum*, plante rare dans le midi
- *Ophrys insectifera*
- *Symphytum tuberosum*.

Toutes ces espèces sont inscrites au Livre rouge de la région PACA.

On remarque également :

- *Astragalus purpureus*
- *Buphtalmum salicifolium*, très rare dans le Parc
- *Crocus versicolor*
- *Hypericum montanum*
- *Mercurialis perennis*
- *Narcissus poeticus*
- *Ranunculus aduncus*
- *Primula veris ssp columnae*
- *Arabis pauciflora*

A la base des troncs moussus, on trouve le Pulmonaire du chêne (*Stricta pulmonacea*), lichen foliacé rarissime.

Ce sous-secteur abrite également quelques zones ouvertes, notamment sur l'adret de l'arête de Montjustin ou sur le versant sud du massif de la Colle, versant très méditerranéen entre l'Adrech et Peire Grosse. L'arête de Montjustin rigoureusement est-ouest, sur plus de 7 km et avec tout au plus 1 km de largeur, possède des versants sud très abrupts, milieux ouverts constitués de pelouses à Brachypode de Phénicie et Aphyllante de Montpellier, émaillés de genévriers communs et oxycèdres, de spartiers.

Les milieux ouverts constituent des biosystèmes très originaux dont la composition biologique est très différente des biosystèmes forestiers. Ils forment une zone d'accueil pour une chaîne alimentaire bien particulière avec des espèces exclusives à ces milieux.

Pour assurer la pérennité des milieux ouverts de ce sous-secteur, des modes de gestion conservatoire ont été mis en place sous forme de contrats agri-environnementaux avec certains éleveurs.

C'est dans ces milieux ouverts de Montjustin et du massif de la Colle que l'on rencontre l'énigmatique Gui du genévrier (*Arceuthobium oxycedri*), rare parasite du genévrier dont la répartition est très discontinue et qui trouve ici une de ses rares populations du Luberon.

A la limite du département, un très beau peuplement de Bugrane buissonnante (*Ononis fruticosa*) mérite d'être mentionné, légumineuse buissonnante souvent utilisée par les forestiers comme couvre-sol dans leurs plantations, mais qui semble ici naturelle.

La Santoline (*Santolina chamaecyparissus*), composée très odorante, aux capitules jaune d'or et au feuillage gris cendré, qui n'existe dans le Parc que dans le Luberon oriental, commence à apparaître sur les zones caillouteuses les plus chaudes.

Notons encore la présence d'autres plantes d'origines variées, liées aux pelouses méditerranéennes, aux chênaies fraîches ou aux parois rocheuses de l'étage montagnard :

- *Aristolochia pallida* (4 stations seulement connues sur le Parc)
- *Colchicum neopolitanum*
- *Astragalus hamosus*
- *Carlina acanthifolia*
- *Linum campanulatum*
- *Scrophularia lucida ssp provincialis*
- *Pyrola chlorantha*, pyrole des pinèdes aux sols acidifiés

Toutes ces espèces sont inscrites au Livre rouge régional.

En ce qui concerne la faune, les forêts du versant nord, qui ont atteint un stade de développement et de maturité élevés, fournissent des sites de nidification variés (frondaisons, arbres morts, strate arbustive) favorisant une grande diversité animale.

On assiste à une répartition verticale des ressources, chaque espèce étant inféodée plus particulièrement à une niche écologique. Ainsi, les hautes futaies et les frondaisons abritent :

- le Pigeon ramier (*Columba palumbus*)
- le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)
- le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
- le Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*)
- la Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- le Coucou gris (*Cuculus canorus*)
- le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) qui affectionne particulièrement les glands, en les cachant et les oubliant ensuite, il participe activement à la dissémination des chênes.

Enfin, les rapaces nichent souvent dans les branches les plus hautes :

- l'Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)
- 

Les troncs et vieilles branches hébergent des espèces cavernicoles comme :

- le Pic épeiche (*Dendrocopos major*)
- la Sittelle (*Sitta europea*)
- le Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*)
- la Mésange bleue (*Parus caeruleus*)
- la Mésange charbonnière (*P. major*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)

Dans la strate arbustive et les fourrés, on peut rencontrer :

- la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
- la Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) espèce des régions froides qui, dans les régions méditerranéennes, se réfugie dans les zones montagnardes et fraîches
- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- le Serin cini (*Serinus serinus*)
- le Verdier (*Carduelis chloris*).

Au sol et dans les strates inférieures vivent :

- le Merle noir (*Turdus merula*)
- le Rouge-gorge (*Erithacus rubecula*) et
- le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)
- la Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*) espèce arboricole
- l'Orvet (*Anguis fragilis*) qui aime les lieux frais sont les seuls représentants des reptiles.

Au niveau des mammifères, ces forêts abritent :

- le Chevreuil (*Capreolus capreolus*)
- le Sanglier (*Sus scrofa*)
- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Mulot (*Apodemus sylvaticus*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Léroty (*Eliomys quercinus*)

En ce qui concerne la faune invertébrée, on trouve l'Alexanor (*Papilio alexanor*), papillon protégé en France.

## Sous-secteur 2 : forêt de Pélissier et colline d'Ubage

Ce sous-secteur s'étend entre la route départementale 105 qui joint Saint-Martin-les Eaux et Montfuron à l'ouest, au ravin des Ubacs et au sommet de Bellevue à l'est. Il comprend la colline d'Ubage, au nord et la forêt domaniale de Pélissier.

Cette grande forêt est composée d'un bel ensemble de peuplements forestiers dont certains résultent de plantations au siècle dernier en pins noirs d'Autriche en mélange avec des peuplements forestiers naturels à base de chênes, de Pin d'Alep et Pin sylvestre.

Une flore à affinité montagnarde, aimant la fraîcheur et les sols humides se développe à l'ombre des grands arbres. On note ici par exemple :

- la gesse printanière (*Lathyrus vernus*), espèce très montagnarde bien typique avec sa floraison très précoce en grandes fleurs d'un rose violacé
- le Groseillier des Alpes (*Ribes alpinum*)
- la Serratule des teinturiers (*Serratula tinctoria*)
- la Mercuriale pérenne (*Mercurialis perennis*)
- *Pimpinella major*
- l'Asperge à feuilles étroites (*Asparagus tenuifolius*)
- le Prunier sauvage (*Prunus domestica ssp insitiata*)

Par ailleurs, cette forêt recèle une richesse exceptionnelle en diverses autres espèces fruitières : sorbiers, poiriers, pommiers, pruniers, cerisiers sauvages, d'un grand intérêt pour l'avifaune. Certaines de ces espèces comme le Sorbier domestique y présente une excellente dynamique d'ensemble. On rencontre ici des espèces très rares comme :

- l'Euphorbe à feuilles de graminée (*Euphorbia graminifolia* \*), espèce des zones argileuses protégée au niveau national
- la Scille d'Italie (*Hyacinthoides italica* \*)
- le Mélampyre en crête (*Melampyrum cristatum* \*).

Dans les zones plus ouvertes et landes à genévriers des versants sud :

- le Gui du genévrier (*Arceuthobium oxycedri* \*), rare petit parasite dont la répartition est très discontinue
- la Santoline (*Santolina chamaecyparissus*), arbrisseau au feuillage gris cendré et aux fleurs aux capitules jaune d'or, est très fréquente aux environs de Saint-Martin-les-Eaux, dans des milieux de rocaillies surchauffés par le soleil
- l'Ail musqué (*Allium moschatum*)
- le Buplèvre ligneux (*Bupleurum fruticosum* \*)
- le Lin campanule (*Linum campanulatum* \*)
- la Scorsonère d'Espagne (*Scorzonera hispanica*)

Les pelouses éparées, plus montagnardes hébergent :

- la Colchique de Naples (*Colchicum neapolitanum* \*)
- la Carlina à feuilles d'acanthé (*Carlina acanthifolia* \*) au gros capitule au ras du sol
- *Euphorbia nicaensis ssp nicaensis* (\*)
- *Odontites viscosa ssp viscosa* \*
- *Onosma sp*
- *Scorzonera austriaca* \*
- *Xeranthemum cylindraceum*, dont deux stations seulement sont connues sur le Parc
- *Senecio doronicum ssp gerardii*
- *Serratula nudicaulis*
- *Silene paradoxa*

En ce qui concerne la faune, la forêt de Pélissier qui atteint des hauteurs appréciables, dispose de sites de nidification variés (hautes frondaisons, arbres morts, strate arbustive) favorisant une grande diversité

animale. On assiste à une répartition des ressources, chaque espèce étant inféodée plus particulièrement à une niche écologique.

Ainsi les hautes futaies et les frondaisons abritent :

- le Pigeon ramier (*Columba palumbus*)
- le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
- le Pouillot de Bonelli (*Phylloscopus bonelli*)
- le Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*)
- la Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- le Coucou gris (*Cuculus canorus*)
- la Tourterelle (*Streptopelia turtur*)
- le Lorient (*Oriolus oriolus*), au beau plumage jaune et noir
- le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*), qui affectionne particulièrement les glands et qui en les cachant et les oubliant ensuite, participe efficacement à la dissémination des chênes.

On rencontre aussi des oiseaux particuliers aux pinèdes à Pin sylvestre et Pin noir d'Autriche

- le Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*)
- la Mésange huppée et la Mésange noire (*Parus cristatus* et *P. ater*).

Enfin les rapaces nichent souvent dans les branches les plus hautes :

- le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) se nourrit quasi exclusivement de reptiles, particulièrement de grandes couleuvres et de lézards, mais aussi de vipères
- l'Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)

A la lisière des pinèdes, quand des zones ouvertes ponctuées de pins apparaissent, vivent :

- le Pipit des arbres (*Anthus trivialis*)
- l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)

Les troncs et vieilles branches hébergent des espèces cavernicoles comme :

- le Pic vert (*Picus viridis*)
- le Pic épeiche (*Dendrocopos major*) et le Pic épeichette (*Dendrocopos minor*)
- la Sittelle (*Sitta euroea*)
- le Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*)
- la Mésange charbonnière (*Parus major*)
- la Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)

Dans la strate arbustive et les fourrés, on peut rencontrer :

- la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- le Serin cini (*Serinus serinus*)
- le Verdier (*Carduelis chloris*)
- le Rouge-queue à front blanc (*Phoenicurus phoenicurus*), espèce migratrice
- le Bruant zizi (*Emberiza cirlus*) et
- le Gobe-mouche gris (*Muscicapa striata*), au régime alimentaire exclusivement insectivore.

Au sol et dans les strates inférieures vivent :

- le Merle noir (*Turdus merula*)
- le Rouge-gorge (*Erithacus rubecula*)
- le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)
- l'Engoulevent (*Caprimulgus europaeus*).
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*), tous deux insectivores et migrateurs.

Comme reptiles :

- le Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- la Coronelle girondine (*Coronella girondica*)
- l'Orvet (*Anguis fragilis*) qui aime les lieux frais

Au niveau des mammifères, ces forêts abritent :

- le Chevreuil (*Capreolus capreolus*)
- le Sanglier (*Sus scrofa*)
- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Mulot (*Apodemus sylvaticus*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*)
- le Blaireau (*Meles meles*)
- le Renard (*Vulpes vulpes*)
- la Belette (*Mustela nivalis*)

En ce qui concerne la faune invertébrée, on trouve des papillons remarquables comme : *Zerynthia rumina*, espèce protégée en France, *Erebia epistygne*, *Euchloe tagis*, *Thyatira batis*, *Cyclophora annularia*, *Acasis viretata*, *Eupithecia gueneata*, *Leucochlaena oditis*, *Axia margarita*, *Ulochleana hirta*.

### Sous-secteur 3 : les rochers de Volx et les bois de Saint-Martin

Ce sous-secteur constitué de l'extrémité orientale du Grand Luberon, est une zone forestière de grande qualité, l'une des plus riches, diversifiées et intéressantes des Alpes du Sud, par le nombre d'espèces végétales rares et en limite d'aire qui y ont trouvé refuge.

Il s'étend des rochers au-dessus du village de Volx à l'est jusqu'au ravin des Ubacs à l'ouest entre le Largue au nord et la crête de Bellevue au sud.

Au niveau climatique, les effets de versants sont assez contrastés. Cette opposition ubac-adret est fortement renforcée par la présence de deux couloirs perpendiculaires l'un orienté nord-sud, le couloir durancien ouvert largement aux influences méditerranéennes qui draine les masses d'air chaud vers le versant sud ; l'autre, orienté est-ouest, la vallée du Largue, concentre inversement au pied du versant nord, des masses d'air froid et humide provenant de la montagne de Lure. Ce phénomène est comparable à une véritable élévation altitudinale dont le résultat est la présence d'éléments floristiques assez imprévus à cette altitude. De plus, le verrou rocheux de Notre Dame de la Roche, que traverse le Largue en aval, à la hauteur de Villeneuve, fait stagner un air lourd et froid avec beaucoup d'humidité et de brouillard qui remontent vers l'ubac.

Le socle géologique est essentiellement constitué de calcaires datant de l'oligocène, mais un substrat gréseux apparaît vers le bois des Ubacs, engendrant des sols acides qui, dans une région à dominante calcaire, contribuent à augmenter fortement l'originalité du milieu.

Au-dessus de Volx, les rochers s'élèvent brusquement, rappelant par leur nature (calcaires blancs très compacts de l'Urgonien) et par les faciès en rochers, falaises et grottes, difficilement accessibles, les paysages tourmentés du Petit Luberon.

Ce sous-secteur présente l'avantage de recevoir à peu de distance, une gamme de milieux à écologies très variées à la fois par les caractères pédologiques et climatiques et réalise un exceptionnel condensé de biotopes différents dans leur structure et leur fonctionnement. Il constitue l'un des plus intéressants face-à-face entre une flore eu-méditerranéenne à l'adret et une flore collinéenne supra-méditerranéenne, montagnarde, voire medio-européenne à l'envers de Volx.

Se côtoient ici à peu de distance des végétaux aussi différemment adaptés que la Fougère de Pétrarque (*Asplenium petrarcae*) ou la Globulaire alypum (*Globularia alypum*), espèces très thermophiles et le Lys martagon (*Lilium martagon*), la Laiche digitée (*Carex digitata*) ou le Trèfle des montagnes (*Trifolium montanum*), d'origine montagnarde ou medio-européenne.

La chênaie blanche acidiphile du versant nord constitue une zone forestière exceptionnelle de première qualité patrimoniale justifiée par la diversité et la rareté de sa composition floristique globale. D'une manière générale, les formations forestières ne sont pas très riches en espèces. Celles qui, comme ici, hébergent de nombreuses espèces, constituent des formations très rares pour la région et sont à protéger. Dans les sous-bois de Saint-Martin, prospèrent la Callune (*Calluna vulgaris*) et la Bruyère à balai (*Erica scoparia*), espèces banales mais qui signent ici l'acidité du sol.

Dans ces sous-bois humides se développe une flore mésophile variée avec certaines espèces extrêmement rares qui offrent un intérêt régional, voire national. On y trouve deux espèces protégées :

- la Rose de France (*Rosa gallica* \*) aux fleurs rouges odorantes, très rare (trois stations sur le Parc) et bénéficiant d'une protection nationale
- *Thlaspi praecox* \*, espèce bénéficiant d'une protection régionale, inscrite au Livre rouge national des espèces menacées et dont trois stations seulement sont connues sur le Parc.

De nombreuses autres espèces rarissimes y ont également élu domicile :

- *Potentilla micrantha* \*, très rare potentille des terrains forestiers neutro-basiques (seule station du Parc)
- *Cardamine parviflora* (seule station du Parc)
- *Carex digitata* \* (trois stations sur le Parc)
- *Trifolium montanum* \* (seule station du Parc)
- *Epipactis palustris* \* (cinq stations sur le Parc)
- *Luzula nivea* \* (deux stations sur le Parc)
- *Melampyrum cristatum* \*

Certaines espèces sont en limite de leur aire de répartition tels :

- *Carex digitata*
- *Trifolium montanum*
- *Luzula nivea*, qui ont ici leurs stations méridionales les plus avancées dans cette partie de la Provence.

Enfin, il est difficile de ne pas noter un nombre impressionnant d'autres espèces intéressantes dont la plupart d'affinités très montagnardes ou tempérées, telles :

- *Luzula silvatica*
- le Lys martagon (*Lilium martagon* \*) réputé pour ses grandes hampes de fleurs roses, espèce protégée sur le département des Alpes-de-Haute-Provence
- la Campanule à feuilles de pêcher (*Campanula persicaefolia*)
- *Carex caryophyllea* (deux stations sur le Parc)
- *Lathyrus montanus*
- *Lathyrus niger*
- *Melica nutans*, très rare en Provence (unique station connue du Parc)
- *Primula vulgaris*
- *Genista germanica*, très rare également en Provence, trois stations connues sur le Parc
- *Cotoneaster nebrodensis*
- *Tilia cordata* \*, le Tilleul à petites feuilles, rarissime en Provence
- *Hypochoeris maculata*
- *Luzula multiflora*
- *Inula salicina*
- *Cirsium tuberosum*
- *Hieracium sabaudum*
- *Ribes alpinum*
- *Pulmonaria longifolia*
- *Prunella grandiflora*
- *Symphytum officinale*
- *Symphytum tuberosum* \*
- *Asparagus tenuifolius* \*
- *Serratula tinctoria*
- *Centaurea triumfetti*
- *Euphorbia esula*
- *Succisa pratensis*
- *Luzula campestris*
- *Corylus avellana*
- *Arabis pauciflora*
- *Veronica officinalis*
- *Calamintha officinalis*
- *Deschampsia flexuosa*
- *Rosa arvensis*, très rare dans le Parc (3 stations)
- *Geranium sanguineum*

Il faut citer également l'existence du très rare *Sorbus confusa*, hybride entre le Sorbier torminal (*Sorbus torminalis*) et l'Alisier blanc (*Sorbus aria*).

Pas moins de 13 espèces trouvent ici leur unique, seconde ou troisième station du Parc du Luberon : *Rosa gallica*, *Prunella grandiflora*, *Potentilla micrantha*, *Carex digitata*, *Trifolium montanum*, *Luzula nivea*, *Melica nutans*, *Cardamine parviflora*, *Carex caryophyllea*, *Rosa arvensis*, *Thlaspi praecox*, *Euphorbia esula*, *Genista germanica*.

En lisière de forêt, on peut rencontrer des espèces des pelouses sommitales, comme *Carex liparocarpos* \* et *Scorzonera austriaca* \*, qui se sont installées ici.

En ce qui concerne la faune, les forêts du versant nord qui ont atteint un stade de développement et de maturité élevé, fournissent des sites de nidification variés (frondaisons, arbres morts, strate arbustive...) favorisant une grande diversité animale. On assiste à une répartition verticale des ressources, chaque espèce étant inféodée plus particulièrement à une niche écologique.

Ainsi les hautes futaies et les frondaisons abritent :

- le Pigeon ramier (*Columba palumbus*)
- le Pinson des arbres (*Fringilla coelebs*)
- le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
- le Roitelet triple-bandeau (*Regulus ignicapillus*)
- la Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- le Coucou gris (*Cuculus canorus*)
- le Geai des chênes (*Garrulus glandarius*) qui affectionne particulièrement les glands, en les cachant et les oubliant ensuite, il participe efficacement à la dissémination des chênes.

Les rapaces nichent souvent dans les branches les plus hautes :

- l'Épervier d'Europe (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*) et
- le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*).

Enfin, les troncs et vieilles branches hébergent des espèces cavernicoles comme :

- le Pic épeiche (*Dendrocopos major*)
- la Sittelle (*Sitta europea*)
- le Grimpereau des arbres (*Certhia brachydactyla*)
- la Mésange bleue (*Parus caeruleus*)
- la Mésange charbonnière (*P. major*) et
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*).

Dans la strate arbustive et les fourrés, on peut rencontrer :

- la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
- la Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) espèce des régions froides qui, dans les régions méditerranéennes, se réfugie dans les zones montagnardes et fraîches
- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- le Serin cini (*Serinus serinus*)
- le Verdier (*Carduelis chloris*).

Au sol et dans les strates inférieures vivent :

- le Merle noir (*Turdus merula*)
- le Rouge-gorge (*Erithacus rubecula*) et
- le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*).
- la Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*) espèce arboricole
- l'Orvet (*Anguis fragilis*), qui aime les lieux frais, sont les principaux représentants des reptiles.

Au niveau des mammifères, ces forêts abritent :

- le Chevreuil (*Capreolus capreolus*)
- le Sanglier (*Sus scrofa*)
- l'Écureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Mulot (*Apodemus sylvaticus*)
- la Fouine (*Martes foina*) et
- le Léroty (*Eliomys quercinus*).

Les sommets de crêtes, près de la ferme de Bellevue, offrent encore de beaux faciès de pelouses anciennement pâturées, dernières manifestations orientales des pelouses sommitales du Luberon dont l'origine se trouve principalement dans l'action de l'homme et du pâturage.

Les reboisements menacent ces milieux très riches et très intéressants (Cf. crêtes du Grand Luberon, secteur 84 - 21 N). C'est-là que l'on rencontre la station la plus orientale du Grand Luberon du Gui du génévrier (*Arceuthobium oxycedri*), mais aussi :

- *Stachys germanica ssp germanica*
- *Euphorbia flavicoma*
- *Ranunculus gramineus*.

Ces trois espèces sont inscrites sur le Livre rouge des espèces menacées de la région PACA.

Notons également quelques espèces typiques des pelouses sommitales du Grand Luberon :

- *Convolvulus cantabricus*
- *Valeriana tuberosa*
- *Stipa pennata*
- *Inula montana*
- *Iberis saxatilis*
- *Iris chamaeris*
- *Narcissus juncifolius*
- *Serratula nudicaulis*
- *Erysimum burnati*

Sur les falaises orientées au nord, poussent :

- la Potentille caulescente (*Potentilla caulescens*), petite rosacée à fleurs blanches, typique des parois suintantes
- *Campanula macrorhiza*
- *Iberis saxatilis*
- *Melica bauhini*
- *Silene saxifraga*

Sur les versants sud, dominant des garrigues et des formations claires à Chêne kermès Chênes vert et Pin d'Alep. Les falaises sud offrent des conditions très xériques, avec un haut degré d'ensoleillement et hébergent un cortège de plantes thermophiles avec :

- la Doradille de Pétrarque (*Asplenium petrarchae*), qui affectionne les zones rocheuses brûlées par le soleil, bénéficiant d'une protection départementale
- *Globularia alypum*
- *Crucianella latifolia*
- *Phagnalon sordidum*
- *Lathyrus saxatilis*
- *Barlia robertiana*

Au niveau de la faune vertébrée, cette zone présente un intérêt tout particulier avec le nombre d'oiseaux très rares qu'elle accueille. Les rochers de Bellevue et de Sarzen sont les centres d'une vie animale riche et intense et hébergent des espèces rupestres bien adaptées à ces milieux comme ces rapaces :

- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*) qui niche dans les grottes de ces falaises et que son régime alimentaire varié a permis de s'adapter à des conditions d'appauvrissement du milieu
- le Faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) qui vient régulièrement hiverner ici et a même tenté de s'y reproduire
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- la Chouette effraie (*Tyto alba*)
- l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) survole également ces zones en hiver

On rencontre également :

- le Grand Corbeau (*Corvus corax*)
- le Merle bleu (*Monticola solitarius*)
- le Merle de roche (*Monticola saxatilis*), de façon beaucoup plus irrégulière
- le Martinet à ventre blanc (*Apus melba*)
- le Martinet à ventre noir (*Apus apus*)
- le Choucas (*Corvus monedula*) ainsi que
- l'Hirondelle de rochers (*Hirundo rupestris*)
- le Pigeon colombin (*Columba oenas*)
- le Pigeon bizet (*Columba livia*)

Dès l'automne, des espèces montagnardes viennent hiverner dans ces régions où l'hiver est plus doux, comme :

- le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)
- l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*)

Dans ces rochers, vivaient il y a encore peu de temps le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*). De même, on note la présence d'aires de rapaces qui laissent supposer que l'Aigle de Bonelli (*Hieraetus fasciatus*) nichait là. Ces deux espèces prestigieuses vivent dans d'autres secteurs du Luberon et l'on peut tout à fait envisager leur réinstallation s'ils trouvent de nouvelles conditions favorables.

Parmi les mammifères, la présence de la genette (*Genetta genetta*) y a été récemment décelée. Il s'agit d'une des rares observations de ce mammifère en Provence.

Des chauves-souris logent dans les aspérités des falaises, y a été détecté le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*), espèce portée à l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE.

Dans les zones écotonales, en lisière des parties rocailleuses des crêtes, on peut voir :

- le Bruant fou (*Emberiza cia*)
- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*)

Au-dessus de Volx, une partie des versants sud a été parcourue par un incendie. Les zones brûlées se couvrent de garrigues à Chêne kermès et à Romarin et hébergent des oiseaux à affinité typiquement méditerranéenne, qui occupent les strates les plus basses de végétations, pelouses, broussailles et arbustes. On trouve :

- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*)
- la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
- la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*)
- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), trois espèces sédentaires
- le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)
- le Pipit rousseline (*Anthus campestris*) qui sont, par contre, des oiseaux migrateurs

Parmi les reptiles, on rencontre :

- le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanica*)
- le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*)
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- le Lézard vert (*Lacerta viridis*).

Parmi la faune invertébrée, le Luberon oriental offre quelques espèces de coléoptères remarquables : *Abax parallelepipedus*, *Aegosoma scabricorne*, *Anisorus quercus*, *Cortodera humeralis*, *Stictoleptura rubra*, *Stictoleptura fontaneyi*, *Ergates faber*, *Carabus problematicus*, *Rhagium inquisitor*, *Grammoptera ustulata*, *Grammoptera abdominalis*.

Signalons enfin *Cerambyx cerdo* et *Lucanus cervus*, portés sur l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE.

L'ensemble de ce secteur dispose d'habitats naturels cités dans la Directive Habitats de la CEE. comme devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation (ZSC) :

- forêts sclérophylles méso et supra-méditerranéennes de Chêne vert et pinèdes méditerranéennes de Pin d'Alep
- pelouses sèches calcicoles et steppes : pelouses du *Xerobromion* et des *Thero-Brachypodietea*
- matorrals et brousses sclérophylles à genévriers
- rochers et falaises alpiennes et sub-méditerranéennes (*Sileno saxifraga-Asplenietum fontani*).



---

# LE CALAVON

---

**Numéro de secteur :** 84- 04\_24 N

**Communes :** Cavaillon, Robion, Maubec, Oppède, Ménerbes, Les Beaumettes, Lacoste, Bonnieux, Apt, Goult, Roussillon, Viens, Saint-Martin-de-Castillon, Castellet, Caseneuve, Saignon, Céreste, Oppédette

**Superficie :** 721.6 hectares

**Altitude minimale :** 60 mètres

**Altitude maximale :** 420 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301587 et FR9302008

**Noms :** Le Calavon et l'Enchrème - Vachères

**Superficie dans la VBM :** 544 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** G2

**Nom :** Le Calavon

**Superficie dans la VBM :** 648 hectares

Ce secteur s'étire sur plus de 50 km d'ouest en ouest, le long de la rivière du Calavon, entre sa confluence avec la Durance en aval de Cavaillon et l'entrée des gorges d'Oppédette, dans les Alpes de Haute-Provence avec cependant une interruption au niveau de l'agglomération d'Apt.

En amont, le Calavon des gorges d'Oppédette, est rattaché au secteur "Gorges d'Oppédette - Le Fuyara (Cf fiche 04.25 N).

Le Calavon prend sa source près de Banon, puis après avoir coulé du nord vers le sud, change d'orientation au niveau Céreste pour prendre un tracé rigoureusement est-ouest.

Entre Céreste et Apt, il étire ses méandres au pied du Grand Luberon. En aval d'Apt, après avoir traversé en canyon les gorges de Roquefure, il s'étire au sein de la large plaine synclinale, entre le Petit Luberon au sud et les Monts de Vaucluse au nord.

Le Calavon, voie naturelle d'écoulement des eaux entre Luberon et Monts de Vaucluse, représente un milieu biologique linéaire d'un grand intérêt. Les milieux dits humides au sein de la Provence constituent des biotopes rares, riches d'une grande originalité biologique, l'eau étant évidemment essentielle à la vie

Le Calavon est un hydrosystème sensible et vulnérable en raison d'un faible débit moyen et d'un débit d'étiage sévère, du à un régime irrégulier des pluies, notamment de faibles précipitations estivales, à l'existence d'un réseau karstique dans le lit majeur qui conduit à des pertes souterraine et à des prélèvements d'eau agricoles et industriels.

L'agriculture en bordure de rivière a conduit l'homme à se rapprocher toujours plus du cours d'eau puis à dresser des ouvrages contre l'eau afin de protéger ses installations surtout à l'aval d'Apt, ce qui a amené à un écosystème linéaire parfois très étroit.

La partie située en aval de la ville d'Apt est la plus impactée car située dans une zone où la densité humaine est forte. A la suite de divers travaux (extractions, protection contre les crues), le Calavon est aujourd'hui encaissé sur une grande partie de son cours à l'aval d'Apt, ce qui entraîne une érosion régressive. La zone inondable est de ce fait très réduite.

En dehors de la pression latérale de l'agriculture, celle-ci effectuée, par pompages, des prélèvements d'eau directement dans la rivière ou dans la nappe, préjudiciables à l'équilibre général du système.

Le cours inférieur du Calavon a été fortement pollué par les rejets très concentrés d'eaux usées des confiseurs d'Apt et des égouts domestiques de la ville. La rivière est restée bloquée pendant plusieurs décennies dans une phase de digestion bactérienne en anaérobie. Cependant, des efforts importants de dépollution réalisés par les collectivités et les industriels depuis dix ans et une grande politique de remise en valeur de cette rivière conduite par le Parc, ont permis au Calavon inférieur de revenir à un état biologiquement intéressant, avec un processus de reconstitution rapide.

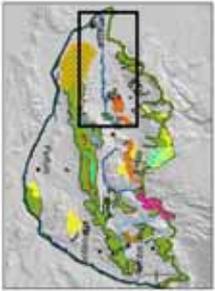
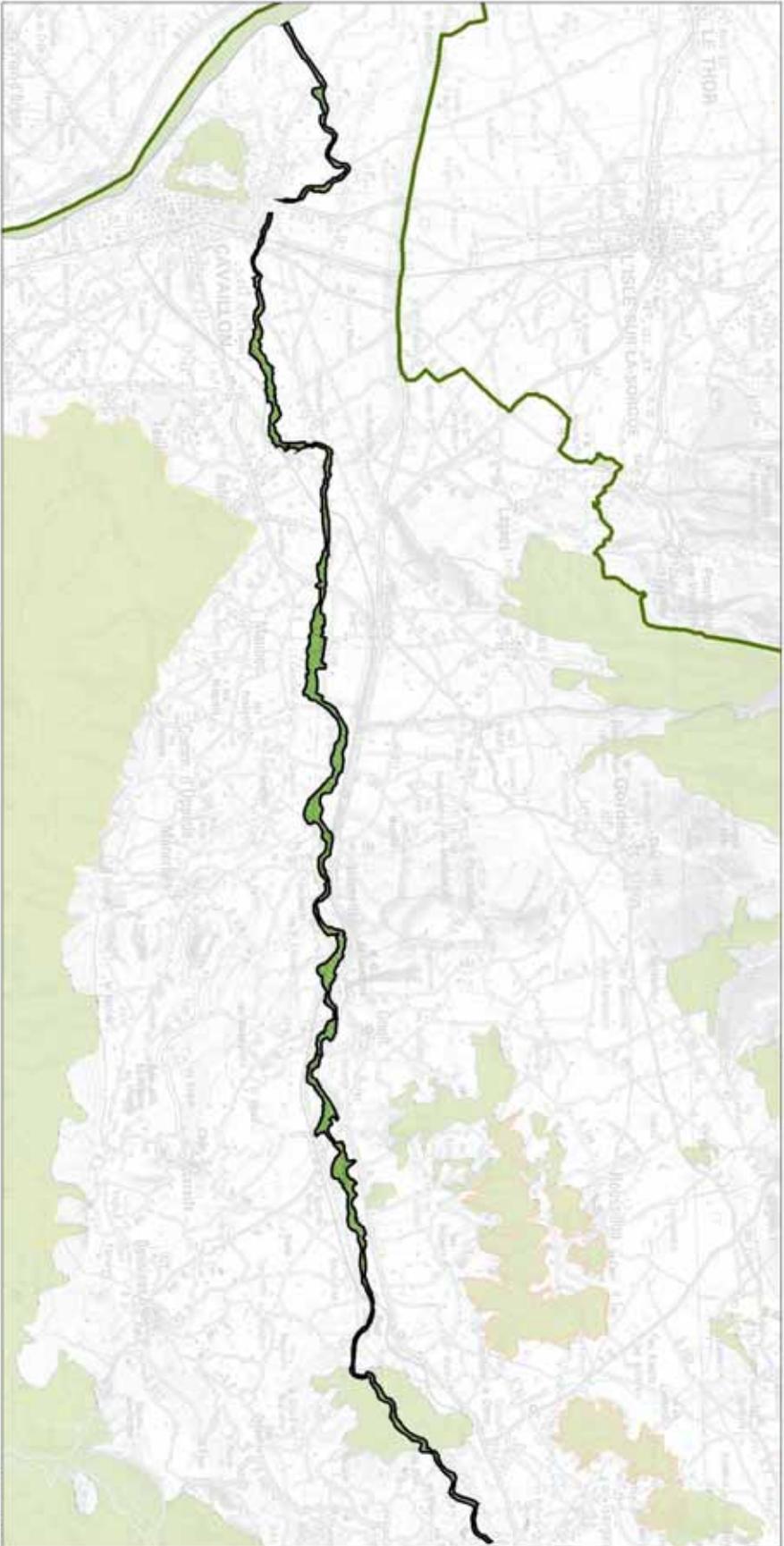
Malgré tous ces impacts, la qualité générale de l'écosystème est satisfaisant puisqu'il présente des éléments biologiques de première importance.

# VBM : 84\_04\_24N OUEST

ME : G2

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



**Milieux exceptionnels**

- A1e-Massif des ocres
- B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
- B2-Les pelouses du Grand Luberon
- B3-Les Craux de St Michel
- C1-La Hétraie du Grand Luberon
- C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
- D-La chênnaie sessiliflore

**E-Prairies humides**

- F-Zones messicoles
- G1-La Durançe
- G2-Le Calavon
- G3-Le Largue
- G4-La Laye
- G5-Le Lauzon
- G6-L'Arguebrun

**Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**

- Milieux naturels
- Milieux agricoles - plantes messicoles

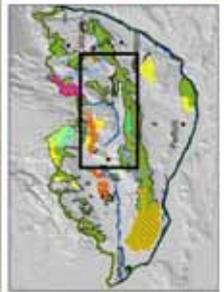
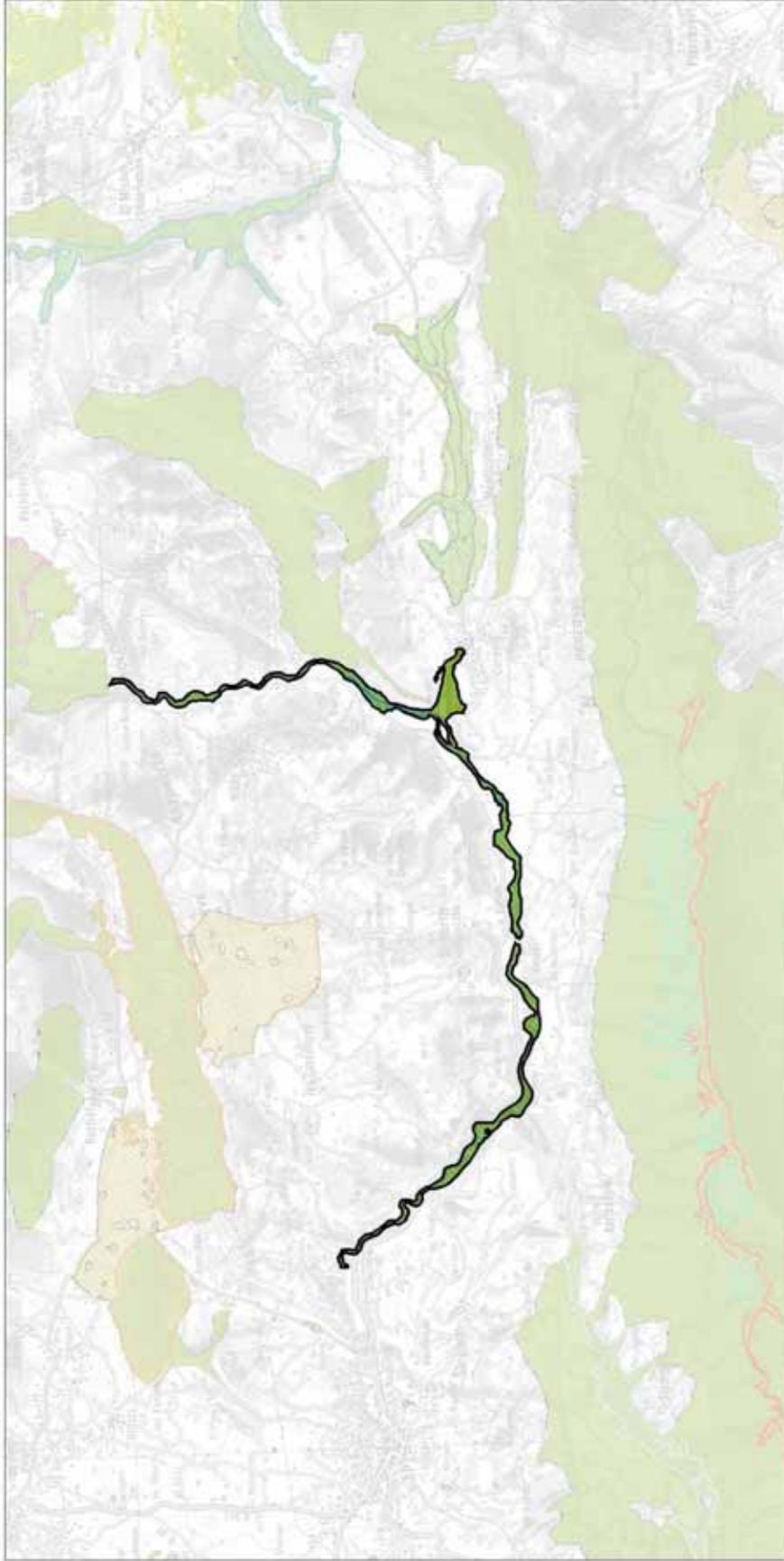
Sources : PNRL  
 IGN, SCAAT/00  
 Service SIG, 12/03/07

**VBM : 84\_04\_24N EST**

**ME : G2**

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênale sessiliflore

- Milieux humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Largue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun

- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : PNR  
© IGN - Scan100  
Service SIG, 12/03/07



En dépit des apparences, la partie du Calavon la plus touchée, à l'aval d'Apt, semble la plus intéressante sur le plan biologique : c'est la plus riche en espèces. Cela ne signifie pas que le Calavon en amont soit inintéressant, mais les biotopes sont plus éloignés de l'axe durancien d'où remonte l'avifaune.

Un gradient hydrique décroissant entre les eaux superficielles du lit mineur et le système hydrique des nappes souterraines des lits moyen et majeur, ont pour effet une grande diversité biologique d'ensemble.

### La zone centrale du lit mineur

Elle est occupée par l'eau riche en algues dont 54 espèces ont été recensées (35 chromophytes, 15 chlorophytes, 3 cyanophycées et 1 euglenophytes). Il s'agit essentiellement d'espèces de rivières à écoulement des eaux peu rapide conduisant à la stagnation.

Parmi les plantes à fleurs dans les milieux d'eau courante et claire, on trouve la Renoncule flottante (*Ranunculus fluitans* et des potamots *Potamogeton coloratus*, *Potamogeton nodosus* (deux espèces inscrites au Livre rouge régional) et *Potamogeton natans*.

Dans les eaux dormantes, on peut rencontrer une autre renoncule aquatique peu courante : *Ranunculus trichophyllus*. Semi-aquatique des berges, *Ranunculus flammula*, a été anciennement notée près de Cavaillon, il s'agit de l'unique observation du Parc et du département de Vaucluse.

Toujours près des berges, on trouve des plantes particulières comme :

- le Cresson officinal (*Nasturtium officinale*)
- le Cresson de cheval (*Veronica beccabunga*)
- le Mouron d'eau (*Veronica anagallis*)
- le Ruban d'eau (*Sparganium erectum*) \*
- la Menthe aquatique (*Mentha aquatica*)
- la Berle à feuilles étroites (*Sium angustifolium*)
- la Scrofulaire aquatique (*Scrofularia aquatica*), très rare
- l'Alisme plantain (*Alisma plantago*)
- le Senecon dorie (*Senecio doria*) \*

En ce qui concerne les poissons, ont été recensés : le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), la Loche franche (*Nemacheilus barbatulus*), le Blageon (*Leuciscus sofia*), le Vairon (*Phoxinus phoxinus*) et le Chevaîne (*Leuciscus cephalus*), qui sont les espèces les plus communes. On y trouve aussi, très localisés :

- le Gardon (*Rutilus rutilus*)
- le Goujon (*Gobio gobio*)
- la Tanche (*Tinca tinca*)
- la Carpe (*Cyprinus carpio*)

Le Barbeau méridional et le Blageon sont portés à l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE.

La Truite fario (*Salmo trutta*) et la Truite arc-en-ciel (*Onchorynchus mikiss*) proviennent de lâchers effectués par les sociétés de pêche.

Dans les eaux stagnantes, marécages limoneux et vaseux et les dépressions où affleure la nappe, se développent roseaux mais aussi Iris des marais, massettes, scirpes, joncs, laïches...

Parmi les espèces remarquables de ce milieu, il convient de citer : *Thypha minima*, la Petite Massette, espèce protégée au niveau national et portée sur la Convention de Berne.

Les groupements terrestres de sables et galets décapés par les crues sont colonisés par des herbacées pionnières héliophiles, représentées essentiellement par le Persicaire (*Polygonum persicaria*), le Mélilot blanc (*Melilotus albus*), la Salicaire (*Lythrum salicaria*), le Pulicaire (*Pulicaria dysenterica*), l'Onagre (*Oenothera biennis*), la Lampourde (*Xanthium italicum*), le Bident (*Bidens frondosa*).

On y trouve une espèce rarissime en France portée au Livre rouge national et protégée : *Bassia laniflora*, mais également des espèces intéressantes comme *Calamagrostis epigeios*, *Matthiola fruticulosa*, *Sisymbrella aspera*, *Euphorbia seguieriana* et *Salsola kali*, portées au Livre rouge régional des espèces rares.

Citons également :

- *Gnaphalium luteo-album* (deux stations connues seulement sur le Parc)
- *Juncus ranarius*, peu commun sur le Parc
- *Sagina apetala*
- *Mibora minima*

Les divers saules et le Peuplier noir jouent un rôle fondamental comme initiateurs dans l'amorce de la dynamique végétale. Les jeunes plants solidement enracinés, résistent à l'ensevelissement du courant des crues et vont efficacement fixer le substrat et ralentir le courant et favoriser le dépôt de limons.

En s'éloignant des cours d'eau vers les berges, on passe de la populaie-saulaie à Peuplier noir et Saule pourpre (*Salix purpurea*), Saule brun (*Salix triandra*), Saule drapé (*Salix eleagnos*) à la populaie-saulaie à Peuplier noir, Peuplier blanc, Saule blanc (*Salix alba*), Saule cendré (*Salix cinerea*).

Deux autres saules très rares sur le Parc se développent sur les berges du Calavon : le Saule des vanniers (*Salix viminalis*) et le Saule fragile (*Salix fragilis*), saule des bassins froids, réfractaire au climat thermo-méditerranéen.

Le milieu se ferme constituant une véritable forêt riveraine. La ripisylve est constituée d'une strate arbustive variée avec Aubépine, Cornouiller sanguin, ronce, troène, fusain, noisetier.

Les herbacées héliophiles sont remplacées par des espèces recherchant l'ombre comme le Brachypode sylvatique ou le Lierre.

On y rencontre la Barbarée (*Barbarea vulgaris*), plante des zones tempérées, le Cucubale (*Cucubalus baccifer*) rare sur le Vaucluse et sur le Parc, le Cystoptère fragile (*Cystopteris fragilis*) fougère des zones montagnardes inscrite sur le Livre rouge régional, la Consoude officinale (*Symphytum officinale*).

La grande diversité de la faune entraîne des échanges avec les milieux extérieurs et l'arrivée de semences de nouvelles espèces. Peu à peu apparaissent des espèces forestières comme chênes, tilleuls, érables, frênes, qui vont supplanter les peupliers qui ne peuvent pas se régénérer faute d'un ensoleillement suffisant au sol. Ce stade forestier à bois dur est perceptible en quelques points du Calavon. Au terme de la succession, sera constituée une forêt caducifoliée : chênaie mixte mésophile.

D'autres espèces végétales intéressantes ont été observées dans ce secteur :

- *Gagea arvensis*, protégée au niveau national
- *Colchicum neapolitanum*
- *Hieracium stelligerum*
- *Globularia alypum*
- *Gymnadenia conopsea*
- *Ophrys insectifera*
- *Ophrys fuciflora*
- *Barlia robertiana*

sept espèces portées au Livre rouge régional.

Mais aussi :

- *Euphorbia esula*
- *Silene nutans ssp brachypoda*.

### L'avifaune

Cette forêt est le siège d'une intense vie animale qui en exploite toutes les strates soit en y recherchant sa nourriture, soit en y trouvant lieux de repos et de nidification. Cent trente-quatre espèces d'oiseaux sont présentes à des degrés divers sur la zone de 200 mètres de part et d'autre du Calavon. Certaines espèces sont intéressantes mais présentes en faible nombre d'individus, en raison de l'étroitesse du milieu qui offre de faibles possibilités de nidification, de gagnage ou d'accueil, y compris pour les migrateurs hivernants.

Le Calavon en tant que rivière abrite des oiseaux des milieux humides qui ont besoin d'une végétation dense et d'eau calme pour nicher et se nourrir.

Parmi les nicheurs, citons :

- la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)
- la Bergeronnette des ruisseaux (*Motacilla cinerea*)
- le Martin-Pêcheur (*Alcedo atthis*)
- la Poule d'eau (*Gallinula chloropus*)
- le Grèbe castagneux (*Podiceps ruficollis*)
- le Canard colvert (*Anas platyrhynchos*)
- le Milan noir (*Milvus migrans*)

et comme nicheurs probables :

- le Petit Gravelot (*Charadrius dubius*)
- la Rousserole effarvatte (*Acrocephalus scirpaceus*)
- l'Hirondelle des rivages (*Riparia riparia*)
- le Chevalier guignette (*Tringa hypoleucos*)

Les troncs et les vieilles branches des grands peupliers et vieux arbres, hébergent des espèces cavernicoles telles :

- le Pic épeiche et le Pic épeichette (*Dendrocopos major* et *D. minor*)

- le Pic vert (*Pica viridis*)
- la Mésange bleue et la Mésange charbonnière (*Parus caeruleus* et *P. major*)
- la Mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- la Chouette effraie (*Tyto alba*)
- le Grimpereau des jardins (*Certhia brachydactyla*)
- la Sittelle (*Sitta europaea*)
- la Huppe (*Upupa epops*)
- le Hibou Petit-Duc (*Otus scops*)
- le Torcol (*Jynx torquilla*)

Les zones de cultures proximales constituent pour la faune des milieux ouverts où peuvent se manifester des espèces très spécifiques :

- la Bergeronnette grise (*Motacilla alba*)
- l'Hypolais polyglotte (*Hippolais polyglotta*)
- le Gobe-mouche gris (*Muscicapa strata*)
- la Corneille noire (*Corvus corone*)
- le Serin cini (*Serinus serinus*)
- le Chardonneret (*Carduelis carduelis*)
- le Verdier (*Carduelis chloris*)
- l'Etourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*)
- le Bruant zizi (*Emberiza cirius*)
- l'Alouette lulu (*Lullula arborea*)
- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*)
- la Grive musicienne (*Turdus philomelos*)

Dans les zones boisées, associations de grands arbres et arbustes, les strates de végétation les plus élevées, les futaies et les hautes frondaisons abritent des oiseaux tels :

- le Lorient (*Oriolus oriolus*)
- le Pinson (*Fringilla coelebs*)
- la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)
- le Pigeon ramier (*Columba palumbus*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- le Geai (*Garrulus glandarius*)
- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)

Dans les arbustes, les zones de fourrés, vivent :

- le Rouge-gorge (*Erithacus rubecula*)
- le Troglodyte mignon (*Troglodytes troglodytes*)
- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
- le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
- le Pouillot de bonelli (*Phylloscopus bonelli*)
- la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*)
- le Merle noir (*Turdus merula*)

Dans les zones de petites falaises marneuses qui bordent parfois le Calavon ou dans les milieux de rochers qui peuvent exister, vivent :

- le Guêpier (*Merops apiaster*)
- le Rouge-queue noir (*Phoenicurus ochruros*)
- l'Hirondelle des rochers (*Hirundo rupestris*)
- le Moineau domestique (*Passer domesticus*)
- le Choucas des tours (*Corvus monedula*)
- la Fauvette grisette (*Sylvia communis*)
- le Moineau friquet (*Passer montanus*)

Parmi les oiseaux migrateurs ou hivernants, de nombreux oiseaux fréquentent le Calavon, près de l'eau, on note la présence de :

- l'Echasse blanche (*Himantopus himantopus*)
- l'Aigrette garzette (*Egretta garzetta*)
- le Héron bihoreau (*Nycticorax nycticorax*)

- le Héron pourpré (*Ardea purpurea*)
- le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*)
- le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*)
- la Sarcelle d'été (*Anas querquedula*)
- le Chevalier gambette (*Tringa totanus*)
- le Chevalier cul-blanc (*Tringa ochropus*)
- le Chevalier sylvain (*Tringa glareola*)
- le Chevalier combattant (*Philomachus pugnax*)
- la Mésange remiz (*Remiz pendulinus*)
- la Locustelle tâchetée (*Locustella naevia*)
- le Gorge bleue (*Luscinia svecica*)
- le Pouillot fitis (*Phylloscopus trochilus*)
- le Gobe-mouche noir (*Ficedula hypoleuca*)
- la Fauvette des jardins (*Sylvia borin*)

et comme espèces hivernantes :

- le Pipit des prés (*Anthus pratense*)
- le Pipit sponcielle (*A. spinoletta*)
- le Cincle plongeur (*Cinclus cinclus*)
- la Sarcelle d'hiver (*Anas crecca*)
- la Bécassine des marais (*Gallinago gallinago*)
- la Mouette rieuse (*Larus ridibundus*)
- le Goéland leucophée (*Larus cachinans*)
- le Bruant des roseaux (*Emberiza schoeniclus*)
- le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*).

En visiteur d'été, on trouve aussi le Héron cendré (*Ardea cinerea*).

Plus loin des berges, mais dans la ripisylve proche, sont également présents :

- le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)
- la Faucon kobez (*Falco vespertinus*)
- l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)
- la Linotte mélodieuse (*Acanthis cannabina*)
- le Martinet alpin (*Apus melba*)
- la Tarin des aulnes (*Carduelis spinus*)
- l'Aigle de Bonelli (*Hieraetus fasciatus*)
- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*)
- le Grand Corbeau (*Corvus corax*)

### **Les mammifères**

Vingt-neuf espèces ont été recensées, dont 2 chauves-souris qui se réfugient souvent sous les ponts :

- *Myotis daubertoni*
- *Rhinolophus hipposideros*, ce dernier étant porté à l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE

Le Castor (*Castor fiber*), le mammifère le plus remarquable, est présent tout le long de la rivière. Cet animal protégé et également porté à l'Annexe II de la Directive Habitats se signale bien grâce à la présence de troncs d'arbres coupés en biseau et parfois de barrages, à l'origine de petits plans d'eau qui jouent un rôle écologique très important : frayères de poissons, zones de reproduction d'insectes et de batraciens.

Sont signalés également :

- le Ragondin (*Myocastor coypus*), espèce introduite en France
- le Campagnol amphibie (*Arvicola sapidus*)
- le Campagnol agreste (*Microtus agresta*)
- la Musaraigne couronnée (*Sorex coronatus*)
- la Musaraigne aquatique (*Neomys fodiens*)
- la Musaraigne musette (*Crocidura russula*)
- la Musaraigne étrusque (*Suncus etruscus*)
- le Campagnol provençal (*Pitimys duodecimcostatus*)
- le Rat musqué (*Ondatra zibethicus*)
- le Rat surmulot (*Rattus norvegicus*)
- le Mulot sylvestre (*Apodemus sylvaticus*)
- la Souris domestique (*Mus musculus domesticus*)
- la Souris à queue courte (*Mus spretus*)
- le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*)
- le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), très peu abondant

- le Sanglier (*Sus scrofa*)
- le Renard (*Vulpes vulpes*)
- la Belette (*Mustela nivalis*)
- le Blaireau (*Meles meles*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Hérisson (*Erinaceus europaeus*)

et en plus, en plus faible densité,

- le Loir (*Glis glis*)
- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*)
- la Taupe (*Talpa europaea*)

### **Les amphibiens**

Neuf espèces sont recensées :

- la Salamandre tachetée (*Salamandra salamandra*)
- le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*), très rare
- le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*)
- le Crapaud accoucheur (*Alytes obstetricans*)
- le Crapaud calamite (*Bufo calamita*)
- le Crapaud commun (*Bufo bufo*)
- la Grenouille de Pérez (*Rana perezi*)
- la Grenouille verte (*Rana esculenta*), en très faible densité
- la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*)

Le Pélobate cultripède, le Crapaud accoucheur, le Crapaud calamite et la Rainette méridionale sont portés à l'Annexe IV de la Directive Habitats de la CEE.

### **Les reptiles**

En ce qui concerne les reptiles, il est surtout important de signaler la présence de la Cistude (*Emys orbicularis*), très rare et très discrète tortue d'eau en voie de disparition et protégée, qui a été signalée en plusieurs secteurs dans le Calavon inférieur. Cette espèce est portée à l'Annexe II de la Directive Habitats.

On rencontre également :

- le Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
- le Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- l'Orvet (*Anguis fragilis*).
- la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*), une couleuvre inoffensive liée aux milieux humides et qui se nourrit essentiellement d'amphibiens
- la Coronelle girondine (*Coronella girondica*)
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*)
- la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*)
- la Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*)

### **Mollusques**

Quarante espèces dont les plus remarquables sont *Xeropicta derbentina homoleuca* et *Monacha cemenela*.

### **Odonates**

Trente espèces de libellules dont *Sympetrum pedemontanum* est la plus intéressante.

### **Coléoptères**

Trois cent espèces recensées dont les plus remarquables sont :

- le Grand Capricorne (*Cerambyx cerdo*), espèce protégée au niveau national et portée à l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE
- *Pseudoophonus calceatus*
- *Demetrias imperialis*
- *Agrilus ater*
- *Agrilus biguttatus*
- *Trachys minutus*
- *Chlorophorus varius*
- *Saperda octopunctata*
- *Cryptocephalus signatifrons*

### **Macro-lépidoptères**

Deux-cent quatre espèces dont les plus remarquables sont :

- la Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*)
- le Sphinx de l'Epilobe (*Proserpinus proserpina*), deux espèces protégées au niveau national et respectivement portées à l'Annexe II et à l'Annexe IV de la Directive Habitats de la CEE
- la Zygène cendrée (*Zygaena rhadamanthus*), espèce protégée également en France
- *Phalera bucephala*,
- *Phalera bucephaloïdes*
- *Drymonia querna*
- *Pyropteron chrysidiformis*
- *Hyles livornica*
- *Apatura ilia*
- *Nymphalis antiopa*
- *Euphydryas aurinia*
- *Parahypopta caestrum*
- *Rhegmaphila alpina*
- *Mesogona oxalina*
- *Raphia hybris*

### **Hétéroptères**

Trente espèces dont *Phymata crassipes* et *Ochterus marginatus*, sont les plus intéressantes.

### **Orthoptères**

L'espèce la plus intéressante de ce groupe est *Paracinema tricolor bisignate*.

Le Calavon dispose de plusieurs habitats naturels cités dans la Directive Habitats de la CEE comme devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation :

- bords graveleux et vaseux des cours d'eau méditerranéens et sub-méditerranéens
- forêts-galeries des cours d'eau à Saule blanc et Peuplier blanc
- pelouses humides à hautes herbes de bords de rivières
- rochers et falaises alpiennes et sub-méditerranéennes (*Sileno saxifragae-Asplenietum fontanii*)
- falaises et rochers à Potentille caulescente



---

# LES GORGES D'OPPEDETTE - LE FUYARA

---

**Numéro de secteur :** 04\_25 N  
**Communes :** Oppédette, Vachères  
**Superficie :** 1 602.9 hectares  
**Altitude minimale :** 400 mètres  
**Altitude maximale :** 822 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9302008  
**Nom :** Vachères  
**Superficie dans la VBM :** 1468 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** D  
**Nom :** La chênaie sessiliflore  
**Superficie dans la VBM:** 1144 hectares

Ce secteur commence avec les gorges d'Oppédette au sud et se prolonge au nord par les collines et le massif boisé du Fuyara jusqu'à la limite du Parc, au niveau du col de Valmartine. Cet ensemble géologique est très hétérogène. Il est composé de calcaires urgoniens durs au niveau des gorges, de grès, de sables glauconneux et de marnes par ailleurs.

## Sous-secteur 1 : Les Gorges d'Oppédette

Le Calavon qui prend sa source vers Banon, a taillé à l'ère secondaire, sur une longueur de 2,5 km des gorges impressionnantes ; des falaises abruptes creusées dans des calcaires urgoniens sur plus de 150 mètres de profondeur dominant le lit de la rivière, extrêmement étroit par endroits, où l'eau tourbillonne au printemps dans des goulets et des marmites de géants. Des grottes et des avens perchés complètent ce paysage prestigieux qui constitue non seulement une curiosité géologique mais également un espace d'un grand intérêt floristique et faunistique.

Ce sous-secteur comprend également le plateau karstique au sud du village et les bois sur bancs marneux à l'ouest, zone d'approche des gorges proprement dites. Les conditions climatiques de la zone sont relativement fraîches au fond des gorges.

Par contre, le plateau karstique connaît des conditions très xériques et abrite des plantes méditerranéennes. L'originalité au niveau de la flore tient donc à la présence d'espèces à affinités montagnardes et à la cohabitation possible, à peu de distance, de plantes d'origine xéro-méditerranéenne.

Au fond des gorges, à l'entrée des grottes ou dans les endroits les plus froids, poussent :

- *Ulmus glabra*, orme des montagnes, rarissime en Provence car en limite sud de son aire de répartition
- *Daphne alpina*, ces deux espèces sont inscrites sur le Livre rouge de la région PACA

On trouve aussi :

- *Rhamnus alpina*
- *Tilia platyphyllos*
- *Tilia cordata*, le Tilleul à petites feuilles, rarissime

Dans la strate herbacée, certaines espèces signent aussi la fraîcheur et l'humidité :

- *Carex depauperata*, une espèce d'origine medio-européenne et qui jouit en Provence d'une protection régionale

et plusieurs espèces menacées, inscrites sur le Livre rouge de la région PACA telles :

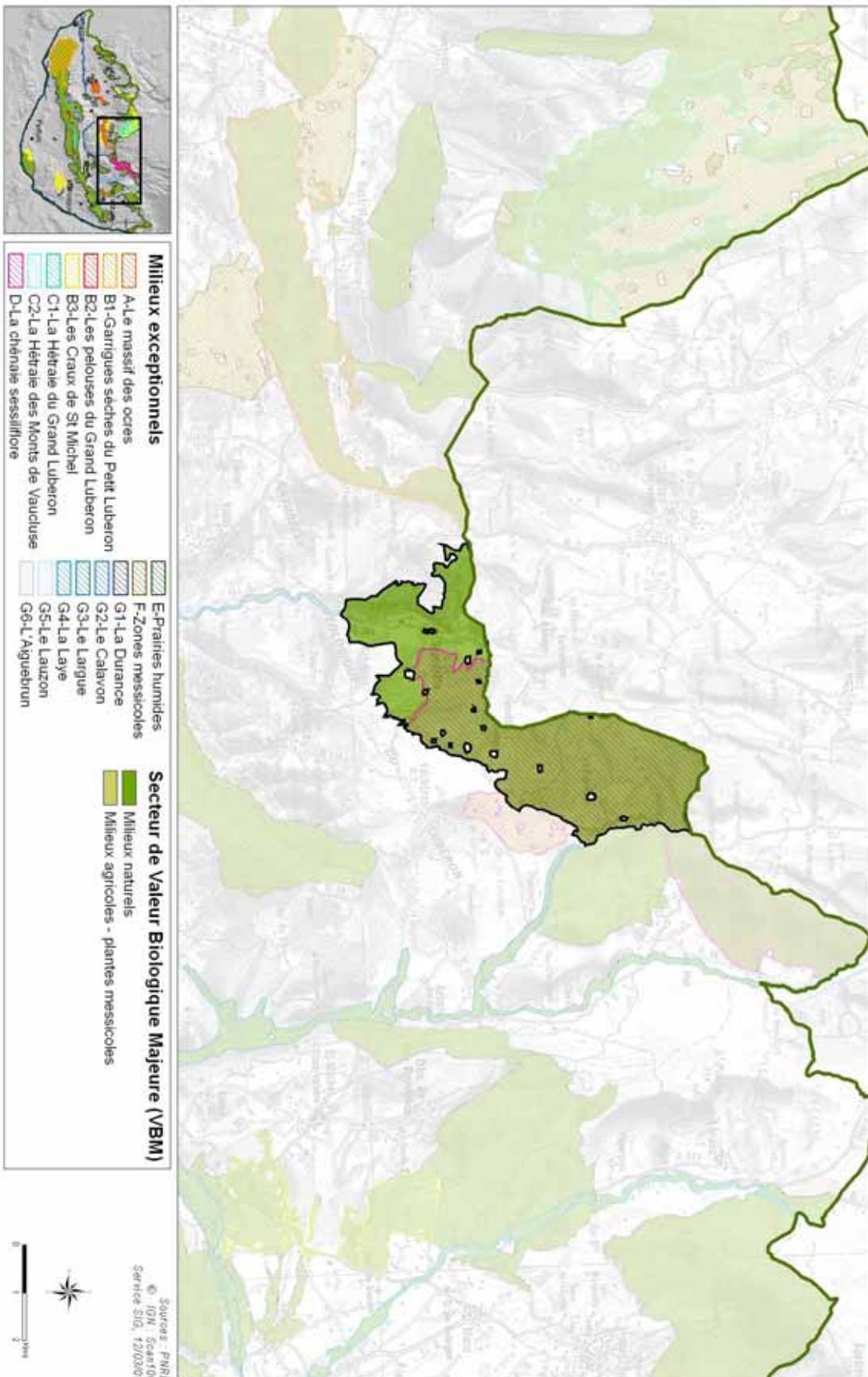
- *Campanula medium*, belle campanule à grandes fleurs bleues en forme de clochettes
- *Astragalus glycyphyllos*
- *Calamagrostis pseudophragmites*
- *Dactylorhiza fuchsii ssp fuchsii*

VBM : 04\_25N

ME : D

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



**Milieux exceptionnels**

- A1e-Massif des ocres
- B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
- B2-Les pelouses du Grand Luberon
- B3-Les Craux de St Michel
- C1-La Hétraie du Grand Luberon
- C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
- D-La chênnaie sessiliflore

**E-Prairies humides**

- F-Zones messicoles
- G1-La Durance
- G2-Le Calavon
- G3-Le Largue
- G4-La Lave
- G5-Le Lauzon
- G6-L'Arguebun

**Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**

- Milieux naturels
- Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : PNRL  
IGN, SCAAT00  
Service SIG, 12/03/07



D'autres encore, intéressantes parce qu'en limite d'aire, ou rares en Basse Provence :

- *Anthriscus caucalis*, espèce médio-européenne (3 stations seulement sur le Parc)
- *Cerastium arvense ssp arvense* (seule station du Parc du Luberon)
- *Genista tinctoria*
- *Pimpinella major*
- *Succisa pratensis*
- *Campanula persicaefolia*

Les falaises ou les pelouses rocailleuses de la zone karstique hébergent des espèces thermophiles et très bien adaptées à ces conditions difficiles :

- *Delphinium fissum*, un des fleurons du Parc dont on ne connaît que 4 stations sur le Luberon (espèce protégée au niveau régional)
- *Hieracium stelligeum*, rare épervière des zones rocheuses
- *Hesperis laciniata*
- *Chaenorhinum rubrifolium*
- *Ranunculus monspeliacus*

Toutes les cinq sont citées au Livre rouge régional des espèces rares et menacées.

Notons d'autres espèces intéressantes comme :

- *Saxifraga lingulata* qui trouve là sa seule station du Parc
- *Helianthemum grandiflorum ssp glabrum*
- *Biscutella coronopifolia*, espèce très rare sur le Parc
- *Campanula macrorrhiza*
- *Phagnalon sordidum*
- *Potentilla pusilla*

Les pelouses sèches situées sur le plateau karstique autour du village hébergent de nombreuses colonies de Trèfle incarnat (*Trifolium incarnatum ssp molinerii*), les seules stations du périmètre du Parc.

Dans les poches décalcifiées, on peut rencontrer des espèces typiquement calcifuges :

- *Cistus laurifolius* (porté au Livre rouge régional)
- *Erica scoparia*
- *Cistus salviaefolius*

Les secteurs plus marneux accueillent une euphorbe très rare puisque protégée au niveau national : *Euphorbia graminifolia*.

Les sous-bois situés au sud du village hébergent une espèce des régions atlantiques, rarissime en Provence où elle est protégée : *Doronicum plantagineum*.

Par ailleurs, les vieux murs du village abritent une autre espèce, *Telephium imperati*, dont c'est la seule station des Alpes-de-Haute-Provence, sa présence n'est pas impossible dans les gorges.

Notons encore aux abords du village un taxon inscrit au Livre rouge régional, *Plumbago europaea*.

Au niveau de l'avifaune, ce secteur trouve son originalité dans la présence d'oiseaux rupestres, totalement inféodés aux rochers :

- le Merle bleu (*Monticola solitarius*), espèce méditerranéenne ici en limite d'aire septentrionale au magnifique plumage bleu-métallique
- le Merle de roche (*Monticola saxatilis*), qui occupe une niche écologique plus montagnarde
- le Grand Corbeau (*Corvus corax*), oiseau plutôt solitaire
- le Choucas des tours (*Corvus monedula*), qui a au contraire des moeurs grégaires
- l'Hirondelle de rocher (*Hirundo rupestris*), dont quelques individus hivernent sur place
- le Rouge-queue noir (*Phenicurus ochruros*)
- le Pigeon colombin (*Columba oenas*)
- le Pigeon bizet (*Colomba livia*), souche d'origine sauvage ou domestique

Parmi les rapaces diurnes nichant sur les arbres, on peut rencontrer :

- le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), qui chasse les grandes couleuvres
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- l'Épervier (*Accipiter nisus*)

Et parmi les rapaces nocturnes :

- la Chouette hulotte (*Strix aluco*) omniprésente
- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*), qui nichent tous deux dans les grottes de ces falaises et dont le régime alimentaire est assez varié pour leur permettre de s'adapter à des conditions d'appauvrissement du milieu.

Toujours dans ces rochers, la présence d'anciennes aires laissent supposer que deux espèces prestigieuses nichaient là, il y a seulement quelques années :

- l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*)
- l'Aigle de Bonelli (*Hieraaetus fasciatus*)

On pourrait envisager leur réinstallation, s'ils trouvaient de nouvelles conditions favorables (milieux ouverts pâturés et ressources alimentaires plus importantes).

Les pelouses rocailleuses et les zones de garrigues offrent protection aux espèces typiques de ces milieux qui colonisent les strates herbacées et arbustives de la végétation :

- la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*)
- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*)
- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*)
- le Bruant fou (*Emberiza cia*)
- le Traquet motteux (*Oenanthes oenanthes*) qui affectionne les zones montagneuses

Près du village, les habitations et les cultures extensives, attirent :

- le Bruant zizi (*Emberiza cirulus*)
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)

Parmi les reptiles ces milieux thermophiles abritent :

- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- le Lézard ocellé (*Lacerta viridis*)
- la Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*), magnifique couleuvre des zones plus montagnardes, aurait également été vue

Des batraciens habitent le fonds des gorges et les petites sources pérennes, comme :

- la Grenouille verte (*Rana perezi*)
- la Salamandre commune (*Salamandra salamandra*)

Parmi les mammifères, notons la présence dans les garrigues de :

- la Belette (*Mustela nivalis*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Renard (*Vulpes vulpes*)
- le Blaireau (*Meles meles*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*)
- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)

Pour assurer la pérennité des pelouses sèches situées autour du village, des modes de gestion conservatoires ont été mis en place avec un éleveur sous forme de contrat agri-environnementaux.

Ce sous-secteur abrite plusieurs habitats naturels cités dans les annexes de la Directive Habitats de la CEE comme devant faire l'objet de zones spéciales de conservation :

- rivières méditerranéennes à débit intermittent
- rochers et falaises alpiennes et sub-méditerranéennes (*Sileno saxifragae-Asplenietum fontani*)
- éboulis thermophiles péri-alpins (*Calamagrostido-Centranthus angustifolii*)

## Sous-secteur 2 : Le Fuyara

Ce sous-secteur comprend une vaste zone boisée depuis le village d'Oppédette au sud-ouest jusqu'à la forêt du Fuyara au nord-est.

Le climat d'affinité montagnarde près des contreforts alpins, avec une exposition nord-ouest qui exacerbe cette tendance, l'altitude relativement élevée (entre 600 et 800 m) et surtout le substrat gréseux datant du Crétacé, composé de grès verts et de sables glauconneux engendrant des sols acides, confèrent une grande originalité à ce milieu, avec une flore riche et diversifiée.

La partie nord de ce massif est occupée sur une partie non négligeable par une magnifique chênaie de Chêne sessile (*Quercus petraea*), formation forestière rarissime en Provence.

Ce chêne est associé en exposition favorable dans le vallon au Hêtre et au Châtaignier en une formation végétale exceptionnelle de taillis sous futaie.

Il semblerait que l'on soit en présence d'un clip d'étage collinéen médio-européen se substituant localement en contexte acide à la partie supérieure de l'étage supra-méditerranéen. Le Chêne pubescent prend le relais du Chêne sessile dans les stations les plus sèches et sur calcaire.

On trouve de beaux peuplements de Pin maritime à la rectitude remarquable qui vient prendre la place du Pin d'Alep et du Pin sylvestre comme essence pionnière des séries méditerranéennes et supra-méditerranéennes du Chêne pubescent. Des analyses sont en cours afin de vérifier l'hypothèse d'une origine locale du Pin maritime, peuplement qu'il conviendrait alors de classer.

On rencontre dans cette forêt comme essences arborescentes intéressantes :

- le Tremble (*Populus tremula*)
- le Tilleul (*Tilia platyphyllos*)
- le Fusain à feuilles larges (*Evonymus latifolia*)

Il faut également citer l'existence :

- du très rare érable hybride entre l'Erable de Montpellier et l'Erable à feuilles d'opale, *Acer peronai* (seule station connue du Parc)
- du sorbier hybride entre l'Alisier blanc et l'Alisier torminal, *Sorbus confusa*

Le couvert de ces arbres détermine des milieux frais et humides dans lesquels se développe une strate herbacée, riche en espèces mésophiles d'un grand intérêt. Le long des ruisseaux et des fossés, s'ouvrent parfois de petites prairies de fauche marécageuses où des flores d'affinités montagnardes ou médio-européennes peuvent alors pleinement s'exprimer.

On rencontre ainsi dans ces milieux des espèces protégées comme :

- *Carex binervis*, qui trouve ici sa seule station du périmètre du Parc
- *Rosa gallica*, dont c'est la troisième station du Parc

De très nombreuses espèces menacées inscrites au Livre rouge de la région PACA, dont :

- le Lys martagon (*Lilium martagon*), espèce protégée par le département des Alpes-de-Haute-Provence
- *Luzula nivea* (deux stations connues sur le Parc seulement)
- *Asparagus tenuifolius*, l'Asperge à petites feuilles
- *Juncus anceps* (deux stations sur le Parc)
- *Astragalus glycyphyllos*
- *Pyrola chlorantha*
- *Moneses uniflora* (seule station sur le Parc)
- *Carex pallescens* (deux stations sur le Parc)
- *Carex remota* (espèce très rare en Provence, deux stations seulement sur le Parc)
- *Lychnis flos-cuculi* (seule station du Parc)
- *Sanicula europea*
- *Cistus laurifolius*, le Ciste à feuille de laurier, espèce atlantique spécifique des zones siliceuses et dont c'est ici la station la plus orientale de France
- *Cystopteris fragilis*, fougère qui recherche les stations montagnardes
- *Dactylorhiza fuchsii ssp fuchsii*, une orchidée des sous-bois humides
- *Dactylorhiza majalis*
- *Melampyrum cristatum*
- *Ophrys insectifera*
- *Epipactis palustris*
- *Silaum silaus*
- *Symphytum tuberosum*

mais également d'autres taxons du Livre rouge régional plus méditerranéens, tels :

- *Linum campanulatum*
- *Odontites viscosa ssp viscosa*
- *Ranunculus monspeliacus*, qui peuvent se développer dans les parties les mieux exposées
- *Aristolochia pallida*, aristoloche forestière très rare (4 stations sur le Parc)

Notons encore la présence de nombreuses autres espèces intéressantes réfractaires au climat méditerranéen qui traduisent la fraîcheur et l'humidité des lieux :

- *Dianthus superbus*, Œillet superbe qui trouve ici son unique station du Parc
- *Campanula persicaefolia*
- *Genista germanica* (le très rare Genêt d'Allemagne, trois stations du Parc)
- *Hypericum acutum*, assez rare dans le Midi
- trois gesses des sous-bois, *Lathyrus montanus*, *Lathyrus niger* et *Lathyrus vernus*
- *Polygonum bistorta* (seule station du Parc)
- *Carex montana* (rare dans le midi, seule station du Parc)
- *Euphrasia pectinata* (deux stations sur le Parc)
- *Holcus mollis* (seule station du Parc)

- *Deschampsia flexuosa*
- *Phyteuma spicatum* (deux stations sur le Parc)
- *Luzula multiflora*
- *Luzula sylvatica*
- *Moehringia trivervia*
- *Orchis morio*
- *Monotropa hypopitys*
- *Orthilia secunda*
- *Prenanthes purpurea*
- *Pulmonaria longifolia*
- *Scorzonera hispanica ssp glastifolia*
- *Sedum reflexum*
- *Serratula tinctoria*
- *Spiranthes spiralis*
- *Veronica officinalis*
- *Veronica spicata* (seule station du Parc)
- *Festuca heterophylla*
- *Trifolium fragiferum*.

Signalons également sur le tronc des arbres le développement d'un lichen peu courant, la Pulmonaire des chênes (*Sticta pulmonaria*).

Cette chênaie sessiliflore acidophile constitue une zone forestière de première qualité patrimoniale justifiée par la diversité et la rareté de sa composition floristique globale. D'une manière générale, les formations forestières ne sont pas très riches en espèces et celles qui, comme ici, hébergent de nombreuses espèces, constituent des formations très rares pour la région et sont à protéger.

Cette zone est au moins de qualité équivalente, sinon supérieure, à la chênaie acidiphile de Volx et constitue l'une des zones les plus riches, diversifiées et intéressantes des Alpes du Sud.

Au sud de ce sous-secteur, un espace de maquis colonise les collines. Des sols de sables siliceux assez secs offrent un support à des landes à Bruyères à balais, à Callunes et à Cistes à feuilles de sauge. On peut y rencontrer :

- la Bruyère arborée (*Erica arborea*), seule station du Parc
  - le Ciste à feuilles de laurier (*Cistus laurifolius*), tous deux inscrits sur le Livre rouge régional.
- mais également le Genêt d'Allemagne (*Genista germanica*) et quelques châtaigniers.

Des pinèdes à Pin sylvestre contribuent à fermer le milieu, alors que dans les zones ouvertes, s'épanouit au printemps une flore de plantes annuelles et silicicoles d'une grande richesse. Parmi ces espèces nettement calcifuges, on trouve des espèces peu communes, voire non citées dans le département comme *Ventenata dubia*, espèce protégée au niveau régional

et plusieurs espèces inscrites au Livre rouge de la région PACA, telles :

- *Dianthus armeria ssp armeria*
- *Dryopteris filix-mas*
- *Juncus capitatus*
- *Juncus tenageia*
- *Linaria pelisseriana*
- *Silene conica ssp conica*
- *Corynephorus canescens*
- *Trifolium subterraneum*

mais aussi d'autres espèces également intéressantes par leur niveau de rareté sur le Parc :

- *Trifolium strictum*, dont c'est l'unique station du Parc
- *Silene gallica*
- *Potentilla argentea*
- *Veronica officinalis*
- *Myosotis discolor*

Les zones de marnes érodées situées sur les crêtes vers le col du Clouas de l'Etang hébergent un lot d'espèces spécifiques des pelouses ensoleillées et ventées :

- *Euphorbia graminifolia*, espèce protégée au niveau national
- *Genista pulchella*, le Genêt de Villars
- *Scorzonera austriaca*
- *Carlina acanthifolia*

Toutes sont inscrites au Livre rouge régional des espèces rares et menacées.

Au total avec le chêne sessile, pas moins de 12 espèces végétales trouvent ici leur unique station du Parc du Luberon :

- *Acer peronai*
- *Carex binervis*
- *Moneses uniflora*
- *Dianthus superbis*
- *Lychnis flos-cuculi*
- *Polygonum bistorta*
- *Carex montana*
- *Holcus mollis*
- *Veronica spicata*
- *Trifolium strictum*
- *Erica arborea*

et 6 espèces leur seconde station du Parc :

- *Luzula nivea*
- *Carex remota*
- *Euphrasia pectinata*
- *Phyteuma spicatum*
- *Ventenata dubia*
- *Juncus anceps*

Au niveau des espèces animales vertébrées, signalons :

- le Sanglier (*Sus scrofa*) en belle densité
- le Chevreuil (*Capreolus capreolus*), présent, mais en faible quantité
- le Cerf (*Cervus elaphus*), en population croissante

Sur le plan de l'avifaune, peu de données sont disponibles, faute d'inventaires approfondis. Il est à noter cependant la nidification en bonne densité de certains rapaces comme :

- le Circaète Jean-le Blanc (*Circaetus gallicus*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- l'Epervier d'Europe (*Accipiter nisus*)

On trouve également la Bécasse (*Scolopax rusticola*) en abondance et le Pigeon ramier (*Columba palumbus*), présent en migration.

Ce sous-secteur dispose d'habitats naturels cités dans la Directive Habitats de la CEE comme devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation, des landes subatlantiques du *Calluno-Cistetum laurifolii*.



---

# LES BLACHES – GRANC JONC

---

**Numéro de secteur :** 04\_26 A  
**Commune :** Vachères  
**Superficie :** 155.5 hectares  
**Altitude minimale :** 720 mètres  
**Altitude maximale :** 805 mètres  
**Type :** Agro-écosystème (A)  
**Messicole :** oui

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9302008  
**Nom :** Vachères  
**Superficie dans la VBM :** 164 hectares

## Milieus exceptionnels

**Code :** D  
**Nom :** La chênaie sessiliflore  
**Superficie dans la VBM:** 164 hectares

Ce secteur à vocation agricole s'étend de part et d'autre de la route départementale 14 entre le Grand Jonc, sous le village de Vachères, et la limite communale de Revest-des-Brousses. C'est un plateau calcaire d'âge tertiaire constitué de cultures extensives à base de céréales, prairies de fauches mais aussi de lavandaies et de quelques châtaigneraies.

Les champs de céréales sont ici remarquables, surtout par la présence de nombreuses messicoles. Entretien sur un mode extensif, ils permettent à ces plantes des moissons, de survivre. Ces plantes considérées comme des mauvaises herbes, sont en général éliminées dans les zones de cultures intensives par les traitements herbicides. Elles se sont donc raréfiées ces dernières décennies de manière alarmante, à l'échelle de la France entière.

Ce groupe d'espèces est actuellement le plus menacé de la flore française et avec lui, disparaît une part importante de la biodiversité végétale. Le Parc du Luberon est reconnu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles françaises et marque, par cette richesse, son originalité.

Ainsi dans ce secteur particulier, on rencontre de nombreuses espèces menacées devenues très rares ou intéressantes comme :

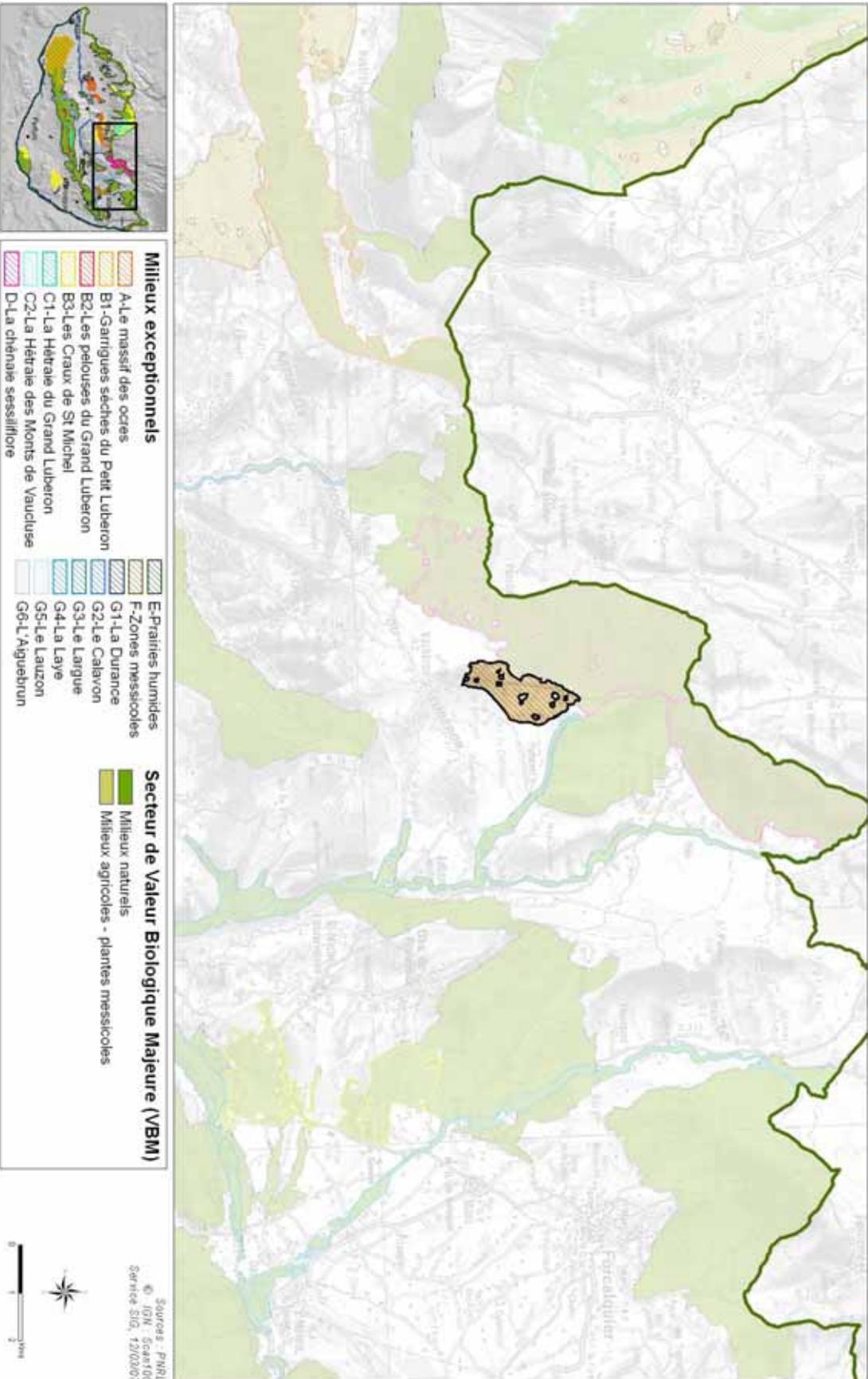
- *Androsace maxima*, l'Androsace des champs, plante des régions septentrionales qui a une préférence marquée pour les régions fraîches ; dans le sud de la France, on la rencontre plutôt dans les zones de montagne où elle compense sa situation plus méridionale par l'altitude
- *Centaurea cyanus*, le Bleuet, espèce en forte régression dans toute la France, est le symbole des plantes messicoles en voie de disparition, il se raréfie également sur le territoire du Parc même si de nombreuses stations persistent
- *Cnicus benedictus*, le Chardon béni, messicole méditerranéenne en voie de raréfaction, rencontre ici quelques secteurs favorables
- *Adonis flammea*, l'Adonis couleur de feu, le plus rare en France des trois adonis, paradoxalement, c'est le mieux représenté sur le Parc ; il a quasiment disparu du nord de la France à cause de son statut de messicole stricte
- *Conringia orientalis*, la Roquette d'Orient est une des messicoles les plus menacées, sa faible représentation au sein du Parc est le signe d'une raréfaction avancée
- *Vaccaria pyramidata*, la Saponaire des vaches, en voie de raréfaction avancée est présente également
- *Asperula arvensis*, l'Aspérule des champs est l'une des messicoles les plus rares du Luberon, c'est une montagnarde
- *Ceratocephalus falcatus*, la Cératocéphale en faux, petite plante méditerranéenne des plaines, affectionne les lisières des champs où cessent les labours profonds, sans être menacée, elle est surtout abondante dans le sud de la France, comme ici
- *Camelina sativa*, la Caméline, cultivée jusqu'à la fin du XIXe siècle pour le fourrage et l'extraction d'une huile, a régressé de manière alarmante
- *Neslia paniculata*, la Neslie en panicule est encore assez fréquente dans le sud de la France, et abondante ici
- *Orlaya kochii*

VBM : 04\_26A

ME : D

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



toutes ces espèces sont portées au Livre rouge de la région PACA, on rencontre ici également :

- *Bifora radians*
- *Legousia hybrida*

Cet agro-écosystème représente dans le Parc une zone d'intérêt écologique indéniable par sa richesse floristique en messicoles, groupe d'espèces fortement menacées de disparition.



---

# LES EPINETTES – LE NID D'AMOUR – FORET DOMANIALE DE REILLANNE

---

**Numéro de secteur :** 04\_27 N  
**Communes :** Céreste, Reillanne  
**Superficie :** 1 069.9 hectares  
**Altitude minimale :** 350 mètres  
**Altitude maximale :** 805 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301587 et FR9302008  
**Noms :** Le Calavon et l'Enchrème et Vachères  
**Superficie dans la VBM :** 541 hectares

Ce secteur comprend d'une part la forêt domaniale de Reillanne ainsi que les Epinettes (sous-secteur 1) et d'autre part, le Nid d'Amour (sous-secteur 2).

### Sous-secteur 1 : les Epinettes et la forêt de Reillanne

Ce sous-secteur s'étend de la route départementale 14 au sud de Vachères jusqu'au prieuré de Carluc englobant toute la forêt domaniale de Reillanne. Il se prolonge à l'ouest sur Céreste par la forêt des Epinettes, incluant la crête de la Poudrière jusqu'au surplomb du Nid d'Amour.

Cette longue bande boisée est située la plupart du temps sur des pentes assez raides, argilo-sableuses au nord, et calcaires vers le sud.

Les crêtes sont composées de petites falaises de calcaires blancs et de marnes érodées datant de l'Oligocène. Les bois sont plantés de Pin noir d'Autriche, le Pin sylvestre s'y exprime naturellement associé au Chêne pubescent sur les versants nord. Les revers, exposés au sud, sont dominés par le Chêne vert.

La forêt de Chêne vert de Carluc dont les arbres francs de pied ont été sauvegardés des coupes à blanc, présente un intérêt exceptionnel par la dimension des arbres qui la composent et son architecture inhabituelle en Provence.

Le climat nettement méditerranéen se nuance ici par l'orientation nord-ouest des pentes. Ces conditions microclimatiques contrastées permettent l'existence d'une flore très diversifiée, des espèces thermophiles sur les crêtes et les rochers les plus ensoleillés cohabitant à peu de distance avec des espèces mésophiles à affinités parfois montagnardes dans les zones boisées où les arbres maintiennent une ambiance fraîche dans les ravins.

Ainsi les crêtes et les pentes marneuses très érodées au caractère xérique sont des lieux de prédilection pour :

- l'Euphorbe à petites feuilles (*Euphorbia graminifolia*), espèce rare bénéficiant d'une protection nationale et que l'on trouve fréquemment ici
- le Gui du genévrier (*Arceuthobium oxycedri*), petit héli-parasite rare du genévrier à répartition très dispersée, avec une station très excentrée par rapport aux autres stations du Parc

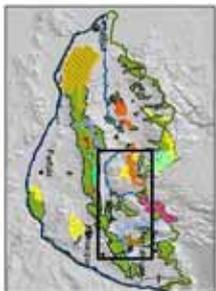
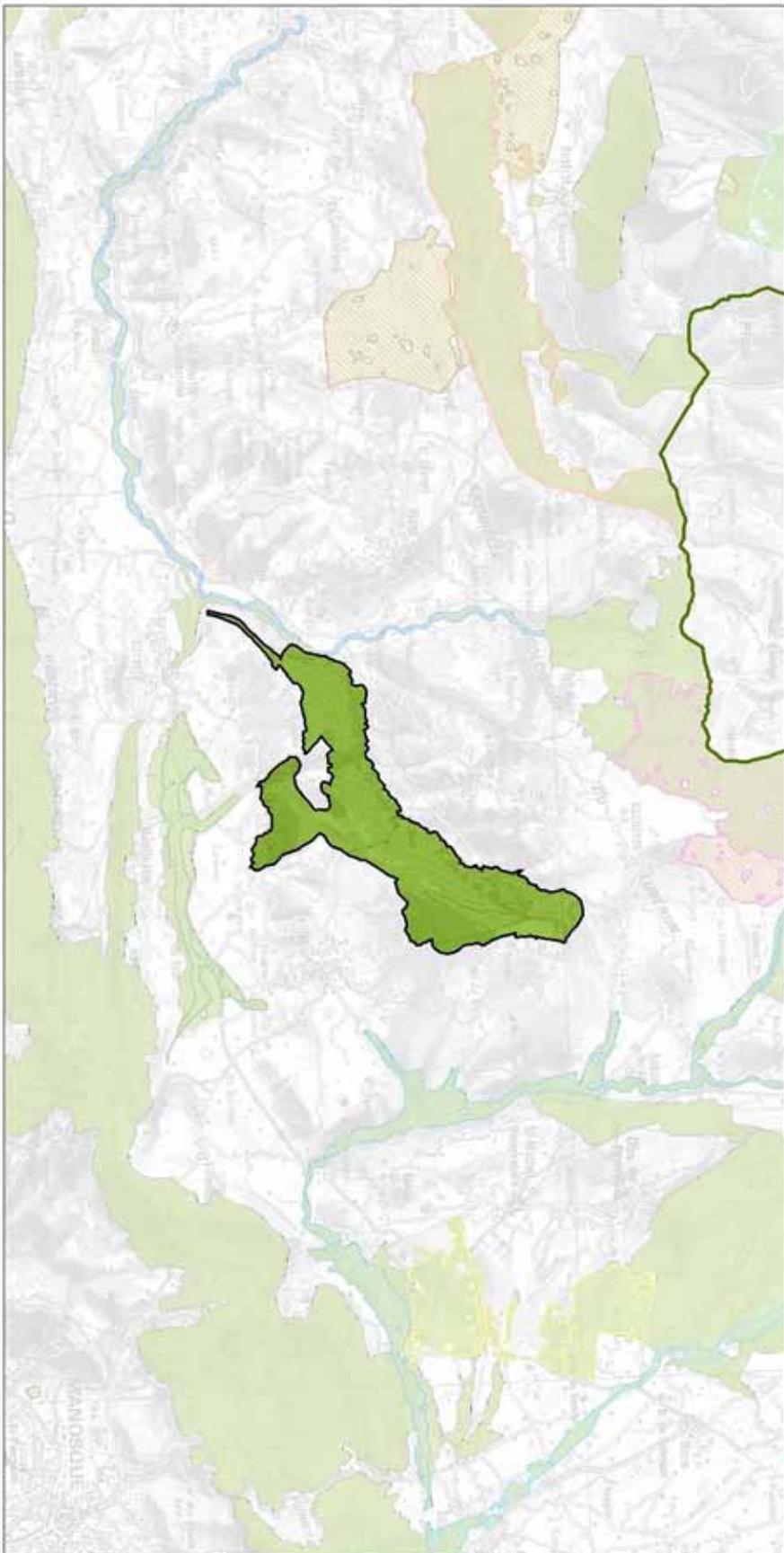
Mais aussi plusieurs espèces menacées inscrites au Livre rouge de la région PACA, telles :

- le Buplèvre ligneux (*Bupleurum fruticosum*)
- *Carlina acanthifolia*
- *Linum campanulatum*
- *Odontites viscosa*
- *Ruta montana*

Mais encore d'autres plantes intéressantes comme :

- *Astragalus incanus*
- *Crepis albida*
- *Rosa pimpinellifolia*
- *Centaurium erythraea ssp grandiflora*

Dans les lieux boisés, on trouve comme espèces remarquables :



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessilifère
- E-Prairies humides**
- F-Zones mesocoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Largon
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguèrroun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes mesocoles

Sources : PNRL  
IGN - Scan700  
Service SIG, 12/03/07



- *Epipactis microphylla*, orchidée forestière inscrite au Livre rouge régional
- *Phyteuma orbiculare*
- *Hypericum hyssopifolium*
- *Serratula tinctoria*.

Les milieux humides liés au bord des petits talwegs sont propices à :

- *Carex panicea*
- *Dactylorhiza fuchsii ssp fuchsii*
- *Silaum silaus*, ces trois espèces menacées sont inscrites au Livre rouge de la région PACA
- *Odontites serotina*

## Sous-secteur 2 : le Nid d'Amour et le Calavon

Sous le village de Céreste, l'Enchrême, petit ruisseau traversant les prairies de la plaine de Reillanne à Céreste, s'engage dans des gorges profondes, le Nid d'Amour, taillées dans des calcaires blancs et des grès grossiers datant de l'Oligocène. Il rejoint ensuite, en aval, le Calavon.

Dans le Nid d'Amour, la rivière entretient une atmosphère humide. Les gorges sont encaissées. Cette humidité et cette fraîcheur favorisent une végétation très particulière. Tout le secteur du Nid d'Amour et du confluent offre des conditions favorables à une flore rare.

Le cours de l'Enchrême représente en lui-même un milieu biologique linéaire intéressant. C'est le biotope de nombreuses espèces des milieux humides. On y trouve notamment *Epipactis palustris*, rarissime orchidée des zones marécageuses inscrites au Livre rouge régional.

La ripisylve est constituée des arbres habituels de cette formation végétale : saules, peupliers, frênes, aulnes. Le Robinier s'y exprime avec aisance. On y rencontre des arbres des régions montagnardes comme le Tilleul ou le Houx.

Le long de lit de la rivière on rencontre des espèces des régions froides comme :

- *Glyceria fluitans*, graminée semi-aquatique
- *Valeriana officinalis*
- *Stachys silvatica* (\*)
- *Cucubalus baccifer*
- *Odontites serotina*
- *Symphytum officinale*

On trouve également :

- *Lithospermum officinale* \*
- *Inula salicina*

Les pelouses sèches du lit supérieur sont favorables à :

- *Inula bifrons* \* espèce rare protégée au niveau national
- *Salvia verticillita* \*, rarissime sauge qui trouve ici sa seule localité du Parc.

Les balms rocheuses et suintantes de ces gorges abritent la fougère Capillaire de Montpellier : *Adiantum capillus-veneris* \*.

Enfin, sur le rebord du plateau au sud du village de Céreste, on rencontre :

- *Gagea arvensis* \*, espèce protégée au niveau national
- *Barlia robertiana* \*
- *Fritillaria involucreta* \*
- *Ruta montana* \*
- *Sedum coepitosum*
- *Antirrhinum latifolium*

En ce qui concerne la faune vertébrée, le Castor (*Castor fiber*), animal protégé et également porté à l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE, est présent dans le Nid d'Amour.

Les rochers de ces gorges sont également favorables à plusieurs espèces de chauves-souris dont :

- *Myotis daubentoni*
- *Myotis myotis*
- *Rhinolophus ferrumequinum*
- *Rhinolophus hipposideros*

Les trois dernières espèces sont citées à l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE.



---

# LES BOIS D'AUDIBERT

---

**Numéro de secteur :** 04\_28 N  
**Communes :** Saint-Michel-l'Observatoire  
**Superficie :** 227.6 hectares  
**Altitude minimale :** 450 mètres  
**Altitude maximale :** 765 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9302008  
**Nom :** Vachères  
**Superficie dans la VBM :** 227 hectares

Ce secteur s'étend sur les pentes ouest au-dessus du Haut Largue entre le Bois d'Audibert au sud et la plaine des Masques au nord. Son socle géologique est composé de calcaires en plaquettes datant de l'Oligocène.

Dominant la plaine d'Aubenas, il bénéficie d'un climat frais et humide, à affinité tempérée.

Des espèces montagnardes ou médio-européennes peuvent ainsi s'exprimer sous le couvert d'une chênaie blanche avec une strate herbacée très fournie. On trouve là :

- *Asparagus tenuifolius*, l'Asperge à petites feuilles, très spécifique des forêts mésophiles
- *Centaurea triumfetti*, centaurée des prairies fraîches de l'étage montagnard, aux capitules bleu-violet
- *Melampyrum cristatum*, mélampyre très rare
- *Euphorbia nicaeensis ssp nicaeensis*.

Ces espèces sont portées au Livre rouge régional.

Notons encore comme autres espèces intéressantes :

- *Phyteuma orbiculare*
- *Trifolium alpestre*
- *Silene paradoxa*
- *Astragalus incanus*.

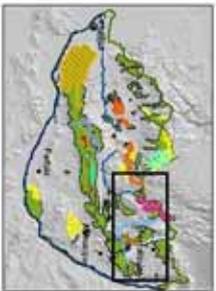
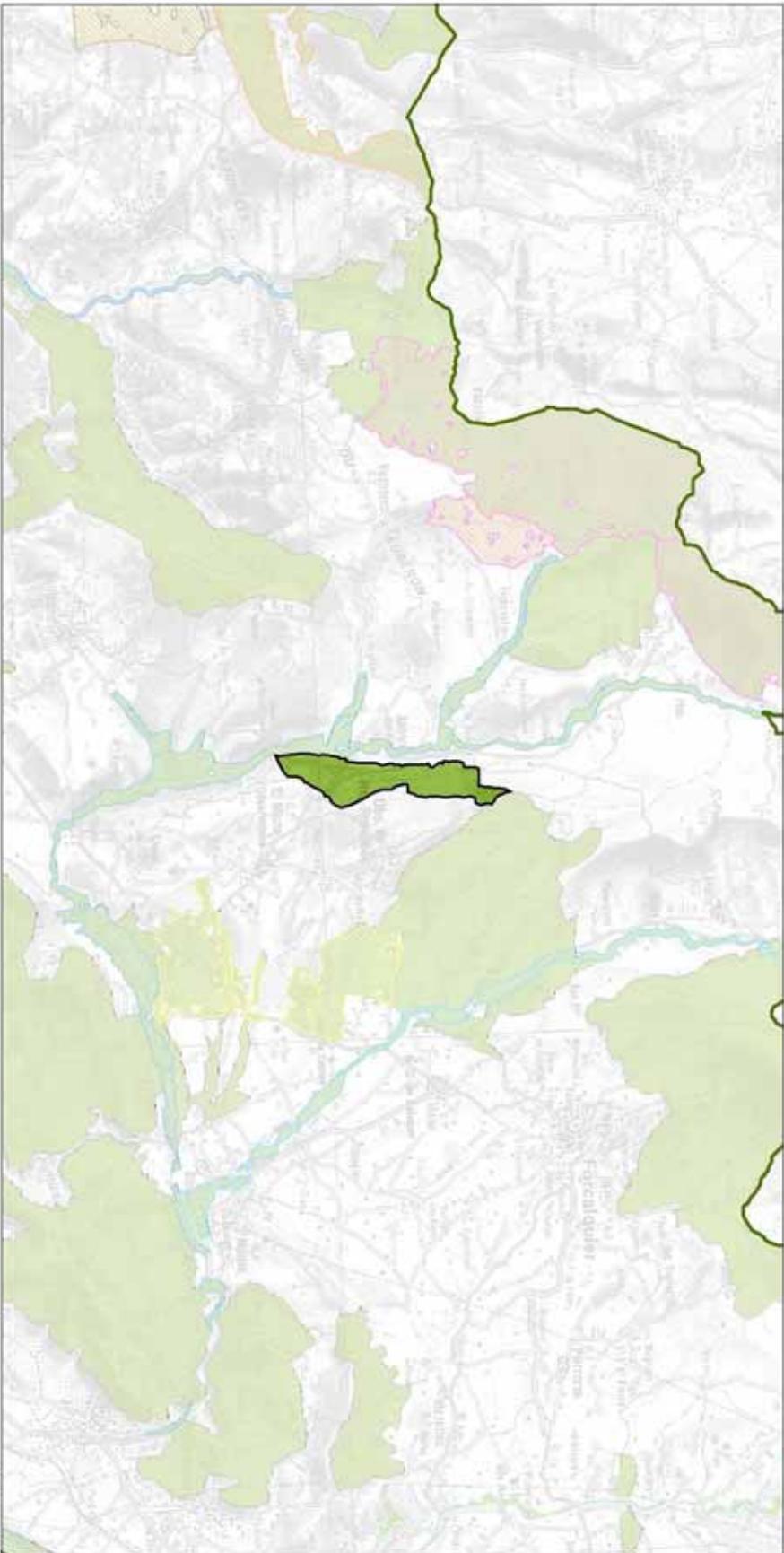
Des zones ouvertes marneuses ponctuées de quelques buissons apparaissent sur le bas des pentes où l'on retrouve des espèces comme :

- *Euphorbia graminifolia*, une euphorbe bénéficiant d'une protection nationale
- *Genista pulchella*, le Genêt de Villars, inscrit au Livre rouge de la région PACA, petit genêt à touffes prostrées, spécifique des zones ouvertes soumises au vent violent, pousse ici sur des rochers, accompagné de *Iris lutescens*, iris nain à grosses fleurs violettes.

Près de la route, en bordure du ruisseau, notons également la présence de la petite centaurée à grandes fleurs *Centaureum erythraea ssp grandiflora*.

Des zones ouvertes ponctuées de quelques buissons apparaissent sur le bas de pentes où l'on retrouve des espèces rares comme :

- la Scutellaire des Alpes (*Scutellaria alpina*), qu'il est remarquable de trouver à si basse altitude, c'est ici la seule localité du Parc de cette espèce portée au Livre rouge régional
- *Euphorbia graminifolia*, euphorbe des pentes marneuses, espèce protégée au niveau national
- *Buphtalmum salicifolium*, espèce des zones montagnardes



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chenaie sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Larque
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : P.N.R.L.  
IGN - Sgarrit06  
Service SIG, 17/03/07

---

# LA VALLEE DE L'ENCREME

---

**Numéro de secteur :** 04\_29 AN  
**Communes :** Céreste, Reillanne, Montjustin  
**Superficie :** 378.2 hectares  
**Altitude minimale :** 365 mètres  
**Altitude maximale :** 490 mètres  
**Type :** Milieux naturels et agricoles (AN)  
**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301587  
**Nom :** Le Calavon et l'Encreme  
**Superficie dans la VBM :** 143 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** E  
**Nom :** Prairies mésophiles  
**Superficie dans la VBM :** 226 hectares

Ce secteur comprend la zone synclinale entre Céreste et les Granons de part et d'autre de l'Encreme, petite rivière qui prend sa source vers « Les Courbons », au pied du Luberon, et qui coule d'est en ouest, pour se jeter dans le Calavon, un peu en aval de Céreste.

La rivière crée une ambiance humide et fraîche, une sorte de micro-climat dans un environnement déjà relativement montagnard. Grâce à cette composante climatique particulière et à la nature du sol, constitué de sables alluvionnaires de la fin du Tertiaire, se maintiennent des prairies mésophiles, outre quelques champs de céréales.

Ces prairies grasses, devenant marécageuses en période de crue, fournissent un fourrage de première qualité, mélange de graminées (pâturins, fétuques, dactyles, fromentals), de composées (liodents, pissenlits, pâquerettes, salsifis ...), de légumineuses (lotiers, trèfles ...) et occupent par là-même, une place importante dans l'économie agricole, axée sur l'élevage.

Les interventions humaines y sont relativement réduites : deux à trois fauches par an et l'on y conduit les troupeaux à l'automne et en hiver, ce qui laisse largement la place à la libre expression des potentialités naturelles.

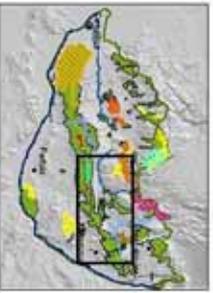
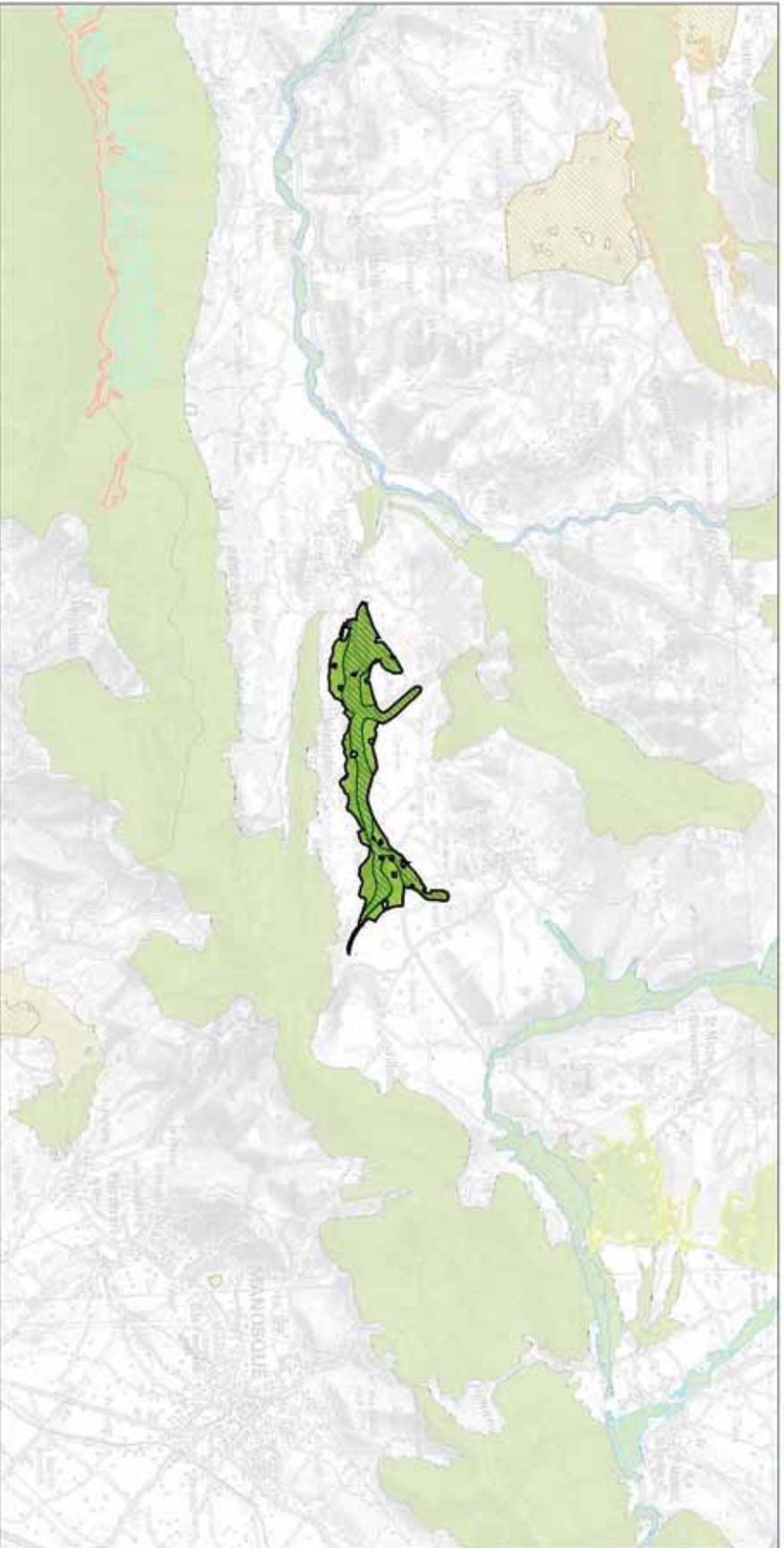
Outre l'aspect spectaculaire qu'elles offrent au début du printemps, lorsque les narcisses (*Narcissus poeticus*) les recouvrent complètement de leurs fleurs d'un blanc éclatant, ou à l'automne, quand les colchiques (*Colchicum autumnale*) répandent leurs tâches mauves, ces prairies sont de véritables joyaux floristiques.

En effet, ces prairies fraîches constituent de véritables avancées en région méditerranéenne de la flore médio-européenne. Des plantes considérées comme très rares en Provence y poussent et s'y maintiendront tant que ces milieux resteront intacts de drainage et d'assèchement. On rencontre ainsi *Orchis laxiflora ssp laxiflora*, une orchidée à fleurs pourpre en épis lâches, protégée au niveau régional et des espèces menacées, inscrites au Livre rouge de la région PACA, telles :

- *Carex panicea*
- *Scrofularia aquatica*
- *Silaum silaus*
- *Aegopodium podagraria*
- *Eleocharis palustris*
- *Cerastium fontanum ssp vulgare*
- *Dactylorhiza majalis*
- *Valeriana officinalis*

mais également des espèces intéressantes comme :

- *Gnaphalium luteoalbum*
- *Carex acutiformis*
- *Carex distans*
- *Linum bienne*
- *Mercurialis perennis*
- *Primula vulgaris*



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-1 Le massif des ocres		F-2 Zones messicoles
	B-1 Garrigues sèches du Petit Luberon		G-1 La Durance
	B-2 Les pelouses du Grand Luberon		G-2 Le Calavon
	B-3 Les Craux de St Michel		G-3 Le Large
	C-1 La Hétraie du Grand Luberon		G-4 La Laye
	C-2 La Hétraie des Monts de Vaucluse		G-5 Le Lauzon
	D-1 La chênaie sessiliflore		G-6 L'Arguebrun
			Milieux naturels
			Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : PNRL  
IGN : Scan700  
Service SIG, 12/03/07

- *Solidago gigantea*
- *Symphytum tuberosum*
- *Viola riviniana*
- *Viola suavis*
- *Echinops sphacrocephalus*

Au niveau de l'avifaune, plusieurs milieux de vie peuvent être définis dans ce secteur et chaque espèce est plus particulièrement inféodée à une niche écologique selon ses propres exigences biologiques.

L'Enchrème en tant que rivière, abrite des oiseaux aquatiques qui ont besoin d'une végétation dense (saules, ronciers, herbes) et d'eau calme, pour nicher et se nourrir :

- la Bouscarle de Cetti (*Cettia cetti*)
- le Cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*)
- le Busard cendré (*Circus pygargus*)
- la Rousserole turdoïde et la Rousserole effarvate (*Acrocephalus arundinaceus* et *A. scirpaceus*)

Au bord du ruisseau, la ripisylve se compose de petits bosquets, broussailles, grands peupliers et vieux troncs d'arbres et permet une grande diversité faunistique. Les troncs et les vieilles branches abritent des espèces cavernicoles :

- le Pic épeiche et le Pic épeichette (*Dendrocopops major* et *D. minor*)
- la Sittelle torchepot (*Sitta europaea*)
- le Pic vert (*Pica viridis*)
- le Torcol (*Jynx torquilla*)
- la Mésange bleue et la Mésange charbonnière (*Parus caeruleus* et *P. Major*)
- l'Étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*)
- le Choucas des tours (*Corvus monedula*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- la Chouette chevêche (*Athena noctua*)
- le Hibou Petit-Duc (*Otus scops*)

Les prairies de fauche, zones de friches et de cultures extensives, avec emploi réduit d'insecticides et de pesticides, constituent pour la faune des milieux ouverts où peuvent se manifester des espèces très spécifiques :

- le Bruant zizi (*Emberiza cirulus*)
- le Bruant fou (*Emberiza cia*)
- le Bruant jaune (*Emberiza citrinella*), espèce montagnarde plus rare
- le Bruant proyer (*Miliaria calandra*)
- l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*)
- l'Alouette lulu (*Lullula arborea*)
- le Cochevis huppé (*Galerida cristata*)
- l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicnemus*), échassier des steppes
- le Guêpier (*Merops apiaster*), qui vit en colonies et niche dans les falaises marneuses
- la Caille des blés (*Coturnix coturnix*)
- la Couleuvre vipérine (*Natrix maura*)
- la Couleuvre à collier (*Natrix natrix*), deux couleuvres inoffensives liées aux milieux humides et qui se nourrissent essentiellement d'amphibiens, sont les principaux représentants des reptiles.

En ce qui concerne les mammifères, on a observé :

- le Rat musqué (*Ondatra zibethicus*)
- le Ragondin (*Myocastor coypus*), deux espèces arrivées récemment dans la région et qui se sont bien développées depuis
- le Castor (*Castor fiber*), espèce protégée et portée à l'annexe II de la Directive Habitats de la CEE est encore présent dans ces lieux jusqu'au plus haut des petits ruisseaux (Aiguebelle, Carluc), il se signale bien grâce à la présence de troncs d'arbres coupés en biseau et parfois de barrages
- le Renard (*Vulpes vulpes*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- la Belette (*Mustela nivalis*)
- le Blaireau (*Meles meles*)
- le Putois (*Mustela putorius*)
- l'Écureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Loir (*Glis glis*)
- le Léroty (*Eliomys quercinus*.)

Ce secteur dispose de plusieurs habitats naturels cités dans la Directive Habitats de la CEE comme devant faire l'objet de Zones spéciales de conservation (ZSC) :

- rivières méditerranéennes à débit intermittent
- pelouses mésophiles (*Gaudinio-Arrhenatherum elatioris narcissetosum*).



---

# LA MOYENNE VALLEE DU LARGUE

## (entre la Chapelle Notre-Dame et l'amont de la commune de Revest-des-Brousses)

### ET SES AFFLUENTS

## (Laye, Répétier, Rimourelle, ravins et ruisseaux de Valvisorgues, du Rio, de l'Aigubelle)

---

**Numéro de secteur :** 04\_30 AN

**Communes :** Aubenas-les-Alpes, Dauphin, Limans, Reillanne, Revest-des-Brousses, Saint-Maime, Saint-Martin-Les-Eaux, Saint-Michel de l'Observatoire, Vachères, Villemus, Villeneuve, Volx

**Superficie :** 467.6 hectares

**Altitude minimale :** 430 mètres

**Altitude maximale :** 750 mètres

**Type :** Milieux naturels et agricoles (AN)

**Messicole :** non

#### Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301542 et FR9302008

**Noms :** Adrets de Montjustin - Les Craux – Rochers et crêtes de Volx et Vachères

**Superficie dans la VBM :** 310 hectares

#### Milieux exceptionnels

**Code :** B3

**Nom :** Les Craux de Saint-Michel

**Superficie dans la VBM :** 31 hectares

**Code :** G3

**Nom :** Le Largue

**Superficie dans la VBM :** 677 hectares

**Code :** G4

**Nom :** La Laye

**Superficie dans la VBM :** 92 hectares

Le site englobe l'éco-complexe fonctionnel d'un tronçon du Largue (entre la chapelle Notre-Dame et l'aval du Moulin de Rignol) et de trois de ses affluents (Valvisorgues, Rio, Aigubelle) associant le cours d'eau, ses bras secondaires, ses ripisylves, zones humides connexes et agro-écosystèmes qui lui sont proches.

Le substrat géologique est composé de marnes et calcaires éocènes ou oligocènes partiellement recouverts d'alluvions fluviales récentes.

Le climat et l'étage de végétation sont de type supra-méditerranéen.

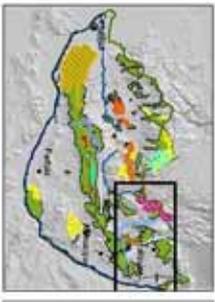
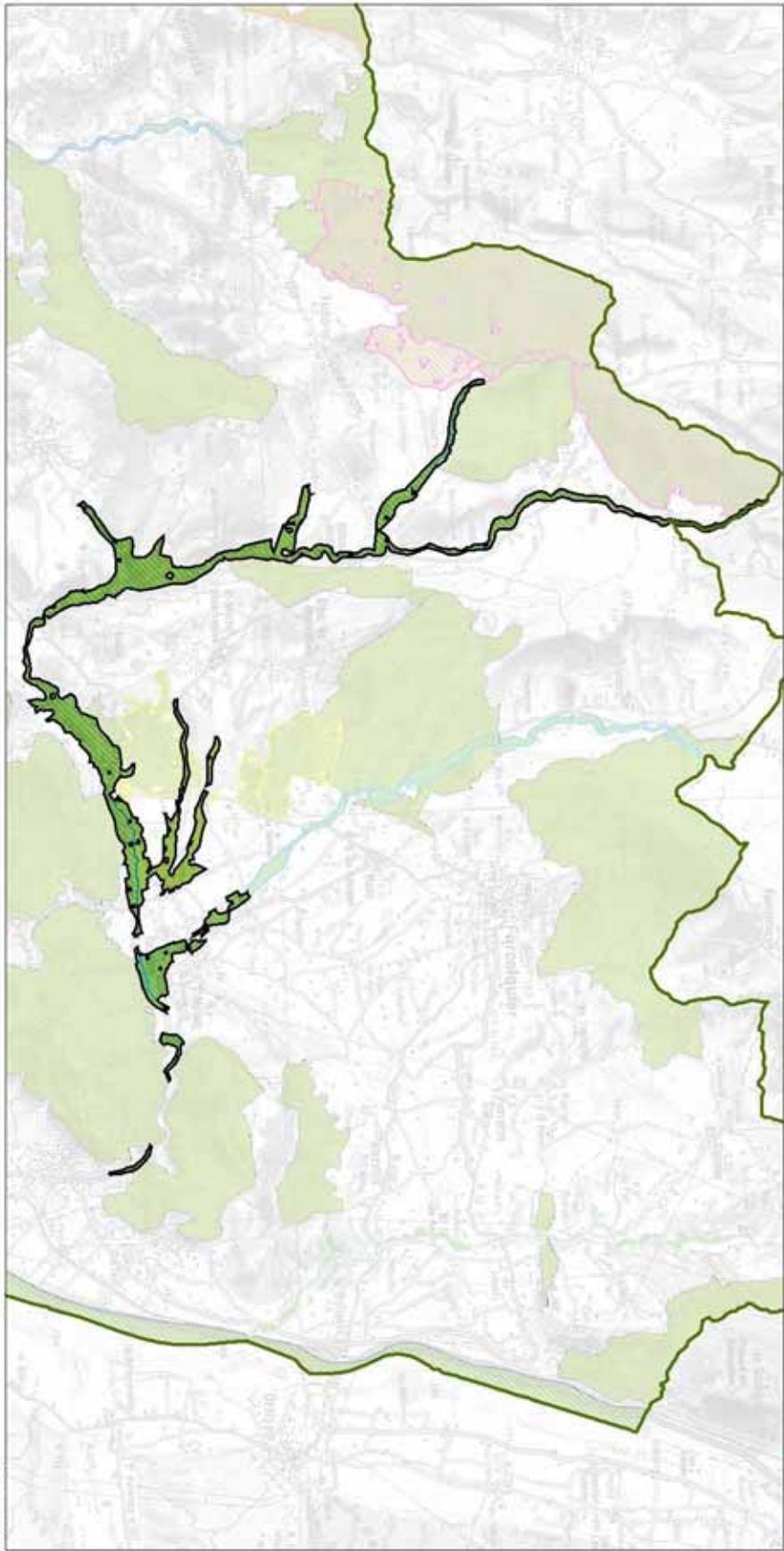
Cette partie du Largue est quasi constamment en eau même au plus fort de l'été. Les milieux dits humides tout au long de l'année constituent au sein de la Provence des biotopes rares d'une grande originalité biologique.

Cette portion du Largue, voie naturelle d'écoulement des eaux de la montagne de Lure, représente un milieu biologique linéaire d'un grand intérêt.

Le Largue et ses rives comptent plusieurs habitats représentatifs :

- la forêt galerie riveraine du cours d'eau est un linéaire composé d'une populaie-saulaie blanche avec des arbres classiques de la ripisylve (*Fraxinus oxycarpa*, *Acer campestre*, *Ulmus minor*, *Coryllus avellana*, *Tilia platyphyllos*, *Cornus mas*, *Quercus pubescens*)
- des groupements amphibies méridionaux se développent sur les sables exondés
- la végétation pionnière herbacée des alluvions et bancs de graviers méditerranéens
- les fourrés à saules pionniers des berges et alluvions torrentielles à *Salix purpurea* et *Salix eleagnos*
- les prairies humides hautes et formations associées
- des écosystèmes agraires riches en plantes messicoles se maintiennent en bordure du cours d'eau grâce à des pratiques culturelles encore peu intensives

Les pentes et ravins connexes associent divers habitats représentatifs de la région géographique tel des landes à *Genista cinerea*, à *Lavandula angustifolia*, et des boisements supra-méditerranéens à *Quercus pubescens*.



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênale sessiliflore
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- E-Prairies humides
  - F-Zones mesocoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Largue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes mesocoles

Sources : PNRL  
IGN - Scan100  
Service SIG - 12/03/07

### **Intérêt floristique**

Cette zone héberge un lot significatif d'espèces végétales remarquables ou intéressantes pour la région :

- *Euphorbia graminifolia*, espèce protégée au niveau national, endémique du sud-est de la France, et bien représentée ici
- *Juncus sphaerocarpus* et *Sclerochloa dura*, deux espèces rares citées sur le Livre rouge national (Tome 2) des espèces rares et menacées.

Des espèces inscrites au Livre rouge régional des espèces rares et menacées :

- *Silaum silaus*
- *Lithospermum officinale*
- *Epipactis palustris*, rare orchidée des zones humides bien présente ici
- *Dactylorhiza fuschii*
- *Asparagus tenuifolius*

Parmi les autres espèces rares pour cette région citons :

- *Dactylorhiza majalis*
- *Genista tinctoria*
- *Pimpinella major*
- *Orobanche major*
- *Gymnadenia conopsea*
- *Aquilegia vulgaris*
- *Calamagrostis epigeios*
- *Succisa pratensis*
- *Carlina acanthifolia*
- *Barbarea vulgaris*

Les champs de céréales hébergent des messicoles comme :

- *Consolida regalis*
- *Caucalis platycarpus*

### **Intérêt faunistique**

La faune remarquable est surtout représentée par la présence de l'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*), en tête des affluents du Largue (Rio, Aiguebelle, Valvisorgues).



---

# LES CRAUX DE SAINT-MICHEL – LA CEDRAIE DU PRIEURE D'ARDENE

---

**Numéro de secteur :** 04\_31 AN  
**Commune :** Saint-Michel L'Observatoire  
**Superficie :** 320.2 hectares  
**Altitude minimale :** 400 mètres  
**Altitude maximale :** 581 mètres  
**Type :** Milieux naturels et agricoles (AN)  
**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301542  
**Nom :** Adrets de Montjustin - Les Craux - Rochers et Crêtes de Volx  
**Superficie dans la VBM :** 222 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** B3  
**Nom :** Les Craux de Saint-Michel  
**Superficie dans la VBM :** 317 hectares

Situées à une altitude moyenne de 500 mètres, les Craux de Saint-Michel s'étendent entre la vallée du Largue au sud et le village de Saint-Michel-l'Observatoire au nord, du prieuré d'Ardène à l'ouest jusqu'à la limite communale de Mane à l'Est.

Sur une assise géologique composée de molasses calcaires datant du Burdigalien (Miocène), il se présente sous la forme d'un vaste plateau incliné en très faible pente vers le sud.

On y rencontre de vastes pelouses sèches et rases, ponctuées de genévriers, genêts et petits bosquets de chênes.

Cet ensemble est entrecoupé de petites dépressions synclinales (secteurs amont du Répétier et de la Rimourelle), entretenant des pelouses de types mésophiles voire hygrophiles d'un grand intérêt floristique (Cf secteur (04) - 30 AN).

Ces paysages sont le témoignage d'une utilisation pastorale qui a trouvé son plein essor au siècle dernier. Ils sont parsemés de nombreux murs et clapas qui permettent de supposer une vocation plus ancienne de cultures et de champs, abandonnés ensuite au profit de l'élevage.

Si les troupeaux ont été les principaux artisans de ces milieux, la déprise du pâturage au cours du XXe siècle a entraîné localement un embroussaillage par les genévriers, genêts, aubépines, églantiers, précédant un reboisement naturel et une perte de diversité tant au niveau de la flore que de la faune, la disparition d'espèces inféodées à ces milieux au fragile équilibre dépendant exclusivement de l'activité pastorale.

## Intérêt floristique

La topographie des craux induit des conditions édaphiques extrêmement contrastées et une grande diversité de facettes écologiques au niveau des pelouses représentées. Les variations pédo-géomorphologiques créent des changements importants au niveau de la réserve hydrique des sols, individualisant des phytocoenoses contrastées.

On distingue ainsi des pelouses xérophiles situées sur les replats bien drainés, et sur des faciès légèrement convexes aux sols sablo-limoneux riches en cailloux. Ici dominant le Thym (*Thymus vulgaris*), la Sarriette vivace (*Satureja montana*), le Pâturin bulbeux (*Poa bulbosa*) et la Petite Luzerne (*Medicago minima*).

Parmi les espèces intéressantes, citons ici *Inula bifrons*, espèce protégée au niveau national, mais également six espèces rares des terrains sablonneux :

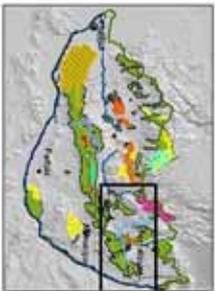
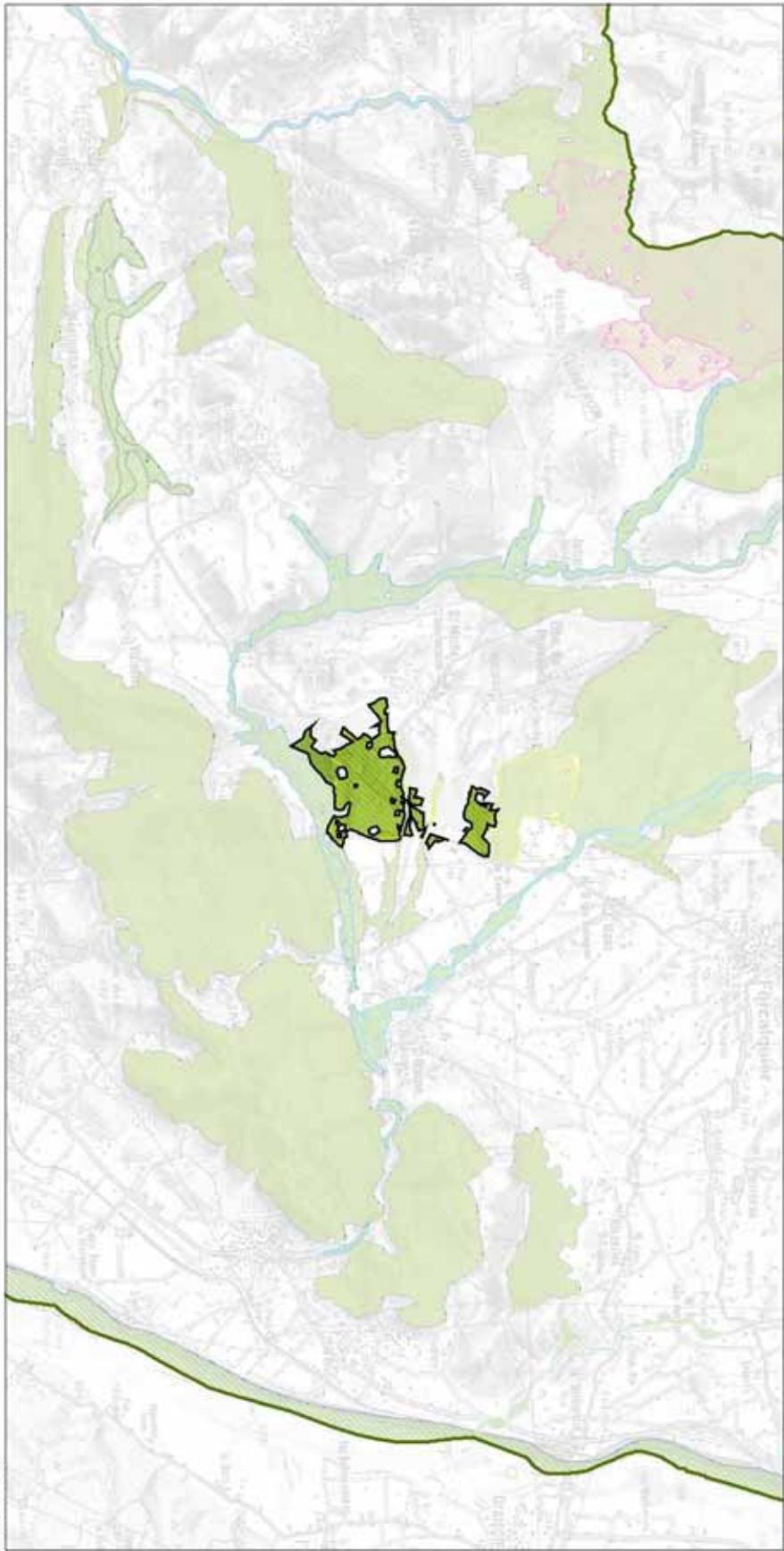
- *Sedum coespitosum*
- *Eragrostis minor* \*
- *Silene conica* \*
- *Myosotis stricta*
- *Vicia lutea var violescens*
- *Centaurium pulchellum* \*,

VBM : 04\_31AN

ME : B3

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocre
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiliflore
- E-Frtaies humides**
- F-Zones mesocoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Larque
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes mesocoles

Sources : PNRL  
IGN : Sran100  
Service SIG : 17/03/07

six espèces des pelouses sèches thermo-méditerranéennes :

- *Trifolium tomentosum*
- *Cynoglossum cheirifolium*
- *Barlia robertiana* \*
- *Euphorbia sulcata* \*
- *Chaenorrhinum rubrifolium* \*
- *Echinaria capitata*

et aussi :

- *Trigonella gladiata*
- *Achillea tomentosa* \*
- *Ophrys fuciflora* \*
- *Dianthus scaber* \*
- *Mantisalca salmantica* \*
- *Anthemis tinctoria* \*
- *Vicia lathyroides*
- *Vicia hirsuta*
- *Vicia tetrasperma*
- *Tragopogon pratensis ssp minor*
- *Tragopogon crocifolius*
- *Carlina acanthifolia* \*
- *Euphorbia flavicoma* \*
- *Ruta montana* \*
- *Tribulus terrestris*

Les replats riches en argiles et les surfaces concaves aux phénomènes d'hydromorphie temporaire de surface pendant les saisons de pluie, favorisent des pelouses méso-xérophiles d'une grande valeur écologique et très biodiverses (210 espèces recensées).

Les espèces dominantes y sont nombreuses et souvent différentes avec un recouvrement végétal important. Les espèces à fort recouvrement sont : *Poa bulbosa*, *Trifolium scabrum*, *Trifolium campestre*, *Medicago minima*, *Helianthemum apeninum*, *Trisetum flavescens*..., mais parmi les plus intéressantes, citons encore :

- *Trifolium nigriscens* (seules populations du Parc ici)
- *Trifolium resupinatum*
- *Astragalus hamosus* \*
- *Sisymbrella aspera* \*
- *Calepina irregularis* \*
- *Ranunculus sardous* (seules stations du Parc)
- *Armeria bupleuroides*
- *Verbascum blattaria*

Sur les sols hydromorphes profonds des dépressions plus importantes, on trouve quelques lambeaux de pelouses mésophiles très localisés avec un lot d'espèces particulières à ces milieux forts intéressantes comme :

- *Carex ovalis* (trois stations sur le Parc)
- *Teucrium scordium* \* (seule station du Parc)
- *Leontodon taraxacoides* (seules stations du Parc)
- *Cerastium fontanum ssp vulgare*
- *Silaum silaus* \*
- *Oenanthe lachaneli* \*
- *Rhinanthus minor* \*
- *Medicago arabica* \*
- *Carex distans*

On trouve également sur les Craux dans des situations écologiques différentes :

- *Nepeta cataria* \*
- *Vicia narbonensis* \*
- *Colchicum neapolitanum* \*
- *Allium oleraceum*
- *Allium scorodoprasum* \* (seule station du Parc)
- *Campanula medium* \*
- *Melissa officinalis*
- *Satureja hortensis* \*, petite sarriette annuelle d'observation très rare car sans doute en régression

Au total, plus de 450 espèces végétales ont été recensées sur ces Craux dont 92 % sont des espèces herbacées, soit près de un dixième de la flore française et un tiers de la flore du Parc, estimée à 1 500 espèces. Ce qui constitue une diversité remarquable sur le plan floristique.

Au sud-ouest de ce plateau, autour du prieuré d'Ardène, se développe sur une quinzaine d'hectares, une magnifique cédraie à base de Cèdre du Liban (*Cedrus libani*), arbres introduits en France à l'état isolé dans les parcs depuis la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, mais que l'on rencontre rarement structurés en peuplements forestiers comme ici.

Les huit premiers cèdres aujourd'hui monumentaux ont été plantés au prieuré d'Ardène vers 1855, un peu avant ceux du Ventoux et du Petit Luberon, en provenance eux de l'Atlas nord-africain.

Dans cette forêt, on rencontre des arbres remarquables tels des marronniers de plus de 400 ans et de vieux ifs. On y rencontre la Petite Pervenche (*Vinca minor*), espèce peu fréquente.

### Intérêt faunistique

#### **Faune invertébrée**

1 411 espèces ont été inventoriées sur les Craux dont :

- 24 mollusques
- 3 crustacés
- 49 arachnidés dont 47 araignées :

Les espèces les plus remarquables sont *Eresus niger* et *Cheiracanthium punctorium*.

Dans ce milieu de Craux sub-xériques, on note un pourcentage relativement important d'espèces méditerranéennes qui ne dépassent pas en France, les limites de cette zone : *Anyphaena sabina*, *Uroctea durandii*, *Zelotes thorelli*, *Micrommata ligurina*, *Saitis barbipes*, *Lycosa narbonensis*, *Argiope lobata*, *Lycosoides coarctata*

- 7 myriapodes
- 33 orthoptéroïdes, dont 1 phasme : le Phasme espagnol (*Leptynia hispanica*).

La famille des mantidés est exceptionnellement représentée avec trois espèces : *Mantis religiosa*, *Empusa pennata* et *Ameles decolor*.

On suppose la présence d'un quatrième mantidé : *Perlantentis alliberti*, récolté en 1950 par C. DUFAY sur la commune de Saint-Michel-l'Observatoire. Cette espèce d'une grande rareté, n'est connue que sur le département des Alpes-de-Haute-Provence où elle n'a été observée que deux fois.

Les orthoptères au sens strict (criquets, sauterelles et grillons) sont représentés par 24 espèces. La biomasse des orthoptères paraît fort importante dans cet écosystème : 2 200 individus à l'hectare (valeur supérieure à celle obtenue pour la Crau des Bouches-du-Rhône (1 241 individus à l'hectare).

L'espèce la mieux représentée est *Euchorthippus chopardi*, viennent ensuite *Chorthippus brunneus*, *Omocestus petraeus* et *Tylopsis liliifolia*.

- 206 coléoptères,
- parmi les plus remarquables, citons *Copris umbilicatus*, espèce liée aux crottins de chevaux, *Cerocoma schaefferi*, *Pseudoophonus calceatus*, *Lasiorhynchites praeustus*, *Agapanthia kirbyi*, grand longicorne de 3 cm et homochrome de la plante nourricière (Molènes). Cette espèce monophage reste rare en France et localisée en moyenne altitude aux départements du midi.

Citons enfin le Carabe doré (*Carabus auratus*), prédateur emblématique, partout en forte régression.

- 36 hétéroptères.

Les punaises sont bien représentées. Certaines sont intéressantes comme *Stagonomus bipunctatus ssp. pusillus*, taxon considéré comme rare en Provence.

- 36 hyménoptères, dont 18 espèces de fourmis
- parmi les planipennes, signalons une espèce remarquable : Palpares libelluloïdes.
- environ 1 000 lépidoptères

Parmi les espèces remarquables, citons : le Zygène cendré (*Zygaena rhadamantus*), la Proserpine (*Zerynthia rumina*), deux espèces protégées en France, mais aussi *Leptidea duponcheli* et *Omia cymbalariae*.

On notera en outre l'importance des populations prédatrices (arachnides, carabides...) qui font de ces lieux, des espaces refuges pour toute une série d'espèces sensibles aux agressions dues aux polluants de l'agriculture.

Compte tenu de ces richesses entomologiques, il est intéressant de pouvoir comparer les Craux de Saint-Michel-l'Observatoire avec d'autres références d'échelon régional comme le coussou de la Crau dans les Bouches-du-Rhône. D'après un calcul réalisé par L. BIGOT et C. FAVET, mesurant la diversité et l'équitabilité biologique, ces deux milieux forment des zoocénoses très proches dans leur degré d'organisation et leurs richesses.

### **Faune vertébrée**

Les espaces herbacées des Craux permettent à toute une faune vertébrée de se procurer un habitat adéquat ou plus simplement une disponibilité alimentaire abondante et variée (végétaux, invertébrés, reptiles, petits rongeurs). La composition en mosaïque incluant la forêt, les landes, les pelouses et les cultures donnent à cet espace une source de biodiversité supplémentaire.

Ce sont 100 espèces d'oiseaux dont 66 nicheurs qui ont été comptabilisées sur les Craux et leurs environs immédiats, pour 135 espèces nicheuses sur l'ensemble du Parc et 260 sur l'ensemble du territoire national. Ces chiffres indiquent l'intérêt biologique de ce secteur qui s'exprime par cette grande diversité spécifique.

Parmi les espèces qui nichent souvent à terre et trouvent leur nourriture soit au niveau du sol (insectes, larves), soit dans la strate herbacée qui leur procure une grande variété de graines, on trouve :

- l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*)
- l'Alouette lulu (*Lullula arborea*)
- la Linotte mélodieuse (*Acanthis cannabina*), espèce granivore vivant en communauté
- le Bruant fou (*Emberiza cia*)
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)
- la Fauvette grisette (*Sylvia communis*).

D'autres oiseaux fréquentent aussi ces milieux, friches et anciennes cultures :

- le Cochevis huppé (*Galerida cristata*)
- la Chouette chevêche (*Athene noctua*), qui niche dans les vieux troncs d'amandiers et qui tend à disparaître en maints endroits
- l'Outarde canepetière (*Otis tetrax*), quelques indices laissent à penser que des individus se reproduisent entre les Craux de Saint-Michel et la plaine cultivée de Mane-Dauphin
- l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicanus*), cet échassier de grande taille, encore appelé Courlis de terre, est peu connu du fait de ses moeurs nocturnes
- le Bruant zizi (*Emberiza cirius*)
- le Bruant proyer (*Miliaria calandra*)
- le Traquet pâle (*Saxicola torquata*)
- la Fauvette pichou (*Sylvia undata*)
- le Moineau soulcie (*Petronia petronia*) qui vit en colonies

mais également des oiseaux plus ubiquistes, tels :

- le Serin cini (*Serinus serinus*)
- le Verdier (*Carduelis chloris*) au plumage vert olive et jaune, qui se réunit en bandes au début de l'hiver
- la Corneille noire (*Corvus corone*)
- la Pie bavarde (*Pica pica*)

Lorsque ces pâturages sont entrecoupés d'aubépines, genévriers, églantiers, arbustes grands pourvoyeurs de fruits en hiver, on peut voir :

- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*), qui empale ses proies (insectes et micro-mammifères) aux épines des arbustes
- le Pipit rousseline (*Anthus campestris*), au chant métallique
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*)
- la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), trois espèces migratrices
- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*), en voie de raréfaction

Quand ces milieux se referment encore un peu plus par des broussailles et des bosquets, nichent :

- la Fauvette orphée (*Sylvia hortensis*)
- la Fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*)
- le Rossignol (*Luscinia megarhynchos*)
- le Rouge-gorge (*Erithacus rubecula*)
- le Coucou (*Cuculus canorus*)
- le Merle noir (*Turdus merula*)
- l'Engoulevent (*Caprimulgus europaeus*)

Les branches les plus hautes des arbres hébergent :

- le Lorient (*Oriolus oriolus*)
- la Tourterelle des bois (*Streptopelia turtur*)
- le Pigeon ramier (*Columba palumbus*)
- le Pinson (*Fringilla coelebs*)
- la Mésange bleue et la Mésange charbonnière (*Parus caeruleus* et *P. major*)
- le Faucon crécerelle et le Faucon hobereau (*Falco tinnunculus* et *P. subbuteo*)
- l'Épervier (*Accipiter nisus*)

- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)

Les trous des vieux arbres abritent :

- la Chouette hulotte (*Stryx aluco*)
- la Huppe fasciée (*Upupa epops*)
- le Hibou Grand-Duc (*Otus scops*)
- le Guêpier (*Merops apiaster*), qui niche en colonies dans les cavités crayeuses de la région vient se ravitailler régulièrement sur ces pelouses riches en insectes

Les grands rapaces comme :

- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- le Busard cendré (*Circus pyrgus*) viennent à la recherche des proies dans ces craux

Enfin, le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), qui semble s'être à nouveau fixé dans cette partie orientale du Luberon, est régulièrement observé depuis quelques années dans le secteur des craux où il vient à la recherche de carcasses de brebis et de petits rongeurs.

Parmi les reptiles, notons la présence :

- du Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- du Lézard des murailles (*Podarcis muralis*)
- du Lézard ocellé (*Lacerta lepida*), très méridional, vit dans les milieux ouverts très arides, il est menacé de façon générale à cause de la régression de son habitat (fermeture des milieux dûe à l'abandon du pastoralisme)
- du Seps (*Chalcides chalcides*)
- du Psammodrome d'Edwards (*Psammodroma hispanica*)
- de la Couleuvre de Montpellier (*Malpollon monspessulanus*)
- de la Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*)

Chez les mammifères, ont été signalés :

- le Renard (*Vulpes vulpes*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- la Belette (*Mustela nivalis*)
- le Blaireau (*Meles meles*)

Les craux de Saint-Michel constituent une entité biologique de grande importance pour le Parc. En effet, rares sont sur le Luberon les espaces ouverts de type pelouses, d'un seul tenant, occupant près de 300 hectares, où peuvent se mettre en place en toute liberté, des réseaux trophiques complexes liés à ce genre de biotopes.

Il est clair que le déclin du pâturage et la disparition des herbivores, maillon important dans les réseaux trophiques entraîneraient des bouleversements fondamentaux dans cet écosystème. S'ensuivrait alors une dynamique que le bouleversement des compétitions interspécifiques conduirait vers des stades boisés différents dans leur structure et fonctionnement biologique et l'apparition d'espèces ubiquistes des stades forestiers à la place de celles des milieux ouverts.

Le maintien de ce biotope nécessite de confirmer le caractère anthropique comme étant le meilleur mode de gestion et de conservation de la qualité biologique. Des modes de gestion conservatoires sont actuellement mis en place sur les pelouses sèches avec les éleveurs, sous forme de contrats agri-environnementaux.

Les pelouses calcicoles du *Xerobromion erecti*, du *Poatea bulbosae*, *Thero-Brachypodietea* et matorrals méditerranéens à genévriers, sont des habitats d'intérêt communautaire, portés sur la Directive Habitats de la CEE.

---

# LES OCRES DE GOULT - ROUSSILLON

---

**Numéro de secteur :** 84\_32 N  
**Communes :** Goult, Roussillon, Gargas  
**Superficie :** 948.2 hectares  
**Altitude minimale :** 170 mètres  
**Altitude maximale :** 346 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301583  
**Nom :** Ogres de Roussillon et de Gignac - Marnes de Perreal  
**Superficie dans la VBM :** 479 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** A  
**Nom :** Le massif des ogres  
**Superficie dans la VBM :** 575 hectares

Cette zone comprend une série de petites collines siliceuses qui s'étalent entre Goult et Roussillon, village pittoresque inscrit au coeur même des falaises, exemple frappant de mimétisme existant entre les constructions humaines et l'environnement naturel proche.

Elle fait partie de l'ensemble des ogres du pays d'Apt, célèbre curiosité naturelle qui s'égrène en chapelet entre Goult et Gignac, d'ouest en est, et située entre les Monts de Vaucluse au nord et le massif du Luberon au sud. Seules quelques poches de terrain marneux apparaissent çà et là, comme par exemple sur la colline de la Gardi.

Ce paysage insolite étonne par le contraste entre les couleurs chaudes de la terre - avec toutes les nuances possibles, allant du rouge foncé au jaune d'or - et les verts de la végétation naturelle (pinèdes et chênaies) ainsi que des cultures (vergers et vignes).

Il exprime la mémoire de l'exploitation par l'homme, intensive durant tout le XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle, de ces gisements en carrières à ciel ouvert (14 sites d'extraction existaient au siècle dernier sur la seule commune de Roussillon ; une seulement reste actuellement en activité sur tout le pays d'Apt). Ainsi la roche a été sculptée, d'abord par l'homme, puis par l'érosion naturelle, en falaises, galeries, cheminées de fées aux couleurs multicolores.

Ce sont des sédiments d'origine marine, sables déposés au Crétacé, qui par lessivage et altération sous un climat de type tropical ont donné naissance à ces ogres : silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer), constituent le socle géologique. Cette composante siliceuse induit une végétation exceptionnelle à forte personnalité qui contraste par son originalité avec celle des terrains calcaires avoisinants.

Tout un cortège de plantes, silicicoles, acidophiles et psammophiles, s'oppose à la Provence calcaire et imprime à ce paysage un grand particularisme. Les données géologiques jouent un rôle prépondérant dans l'organisation naturelle. La nature chimique du sol et son caractère physique sableux, concourent à la sélection d'espèces végétales particulières d'un grand intérêt pour la région du Luberon et la moyenne Provence.

On rencontre des associations forestières où dominent les résineux essentiellement ; Pin d'Alep (espèce thermophile méditerranéenne), Pin sylvestre (espèce médio-européenne) et Pin maritime (espèce méditerranéo-atlantique), espèces pionnières autrefois favorisées par l'intervention humaine permanente sur ce milieu. Les forêts méditerranéennes de Pin maritime sur terrains siliceux et de Pin d'Alep, sont des habitats d'intérêt communautaire, portés sur la Directive Habitats de la CEE.

Les groupements forestiers originels, les chênaies à Chêne vert et Chêne pubescent couvrent des surfaces discontinues et très limitées. Certains fonds de vallons hébergent de belles formations de Peuplier blanc et le Châtaignier y est présent de façon éparse.

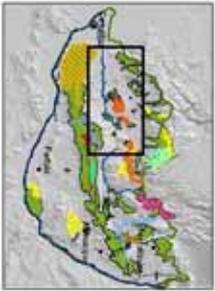
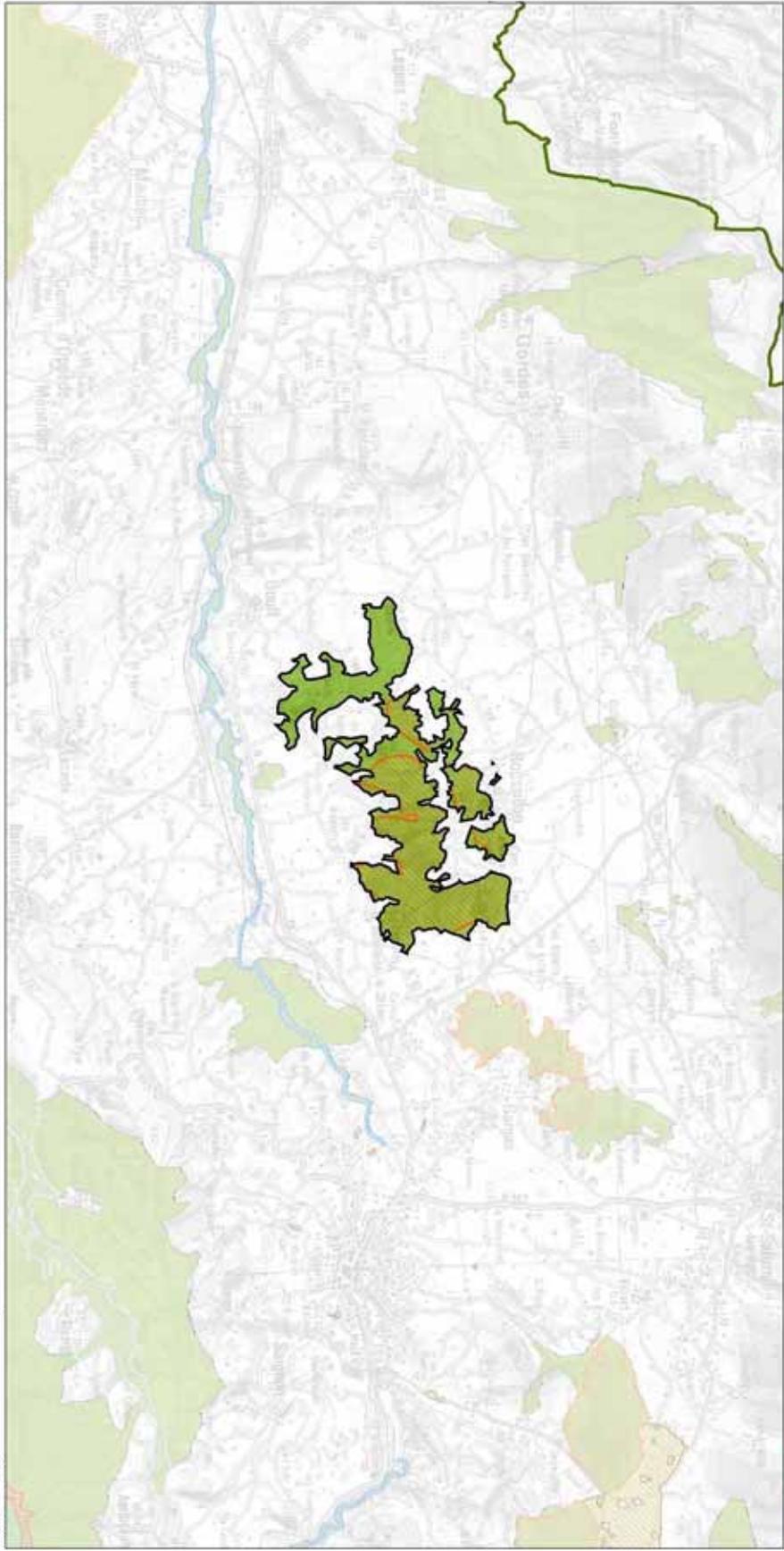
L'intimité des sous-bois est caractérisée par la dominance quasi-exclusive de la Bruyère à balai et de la Bruyère callune, qu'accompagnent occasionnellement sur les sols plus régulièrement humides, le

VBM : 84\_32N

ME : A

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-e massifs des ocres		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durançe		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Large		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Alguebrun		

Sources : PNRL  
IGN - SCAN700  
Service SFG, 12/03/07

Sarothamne ou Vrai Genêt à balai (*Sarothamnus scoparius*) et la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*). En terrain découvert, ces deux bruyères deviennent envahissantes et constituent le maquis.

On y découvre associés, le Ciste à feuille de laurier (*Cistus laurifolius*), espèce d'origine atlantique qui trouve ici une de ses rares stations provençales et le Ciste à feuille de sauge (*Cistus salvifolius*).

Les landes subatlantiques à *Calluna* et *Genista* des Alpes sud-occidentales (*Calluno-Genistion*) sont citées dans la Directive Habitats de la CEE comme étant des habitats naturels dont la conservation nécessite la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC).

En outre, au sein du maquis, des pelouses ou formations herbacées colonisent de petites clairières isolées. La présence d'une croûte ferrugineuse cuirassant la zone par endroits, introduit un facteur de diversification. On y voit se développer de magnifiques associations végétales à compositions floristiques exceptionnelles où prédominent les espèces annuelles.

Installées sur des sols très filtrants, celles-ci ont nécessairement un cycle végétatif adapté, souvent très court afin de coïncider au mieux avec la période printanière souvent réduite au cours de laquelle l'eau est présente dans les couches superficielles du sol. Certaines années séchardes particulièrement défavorables, certaines d'entre elles peuvent même ne pas apparaître. Refuge suprême pour de nombreuses espèces silicoles d'origines diverses, parfois rarissimes, ces pelouses comprennent un lot important d'espèces de première valeur qui en font un milieu de grand intérêt.

Parmi les espèces végétales les plus rares présentes sur la zone, citons

deux espèces protégées au niveau national :

- *Ophrys bertolonii* ssp *drumama*
- *Rosa gallica* (3 stations connues seulement sur le Parc et seule station du Vaucluse).

trois espèces protégées au niveau régional :

- *Kochia laniflora*, espèce également portée au Livre rouge national donc d'une grande rareté et qui trouve ici une de ses rares stations françaises
- *Silene portensis*, espèce d'origine atlantique rarissime en Provence et qui trouve à Roussillon les stations les plus orientales de l'aire de l'espèce, cette espèce trouve ici ses seuls représentants du Parc
- *Convolvulus lineatus*, espèce des pelouses xérophiles marneuses et présente sur le secteur de la Gardi, à Goult.

une espèce protégée au niveau départemental :

- *Airopsis tenella*, ce taxon psammophile du littoral méditerranéen trouve sur les ocres de Roussillon, deux stations favorables au sein de pelouses xérophiles et héliophiles à faible concurrence végétale (3 stations connues seulement sur le Parc et le Vaucluse), elle se trouve ici en limite d'aire septentrionale.

de nombreuses espèces portées au Livre rouge régional :

- *Cistus laurifolius*, le Ciste à feuille de laurier, arbuste d'origine atlantique d'une grande beauté, trouve ici avec les stations de Rustrel et de Carniol-Vachères, sa limite d'aire orientale
- *Avellinia michelii*, annuelle littorale ici en limite nord de son aire de répartition (deux stations sur le Parc et le Vaucluse)
- *Iris spuria*, iris des zones littorales (seule station du Parc et du Vaucluse)
- *Lotus angustissimus* (seules stations du Parc et du Vaucluse)
- *Ulex europaeus*, l'Ajonc d'Europe est très rare dans le Sud-Est ; la seule station du Parc et vauclusienne, se trouve à Roussillon
- *Gastridium ventricosum*, annuelle thermo-méditerranéenne des milieux siliceux psammophiles, rare sur le Parc et le Vaucluse
- *Hainardia cylindrica*, espèce thermo-méditerranéenne des zones littorales, ici en limite d'aire septentrionale
- *Psilurus incurvus*, psammophile thermo-méditerranéenne des pelouses sableuses
- *Lupinus angustifolius*, espèce des zones siliceuses du littoral méditerranéen, trouve sur les ocres du Pays d'Apt, ses seules stations vauclusiennes et du Parc
- *Dianthus armeria*, petit oeillet annuel des sables siliceux, rare en Provence
- *Corynephorus divaricatus* et *Corynephorus canescens*, deux psammophiles silicoles par excellence, rares en Provence
- *Moenchia erecta*, espèce des régions siliceuses tempérées, inconnue plus au sud
- *Neotinea maculata*, orchidée méditerranéenne
- *Orobanche arenaria*, seule observation du Parc et trois citations dans le Vaucluse seulement
- *Sagina subulata*, psammophile atlantique peu connue dans le sud-est, localisée sur le Parc et le Vaucluse sur les ocres du Pays d'Apt
- *Senecio lividus*, espèce des pelouses sableuses rare sur le Parc et le Vaucluse
- *Spergula pendendra*
- *Silene conica*

- *Trifolium glomeratum*, rare trèfle calcifuge
- *Trifolium dubium*
- *Phleum arenarium*, rare fléole des zones sableuses
- *Juncus capitatus*, petit jonc annuel, rigoureusement calcifuge
- *Danthonia decumbens*, graminée connue seulement en deux stations du Vaucluse et du Parc dont une sur ce secteur
- *Dryopteris filix-mas*, la Fougère mâle, rare en Provence
- *Myosotis discolor*
- *Cytisus scoparius*
- *Alkanna tinctoria*
- *Ranunculus paludosus*
- *Matthiola fruticulosa*
- *Astragalus hamosus*
- *Plantago coronopus*
- *Onobrychis caput-galli*
- *Lithodora fruticosa*
- *Linaria pelliceriana*, assez rare en Provence.

En outre, de nombreuses autres espèces intéressantes se réfugient ici :

- *Chrysopogon gryllus*, graminée méditerranéenne, rare en Provence occidentale et qui trouve ici sa seule station du Parc et du Vaucluse
- *Eruca vesicaria*, la roquette est très rare dans le Vaucluse ; elle trouve ici autour de Roussillon ses seules stations du Parc
- *Aira caryophyllea ssp multiculmis*
- *Carex caryophyllea*
- *Hypochoeris maculata*
- *Hypochoeris glabra*
- *Hypochoeris radicata*
- *Silene gallica*
- *Juncus effusus*
- *Juncus conglomeratus* (trois stations connues sur le Vaucluse et le Parc)
- *Sedum rubens*
- *Spergula arvensis*
- *Trifolium striatum*
- *Luzula campestris*
- *Convolvulus althaeoides*
- *Filipendula vulgaris*
- *Listera ovata*
- *Ornithopus compressus*
- *Vulpia myuros*
- *Jasione montana*
- *Teesdalia coronopifolia*
- *Tuberaria guttata*
- *Myosotis stricta*
- *Rumex acetosella*
- *Anchusa arvensis*
- *Crepis bursifolia*
- *Sagina apetala*.

Cette zone offre des potentialités telles qu'on peut espérer retrouver des espèces rares, précédemment répertoriées, mais aujourd'hui disparues, écrasées par la pression urbaine tel *Tuberaria lignosa*.

En ce qui concerne la faune de ce secteur, elle est différente selon le type de végétation. Ainsi, les zones forestières accueillent :

- le Lorient (*Oriolus oriolus*)
- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*)
- le Pic épeiche et le Pic épeichette (*Dendrocopos major* et *D. minor*)
- le Pic vert (*Picus viridus*)

- la Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- la Sittelle (*Sitta europea*).

Ces pinèdes hébergent également quelques mammifères :

- le Blaireau (*Meles meles*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Loir (*Glis glis*)
- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*).

Parmi les reptiles :

- la Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*)

Dans les milieux ouverts et les landes à callunes, on rencontre :

- la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
- la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*)
- la Fauvette passerinette (*S. cantillans*)
- la Fauvette orphée (*S. orthensis*)
- le Bruant ortolan (*Emberiza ortulana*)
- le Pipit rousseline (*Anthus campestris*)
- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*)
- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*) et
- l'Alouette lulu (*Lullula arborea*).

Au niveau du sol :

- la Couleuvre de Montpellier (*Malpollon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*)
- la Couleuvre girondine (*Coronella girondica*).

Les milieux déterminés par les faciès de carrière avec falaises, galeries et cavités, sont favorables aux chauves-souris ; *Rhinolophus hipposideros* porté à l'Annexe II de la Directive Habitats et *Plecotus sp* ont été observés dans ce secteur).

On y trouve aussi certains rapaces comme :

- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- la Chouette effraie (*Tyto alba*)
- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*).

Se sont installés là, également :

- le Guêpier (*Merops apiaster*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Merle bleu (*Monticola solitarius*),
- le Choucas des tours (*Corvus monedula*)
- le Pigeon bizet (*Columba livia*)
- le Rouge-queue noir (*Phoenicurus ochruros*).

Dans les sables vivent des espèces psammophiles, reptiles ou batraciens :

- le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*)
- le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripes*)
- le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanica*).

En ce qui concerne la faune invertébrée, deux espèces de papillons remarquables vivent ici :

- *Sesia apiformis*
- *Prosperpinus proserpina*, le Sphinx de l'Epilobe, papillon protégé en France et porté à l'Annexe IV de la Directive Habitats de la CEE.



---

# LE COLLET ROUGE

---

**Numéro de secteur :** 84\_33 N

**Commune :** Goult

**Superficie :** 19.2 hectares

**Altitude minimale :** 163 mètres

**Altitude maximale :** 216 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

Cette petite colline, au nord de la nationale 100 entre Goult et le Chêne, fait partie de l'ensemble des ocres du Pays d'Apt, célèbre curiosité naturelle qui s'égrène en chapelet entre Goult et Gignac, d'ouest en est et située entre les Monts de Vaucluse au nord et le massif du Luberon au sud.

Ce paysage insolite étonne par le contraste entre les couleurs chaudes de la terre - avec toutes les nuances possibles, allant du rouge foncé au jaune d'or - et les verts de la végétation naturelle (pinèdes et chênaies) ainsi que des cultures (vergers et vignes).

Ce sont des sédiments d'origine marine, sables déposés au Crétacé, qui par lessivage et altération sous un climat de type tropical ont donné naissance à ces ocres : silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer), constituent le socle géologique. Cette composante siliceuse induit, une végétation exceptionnelle à forte personnalité qui contraste par son originalité avec celle des terrains calcaires avoisinants.

Tout un cortège de plantes silicicoles, acidophiles et psammophiles s'oppose à la Provence calcaire et imprime à ce paysage un grand particularisme. Les données géologiques jouent un rôle prépondérant dans l'organisation naturelle. La nature chimique du sol et son caractère physique sableux, concourent à la sélection d'espèces végétales particulières d'un grand intérêt pour la région du Luberon et la moyenne Provence.

La colline du Collet Rouge située à faible altitude dans la vallée du Calavon, est sans doute une des zones les plus thermophiles des Ocres du bassin d'Apt.

La végétation y est essentiellement composée d'associations forestières où dominant pins d'Alep et chênes, mais aussi de maquis où s'associent bruyères et cistes.

En outre, au sein du maquis, des pelouses ou formations herbacées colonisent de petites clairières isolées. On y voit se développer de magnifiques associations végétales à composition floristique exceptionnelle où prédominent des espèces annuelles.

Ces pelouses comprennent des espèces silicicoles de première valeur qui en font un milieu de grand intérêt.

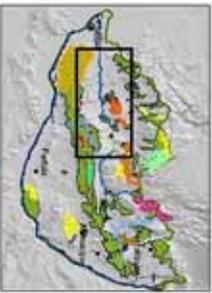
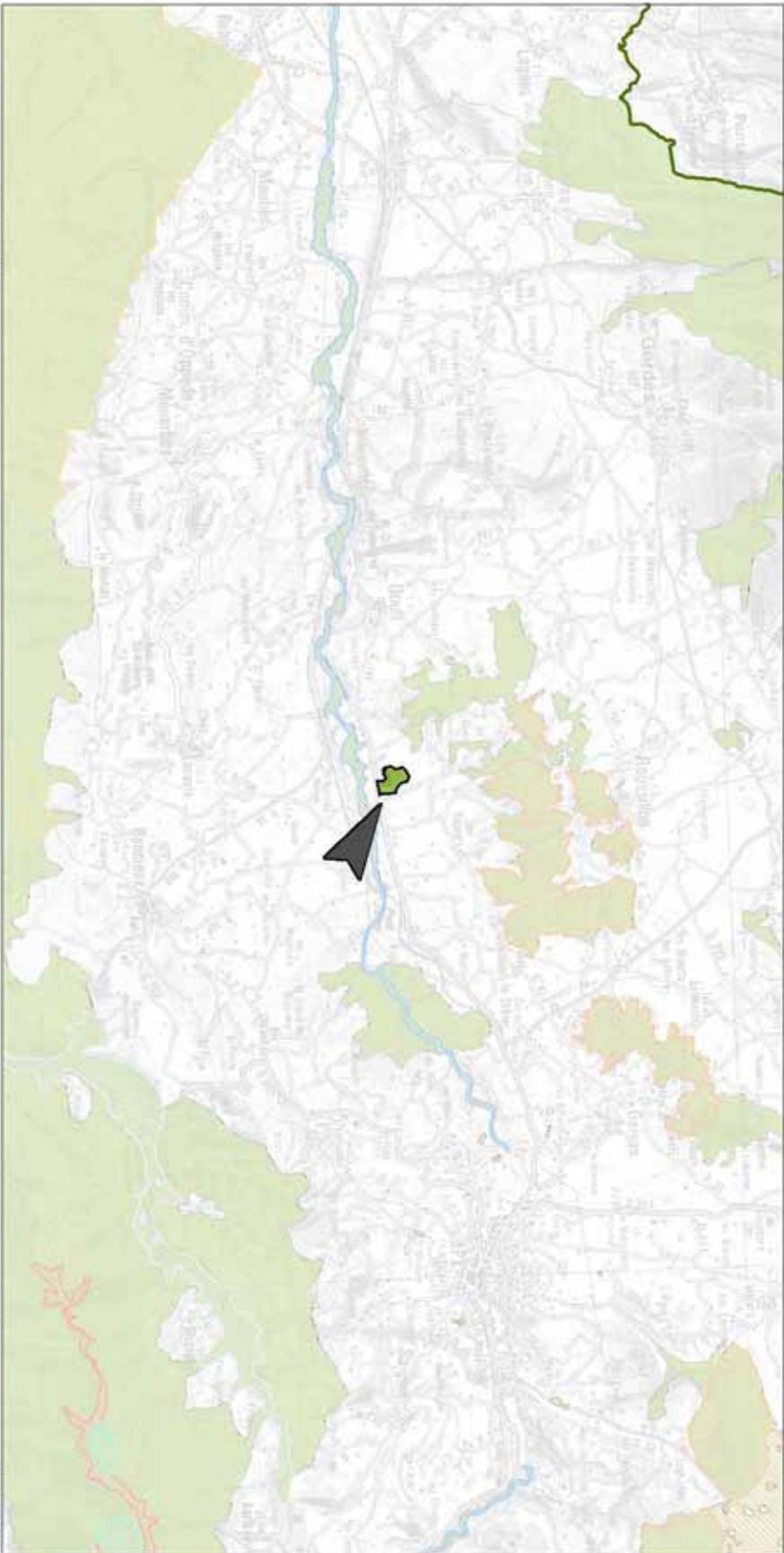
On rencontre notamment au pied de cette colline le Trèfle écumeux (*Trifolium spumosum*), rarissime trèfle thermo-méditerranéen du littoral méditerranéen. Ce taxon très rare dans la région PACA, est protégé et trouve ici sa seule localité du département de Vaucluse et du Parc.

Signalons des espèces portées au Livre rouge régional, comme :

- *Juncus capitatus*, petit jonc annuel rigoureusement calcifuge
- *Hainardia cylindrica*, espèce thermo-méditerranéenne des zones littorales en limite d'aire septentrionale
- *Psilurus incurvus*, psammophile thermo-méditerranéenne des pelouses sableuses
- *Spergula pendendra*
- *Moenchia erecta*, espèce des régions siliceuses tempérées, inconnue plus au sud
- *Linaria pelliceriana*, plante assez rare en Provence, absente de certains départements
- *Myosotis discolor*
- *Crassula tillaea*, minuscule crassulacée des mares sableuses temporaires
- *Hordeum bulbosum*, l'Orge bulbeux, extrêmement rare.

Comme autres espèces intéressantes, on trouve :

- *Trifolium striatum*
- *Teesdalia coronopifolia*
- *Tuberaria guttata*
- *Ornithopus compressus*



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-Le massif des ocre		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessiliflore		
E-Prairies humides			
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durance		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Lague		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Aiguebrun		

Sources : PNRL  
IGN : Sran100  
Service SIG : 17/03/07

- *Rumex acetosella*
- *Hypochoeris glabra*
- *Vulpia myuros*.

Les landes subatlantiques à *Calluna* et *Genista* des Alpes sud-occidentales (*Calluno-Genistion*), les pinèdes méditerranéennes à Pin d'Alep et les forêts sclérophylles méso et supra-méditerranéennes sont citées dans la Directive Habitats de la CEE comme étant des types d'habitats naturels dont la conservation nécessite la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC).



---

# LES OCRES DE GARGAS

---

**Numéro de secteur :** 84\_34 N  
**Commune :** Gargas  
**Superficie :** 195.2 hectares  
**Altitude minimale :** 230 mètres  
**Altitude maximale :** 318 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

## Milieux exceptionnels

**Code :** A  
**Nom :** Le massif des ocres  
**Superficie dans la VBM :** 196 hectares

Les Ocres de Gargas s'étendent à l'ouest du village de Gargas sur la colline de la Gardette. Celle-ci fait partie de l'ensemble des ocres du pays d'Apt, célèbre curiosité naturelle aux couleurs multicolores qui s'égrène en chapelet entre Goult et Gignac, d'ouest en est, et située entre les Monts de Vaucluse au nord et le massif du Luberon au sud.

Ce paysage insolite étonne par le contraste entre les couleurs chaudes de la terre - avec toutes les nuances possibles, allant du rouge foncé au jaune d'or - et les verts de la végétation naturelle (pinèdes et chênaies) ainsi que des cultures (vergers et vignes).

Il exprime la mémoire de l'exploitation de ces gisements par l'homme, intensive durant tout le XIX<sup>ème</sup> siècle et au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Plus de 40 km de galeries souterraines aujourd'hui exploitées en champignonnières sillonnent cette colline. On y trouve la dernière exploitation encore en activité.

Ce sont des sédiments d'origine marine, sables déposés au Crétacé, qui par lessivage et altération sous un climat de type tropical ont donné naissance à ces ocres : silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer), constituent le socle géologique. Cette composante siliceuse induit une végétation exceptionnelle à forte personnalité qui contraste par son originalité avec celle des terrains calcaires avoisinants.

Tout un cortège de plantes, silicoles, acidophiles et psammophiles, s'oppose à la Provence calcaire et imprime à ce paysage un grand particularisme. Les données géologiques jouent un rôle prépondérant dans l'organisation naturelle. La nature chimique du sol et son caractère physique sableux, concourent à la sélection d'espèces végétales particulières d'un grand intérêt pour la région du Luberon et la moyenne Provence.

La zone de la Gardette bien que proche de celle de Roussillon s'en distingue déjà climatiquement puisque l'on y remarque la disparition du Romarin, espèce d'affinité très méditerranéenne.

Cette colline est couverte de formations forestières à base de Pin d'Alep (espèce thermophile méditerranéenne), de Pin maritime (espèce méditerranéo-atlantique) protégeant des sous-bois composés pour l'essentiel de Bruyères à balais, de Callunes, de Cistes à feuilles de laurier et de Cistes à feuilles de sauge, qu'accompagne occasionnellement sur les sols les plus régulièrement humides, le Sarothamne ou Vrai Genêt à balai (*Sarothamnus scoparius*).

Les pinèdes méditerranéennes de Pin maritime sur terrains siliceux et de Pin d'Alep sont des habitats d'intérêt communautaire, concernés par la Directive Habitats de la CEE.

Localement, en terrain découvert, les bruyères deviennent envahissantes et constituent le maquis.

On y découvre associés, le Ciste à feuille de laurier (*Cistus laurifolius*), espèce d'origine atlantique qui trouve ici une de ses rares stations provençales et le Ciste à feuille de sauge (*Cistus salviaefolius*).

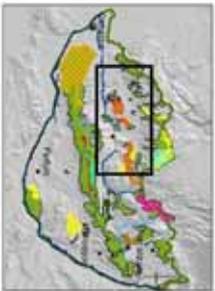
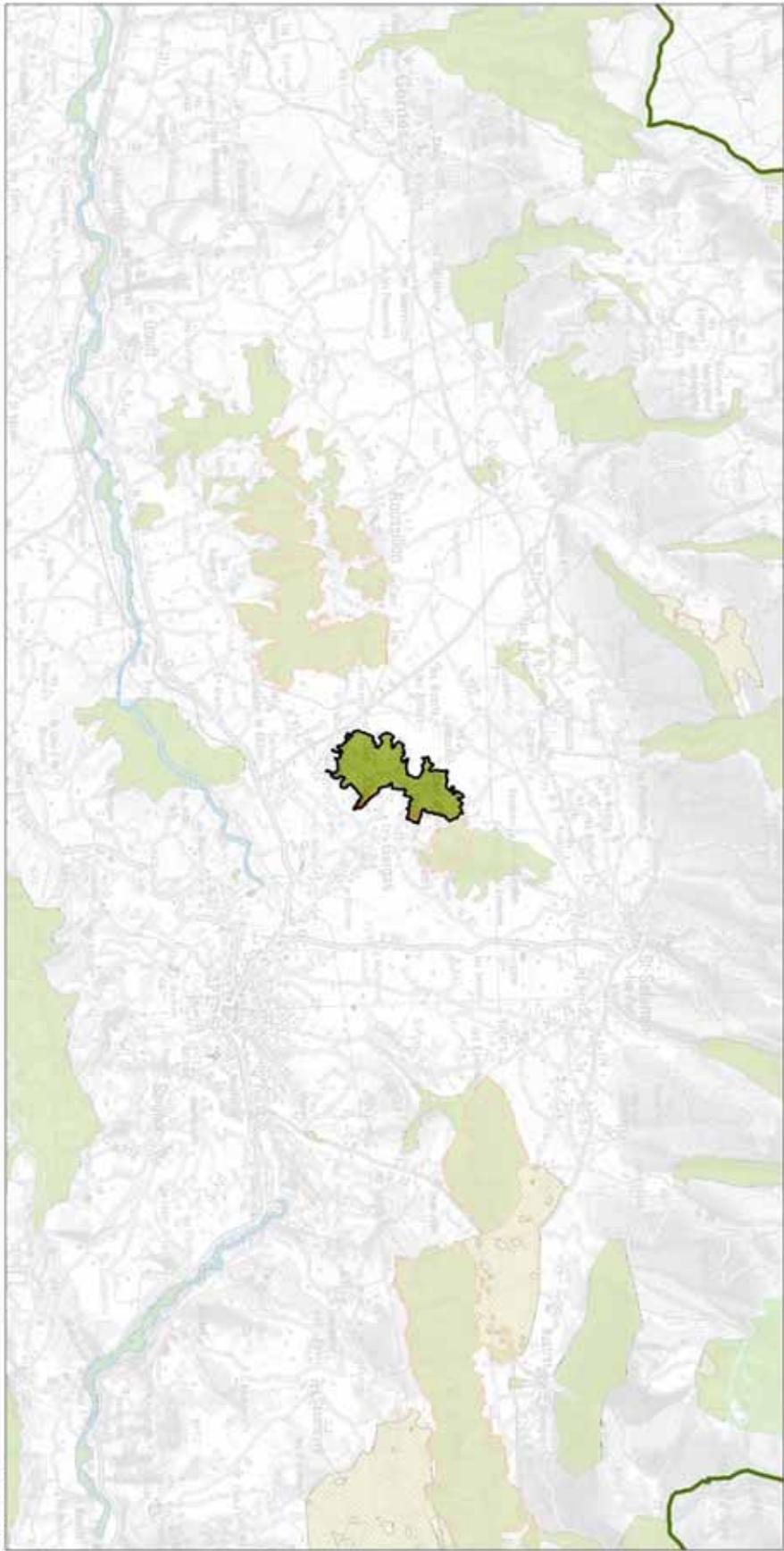
Les landes subatlantiques à *Calluna* et *Genista*, des Alpes sud-occidentales (*Calluno-Genistion*) sont citées dans la directive Habitat de la CEE comme étant des habitats naturels dont la conservation nécessite la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC).

En outre, au sein du maquis, des pelouses ou formations herbacées colonisent de petites clairières isolées. La présence d'une croûte ferrugineuse cuirassant la zone par endroits, introduit un facteur de diversification. On y voit se développer de magnifiques associations végétales à compositions floristiques exceptionnelles où prédominent les espèces annuelles.

Installées sur des sols très filtrants, celles-ci ont nécessairement un cycle végétatif adapté, souvent très

**VBM : 84\_34N**  
**ME : A**

Charte "Objectif 2020"  
 Les VBM & les Milieux exceptionnels

- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiliflore
  - E-Prairies humides
  - F-Zones messicoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Larigue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguahuron
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : PNRL  
 IGN - Scaer100  
 Service SIG, 12/03/07



court afin de coïncider au mieux avec la période printanière souvent réduite au cours de laquelle l'eau est présente dans les couches superficielles du sol. Certaines années sèches particulièrement défavorables, certaines d'entre elles peuvent même ne pas apparaître. Refuge suprême pour des nombreuses espèces silicoles d'origines diverses, parfois rarissimes, ces pelouses comprennent un lot important d'espèces de première valeur qui en font un milieu de grand intérêt.

Parmi les espèces végétales les plus rares présentes sur la zone, citons deux espèces protégées au niveau national :

- *Ononis alopecuroides* : l'Ononis queue de renard, espèce circum-méditerranéenne protégée et qui n'a été observée que très récemment en France. La station de la Gardette est une des citations les plus récentes. Cette espèce est portée au Livre rouge national, ce qui situe clairement sa grande rareté et son intérêt.

D'autres plantes inscrites elles au Livre rouge régional trouvent ici refuge :

- *Gastridium ventricosum*, graminée thermo-méditerranéenne des terrains siliceux psammophiles, rare sur le Parc et le Vaucluse
- *Psilurus incurvus*, autre graminée psammophile thermo-méditerranéenne des pelouses sableuses
- *Lupinus angustifolius*, espèce des zones siliceuses littorales. Elle trouve sur les Ogres du Pays d'Apt, ses seules stations vauclusiennes et du Parc
- *Corynephorus canescens*, psammophile silicicole rare en Provence
- *Moenchia erecta*, espèce des régions siliceuses tempérées, inconnue plus au sud
- *Trifolium glomeratum*, rare trèfle calcifuge
- *Juncus capitatus*, petit jonc annuel rigoureusement calcifuge
- *Linaria pelliceriana*, assez rare en Provence
- *Myosotis discolor*
- *Silene conica*
- *Cytisus scoparius*
- *Onobrychis caput-galli*
- *Cistus laurifolius*, ciste d'origine atlantique d'une grande beauté et qui trouve ici avec les stations de Rustrel et de Carniol-Vachères, sa limite d'aire orientale.

En outre, de nombreuses autres espèces intéressantes se réfugient ici :

- *Trifolium cherleri*, trèfle méditerranéen des terrains non calcaires (deux stations sur le Parc)
- *Trifolium striatum*
- *Silene gallica*
- *Tuberaria guttata*
- *Rumex acetosella*
- *Aira caryophylla*
- *Brachypodium distachyon*
- *Hypochoeris glabra*
- *Hypochoeris radicata*
- *Jasione montana*
- *Ornithopus compressus*.



---

# COLLINE DE PERREAL

---

**Numéro de secteur :** 84\_35 N  
**Communes :** Gargas, Saint-Saturnin-lès-Apt  
**Superficie :** 187.9 hectares  
**Altitude minimale :** 270 mètres  
**Altitude maximale :** 471 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301583  
**Nom :** Ogres de Roussillon et de Gignac - Marnes de Perreal  
**Superficie dans la VBM :** 90 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** A  
**Nom :** Le massif des ogres  
**Superficie dans la VBM :** 57 hectares

Cette colline, entre Gargas et Saint-Saturnin-lès-Apt, véritable promontoire au centre du bassin d'Apt surplombe le village. La vue que l'on découvre du sommet est magnifique. A l'ouest, le regard plonge vers les ogres de Gargas-Roussillon au premier plan et s'élargit vers la plaine du Calavon, vers le sud, Grand et Petit Luberon, barrent l'horizon, vers le nord, ce sont les Monts de Vaucluse et plus loin, le Mont Ventoux, qui s'offrent à la vue.

Le sommet abrite une petite chapelle romane, Sainte-Radegonde, et des vestiges d'occupation pré-romaine.

Cette colline est couverte de formations forestières à base de Pin d'Alep qu'accompagne le Chêne vert, émaillées de quelques pelouses sèches.

Sa nature géologique est très particulière et composée de lits de calcaires blancs alternant avec des argiles et marnes vertes ou jaunes, ainsi que du gypse. Cette originalité géologique a pour conséquence un fort déterminisme sur le milieu vivant et plus particulièrement sur le monde végétal dont l'intérêt est ici très grand par l'existence d'espèces remarquables dont une exceptionnelle qui fait de Perréal, un haut lieu de la flore régionale et nationale.

En effet, on trouve là une espèce rarissime de la flore française et de l'Europe occidentale : le Chou allongé à feuilles entières (*Brassica elongata ssp integrifolia*), hémicryptophyte vivace. Cette espèce considérée comme adventice et fugace en France, présente à Perréal des stations tout à fait fixes et pérennes et doit donc y être considérée comme indigène.

D'après le professeur GOMEZ-CAMPO, spécialiste international du groupe des choux, les stations des Baléares (détruites et disparues) et celles de Gargas pourraient être relictuelles d'une aire de répartition de l'espèce beaucoup plus étendue que ce qu'elle est actuellement. D'ailleurs, l'existence de deux sous-espèces marocaines appuie ce point de vue. Perréal constituerait donc une véritable station relique en Europe occidentale de l'espèce dont l'aire de distribution principale est actuellement centrée sur l'Europe orientale et confirmerait qu'autrefois, l'espèce s'étendait jusqu'en Europe occidentale. Perréal joue donc le rôle de centre de conservation de cette espèce en Europe occidentale.

Par ailleurs, l'intérêt génétique de ce chou peut être très grand pour la recherche agronomique par sa proximité génétique d'espèces cultivées.

Cette espèce est portée sur le Livre rouge national des espèces menacées. La découverte tardive de la station de Perréal, de cette espèce considérée jusqu'ici comme naturalisée, a empêché sa ratification sur les listes d'espèces protégées.

Parmi les autres espèces remarquables sur ce site, citons :

deux espèces protégées de niveau national :

- *Euphorbia graminifolia*, euphorbe endémique du sud de la France et des sols très argileux
- *Ophrys bertolonii ssp drumana*, orchidée des pelouses sèches

deux espèces protégées de niveau régional :

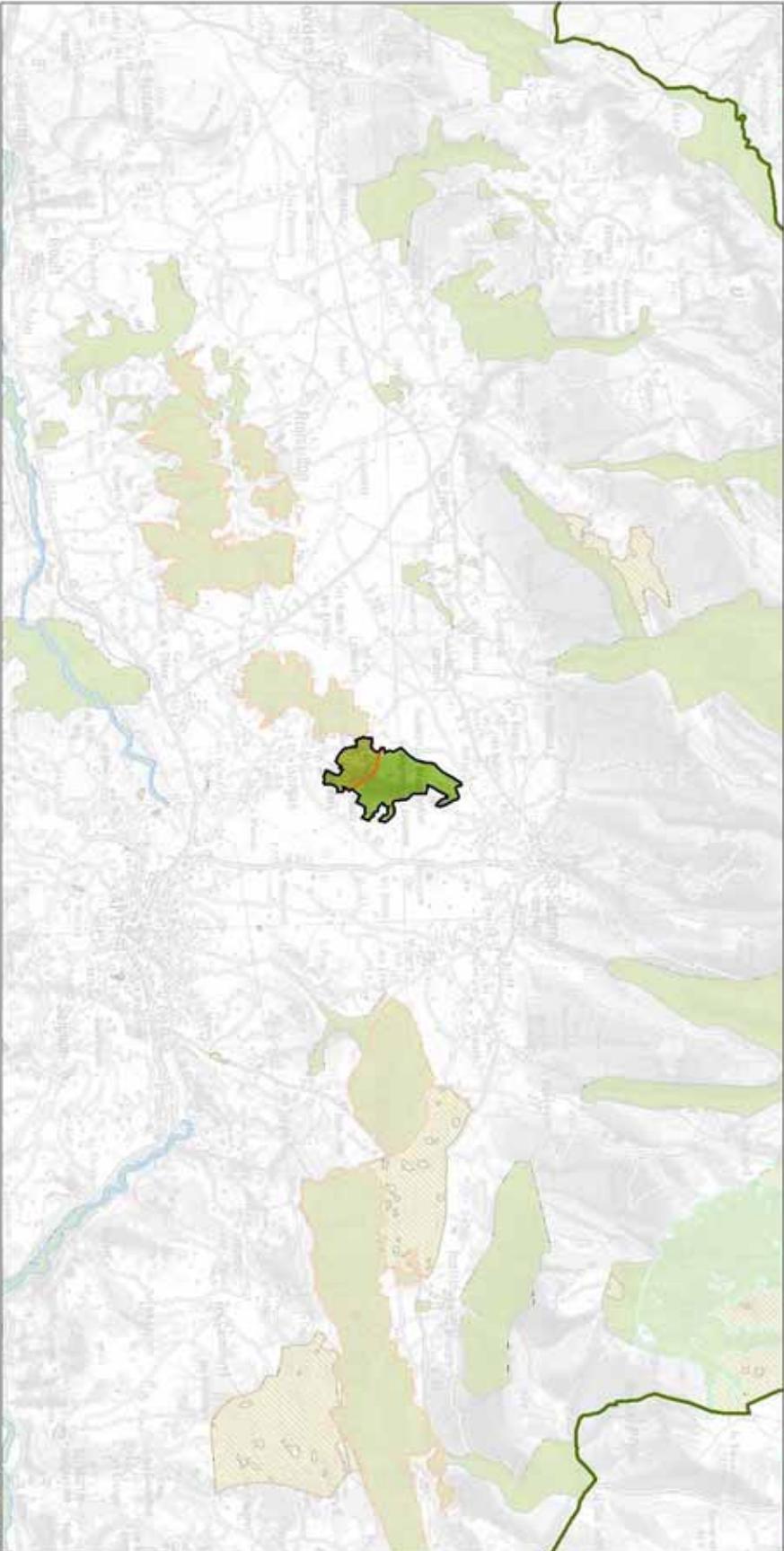
- *Convolvulus lineatus*, liseron des pelouses marneuses
- *Hedysarum boveanum ssp europaeum*, le Sainfoin humble est une légumineuse à fleurs roses rarissimes des pelouses marneuses méditerranéennes, à faible concurrence végétale.

VBM : 84\_35N

ME : A

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-e massifs des ocres		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durançe		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Large		
	G4-La Lave		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Alguebrun		

Source : PNRL  
IGN - SCAN700  
Service SIG, 12/03/07



des espèces inscrites au Livre rouge régional :

- *Lithodora fruticosa*, espèce thermophile des terrains marneux
- *Gymnadenia conopsea* (orchidée)
- *Ophrys fuciflora* (orchidée)
- *Astragalus hamosus*
- *Carlina acanthifolia*.

des espèces tout simplement intéressantes comme :

- *Globularia vulgaris*, taxon type très rare et très localisé dans notre région puisque l'espèce communément représentée est *Globularia punctata* (deux stations seulement sont connues sur le Parc et le Vaucluse)
- *Scorzonera hispanica*, taxon peu courant
- *Pimpinella tragiium*, également espèce d'une grande rareté sur le Parc et le Vaucluse
- *Carduncellus monspelliensium*, espèce peu courante des terrains argileux et marneux
- *Festuca arundinacea ssp fenas*, également espèce des terrains argileux
- *Ornithogalum narbonense*
- *Achnatherum calamagrostis*
- *Ophrys apifera*
- *Stipa pennata*
- *Linum strictum*.

La colline de Perréal se singularise donc par une flore rare et très spécialisée des terrains argilo-marneux. Les forêts méditerranéennes à Pin d'Alep sont des habitats d'intérêt communautaire de la Directive Habitats de la CEE.

En ce qui concerne la faune, signalons la nidification d'un couple de Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) et la présence d'un papillon hétérocère exceptionnel pour le midi de la France : *Orthosia munda*. Les cavités dans les anciennes carrières de gypse sont favorables aux chauves-souris, ont été vus dans ce secteur *Rhinolophus hipposideros*, espèce portée à l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE et *Plecotus sp.*



---

# COLLINE DE CLAVAILLAN

---

**Numéro de secteur :** 84\_36 N

**Commune :** Roussillon

**Superficie :** 19.3 hectares

**Altitude minimale :** 207 mètres

**Altitude maximale :** 260 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

Cette colline se situe dans la plaine de Gordes entre Joucas et Saint-Saturnin-lès-Apt. La nature géologique de cette butte, composée de marnes noires argileuses, confère au paysage un aspect très particulier et une végétation tout à fait originale.

Le Pin d'Alep en association avec de beaux genévriers oxycèdres, colonise la partie supérieure des pentes au sud, tandis que vers le nord domine le Chêne pubescent avec encore quelques pins d'Alep, chênes verts et même, peupliers blancs.

L'eau a complètement raviné en grands sillons les flancs qui se présentent sous forme de milieux ouverts en grande partie dénudés.

Cependant, malgré les apparences, cette zone de marnes héberge une flore étonnante très spécifique des milieux marno-argileux. Il est en effet bien connu que plus les données naturelles de l'habitat sont originales, plus les écosystèmes qui en résultent, sont intéressants.

L'originalité géologique de cette butte a pour conséquence un fort déterminisme sur le monde végétal dont l'intérêt est ici important de par l'existence de plusieurs espèces remarquables. Citons la présence de trois espèces protégées de niveau régional :

- *Hedysarum boveanum* ssp *europaeum*, le Sainfoin humble, légumineuse très rare, ne se développe que sur des pelouses marneuses méditerranéennes à faible concurrence végétale
- *Convolvulus lineatus*, rare liseron également des pelouses marneuses
- *Ophrys provincialis*, l'Ophrys de Provence est une orchidée des pelouses sèches thermo-méditerranéennes.

D'autres espèces végétales portées au Livre rouge régional se développent ici :

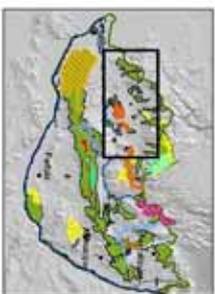
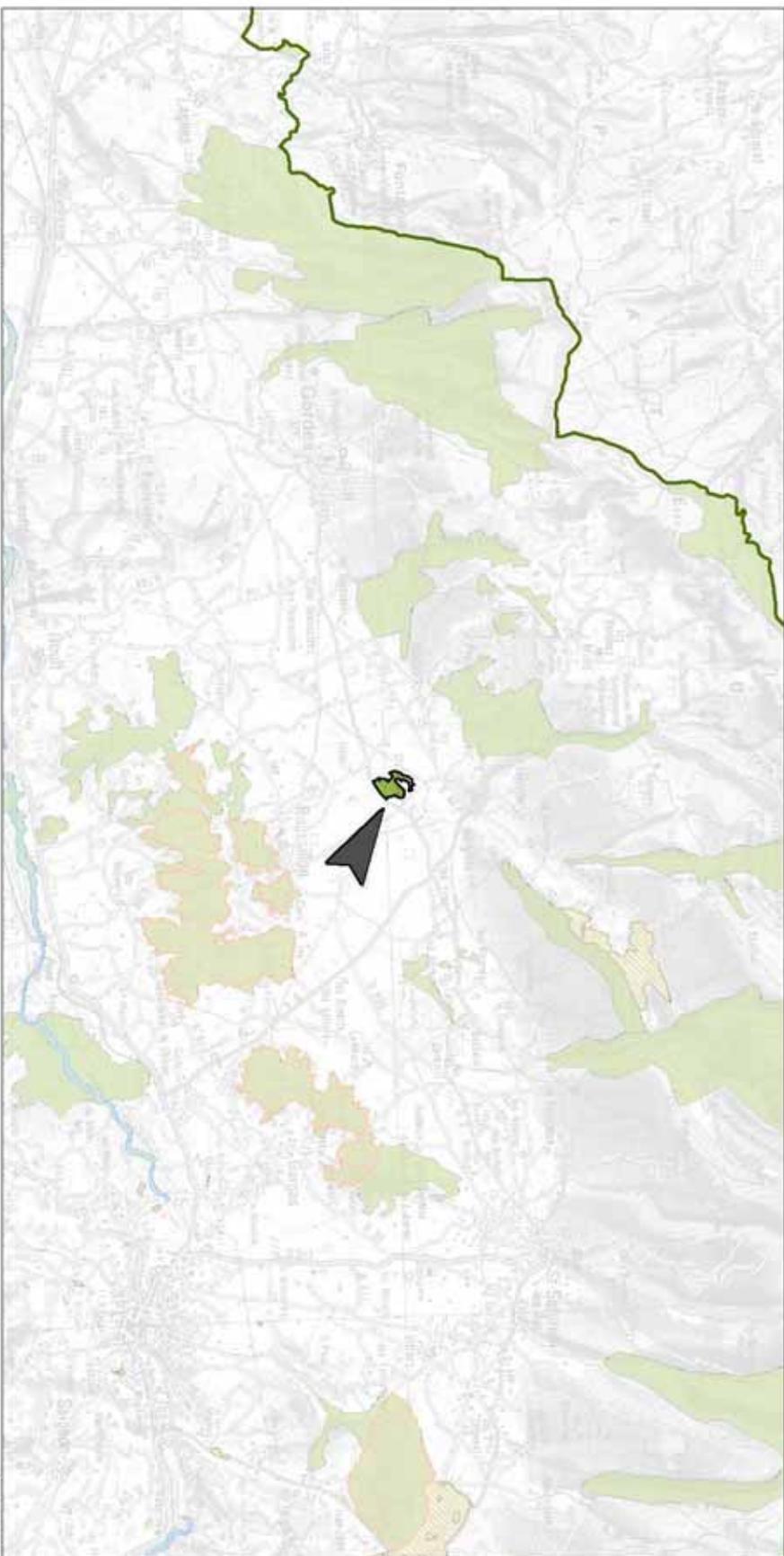
- *Polygala monspeliaca*, espèce thermo-méditerranéenne des pelouses très sèches qui atteint sa limite nord de répartition sur le Luberon (3 stations connues sur le Parc)
- *Matthiola fruticulosa*
- *Euphorbia flavicoma*.

Citons encore comme autres espèces intéressantes :

- *Linum corymbulosum*
- *Carduncellus monspeliensium*
- *Astragalus incanus*.

En ce qui concerne la faune vertébrée, on trouve sur cette zone de marnes :

- le Lapin de Garenne (*Oryctolagus cuniculus*)
- le Guêpier (*Merops apiaster*) qui niche dans les trous creusés dans les pentes abruptes.



- |  |   |  |                                       |
|--|---|--|---------------------------------------|
|  | <b>Milieux exceptionnels</b>                      |  | <b>E-Prairies humides</b>             |
|  | A-Le massif des ocres                             |  | F-Zones mesocoles                     |
|  | B1-Garrigues sèches du Petit Luberon              |  | G1-La Durance                         |
|  | B2-Les pelouses du Grand Luberon                  |  | G2-Le Calavon                         |
|  | B3-Les Craux de St Michel                         |  | G3-Le Largue                          |
|  | C1-La Hétraie du Grand Luberon                    |  | G4-La Laye                            |
|  | C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse               |  | G5-Le Lauzon                          |
|  | D-La chênale sessiliflore                         |  | G6-L'Aiguebrun                        |
|  | <b>Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)</b> |  | Milieux naturels                      |
|  |   |  | Milieux agricoles - plantes mesocoles |

Sources : PNRL  
IGN - Scan700  
Service SIG, 12/03/07

---

# MARNES DE LA TUILLIERE

---

**Numéro de secteur** : 84\_37 N

**Communes** : Saint-Saturnin-les-Apt, Roussillon

**Superficie** : 34.6 hectares

**Altitude minimale** : 240 mètres

**Altitude maximale** : 285 mètres

**Type** : Milieux naturels (N)

**Messicole** : non

Ce secteur regroupe trois petits sous-secteurs situés aux alentours du hameau de la Tuillière entre Joucas et Saint-Saturnin-les-Apt. La nature géologique de cette zone, composée de marnes noires argileuses, confère au paysage un aspect très particulier et une végétation tout à fait originale.

Ce secteur est peuplé de quelques pinèdes de Pin d'Alep, formations arbustives de Chêne vert et Genévrier oxycèdre.

Au fond du vallon de l'Imergue poussent peupliers blancs et saules. Mais ce secteur présente surtout l'aspect de milieux ouverts en grande partie dénudés. Les eaux de ruissellement extrêmement actives ont ici raviné les pentes de grands sillons.

Cependant, malgré les apparences, cette belle zone de marnes héberge une flore étonnante très spécifique de ces milieux. Il est en effet bien connu que plus les données naturelles de l'habitat sont originales, plus les écosystèmes qui en résultent, sont intéressants.

L'originalité géologique de cette butte a pour conséquence un fort déterminisme sur le monde végétal dont l'intérêt est ici important par l'existence de plusieurs espèces remarquables. Citons la présence de deux espèces protégées de niveau régional :

- *Hedysarum boveanum ssp europaeum*, le Sainfoin humble, légumineuse à fleurs roses, très rare et qui ne se développe que sur des pelouses marneuses méditerranéennes à faible concurrence végétale
- *Convolvulus lineatus*, rare liseron également des pelouses marneuses.

Des espèces portées au Livre rouge régional des espèces menacées se développent aussi :

- *Orchis militaris*, rare orchidée
- *Onobrychis caput-galli*
- *Matthiola fruticulosa*
- *Cruciata loevipes*
- *Euphorbia flavicoma*.

Citons comme autre espèce intéressante :

- *Aegilops ventricosa*, graminée très rare, qui trouve ici ses seules stations du Parc.

A proximité immédiate de la zone VBM, on peut observer la présence de plantes qui pourraient s'y trouver telles :

- *Vicia sativa ssp amphicarpa*, rare vesce à fruits souterrains
- *Trifolium purpureum*, trèfle dont on ne connaît que deux stations sur le Parc
- *Orchis simia*

En ce qui concerne la faune vertébrée, on peut trouver sur cette zone marneuse le Guêpier (*Merops apiaster*) qui niche dans les trous creusés sur les pentes.



**Milieux exceptionnels**

- A-1 Le massif des ocre
- B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
- B2-Les pelouses du Grand Luberon
- B3-Les Craux de St Michel
- C1-La Hétraie du Grand Luberon
- C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
- D-La chênaie sessilifère

**F-Zones humides**

- F1-La Durançe
- G1-La Calavon
- G2-Le large
- G3-Le large
- G4-La Laye
- G5-Le Lauzon
- G6-L'Alguebrun

**Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**

- Milieux naturels
- Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : PNRL  
IGN : Scan700  
Service SIG : 12/03/07

---

# OCRES DE JEAN-JEAN

---

**Numéro de secteur :** 84\_38 N  
**Communes :** Apt, Villars, Rustrel  
**Superficie :** 346.4 hectares  
**Altitude minimale :** 280 mètres  
**Altitude maximale :** 470 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

## Milieux exceptionnels

**Code :** A  
**Nom :** Le massif des ocres  
**Superficie dans la VBM :** 279 hectares

Ce secteur comprend la colline de la Bruyère qui s'étend au nord du hameau des Jean-Jean et la colline du Marquis au sud des Trécassats, jusqu'à l'ouest des Gauds. Il est partagé en deux sous-secteurs, la colline de la Bruyère de nature géologique siliceuse et la zone du Marquis, où prédomine le calcaire argileux.

### Sous-secteur 1 : les ocres de la Bruyère

Ce sous-secteur fait partie de l'ensemble des ocres du Pays d'Apt, célèbre curiosité naturelle multicolore qui s'égrène en chapelet entre Goult et Gignac, d'ouest en est, et située entre les Monts de Vaucluse au nord et le massif du Luberon au sud.

Ce paysage insolite étonne par le contraste entre les couleurs chaudes de la terre - avec toutes les nuances possibles, allant du rouge foncé au jaune d'or - et les verts de la végétation naturelle (pinèdes et chênaies) ainsi que des cultures (vergers et vignes).

Le paysage sculpté de falaises multicolores exprime la mémoire du travail de l'homme qui a exploité ces gisements en carrières et galeries, et de l'érosion naturelle.

Les ocres sont des sédiments d'origine marine, sables déposés au Crétacé, qui par lessivage et altération sous un climat de type tropical ont donné naissance à ces ocres : silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer), constituent le socle géologique. Cette composante siliceuse induit une végétation exceptionnelle à forte personnalité qui contraste par son originalité de celle des terrains calcaires avoisinants.

Tout un cortège de plantes, silicicoles, acidophiles et psammophiles, s'oppose à la Provence calcaire et imprime à ce paysage un grand particularisme. Les données géologiques jouent un rôle prépondérant dans l'organisation naturelle. La nature chimique du sol et son caractère physique sableux, concourent à la sélection d'espèces végétales particulières d'un grand intérêt pour la région du Luberon et la moyenne Provence.

On rencontre sur cette zone des associations forestières à base de Pin d'Alep (espèce thermophile méditerranéenne), de Pin sylvestre (espèce médio-européenne) et Pin maritime (espèce méditerranéeo-atlantique), protégeant des sous-bois composés pour l'essentiel de Bruyère à balais et de Callune. En terrain découvert, ces deux bruyères deviennent envahissantes et constituent le maquis.

Les pinèdes méditerranéennes de Pin maritime sur terrains siliceux et de Pin d'Alep sont des habitats d'intérêt communautaire portés sur la Directive Habitats de la CEE.

On y découvre associés, le Ciste à feuille de laurier (*Cistus laurifolius*), espèce d'origine atlantique qui trouve ici une de ses rares stations provençales et le Ciste à feuille de sauge (*Cistus salvifolius*).

Les landes subatlantiques à *Calluna* et *Genista*, des Alpes sud-occidentales (*Calluno-Genistion*) sont citées dans la directive Habitat de la CEE comme étant des habitats naturels dont la conservation nécessite la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC).

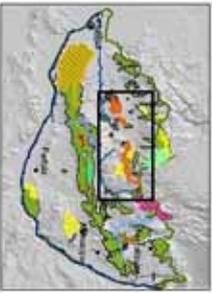
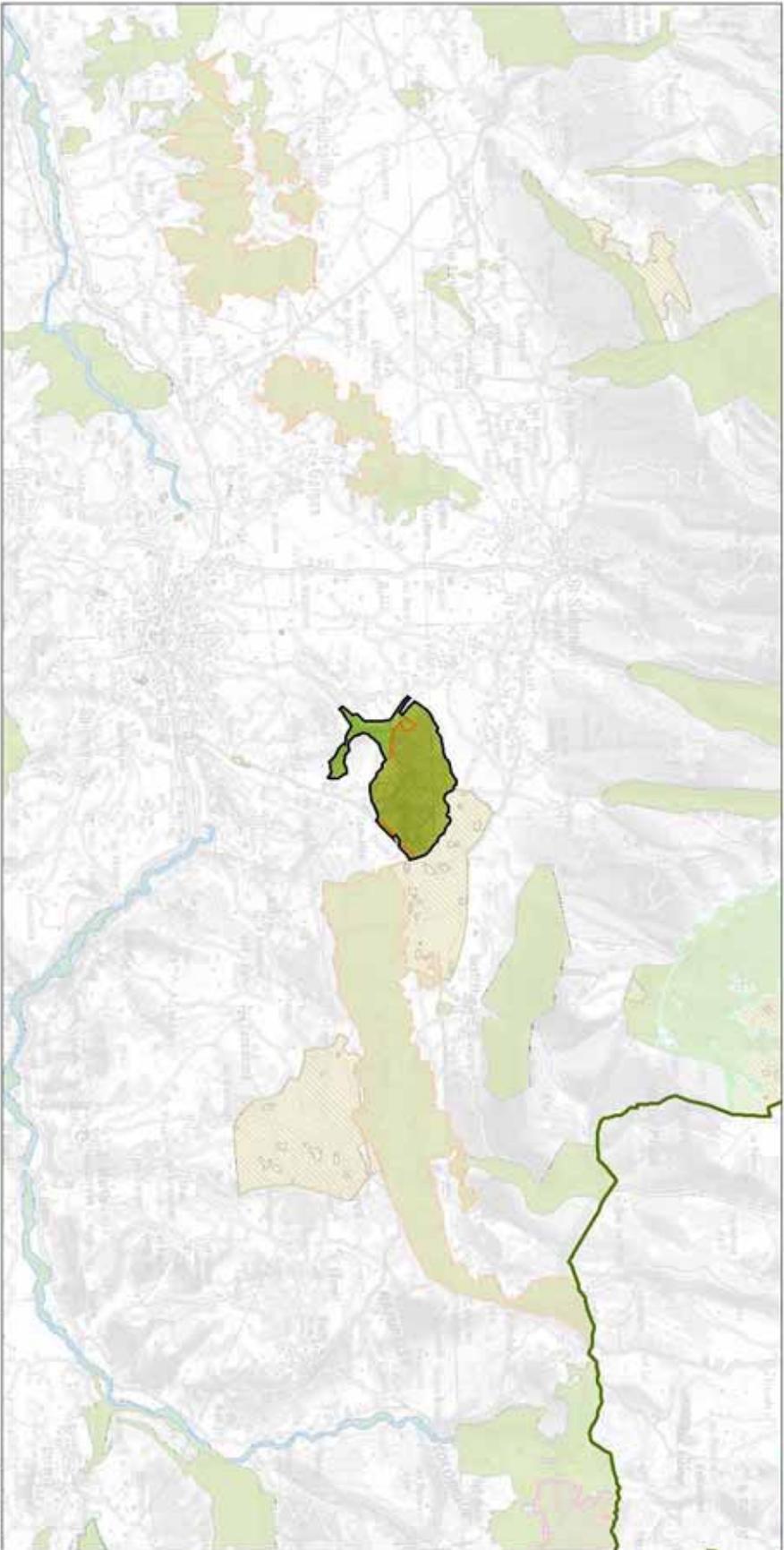
En outre, au sein du maquis, des pelouses ou formations herbacées colonisent de petites clairières isolées. La présence d'une croûte ferrugineuse cuirassant la zone par endroits, introduit un facteur de diversification. On y voit se développer de magnifiques associations végétales à compositions floristiques exceptionnelles où prédominent les espèces annuelles.

VBM : 84\_38N

ME : A

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



- Milieux exceptionnels**
- A-1 e massifs des ocre
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durançe
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Largue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Alguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles



Sources : PNR/L  
IGN : Scan700  
Service SIG, 12/03/07

Installées sur des sols très filtrants, celles-ci ont un cycle végétatif souvent très court afin de coïncider au mieux avec la période printanière souvent réduite, au cours de laquelle l'eau est présente dans les couches superficielles du sol. Certaines années sèches particulièrement défavorables, certaines d'entre elles peuvent même ne pas apparaître. Refuge suprême pour de nombreuses espèces silicicoles d'origines diverses, parfois rarissimes, ces pelouses comprennent un lot important d'espèces de première valeur qui en font un milieu de grand intérêt.

Parmi les espèces végétales les plus rares présentes sur la zone, citons :

une espèce protégée au niveau national

- *Loeflingia hispanica*, un des taxons les plus intéressants des ocres du bassin d'Apt (seule station du Parc et 2ème du Vaucluse). Il est porté sur le Livre rouge national des espèces menacées ce qui situe la valeur

quatre espèces protégées au niveau régional

- *Minuartia viscosa*, portée également au Livre rouge national des espèces menacées, cette espèce a été rarement observée en France
- *Trifolium bocconeii* (seule station du Parc et du Vaucluse), cette espèce méditerranéo-atlantique est très rare en Provence
- *Venteneta dubia*, petite avoine méditerranéenne très rare, avec trois stations connues sur le Parc seulement
- *Paronychia cymosa*, espèce ouest-méditerranéenne rarissime, dont on trouve deux stations seulement sur le Parc et le Vaucluse.

une espèce protégée au niveau départemental

- *Airopsis tenella* : espèce thermo-méditerranéenne littorale peu répandue (trois stations seulement sur le Parc et le Vaucluse), elle se trouve ici en limite d'aire septentrionale.

de nombreuses espèces portées au Livre rouge régional

- *Cistus laurifolius*, le Ciste à feuille de laurier, arbuste d'origine atlantique d'une grande beauté, trouve ici sa limite d'aire orientale
- *Avellinia michelii*, annuelle littorale ici en limite nord de son aire de répartition (deux stations sur le Parc et le Vaucluse)
- *Hainardia cylindrica*, espèce thermo-méditerranéenne des zones littorales en limite d'aire septentrionale
- *Gastridium ventricosum*, annuelle thermo-méditerranéenne des terrains siliceux psammophiles, rare sur le Parc et le Vaucluse
- *Psilurus incurvus*, également psammophile thermo-méditerranéenne des pelouses sableuses
- *Lupinus angustifolius*, espèce des zones siliceuses littorales qui trouve ici sur les ocres du pays d'Apt, ses seules stations vauclusiennes et du Parc
- *Dianthus armeria*, petit oeillet des sables siliceux rare en Provence
- *Corynephorus divaricatus* et *Corynephorus canescens*, deux psammophiles siliceuses par excellence, rares en Provence
- *Moenchia erecta*, espèce des régions siliceuses tempérées inconnue plus au sud
- *Sagina subulata*, psammophile atlantique peu connue dans le sud-est, localisée dans le Parc et le Vaucluse sur les ocres du pays d'Apt
- *Trifolium glomeratum*, rare trèfle calcifuge
- *Juncus capitatus*, petit jonc annuel rigoureusement calcifuge
- *Juncus tenageia*, petit jonc annuel paléo-tempéré rare dans le Vaucluse et sur le Parc
- *Apera interrupta*, subatlantique limitée dans le Vaucluse et sur le Parc au bassin d'Apt
- *Linaria arvensis*, calcifuge limitée dans le Vaucluse et sur le Parc au bassin d'Apt
- *Asplenium septentrionale*, fougère orophile et silicicole très rare dans le Sud-Est, en limite d'aire méridionale ici, avec deux stations sur le Parc et le Vaucluse
- *Cytinus ruber* et *cytinus hypocistis*, espèces méridionales inconnues plus au nord, en limite d'aire ici
- *Myosotis discolor*
- *Dryopteris filix-mas*, la Fougère mâle, rare sur le Parc et le Vaucluse
- *Alkanna tinctoria*
- *Epipactis microphylla* et *Ophrys insectifera*, deux orchidées forestières
- *Ophrys fuciflora*, orchidée des milieux ouverts
- *Crassula tillaea*, petite crassulacée des mares sableuses temporaires
- *Astragalus glycyphyllos*
- *Lathyrus hirsutus*.

On trouve en outre de nombreuses autres espèces intéressantes :

- *Agrostis canina*, euro-sibérienne rare sur le Parc (2 stations) et sur le Vaucluse
- *Briza maxima*, calcifuge méditerranéenne
- *Aira caryophyllea*
- *Montia fontana*, espèce très rare dans le midi (2 stations sur le Parc)

- *Juncus effusus*
- *Juncus conglomeratus* (3 stations connues sur le Vaucluse et le Parc)
- *Sedum reflexum* (trois stations sur le Parc dont deux sur ce secteur)
- *Carex ditachya*
- *Teesdalia coronopifolia*
- *Myosotis stricta*
- *Lathyrus niger*
- *Lathyrus montanus*
- *Lathyrus nissifolia* (deux stations sur le Parc)
- *Trifolium striatum*
- *Carex caryophyllea*
- *Sedum coespitosum*
- *Hypochoeris glabra*
- *Hypochoeris maculata*
- *Tuberaria guttata*
- *Andryala integrifolia*
- *Jasione montana*
- *Ornithopus compressus*
- *Festuca heterophylla*
- *Brachypodium distachyon*
- *Luzula forsteri*.

Quelques prairies mésophiles situées au piémont sud de la colline abritent également quelques espèces intéressantes des stations froides et humides :

- *Cynoglossum officinale*, plante rare dans le Parc et en général dans le sud-est
- *Gaudinia fragilis*
- *Trifolium fragiferum*
- *Carex panicea*.

Les prairies de fauche à Fromental élevé sont des habitats d'intérêt communautaire portés sur la Directive Habitats de la CEE.

Le massif de la Bruyère est d'un intérêt floristique remarquable puisqu'il comporte pas moins de 6 espèces protégées et de très nombreuses espèces rares. Il présente également une grande originalité biogéographique puisque coexistent ici à peu de distance, parfois à quelques dizaines de mètres, des espèces d'origines très diverses : des xéro-thermophiles du littoral méditerranéen (*Airopsis tenella*, *Avellinia michelii*, *Gastridium ventricosum*, *Cytinus hypocistis*...) avec des espèces montagnardes (*Lathyrus montanus*, *Lathyrus niger*, *Festuca heterophylla*, *Astralagus glycyphyllos*...), orophiles (*Asplenium septentrionale*), medio-européennes (*Agrostis canina*, *Montia fontana*, *Dianthus armeria*, *Carex panicea*, *Moenchia erecta*, *Juncus tenageia*...) et atlantiques (*Cistus laurifolius*, *Loeflingia hispanica*, *Trifolium bocconeii*, *Corynephorus canescens*, *Teesdalia coronopifolia*, *Apera interrupta*, *Sagina subulata*...).

## Sous-secteur 2 : le Marquis

Cette zone se différencie de la précédente par une assise géologique constituée de calcaires argileux qui déterminent un type de flore tout à fait différent.

Les bois de Pins d'Alep et Chêne vert dominant. Cette colline est surtout remarquable parce qu'elle abrite plusieurs stations d'*Euphorbia graminifolia*, espèce protégée de niveau national, endémique du sud de la France et des sols très argileux.

Au piémont nord de la colline, on trouve également le long d'un thalweg : *Orchis laxiflora* ssp. *laxiflora*, orchidée protégée des prairies marécageuses.

Dans les pelouses sèches se développe : *Centaurium erythraea* ssp. *grandiflorum*, taxon inscrit au Livre rouge régional.

Du point de vue de la faune vertébrée, l'ensemble du secteur avec ses falaises et certaines galeries d'exploitation sont favorables aux chauves-souris : *Rhinolophus ferrumequinum*, *Rhinolophus hipposideros*, *Miniopterus schreibersi*, (espèces portées à l'Annexe II de la Directive Habitats ) ainsi qu'une espèce d'Oreillard (*Plecotus* sp.) ont été observés dans ce secteur.

---

# OCRES DU COLORADO – COLLINES DE LA MARQUISE ET DE BEL-AIR

---

**Numéro de secteur :** 84\_39 N

**Communes :** Rustrel, Caseneuve, Viens -Gignac

**Superficie :** 1 037.3 hectares

**Altitude minimale :** 300 mètres

**Altitude maximale :** 784 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301583

**Nom :** Ocres de Roussillon et de Gignac - Marnes de Perreal

**Superficie dans la VBM :** 724 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** A

**Nom :** Le massif des ocres

**Superficie dans la VBM :** 1018 hectares

Ce secteur s'étend sur 10 km au sud des pittoresques villages de Rustrel et Gignac, entre les Jean-Jean et le collet de Flaqueirol, puis remonte vers le nord-est jusqu'au bois d'Autet.

Il englobe également les petites collines isolées de Bel-Air au nord d'Istrane et de la Marquise au sud du village du Rustrel. Constitué d'un paysage extraordinaire aux couleurs multicolores, on lui a donné le nom de "Colorado Provençal".

Il fait partie de l'ensemble des ocres du Pays d'Apt, célèbre curiosité naturelle qui s'égrène en chapelet entre Goult et Gignac, d'ouest en est, et situé entre les Monts de Vaucluse au nord et le massif du Luberon au sud.

Ce paysage insolite étonne par le contraste entre les couleurs chaudes de la terre - avec toutes les nuances possibles, allant du rouge foncé au jaune d'or - et les verts de la végétation naturelle (pinèdes et chênaies) ainsi que des cultures (vergers et vignes).

Paysage sculpté de falaises multicolores, il exprime la mémoire du travail de l'homme qui a exploité ces gisements en carrières et galeries durant les XIX et XXèmes siècles, et de l'érosion naturelle.

Les ocres sont des sédiments d'origine marine, sables déposés au Crétacé, qui par lessivage et altération sous un climat de type tropical ont donné naissance à ces ocres : silice (quartz), kaolinite (argile) et goethite (oxyde de fer), constituent le socle géologique. Cette composante siliceuse induit une végétation exceptionnelle à forte personnalité qui contraste par son originalité avec celle des terrains calcaires avoisinants.

Tout un cortège de plantes, silicoles, acidophiles et psammophiles, s'oppose à la Provence calcaire et imprime à ce paysage un grand particularisme. Les données géologiques jouent un rôle prépondérant dans l'organisation naturelle. La nature chimique du sol et son caractère physique sableux, concourent à la sélection d'espèces végétales particulières d'un grand intérêt pour la région du Luberon et la moyenne Provence.

On rencontre sur les ocres de Rustrel-Gignac des associations forestières où dominent les résineux, essentiellement le Pin sylvestre (espèce médio-européenne) auquel s'associent le Pin maritime (espèce méditerranéo-atlantique) et le Pin d'Alep (espèce thermophile méditerranéenne), plus discret ici que sur les ocres de Roussillon.

Les chênaies à Chêne pubescent et Chêne vert occupent également d'importantes surfaces.

Signalons le long de la Doa et dans certains vallons à fort niveau hydrique (vallon de Barriès, vallon des Gourgues), de belles formations à Aulne glutineux et Peuplier blanc. On y trouve également du Peuplier tremble et son hybride avec le Peuplier blanc, *Populus canescens*.

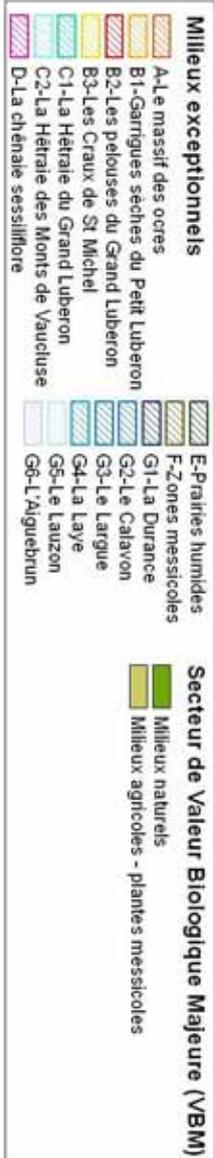
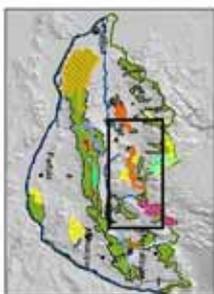
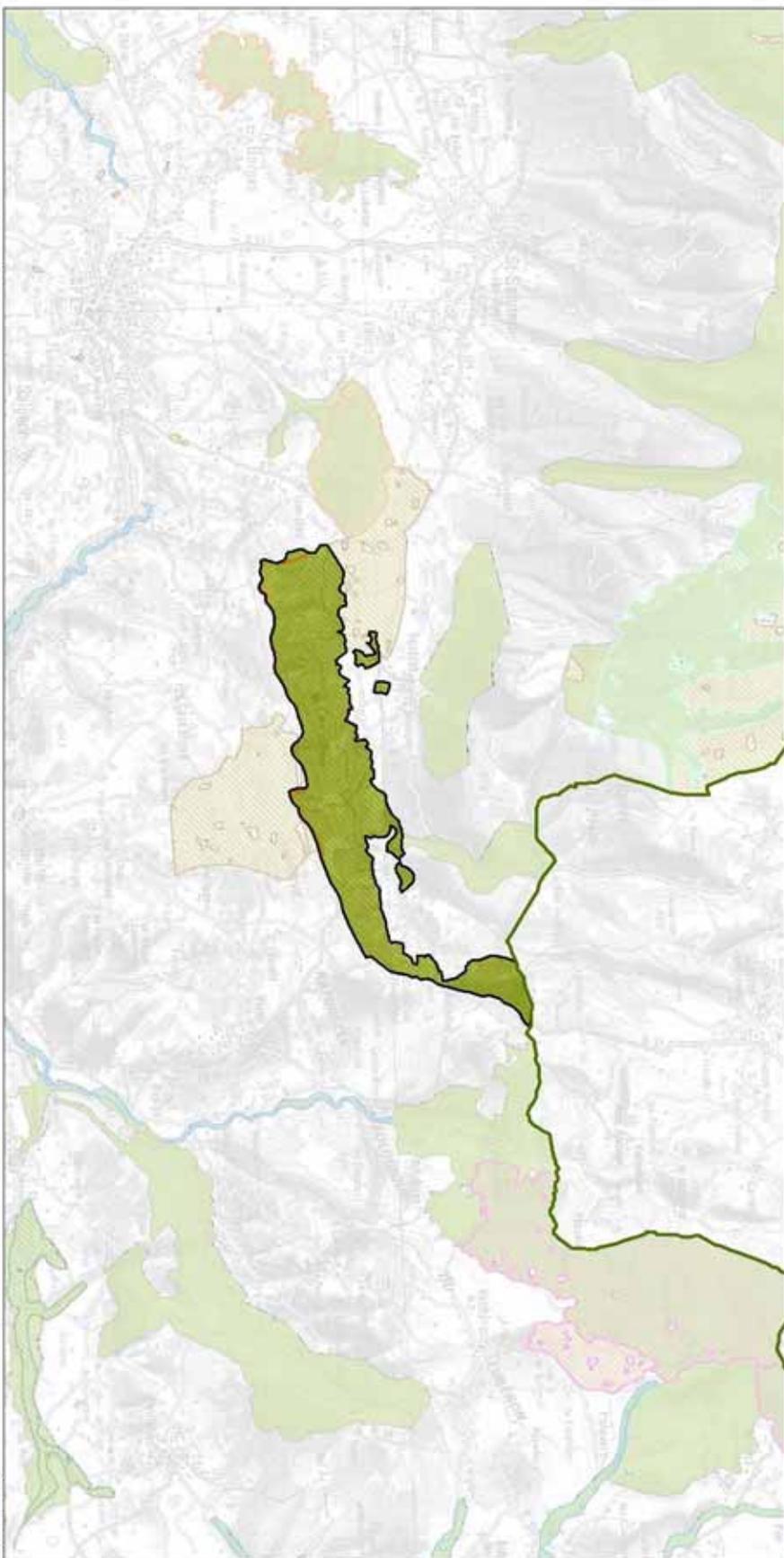
Les pinèdes méditerranéennes de Pin maritime sur terrains siliceux et de Pin d'Alep sont des habitats d'intérêt communautaire portés sur la Directive Habitats de la CEE ainsi que les berges des rivières méditerranéennes à débit intermittent.

VBM : 84\_39N

ME : A

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



Parmi les arbres qui caractérisent cette zone siliceuse, il faut aussi noter le Châtaignier qui se régénère bien dans les fonds de vallons.

Dans l'intimité des sous-bois se développent pour l'essentiel la Bruyère à balai (*Erica scoparia*) et la Callune (*Calluna vulgaris*) qu'accompagnent occasionnellement sur les sols les plus régulièrement humides, le Sarothamne ou Vrai Genêt à balai (*Sarothamnus scoparius*) et la Fougère aigle (*Pteridium aquilinum*).

En terrain découvert, les bruyères deviennent envahissantes et constituent le maquis. On y découvre associés, le Ciste à feuille de laurier (*Cistus laurifolius*), espèce d'origine atlantique qui trouve ici une de ses rares stations provençales et le Ciste à feuille de sauge (*Cistus salviaefolius*).

Les landes subatlantiques à *Calluna* et *Genista*, des Alpes sud-occidentales (*Calluno-Genistion*) sont citées dans la directive Habitat de la CEE comme étant des habitats naturels dont la conservation nécessite la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC).

En outre, au sein du maquis, des pelouses ou formations herbacées colonisent de petites clairières isolées. On y voit se développer de magnifiques associations végétales à compositions floristiques exceptionnelles où prédominent les espèces annuelles.

Installées sur des sols très filtrants, celles-ci ont un cycle végétatif souvent très court afin de coïncider au mieux avec la période printanière, souvent réduite, au cours de laquelle l'eau est présente dans les couches superficielles du sol. Certaines années sèches particulièrement défavorables, certaines d'entre elles peuvent même ne pas apparaître. Refuge suprême pour de nombreuses espèces silicicoles d'origines diverses, parfois rarissimes, ces pelouses comprennent un lot important d'espèces de première valeur qui en font un milieu de grand intérêt.

Parmi les espèces végétales les plus rares, présentes sur le secteur, citons :

deux espèces protégées de niveau régional :

- *Typha minima*, quelques stations connues seulement sur le Parc
- *Gagea bohemica*, qui trouve ici ses seules stations du Parc et du Vaucluse

quatre espèces protégées de niveau régional :

- *Helichrysum italicum*, immortelle qui trouve ici sa seule station du Parc et du Vaucluse
- *Paronychia cymosa*, espèce ouest-méditerranéenne très rare, avec deux stations connues sur le Parc et le Vaucluse
- *Venteneta dubia*, petite avoine méditerranéenne rarissime, trois stations seulement connues sur le Parc
- *Trifolium hirtum*, trèfle méditerranéen rarissime.

de nombreuses espèces portées au Livre rouge régional :

- *Cistus laurifolius*, le Ciste à feuilles de laurier, arbuste d'origine atlantique d'une grande beauté, trouve ici, avec les stations de Carniol-Vachères sa limite d'aire orientale
- *Lupinus angustifolius*, espèce des zones siliceuses du littoral méditerranéen, trouve sur les ocres du pays d'Apt ses seules stations vauclusiennes et du Parc
- *Corynephorus divaritacus* et *Corynephorus canescens*, deux psammophiles siliceuses par excellence rares en Provence
- *Moenchia erecta*, espèce des régions siliceuses tempérées inconnue plus au sud
- *Neotinea maculata*, orchidée méditerranéenne
- *Sagina subulata*, psammophile atlantique peu connue dans le sud-est, localisée dans le Parc et le Vaucluse sur les Ocres du Pays d'Apt
- *Senecio lividus*, espèce des pelouses sableuses, rare sur le Vaucluse et le Parc
- *Spergula pentandra*
- *Silene conica*
- *Danthonia decumbens*, graminée connue seulement en deux stations du Parc, dont une sur ce secteur
- *Trifolium subterraneum*
- *Trifolium dubium*
- *Trifolium glomeratum*, rare trèfle calcifuge
- *Juncus capitatus*, petit jonc annuel rigoureusement calcifuge
- *Juncus tenageia*, petit jonc annuel paléo-tempéré rare sur le Vaucluse et le Parc
- *Asplenium septentrionale*, fougère orophile et silicicole très rare dans tout le sud-est, en limite d'aire méridionale, cette station est l'une des deux du Parc et du Vaucluse
- *Apera interrupta*, subatlantique, dans le Vaucluse et sur le Parc, limitée au bassin d'Apt
- *Linaria arvensis*, calcifuge limitée dans le Vaucluse et sur le Parc aux ocres du bassin d'Apt
- *Myosotis discolor*
- *Dryopteris filix-mas*, la Fougère mâle est rare sur tout le Parc et le Vaucluse
- *Epipactis microphylla* et *Ophrys insectifera*, deux orchidées forestières
- *Dactylorhiza fuschii*
- *Dactylorhiza majalis*
- *Orchis simia*

- *Orchis provincialis*, l'Orchis de Provence trouve ici ses seules stations du Parc et du Vaucluse
- *Alkanna tinctoria*
- *Athyrium filix-femina*, Fougère femelle qui trouve ici sa seule station du Parc et du département de Vaucluse
- *Polystichum aculeatum*, fougère des hautes montagnes se trouve ici en situation exceptionnelle, c'est la seule station du Parc et du Vaucluse
- *Cystopteris fragilis*, autre fougère rare des bois ombragés
- *Crassula tillaea*, petite crassulacée des mares sableuses temporaires
- *Lathyrus hirsutus*
- *Cruciata pedomontana*, deux stations connues sur le Parc seulement
- *Epilobium lanceolatum*, subatlantique rare en Provence observée deux fois sur le Parc et le Vaucluse
- *Euphorbia taurinensis*
- *Carex pallescens*, seule station ici du Parc et du Vaucluse, sans doute absent plus au sud
- *Carex panicea*, rare espèce des stations froides marécageuses
- *Carex liparocarpos*
- *Equisetum palustre*
- *Ranunculus monspeliacus*
- *Vicia narbonense*
- *Astralagus stella*
- *Astralagus glycyphyllos*
- *Gastridium ventricosum*, annuelle thermo-méditerranéenne des terrains siliceux psammophile, rare sur le Parc et le Vaucluse
- *Pyrola chlorantha*
- *Plantago holosteum*
- *Verbascum nigrum*
- *Verbascum densiflorum*
- *Dittrichia graveolens*
- *Symphytum tuberosum*
- *Arctium nemorosum*.

On trouve en outre de nombreuses autres espèces intéressantes telles :

- *Pyrola minor* (seule station du Parc)
- *Aphanes arvensis*, rare sur le Parc (2 stations) et le Vaucluse
- *Dryopteris dilatata*, cette fougère trouve ici sa seule station connue de tout le sud-est de la France
- *Briza minor* (3 stations sur le Parc seulement)
- *Aira caryophyllea*
- *Montia fontana*, espèce très rare dans le Midi (2 stations sur le Parc)
- *Juncus effusus*
- *Juncus glomeratus* (3 stations connues sur le Parc et le Vaucluse)
- *Juncus tenuis* (seule station du Parc)
- *Carex ovalis* (3 stations sur le Parc)
- *Carex tomentosa*
- *Carex distachya*
- *Genista germanica* (3 stations sur le Parc)
- *Rumex sanguineus* (seule station du Parc)
- *Teesdalia coronopifolia*
- *Potentilla argentea*
- *Potentilla recta*
- *Spiranthes spiralis*
- *Sedum rubens*, très rare dans tout le sud-est
- *Sedum coespitosum*
- *Trifolium striatum*
- *Orchis morio*, orchidée montagnarde
- *Lathyrus angulatus*
- *Lathyrus montanus*
- *Lathyrus niger*
- *Equisetum moorei* et *Equisetum font-queri*, deux très rares prêles hybrides
- *Silene gallica*
- *Linaria pelliceriana*, assez rare en région méditerranéenne
- *Andryala integrifolia*
- *Jasione montana*
- *Ornithopus compressus*
- *Festuca heterophylla*

- *Trifolium resupinatum*
- *Tuberaria guttata*
- *Hypochoeris maculata*
- *Hypochoeris glabra*
- *Hypochoeris radicata*
- *Vicia lutea*
- *Stachys cretica ssp salviifolia*
- *Epilobium montanum*
- *Phleum pheoides*
- *Parentucelia latifolia*
- *Veronica verna*
- *Trifolium tomentosum*.

Secteur plus exposé aux courants humides et mieux abrité des influences du mistral que les ocres de Roussillon, ce trait de caractère se traduit par la présence ici d'éléments floraux plus septentrionaux d'une grande originalité comme : *Dryopteris dilatata*, *Athyrium filix-femina*, *Polystichum aculeatum*, *Pyrola minor*, *Carex ovalis*, *Carex pallescens*, *Carex panicea*, *Rumex sanguineus*, *Juncus tenageia*, *Asplenium septentrionale*, *Montia fontana*, *Moenchia erecta*.

Les ocres de Rustrel-Gignac constituent une véritable plaque de contact entre des flores d'origines très diverses puisqu'on y trouve aussi des xéro-thermophiles du littoral méditerranéen (*Gastridium ventricosum*, *Lupinus angustifolius*, *Trifolium tomentosum*, *Carex distachya*, *Astragalus stella*, *Neotinea maculata*...) qui côtoient des espèces atlantiques (*Cistus laurifolius*, *Corynephorus canescens*, *Apera interrupta*, *Sagina subulata*, *Epilobium lanceolatum*, *Teesdalia coronopifolia*, *Linaria pelliceriana*...).

Enfin, il est important de signaler l'opulence en lichens foliacés (Parméliés, Ramalinae...) installés sur les écorces des arbres dans certains vallons qui indiquent une forte humidité atmosphérique.

Notons ici la présence de deux espèces de pulmonaires : *Lobaria pulmonaria* (couleur verte) et *Lobaria scrobiculata* (couleur grise) et de *Peltigera leucophlebia*, lichen des terrains siliceux dont c'est la seule station connue en région méditerranéenne.

Par ailleurs, cette zone où poussent également de nombreux champignons est d'un grand intérêt cryptogamique. On y trouve le très rare et lumineux Clathre rouge, champignon d'origine tropicale d'une étrange beauté.

Les ocres de Rustrel-Gignac constituent un haut lieu floristique du Parc et du département du Vaucluse.

En ce qui concerne la faune de ce secteur, elle est différenciée selon le type de végétation. Ainsi, les zones forestières abritent :

- le Lorient (*Oriolus oriolus*)
- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- le Torcol fourmilier (*Jynx torquilla*)
- les Pics épeiche et épeichette (*Dendrocopos major* et *D. minor*)
- le Pic vert (*Picus viridis*)
- la Grive draine (*Turdus viscivorus*)
- la Sittelle (*Sitta europea*).

Enfin, le climat plus froid induit la présence d'une faune plus montagnarde avec :

- le Pic noir (*Dryocopus marcius*)
- la Bécasse (*Scolopax rusticola*).

Ces milieux hébergent également quelques mammifères :

- le Blaireau (*Meles meles*)
- la Fouine (*Martes foina*)
- le Loir (*Glis glis*)
- l'Ecureuil (*Sciurus vulgaris*)
- le Lérot (*Eliomys quercinus*),

ainsi que de petites populations naturelles

- de Cerf (*Cervus elaphus*)
- de Chevreuil (*Capreolus capreolus*).

Dans les milieux ouverts et les landes à Callune, on rencontre :

- la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
- la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*)
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*)
- la Fauvette orphée (*Sylvia hortensis*)
- le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*)
- le Pipit rousseline (*Anthus campestris*)
- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*)
- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*)
- l'Alouette lulu (*Lullula arborea*)

Et aussi, parmi les reptiles :

- la Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*), seule couleuvre arborescente en France
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*)
- la Coronelle girondine (*Coronella girondica*).

Dans les milieux déterminés par les faciès de carrières avec falaises, galeries et cavités, nichent certains rapaces comme :

- la Chouette effraie (*Tyto alba*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*), présent dans un ou deux sites.

Se sont installés là également :

- le Guêpier (*Merops apiaster*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Merle bleu (*Monticola solitarius*)
- le Choucas (*Corvus monedula*)
- le Pigeon biset (*Columba livia*)
- le Rouge-queue noir (*Phoenicurus ochruros*).

Pour les chauves-souris, le secteur est favorable à deux espèces observées ici : *Rhinolophus hipposideros* (espèce portée à l'Annexe II de la Directive Habitats) et *Myotis mystacinus*.

Sur les sables vivent certaines espèces de reptiles ou batraciens :

- le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*)
- le Psammodrome d'Edwards (*Psammodroma hispanica*)
- le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripedes*).

Enfin la ripisylve de la Doa qui prend naissance dans les Ogres de Gignac, recèle une très grande richesse de micro-lépidoptères d'origines multiples (espèces thermophiles et thermophobes) en liaison avec les contrastes climatiques de cette région.

On y trouve comme espèces rares ou remarquables pour la région : *Proserpinus proserpina*, le Sphynx de l'Épilobe, espèce protégée en France et portée à l'Annexe IV de la Directive Habitats de la CEE, *Archanara neurica*, *Cabera exanthemata* (forme *olomelana*), *Idia calvaria*, *Catocala optata*, *Ptilodon capucina*, *Catocala puerpera*, *Pachycnemia tibiaria* ssp. *pravieli*, *Epione rapandaria*, *Macrochilo cribrumalis*, *Rhyparia purpurata*, *Idaea emarginata*.

---

# PLATEAU DE SAINT-AMAS

---

**Numéro de secteur :** 84\_40 A

**Communes :** Caseneuve, Saint-Martin-de-Castillon, Viens

**Superficie :** 494.4 hectares

**Altitude minimale :** 460 mètres

**Altitude maximale :** 630 mètres

**Type :** Agro-écosystème (A)

**Messicole :** oui

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301583

**Nom :** Ogres de Roussillon et de Gignac - Marnes de Perreal

**Superficie dans la VBM :** 0,07 hectare

## Milieux exceptionnels

**Code :** F

**Nom :** Zones messicoles

**Superficie dans la VBM :** 519 hectares

Ce secteur s'étend entre les communes de Caseneuve, Viens et Saint-Martin-de-Castillon.

Le socle géologique est constitué de calcaires en plaquettes, argiles vertes et grès tendres datant de l'Oligocène.

Ici l'altitude relativement élevée tempère la chaleur du climat méditerranéen et confère à cette zone une activité de caractère montagnard, organisée autour de l'agriculture traditionnelle et de l'élevage. Les champs de céréales alternent avec des cultures de légumineuses fourragères, lavande, sauge sclarée, émaillés de quelques friches. Ces cultures extensives de type traditionnel permettent à des plantes liées exclusivement aux céréales, appelées messicoles, de survivre et se développer dans de bonnes conditions. D'une façon générale, ces espèces se raréfient de manière alarmante, et ce à l'échelle de la France entière, et avec elles disparaît une part importante de biodiversité végétale. Ce groupe d'espèces est le plus menacé de la flore française. Ordinairement, avec l'intensification de l'agriculture, ces plantes sont maltraitées car elles sont considérées comme des mauvaises herbes, dont les techniques modernes à base d'herbicides, ont pour but de se débarrasser. Le Luberon est connu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles et marque par cette richesse son originalité floristique. Ainsi dans ces champs ou à leurs lisières, le plus souvent épargnés des traitements herbicides par les agriculteurs-éleveurs pour protéger leurs troupeaux, on peut rencontrer de nombreuses espèces menacées devenues très rares ailleurs en France.

Cette zone représente un véritable creuset conservatoire pour cette flore messicole menacée et doit être considérée du plus grand intérêt biologique par la rareté, l'importance et la diversité des espèces qui s'y développent, et entre autres, par la présence de très nombreuses espèces menacées :

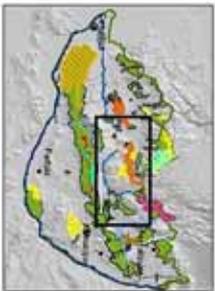
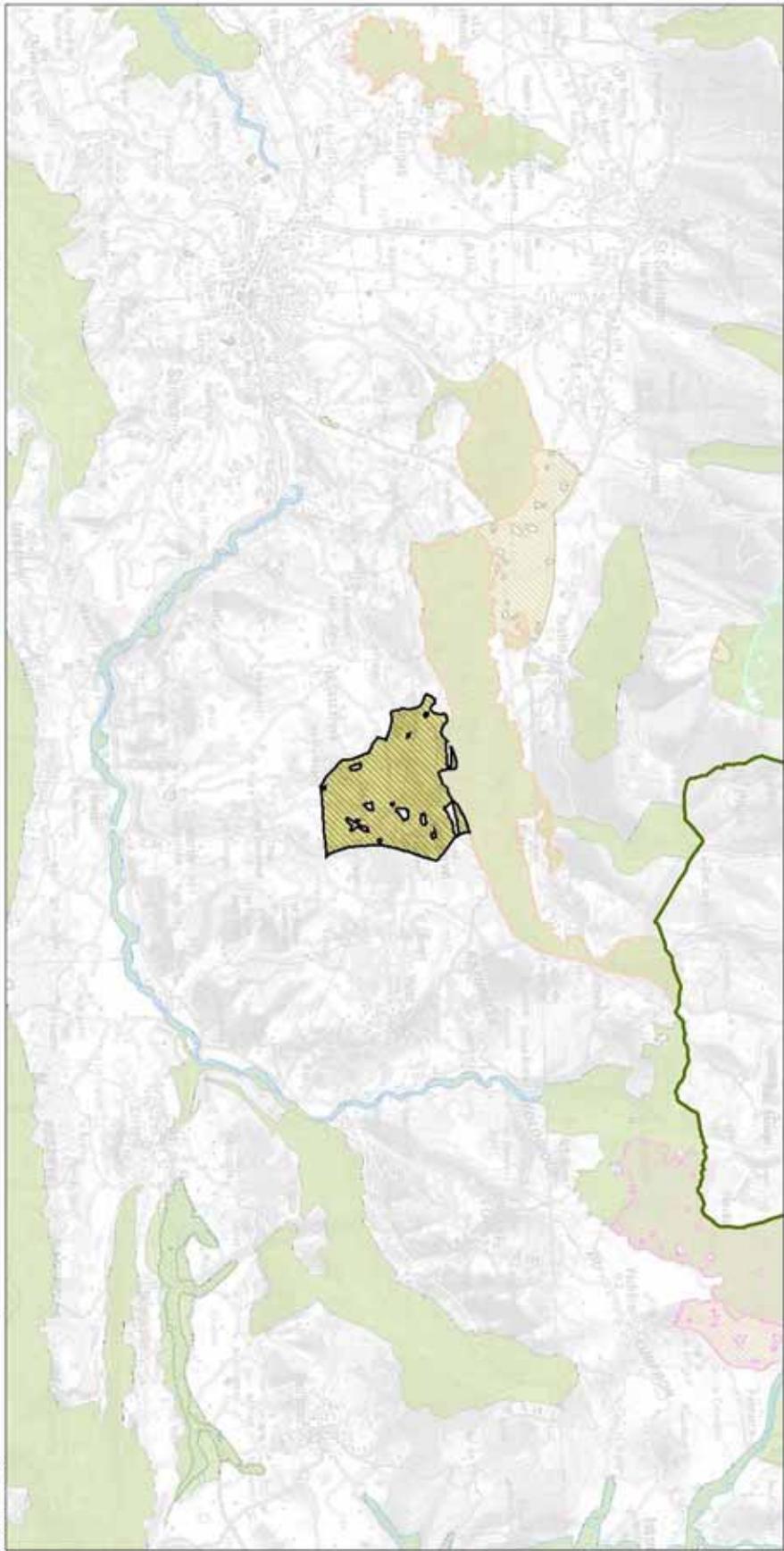
- *Androsace maxima*, l'Androsace des champs, plante des régions septentrionales, qui a une préférence marquée pour les régions fraîches, dans le sud de la France, on la rencontre plutôt dans les zones de montagne où elle compense sa situation plus méridionale par l'altitude
- *Adonis annua*, l'Adonis d'automne, est en voie d'extinction dans le nord de la France, mais encore relativement fréquent dans le Luberon, où on le rencontre aussi bien dans les zones montagneuses et les plateaux, que dans les vallées, il est courant dans ce secteur
- *Adonis flammea*, l'Adonis couleur de feu, le plus rare en France des trois adonis, paradoxalement, c'est le mieux représenté sur le Parc, il a quasiment disparu du nord de la France à cause de son statut de messicole stricte
- *Gagea arvensis*, la Gagée des champs qui bénéficie d'une protection nationale, elle a pratiquement disparu de la moitié nord de la France, mais reste présente dans plusieurs départements du sud, elle est ici en faible densité.
- *Consolida pubescens*, le Pied d'alouette velu, absent du nord de la France, rare dans le sud en général, il trouve ici une de ses rares stations du Parc.
- *Conringia orientalis*, la Roquette d'orient est l'une des messicoles les plus menacées, sa faible représentation au sein du Parc est le signe d'une raréfaction avancée
- *Asperula arvensis*, l'Aspérule des champs est l'une des messicoles les plus rares du Luberon, cette montagnarde trouve ici ses plus belles populations du Parc
- *Cnicus benedictus*, le Chardon béni, messicole méditerranéenne en voie de raréfaction, plus à l'aise dans le sud Luberon, rencontre ici quelques secteurs favorables

VBM : 84\_40A

ME : F

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones mesocoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Lorgue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes mesocoles

Sources : PNRL  
IGN - Scan700  
Service SIG, 12/03/07

- *Vaccaria pyramidata*, la Saponaire des vaches, en voie de raréfaction avancée, est ici représentée par quelques stations
- *Agrostemma githago*, la Nielle des blés a connu une régression spectaculaire due à son élimination systématique par le tri des semences et aux désherbants sélectifs, rare sur tout le territoire du Parc, elle a quasiment disparu au nord de la France
- *Camelina sativa*, la Cameline, cultivée jusqu'à la fin du XIXe siècle, pour le fourrage et l'extraction d'une huile, a régressé d'une manière alarmante
- *Centaurea cyanus*, le Bleuet, espèce en forte régression dans toute la France, est le symbole emblématique des plantes messicoles en voie de disparition, il se raréfie également sur le territoire du Parc même si de nombreuses stations subsistent
- *Myagrurn perfoliatum*, le Myagrurn perfolié, une crucifère d'origine steppique, fugace et irrégulière, a quasiment disparu du nord de la France et connaît une grande régression dans le sud, il est relativement abondant ici mais reste rare dans tout le périmètre du Parc
- *Ceratocephalus falcatus*, la Ceratocéphale en faux, petite plante méditerranéenne des plaines, affectionne la lisière des champs, où cessent les labours profonds, sans être menacée, elle est surtout localisée dans le sud de la France et abondante ici
- *Turgenia latifolia*, la Turgenie à feuilles larges, espèce sub-méditerranéenne, est relativement fréquente dans le Sud de la France, elle est présente ici, sans être très abondante
- *Neslia paniculata*, la Neslie en panicule, est encore abondante ici, et relativement répandue dans le sud de la France
- *Valeriana echinata*, la Valérianelle hérisson, messicole rare du Parc, mais aussi sur la France entière
- *Sideritis montana*.

Toutes ces espèces végétales sont inscrites au Livre rouge régional des espèces menacées.

On rencontre également :

- *Papaver argemone*
- *Legousia hybrida*
- *Consolida regalis*

Ce secteur par la rareté, l'importance et la diversité de sa flore messicole, doit être considérée comme un agro-écosystème du Parc du plus grand intérêt au niveau biologique.



---

# PLAINE DE RUSTREL

---

**Numéro de secteur :** 84\_41 A  
**Communes :** Rustrel, Villars  
**Superficie :** 310.5 hectares  
**Altitude minimale :** 290 mètres  
**Altitude maximale :** 350 mètres  
**Type :** Agro-écosystèmes (A)  
**Messicole :** oui

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301583  
**Nom :** Ogres de Roussillon et de Gignac - Marnes de Perreal  
**Superficie dans la VBM :** 2 hectare

## Milieus exceptionnels

**Code :** F  
**Nom :** Zones messicoles  
**Superficie dans la VBM :** 330 hectares

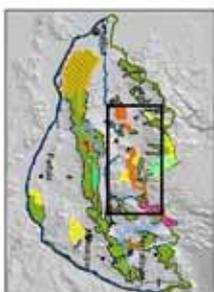
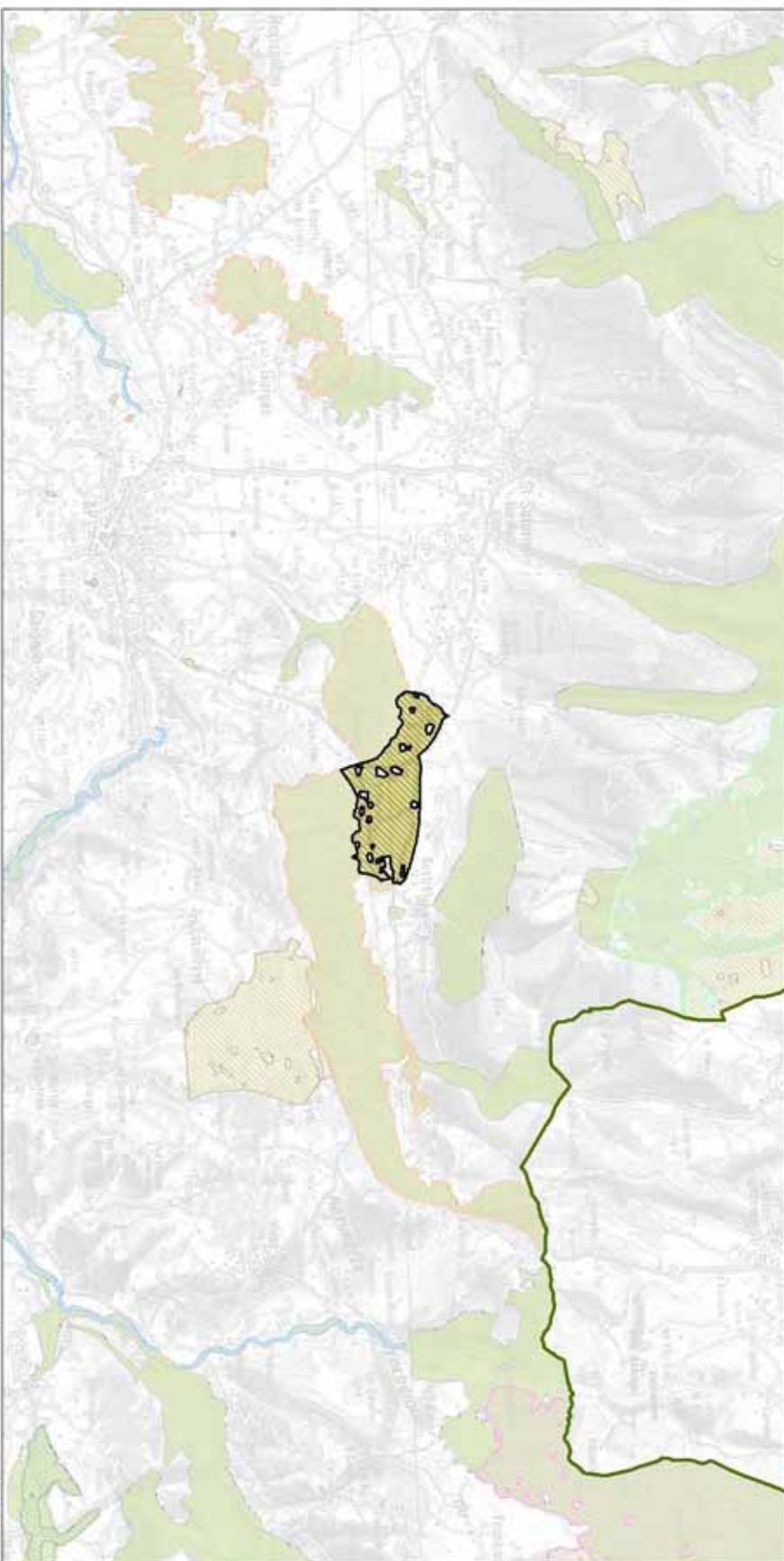
Ce secteur agricole s'étend à l'ouest du village de Rustrel entre les Ogres du Colorado Provençal au sud et les premiers contreforts des Monts de Vaucluse au nord.

La situation géographique particulière de cette plaine, située au fond du bassin d'Apt abritée du Mistral et exposée aux courants humides venant de l'est, crée un contexte climatique particulier se rapprochant d'un climat de type montagnard comme le souligne le système de production agricole axé en partie sur les cultures de céréales, fourragères, prairies de fauche, friches à vocation pastorale, qu'agrémentent quelques vignes, vergers et chênes truffiers.

L'assise géologique de cette plaine constituée de marnes grises lourdes, crée des conditions édaphiques très particulières, également favorables à une agriculture encore assez traditionnelle et à l'expression d'une flore originale.

Ici, notamment dans les champs de céréales, se développent des plantes commensales appelées messicoles, qui leurs sont exclusivement liées. D'une façon générale, ces espèces se raréfient de manière alarmante, et ce à l'échelle de la France entière, et avec elles disparaît une part importante de biodiversité végétale. Ce groupe d'espèces est le plus menacé de la flore française. Ordinairement, avec l'intensification de l'agriculture, toutes ces plantes sont maltraitées car elles sont considérées comme de mauvaises herbes, dont les techniques modernes à base d'herbicides, ont pour but de se débarrasser. Ces espèces annuelles, dont le pouvoir de germination perdure pendant plusieurs années, peuvent s'effacer et réapparaître au gré des changements de cultures, si on leur en laisse néanmoins la possibilité. Le Luberon est connu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles et marque par cette richesse son originalité floristique. Cette zone se caractérise par la présence d'un nombre important de ces espèces menacées devenues rares par ailleurs en France et que l'on rencontre dans les moissons ou à leur lisière :

- *Androsace maxima*, l'Androsace des champs, plante des régions septentrionales, qui a une préférence marquée pour les régions fraîches. Dans le sud de la France, on la rencontre plutôt dans les zones de montagne
- *Adonis annua*, l'Adonis d'automne, est en voie d'extinction dans le nord de la France, mais encore relativement fréquent dans le Luberon, où on le rencontre aussi bien dans les zones montagneuses et les plateaux, que dans les vallées
- *Adonis flammaea*, l'Adonis couleur de feu, le plus rare en France des trois adonis, paradoxalement, c'est le mieux représenté sur le Parc
- *Adonis aestivalis*, l'Adonis d'été, dont l'extinction semble inéluctable dans l'ouest de la France, reste rare à l'est et au nord, sa préférence pour les sols calcaires et les climats chauds et secs l'a repoussé aux confins de la Provence, et il trouve encore refuge au sein du Parc régional du Luberon et notamment dans cette zone, où il reste assez abondant
- *Consolida pubescens*, le Pied d'alouette velu, l'une des messicoles les plus rares de France, se réfugie dans des stations très localisées, absent du nord de la France, rare dans le sud, elle trouve ici une de ses rares stations du Parc
-



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-Le massif des ocres		F-Zones mesocoles
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		G1-La Durance
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		G2-Le Calavon
	B3-Les Craux de St Michel		G3-Le Larque
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		G4-La Laye
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		G5-Le Lauzon
	D-La chênale sessiliflore		G6-L'Aiguebrun
	E-Prairies humides		Milieux naturels
	F-Zones mesocoles		Milieux agricoles - plantes mesocoles

Sources : PNRL  
IGN - Scan100  
Service SIG, 12/03/07

- *Roemeria hybrida*, la Roemerie hybride, messicole également rarissime de la flore française, réputée, fugace et en grande régression, possède une aire de répartition extrêmement réduite au sud de la France, elle trouve ici une de ses très rares stations du Parc
- *Bifora testiculata*, la Bifore à deux bourses, espèce typiquement méditerranéenne, c'est l'une des messicoles les plus rares et les plus localisées au niveau national puisque inscrite au Livre rouge national des espèces menacées, elle trouve ici l'une de ses stations du Parc
- *Myagrum perfoliatum*, le Myagrum perfolié, crucifère d'origine steppique, fugace et irrégulière, a quasiment disparu du nord de la France et connaît une grande régression dans le Sud, rare dans tout le périmètre du Parc, elle pousse cependant ici
- *Conringia orientalis*, la Roquette d'Orient, est l'une des messicoles les plus menacées, sa faible représentation au sein du Parc est le signe d'une raréfaction avancée
- *Cnicus benedictus*, le Chardon béni, messicole méditerranéenne en voie de raréfaction, se maintient ici
- *Camelina sativa* et *Camelina microcarpa*, les camélines qui étaient cultivés jusqu'à la fin du XIXe siècle pour le fourrage et l'extraction de l'huile ont régressé de manière alarmante, on les rencontre néanmoins ici
- *Neslia paniculata*, la Neslie paniculée, est encore abondante ici, et relativement répandue dans le sud de la France
- *Valerianella echinata*, la Valérianelle hérisson, messicole rare sur le Parc (deux stations) mais aussi sur la France entière
- *Ceratocephalus falcatus*, la Ceratocéphale en faux, petite plante méditerranéenne des plaines, affectionne la lisière des champs, où cessent les labours profonds, sans être menacée, elle est surtout localisée dans le sud de la France et abondante ici
- *Bupleurum lancifolium ssp subovatum*, messicole devenue également rarissime, trouve ici sa seule station du Parc et du département vauclusien
- *Turgenia latifolia*, la Turgénie à feuilles larges, espèce méditerranéenne, est relativement fréquente dans le Sud de la France. Elle est présente sans être abondante
- *Falcaria vulgaris*, la Falcaire, espèce thermophile fugace, occasionnelle, réputée rare dans toute la France, possède une écologie diversifiée : champs de céréales mais aussi vignes, talus, pelouses.

Parmi les post-messicoles, se développant dans les champs, citons la présence d'*Amni majus* et *Sideritis montana*. Il faut également noter la présence dans cette plaine d'*Amni visnaga*, espèce peu fréquente et en grande régression trouvant ici l'une de ses rares stations du Parc.

Toutes ces espèces sont portées au Livre rouge régional des espèces menacées.

Toujours dans les messicoles, on peut observer aussi *Papaver hybridum*, *Papaver argemone*, *Legousia hybrida*.

Mais la richesse floristique de cet agro-système particulier, s'étend bien au-delà de sa flore messicole. Dans certaines parcelles de cultures à forte humidité temporaire maintenue par la nature argileuse du sol, il est possible de rencontrer :

- *Lythrum hyssopifolia*, espèce rare (2 stations sur le Parc)
- *Juncus tenageia*, petit jonc annuel paléo-tempéré, rare sur le Parc et le Vaucluse
- *Juncus sphaeocarpus* (seule station du Parc et du Vaucluse)
- *Sisymbrella aspera*.

Toutes ces espèces sont inscrites au Livre rouge de la région PACA.

Certaines prairies permanentes humides maintiennent également des espèces fort intéressantes et rares sur le Parc, telles :

- *Galium palustre*, médio-européenne rare en Provence, seule station du Parc ici
- *Carex panicea*, rare espèce des stations froides marécageuses
- *Orchis laxiflora ssp laxiflora*, rare orchidée protégée
- *Eleocharis uniglumis*
- *Eleocharis palustris*
- *Bromus racemosus sensu lato*, seule station du Parc
- *Medicago arabica*
- *Oenanthe lachanelli*
- *Trifolium fragiferum*.

Excepté cette dernière, toutes sont portées au Livre rouge régional des espèces menacées.

Les prairies de fauche de basse et moyenne altitude à Fromental élevé, sont des habitats d'intérêt communautaire figurant en annexes de la Directive Habitats de la CEE.

On trouve également, au hasard des cultures :

- *Inula bifrons*, espèce protégée au niveau national
- *Amni visnaga*, espèce très sporadique qui trouve ici sa seule station du Parc

- *Bupleurum tenuissimum*, espèce très sporadique trouvant ici ses seules stations du Parc
- *Thymelaa passerina*
- *Lathyrus hirsutus*, également toutes portées au Livre rouge régional.

Citons comme autres espèces intéressantes :

- *Bromus arvensis* (seule station du Parc)
- *Vicia amphicarpa*, rare vesce à fruits souterrains
- *Spiranthes spiralis*, orchidée à floraison automnale
- *Linum gallicum*
- *Kickxia elatine*
- *Valerianella eriocarpa*
- *Aegilops cylindrica*.

En ce qui concerne la faune invertébrée, signalons ici la présence de deux papillons exceptionnels :

- *Sedina buettneri*, papillon des zones tempérées très rare dans le midi de la France
- *Lithophane merckii*, qui inversement, provient des zones littorales chaudes.

Ce secteur doit être considéré comme un agro-écosystème du Parc où s'exercent des activités du plus grand intérêt biologique.

---

# LA TUILIERE

---

**Numéro de secteur :** 84\_42 A

**Commune :** Apt

**Superficie :** 2.9 hectares

**Altitude minimale :** 250 mètres

**Altitude maximale :** 300 mètres

**Type :** Agro-écosystèmes (A)

**Messicole :** oui

## Milieus exceptionnels

**Code :** F

**Nom :** Zones messicoles

**Superficie dans la VBM :** 16 hectares

Ce secteur s'étend de part et d'autre de la route départementale 22 au nord-est d'Apt, au niveau de la ferme de la Tuilière. C'est une zone agricole composée essentiellement de vignes installées sur des terrains argilo-calcaires.

S'y trouve une belle espèce en voie de disparition, protégée au niveau national et portée sur le Livre rouge national des espèces menacées : il s'agit de la Tulipe d'Agen ou Tulipe oeil-de-soleil (*Tulipa agenensis*), de couleur rouge. Cette tulipe sauvage est rarissime en France et en Provence où elle ne compte qu'une vingtaine de stations. Elle trouve à la Tuilière sa seule station du Parc et sa deuxième du département de Vaucluse.

Ce taxon est fortement menacé et partout en très forte régression, à cause de l'abandon de l'agriculture traditionnelle. Cette espèce était autrefois connue pour être une plante des moissons dans lesquelles elle se développait en abondance, créant des effets saisissants au moment de sa floraison.

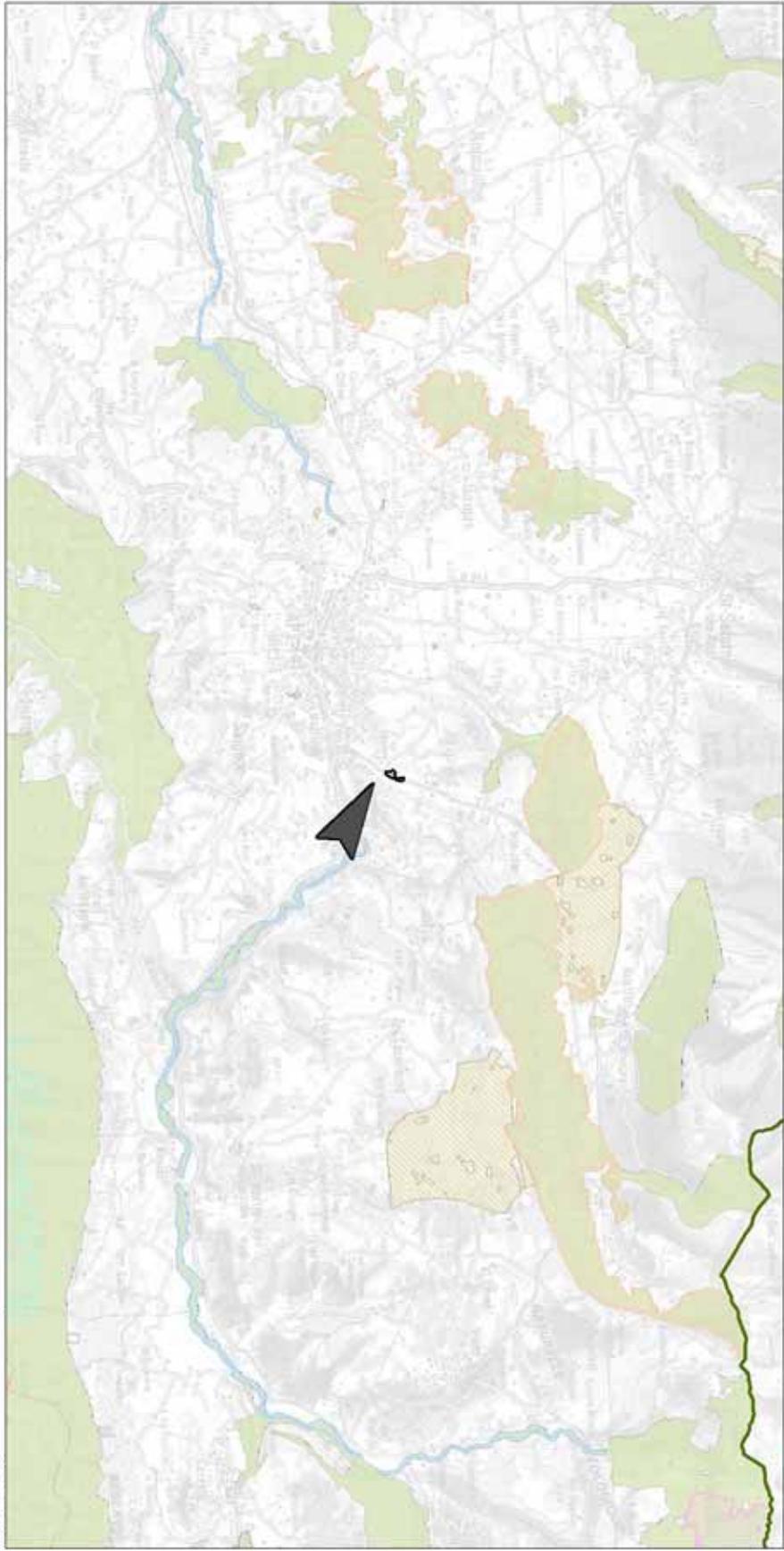
Le passage après-guerre d'une agriculture céréalière à la viticulture, a sensiblement modifié l'habitat de l'espèce dont les effectifs se sont régulièrement réduits, phénomène accentué depuis le passage de la traction animale à la traction mécanique et plus récemment, par l'usage des désherbants qui tendent à faire disparaître ce joyau de la flore française.

VBM : 84\_42A

ME : F

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



Milieux exceptionnels		E-Prairies humides		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A1-e massif des ocre		F-Zones messicoles		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		G1-La Durançe		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		G2-Le Calavon		
	B3-Les Craux de St Michel		G3-Le Largue		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		G4-La Laye		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		G5-Le Lauzon		
	D-La chênaie sessiliflore		G6-L'Arguebrun		

Sources : PNRL  
IGN : Scan700  
Service SIG : 12/03/07

---

# ESCLATESANG

---

**Numéro de secteur :** 84\_43 A  
**Commune :** Apt  
**Superficie :** 1.3 hectares  
**Altitude minimale :** 250 mètres  
**Altitude maximale :** 290 mètres  
**Type :** Agro-écosystèmes (A)  
**Messicole :** oui

## Milieus exceptionnels

**Code :** F  
**Nom :** Zones messicoles  
**Superficie dans la VBM :** 4 hectares

Ce secteur est situé à proximité immédiate de l'agglomération d'Apt, en direction du village de Saignon.

C'est une zone agricole composée essentiellement de vignes installées sur des terrains argilo-calcaires. S'y trouve une belle espèce en voie de disparition, protégée au niveau national, protégée par la Convention de Berne et portée sur le Livre rouge national des espèces menacées : il s'agit de la Tulipe précoce (*Tulipa raddii*), de couleur rouge aux feuilles glaucescentes.

Cette tulipe sauvage est rarissime en France où elle ne persiste qu'en quelques stations du sud-ouest et du sud-est. En Provence, elle n'est plus connue actuellement qu'autour de la ville d'Apt (3 stations) et dans le Var (2 stations).

Ce taxon s'est considérablement raréfié depuis le début du siècle où il était commun autour d'Apt. Il se développait autrefois dans les moissons dans lesquelles il était abondant et créait des effets saisissants au moment de sa floraison.

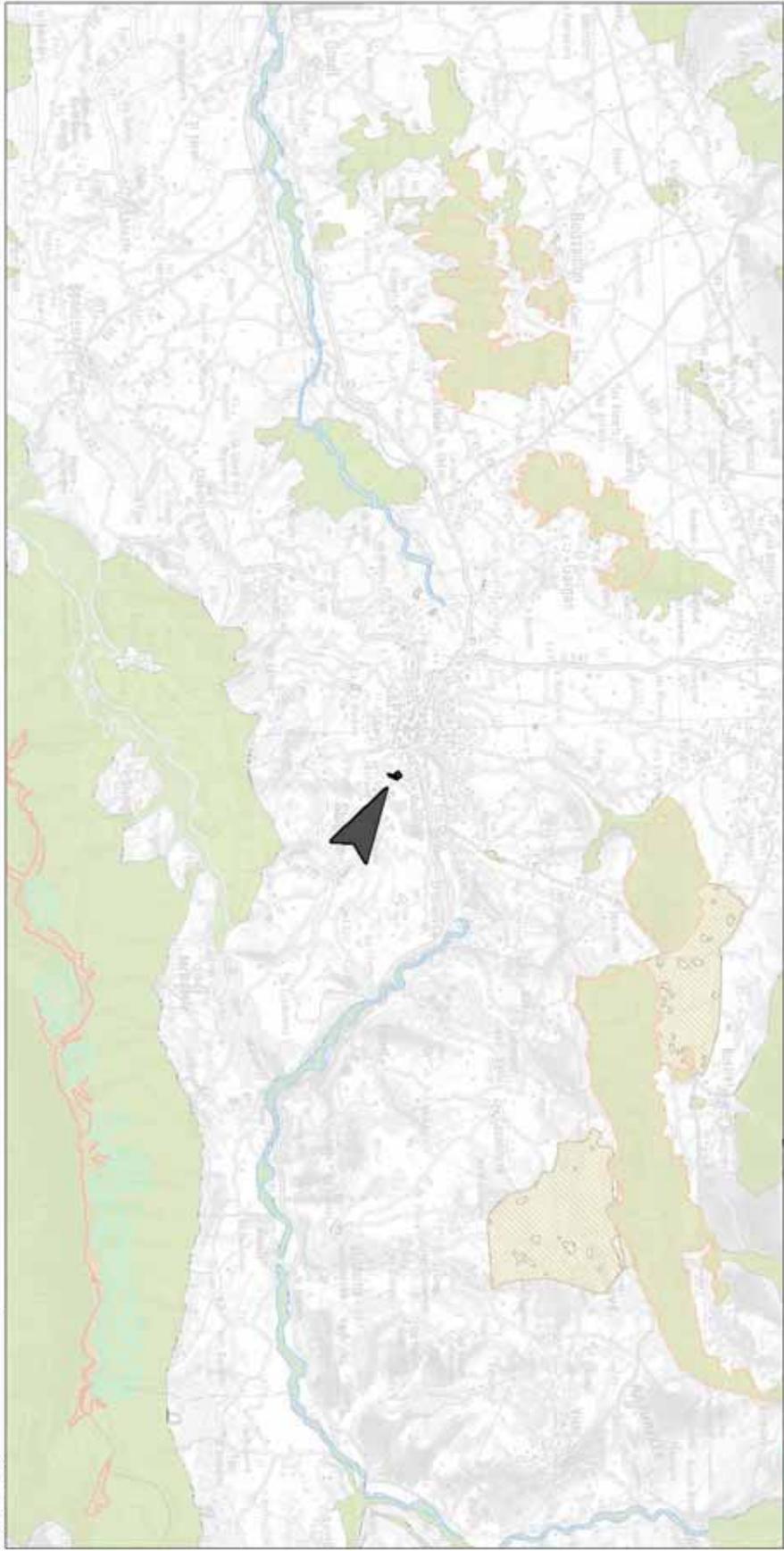
Mais le passage après-guerre d'une agriculture céréalière à une agriculture viticole, a sensiblement modifié l'habitat de l'espèce dont les effectifs se sont régulièrement réduits, phénomène accentué depuis le passage de la traction animale à la traction mécanique et plus récemment, par l'usage des désherbants qui tendent à faire disparaître ce joyau de la flore française.

Cette station très importante (plusieurs milliers de pieds) s'est bien maintenue jusqu'à présent grâce à des modes culturels exercés sur la parcelle très traditionnels (labour au cheval, pas d'usage d'herbicides).

Cependant, la cessation d'activité de l'agriculteur est un sujet de préoccupation pour l'avenir de cette station.

**VBM : 84\_43A**  
**ME : F**

Charte "Objectif 2020"  
 Les VBM & les Milieux exceptionnels

- Milieux exceptionnels**
- A-1 Le massif des ocre
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Large
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Alguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : PNR/L  
 IGN : Scan700  
 Service SIG, 12/03/07



---

# PLAVIGNAL

---

**Numéro de secteur** : 84\_44 A  
**Commune** : Apt  
**Superficie** : 1 hectares  
**Altitude minimale** : 200 mètres  
**Altitude maximale** : 210 mètres  
**Type** : Agro-écosystèmes (A)  
**Messicole** : oui

## Milieus exceptionnels

**Code** : F  
**Nom** : Zones messicoles  
**Superficie dans la VBM** : 5 hectares

Ce secteur se situe à l'ouest de l'agglomération d'Apt. C'est une zone agricole composée essentiellement de vignes.

S'y trouve une belle espèce en voie de disparition, protégée au niveau national, protégée par la Convention de Berne et portée sur le Livre rouge national des espèces menacées : il s'agit de la Tulipe précoce (*Tulipa raddii*), de couleur rouge aux feuilles glaucescentes.

Cette tulipe sauvage est rarissime en France où elle ne persiste qu'en quelques stations du sud-ouest et du sud-est. En Provence, elle n'est plus connue actuellement qu'autour de la ville d'Apt (3 stations) et dans le Var (2 stations).

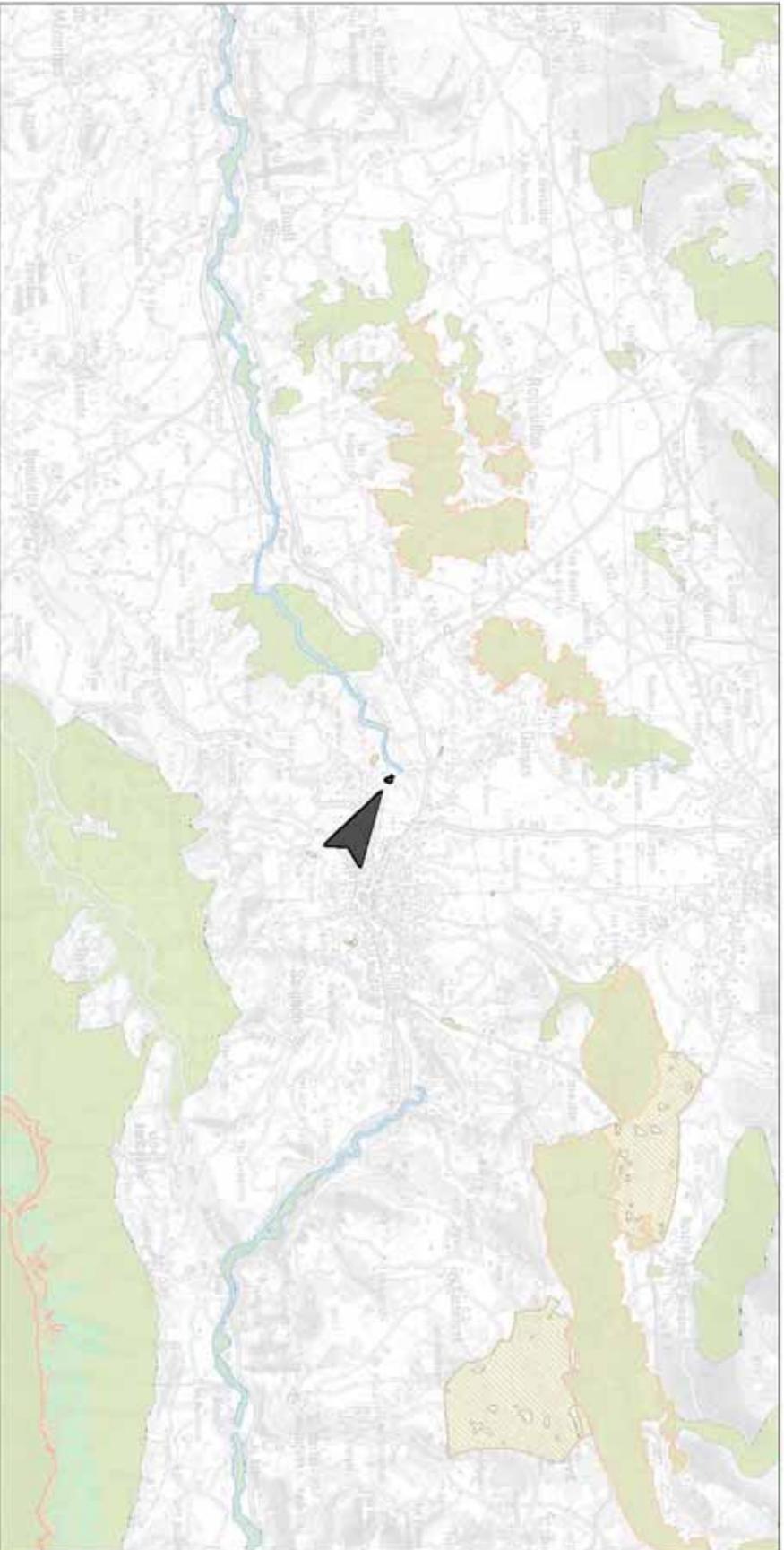
Ce taxon s'est considérablement raréfié depuis le début du siècle où il était commun autour d'Apt. Il se développait autrefois dans les moissons dans lesquelles il était abondant et créait des effets saisissants au moment de sa floraison.

Mais le passage après-guerre d'une agriculture céréalière à une agriculture viticole, a sensiblement modifié l'habitat de l'espèce dont les effectifs se sont régulièrement réduits, phénomène accentué depuis le passage de la traction animale à la traction mécanique et plus récemment, par l'usage des désherbants qui tendent à faire disparaître ce joyau de la flore française.

Après une entrevue avec l'agriculteur propriétaire de cette parcelle de tulipes, ce dernier a convenu d'y appliquer un mode de gestion conservatoire.

Il faut également signaler dans le même secteur, au sein d'une jachère laissée à l'abandon, en amont du pont du Calavon, la présence de deux espèces de graminées remarquables :

- le Brome du Japon (*Bromus japonicus*) espèce réputée rare dont c'est ici la seule station du Parc
- le Fléole paniculée (*Phleum paniculatum*), espèce également très rare puisqu'on en connaît que 5 stations sur le périmètre du Parc et dans le Vaucluse.



- |                                      |   |
|--------------------------------------|---|
| <b>Milieux exceptionnels</b>         | <b>Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)</b> |
| A-1 Le massif des ocre               | F-2 Zones messicoles                              |
| B1-Garrigues sèches du Petit Luberon | G1-La Durance                                     |
| B2-Les pelouses du Grand Luberon     | G2-Le Calavon                                     |
| B3-Les Craux de St Michel            | G3-Le Largon                                      |
| C1-La Hétraie du Grand Luberon       | G4-La Laye  |
| C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse  | G5-Le Lauzon                                      |
| D-La chênaie sessiflore              | G6-L'Arguebrun                                    |
|                                      | Milieux naturels                                  |
|                                      | Milieux agricoles - plantes messicoles            |

Sources : PNR  
IGN : Scan700  
Service SIG : 12/03/07

---

# CAVALIER

---

**Numéro de secteur :** 84\_45 A

**Commune :** Apt

**Superficie :** 1.5 hectares

**Altitude minimale :** 220 mètres

**Altitude maximale :** 220 mètres

**Type :** Agro-écosystèmes (A)

**Messicole :** oui

## Milieus exceptionnels

**Code :** F

**Nom :** Zones messicoles

**Superficie dans la VBM :** 2 hectares

Ce secteur se situe à l'ouest de la ville d'Apt sur un plateau situé en contre-haut de la confluence du Calavon et du ruisseau de Mauragne.

C'est une ancienne zone agricole, installée sur des terrains argilo-calcaires, aujourd'hui laissés à l'état de jachère où le propriétaire y réalise une intervention d'entretien minimum (quelques tontes annuelles de l'herbe).

S'y trouve une belle espèce en voie de disparition, protégée au niveau national, protégée par la Convention de Berne et portée sur le Livre rouge national des espèces menacées : il s'agit de la Tulipe précoce (*Tulipa raddii*), de couleur rouge aux feuilles glaucescentes.

Cette tulipe sauvage est rarissime en France où elle ne persiste qu'en quelques stations du sud-ouest et du sud-est. En Provence, elle n'est plus connue actuellement qu'autour de la ville d'Apt (3 stations) et dans le Var (2 stations). Ce taxon s'est considérablement raréfié depuis le début du siècle où il était commun autour d'Apt. Il se développait autrefois dans les moissons dans lesquelles il était abondant et créait des effets saisissants au moment de sa floraison.

Mais le passage, après-guerre, d'une agriculture céréalière à la viticulture a sensiblement modifié l'habitat de l'espèce dont les effectifs se sont régulièrement réduits, phénomène accentué autour d'Apt depuis le passage de la traction animale à la traction mécanique et plus récemment, par l'usage des désherbants qui tendent à faire disparaître ce joyau floristique.

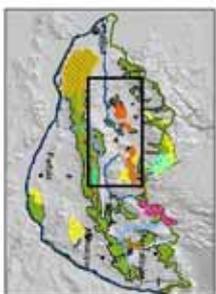
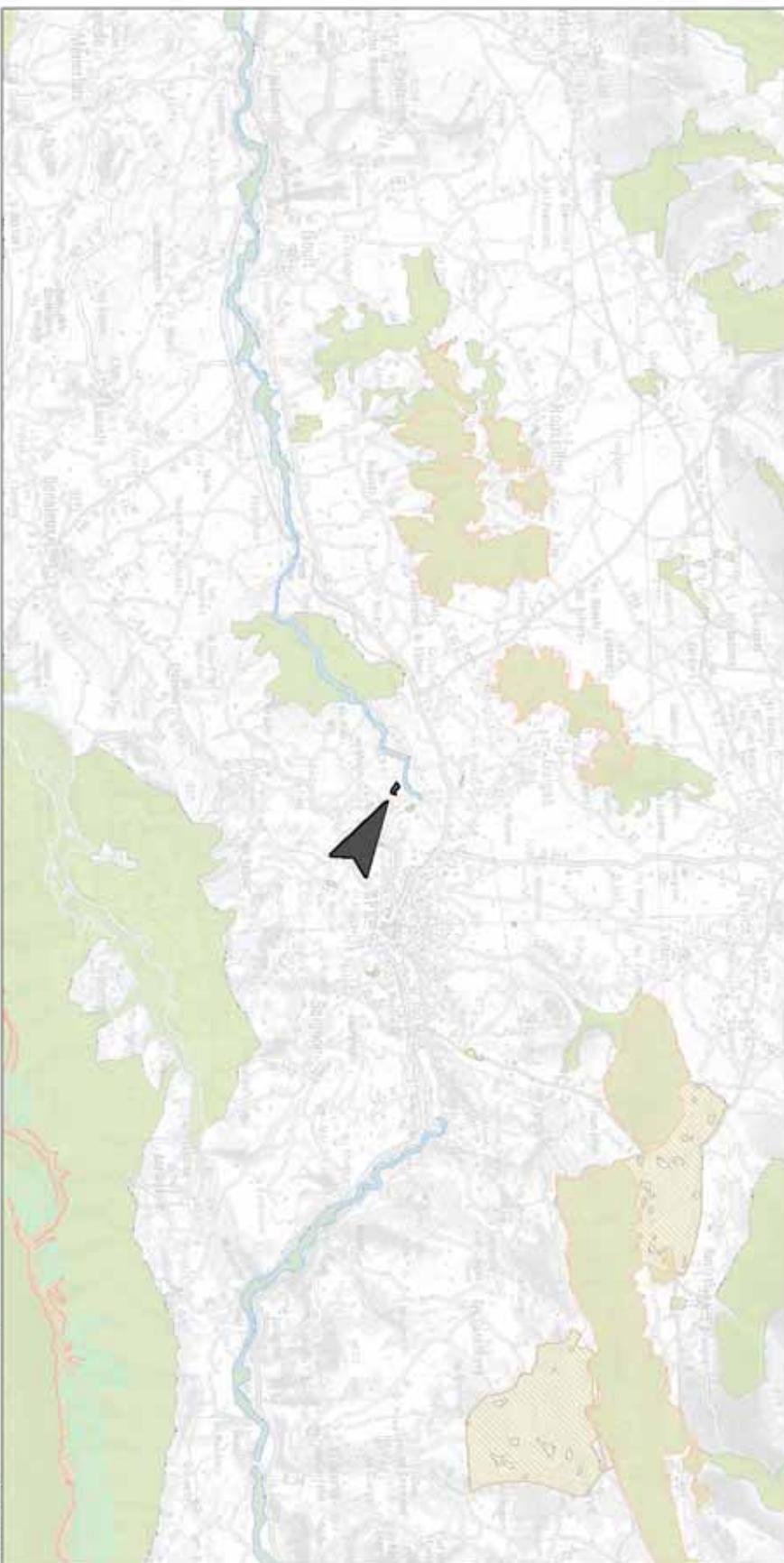
Sur ce secteur, le problème n'est pas tant l'intensification que l'abandon de l'agriculture. L'espèce a besoin de labours pour pouvoir développer son bulbe dans de bonnes conditions et arriver à floraison. Elle se maintient ici malgré tout en abondance, mais seuls quelques pieds parviennent à y fleurir.

VBM : 84\_45A

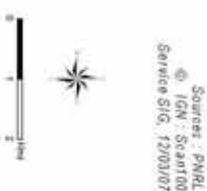
ME : F

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocre
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênale sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Largue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles



---

# LES BILLARDS

---

**Numéro de secteur** : 84\_46 N

**Commune** : Gargas

**Superficie** : 0.7 hectares

**Altitude minimale** : 215 mètres

**Altitude maximale** : 220 mètres

**Type** : Milieux naturels (N)

**Messicole** : non

Ce secteur se trouve au sud de Gargas sur un terrain vague situé entre le lotissement des Billards et l'usine de traitement des ordures ménagères de la ville d'Apt.

L'assise géologique est constituée de marnes gargasiennes. S'y trouve un hémicryptophyte vivace, joyau de la flore française et de l'Europe occidentale : le Choux allongé à feuilles étroites (*Brassica elongata ssp integrifolia*). Cette espèce considérée comme adventice et fugace en Europe, présente ici avec la station de Perréal, 2 km plus au nord, des stations tout à fait fixes et pérennes et doit donc y être considérée comme indigène.

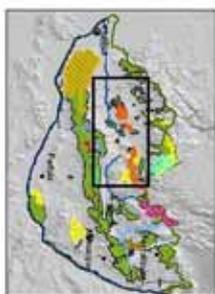
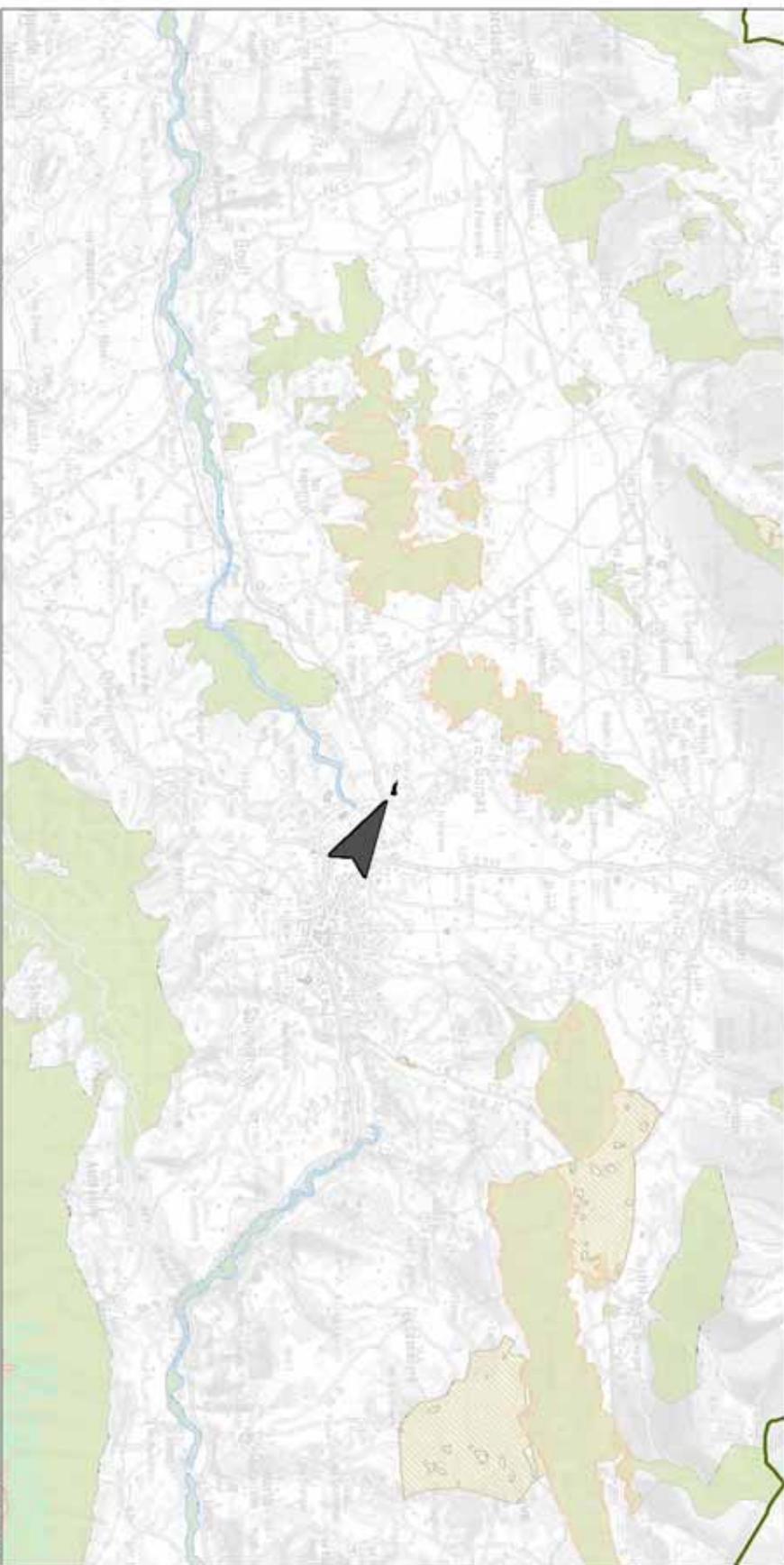
D'après le Professeur GOMEZ-CAMPO, spécialiste international du groupe de choux, les stations des Baléares (détruites et disparues) et celles de Gargas pourraient être relictuelles d'une aire de répartition de l'espèce beaucoup plus étendue que ce qu'elle est actuellement. D'ailleurs, l'existence de deux sous-espèces marocaines appuie ce point de vue.

La station des Billards avec celle de Perréal constituerait donc une véritable station relique en Europe occidentale de l'espèce dont l'aire de distribution principale est actuellement centrée sur l'Europe orientale et confirmerait qu'autrefois, l'espèce s'étendait jusqu'en Europe occidentale.

Les stations des Billards et de Perréal jouent le rôle de centre de conservation de cette espèce en Europe occidentale.

Par ailleurs, l'intérêt génétique de ce chou peut être très grand pour la recherche agronomique du fait de sa parenté génétique avec les espèces cultivées.

Cette espèce est portée sur le Livre rouge national des espèces menacées. La découverte tardive des stations de Gargas de cette espèce a empêché sa ratification sur les listes d'espèces protégées.



- |   |                                       |
|---|---------------------------------------|
| <b>Milieux exceptionnels</b>                      |                                       |
|   | A-Le massif des ocres                 |
|   | B1-Garrigues sèches du Petit Luberon  |
|   | B2-Les pelouses du Grand Luberon      |
|   | B3-Les Craux de St Michel             |
|   | C1-La Hétraie du Grand Luberon        |
|   | C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse   |
|   | D-La chênale sessiliflore             |
| <b>E-Prairies humides</b>                         |                                       |
|   | F-Zones mesocoles                     |
|   | G1-La Durance                         |
|   | G2-Le Calavon                         |
|   | G3-Le Lorgue                          |
|   | G4-La Laye                            |
|   | G5-Le Lauzon                          |
|   | G6-L'Aiguebrun                        |
| <b>Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)</b> |                                       |
|   | Milieux naturels                      |
|   | Milieux agricoles - plantes mesocoles |

Sources : PNRL  
IGN - Scan700  
Service SIG - 12/03/07

---

# LA SENANCOLE

---

**Numéro de secteur** : 84\_48 N  
**Commune** : Gordes  
**Superficie** : 703.5 hectares  
**Altitude minimale** : 240 mètres  
**Altitude maximale** : 600 mètres  
**Type** : Milieux naturels (N)  
**Messicole** : non

## Natura 2000

**Code PSIC** : FR9301582  
**Nom** : Rochers et Combes des Monts de Vaucluse  
**Superficie dans la VBM** : 604 hectare

Ce secteur comprend à l'ouest du village de Gordes le grand vallon de la Sénancole qui se divise en amont en un éventail de plusieurs combes et ravins (combe de Douin, vallon de la Grand Combe, Vallon du Ravat, Vallon de Ferrière). Il englobe la célèbre abbaye de Sénanque, magnifique abbaye cistercienne du XIIème siècle, édifice classé et caractérisé par une grande sobriété et austérité dans sa conception et sa décoration. Il est l'exemple parfait de l'intégration d'un monument dans son milieu naturel.

Ce secteur appartient aux Monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest, situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui résulte comme eux de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal d'il y a 40 millions d'années et surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

Gorges profondes, grottes perchées, falaises abruptes, entaillées dans un calcaire compact de type urgonien et éboulis à leur piémont, caractérisent ce secteur au paysage d'une grande qualité esthétique et au caractère sauvage.

C'est la partie des monts du Vaucluse la plus aride, l'eau s'y perd par de nombreuses fissures qui alimentent la Fontaine de Vaucluse, ici sévit une sécheresse extrême.

La série eu-méditerranéenne du Chêne vert et du Genévrier de Phénicie domine, avec par endroits, des pinèdes de Pin d'Alep et des milieux ouverts constitués de garrigues claires et de zones où rochers et éboulis affleurent.

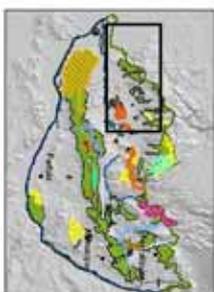
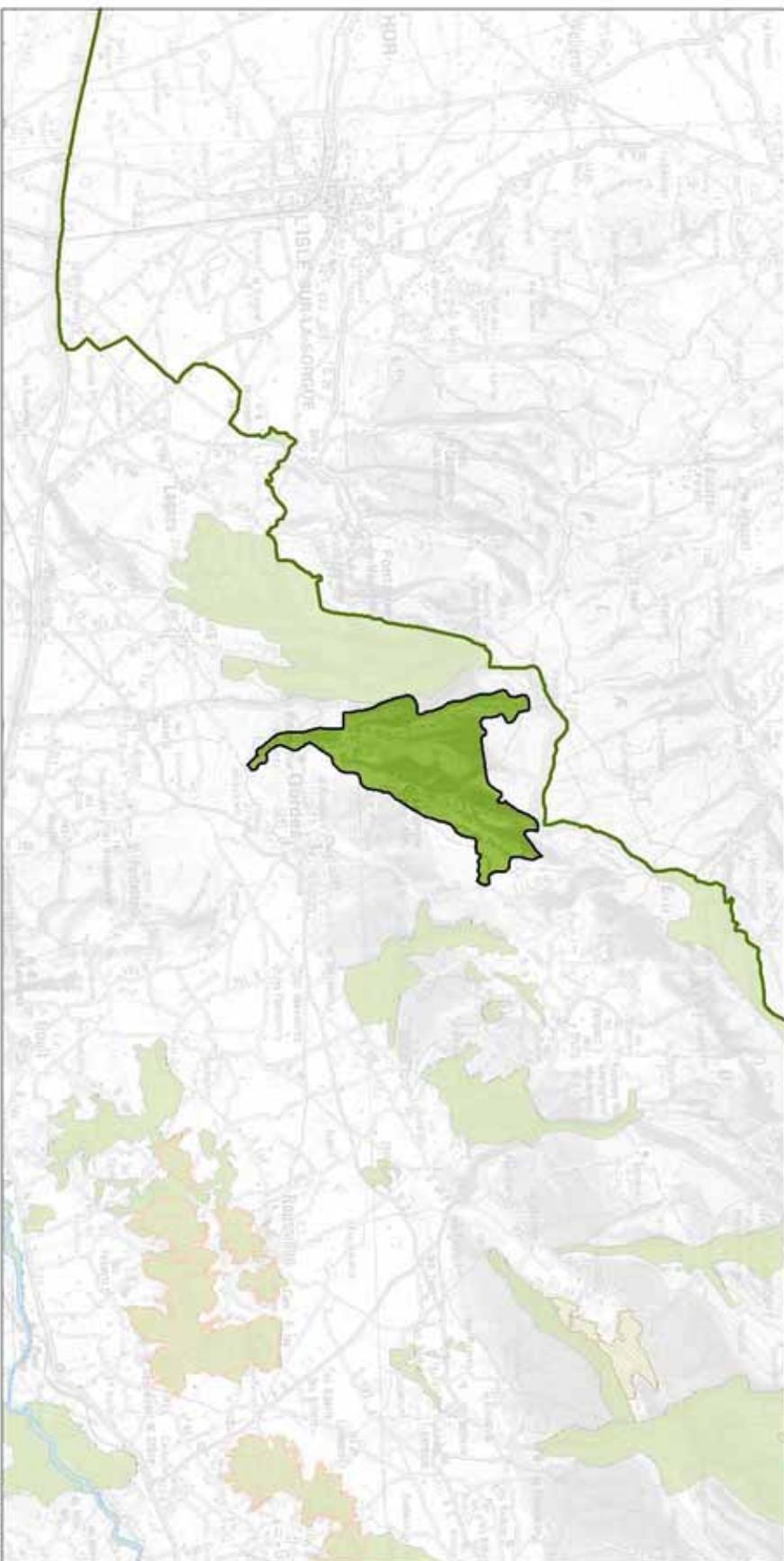
Sur les falaises et éboulis, se développe une flore rupicole très particulière, aux grandes facultés d'adaptation, capable de se contenter de peu.

Citons ici la présence de :

- *Rumex scutatus*, espèce des éboulis montagneux
- *Globularia repens*
- *Globularia cordifolia*, espèce orophile
- *Sesleria albicans*
- *Ptychotis heterophylla*
- *Achnatherum calamagrostis*
- *Potentilla caulescens*, espèce des parois humides suintantes
- *Arabis muralis*
- *Lithodora fruticosa* \*, petit arbrisseau typiquement thermo-méditerranéen
- *Campanula macrorhyza*.

Dans les fonds de vallons, on rencontre des espèces des milieux ombragés telles :

- *Epipactis microphylla* \*, rare orchidée forestière
- *Poa nemoralis*
- *Brachypodium silvaticum*
- *Tilia platyphyllos*
- *Astragalus glycyphyllos* \*
- *Cornus mas*.



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocre
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênale sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Lorgue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : PNRL  
IGN - Scan700  
Service SIG - 12/03/07

Dans le lit des thalwegs en eau, une bonne partie de l'année, on rencontre même des espèces des milieux humides :

- *Symphytum tuberosum* \*
- *Agrostis verticillata*
- *Senecio doria* \*
- *Equisetum telmateia*
- *Carex acutiformis*
- *Epilobium parviflorum*
- *Salix alba*
- *Veronica beccabunga*
- *Centaurea jacea*
- *Rumex conglomeratus*.

Mais la zone la plus remarquable de ce secteur se situe incontestablement entre le vallon des Ferrières et le Plan des Busans. Cette zone dispose d'une flore extrêmement riche. On y trouve le rare Genêt de Villars (*Genista pulchella* \*), petit genêt en touffes serrées, plaquées au sol et qui affectionne les steppes arides les plus ventées. Il est porté au Livre rouge des espèces menacées de la région PACA. C'est un genêt rare car dispersé dans le sud de la France entre les Corbières et les Alpes du Sud, sur quelques sommets méditerranéo-montagnards fortement ventés.

Il donne son nom à une association végétale typique de cet habitat : le *Genistetum-villarsii*.

On y trouve d'autres espèces rares à cause de la marginalité écologique de ces pelouses à aire disjointe. Notons ici la présence de :

- *Areneria aggregata* \*
- *Scorzonera austriaca* \*
- *Carex liparocarpos* \*
- *Ophrys bertolonii ssp drumama* \*, rare orchidée protégée au niveau national
- *Potentilla cinerea*
- *Anthyllis montana*
- *Inula montana*
- *Ophrys apifera*
- *Paronychia kapela ssp galloprovincialis*
- *Minuartia capillacea* \*
- *Scabiosa graminifolia* \*, trois espèces des hautes montagnes qu'il est étonnant de trouver ici. *Scabiosa graminifolia* fait figure de grande rareté puisqu'elle trouve ici sa seule station du département de Vaucluse et du Parc.

Il convient par ailleurs de signaler aux environs de l'abbaye de Sénanque, la présence de la Fléole paniculée (*Phleum paniculatum* \*) graminée très rare puisqu'observée quatre fois uniquement sur le Parc.

Signalons que les landes oro-méditerranéennes à Genêt de Villars sont citées dans la Directive Habitats de la CEE comme des types d'habitats naturels nécessitant la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC).

En ce qui concerne la faune, on peut noter la présence de :

- un couple de Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*) qui chasse dans les garrigues claires et les zones ouvertes, les reptiles constituant l'essentiel de son alimentation
- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*) nichant dans les parois rocheuses.

Dans ces zones rupestres, on peut également observer :

- l'Hirondelle de rocher (*Hirundo rupestris*)
- le Martinet alpin (*Apus melba*)
- le Grand Corbeau (*Corvus corax*), nicheur dans la grande combe.

Les falaises de cette zone riches en anfractuosités, trous, cavités, lieux préférentiels de nidification pour des oiseaux rupestres rares sont classées depuis le 25 avril 1990 en Arrêté de préfectoral de protection de biotope (APB) pour la préservation des grands rapaces et en Zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux de la Communauté Européenne.

Les garrigues basses hébergent :

- la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
- la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*)
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*)
- le Pipit rousseline (*Anthus campestris*)

tandis que les zones ouvertes abritent :

- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*)
- la Pie-grièche grise (*Lanius exubitor*).

Parmi les reptiles, on peut rencontrer :

- le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*)
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpollon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*)
- le Psammodrome d'Edwards (*Psammodroma hispanica*)
- la Vipère aspic (*Vipera aspis*).

Au niveau de la faune invertébrée, cette zone est surtout remarquable par :

- la Grande Scolopendre (*Scolopendra cingulata*)
- le Scorpion jaune (*Buthus occitanus*)
- *Polyommatus dolus*, rare papillon de la famille des lycènes.

Ce secteur dispose de plusieurs habitats naturels d'intérêt communautaire classés dans la Directive Habitats de la CEE :

- forêts de l'étage méditerranéen supérieur à Chêne vert
- landes oro-méditerranéennes à Genêt de Villars
- éboulis thermophiles méditerranéens et péri-alpins
- rochers et falaises calcaires ibéro-méditerranéennes à Doradille de Pétrarque
- rochers et falaises alpiennes et sub-méditerranéennes
- matorrals à Genévrier de Phénicie.

---

# COMBE DE VERONCLE – BOIS D'AUDIBERT

---

**Numéro de secteur :** 84\_49 N

**Communes :** Murs, Gordes, Joucas

**Superficie :** 235.2 hectares

**Altitude minimale :** 200 mètres

**Altitude maximale :** 500 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301582

**Nom :** Rochers et Combes des Monts de Vaucluse

**Superficie dans la VBM :** 151 hectares

Ce secteur comprend la Grande Combe de Véroncle à l'Est de Gordes et le Bois d'Audibert se terminant par un éperon rocheux à l'ouest de Joucas. Il appartient aux Monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest, situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui comme eux, résulte de la combinaison des différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal d'il y a 40 millions d'années et surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

Cette Combe est surtout connue pour son patrimoine industriel. Au fil du ruisseau se succèdent moulins à eau, canaux, barrages, conduites forcées aujourd'hui en ruines, témoins d'une mise en valeur de l'homme dès le XVI<sup>ème</sup> siècle.

Ce secteur enclavé dans les épaisses forêts de chênes des Monts de Vaucluse s'inscrit parmi les grandes combes qui creusent, de haut en bas, cette grande chaîne montagneuse.

Cette gorge profonde entaille un socle géologique formé de calcaire urgonien compact datant du Crétacé. Elle présente une grande qualité esthétique au caractère sauvage avec falaises abruptes, grottes perchées et marmites de géant au fond du thalweg.

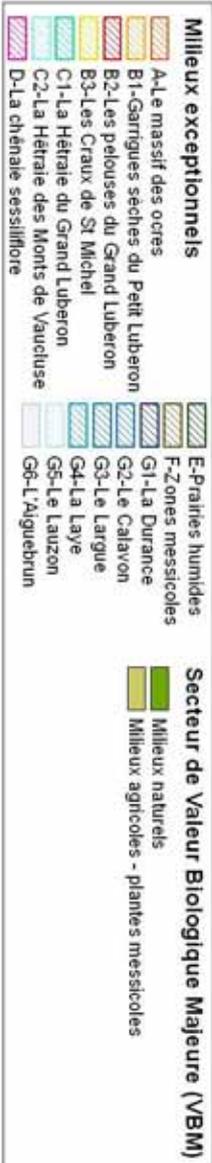
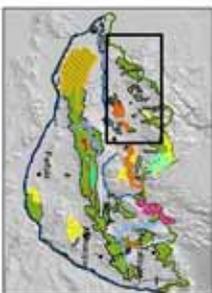
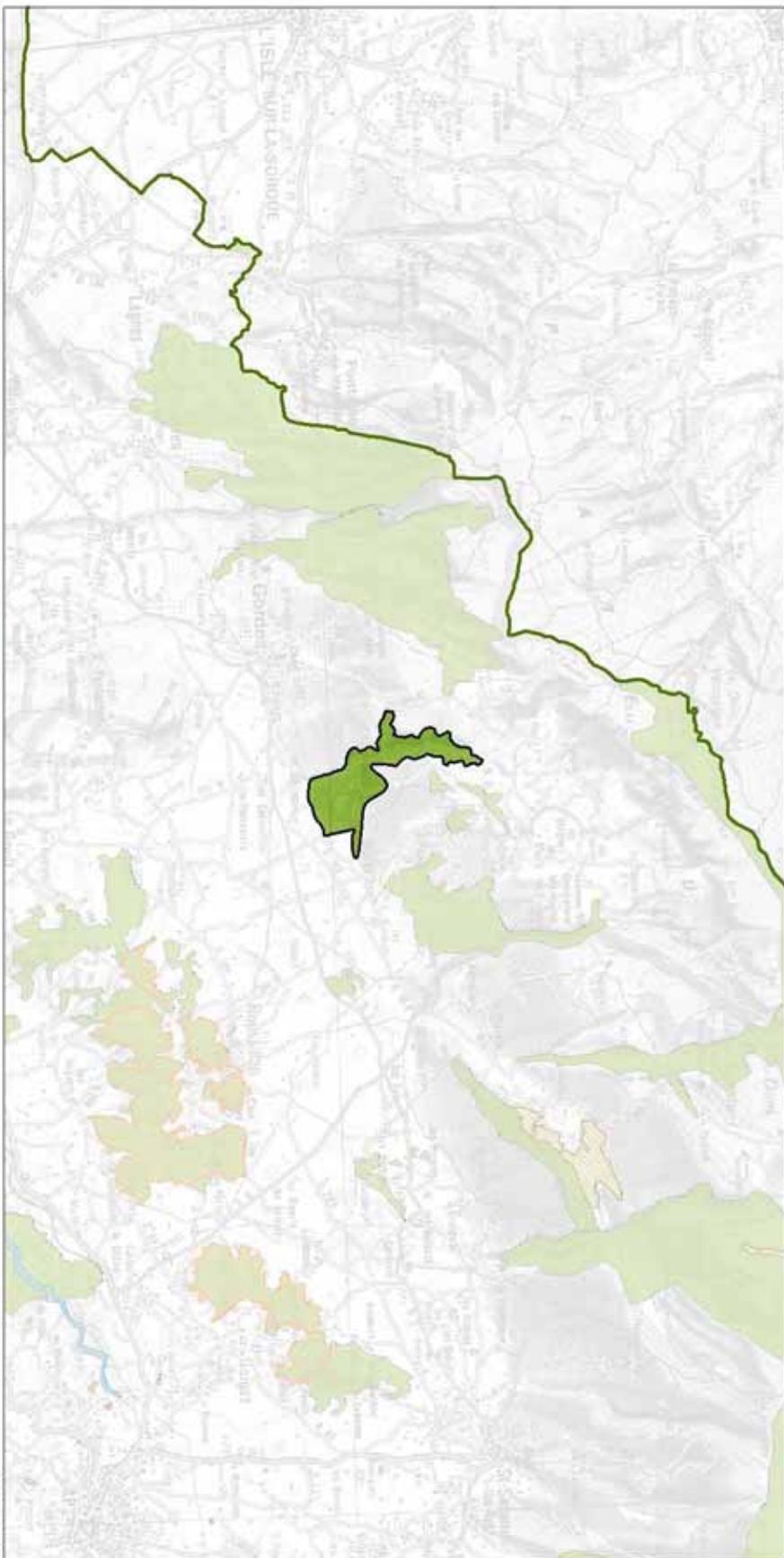
Cette zone est remarquable car elle représente un linéaire humide au fond du vallon alimenté en eau une bonne partie de l'année, au sein d'une zone très sèche boisée d'une végétation typiquement méditerranéenne. Les milieux humides au coeur des massifs constituent des biotopes suffisamment exceptionnels pour présenter un intérêt patrimonial de première importance car ils permettent le développement d'activités biologiques rares en zone méditerranéenne sèche.

La végétation globale du secteur reflète l'hétérogénéité du milieu. Les pentes et versants des vallons sont colonisés de forêts de Chêne blanc en amont, de Chêne vert en aval qu'accompagnent de belles pinèdes de Pin d'Alep notamment au niveau du Bois d'Audibert.

Au fond du vallon, on rencontre des végétaux caractéristiques des berges humides avec une flore spécifique qu'il est intéressant de rencontrer au coeur des Monts de Vaucluse.

On trouve ici :

- des saules (*Salix alba*, *Salix purpurea*)
- le Peuplier noir (*Populus nigra*)
- l'Erable champêtre (*Acer campestre*)
- le Noisetier (*Corylus avellana*)
- *Epilobium tetragonum*
- *Rumex conglomeratus*
- *Tetragonolobus siliquosus*
- *Arum italicum*
- *Ranunculus ficaria*
- *Scirpus holoschoenus*
- *Aristolochia rotunda*.



Sources : PNRL  
IGN : Scan700  
Service SIG, 12/03/07



Quelques prairies mésophiles présentes en amont quand les gorges s'élargissent, hébergent des espèces des zones fraîches et humides comme :

- *Briza media*
- *Poa trivialis*
- *Oenanthe lachaneli* \*
- *Centaurea jacea*
- *Carex divisa*
- *Carex acutiformis*
- *Carex hirta*
- *Rhinanthus minor* \*
- *Trifolium pratense*
- *Trifolium repens*
- *Plantago major*.

Sur les bois du fond des gorges, on trouve des espèces typiques des forêts fraîches ombragées comme :

- *Epipactis microphylla* \*, rare orchidée forestière
- *Poa nemoralis*
- *Mercurialis perennis*
- *Euphorbia dulcis*
- *Lithospermum purpureo-coeruleum*
- *Brachypodium silvaticum*
- *Piptatherum paradoxum* \*, graminée d'origine méditerranéenne rare sur le Parc et le Vaucluse.

Les zones rupestres sont favorables à quelques espèces intéressantes comme :

- *Crucianella latifolia* \*, espèce xéro-thermoméditerranéenne.

En haut des vallons, sur le rebord des falaises bien exposées au vent, se développe à l'état sporadique le Genêt de Villars (*Genista pulchella* \*). C'est un genêt prostré rare car dispersé dans le sud de la France entre les Corbières et les Alpes du Sud, sur quelques rares sommets méditerranéo-montagnards.

La présence de ce cours d'eau temporaire est une véritable aubaine pour toute une faune qui en dépend directement ou indirectement.

Les falaises de cette zone riches en anfractuosités, trous, cavités, lieux préférentiels de nidification pour des oiseaux rupestres rares sont classées depuis le 25 avril 1990 en Arrêté de préfectoral de protection de biotope (APB) pour la préservation des grands rapaces et en Zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux de la Communauté Européenne.

Ce secteur dispose de plusieurs habitats d'intérêt communautaire portés sur la Directive Habitats de la CEE :

- forêts de l'étage méditerranéen supérieur à Chêne vert
- pinèdes méditerranéennes à Pins d'Alep
- rochers et falaises alpiennes et sub-méditerranéennes (*Sileno saxifragae-Asplenietum fontani*)
- prairies mésophiles à Fromental élevé
- cours d'eau méditerranéen à débit intermittent.



---

# LA JAUMIERE

---

**Numéro de secteur :** 84\_50 N

**Commune :** Murs

**Superficie :** 8.3 hectares

**Altitude minimale :** 450 mètres

**Altitude maximale :** 520 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

Ce secteur s'étend au sud de Murs entre le camping municipal et la ferme de la Jaumière.

La végétation de ce petit secteur est principalement constituée de formations basses, garrigues à Romarin clairsemées, installées sur des calcaires et marnes. Le Pin d'Alep y est représenté par places, notamment au sommet de la colline, sans jamais être dominant.

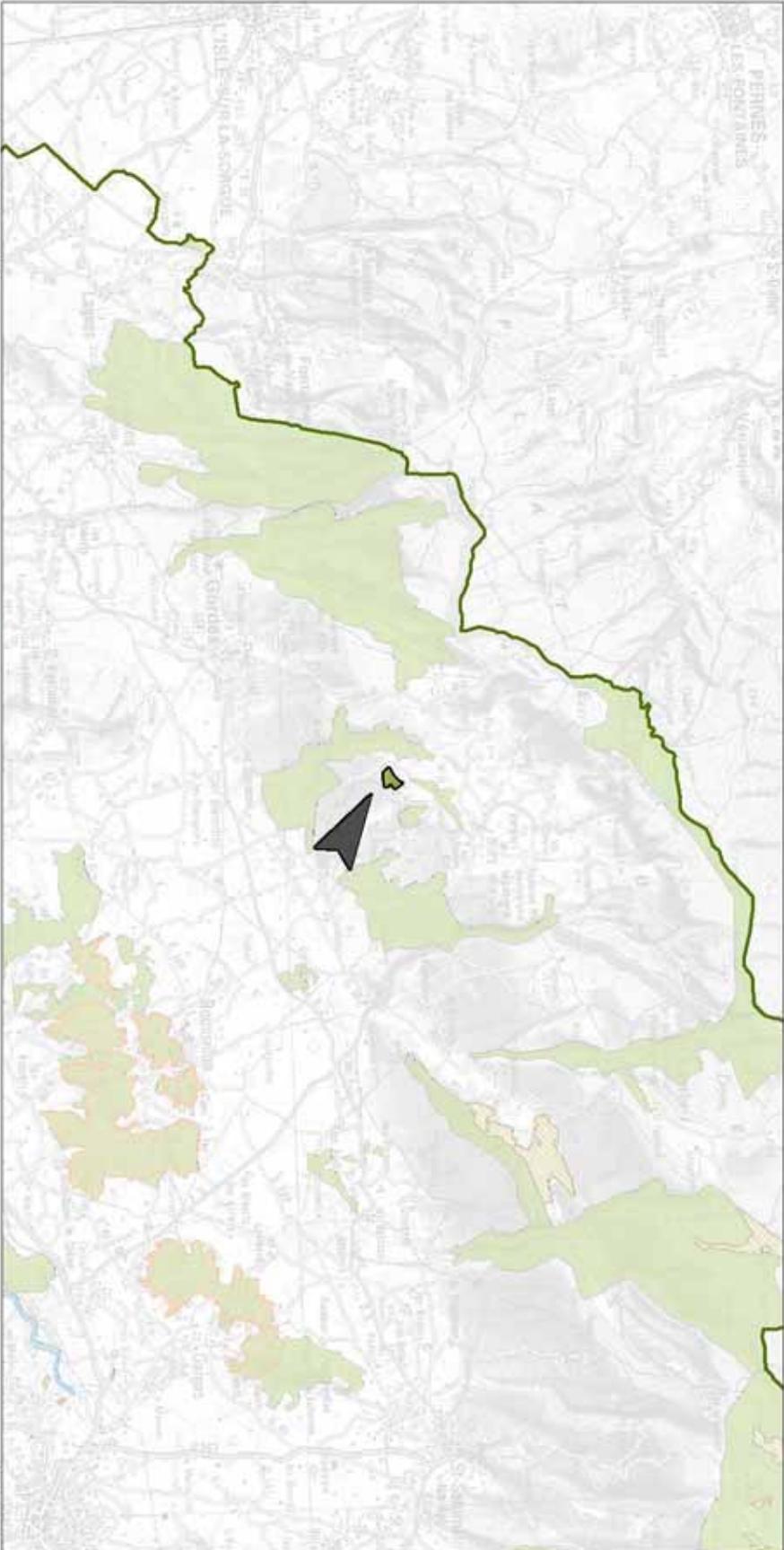
On peut rencontrer dans cette zone une abondante population de *Lithodora fruticosa*, petit arbuste des régions chaudes à fleurs bleues très printanières, porté au Livre rouge régional des espèces menacées. Il est peu fréquent dans le Parc et le Vaucluse où il trouve la limite nord de son aire de répartition.

L'intérêt de ce secteur réside avant tout dans l'existence ici d'un des rares milieux ouverts typiquement méditerranéens des Monts du Vaucluse, massif essentiellement boisé.

Les milieux ouverts constituent des biosystèmes très originaux dont la composition biologique est très différente des biosystèmes forestiers. Ils forment une zone d'accueil pour une chaîne alimentaire bien particulière avec des espèces végétales et animales exclusives de ces milieux.

En région méditerranéenne intérieure, le phénomène d'abandon de gestion de l'espace a largement favorisé la progression de la forêt au détriment de ces milieux dont il convient de souligner tout l'intérêt et de protéger les rares représentants quand c'est le cas comme ici.

Les pelouses sèches calcicoles du *Xerobromion erecti* et des *Thero-Brachypodietea* sont des habitats d'intérêt communautaire portés sur la Directive Habitats de la CEE.



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênale sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones mesocoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Largue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes mesocoles



Sources : PNRL  
IGN - Scan700  
Service SIG - 12/03/07

---

# RAVIN DE SUMIAN

---

**Numéro de secteur :** 84\_51 N  
**Commune :** Murs  
**Superficie :** 13.9 hectares  
**Altitude minimale :** 400 mètres  
**Altitude maximale :** 480 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

Ce secteur s'étend au sud de Murs et comprend le ravin de Sumian ainsi que ses flancs.

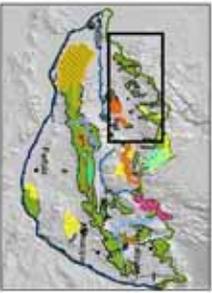
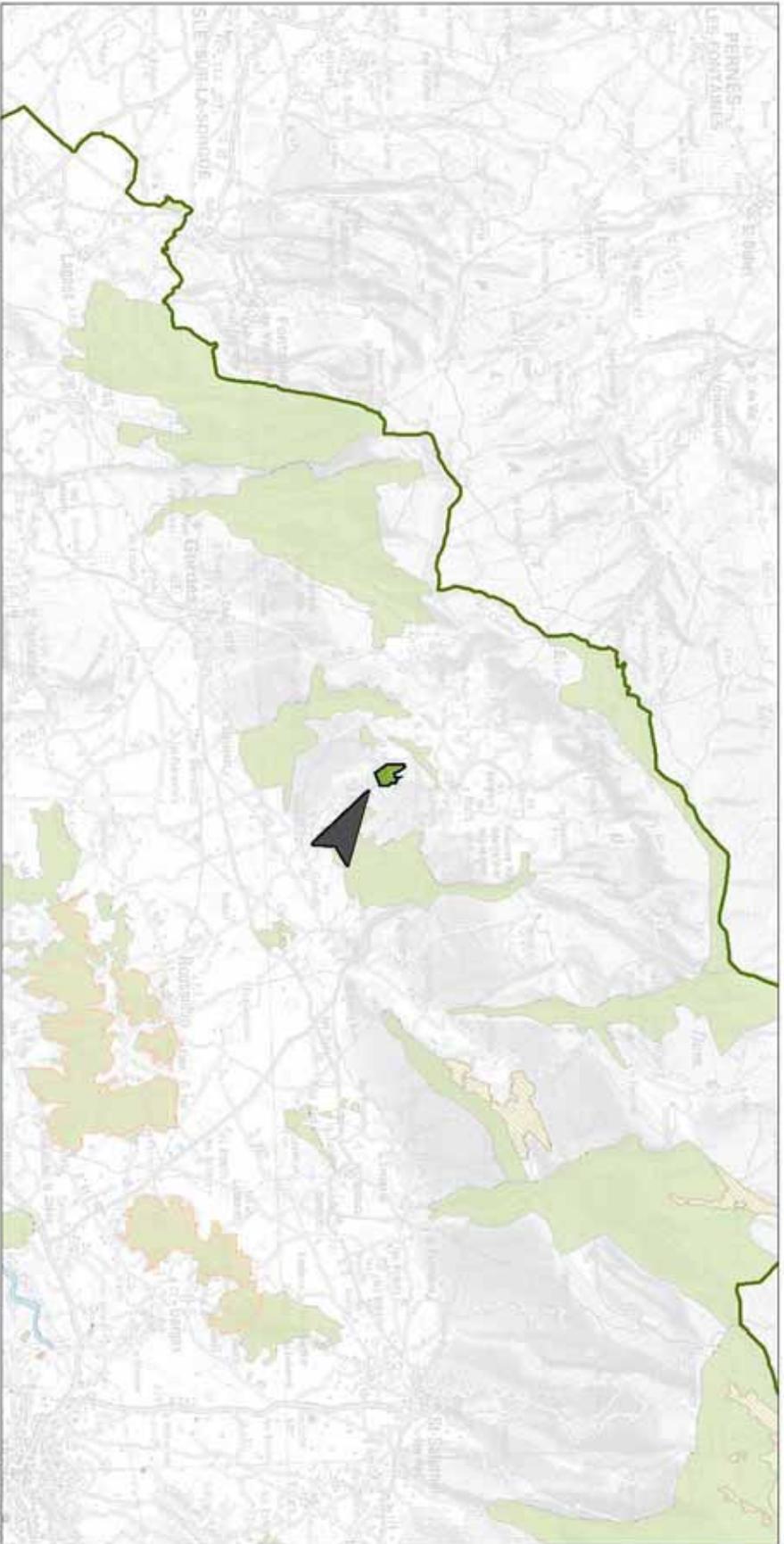
La végétation de ce petit secteur est principalement constituée de formations basses, garrigues à romarin clairsemées, installées sur des calcaires et marnes. Sur le sommet de la colline, quelques pins d'Alep ont pû se maintenir.

On peut rencontrer dans cette zone une abondante population de *Lithodora fruticosa*, petit arbuste des régions très chaudes à fleurs bleues très printanières, porté au livre Rouge régional des espèces menacées. Peu fréquent dans le Parc et le Vaucluse, il y trouve la limite nord de son aire de répartition.

L'intérêt de ce secteur réside avant tout dans l'existence ici d'un des rares milieux ouverts typiquement méditerranéens des Monts du Vaucluse, massif essentiellement forestier.

Les milieux ouverts constituent des biosystèmes très originaux à la composition biologique très différente des biosystèmes forestiers, ils forment une zone d'accueil pour des espèces végétales et animales exclusives de ces milieux. En région méditerranéenne intérieure, le phénomène d'abandon de gestion de l'espace a largement favorisé la progression de la forêt au détriment de ces milieux dont il convient de souligner tout l'intérêt et de protéger les rares représentants quand c'est le cas comme ici.

Les pelouses sèches calcicoles du *Xerobromion erecti* et des *Thero-Brachypodietea* sont des habitats d'intérêt communautaire portés sur la Directive Habitats de la CEE.



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-1 Le massif des ocres		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durançe		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Largue		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Arguebrun		



Sources : PNRJL  
IGN : Scan700  
Service SIG, 12/03/07

---

# CRETES DES PLAINES

---

**Numéro de secteur :** 84\_52 N

**Commune :** Murs

**Superficie :** 19.5 hectares

**Altitude minimale :** 450 mètres

**Altitude maximale :** 510 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

Ce secteur au sud-ouest du village de Murs comprend une zone de crêtes et de pentes très dénudées, situées entre les Chalottes et le village. Des bancs de calcaires et marnes blanches de l'Oligocène constituent le socle géologique.

La végétation de ce secteur est principalement constituée de chênes verts, chênes blancs, pins d'Alep clairsemés, largement dominés par des espaces de type ouverts : pelouses sèches et pierreuses, peu représentées en général sur les Monts de Vaucluse.

Ici se développe une flore typique des milieux secs et ventés des moyennes montagnes méditerranéennes. On y trouve notamment le rare Genêt de Villars (*Genista pulchella* \*). Ce petit genêt en touffes serrées, plaquées au sol est caractéristique des steppes arides les plus ventées. Il est porté au Livre rouge des espèces menacées de la région PACA. C'est un genêt rare car très dispersé dans le sud de la France entre les Corbières et les Alpes du Sud, sur quelques sommets méditerranéo-montagnards fortement exposés aux vents. Il donne son nom à une association végétale typique de cet habitat : le *Genistetum-villarsii* où l'on trouve une série d'autres espèces végétales à écologie identique et toujours peu représentées en Provence en raison de la marginalité écologique de ces milieux.

On note ici comme autres espèces intéressantes :

- *Potentilla cinerea*
- *Iberis saxatilis*
- *Stipa pennata*, graminée d'origine steppique
- *Anthyllis montana*
- *Phlomis herba-venti*.

La nature édaphique détermine également la présence ici d'espèces caractéristiques des sols argilo-marneux telles :

- *Deschampsia media*
- *Carduncellus monspeliensium*
- *Lithodora fruticosa*, espèce thermo-méditerranéenne en limite d'aire dans le Vaucluse et portée également au Livre rouge régional.

Cette zone constitue un milieu très spécialisé à forte individualité écologique.

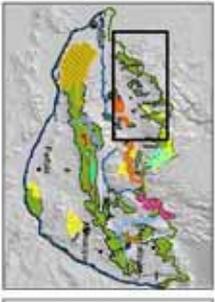
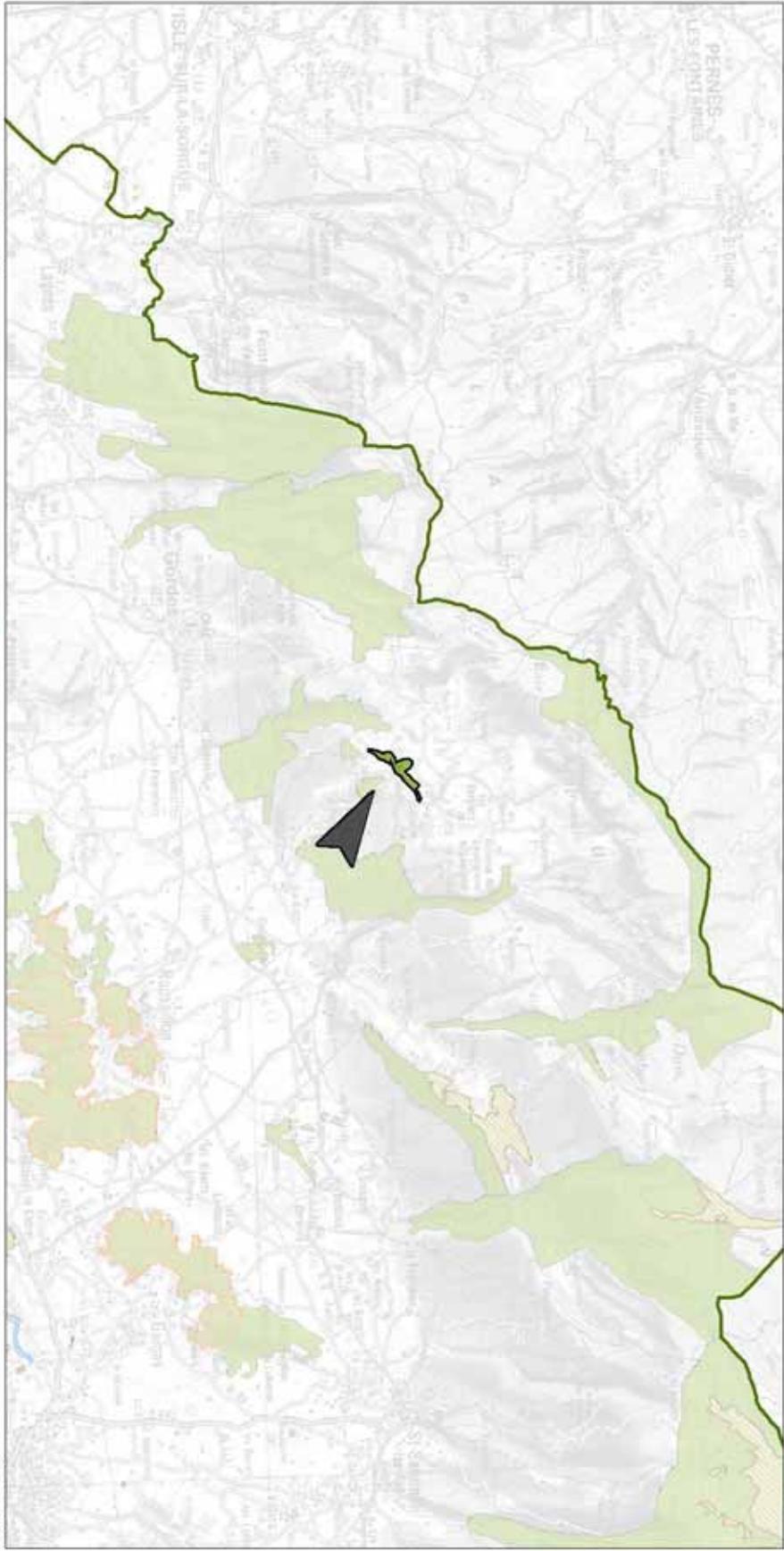
Signalons que les landes oro-méditerranéennes à Genêt de Villars et les pelouses sèches calcicoles sont citées dans la Directive Habitats de la CEE comme étant un type d'habitat naturel nécessitant la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC).

Mais l'intérêt de ce secteur réside aussi dans l'existence de milieux de type ouverts, rares dans les monts de Vaucluse, massif essentiellement forestier dans les étages eu-méditerranéen et collinéen.

Les milieux ouverts constituent des biosystèmes très originaux dont la composition biologique est très différente des biosystèmes forestiers. Ils forment une zone d'accueil pour une chaîne alimentaire bien particulière avec des espèces végétales et animales exclusives de ces milieux.

En région méditerranéenne intérieure, le phénomène d'abandon de gestion de l'espace, a largement favorisé la progression de la forêt au détriment de ces milieux dont il convient de souligner tout l'intérêt et de protéger les rares représentants.

VBM : 84\_52N



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-e massifs des ocres		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durançe		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Large		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Alguebrun		

Source : PNRL  
 IGN - SCAN700  
 Service SIG, 12/03/07



---

# BOISSIERES - COMBE DE VAUMALE

---

**Numéro de secteur :** 84\_53 N  
**Communes :** Joucas, Lioux, Murs  
**Superficie :** 278.2 hectares  
**Altitude minimale :** 250 mètres  
**Altitude maximale :** 500 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

Ce secteur s'étend de la route départementale 102 au nord du village de Joucas jusqu'à la route départementale 4 englobant des pentes à garrigues et les forêts mixtes de Pin d'Alep et de Chêne vert des Ramades (sous-secteur 1), puis il s'allonge au nord en épousant les contours de la magnifique combe de Vaumale jusqu'au niveau de Bézaure (sous-secteur 2).

Ce secteur appartient aux Monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest, situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui résulte comme eux de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal il y a 40 millions d'années puis surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

## Sous-secteur 1 : Boissière - Les Ramades

Depuis la zone de la Boissière jusqu'au ruisseau temporaire de la Cauquière en passant par le Fossé de la Rourette, on trouve un relief de petits vallonnements avec une végétation très clairsemée, installée sur des calcaires bioclastiques. Dans ces milieux ouverts où poussent des pelouses sèches et pierreuses, se développe une flore très thermophile. On trouve là :

- *Matthiola fruticulosa*
- *Lithodora fruticosa*, espèce peu fréquente dans le Parc et le Vaucluse où elle trouve la limite nord de son aire de répartition
- *Linum strictum*
- *Sideritis montana*.

Ces quatre espèces sont inscrites au Livre rouge régional.

On peut noter aussi :

- *Fumana thymifolia*, qui marque par sa présence les stations les plus chaudes
- *Seseli elatum*
- *Silene paradoxa*.

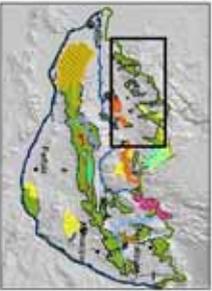
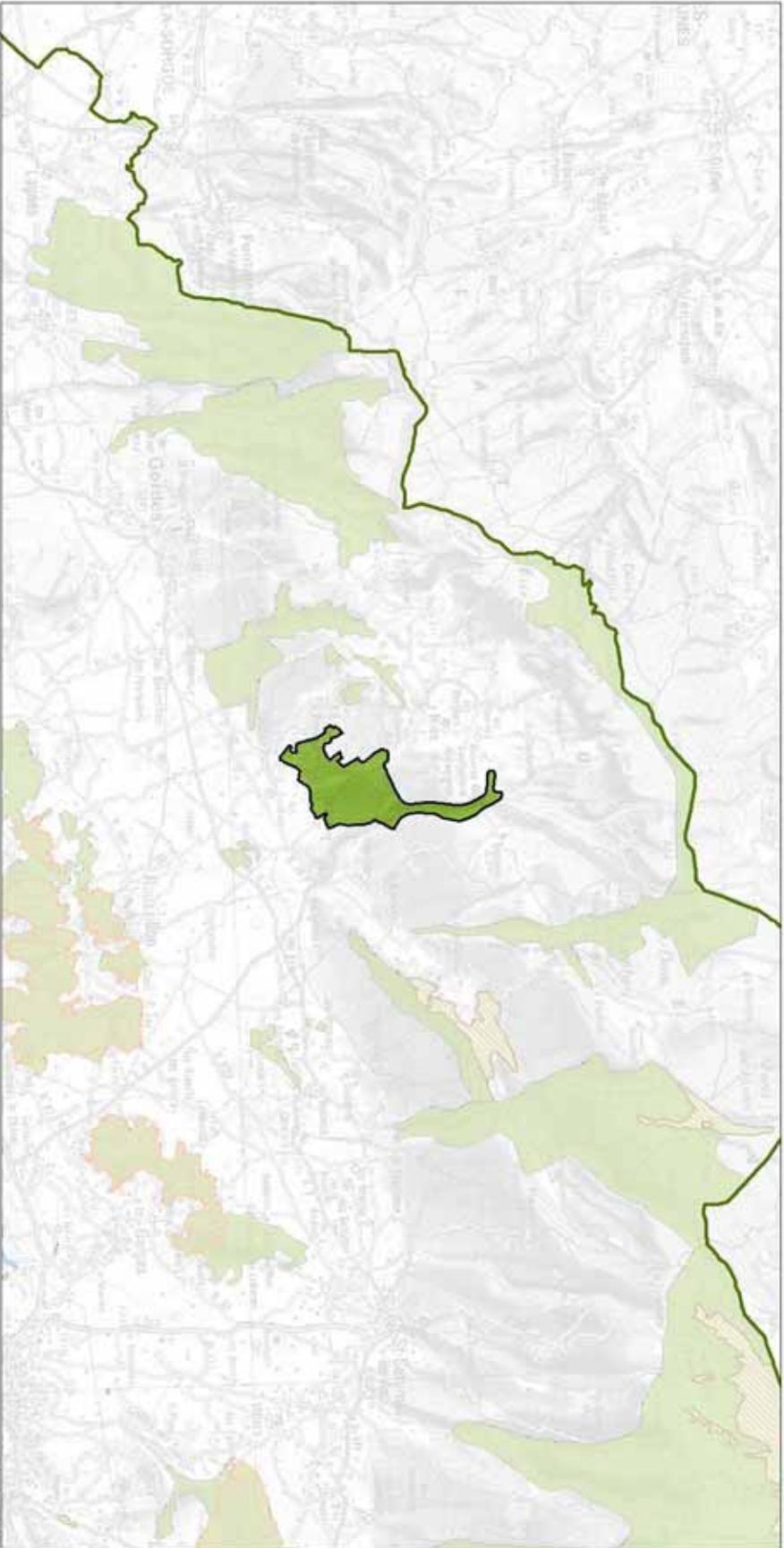
Au niveau de la faune invertébrée, on rencontre dans ces pelouses pierreuses le Scorpion languedocien (*Buthus occitanus*), espèce des zones méditerranéennes les plus chaudes.

L'intérêt réside dans l'existence d'un des rares milieux ouverts typiquement méditerranéens des Monts de Vaucluse, massif essentiellement forestier. Les milieux ouverts constituent des biosystèmes très originaux dont la composition biologique est très différente des biosystèmes forestiers. Ils constituent une zone d'accueil pour une chaîne alimentaire bien particulière avec des espèces végétales et animales exclusives de ces milieux. En région méditerranéenne intérieure, le phénomène d'abandon de gestion de l'espace a largement favorisé la progression de la forêt au détriment de ces milieux dont il convient de souligner tout l'intérêt et de protéger les rares représentants.

Vers l'est, dans la zone des Ramades, s'est développée une belle pinède à Pin d'Alep ponctuée de genévriers oxycèdres. Des taillis de Chêne vert entremêlés de pins d'Alep colonisent également ces coteaux pierreux jusqu'à la RD 4.

## Sous-secteur 2 : Combe de Vaumale

Cette combe noyée dans les épaisses forêts de chênes des Monts de Vaucluse s'inscrit parmi les grandes combes qui creusent de haut en bas, cette grande chaîne montagneuse. Cette gorge profonde entaille un socle géologique formé de calcaire du Crétacé. Elle présente une grande qualité esthétique avec anfractuosités et falaises abruptes, forêts épaisses en fond de vallons, qui composent un paysage au caractère sauvage et austère.



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-e massifs des ocres		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durance		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Large		
	G4-La Lave		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Alguebrun		

Sources : PNRL  
IGN - SCAN700  
Service SIG, 12/03/07



Du point de vue floristique, cette combe est connue pour héberger le rare *Hieracium stelligerum*, espèce portée au Livre rouge des espèces menacées, très rare sur le Parc et le Vaucluse.

Du point de vue de la faune, les falaises et les nombreuses anfractuosités constituent un terrain de nidification privilégié pour de nombreuses espèces rupestres.

On trouve :

- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*), grand rapace aux activités nocturnes en grande régression en France
- le Grand Corbeau (*Corvus corax*)
- le Choucas des tours (*C. monedula*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Pigeon biset et le Pigeon colombin (*Columbia livia* et *C. oenas*)
- l'Hirondelle rupestre (*Hirundo rupestris*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- la Chouette effraie (*Tyto alba*).

En hiver, il est possible d'apercevoir certaines espèces en provenance des Alpes proches :

- l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) surtout des immatures
- des bandes de Craves à bec rouge (*Pyrhocorax pyrrhocorax*)
- le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)
- l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*), deux espèces typiquement rupestres.

Les falaises de ces gorges sont classées depuis le 25 avril 1990 en Arrêté de protection de biotope (APB) pour la présentation des rapaces et en Zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux de la Communauté européenne.

Par ailleurs, ce secteur dispose de plusieurs habitats d'intérêt communautaire portés à la Directive Habitats de la CEE :

- forêts de l'étage méditerranéen supérieur à Chêne vert
- pinèdes méditerranéennes à Pin d'Alep
- pelouses sèches calcicoles
- rochers et falaises alpiennes et sub-méditerranéennes (*Sileno saxifragae-Asplenietum fontani*).



---

# PUY DE GRIFFON – CRETES DE MURS

---

**Numéro de secteur :** 84\_54 N

**Commune :** Murs

**Superficie :** 299.8 hectares

**Altitude minimale :** 530 mètres

**Altitude maximale :** 805 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

Ce secteur s'étend sur l'ensemble des crêtes de Murs depuis le col de Murs jusqu'au col de la Ligne, auquel y est adjoind à l'ouest, le bel ensemble boisé du Puy de Griffon.

Ces crêtes offrent un panorama magnifique : le Mont Ventoux se dresse au nord et la plaine du Calavon s'allonge au sud avec en arrière plan, toute la chaîne du Luberon.

Ce secteur appartient aux Monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest, situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui résulte comme eux, de la combinaison de différentes phases tectoniques : le soulèvement pyrénéo-provençal d'il y a 40 millions d'années puis la surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

Le socle géologique est constitué de calcaire compact urgonien du Crétacé.

Au niveau climatique, ce secteur bénéficie d'un climat frais à affinités montagnardes dû à l'altitude relativement élevée et aux vents froids qui descendent directement du Mont Ventoux.

Sur ces hauteurs, des conditions de milieux rudes et limitantes pour la forêt (sols arides, mistral violent) ont façonné des paysages dominés par une chênaie blanche souvent rabougrie, émaillée de lambeaux de pelouses à Genêt de Villars d'un grand intérêt floristique.

Ces pelouses autrefois plus étendues se sont malheureusement considérablement raréfiées avec la disparition du pastoralisme, entraînant des bouleversements fondamentaux dans l'écosystème d'origine. Le Buis, puis le chêne, y ont pris une place de plus en plus importante, provoquant une fermeture de ce milieu et une dégradation du biosystème pelouse qui devait être comparable à celui des crêtes du Luberon.

Le Genêt de Villars (*Genista pulchella*), petit genêt en touffes serrées plaquées au sol, est une espèce caractéristique des crêtes steppiques les plus ventées. Il est porté au Livre rouge des espèces menacées de la région PACA. C'est un genêt rare car très dispersé dans le sud-est de la France entre les Corbières et les Alpes du Sud sur quelques rares sommets méditerranéo-montagnards, fortement exposés aux vents. Il a donné son nom à une association végétale (*Genistium villarsii*) où l'on trouve une série d'autres espèces végétales à écologie identique et toujours peu représentées en Provence en raison de la marginalité écologique de ce milieu.

On note ici comme autres espèces intéressantes :

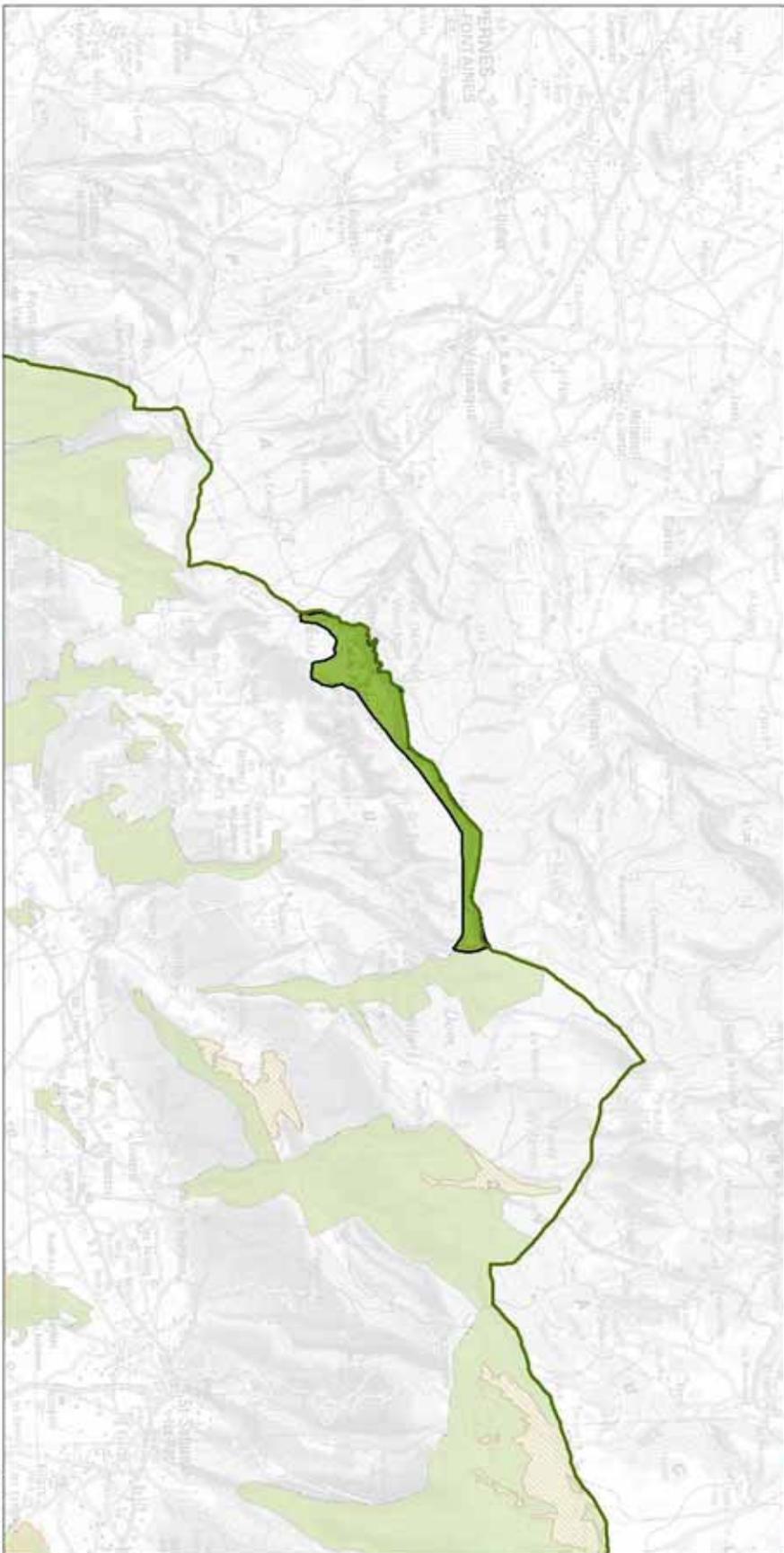
- *Arenaria aggregata*
- *Euphorbia flavicoma*, deux autres espèces rares portées au Livre rouge régional
- *Potentilla cinerea*
- *Stipa pennata*, graminée d'origine steppique
- *Asphodelus ramosus*, peu fréquente sur le Parc et le Vaucluse et qui pousse ici abondamment.

Ces pelouses constituent des milieux très spécialisés à forte individualité écologique.

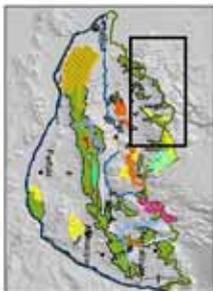
Signalons que les landes oro-méditerranéennes endémiques à Genêt de Villars sont citées dans la Directive Habitats de la CEE comme un type d'habitat naturel nécessitant la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC).

Les milieux ouverts constituent des biosystèmes très originaux dont la composition biologique est très différente des biosystèmes forestiers. Ils constituent une zone d'accueil pour une chaîne alimentaire bien particulière avec des espèces végétales et animales exclusives de ces milieux.

En région méditerranéenne intérieure, le phénomène d'abandon de gestion de l'espace a largement favorisé la progression de la forêt au détriment de ces milieux dont il convient de souligner tout l'intérêt et de protéger les rares représentants quand c'est le cas comme ici.



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Languet
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles



Sources : P.N.R.L.  
IGN : Sran100  
Service SIG : 17/03/07

Au niveau de la faune, il est intéressant de remarquer que les milieux ouverts hébergent des reptiles et constituent par là-même, un territoire de chasse privilégié pour le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*).

Il conviendrait sur cette zone de mettre en place une grande politique de gestion et de reconquête des milieux ouverts sur la forêt.

Dans les ubacs du Puy de Griffon se développe une belle chênaie blanche où se réfugie une flore montagnarde rare intéressante. On trouve ici :

- *Melampyrum silvaticum*, cette espèce inscrite au Livre rouge régional est une montagnarde rare dans le midi qui trouve sur les Monts de Vaucluse, ses seules stations du Parc et du Vaucluse
- *Pulmonaria longifolia ssp cevenensis*, également rare sur le Parc et le Vaucluse
- *Lathyrus vernus*, gesse mésophile des hêtraies et chênaies très fraîches.



---

# COMBE DE LIOUX

---

**Numéro de secteur :** 84\_55 N

**Communes :** Lioux, Murs

**Superficie :** 377.3 hectares

**Altitude minimale :** 330 mètres

**Altitude maximale :** 768 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

Ce secteur comprend la grande Combe de Lioux depuis le hameau de la Combe jusqu'au col de la Ligne. Profondément encaissé en gorges étroites dans la partie aval, il se divise à l'amont en un éventail de plusieurs combes évasées et se termine par un plateau jusqu'à la route forestière des Indochinois.

Ce secteur appartient aux Monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest, situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui, comme eux, résulte de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal d'il y a 40 millions d'années, puis surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

Enclavé dans les épaisses forêts de chênes des Monts de Vaucluse, la combe de Lioux s'inscrit parmi les grandes combes qui creusent de cette grande chênaie montagneuse. Au fond de la Combe, dans la partie aval, coule un ruisseau au moment des plus fortes pluviosités de l'année.

Gorges profondes, falaises abruptes, anfractuosités, marmites de géant, entaillées dans un calcaire compact urgonien, et forêts épaisses et sombres caractérisent ce secteur au paysage d'un grande qualité esthétique et au caractère sauvage.

Une magnifique chênaie verte recouvre en presque totalité les flancs du vallon à l'aval. En altitude s'installent des boisements plus diversifiés à base de chênes pubescents, érables alisiers, sorbiers, noisetiers. Dans le fond de vallon surtout, la forêt sort de l'ordinaire : elle prend des allures de futaie, apportant au massif, par des structures forestières plus proches de la forêt climacique, une diversification favorable à des activités biologiques originales.

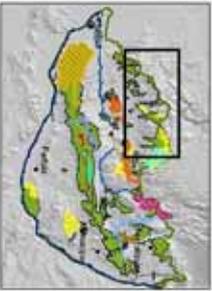
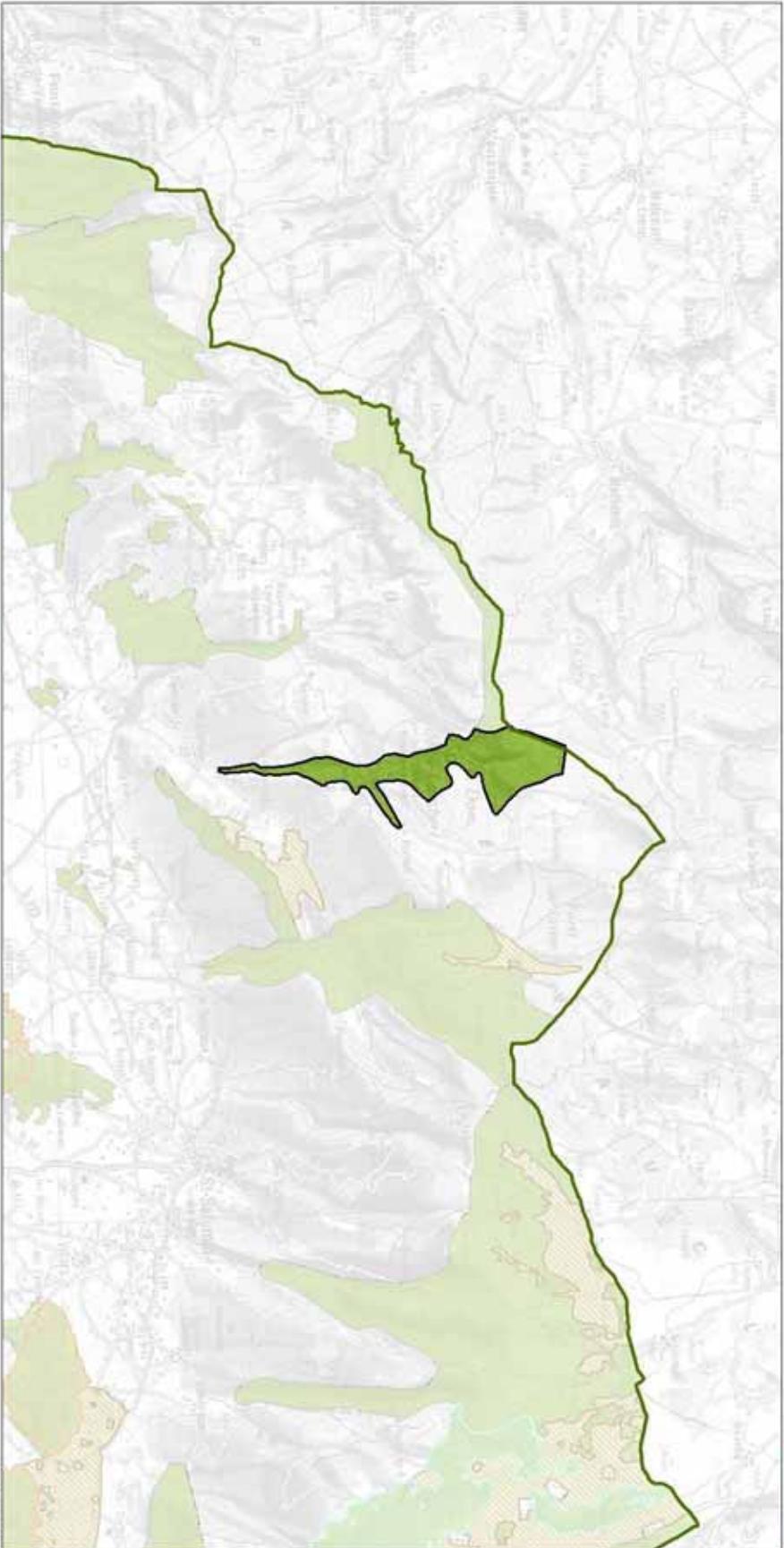
Au fond du vallon, une ambiance de fraîcheur et d'humidité particulière, favorise l'apparition d'une flore forestière mésophile avec des plantes montagnardes de grand intérêt, en particulier sur un massif où l'aridité domine et où l'influence méditerranéenne se fait sentir à tous les niveaux altitudinaux. Ces zones encaissées, véritables enclaves montagnardes et septentrionales dans un environnement nettement méridional hébergent des représentants rares de la flore en Provence.

Certaines sont menacées et notées au Livre rouge de la région PACA, comme :

- *Thymelaea sanamunda*, dont on ne connaît que deux stations dans le Vaucluse et sur le Parc
- *Carex digitata*, en limite sud de son aire de répartition (3 stations connues sur le Parc, dans les forêts les plus fraîches)
- *Lilium martagon*, le Lys martagon, espèce typique des hêtraies et qui bénéficie d'une protection par arrêté préfectoral
- *Astragalus glycyphyllos*
- *Asparagus tenuifolius*
- *Centaurea trimfetti*.

D'autres plantes intéressantes relativement rares car réfractaires au climat méditerranéen poussent ici :

- *Aquilegia vulgaris*
- *Trifolium rubens*, espèce très sporadique en limite de répartition méridionale dans les Monts de Vaucluse, où elle reste assez rare
- *Pulmonaria longifolia ssp cevenensis*
- *Euphorbia dulcis*
- *Mercurialis perennis*
- *Poa nemoralis*
- *Lathyrus vernus*, espèce de la hêtraie
- *Melica nutans ssp brachypoda*
- *Laserpitium siler*
- *Campanula persicaefolia*
- *Melica uniflora*
- *Lathyrus niger*
- *Arabis pauciflora*.



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
A-1 Le massif des ocre	E-Prairies humides	Milieux naturels	Milieux agricoles - plantes messicoles
B1-Garrigues sèches du Petit Luberon	F-Zones messicoles		
B2-Les pelouses du Grand Luberon	G1-La Durance		
B3-Les Craux de St Michel	G2-Le Calavon		
C1-La Hétraie du Grand Luberon	G3-Le Large		
C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse	G4-La Laye		
D-La chênaie sessilifère	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Alguebrun		

Sources : PNRJ  
 IGN : Scan700  
 Service SIG : 12/03/07

Mais ce vallon aux contours sinueux et aux orientations changeantes permet également l'existence d'espèces très méridionales comme :

- *Piptatherum paradoxum*, espèce des combes profondes en limite nord de son aire de répartition et très dispersée sur le Vaucluse et le Parc
- *Aristolochia pallida*, espèce très rare des bois de la région méditerranéenne. Ces deux espèces sont également notées au Livre rouge de la région PACA.

D'autres espèces très localisées dans le département de Vaucluse et sur le territoire du Parc se rencontrent dans ce secteur :

- *Euphorbia nicaensis* (Livre rouge régional)
- *Euphorbia amygdaloides*.

Sur les crêtes du plateau de Piquègou, près du Mur de la Peste, on observe quelques manifestations de la rare association à Genêt de Villars (*Genista pulchella*), caractéristique des crêtes fortement ventées, constituant des milieux ouverts très spécialisés. Cette espèce notée sur le Livre rouge régional est accompagnée de quelques autres à écologie identique et toujours peu fréquentes en Provence, en raison de la marginalité écologique de cet habitat. Citons :

- *Potentilla cinerea*
- *Stipa pennata*
- *Inula montana*
- *Arenaria aggregata*
- *Euphorbia flavicoma* (ces deux dernières espèces sont notées au Livre rouge régional).

Signalons enfin, l'abondance ici d'*Asphodelus ramosus*, espèce très peu représentée sur le Vaucluse et sur le Parc.

Malheureusement, le fonctionnement biologique particulier de cette zone de crête est condamné à terme, par un reboisement de jeunes cèdres.

En ce qui concerne la faune vertébrée, il faut noter la présence :

- d'un couple de Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) qui s'est récemment réinstallé dans le bas des Gorges, ce qui confirme le grand intérêt écologique de cette zone. Ce bel oiseau au vol gracieux est le plus petit et dernier représentant des espèces de vautours en Provence. Ses populations se sont malheureusement réduites en région méditerranéenne de façon inquiétante pour la survie de l'espèce.

On voit également :

- le Grand Corbeau (*Corvus corax*)
- le Choucas des tours (*C. monedula*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Pigeon biset et le Pigeon colombin (*Columbia livia* et *C. oenas*)
- l'Hirondelle rupestre (*Hirundo rupestris*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- la Chouette effraie (*Tyto alba*).

En hiver, il est possible d'apercevoir certaines espèces en provenance des Alpes proches :

- l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) surtout des immatures
- des bandes de Craves à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*)
- le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)
- l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*), deux espèces typiquement rupestres.

Les falaises de cette combe sont classées depuis le 25 avril 1990 en Arrêté de protection de biotope (APB) pour la préservation des rapaces et en Zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux de la Communauté européenne.

Les anfractuosités des rochers de ce secteur sont favorables aux chauves-souris, le Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*) inscrit en Annexe de la Directive Habitats de la CEE, a été observé dans ce secteur.

On trouve aussi dans ce périmètre plusieurs habitats d'intérêt communautaire portés à la Directive Habitats de la CEE :

- forêts de l'étage méditerranéen supérieur à Chêne vert
- rochers et falaises alpines et sub-méditerranéennes (*Sileno saxifragae-Asplenietum fontani*).



---

# LES SARRIERES – FONT JOUVALE

---

**Numéro de secteur :** 84\_56 A  
**Communes :** Lioux, Saint-Saturnin-lès-Apt  
**Superficie :** 104.9 hectares  
**Altitude minimale :** 390 mètres  
**Altitude maximale :** 513 mètres  
**Type :** Agro-écosystèmes (A)  
**Messicole :** oui

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301582  
**Nom :** Rochers et Combes des Monts de Vaucluse  
**Superficie dans la VBM :** 2 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** F  
**Nom :** Zones messicoles  
**Superficie dans la VBM :** 107 hectares

Ce secteur s'allonge au nord-est du village de Lioux, en un plateau qui vient buter contre la falaise de Font-Jouvale.

Essentiellement agricole et pastoral, ce secteur comprend des champs de céréales, entrecoupés de prairies de fauche et de friches, émaillées de vieux amandiers, bosquets et haies d'épineux. Quelques parcelles de fruitiers et vignes ainsi que des lavandaies, composent également le paysage.

Les champs de céréales laissent ici se développer une riche flore messicole liée exclusivement aux moissons. D'une façon générale, ces espèces se raréfient de manière alarmante et ce à l'échelle de la France entière et avec elles disparaît une part importante de la biodiversité végétale. Ordinairement, avec l'intensification des cultures de céréales, toutes ces plantes sont maltraitées car elles sont considérées comme de mauvaises herbes dont les techniques modernes à base d'herbicides, ont pour but de se débarrasser. Ces espèces annuelles, dont le pouvoir de germination perdure pendant plusieurs années, peuvent s'effacer et réapparaître au gré des changements de cultures, si on leur en laisse néanmoins la possibilité. Le Luberon est connu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles et marque par cette richesse, son originalité floristique.

Ainsi, dans ce secteur ou à ses lisières, le plus souvent épargnés par des traitements herbicides par les agriculteurs-éleveurs pour protéger leurs troupeaux, on peut rencontrer de nombreuses espèces menacées et protégées, devenues très rares comme :

- *Adonis flammea*, l'Adonis couleur de feu, bien que le moins fréquent des trois adonis en France est paradoxalement le mieux représenté sur le territoire du Parc, il est abondant dans ce secteur
- *Adonis annua*, l'Adonis d'automne, est en voie d'extinction dans le nord de la France, mais encore relativement fréquent dans le Luberon, où on le rencontre aussi bien dans les zones montagneuses et les plateaux, que dans les vallées, il est assez abondant dans ce secteur
- *Agrostemma githago*, la Nielle des blés, qui a connu une régression spectaculaire due au triage des graines systématique et aux désherbants sélectifs, elle a quasiment disparu au nord de la France, dans le sud, elle se réfugie dans les régions montagneuses
- *Asperula arvensis*, l'Aspérule des champs est l'une des messicoles les plus rares du Luberon, cette montagnarde trouve ici un de ses refuges privilégiés au sein du Parc
- *Valerianella echinata*, la Valérianelle hérisson, messicole rare du Parc, mais également sur la France entière qui trouve ici, comme l'espèce précédente, une présence significative
- *Centaurea cyanus*, le Bleuet, espèce en forte régression dans toute la France, est le symbole emblématique des plantes messicoles en voie de disparition, il se raréfie également sur le territoire du Parc même si de nombreuses stations subsistent encore
- *Conringia orientalis*, la Roquette d'orient est l'une des messicoles les plus menacées, sa faible représentation au sein du Parc est le signe d'une raréfaction avancée.
- *Ceratocephalus falcatus*, la Cératocéphale en faux, petite plante méditerranéenne des plaines, affectionne la lisière des champs, où cessent les labours profonds, sans être menacée, elle est surtout localisée dans le sud de la France
- *Falcaria vulgaris*, la Falcaire, espèce thermophile fugace, occasionnelle, réputée rare dans toute la France, possède une écologie diversifiée : champs de céréales mais aussi vignes, talus et pelouses.

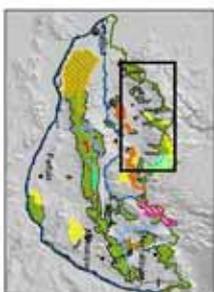
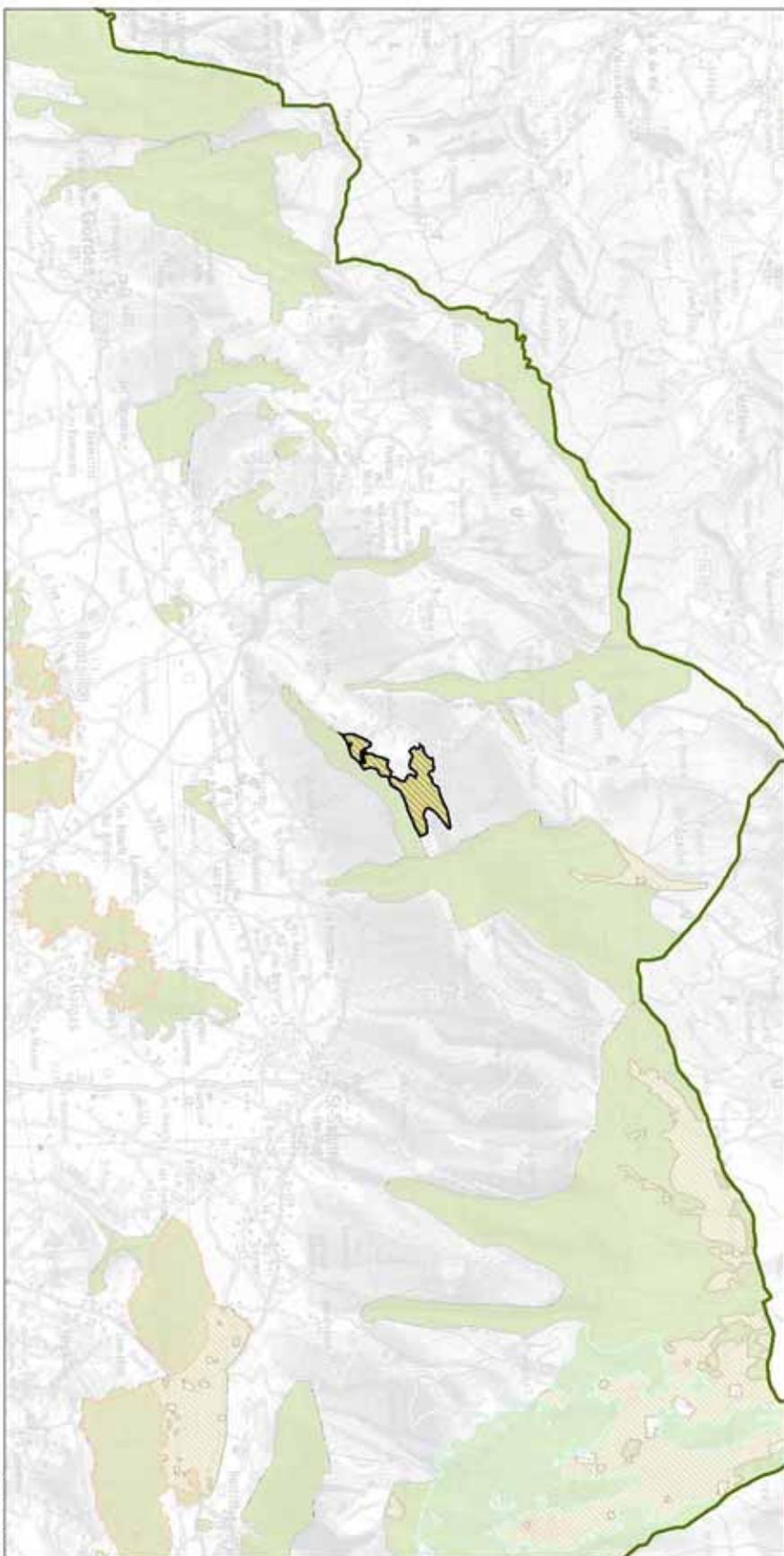
Toutes ces espèces végétales sont inscrites au Livre rouge régional des espèces menacées.

VBM : 84\_56A

ME : F

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durançe
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Larque
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : P.N.R.L.  
IGN : S200100  
Service SIG : 12/03/07

Mais on rencontre également :

- *Sideritis montana*, inscrite également sur le Livre rouge régional
- *Bifora radians*
- *Consolida regalis*
- *Papaver argemone*

Ce milieu par la richesse et la diversité de sa flore messicole, doit être considéré comme un agro-écosystème du Parc du plus grand intérêt au niveau biologique.

En ce qui concerne l'avifaune, ce secteur est surtout intéressant par la présence d'oiseaux souvent liés à l'activité pastorale traditionnelle et qui nichent dans les cavités des vieux troncs d'amandiers et de mûriers émaillant les champs et les friches. On y trouve :

- le Hibou Petit-Duc (*Otus scops*)
- la Chouette chevêche (*Athene noctua*)
- la Huppe (*Upupa epops*)
- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*)
- la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*).



---

# FALAISES DE LIOUX

## UBAC DE FONT JOUVALE

---

**Numéro de secteur :** 84\_57 N  
**Communes :** Lioux, Saint-Saturnin-lès-Apt  
**Superficie :** 136 hectares  
**Altitude minimale :** 306 mètres  
**Altitude maximale :** 573 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

### Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301582  
**Nom :** Rochers et Combes des Monts de Vaucluse  
**Superficie dans la VBM :** 128 hectares

Ce secteur s'étend sur près de 4 km au sud et au sud-est du village de Lioux entre l'ancien Moulin et le hameau de Font Jouvale. Il comprend la falaise de Lioux, l'un des plus remarquables miroirs de faille de la région de plus de 100 mètres d'aplomb par endroits, résultant d'un effondrement lié au soulèvement ibéro-provençal il y a 40 millions d'années.

La qualité paysagère y est exceptionnelle : au nord, les monts de Vaucluse s'étirent longuement d'est en ouest avec ses gorges profondes comme la combe de Lioux ; au sud s'étend la plaine du Calavon et les hauteurs du Luberon se profilent à l'horizon.

Le plateau qui culmine sur la falaise présente un modelé karstique à lapiaz, extrêmement venté et aride d'une grande originalité écologique. Le Genévrier de Phénicie (*Juniperus phoenicea*), arbuste typique des zones méditerranéennes rupestres, trouve là un milieu très favorable et s'y exprime presque exclusivement, associé à quelques genévriers oxycèdres (*Juniperus oxycedrus*) et quelques rares chênes verts. Nous avons là le plus beau matorral quasi mono-spécifique à Genévrier de Phénicie du Parc, du département du Vaucluse et sans doute de la Région.

L'intérêt de ce milieu réside aussi dans l'existence ici d'un des rares milieux ouverts typiquement méditerranéens des monts de Vaucluse, massif essentiellement boisé. Les milieux ouverts constituent des biosystèmes très originaux dont la composition biologique est très différente des systèmes forestiers. Ils constituent une zone d'accueil pour toute une chaîne alimentaire bien particulière avec des espèces végétales et animales exclusives de ces milieux.

En région méditerranéenne intérieure, le phénomène d'abandon de gestion de l'espace a largement favorisé la progression de la forêt au détriment de ces écosystèmes dont il convient de souligner tout l'intérêt et de protéger les rares représentants.

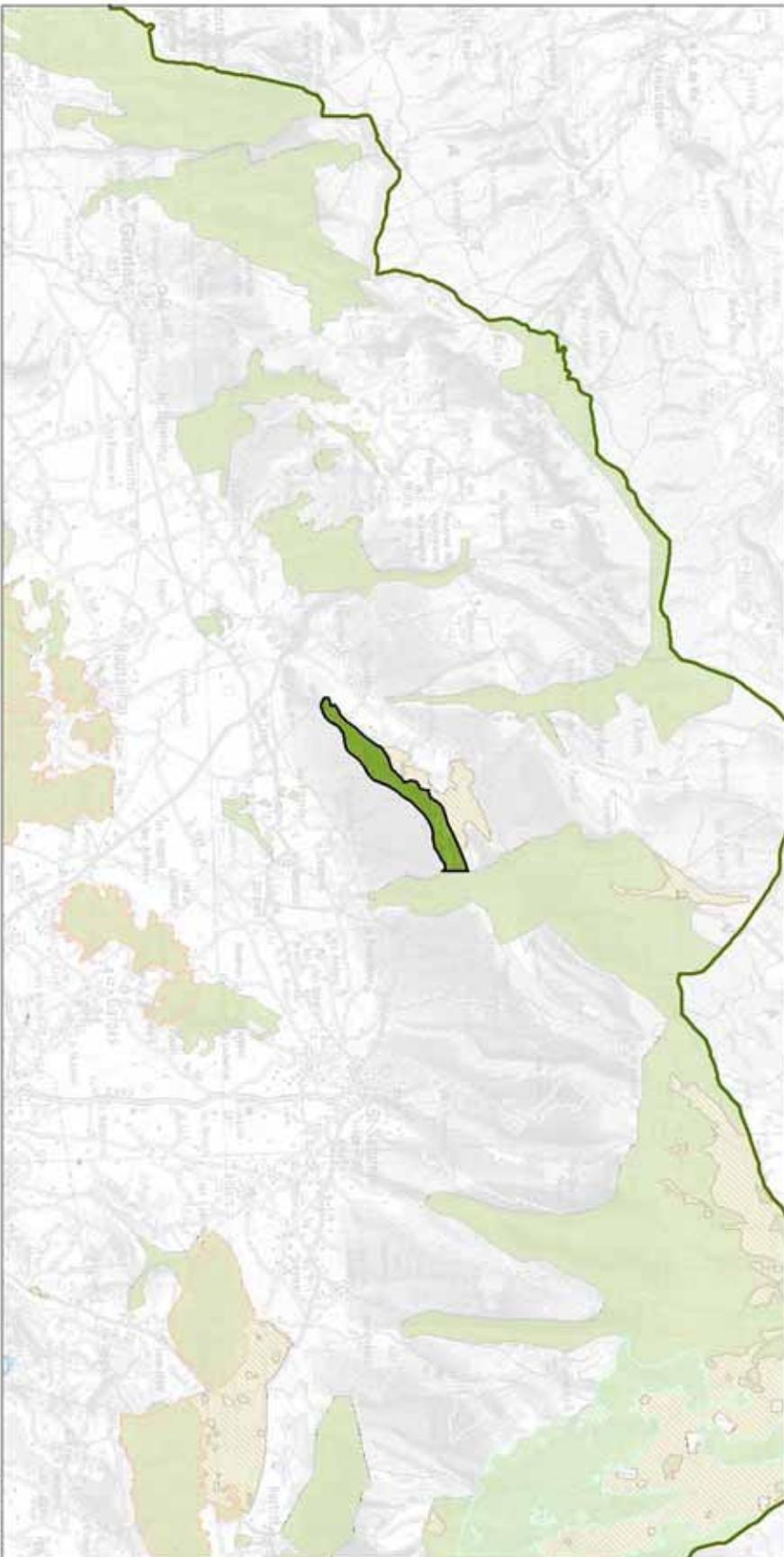
En ce qui concerne l'avifaune, ces milieux rupestres aux multiples trous et anfractuosités, constituent des abris et sites de nidification privilégiés pour de nombreuses espèces. On trouve

- le Grand Corbeau (*Corvus corax*)
- le Choucas des tours (*C. monedula*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Pigeon biset et le Pigeon colombin (*Columbia livia* et *C. oenas*)
- le Martinet alpin (*Apus melba*)
- l'Hirondelle rupestre (*Hirundo rupestris*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- la Chouette effraie (*Tyto alba*).

Des indices font penser la présence ici du Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*), magnifique rapace nocturne en voie de raréfaction au niveau de l'ensemble du territoire national.

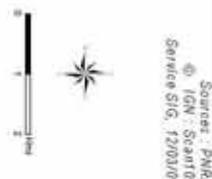
Viennent hiverner dans ce secteur, en provenance des Alpes proches :

- l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), surtout des immatures
- des bandes de Craves à bec rouge (*Pyrhocorax pyrrhocorax*)
- le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)
- l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*), deux espèces typiquement rupestres.



	<b>Milieux exceptionnels</b>		<b>E-Prairies humides</b>
	A-Le massif des ocres		G1-La Durançe
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		G2-Le Calavon
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		G3-Le Larque
	B3-Les Craux de St Michel		G4-La Laye
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		G5-Le Lauzon
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		G6-L'Alguebrun
	D-La chênaie sessiliflore		
			<b>Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)</b>
			Milieux naturels
			Milieux agricoles - plantes messicoles

Sources : P.N.R.L.  
 IGN : Sran100  
 Service SIG : 17/03/07



Les zones de végétation basse sur le plateau, taillis formés de Genévrier de Phénicie et de Chêne vert, abritent :

- la Fauvette pichou (*Sylvia undata*)
- la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*)
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*).

Ce secteur dispose d'habitats d'intérêt communautaire portés en Annexe de la Directive Habitats de la CEE :

- forêts sclérophylles à Chêne vert de l'étage méditerranéen supérieur
- matorrals à Genévrier de Phénicie
- rochers et falaises alpiennes et sub-méditerranéennes (*Sileno saxifragae-Asplenietum fontani*).



---

# COMBES DE JAVON – LA SIGALIERE – FONT JOUVALE

---

**Numéro de secteur :** 84\_58 AN  
**Communes :** Saint-Saturnin-lès-Apt, Lioux  
**Superficie :** 998.3 hectares  
**Altitude minimale :** 320 mètres  
**Altitude maximale :** 850 mètres  
**Type :** Milieux naturels et agricoles (AN)  
**Messicole :** oui

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301582  
**Nom :** Rochers et Combes des Monts de Vaucluse  
**Superficie dans la VBM :** 842 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** F  
**Nom :** Zones messicoles  
**Superficie dans la VBM :** 58 hectares

Ce secteur comprend une série de magnifiques et spectaculaires combes sauvages aux reliefs souvent très tourmentés : combe de Font Jouvale vers le bas des Monts de Vaucluse, prolongée en amont par les combes de Javon et de la Sigalière, de Marignon et de Baladières, reliées entre elles par des croupes boisées (sous-secteur 1). En amont, il se prolonge autour du château de Javon par une zone agricole de type montagnard et traditionnel (sous-secteur 2).

Ce secteur appartient aux Monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest, situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui comme eux, résulte de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal il y a 40 millions d'années, puis surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8millions d'années).

## Sous-secteur 1 : les combes et les reliefs boisés

Ce sous-secteur s'inscrit parmi les grandes combes qui creusent de haut en bas, cette grande chênaie montagnaise. Gorges profondes, falaises abruptes, anfractuosités, marmites de géant, entaillées dans un calcaire compact urgonien, et forêts épaisses et sombres caractérisent ce secteur au paysage d'un grande qualité esthétique et au caractère sauvage.

La chênaie verte recouvre les flancs et les croupes à l'aval du vallon (étage eu-méditerranéen). Plus en altitude (étage collinéen) s'installent des boisements plus diversifiés à base de chênes pubescents, érables, alisiers, sorbiers. Dans les combes notamment, la forêt peut prendre des allures de futaie, apportant au massif par des structures forestières plus proches de la forêt d'équilibre, une diversification favorable à des activités biologiques originales.

Au fond et en amont de ce vallon, une ambiance de fraîcheur et d'humidité particulière, favorise l'apparition d'une flore forestière mésophile avec des plantes montagnardes de grand intérêt, en particulier sur un massif où l'aridité domine et où l'influence méditerranéenne se fait sentir à tous les niveaux altitudinaux. Ces zones encaissées, véritables enclaves montagnardes et septentrionales dans un environnement nettement méridional hébergent des représentants rares de la flore en Provence.

Dans la strate arbustive, notons

- le Cornouiller mâle (*Cornus mas*)
- le Noisetier (*Corylus avellana*)
- le Cotoneaster tomenteux (*Cotoneaster nebrodensis*).

Parmi les herbacées, on rencontre quatre espèces portées au Livre rouge régional des espèces menacées :

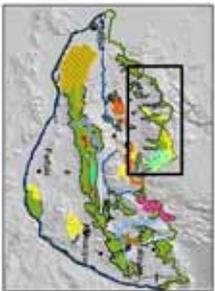
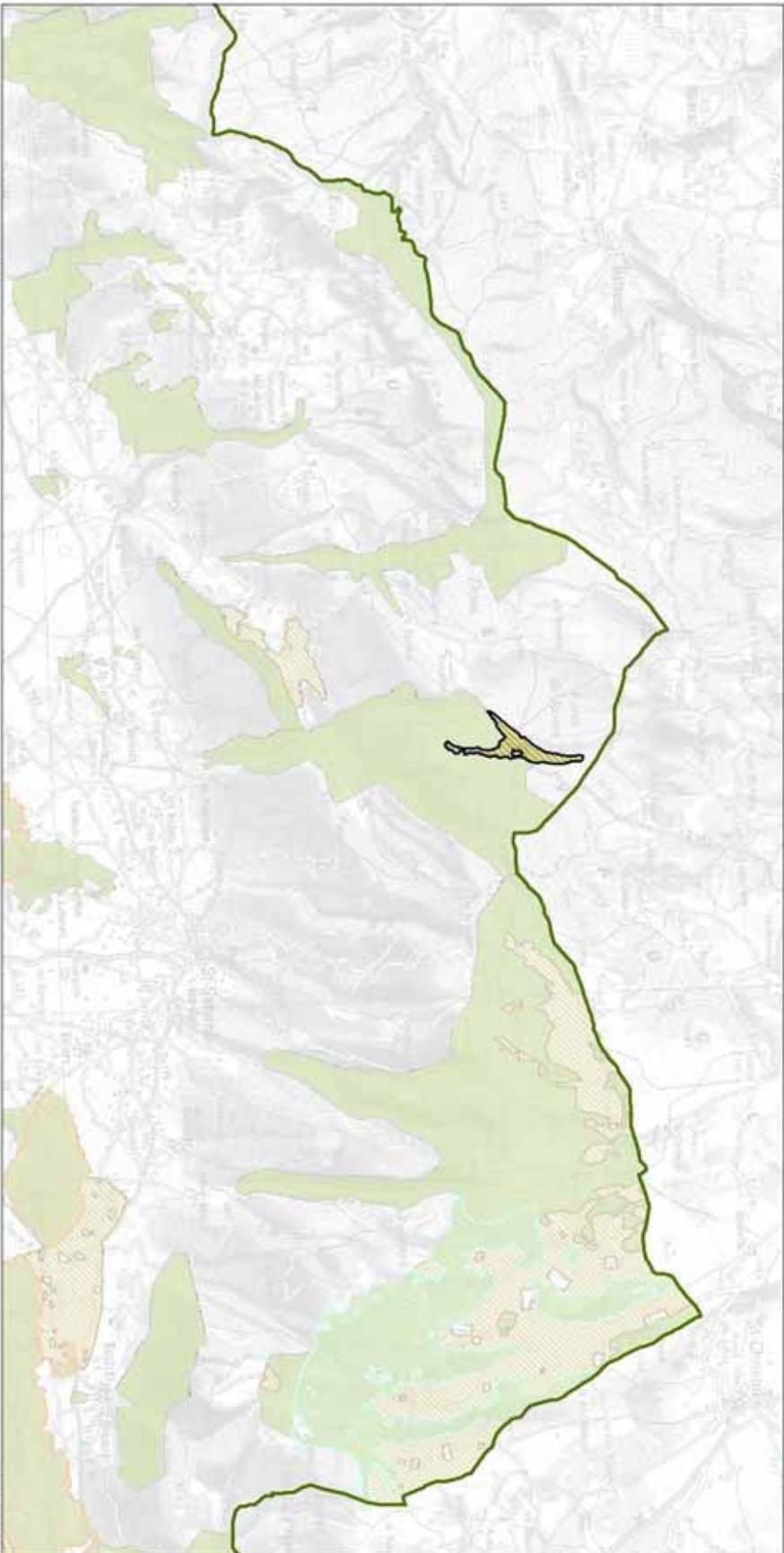
- *Lathraea squamaria*, espèce rarissime qui présente ici une de ses très rares stations connues dans le sud-est de la France, cette espèce est protégée
- *Symphytum tuberosum*
- *Asparagus tenuifolius*
- *Melampyrum silvaticum*, le Mélampyre des bois, espèce montagnarde présentant ses seules stations du

VBM : 84\_58A

ME : F

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



Milieux exceptionnels	
	A-Le massif des ocres
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
	B2-Les pelouses du Grand Luberon
	B3-Les Craux de St Michel
	C1-La Hétraie du Grand Luberon
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
	D-La chênaie sessiliflore

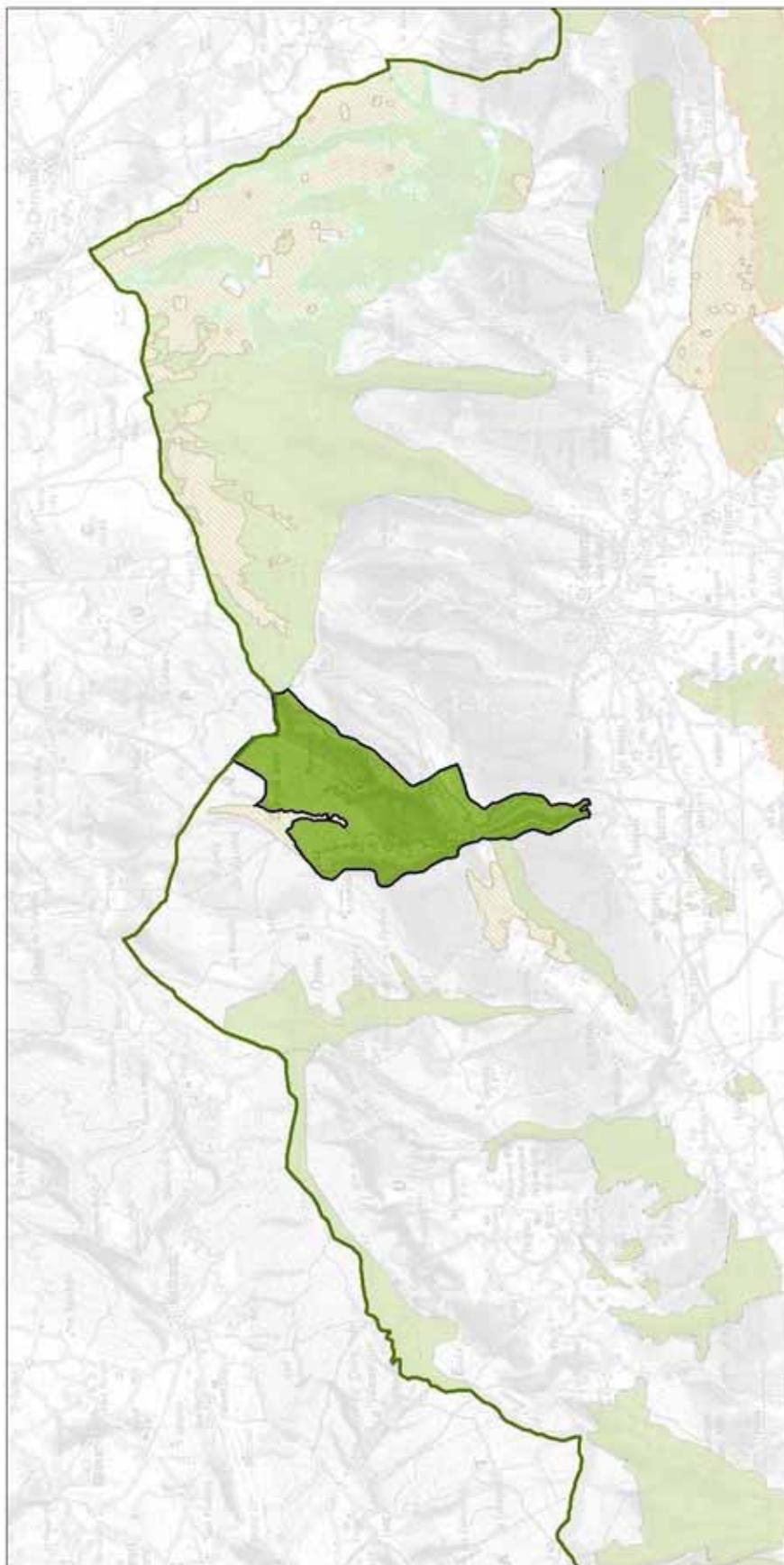
  

E-Prairies humides	
	F-Zones mesocôles
	G1-La Durançe
	G2-Le Calavon
	G3-Le Larque
	G4-La Laye
	G5-Le Lauzon
	G6-L'Alguebrun

Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	Milieux naturels
	Milieux agricoles - plantes mesocôles

Sources : P.N.R.L.  
IGN : Sgar100  
Service SIG, 17/03/07



Sources : PHRL  
© IGN - Searf00  
Service SIG, 12/03/07



**Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**

- Milieux naturels
- Milieux agricoles - plantes messicoles

**E-Prairies humides :**

- F-Zones messicoles
- G1-La Durance
- G2-Le Calavon
- G3-Le Largue
- G4-La Laye
- G5-Le Lauzon
- G6-L'Aiguebrun

**Milieux exceptionnels**

- A-Le massif des ocres
- B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
- B2-Les pelouses du Grand Luberon
- B3-Les Craux de St Michel
- C1-La Hétraie du Grand Luberon
- C2-La Hétraie des Monts de Vauchluse
- D-La chênaie sessiliflore



- Parc et du Vaucluse dans les forêts fraîches des Monts de Vaucluse.

Mais on rencontre également :

- *Primula acaulis*
- *Lathyrus vernus*, deux espèces mésophiles des bois très humides
- *Campanula persicaefolia*
- *Lathyrus filiformis*
- *Melica uniflora*
- *Vicia sepium*
- *Bupleurum praealtum*
- *Digitalis lutea*.

On peut rencontrer dans les chênaies des coteaux et versants, le rarissime Mélampyre en crête (*Melampyrum cristatum*).

Sur les faciès rocheux du ravin de Marignon, pousse le Daphné bois-joli (*Daphne mezereum*), espèce des zones rupestres de haute altitude qui trouve ici sa seule station du Parc.

Dans les parties basses des combes se développe *Bupleurum fruticosum*, seule ombellifère ligneuse de notre flore, elle affectionne les biotopes les plus thermophiles.

Ces trois dernières espèces sont portées au Livre rouge régional.

Ces combes aux nombreuses cavités, trous, anfractuosités sont favorables à une riche faune ornithologique. On y trouve :

- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*), magnifique rapace nocturne en voie de raréfaction sur l'ensemble du territoire national
- le Grand Corbeau (*Corvus corax*)
- le Choucas des tours (*Corvus monedula*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*)
- le Pigeon biset et le Pigeon colombin (*Columbia livia* et *C. oenas*)
- l'Hirondelle rupestre (*Hirundo rupestris*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*)
- la Chouette effraie (*Tyto alba*).

Viennent hiverner dans ce secteur, en provenance des Alpes proches :

- l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*), surtout des immatures
- des bandes de Craves à bec rouge (*Pyrrhocorax pyrrhocorax*)
- le Tichodrome échelette (*Tichodroma muraria*)
- l'Accenteur alpin (*Prunella collaris*), deux espèces typiquement rupestres.

Les falaises de ces combes sont classées depuis le 25 avril 1990 en Arrêté de protection de biotope (APB) pour la préservation des rapaces et en Zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux de la Communauté Européenne.

Par ailleurs, ce secteur dispose de plusieurs habitats d'intérêt communautaire figurant dans les annexes de la Directive Habitats de la CEE :

- forêts de l'étage méditerranéen supérieur à Chêne vert
- rochers et falaises alpiennes et sub-méditerranéennes (*Sileno saxifragae-Asplenietum fontani*).

## Sous-secteur 2 : la zone agricole

Dans cette zone agricole située aux abords immédiats du château de Javon, dominant des pelouses xérophiles à méso-xérophiles, où s'exprime une flore très particulière puisque c'est ici que fut trouvée la très rare *Euphorbia serrulata* \* (seule station du Parc et du Vaucluse).

Y ont été également observées des messicoles rares ou intéressantes, telles :

- *Valerianella ramosa*
- *Knautia integrifolia* \*
- *Odontites lanceolata* \*, plante des moissons montagnardes, devenue très rare en France, sur le Parc du Luberon, on ne la trouve que sur les hauts plateaux des Monts de Vaucluse
- *Bupleurum rotundifolium* \*
- *Melampyrum arvensis* \*, deux autres messicoles qui se réfugient dans les zones fraîches et devenues également très rares.

Mentionnons également la présence ici de la rare Sauge d'Ethiopie (*Salvia aethiopis* \*), seule station du Parc.

Mais l'espèce la plus intéressante de ce sous-secteur est incontestablement *Myrrhoides nodosa* \* (espèce du Livre rouge national et protégée en région PACA) qui trouve sur les talus et chemins devant le château, sa plus belle station française. Cette espèce eurafricaine n'est actuellement connue en France que dans les Monts de Vaucluse et le massif du Petit Luberon.

---

# LES HAUTS PLATEAUX DES MONTS DE VAUCLUSE

---

**Numéro de secteur :** 84\_59 AN

**Communes :** Saint-Saturnin-les-Apt, Villars, Lagarde-d'Apt, Rustrel

**Superficie :** 4 391.2 hectares

**Altitude minimale :** 430 mètres

**Altitude maximale :** 1234 mètres

**Type :** Milieux naturels et agricoles (AN)

**Messicole :** oui

## Milieux exceptionnels

**Code :** F

**Nom :** Zones messicoles

**Superficie dans la VBM :** 1348 hectares

**Code :** C2

**Nom :** La Hêtraie des Monts de Vaucluse

**Superficie dans la VBM :** 1163 hectares

Ce secteur s'étend sur les hauts plateaux sommitaux des Monts de Vaucluse et ses contreforts depuis la limite départementale à l'Est jusqu'au Grand Terme, commune de Saint-Saturnin-lès-Apt à l'Ouest. Il comprend d'une part les parties sommitales à vocation essentiellement agricoles (sous-secteur 1), entrecoupées de zones naturelles (sous secteur 2), qui se prolongent vers le bas du versant par les profondes combes de Saint-Pierre et Trivignon (sous secteur 3).

Les Monts de Vaucluse sont un vaste massif calcaire orienté Est-Ouest situé entre Luberon et Mont Ventoux, et qui, comme eux, résulte de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement Pyrénées-Provençal (il y a 40 millions d'années) puis surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années). Les sites y sont très sauvages et d'une grande qualité esthétique.

Cette chaîne de montagne culmine à 1 234 mètres d'altitude au Mont Saint-Pierre situé à l'Est du village de Lagarde-d'Apt.

L'assise géologique de ce secteur est constituée essentiellement de calcaire urgonien. Mais vers Sarraud et autour du village de Lagarde-d'Apt aux zones calcaires, se juxtaposent des zones dépressionnaires (dolines) où se sont accumulées des argiles de décalcification, constituant une diversification de milieux où peut s'exprimer une flore de type silicicole fort intéressante.

Du point de vue climatique, ce secteur bénéficie d'un climat frais de type montagnard dû à l'altitude et aux vents froids et violents qui arrivent directement du Mont Ventoux après s'y être refroidis. Il est caractérisé notamment dans ses parties nord-ouest par une certaine aridité car l'eau s'infiltré dans les nombreuses fissures qui creusent le calcaire et alimente ainsi la célèbre résurgence de la Fontaine-de-Vaucluse. Les sources et les puits, rares, ont été remplacés par des aiguiers, procédés ingénieux mis en place par les hommes près des habitations pour collecter et conserver les eaux de pluie.

Ces conditions climatiques et pédologiques ont créé des paysages austères et âpres, plateaux dénudés, peu humanisés, violemment ventés, forêts épaisses et sombres au caractère très sauvage.

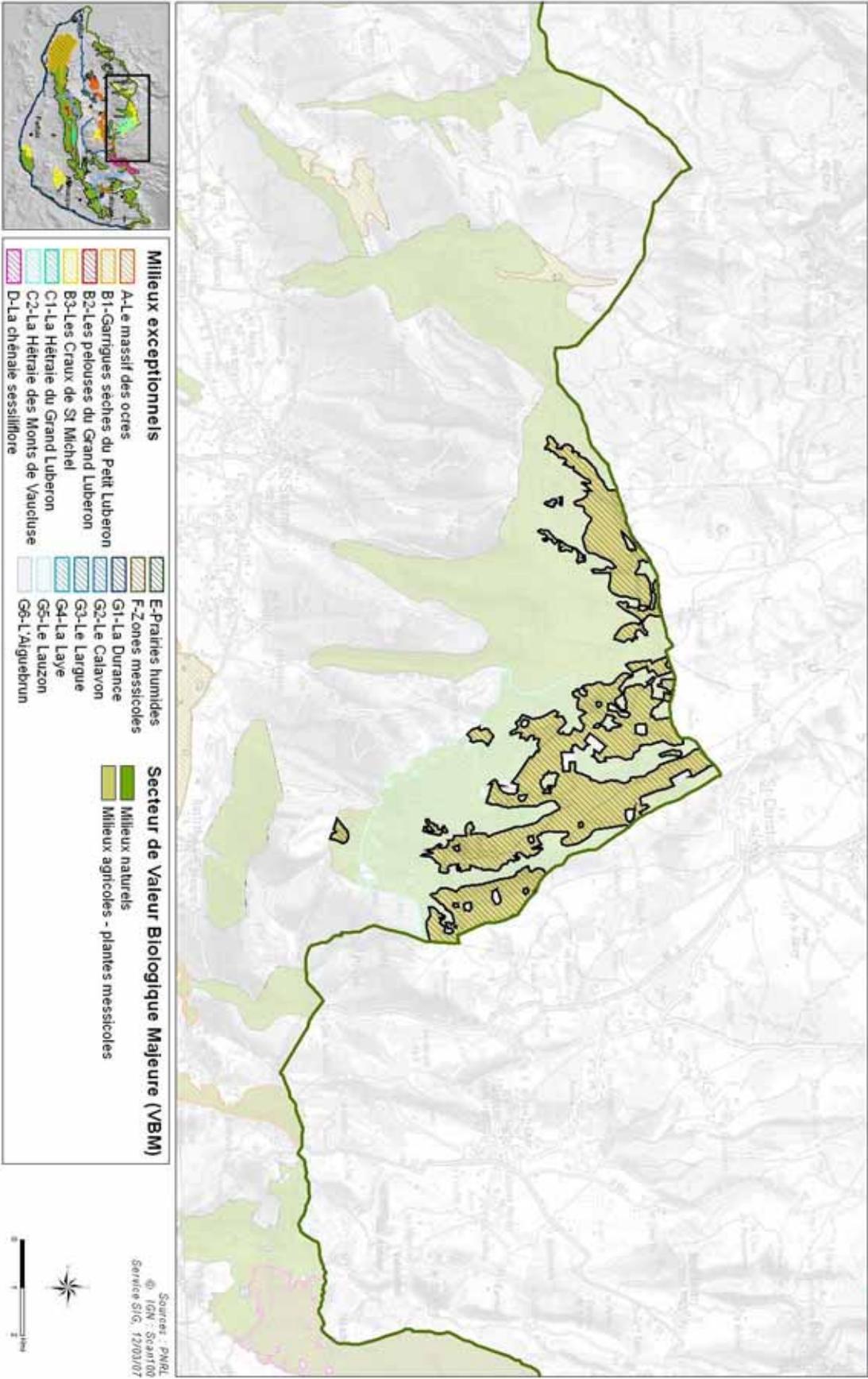
## Sous-secteur 1 : les zones agricoles

Le sommet des hauts plateaux constitue la seule zone franchement montagnarde du département du Vaucluse où s'exerce une activité agricole. Ici dominent l'élevage ovin avec des prés de fauche et des pâtures mais également la culture de la lavande, associée parfois à d'autres plantes aromatiques : sauge, hysope... Les céréales sont aussi bien développées.

Un mode de culture traditionnel permet ici à des plantes exclusivement liées aux moissons, appelées messicoles, de survivre et se développer dans de bonnes conditions. Avec l'artificialisation de l'agriculture, ces espèces se sont raréfiées d'une manière alarmante et ce à l'échelle de la France entière. Avec elles disparaît une part importante de la biodiversité végétale. Ce groupe d'espèces est le plus menacé de la flore française. Ordinairement, avec l'intensification de l'agriculture, ces plantes sont maltraitées car considérées comme des mauvaises herbes dont les techniques modernes à base d'herbicides ont pour but de se débarrasser. Le Luberon est reconnu par la communauté scientifique comme l'une des régions les plus riches en plantes messicoles et marquée par cette richesse, son originalité floristique.

**VBM : 84\_59A**  
**ME : F**

Charte "Objectif 2020"  
 Les VBM & les Milieux exceptionnels

- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Largue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Alguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles

Source : PNRL  
 IGN - SCAN00  
 Service SIG, 12/03/07

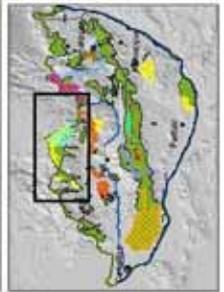
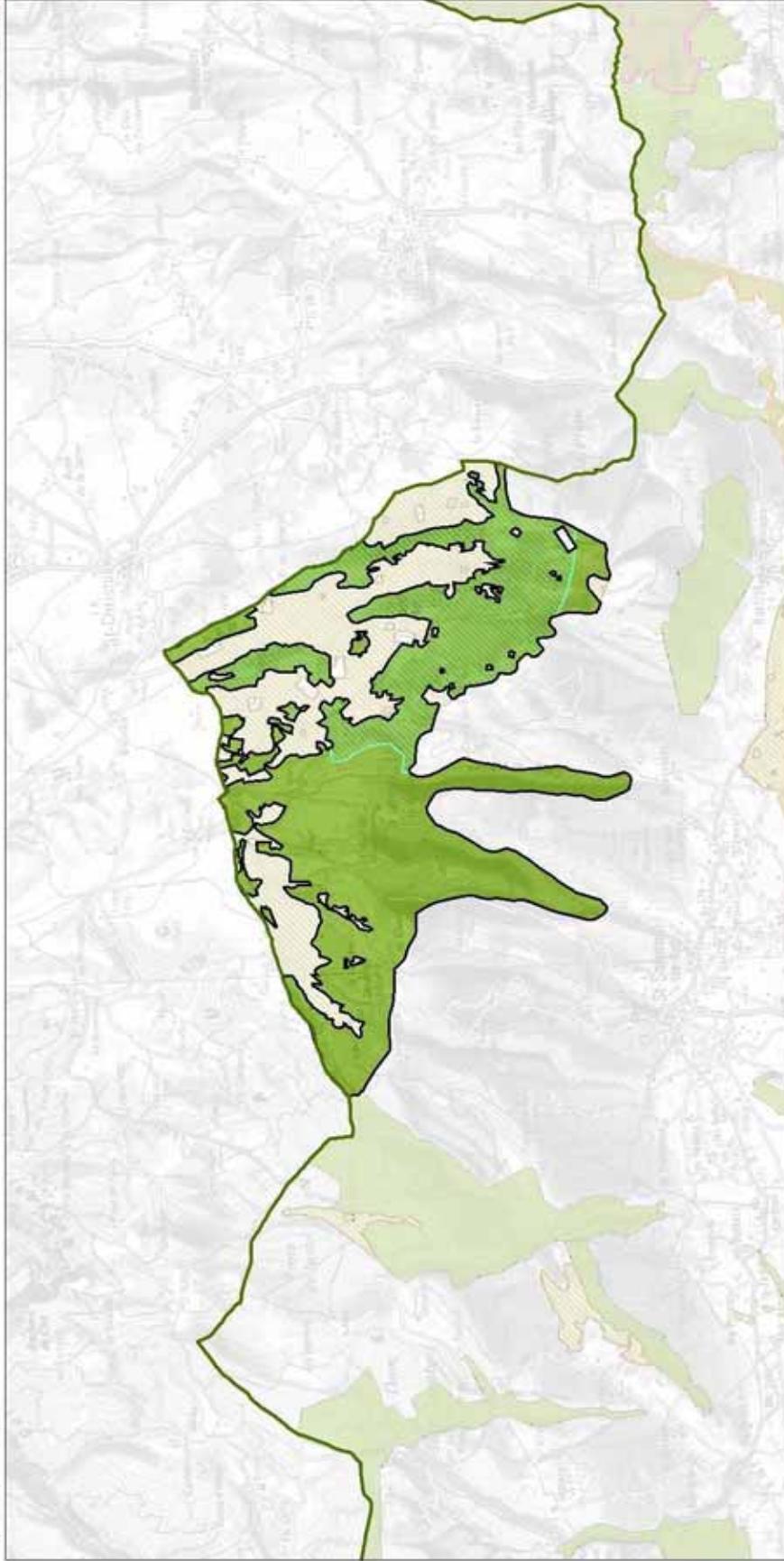


**VBM : 84\_59N**

**ME : C2**

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



**Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**

- Milieux naturels
- Milieux agricoles - plantes messicoles

**Milieux exceptionnels**

- A-Le massif des ocres
- B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
- B2-Les pelouses du Grand Luberon
- B3-Les Craux de St Michel
- C1-La Hétraie du Grand Luberon
- C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
- D-La chénaie sessiliflore

**E-Prairies humides**

- F-Zones messicoles
- G1-La Durance
- G2-Le Calavon
- G3-Le Largue
- G4-La Laye
- G5-Le Lauzon
- G6-L'Aiguebrun

Sources : PNRAL  
© IGN - Scarf100  
Service SIG, 12/03/07



Dans ce secteur, dans les champs ou à leurs lisières davantage épargnés des herbicides par les agriculteurs-éleveurs afin de protéger leurs troupeaux, on peut rencontrer de nombreuses espèces menacées et protégées, devenues très rares par ailleurs en France :

- *Odontites lanceolata*, cette messicole montagnarde très rare sur le Parc (2 stations connues), mais aussi en France, rencontre ici au sein du périmètre du Parc, des conditions écologiques favorables à son maintien
- *Androsace maxima*, l'Androsace des champs, plante des régions septentrionales qui a, en Provence, une préférence marquée pour les régions fraîches, dans le sud de la France, elle pousse plutôt dans les zones de montagne, comme ici où elle compense sa situation la plus méridionale par l'altitude
- *Agrostemma githago*, la Nielle des blés, a connu une régression spectaculaire due à son élimination systématique par le tri des semences et aux désherbants sélectifs, elle a quasiment disparu du nord de la France. Elle est relativement abondante ici mais rare sur tout le territoire du parc
- *Melampyrum arvensis*, le Mélampyre des champs, espèce euro-sibérienne, affectionne les zones fraîches, autrefois commun en France, il est actuellement rare et menacé même s'il a pu, dans une certaine mesure, s'adapter et se réfugier dans les friches et talus, il est ici à la limite méridionale de son aire de répartition
- *Centaurea cyanus*, le Bleuet, espèce en forte régression dans toute la France, est le symbole des plantes messicoles en voie de disparition, il se raréfie également sur le territoire du Parc même si de nombreuses stations subsistent, le bleuet est bien présent dans ce secteur et même parfois abondant
- *Neslia paniculata*, la Neslie en panicule, est encore fréquente ici et relativement répandue dans le sud de la France
- *Adonis annua*, l'Adonis d'automne, est en voie d'extinction dans le nord de la France mais encore relativement fréquent dans le Luberon où on le rencontre aussi bien dans les zones montagneuses et les plateaux que les vallées
- *Adonis flammea*, l'Adonis couleur de feu, le plus rare en France des trois adonis, paradoxalement, c'est le mieux représenté sur le Parc, il a quasiment disparu du nord de la France à cause de son statut de messicole stricte
- *Conringia orientalis*, la Roquette d'orient est l'une des messicoles de moeurs les plus montagnardes, sa faible représentation au sein du Parc est le signe d'une raréfaction avancée, c'est l'une des messicoles les plus menacées, elle est fréquente ici
- *Bupleurum rotundifolium*, le Buplèvre à feuilles rondes, messicole devenue rare et dont la régression est signalée partout en France, elle reste très rare également dans le Luberon où elle se cantonne dans les parties montueuses
- *Asperula arvensis*, l'Aspérule des champs est l'une des messicoles les plus rares du Luberon, c'est une montagnarde qui trouve ici un refuge privilégié sur le Parc
- *Camelina microcarpa*, la Cameline, cultivée jusqu'à la fin du XIXe siècle, pour le fourrage et l'extraction d'une huile, a régressé d'une manière alarmante.
- *Bunium bulbocastanum*, la Noix de terre, assez commune dans le nord, mais peu répandue en France, elle est ici encore abondante
- *Valerianella dentata*, petite valérianelle peu répandue
- *Ranunculus monspeliacus ssp monspeliacus*.

Toutes ces espèces sont portées au Livre rouge régional des espèces menacées.

Mais ces champs de céréales hébergent d'autres espèces intéressantes :

- *Valerianella rimosa*, qui n'a fait l'objet que de très rares observations sur le Parc
- *Raphanus raphanistrum*, messicole calcifuge qui trouve ici l'une de ses rares stations du Parc et du Vaucluse
- *Thlaspi arvense*, cette espèce montagnarde trouve ici ses seules stations du Parc
- *Galoeopsis ladanum*, peu connue dans le midi et sans doute absente plus au sud, cette espèce trouve ici ses seules stations du Parc et du Vaucluse
- *Aphanes arvensis*, espèce des terrains non calcaires qui trouve ici une large expression
- *Veronica praecox*, rare véronique également peu fréquente sur le Parc et le Vaucluse.

Ce secteur représente un véritable creuset conservatoire pour cette flore messicole menacée et doit être considéré du plus grand intérêt biologique par la rareté, l'importance et la diversité des espèces qui s'y développent et entre autres, par la présence de nombreuses espèces menacées dont certaines d'origine montagnarde.

Mais la richesse de cet agro-écosystème particulier de type montagnard s'étend bien au-delà de sa flore messicole.

Au hasard des cultures, on peut observer des espèces intéressantes, rares pour le Parc :

- *Chenopodium hybridum*
- *Chenopodium bonus-henricus*

- *Vicia ervilea*
- *Lathyrus nissifolia*
- *Cruciata pedemontana*
- *Cruciata loevipes*, ces deux dernières espèces étant portées au Livre rouge régional.

Certaines prairies à caractère mésophile maintiennent également des espèces fort rares sur le Parc et le Vaucluse telles :

- *Ophioglossum vulgatum*, rare et discrète fougère protégée au niveau régional
- *Seseli annuum ssp carvifolium*, ombellifère des montagnes non méditerranéennes inconnue plus au sud (seule station du Parc et du Vaucluse)
- *Deschampsia coespitosa*, graminée des marécages très commune dans toute la France sauf dans le Midi, elle trouve ici sa seule station du Parc et semble inconnue plus au sud.
- *Carex ovalis*, cypéracée non méditerranéenne (3 stations sur le Parc)
- *Veronica serpyllifolia*, véronique réfractaire au climat méditerranéen (3 stations sur le Parc)
- *Linum catharticum*, un lin qui recherche également les milieux frais
- *Carum carvi*
- *Rhinanthus minor*
- *Botrychium lunaria*, ces 3 dernières espèces étant portées au Livre rouge régional.

## Sous-secteur 2 : les zones naturelles du haut-plateau - forêts et pelouses

Ce sous-secteur est constitué pour l'essentiel de forêts de Chêne pubescent à affinité franchement montagnarde puisque le Hêtre lui est souvent associé à l'état sporadique.

Localement, le Pin sylvestre joue le rôle d'essence pionnière. Le Hêtre dans les parties les plus hautes du massif (Bois de Saint-Pierre, Bois du Verger, Bois du Peyguier, les Esfourniaux, les Espagnols) constitue de magnifiques formations mésophiles.

La hêtraie est une formation forestière extrêmement rare en Provence et sous climat méditerranéen. Un ensemble de facteurs climatiques (altitude élevée, température fraîche et humidité atmosphérique relativement forte par rapport à celle de l'ensemble des Monts de Vaucluse) ont déterminé ici la présence de cette forêt. Elle forme par endroits de splendides et très agréables futaies feuillues, parmi les plus belles du Parc et du Vaucluse où il fait bon se promener.

Ces hêtraies sont remarquables du point de vue botanique car elles recèlent un grand nombre d'espèces montagnardes et septentrionales, dont de nombreuses en limite méridionale de leur aire de répartition sont rares pour la Provence

Parmi les arbres en compagnies des hêtres, on trouve :

- le Houx (*Ilex aquifolium*), espèce dont la récolte est réglementée par un arrêté préfectoral
- le Tilleul (*Tilia platyphyllos*)
- l'Erable duret (*Acer opalus*).

Dans la strate arbustive, on rencontre :

- l'Aubépine à deux noyaux (*Crataegus loevigata*), espèce rare dans tout le Midi, dont ce sont ici les stations les plus méridionales et les seules du Parc et du Vaucluse
- le Framboisier (*Rubus indaeus*)
- le Groseiller des Alpes (*Ribes alpinum*)
- le Nerprun purgatif (*Rhamnus cathartica*)
- le Nerprun des Alpes (*Rhamnus alpina*)
- le Cornouiller mâle (*Cornus mas*).

Dans les sous-bois très ombragés se développe une flore mésophile de grand intérêt avec des espèces rares dans le midi, qui aiment la fraîcheur :

- le très rare Lys martagon (*Lilium martagon*) qui bénéficie d'une protection départementale
- *Arum maculatum*, seule station du Parc et du Vaucluse
- *Primula elatior*, espèce rarissime dans le midi de la France, connue seulement en deux stations sur le Parc
- *Rosa arvensis* (deux stations sur le Parc)
- *Prenanthes purpurea*
- *Ranunculus tuberosus*
- *Asperula odorata*
- *Phyteuma spicatum* (deux stations sur le Parc)
- *Calamintha grandiflora*
- *Melampyrum silvaticum* \*, le Mélampyre des bois présente ses seules stations du département de Vaucluse dans les forêts fraîches des Monts de Vaucluse
- *Heracleum montanum*.

De nombreuses autres espèces des forêts fraîches peu courantes sur le Parc se réfugient ici :

- *Pulmonaria longifolia ssp cevenensis*
- *Aquilegia vulgaris*
- *Bupleurum falcatum*
- *Luzula silvatica*
- *Lathyrus vernus*
- *Neottia nidus-avis*
- *Orthilia secunda*
- *Pyrola chlorantha* \*
- *Ranunculus aduncus*
- *Arabis pauciflora*
- *Asparagus tenuifolius* \*
- *Veronica officinalis*
- *Euphorbia amygdaloides*
- *Primula acaulis*
- *Astragalus glycyphyllos* \*
- *Campanula rapunculooides*
- *Campanula persicaefolia*
- *Viola riviniana*
- *Phyteuma orbiculare*.

Entre les bois et les champs, on trouve souvent des milieux intermédiaires : milieux ouverts constitués de parcours, pelouses sèches, lavandaies naturelles, landes à Genévrier commun. Ces biotopes très ventés et soumis à un climat rude de type franchement montagnard hébergent une flore très particulière et fort intéressante d'autant qu'ici se juxtaposent souvent, à peu de distance, des espèces des milieux calcaires et acidophiles. On y trouve :

- *Orchis tridentata* \*
- *Orchis sambucina*, deux orchidées qui trouvent ici leurs seules localités du Parc et du Vaucluse
- *Orchis morio*
- *Orchis mascula*, deux autres orchidées rares sur le Parc et le Vaucluse
- *Gentiana ciliata*, aux pétales frangés
- *Gentiana cruciata*, qui trouve ici ses seules stations du département de Vaucluse et du Parc, c'est une espèce rare dans le Midi, inconnue plus au sud
- *Aconitum anthora* \*, seule station du Parc
- *Astragalus depressus*, astragale des pelouses pierreuses orophiles
- *Carlina acaulis*, belle espèce des pelouses rocailleuses montagnardes et orophiles (seules stations du Parc)
- *Genistella sagittalis*, le Genêt ailé est une espèce des sols acides et trouve ici sa seule station du Parc et du Vaucluse
- *Potentilla rupestris* \*, qui trouve également ici sa seule station de l'ensemble du Parc et du Vaucluse
- *Ajuga genevensis*, plante des régions tempérées rare dans le midi et absente plus au sud, c'est sa seule localité du Parc et sa seconde station du Vaucluse
- *Cerintho minor*, une station pour le Parc et deux pour le Vaucluse
- *Trifolium striatum*
- *Trifolium rubens*
- *Viola canina*, seule station du Parc et du Vaucluse
- *Myosotis stricta*
- *Nepeta nepetella*
- *Tragopogon crocifolius*
- *Ononis cristata*, la Bugrane du Mont-Cénis est ici en limite sud de son aire de répartition
- *Trifolium dubium* \*
- *Crepis albida*
- *Globularia cordifolia*, espèce des éboulis orophiles, typique du sommet du Mont Ventoux
- *Rumex scutatus*
- *Vicia onobrychoides*
- *Asphodelus ramosus*
- *Filipendula vulgaris*.

Les pelouses très argileuses des dolines sont favorables à une espèce rare et protégée de la flore française : *Euphorbia graminifolia* (\*).

Citons également la présence dans ce secteur d'espèces de l'association à Genêt de Villars, typique des crêtes ventées méditerranéo-montagnardes et que l'on rencontre au sommet du Cluyer :

- *Plantago argentea* \*

- *Allium flavum* \*
- *Carex liparocarpos* \*
- *Serratula nudicaulis* \*
- *Ranunculus gramineus*.

Les milieux ouverts de type pelouses naturelles constituent des biosystèmes très originaux dont la composition biologique est très différente des biosystèmes forestiers. En région méditerranéenne intérieure, le phénomène d'abandon de l'espace rural a eu pour conséquence, la progression de la forêt au détriment de ces milieux dont il convient de souligner tout l'intérêt et de protéger les rares représentants quand c'est le cas comme ici. La conservation de ces milieux est étroitement liée à l'action anthropique et à la présence des troupeaux. Pour assurer la pérennité de ces milieux, des modes de gestion conservatoire ont été mis en place avec les bergers du secteur sous forme de contrats agri-environnementaux.

Les pelouses xérophiles du *Xerobromion erecti* et les forêts de Hêtre sur calcaire du *Cephalanthero-Fagenion*, sont des formations végétales figurant en annexe de la Directive Habitats de la CEE comme étant des types d'habitats naturels dont la conservation nécessite la désignation de Zones spéciales de conservation (ZSC).

### Sous-secteur 3 : combes de Saint-Pierre et Travignon

Ces combes larges s'inscrivent parmi les grands vallons qui creusent du haut vers le bas, cette grande chaîne des Monts de Vaucluse. Elles constituent de grandes saignées aux formes plus douces, moins abruptes et rupestres que celles situées plus à l'ouest des Monts de Vaucluse.

Des forêts épaisses couvrent la totalité de ces vallons de caractère sauvage et esthétique.

Vers le bas, la chênaie verte colonise les flancs de l'étage eu-méditerranéen. Plus en altitude dans l'étage collinéen, s'installe le Chêne pubescent avec de nombreuses espèces forestières subordonnées, qu'accompagne parfois le Hêtre dans les parties les plus fraîches (Vallon du Jardin, Combe de Fraissinière). Au fond des vallons, la forêt peut prendre parfois des allures de futaie, apportant au massif par des structures plus proches de la forêt « primitive », une diversification favorable à des activités biologiques originales. Une ambiance de fraîcheur particulière y favorise l'apparition d'une flore forestière mésophile intéressante sur un massif dominé par l'aridité :

- *Acer opalus* (Erable durét)
- *Tilia platyphyllos* (Tilleul)
- *Cornus mas* (Cornouiller mâle)
- *Ilex aquifolium* (Houx)
- *Corylus avellana* (Noisetier)
- *Cotoneaster nebrodensis* (Cotoneaster tomenteux)
- *Lilium martagon* \* (Lys martagon)
- *Lathyrus vernus*
- *Aquilegia vulgaris*
- *Echinops sphaerocephalus*
- *Campanula medium* \*
- *Campanula persicaefolia*
- *Neottia nidus-avis*
- *Narcissus poeticus*
- *Astragalus glycyphyllos* \*
- *Ranunculus aduncus*
- *Silene nutans ssp brachypoda*
- *Primula acaulis*
- *Phyteuma orbiculare*

Les quelques rochers et falaises de ces combes ont été classés depuis le 25 avril 1990 en Arrêté de protection de biotope pour la préservation des rapaces et sont également portés en Zone de protection spéciale (ZPS) au titre de la Directive Oiseaux de la Communauté Européenne.

En ce qui concerne l'avifaune, ce secteur présente une grande diversité d'oiseaux due aux contrastes entre les milieux fermés, les forêts de belle venue (hêtres ou pins sylvestres) et des milieux plus ouverts montagnards, avec toutes les possibilités de zones écotonales offrant une grande variété de biotopes.

Les pinèdes à Pin sylvestre abritent :

- le Bec-croisé des sapins (*Loxia curvirostra*), espèce montagnarde
- et de nombreux rapaces :

- l'Autour des palombes (*Accipiter gentilis*)
- l'Epervier (*Accipiter nisus*)
- le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*)
- la Bondrée apivore (*Pernis apivorus*)
- la Buse variable (*Buteo buteo*)
- le Hibou Moyen-Duc (*Asio otus*)
- le Faucon hobereau (*Falco subbuteo*)
- le Faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*).

Les bois et forêts de Hêtre abritent une avifaune typiquement montagnarde comme :

- le Pic noir (*Dendrocopos martius*)
- le Torcol (*Jynx torquilla*)
- le Pic épeiche (*Dendrocopos major*)
- l'Accenteur mouchet (*Prunella modularis*)
- le Pipit des arbres (*Anthus trivialis*)
- la Chouette de Tengmalm (*Aegolius funereus*), probablement présente (indices de présence), c'est une espèce sibérienne considérée comme une relique glaciaire.

La Couleuvre d'Esculape (*Elaphe longissima*), la seule couleuvre arboricole de notre pays, habite ces milieux boisés.

En ce qui concerne les zones ouvertes d'altitude, de nombreux oiseaux les fréquentent. Certains nichent et vivent toute l'année et sont sédentaires :

- l'Alouette des champs (*Alauda arvensis*)
- le Cochevis huppé (*Galerida cristata*)
- le Traquet pâtre (*Saxicola torquata*)
- le Bruant zizi (*Emberiza cirlus*)
- le Bruant fou (*Emberiza cia*)
- le Bruant jaune (*Emberiza citrinela*), présent ici sans être très fréquent car, oiseau typiquement montagnard, il touche la limite méridionale de son aire de répartition
- la Fauvette des jardins (*Sylvia borin*) également en limite sud, reste peu fréquente
- la Linotte (*Carduelis cannabina*)
- la Perdrix rouge (*Alectoris rufa*)
- la Caille des blés (*Coturnix coturnix*), espèce en forte régression et qui se réfugie souvent en altitude pour nicher
- le Chardonneret (*Carduelis carduelis*)
- le Busard cendré (*Circus pyrgus*) dont c'est ici au sein du Parc l'une rares zones où il est nicheur.

Parmi les rapaces nocturnes, on trouve :

- la Chouette chevêche (*Athene noctua*) bien représentée
- la Chouette effraie (*Tyto alba*)
- la Chouette hulotte (*Strix aluco*).

D'autres, au contraire, sont migrateurs :

- l'Engoulevent (*Caprimulgus communis*)
- le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*)
- la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*)
- l'Œdicnème criard (*Burhinus oedicephalus*), espèce d'origine steppique.
- Le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) niche dans d'autres biotopes, comme dans les zones de falaises en particulier vers Rustrel, mais il vient chasser sur ces pelouses
- l'Aigle royal (*Aquila chrysaetos*) ne niche pas non plus ici, ni même au sein du Parc, mais il vient chasser ici très régulièrement.

Les reptiles sont présents dans ces zones arides et caillouteuses :

- la Vipère aspic (*Vipera aspis*), qui est représentée dans ce secteur par sa variété plus sombre
- le Lézard vert (*Lacerta viridis*)
- la Coronelle lisse (*Coronella austriaca*)
- la Couleuvre verte et jaune (*Coluber viridiflavus*) dont on soupçonne la présence.

Parmi les mammifères rencontrés, on trouve :

- le Lièvre commun (*Lepus capensis*)
- le Lapin de garenne (*Oryctolagus cuniculus*)
- le Campagnol provençal (*Pitymus duodecimcostatus*).

L'intérêt de ce secteur pour la faune invertébrée est également important ; citons comme espèces intéressantes :

**Orthoptères**

*Sphingonotus caerulans*, *Eupholidoptera chabrieri*, *Antaxius pedestris*, *Arcyptera microptera*, *Stauroderus scalaris*, *Stenobothrus fischeri*.

**Coléoptères**

*Orchestes fagi*, *Oxymirus cursor*, *Prionus coriarius*, *Rosalia alpina*, espèce protégée au niveau national et figurant à l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE.

**Lépidoptères**

*Melanargia russiae*, *Melanargia occitanica*, *Erebia neoridas*, *Pseudophilotes baton*, *Amata kruegeri* ssp. *albionica*, *Aglaia tau*, *Abrostola asclepiadis*, *Catocala sponsa*, *Mniotype adusta*, *Simyra albovenosa*, *Schinia cardui*, *Pseudoips fagana*, *Conistra torrida*, *Drymonia velitaris*, *Atrolopha pennigeraria*, *Elophos dognini*, *Stauropus fagi*, *Dyscia conspersaria*, *Parocneria detrita*, *Tholera cespitis*, *Watsonalla cultraria*, *Macaria wauaria*, *Plagodis dolabraria*, *Arctornis l-nigrum*, *Hyles verpertilio*, sans oublier l'Apollon (*Parnassius apollo* ssp. *provincialis*), la Laineuse du prunellier (*Eriogaster catax*), l'Azuré du serpolet (*Glaucopsyche arion*), trois espèces de papillons protégées en France.

De plus, *Eriogaster catax* est porté sur l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE et *Glaucopsyche arion*, sur l'Annexe IV de la même Directive.

**Mollusques**

*Helix melanostoma*, *Rumina decollata*.

Ce secteur constitue le seul système agro-sylvo-pastoral de type montagnard nettement affirmé du Parc et du département de Vaucluse et présente une grande valeur par les activités biologiques qu'il maintient.



---

# LE BOIS DE RUSTREL

---

**Numéro de secteur :** 84\_60 N

**Commune :** Rustrel

**Superficie :** 386.1 hectares

**Altitude minimale :** 420 mètres

**Altitude maximale :** 871 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

Ce secteur s'élève à l'adret du village de Rustrel jusqu'à 871 mètres d'altitude (oppidum du Pointu). Il s'étend de Chante-Grillet à l'ouest jusqu'au ravin des Peyrières à l'est, dans les parties inférieures du versant sud des Monts de Vaucluse. Ce vaste massif montagneux orienté est-ouest situé entre Luberon et Mont Ventoux résulte comme eux de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal il y a 40 millions d'années, puis surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

Sur le plan géologique, ce secteur est exclusivement constitué de calcaire compact.

Archétype d'un paysage de nature typiquement méditerranéen, il se caractérise par une grande sécheresse où s'imposent des taillis de Chêne vert, parsemés au piémont de Pins d'Alep entrecoupés de groupements rupestres et de pelouses sèches où affleure le rocher, milieux d'une grande xéricité.

On y trouve comme espèces végétales intéressantes

- *Inula bifrons*, espèce rare protégée au niveau national
- *Crucianella latifolia*
- *Chaenorhinum rubrifolium*, deux espèces des pelouses très chaudes et toutes deux portées au Livre rouge régional des espèces menacées
- *Arabis verna*
- *Iberis ciliata*
- *Orchis ustulata*
- *Valerianella dentata*
- *Valerianella rimosa*.

En ce qui concerne les rapaces, cette zone est le domaine de quelques rapaces prestigieux du Parc :

- le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), ce bel oiseau au vol gracieux est le plus petit et le dernier représentant des espèces de vautours en Provence, son installation dans ce secteur est récente et confirme le grand intérêt biologique de ce secteur ;
- le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*)
- le Circaète Jean-le-Blanc (*Circaetus gallicus*), qui niche sur les arbres à proximité, vient chasser souvent dans les parages.

Dans ces falaises nichent aussi :

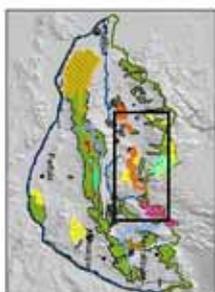
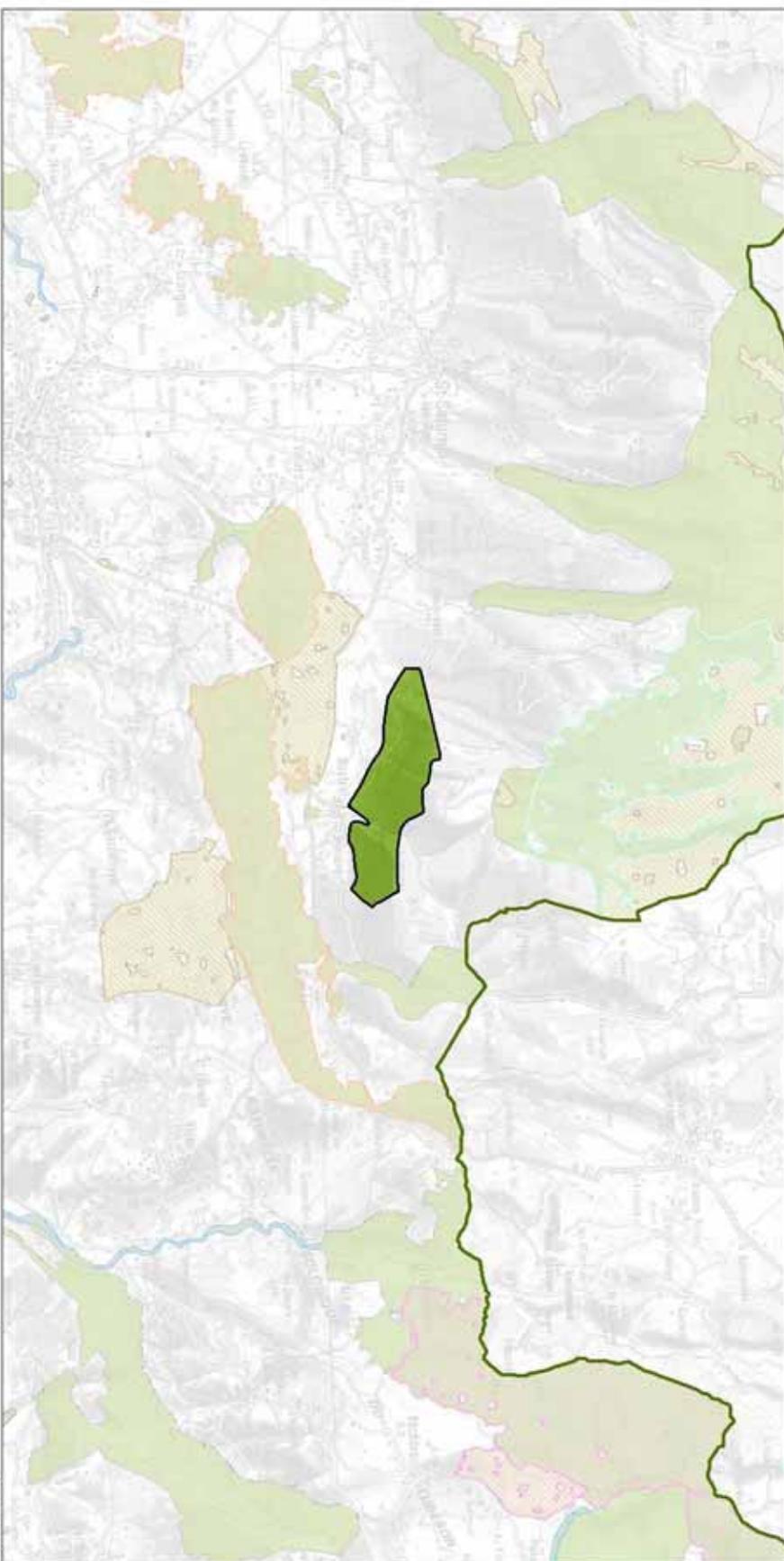
- le Merle bleu (*Monticola solitarius*) espèce très thermophile qui recherche les rochers les plus ensoleillés et les plus abrités du mistral. Il est peu abondant et atteint dans le Parc sa limite septentrionale
- le Grand Corbeau (*Corvus corax*).

Les taillis de Chêne vert hébergent des oiseaux qui vivent dans les strates arbustives basses:

- quelques couples de Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), espèce qui affectionne les milieux semi-arides et les collines pierreuses
- la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*)
- la Fauvette mélanocéphale (*Sylvia melanocephala*), deux espèces sédentaires qui, en hiver, complètent leur régime essentiellement insectivore par la consommation des baies
- la Fauvette orphée (*Sylvia hortensis*), espèce migratrice dont la densité est assez faible
- la Fauvette passerinette (*Sylvia cantillans*), également migratrice
- la Pie-grièche grise (*Lanius excubitor*).

Dans les strates de végétation plus élevées, on rencontre :

- l'Engoulevent (*Caprimulgus europaeus*) oiseau nocturne et crépusculaire
- le Pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*)
- le Pouillot de Bonelli (*P. bonelli*).



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-Le massif des ocres		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênale sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durance		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Largue		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Aiguebrun		

Sources : PNRL  
IGN - Scan100  
Service SIG, 12/03/07

Parmi les reptiles, vivent-là des espèces thermophiles inféodées aux milieux pierreux :

- le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*) très rare car il se trouve ici en limite de son aire de répartition à la faveur des faciès rupicoles
- le Psammodrome d'Edwards (*Psammodroma hispanica*)
- la Couleuvre de Montpellier (*Malpolon monspessulanus*)
- la Couleuvre à échelons (*Elaphe scalaris*).

Du point de vue entomologique, l'intérêt de la zone est souligné par la présence de nombreuses espèces remarquables de papillons :

- la Laineuse de prunellier (*Eriogaster catax*)
- la Proserpine (*Zerynthia rumina*)
- le Sphinx de l'épilobe (*Proserpinus proserpina*)
- la Zygène cendrée (*Zygaena rhadamanthus*)

Quatre espèces de papillons protégées en France, auxquels il faut ajouter des observations exceptionnelles pour la région :

- *Nodaria nodosalis*, papillon très rarement observé
- *Cryphia vandalusiaae*, nouvelle espèce pour la région
- *Omia cyclopea*, espèce de noctuelle rare voire exceptionnelle en France
- *Pachypasa limosa*
- *Eugnosta magnificana*
- *Glaucopsyche iolas*, dont c'est ici la seule localité connue du Parc.

Ce secteur dispose d'habitats naturels d'intérêt communautaire figurant en Annexe de la Directive Habitats de la CEE :

- forêts de l'étage méditerranéen supérieur à Chêne vert
- rochers et falaises alpiennes et sub-méditerranéennes
- pelouses sèches calcicoles (*Thero-Brachypodietea*).



---

# COTEAU DE MERY – VALLON COULOUMB – COMBE SOURDET

---

**Numéro de secteur :** 84\_61 N

**Commune :** Gignac

**Superficie :** 171.1 hectares

**Altitude minimale :** 450 mètres

**Altitude maximale :** 794 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

Ce secteur s'allonge au nord du village de Gignac en épousant la combe Sourdét puis le vallon de Coulomb. En amont et vers l'ouest, il se prolonge sur le coteau de Méry culminant à 794 mètres.

Il appartient aux monts de Vaucluse, vaste massif montagneux orienté est-ouest situé entre le Luberon et le Mont Ventoux et qui comme eux, résulte de la combinaison de différentes phases tectoniques : soulèvement pyrénéo-provençal il y a 40 millions d'années puis surrection des Alpes beaucoup plus récente (- 8 millions d'années).

Ce secteur s'inscrit parmi les grandes combes qui creusent cette grande chaîne montagneuse. L'assise géologique est composée de calcaires compacts et de calcaires plus tendres.

Des forêts épaisses couvrent la totalité de ce secteur au caractère sauvage et remarquable.

Vers le bas, une chênaie verte épaisse et dense, colonise les flancs et le fond du vallon, tandis que dans les parties supérieures du secteur s'installe le Chêne pubescent. Dans les sous-bois plus frais de cette chênaie blanche, des plantes exceptionnelles, réfractaires au climat méditerranéen, s'épanouissent, espèces rares dont on ne connaît pour certaines, que peu de stations sur le territoire du Parc et du département vauclusien, exprimant l'originalité de cette zone.

On trouve ici en particulier :

- la Violette de Jordan (*Viola jordanii*), espèce protégée, cette violette montagnarde est très rare (deux stations seulement connues sur le Parc)
- *Seseli libanotis*, avec ses seules stations du Parc et du département de Vaucluse, cette espèce rarissime dans le midi, trouve ici ses populations les plus méridionales
- *Thymelaea sanamunda*, connue en deux stations seulement sur le Parc
- *Asparagus tenuifolius*, espèce montagnarde rare et très irrégulière dans le Vaucluse et sur le Parc
- *Astragalus glycyphyllos*
- *Aristolochia pallida*, espèce très rare (4 stations seulement sur le Parc) des bois de la région méditerranéenne
- *Odontites viscosa*, qui affectionne plutôt les bois clairs.

Toutes sont inscrites au Livre rouge régional des espèces menacées. D'autres espèces des bois frais montagnards, les accompagnent :

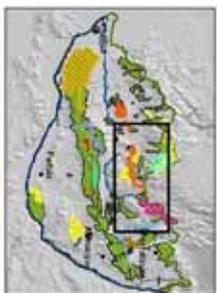
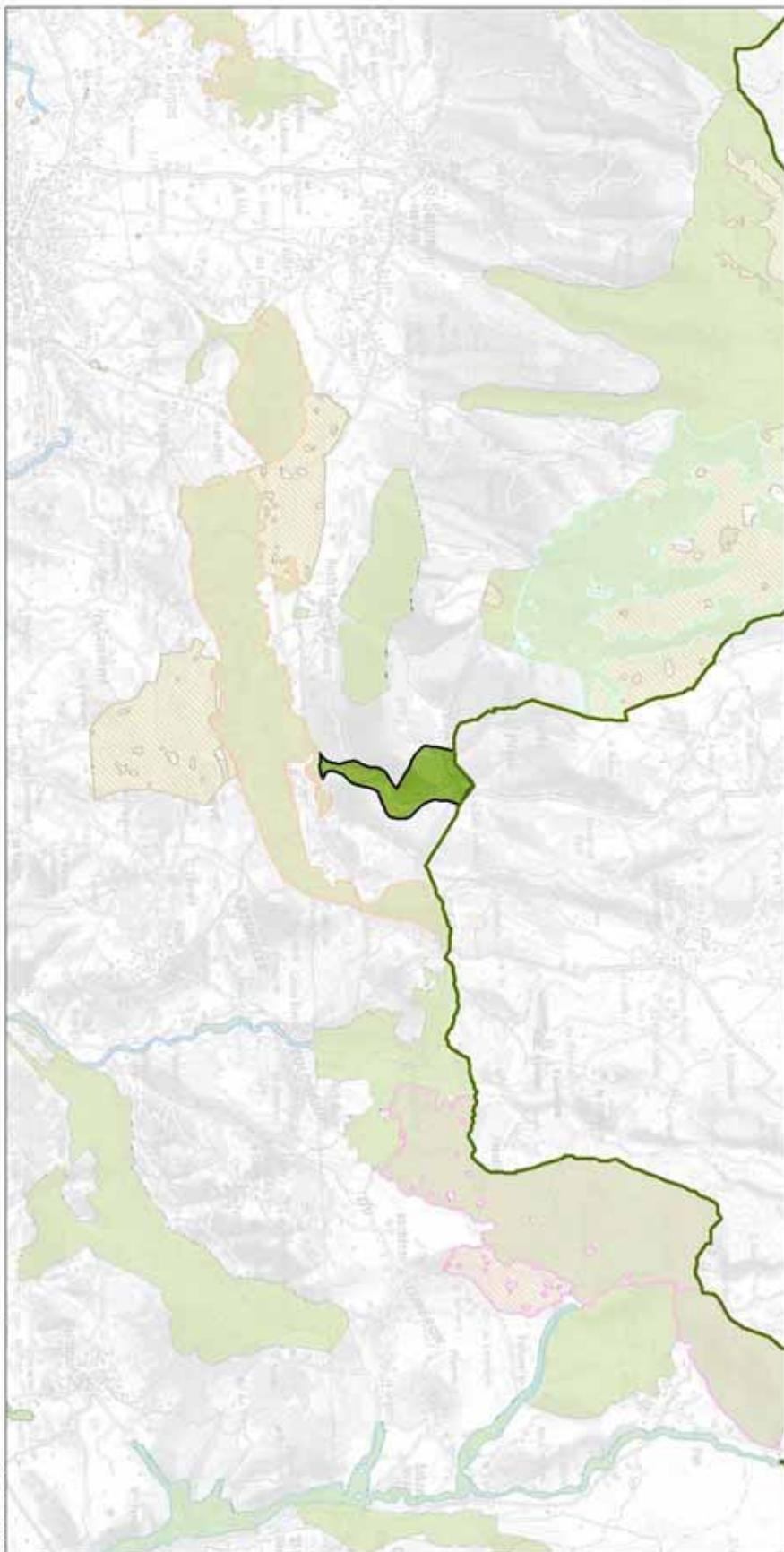
- *Trifolium rubens*
- *Hypericum hyssopifolium*
- *Campanula persicaefolia*
- *Aquilegia vulgaris*
- *Lathyrus vernus*
- *Lathyrus niger*
- *Melampyrum nemorosum*, peu répandue sur le Parc et le département de Vaucluse
- *Euphorbia dulcis*.

Enfin, signalons la présence de quelques espèces intéressantes des pelouses dont

- *Inula bifrons*, espèce rare puisque protégée au niveau national
- *Euphorbia nicaensis*, espèce inscrite au Livre rouge régional
- *Vicia onobrychoides*, vesce des zones montagnardes.

Ce secteur dispose d'habitats naturels d'intérêt communautaire portés en Annexe de la Directive Habitats de la CEE :

- forêts sclérophylles à Chêne vert de l'étage méditerranéen supérieur
- rochers et falaises alpines et sub-méditerranéennes.



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-Le massif des ocres		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durançe		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Large		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Alguebrun		

Sources : PNRL  
IGN - SCAN700  
Service Sfg, 12/03/07

---

# LES MONTS DE VAUCLUSE DE CABRIERES-D'AVIGNON ET DE LAGNES

---

**Numéro de secteur :** 84\_62 N

**Communes :** Cabrières-d'Avignon, Gordes, Lagnes

**Superficie :** 897.8 hectares

**Altitude minimale :** 170 mètres

**Altitude maximale :** 617 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

Cette zone appartient au grand territoire des Monts de Vaucluse, située dans la partie occidentale de ce vaste massif. Elle est entaillée par deux combes (Vallon des Boumians et Grande Combe). L'assise géologique est constituée essentiellement de calcaire urgonien très compact qui date du crétacé et sur lequel se développe un modelé de type karstique à lapiaz.

Le climat est de type méditerranéen avec ce qu'il y a de plus excessif cumulant un mistral violent, une sécheresse extrême et une aridité très prononcée, car l'eau s'infiltre dans un substrat très fissuré. Des épisodes d'incendies localisés consécutifs à ces facteurs dans un passé récent ou plus lointain ont eu pour conséquence la présence d'un couvert végétal d'une très grande hétérogénéité paysagère, facteur de diversité biologique.

## Intérêt floristique

La série du Chêne vert et du Genévrier de Phénicie domine ici. Des taillis clairs à denses de Chêne vert sont parsemés de pinèdes de Pin d'Alep dans les parties basses à moyennes. Les milieux ouverts sont constitués de garrigues à Chêne kermès et Romarin, émaillés de pelouses sèches et de zones où rochers et éboulis affleurent constamment. L'intérêt de ce secteur réside avant tout dans l'existence d'une proportion relativement importante de milieux ouverts typiquement méditerranéens dans un massif (les Monts de Vaucluse) essentiellement forestier sur de vastes étendues. Ces milieux ouverts sont favorables à une grande richesse spécifique.

Ils constituent des écosystèmes très originaux dont la composition biologique est très différente des écosystèmes forestiers. Ils accueillent des biocénoses bien particulières avec des espèces végétales et animales exclusives de ces milieux. En région méditerranéenne intérieure le phénomène d'abandon de l'espace a largement favorisé la progression de la forêt au détriment de ces milieux dont il convient de souligner tout l'intérêt. Du point de vue floristique on rencontre une bonne représentativité du cortège thérophytique méditerranéen. Cette zone est connue pour héberger des éléments floristiques patrimoniaux dont une espèce protégée, *Gagea granatelli*, présente dans quelques pelouses humiques des parties hautes du massif,

des espèces inscrites au Livre rouge régional des espèces rares et menacées comme

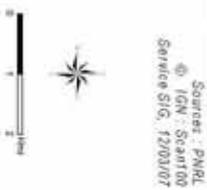
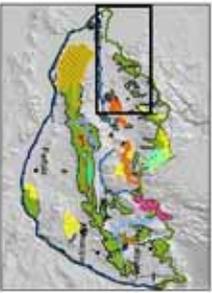
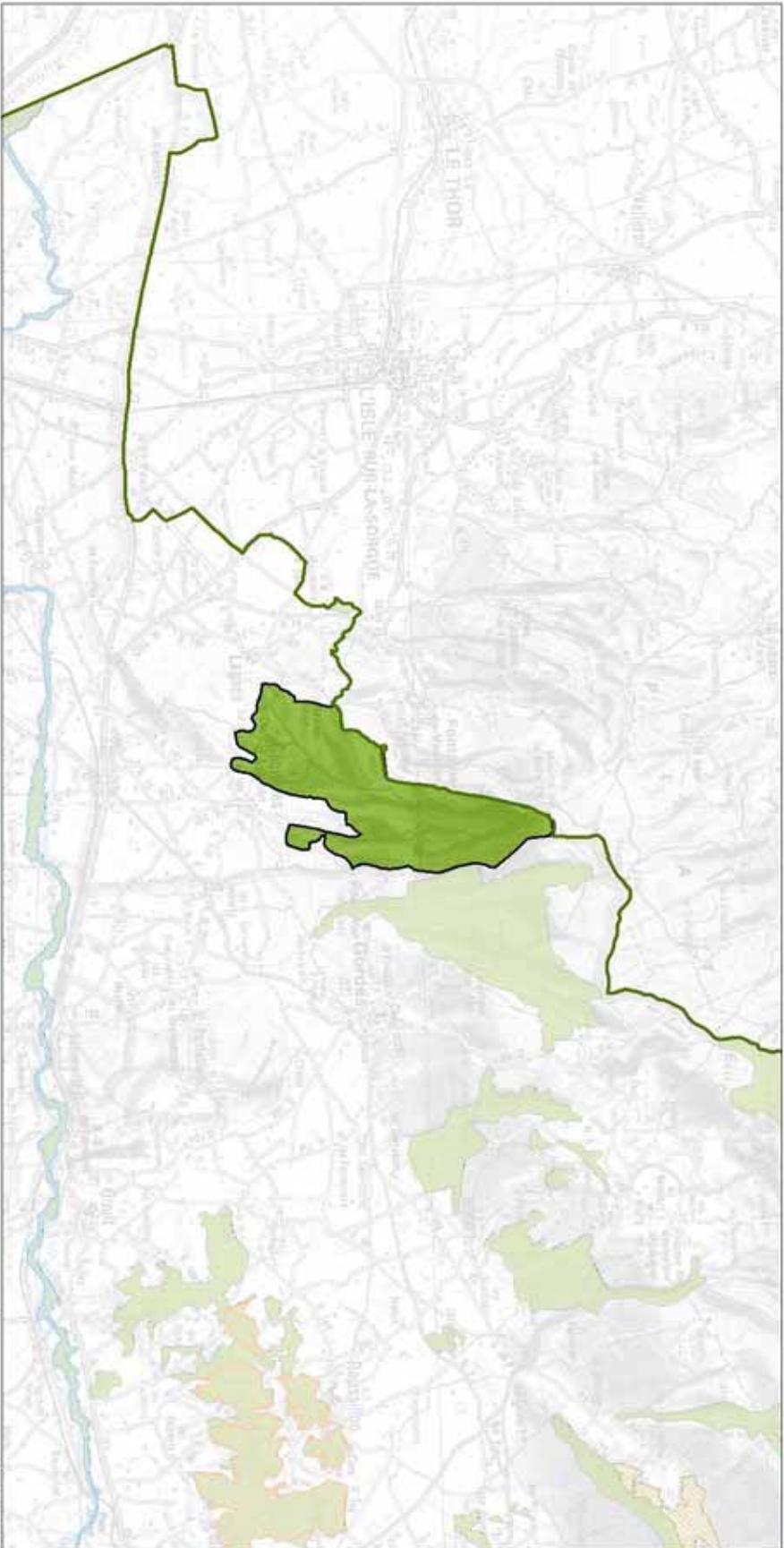
- *Valerianella muricata* connue en deux stations seulement sur le Vaucluse
- *Valerianella dentata*, très peu commune
- *Narcissus dubius*, très rare narcisse des vires rocheuses, à petites fleurs blanches en bouquet
- *Euphorbia flavicoma*, rare euphorbe des pelouses sèches alticoles ventées
- *Mercurialis annua subsp huetii*, mercuriale des vires rocheuses très ensoleillées.
- *Vincetoxicum nigrum*, espèce rare des vallons très méditerranéens

des espèces intéressantes comme :

- *Globularia repens*, cantonné aux falaises rocheuses
- *Tulipa australis*
- *Crepis micrantha*
- *Galium verticillatum*
- *Bunium bulbocastanum var nanum*
- *Vallantia muralis*
- *Trigonella gladiata*

Dans les parties basses de Cabrières-d'Avignon et sur les hauteurs de Lagnes, à l'ouest du plateau de la Peithe, de belles forêts de Cèdre de l'Atlas installées sur calcaire apportent une touche d'exotisme, de diversité paysagère, structurale et biologique. La cédraie de Cabrières-d'Avignon couvre quelques dizaines d'hectares et présente un grand attrait touristique.

Magnifique zone sauvage ce vaste ensemble méditerranéen constitue une mosaïque de milieux variés et remarquables par son intérêt patrimonial et la diversité biologique qu'il maintient.



---

# LA SORGUE

---

**Numéro de secteur :** 84\_63 N

**Commune :** Lagnes

**Superficie :** 6.3 hectares

**Altitude :** 65 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301578

**Nom :** La Sorgue et L'Auzon

**Superficie dans la VBM :** 5 hectares

La Sorgue est un des cours d'eaux parmi les plus originaux de la région méditerranéenne et de France, original car son cours se diversifie en réseau de multitudes de bras, original par sa source qui est un site historique et géographique emblématique : la Fontaine de Vaucluse. C'est le seul cours d'eau situé en région méditerranéenne à avoir un régime identique à celui des grands fleuves médio-européens. Son débit est toujours puissant et ce même en période estivale, avec un régime d'étiage d'un niveau soutenu et bien plus élevé que celui des cours d'eaux méditerranéens à régime torrentiel. Ses crues n'y présentent pas le caractère dévastateur que l'on connaît sur les cours d'eaux méditerranéens. De plus sa température est pratiquement toujours faible (pas plus de 11-13°C) et ses eaux courantes malgré une pente presque nulle, éliminent pratiquement les phénomènes d'eutrophisation en période estivale.

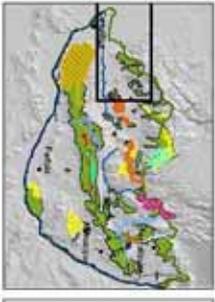
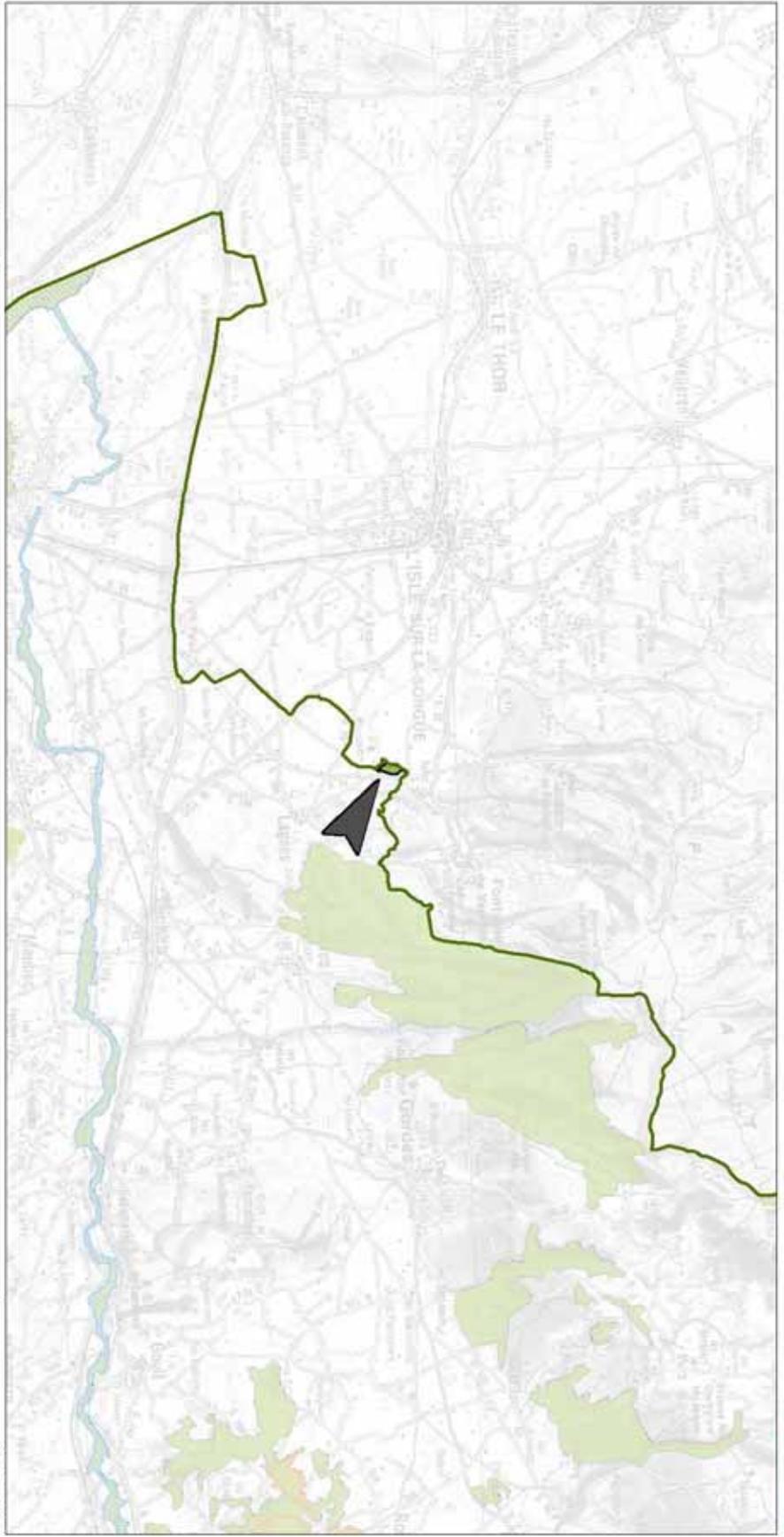
### Intérêt floristique

L'eau n'étant pas un élément de destruction de la végétation cette dernière a pu s'exprimer à travers toutes ses potentialités et une grande biodiversité d'espèces et de formations végétales qui sur le petit tronçon qui traverse la commune de Lagnes développent des stades matures. On y observe de riches groupements herbacées hygrophytes, notamment d'importants herbiers à *Berula erecta*. On y remarque également la Lentille d'eau à frondes en forme de croix (*Lemna trisulca*). Ces deux espèces peu fréquentes en région PACA sont portées au Livre rouge régional des espèces rares et menacées.

Ce qui marque également le paysage de la Sorgue est la forêt riveraine. Une ripisylve sur le lit majeur arrive à un stade élevé de maturité à base de peupliers, *Salix alba*, du *Populetum albae* en évolution vers des stades plus matures à Frêne oxyphylle du *Fraxineto angustifoliae-ulmenion minoris* (avec faciès à Aulne glutineux). Le Platane est encore présent malgré la maladie du chancre coloré qui tend à le décimer.

### Intérêt faunistique

La Sorgue présente un peuplement faunistique d'un intérêt élevé sur tout son cours. Trente six espèces animales patrimoniales y ont été observées. Nous citerons parmi celles-ci les poissons représentés par des espèces rares et extrêmement localisées en région PACA comme l'Apron, la Lamproie de Planer (une de ses deux stations provençales) et l'Ombre commun ainsi que des espèces classiques mais intéressantes telles le Blageon, la Bouvière, le Toxostome et le Barbeau méridional.



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A- Le massif des ocres		Milieux naturels
	B1- Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2- Les pelouses du Grand Luberon		
	B3- Les Craux de St Michel		
	C1- La Hétraie du Grand Luberon		
	C2- La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D- La chênaie sessilifère		
	E- Prairies humides		
	F- Zones messicoles		
	G1- La Durance		
	G2- Le Calavon		
	G3- Le Largue		
	G4- La Laye		
	G5- Le Lauzon		
	G6- L'Alguebrun		

Sources : PNRL  
IGN : Scant00  
Service SIG, 12/03/07

---

# BOIS DU SAUVAGE - ROQUEFURE

---

**Numéro de secteur :** 84\_64 N  
**Communes :** Apt, Bonnieux  
**Superficie :** 301.9 hectares  
**Altitude minimale :** 179 mètres  
**Altitude maximale :** 298 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301587  
**Nom :** Le Calavon et L'Enchrême  
**Superficie dans la VBM :** 5 hectares

A l'ouest de la ville d'Apt et au nord-est de la commune de Bonnieux un site très original a été façonné par des calcaires à faciès urgonien pour former le paléo-karst du Calavon autrefois appelé sidérolitique du Coulon (Albo-Aptien). Cet ensemble entaillé par les gorges du Calavon comprend au nord le site de Roquefure - Le Ménage jusqu'au hameau du Chêne et au sud le Bois du Sauvage.

En surface le calcaire est creusé d'une multitude de dépressions karstiques remplie de sables et argiles rouges ou jaunes. Les éléments les plus marquants sont les dépressions fermées ou entonnoirs de dissolution séparée par des reliefs résiduels (bosses ou pitons arrondis). La particularité de ce karst est de s'être réalisé non pas à l'air libre mais sous une couverture de terrains sableux et argileux. Cette couverture a été totalement altérée en même temps que se réalisait la karstification et s'est retrouvée piégée dans les dépressions du karst où elles constituent le remplissage actuel.

Par la suite un ensemble supérieur sableux est venu recouvrir et combler cette surface karstifiée.

La végétation méso-méditerranéenne est représentative de cet écosystème puisqu'elle se compose essentiellement de taillis de Chêne vert et de pinèdes de Pin d'Alep localement émaillés de Chênes pubescents et de Pins maritimes dans les parties les plus fraîches. Dans les secteurs peu boisés, garrigues à Romarin et Chêne kermès typiques des secteurs calcaires s'opposent en permanence et sur de faibles surfaces avec la flore des milieux siliceux : maquis à Callune et Bruyère à balais parsemés de pelouses de faible surface appartenant soit aux *Théro-Brachypodietea* sur calcaire, soit sur silice à l'*Hélianthemion guttati* d'un grand intérêt.

## Intérêt floristique

La complexité et l'hétérogénéité de la structure géologique sont à l'origine d'une flore calcicole et silicicole intimement imbriquées faisant tout l'intérêt de ce secteur.

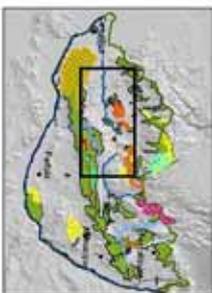
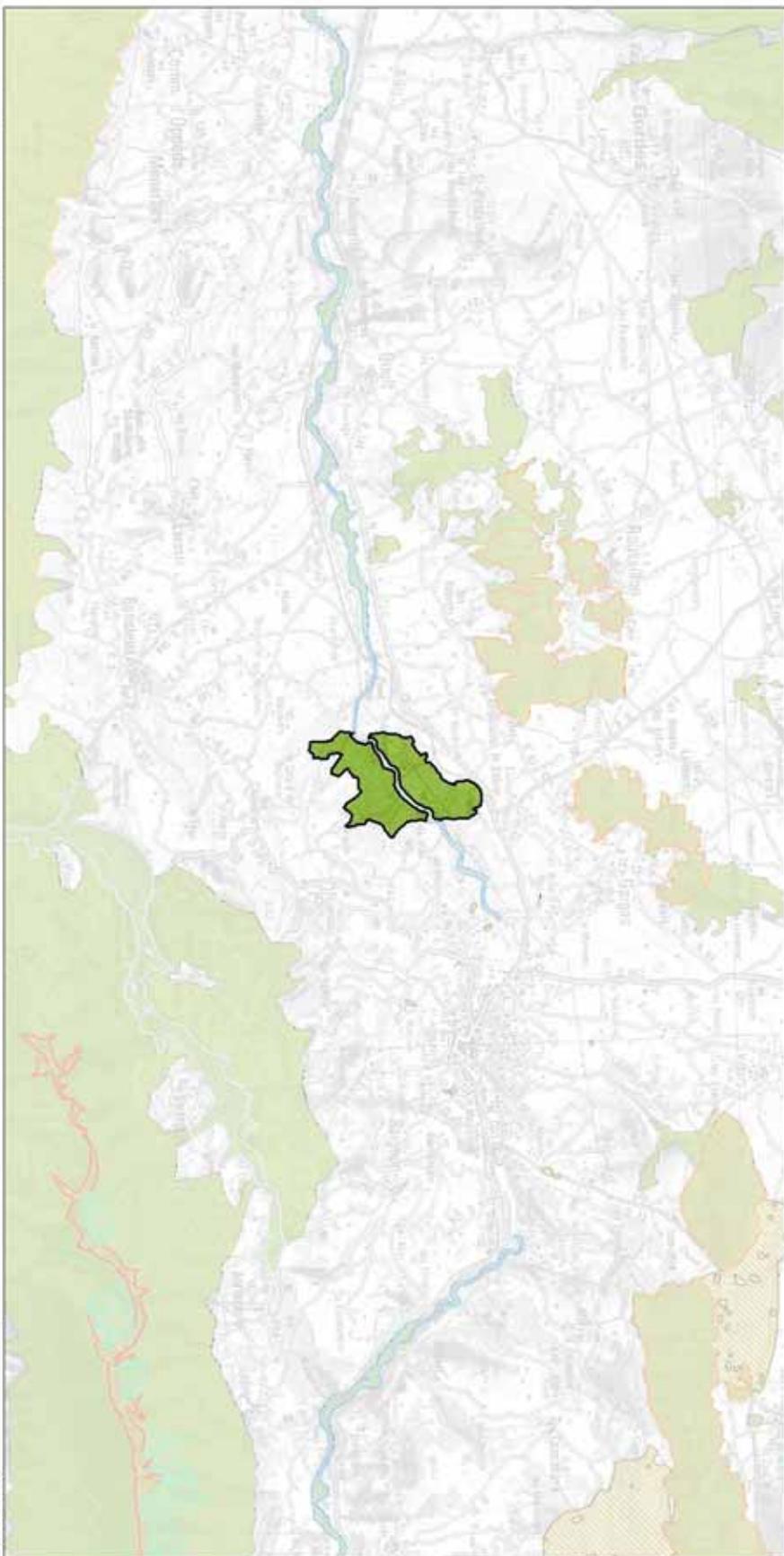
Les pelouses silicicoles abritent des espèces d'un grand intérêt botanique portées au Livre rouge régional des espèces rares et menacées comme *Gastridium ventricosum* ou *Corynephorus divaricatus*, deux graminées spécifiques des milieux siliceux qu'on ne rencontre qu'en quelques localités des ocre du pays d'Apt. Signalons également le Silène de France (*Silene gallica*), espèce psammophile que l'on ne trouve sur le département du Vaucluse que sur les ocre du bassin d'Apt.

Citons d'autres espèces spécifiques des terrains siliceux donc rares pour le Luberon comme

- *Tuberaria guttata*
- *Filago minima*
- *Hypochoeris maculata*
- *Aira caryophyllea*
- *Aira elegantissima*

La flore intéressante des milieux calcaires est représentée par :

- *Epipactis microphylla*, orchidée rare des milieux boisés citée au Livre rouge régional
- *Globularia alypum* arbrisseau des rochers très chauds en limite d'aire ici
- *Lithodora fruticosa* espèce du Livre rouge régional également des zones très chaudes mais marneuses
- *Brachypodium distachyon* espèce très thermophile inféodée aux zones les plus méditerranéennes
- *Onobrychis caput-galli*, petit sainfoin peu fréquent des pelouses sèches et chaudes inscrit au Livre rouge régional
- Le Genêt de Villars (*Genista pulchella subsp villarsii*) s'installe ponctuellement sous forme de lande écorchée sur quelques éperons rocheux. C'est le taxon caractéristique d'une formation méditerranéo-



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-Le massif des ocre		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durançe		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Largue		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Alguebrun		

Sources : PNRL  
IGN - SCAN00  
Service Sfg, 12/03/07

montagnarde alticole présente en France des Corbières aux Alpes du sud : le *Minuartio-Genistetum villarsii*. La localité de Roquefure, même si elle n'est pas aussi typique que celle des crêtes du Grand Luberon, n'en constitue pas moins, de par son altitude très basse (à peine 200 m) et sa localisation dans une vallée fluviale, une exception qui atteste de l'adaptation de cette formation à un contexte qui lui est beaucoup moins favorable. Sur les parois rocheuses dominant le Calavon on peut rencontrer la formation saxicole à Epervière étoilée (*Hieracium stelligerum*), endémique du sud-est de la France, des Cévennes à la Haute Provence.

Signalons aussi la présence d'*Eleocharis palustris*, petite cypéracée peu courante des milieux aquatiques, inscrite également au Livre rouge régional.

#### **Intérêt faunistique**

Le Pélobate cultripède (*Pelobates cultripes*), qui s'enfouit dans le sable pour se cacher est l'espèce animale la plus remarquable de ce site. Parmi les amphibiens, citons également le Pélodyte ponctué (*Pelodytes punctatus*). Ils sont accompagnés du Petit Rhinolophe pour les mammifères, du Circaète Jean-le-Blanc, du Hibou Grand-Duc, de l'Autour des palombes, du Faucon hobereau, et du Monticole bleu pour les oiseaux nicheurs.

Le remarquable Scorpion languedocien (*Buthus occitanus*), espèce méditerranéenne relativement localisée, est l'un des représentants éminents des invertébrés locaux d'intérêt patrimonial lié aux endroits rocaillieux, ouverts, chauds, secs et ensoleillés.



---

# ETANG DE LA BONDE

---

**Numéro de secteur :** 84\_65 N

**Communes :** Cabrières-d'Aigues, La Motte-d'Aigues, Sannes

**Superficie :** 57.5 hectares

**Altitude minimale :** 332 mètres

**Altitude maximale :** 336 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

Il s'agit du plan d'eau, de ses abords immédiats hydromorphes, et de la colline sèche qui le surplombe au nord. Géologiquement ce secteur est constitué de sables, marnes de Cabrières-d'Aigues et molasse de Cucuron.

## Intérêt floristique

La colline est composée essentiellement d'une végétation méso-méditerranéenne où domine le Pin d'Alep (*Pinus halepensis*), et le Chêne vert (*Quercus ilex*) en sous étage ou en formations pures de taillis. La flore intéressante de cette colline est caractérisée par l'Arbousier (*Arbutus unedo*) bien représenté sur l'ensemble de la colline, et plus localement par la Coronille glauque (*Coronilla valentina subsp glauca*)

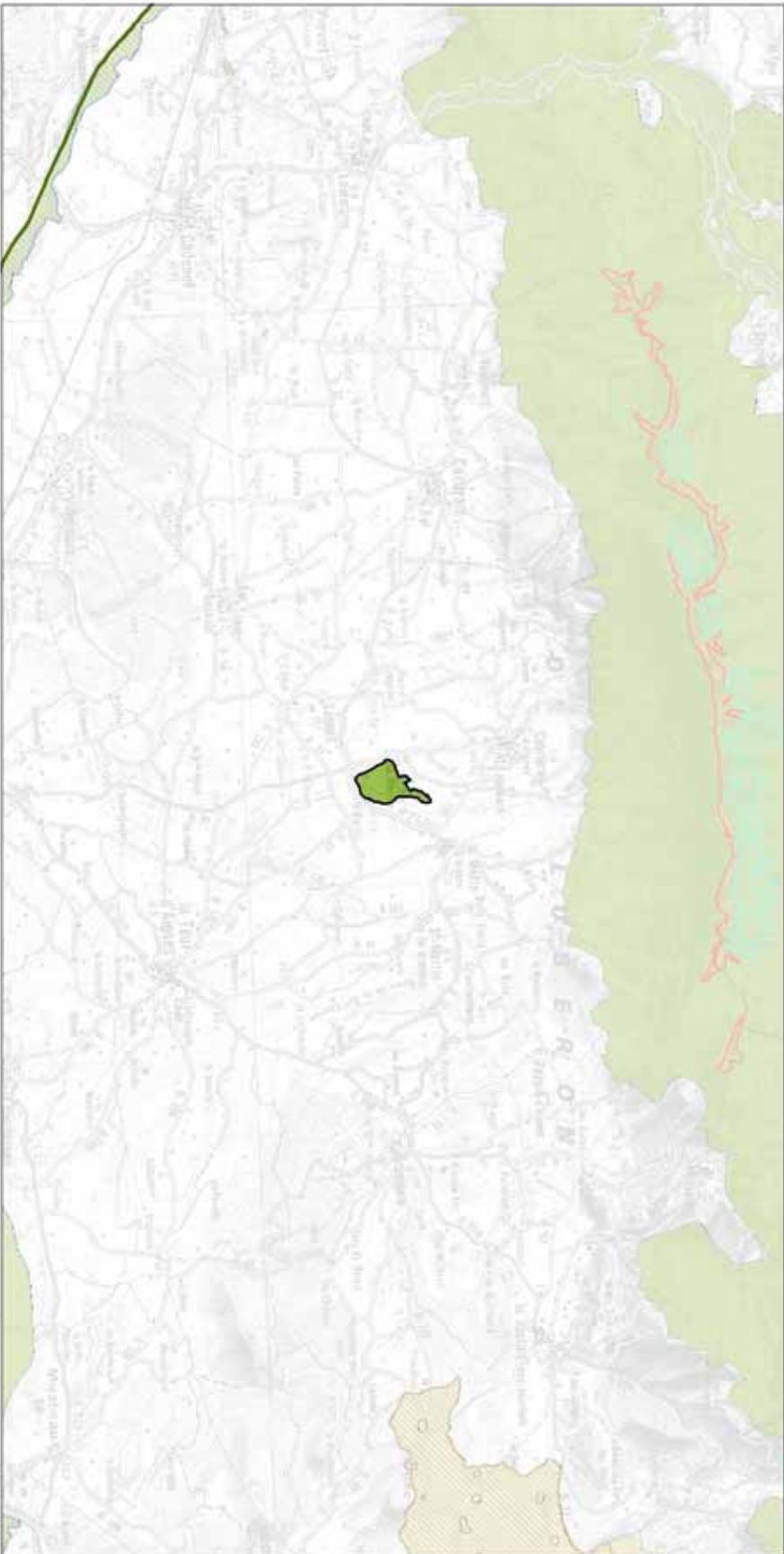
La végétation rivulaire et hygrophile du bord du plan d'eau, bien que peu développée, héberge un lot significatif d'espèces remarquables rares et très intéressantes pour la région. On y trouve :

- *Scirpus littoralis*, unique station du parc et du département du Vaucluse, cette espèce qui, théoriquement, ne s'éloigne pas du littoral se trouve ici en limite nord de son aire de répartition
- *Polygonum amphibium*, unique station du parc, cette espèce arrive par contre des régions tempérées, très rare dans le département de Vaucluse, elle est portée sur le Livre rouge régional des espèces rares et menacées
- *Filago arvensis*, unique station du parc et rarissime également dans le département de Vaucluse (deux stations connues seulement)
- *Teucrium scordium*, espèce également portée au Livre rouge régional des espèces rares et menacées, avec 4 stations connues seulement sur le département de Vaucluse, 5 sur le Parc
- *Carex oederi*, espèce peu commune sur le Vaucluse où on la trouve très localisée sur la Durance et ses affluents
- *Samolus valerandi*, espèce peu banale des terrains humides
- *Cyperus fuscus*

## Intérêt faunistique

Deux espèces patrimoniales fréquentent cet étang et ses rives :

- d'une part *Pleurodirus aquisextanus*, espèce rare et localisée de coléoptère curculionidé, d'affinité méditerranéenne, endémique de Provence (où on ne le rencontre que dans le Vaucluse et les Bouches du Rhône) et du Languedoc.
- d'autre part le Martin-Pêcheur d'Europe (*Alcedo atthis*) niche sur les berges de cet étang.



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-1e massif des ocres		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durançe		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Large		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Alguebrun		



Sources : PNRL  
IGN : Scan700  
Service SIG : 1203/07

---

# COLLINES A L'OUEST DE VILLENEUVE (SAINT JEAN - COSTEBELLE - LA ROCHE AMERE - BOIS D'ASSON – LA BRUYERE - LE CADE)

---

**Numéro de secteur :** 04\_66 N

**Communes :** Forcalquier, Saint-Maime, Villeneuve

**Superficie :** 687.4 hectares

**Altitude minimale :** 350 mètres

**Altitude maximale :** 588 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9301542

**Nom :** Adrets de Montjustin - Les Craux - Rochers et crêtes de Volx

**Superficie dans la VBM :** 132 hectares

Le site se trouve sur la commune de Villeneuve entre la colline Saint Jean à l'est, et le Bois d'Asson à l'ouest, le Large au sud, et Costebelle au nord.

Le substrat géologique est composé essentiellement de dépôts détritiques et conglomérats duranciens, de marnes et plus localement de grès siliceux (La Bruyère) et de calcaires durs urgoniens (La Roche Amère).

Le site s'inscrit dans les étages de végétation méso-méditerranéen supérieur et supra-méditerranéen.

La couverture végétale est essentiellement forestière composée de boisements variés de Chêne vert avec ou sans Pin d'Alep, de chênaies pubescentes également pures ou mélangées de Pin sylvestre. Quelques rares milieux ouverts d'influence méditerranéenne émaillent la zone : garrigues à Chêne kermès et genévriers au sud des crêtes de Saint-Jean, garrigues à Chêne kermès (*Quercus coccifera*) et Bruyère à balais (*Erica scoparia*) sur le versant sud de la Bruyère, falaises et éboulis sont ponctuellement présents sur la zone (La Roche Amère).

## Intérêt floristique

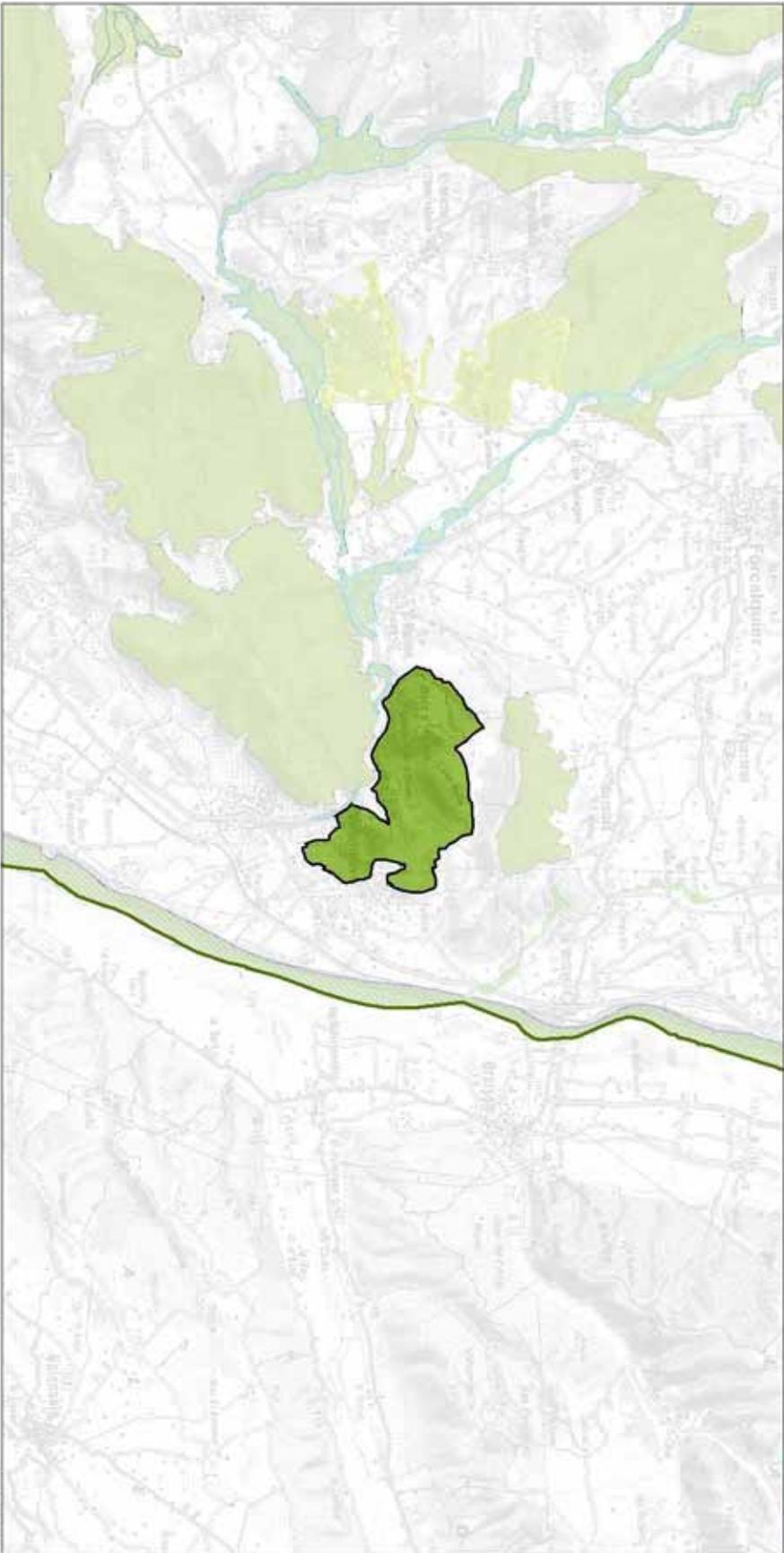
Le site présente un habitat rocheux très remarquable (versant sud de la Roche Amère) composé de formations végétales des rochers et falaises calcaires ibéro-méditerranéennes et éboulis thermophiles. Il abrite plusieurs espèces patrimoniales dont une protégée au niveau national : la Lavatère maritime (*Lavatera maritima*), espèce du littoral méditerranéen qui trouve ici sans doute sa station la plus septentrionale. Avec elle se développe la Julienne des rochers (*Hesperis laciniata*) rare crucifère liée aux rochers et rocailles, inscrite au Livre rouge régional des espèces rares et menacées. Par ailleurs *Petroselinum crispum*, espèce très rare en situation naturalisée se trouve conjointement associée à ces deux espèces. Parmi les autres espèces intéressantes, notons *Campanula macrorrhiza*, *Piptatherum milliaceum*, *Silene nocturna*.

Dans l'étage méso-méditerranéen au sein de la chênaie verte et des pinèdes de Pin d'Alep, des pelouses sèches colonisent de petites clairières isolées, ou se trouvent sous forme écotonale le long des chemins. C'est ainsi que l'on peut remarquer sur les crêtes de la colline de Saint-Jean deux espèces remarquables xéro-thermo-méditerranéennes en limite d'aire ici : *Ononis reclinata* et *Stipa bromoides* deux espèces inscrites au Livre rouge des espèces rares et menacées.

Signalons la présence dans le ravin du Para d'une autre espèce méditerranéenne : *Ophrys provincialis* orchidée protégée au niveau régional.

Le versant nord de la Bruyère héberge une belle chênaie pubescente silicicole. On peut y trouver de nombreuses espèces habituellement très rares dont certaines calcifuges. On peut citer *Dactylorhiza fuschii* et *Centaurea triumfetti* (deux espèces Livre rouge régional), mais aussi

- *Rosa arvensis*
- *Genista germanica*
- *Lathyrus niger*,
- *Pulmonaria longifolia subsp cevenensis*
- *Luzula sylvatica*



Sources : PNRL  
IGN : Scan700  
Service SIG, 12/03/07



- *Inula salicina*
- *Trifolium rubens*
- *Abies alba*
- *Phleum phleoides subsp blepharodes*
- *Hypericum montanum*, espèces très rares dans la région du Luberon

Le ravin de l'Archanal et son diverticule en rive droite en eau la majeure partie de l'année héberge une flore méso-hygrophyle des plus intéressantes. On rencontre là : *Epipactis palustris* rare orchidée des zones constamment humides inscrite au Livre rouge régional, mais aussi *Carex viridula subsp brachyrrhyncha* dont c'est la seule station connue du Luberon, notons également *Asparagus tenuifolia* et *Sanicula europaea* espèces montagnardes inscrites au Livre rouge régional et *Viola canina* espèce des régions tempérées très rare en région méditerranéenne.

#### **Intérêt faunistique**

L'avifaune est représentée par le Hibou Grand-Duc (*Bubo bubo*) et le Martinet à ventre blanc (*Apus melba*) nicheurs certains dans les rochers de la Roche Amère.



---

# BOIS COMMUNAL DE NIOZELLES – LA RETACHE – LA TOURRACHE

---

**Numéro de secteur :** 04\_67 N

**Communes :** Niozelles, Villeneuve, Forcalquier

**Superficie :** 278.1 hectares

**Altitude minimale :** 404 mètres

**Altitude maximale :** 616 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

Bel ensemble de colline d'un seul tenant, de qualité, situé au sud du village de Niozelles.

Géologiquement le substrat est de nature sédimentaire. L'assise géologique est constituée de marnes rouges et conglomérats duranciens de l'Eocène-oligocène.

Le climat et la végétation sont de type supra-méditerranéens avec des irradiances méditerranéennes plus thermophiles sur les adrets où Pin d'Alep et garrigues à Romarin prennent le relais.

Une assez grande hétérogénéité d'habitats caractérise ce secteur allant des peuplements denses de Chêne pubescent, Pin sylvestre, Pin d'Alep, à des bois plus clairs des mêmes espèces, pour aboutir localement à des milieux ouverts :garrigues à Romarin le plus souvent, et pelouses à Brome érigé.

## **Intérêt floristique**

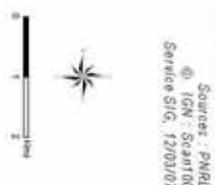
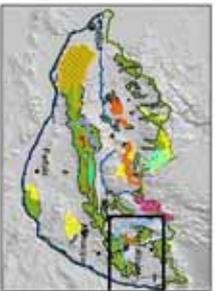
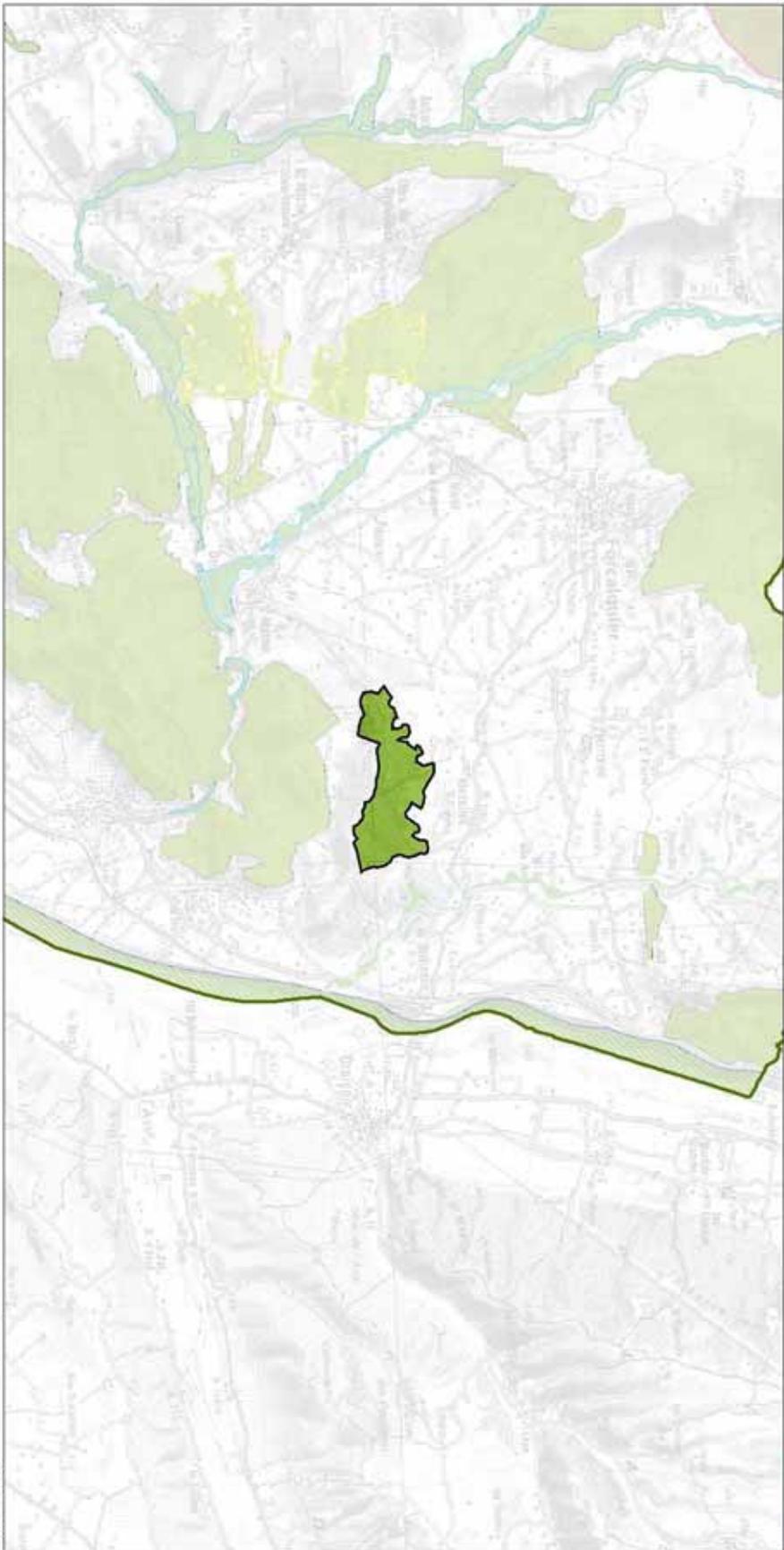
Des poches de décalcifications permettent l'installation sur certaines zones de belles chênaies pubescentes mésophiles et pinèdes de Pin sylvestre avec une flore acidophile :

On y trouve des espèces rares ou intéressantes comme :

- *Rosa arvensis* (4 stations connues sur le Parc)
- *Pulmonaria longifolia subsp longifolia* (seule station connue du périmètre d'étude du Parc)
- *Platanthera chlorantha*
- *Hypochoeris maculata*
- *Hepatica nobilis*

Sur les lisières et dans les bois clairs on rencontre *Filipendula vulgaris* espèce mésophile à méso-xérophile peu fréquente.

Les milieux ouverts se caractérisent par la présence de très rares espèces steppiques méditerranéo-montagnardes comme *Scorzonera austriaca*, *Ranunculus gramineus*, *Plantago argentea*, portées au Livre rouge régional des espèces rares et menacées. Une autre espèce phare de ce secteur est *Globularia vulgaris*, espèce déterminante pour les ZNIEFF en Provence, très rare dans la région, inscrite également au Livre rouge régional et qui trouve ici dans les milieux ouverts et forêts claires de nombreuses populations.



---

# BOIS DE LURS – BOIS D'ARIS – L'ADRECH

---

**Numéro de secteur :** 04\_68 N

**Communes :** Lurs, Sigonce

**Superficie :** 627 hectares

**Altitude minimale :** 380 mètres

**Altitude maximale :** 678 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

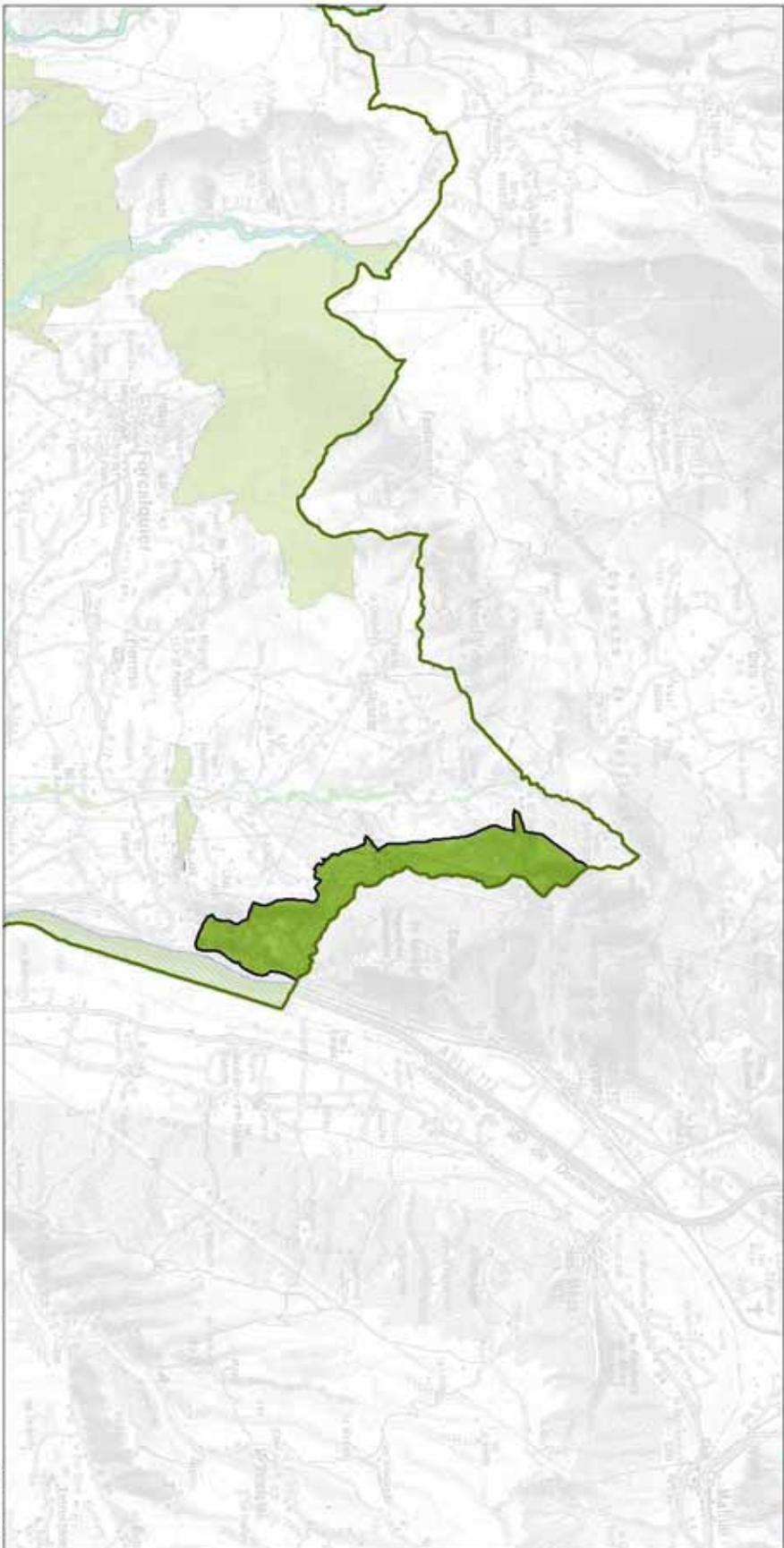
**Messicole :** non

Bel ensemble naturel de collines de faible altitude qui s'étend à l'est de la commune de Lurs et Sigonce jusqu'au ravin du Bués (limite communale) et à la route nationale 96 (bord de la plaine de la Durance). Il appartient à une ZNIEFF de type 2 dite « Forêt domaniale et environs du prieuré de Ganagobie ». Géologiquement le substrat est de nature sédimentaire. On y trouve des marnes et faciès détritiques duranciens de l'éocène-oligocène. La végétation est représentée essentiellement de pinèdes de Pin d'Alep généralement assez peu denses, et plus localement de taillis de Chêne vert et de Chêne blanc dans les endroits les plus frais (ubacs).

## Intérêt floristique

Dans les chênaies blanches d'ubacs on peut rencontrer des espèces mésophiles des forêts très fraîches comme : *Euphorbia dulcis*, *Hepatica nobilis*, *Primula acaulis*, *Hypochoeris maculata*, *Inula salicina*, *Campanula rotundifolia*, *Cotoneaster nebrodensis*, *Filipendula vulgaris*.

Les pinèdes souvent clairiérées laissent la place à une large expression de la flore des milieux ouverts à Romarin. L'espèce phare y est *Globularia vulgaris* espèce très rare en Provence inscrite comme déterminante ZNIEFF, ainsi qu'au Livre rouge régional des espèces rares et menacées et qui trouve ici de très belles populations. L'on remarque également *Scorzonera austriaca* (rare espèce steppique, également au Livre rouge régional), *Tulipa australis*, *Linum campanulatum* beaux restes de milieux ouverts autrefois beaucoup mieux représentés. *Scorzonera hispanica* espèce peu commune s'y observe également.



Milieux exceptionnels		E-Prairies humides		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-Le massif des ocres		F-Zones messicoles		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		G1-La Durance		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		G2-Le Calavon		
	B3-Les Craux de St Michel		G3-Le Larnque		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		G4-La Laye		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		G5-Le Lauzon		
	D-La chênaie sessilifère		G6-L'Aiguebrun		

Sources : PNRL  
 IGN : Sran100  
 Service SIG : 17/03/07

---

# LA RABOURINE

---

**Numéro de secteur** : 04\_69 N

**Commune** : Lurs

**Superficie** : 29.1 hectares

**Altitude minimale** : 420 mètres

**Altitude maximale** : 550 mètres

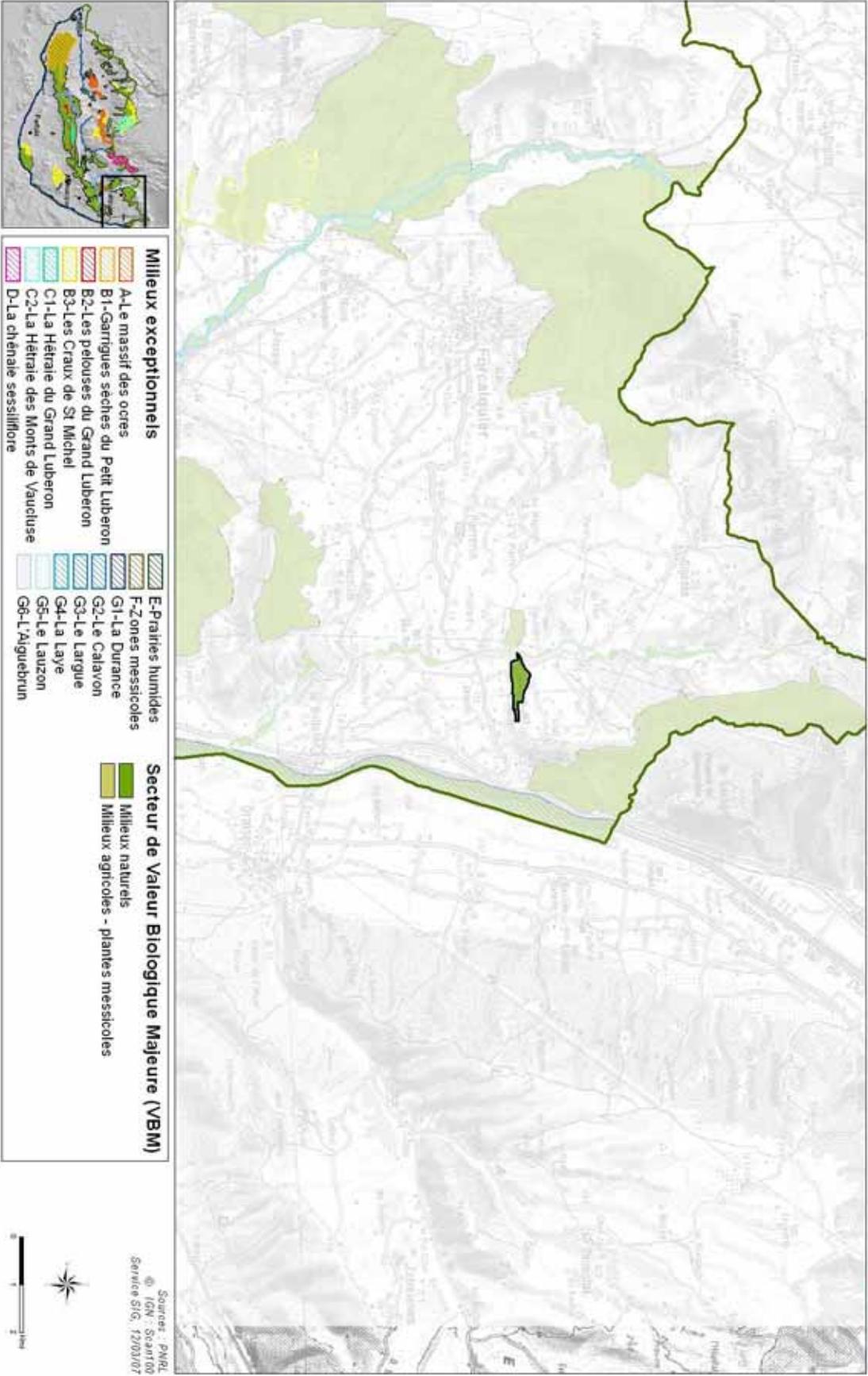
**Type** : Milieux naturels (N)

**Messicole** : non

Ce secteur se présente sous la forme d'une butte avec un plateau à sa partie supérieure inclinée vers l'ouest et des flancs en forte pente vers le sud et vers le nord. Géologiquement il est constitué principalement d'une molasse calcaire et marno-sableuse burdigalienne s'altérant localement en sables.

## **Intérêt floristique**

Le principal intérêt de cette zone se caractérise par la présence d'une pelouse steppique où domine en masse *Stipa capillata* avec la présence de *Gagea granatelli*. Plusieurs dizaines de milliers de pieds répartis sur la colline constituent la plus importante population des Alpes-de-Haute-Provence de cette espèce protégée (Liste nationale), portée également sur le Livre rouge national (tome 2) des espèces rares et menacées. Le versant nord constitué principalement de forêts de Pin sylvestre, le Chêne pubescent est lui typiquement forestier.



---

# MONESSARGUES

---

**Numéro de secteur** : 04\_70 N

**Commune** : Lurs

**Superficie** : 23.7 hectares

**Altitude minimale** : 410 mètres

**Altitude maximale** : 496 mètres

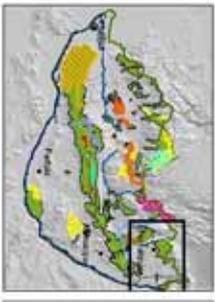
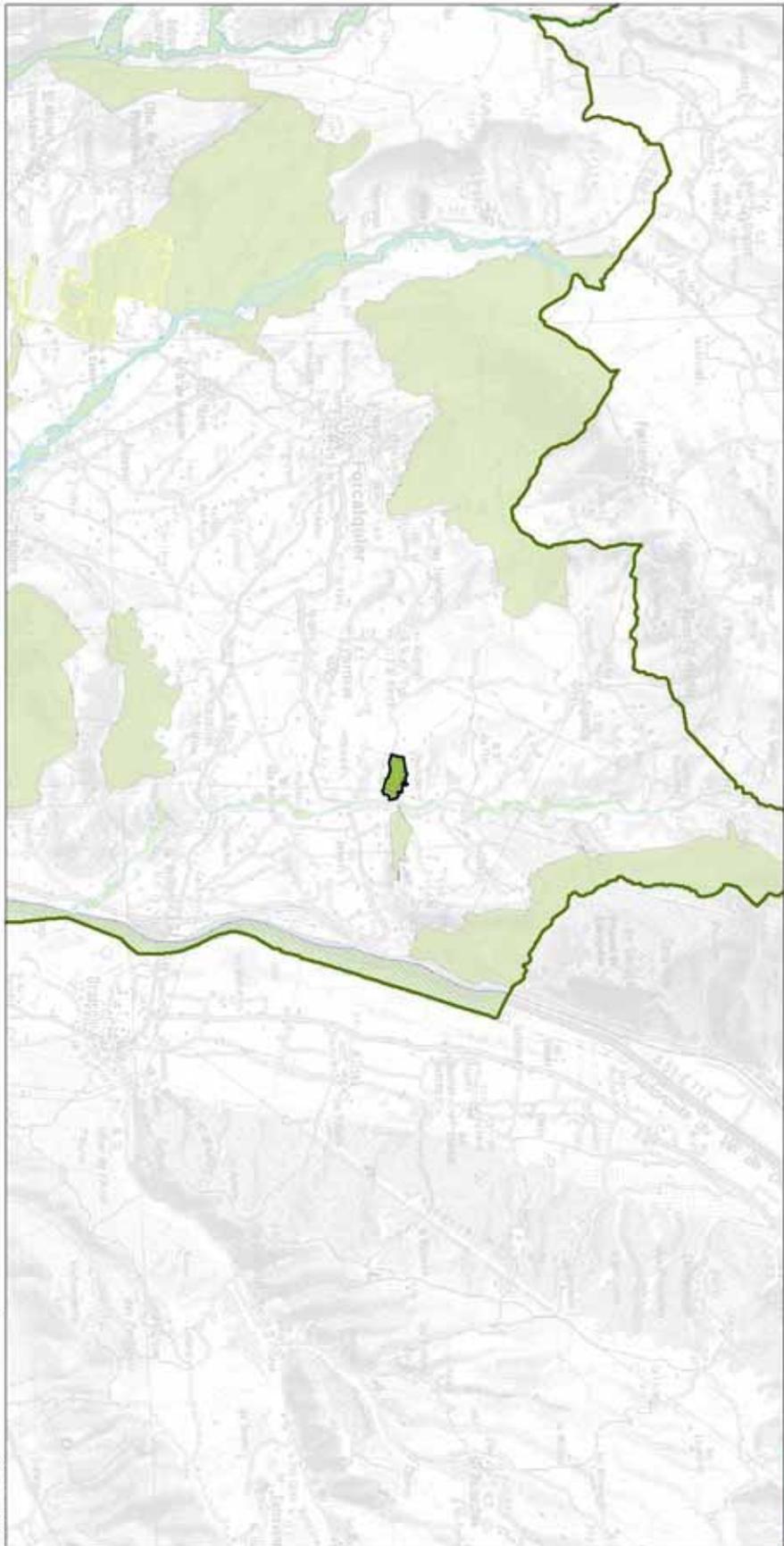
**Type** : Milieux naturels (N)

**Messicole** : non

Cette petite colline est constituée de calcaire et molasse calcaire marno sableuse burdigalienne pouvant s'altérer localement en sables fins qui confère à cette zone toute son originalité biologique.

## **Intérêt floristique**

La végétation des revers sud de cette butte s'articule autour des milieux ouverts. Pelouses à riche végétation herbacée essentiellement émaillée de chênes verts, et de genévriers oxycèdres abondants par places. Outre un cortège floristique très diversifié cette colline héberge deux éléments patrimoniaux de première valeur pour la région : on y trouve *Sedum caespitosum* rare espèce des sols sableux (une dizaine de station connues sur les Alpes-de-Haute-Provence) et surtout *Ononis viscosa subsp. breviflora* (porté au Livre rouge national des espèces rares et menacées, comme taxon prioritaire) dont c'est ici la troisième station seulement connue des Alpes-de-Haute-Provence et la seule station connue du périmètre d'étude du Parc du Luberon. Signalons également la présence de *Santolina chamaecyparissus* espèce peu courante sur la zone du parc. Le versant nord est localement habité par une végétation plus forestière à base de Chêne pubescent dominant et localement de Pin sylvestre.



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-Le massif des ocre		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênale sessiliflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durance		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Larque		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Aiguebrun		

Sources : PNRL  
IGN - Scan100  
Service SIG, 12/03/07

---

# LE LAUZON

---

**Numéro de secteur :** 04\_71 N

**Communes :** Villeneuve, La Brillane, Niozelles, Lurs, Pierrerue, Sigonce

**Superficie :** 175.9 hectares

**Altitude minimale :** 336 mètres

**Altitude maximale :** 485 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

## Milieux exceptionnels

**Code :** G5

**Nom :** Le Lauzon

**Superficie dans la VBM:** 177 hectares

Ce site correspond au cours du Lauzon, ses ripisylves et herbiers rivulaires.

Affluent de la Durance en rive droite il s'étend au nord du village de la Brillane sur plusieurs dizaines de kilomètres jusqu'en amont du village de Lurs.

Le Lauzon dessine un territoire où prédominent les formations sédimentaires du tertiaire, associant surtout des marnes, des argiles calcaires et calcaires. Les abords du cours d'eau sont constitués de dépôts fluviatiles récents du Quaternaire. Dans la partie moyenne du cours d'eau au dessus du lit mineur se développent les activités agricoles sur d'importantes terrasses alluviales.

Le climat et l'étage de végétation sont de type supra-méditerranéen donc relativement secs caractérisé par un déficit estival de précipitation.

Cependant les parties basses et moyennes de ce cours d'eau sont quasi- constamment en eau même au plus fort de l'été.

Les milieux dits humides tout au long de l'année constituent en Provence des biotopes rares d'une grande originalité biologique et donc d'un grand intérêt, tel est le cas du Lauzon et du linéaire qui l'accompagne.

## Intérêt floristique

Dans ces secteurs se développent de multiples habitats de bords de cours d'eau :

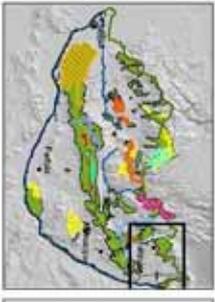
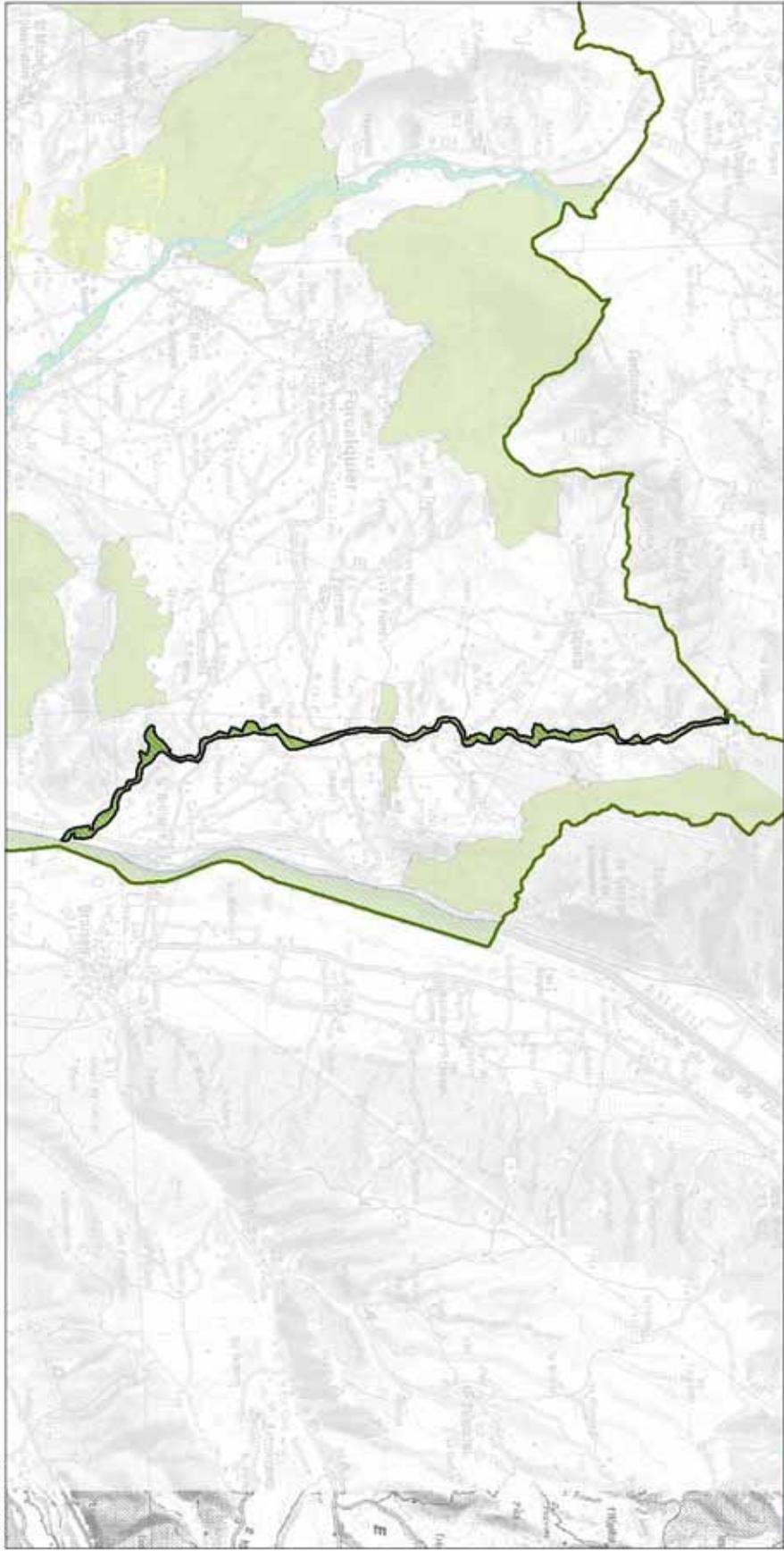
- une forêt galerie riveraine du cours d'eau et un linéaire composé d'une saulaie-populaie avec des arbres classiques de la ripisylve (*Salix alba*, *Populus alba*, *Populus nigra*, *Fraxinus oxycarpa*, *Alnus glutinosa*, *Alnus incana*, *Quercus pubescens*, *Coryllus avellana*, *Tilia platyphyllos*, *Acer negundo*)
- les fourrés à saules pionniers de berges et alluvions torrentielles à *Salix purpurea* et *Salix eleagnos*
- la végétation pionnière herbacée des alluvions, bancs de sables et graviers méditerranéens

Le cours d'eau inférieur en partie encaissé entre de fortes pentes associe dans le secteur de Jeansaud (commune de Niozelles) de beaux peuplements de Chêne pubescent à potentiel d'évolution très favorable vers la futaie où l'on trouve des espèces remarquables ou intéressantes comme indicatrices d'habitats mésophiles peu communs :

- *Hyacinthoides italica* (espèce du Livre rouge régional), très rare sur le Parc (3 stations connues) et les Alpes-de-Haute-Provence
- *Lathyrus niger*
- *Serratula tinctoria*
- *Euphorbia dulcis*
- *Inula salicina*
- *Hypochoeris maculata*
- *Primula veris*
- *Trifolium alpestre*
- *Symphytum tuberosum*
- *Hepatica nobilis*
- *Vicia sepium*

Outre la riche biodiversité tributaire des cours d'eaux, le lit du Lauzon héberge un lot significatif d'espèces végétales remarquables ou intéressantes pour la région. Les espèces phares sont :

- *Juncus bulbosus*, jonc rarissime en Provence (3 stations connues seulement sur les Alpes-de-Haute-Provence, seule station connue du périmètre d'étude du Parc)
- *Pastinaca sativa subsp sylvestris*, sous espèce du Panais sauvage à tige fortement anguleuse, rarissime sur les Alpes-de-Haute-Provence et le Parc où elle n'est connue que du Lauzon et de la Laye



- |  |  |  |
|--|--|--|
|  A-e massifs des ocres                |  E-Prairies humides |  Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM) |
|  B1-Garrigues sèches du Petit Luberon |  F-Zones messicoles |  Milieux naturels                           |
|  B2-Les pelouses du Grand Luberon     |  G1-La Durance     |  Milieux agricoles - plantes messicoles     |
|  B3-Les Craux de St Michel            |  G2-Le Calavon    |  |
|  C1-La Hétraie du Grand Luberon       |  G3-Le Largue     |  |
|  C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse  |  G4-La Laye       |  |
|  D-La chênaie sessilifère             |  G5-Le Lauzon     |  |
|  |  G6-L'Alguebrun   |  |

Sources : PNRL  
IGN - SCAN00  
Service SIG, 12/03/07



- *Scrophularia umbrosa* (espèce du Livre rouge régional)
- *Carex oederi*, espèce rare des grèves humides
- *Nepeta cataria*
- *Leontodon taraxacoides*
- *Glyceria notata*
- *Valeriana officinalis*
- *Cucubalus baccifer*
- *Genista tinctoria*
- *Campanula rotundifolia*

#### **Intérêt faunistique**

Ce cours d'eau présente également un intérêt certain pour la faune.

Parmi les mammifères d'intérêt patrimonial citons localement le Castor (*Castor fiber*), le Cerf élaphe (*Cervus elaphus*), le Petit Murin (*Myotis blythi*). Parmi les poissons on y trouve notamment le Barbeau méridional (*Barbus meridionalis*), espèce portée à l'Annexe II de la Directive Habitats de la CEE.



---

# LES MOURRES - L'ASTARTAND – BOIS DU ROI - COLLINES AU NORD-OUEST DE FORCALQUIER - LA HAUTE LAYE DE LIMANS

---

**Numéro de secteur :** 04\_72 N  
**Communes :** Forcalquier, Limans, Sigonce  
**Superficie :** 1 693.4 hectares  
**Altitude minimale :** 510 mètres  
**Altitude maximale :** 911 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9302008  
**Nom :** Vachères  
**Superficie dans la VBM :** 210 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** G4  
**Nom :** La Laye  
**Superficie dans la VBM:** 10 hectares

Ce site est établi sur les collines et plateaux du nord-est au nord-ouest de la commune de Forcalquier et s'étend à l'ouest sur les pentes de Limans jusqu'à la haute vallée de la Laye (commune de Limans) qu'il englobe en amont du moulin de Pangon.

Il est inclus en partie dans une grande ZNIEFF de type 2 entre Forcalquier et Saint-Etienne-les-Orgues au nord, et dans une ZNIEFF de type 1 (Plateau d'Astartand sur Forcalquier).

De nature sédimentaire le substrat géologique du site est composé de calcaires et de marnes de l'Eocène-Oligocène. Les Mourres sont des protubérances rocheuses qui constituent une curiosité locale, stabilisation d'un sédiment calcaire constitué en milieu marécageux, d'âge oligocène ; ce site particulièrement original est parcouru tant par les gens du pays que par les visiteurs.

Les alluvions du Quaternaire occupent le lit des terrasses de la Haute Laye

Le climat et l'étage de végétation sont de type supra-méditerranéen, les précipitations comprises entre 800 et 900 mm par an.

La végétation est composée pour une partie représentative (entre les Mourres et l'Astartand) de pelouses écorchées, de landes et de garrigues à genévriers.

Ailleurs dominent quasi exclusivement des chênaies pubescentes de densité variable.

L'intérêt de cette zone entre le secteur des Mourres et l'Astartand se manifeste par l'existence de milieux remarquables notamment par la représentation de pelouses et landes écorchées supra et oroméditerranéennes à Genêt de Villars (*Genista pulchella*) et Scabieuse à feuilles de graminées (*Lomelosia graminifolia*) appartenant aux alliances phytosociologiques du *Genistion lobelii* et de l'*Ononidion striatae*.

Par ailleurs la rivière de la Laye avec ses ripysilves et herbiers rivulaires en amont du moulin de Pangon représente un habitat humide linéaire biologiquement d'un grand intérêt.

## Intérêt floristique

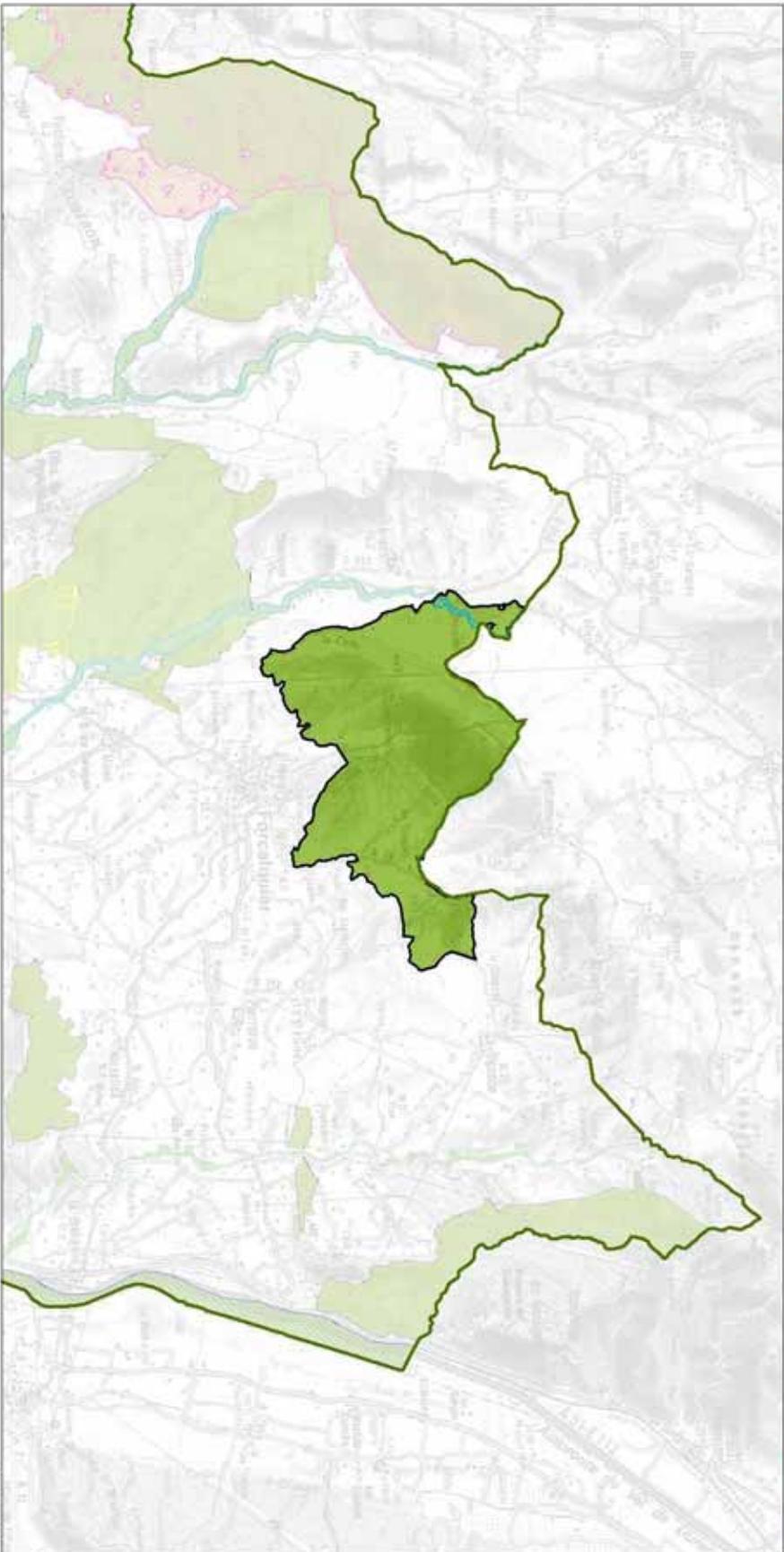
Entre les Mourres et l'Astartand les landes à Genêt de Villars (*Genista pulchella*) sur dalles calcaires et substrats érodés marno-calcaires abritent des espèces très rares et remarquables. Il s'agit de communautés végétales très originales qui se développent sur des sols squelettiques entretenus par l'érosion et l'affleurement de la roche mère. Le recouvrement de la végétation y est extrêmement faible. Cette formation est riche en espèces rares adaptées à des conditions de milieux sévères.

VBM : 04\_72N

ME : G4

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



- Milieux exceptionnels**
- A-e massifs des ocre
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessiflore
  - E-Prairies humides
  - F-Zones messicoles
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Large
  - G4-La Lave
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Aiguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles



Sources : PNRL  
IGN - SCAN00  
Service SIG, 12/03/07

On note ainsi deux espèces protégées au niveau régional : *Euphorbia graminifolia*, espèce endémique du Sud-Est inscrite au Livre rouge national (tome 2) représentée par de très belles populations sur ce site et *Ophrys provincialis*.

On rencontre également *Onosma fastigiata* espèce rarissime, avec la seule station connue du périmètre d'étude du Parc et portée au Livre rouge national (tome 2) des espèces rares et menacées.

Se développent aussi de nombreuses espèces inscrites au Livre rouge régional des espèces rares et menacées comme :

- *Genista pulchella*, le Genêt de Villars, rare genêt inféodé à des milieux fortement déterminés très ventés et érodés
- *Ranunculus gramineus*
- *Lomelosia graminifolia*, rare espèce orophile des milieux érodés
- *Scorzonera austriaca*
- *Allium flavum*
- *Globularia vulgaris*, espèce déterminante pour les ZNIEFF dans la région, très rare en Provence mais fortement représentée ici
- *Plantago argentea*
- *Arceuthobium oxycedri*, le Gui du genévrier très rare en France et très présent ici
- *Linum campanulatum*

D'autres espèces intéressantes colonisent cet habitat :

- *Santolina chamaecyparissus*
- *Anthyllis montana*
- *Orchis militaris*
- *Ophrys virescens*
- *Gymnadenia conopsea*
- *Aceras anthropophorum*
- *Achnatherum calamagrostis*
- *Iberis saxatilis*
- *Tulipa australis*
- *Senecio doronicum subsp gerardii*
- *Stipa pennata*
- *Carduncellus monspeliensium*
- *Phyteuma orbiculare*
- *Juncus effusus*
- *Campanula rotundifolia*
- *Euphorbia nicaeensis*
- *Plantago maritima subsp serpentina*
- *Carlina acanthifolia*
- *Tolpis staticifolia*
- *Crocus versicolor*
- *Deschampsia media*
- *Iris lutescens*

Sur ces substrats superficiels la dynamique végétale est lente. Le substrat affleurant joue ici un rôle prépondérant.

Les forêts de Chêne pubescent révèlent un sous bois riche en espèces où domine le Brachypode penné (*Brachypodium pinnatum subsp pinnatum*). Dans les parties les plus alticoles du Bois du Roi se développent des espèces mésophiles rares ou intéressantes comme indicatrices de forêts fraîches :

- *Asparagus tenuifolius* (du Livre rouge régional)
- *Melampyrum cristatum*, espèce rare inscrite au Livre rouge régional, bien présente ici
- *Phyteuma spicatum*, espèce des forêts fraîches, rare dans le midi
- *Centaurea triumfetti*
- *Euphorbia dulcis*
- *Rhamnus cathartica*
- *Ranunculus aduncus*
- *Cornus mas*
- *Filipendula vulgaris*, espèce rare des forêts claires et des lisières

Signalons l'observation dans les parties basses de cette magnifique zone, plus près de la ville de Forcalquier ; d'un taxon rarissime pour la Provence occidentale et seule station du périmètre d'étude du

Parc connue : *Euphorbia hyberna subsp canutti*, espèce portée au Livre rouge régional des espèces rares et menacées.

Sur la commune de Limans près du Moulin de Debran se rencontrent des chênaies blanches décalcifiées avec un cortège intéressant d'espèces acidiphiles. S'y trouvent des espèces comme :

- *Logfia minima*
- *Jasione montana*
- *Sedum rupestre*
- *Myosotis stricta*
- *Aira caryophyllea*

Sur les grèves humides des bords de la Laye en amont du Moulin de Pangon on trouve comme espèces intéressantes :

- *Lilium martagon*
- *Frangula alnus*, ou Bourdaine, rare dans tout le midi
- *Lithospermum officinale* (espèce du Livre rouge régional)
- *Barbarea vulgaris*
- *Gymnadenia conopsea*
- *Cucubalus baccifer*
- *Pimpinella major*
- *Rhinanthus minor*

### **Intérêt faunistique**

Dans les secteurs érodés des Mourres on notera tout particulièrement l'intérêt que représente le site pour des espèces de milieux très ouverts à végétation basse et clairsemée : le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*), le Pipit rousseline (*Anthus campestris*) et l'Alouette lulu (*Lullula arborea*).

Les secteurs à genévriers abritent un cortège habituel de fauvettes méditerranéennes : la Fauvette pitchou (*Sylvia undata*) est la plus abondante devant la Fauvette passerinette (*S. cantillans*) et la Fauvette mélanocéphale (*S. melanocephala*).

Parmi les reptiles le site abrite deux espèces de lézards méditerranéens particulièrement intéressants : le Lézard ocellé (*Lacerta lepida*) et le Psammodrome d'Edwards (*Psammodromus hispanicus*).

Chez les papillons, la Proserpine (*Zerynthia rumina*) et le Marbré de Lusitanie (*Euchloe tagis*) ont été observés.

Le secteur des Mourres jusqu'à l'Astatand abrite une faune et une flore tout à fait particulière, adaptée à des conditions d'environnement difficiles ce qui en fait tout l'intérêt. En effet les milieux fortement déterminés sont souvent les plus intéressants.

---

# CRAU CHETIVE - PLAN D'AIGUIOU – FORÊT DOMANIALE DE PELICIER – MOYENNE VALLEE DE LA LAYE

---

**Numéro de secteur :** 04\_73 N

**Communes :** Forcalquier, Mane, Limans, Saint-Michel-L'observatoire

**Superficie :** 1 474.9 hectares

**Altitude minimale :** 399 mètres

**Altitude maximale :** 810 mètres

**Type :** Milieux naturels (N)

**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9302008

**Nom :** Vachères

**Superficie dans la VBM :** 87 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** B3

**Nom :** Les Craux de Saint-Michel

**Superficie dans la VBM:** 201 hectares

**Code :** G4

**Nom :** La Laye

**Superficie dans la VBM:** 155 hectares

Très bel ensemble naturel qui englobe tout le secteur de collines au Nord et Nord-Ouest de la commune de Mane, et les milieux rivulaires de la Laye en aval du barrage de la Laye et en amont jusqu'au moulin de Pangon.

Il appartient en partie à la grande ZNIEFF de type 2 dite « Plaine et Craux de Mane et Saint-Michel-l'Observatoire - Bois de Pouvarel - Crau chétive - Porchères - Les Craux ».

Sur la Crau chétive et la Forêt domaniale de Pelicier, le substrat géologique de nature sédimentaire datant de l'Eocène-oligocène est constitué de molasse calcaire et de marne sableuse du Burdigalien dans les parties basses et de calcaire de Reillanne et calcaires et lignites de Sigonce plus haut. En bordure de la rivière de la Laye, le substrat est constitué d'alluvions récentes et anciennes de granulométrie très variable.

Le site bénéficie d'un climat de type méditerranéen, il s'inscrit dans l'étage de végétation supra-méditerranéen inférieur.

## Intérêt floristique

La végétation des collines et massifs est essentiellement constituée de forêts de Chêne pubescent claires à très claires, localement denses. Les taillis clairs se trouvent encore très fortement introgressés par les espèces des pelouses (*Aphyllantion*, *Xéro-Bromion*) dans lesquelles on trouve régulièrement *Globularia vulgaris*, espèce déterminante pour les ZNIEFF régionales, très rare en Provence, *Dianthus scaber* et *Carlina acanthifolia*. Ces ensembles à mi-chemin entre milieux ouverts et forêts présentent encore une grande diversité floristique.

La Forêt domaniale de Pelicier présente un ensemble de plantations aujourd'hui adultes de Pin noir d'Autriche issus de reboisements dits RTM (Restauration des terrains en montage).

De beaux ensembles de pelouses ouest-méditerranéennes à graminées et annuelles appartenant aux *Théro-Brachypodietea* dominant sur le plan d'Aiguiou faisant continuité avec les pelouses de Saint-Michel-l'Observatoire, connues pour leur remarquable diversité floristique et leur étendue.

Dans le secteur de Crau chétive, des pelouses écorchées sur dalle compacte affleurante constituent de remarquables habitats rupicoles par leurs particularités floristiques hors du commun. On y trouve la lande à Genêt de Villars (*Genistetum villarsii*) qui présente un intérêt patrimonial exceptionnel en raison de la présence d'espèces rares du fait de la marginalité de leur habitat en Provence. S'y développent le Genêt de Villars (*Genista pulchella*), la Scabieuse à feuilles de graminées (*Lomelosia graminifolia*), la Scorzonère d'Autriche (*Scorzonera austriaca*), espèces d'origine orophile et montagnarde rarissimes et inféodées à des milieux très déterminés par les facteurs écologiques. Il est bien connu que plus les données du milieu sont fortes et originales, plus les systèmes biologiques qui en résultent sont intéressants.

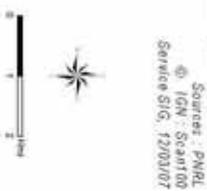
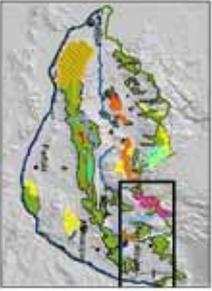
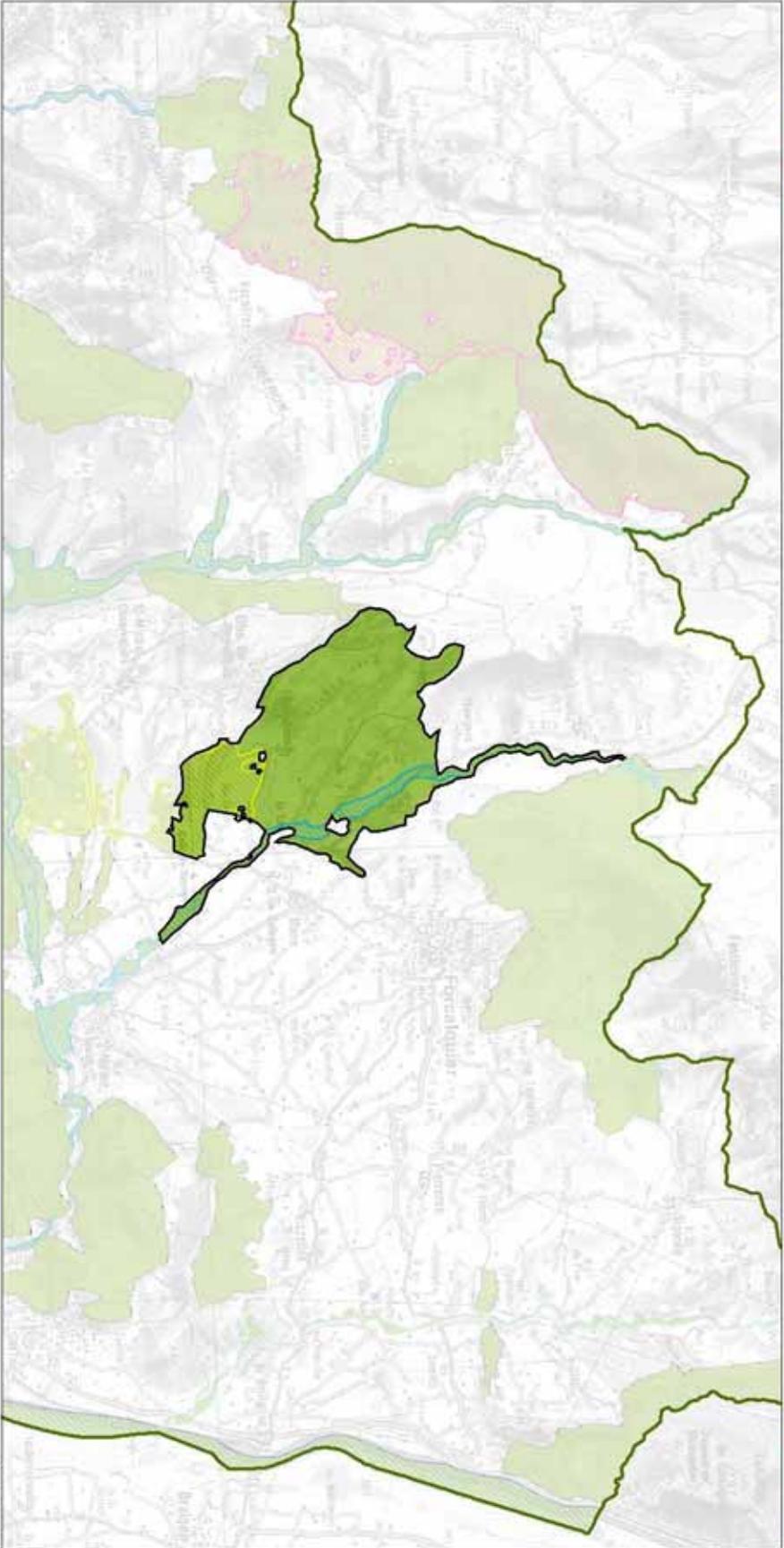
Le Genêt de Villars est une espèce qui ne s'écarte guère des secteurs les plus ventés. Il est le type accompli de l'adaptation au milieu rupestre fortement venté avec ses racines profondément lignifiées et

VBM : 04\_73N

ME : B3 G4

Charte "Objectif 2020"

Les VBM & les Milieux exceptionnels



ancrées dans le sol, des touffes serrées au port ramassé et plaquées au sol. C'est un genêt rare car très dispersé dans le sud de la France entre les Corbières et les Alpes du sud sur quelques rares sommets méditerranéens. Outre ces espèces, on trouve également sur la Crau chétive des espèces intéressantes comme :

- *Carduncellus monspeliensium*
- *Anthyllis montana*
- *Stipa pennata*

Dans le secteur de Beau-champ sur les pelouses steppiques et pastorales de la barre rocheuse surplombant la Laye se développe *Gagea granatelli* espèce protégée de la flore française, ainsi que *Ruta montana* porté au Livre rouge régional des espèces rares et menacées.

Au bord de la Laye se sont développés de multiples habitats des bords de cours d'eaux. Ils présentent des bancs de sables et de graviers associés à des formations arbustives et arborées rivulaires à saules. Cet habitat forme un corridor favorable au transit de certaines espèces des milieux humides. Les espèces patrimoniales et intéressantes y sont :

- *Euphorbia graminifolia*, espèce endémique du Sud-Est de la France, rarissime et protégée
- *Lithospermum officinale*
- *Hypericum montanum*
- *Pastinaca sativa subsp sylvestris*
- *Cucubalus baccifer*
- *Barbarea vulgaris*
- *Verbascum blattaria*
- *Sisymbrella aspera*
- *Scrophularia alata*
- *Succisa pratensis*
- *Odontites serotina*
- *Campanula rotundifolia*
- *Ranunculus monspeliacus*

#### **Intérêt faunistique**

Les eaux courantes régulièrement en eau à l'aval du barrage sont le lieu de prédilection de poissons intéressants comme le Blageon (*Leuciscus sofia*), espèce portée à l'annexe II de la Directive Habitat de la CEE, ou la Truite fario (*Salmo trutta*). On peut y rencontrer également l'Ecrevisse à pattes blanches (*Austropotamobius pallipes*), espèce devenue rarissime en Provence et indicatrice d'une bonne qualité des eaux.



---

# COLLINES, PLATEAUX ET PRAIRIES DU REVEST-DES-BROUSSES (LES SAVELS – POIRIERES – VALMARTINE - COULET RIMA - SAINT LAURENT - BATAILLIER)

---

**Numéro de secteur :** 04\_74 N  
**Communes :** Revest-des-Brousses, Vachères  
**Superficie :** 1 092.5 hectares  
**Altitude minimale :** 580 mètres  
**Altitude maximale :** 868 mètres  
**Type :** Milieux naturels (N)  
**Messicole :** non

## Natura 2000

**Code PSIC :** FR9302008  
**Nom :** Vachères  
**Superficie dans la VBM :** 1098 hectares

## Milieux exceptionnels

**Code :** D  
**Nom :** La chênaie sessiliflore  
**Superficie dans la VBM :** 611 hectares  
**Code :** G3  
**Nom :** Le Lague  
**Superficie dans la VBM :** 8 hectares

Le site englobe un secteur de collines (Les Savels, Poirière, Coulet Rima, Saint-Laurent, Bataillier) et quelques prairies mésophiles de fauche à Fromental (*Arrhenatherum elatius*), à Valmartine et aux Moulières comprenant des habitats et des populations d'espèces à forte valeur patrimoniale.

Le substrat géologique est composé de grès verts marins glauconneux au sud et de calcaires à silex du Bédoulien vers le nord de la zone.

Un climat principalement supra-méditerranéen alticole, voire localement montagnard, et surtout les grès qui se décomposent en surface en accumulations sableuses confèrent à ce milieu une grande originalité avec une flore riche et diversifiée.

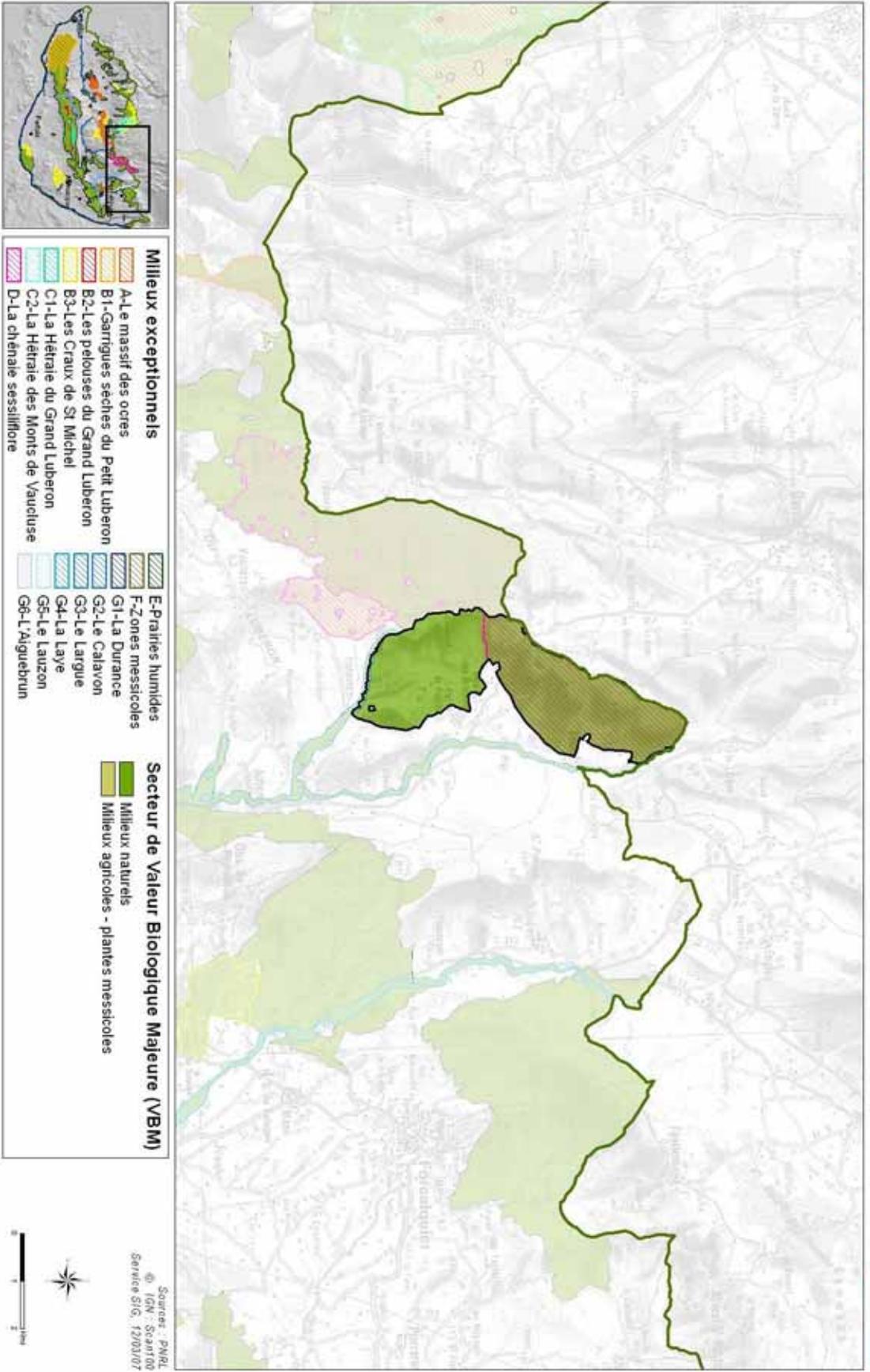
La végétation est dominée par des boisements associant essentiellement des chênaies pubescentes avec localement des pinèdes de Pin maritime et de Pin sylvestre bien représentées vers Saint-Laurent et Bataillier. La colline des Savels est occupée en partie par une magnifique chênaie à Chêne sessile (*Quercus petraea*), formation rarissime en Provence. Ce chêne est associé localement au Châtaignier (*Castanea sativa*). Les formations ouvertes de pelouses à Brome érigé (*Bromus erectus*) et de landes occupent par endroits des espaces conséquents (Pierrefeu - Tour du Revest). Sur substrat gréseux les pelouses sableuses occupent de petites surfaces le plus souvent sous forme écotonales le long des chemins et plus rarement imbriquées dans les formations forestières peu denses.

## Intérêt floristique

Le site comprend une flore originale d'une très grande valeur patrimoniale. On y trouve un lot significatif d'espèces végétales remarquables ou intéressantes pour la région. Parmi les arbres on rencontre dans cette forêt comme essence intéressante : le Chêne sessile (*Quercus petraea*), le Peuplier tremble (*Populus tremula*).

Les secteurs de grès favorisent le développement de landes à Bruyère et Callune, et de pelouses siliceuses où on peut rencontrer des espèces inscrites au Livre rouge régional des espèces rares et menacées :

- *Silene flos-cuculi*
- *Danthonia decumbens*
- *Dianthus armeria*
- *Senecio lividus*



- *Dactylorhiza fuchsii*
- *Myosotis discolor*
- *Cytisus scoparius*
- *Trifolium dubium*
- *Moenchia erecta*
- *Trifolium subterraneum*

Mais aussi d'autres espèces intéressantes pour leur niveau de rareté dans le périmètre du Parc :

- *Trifolium strictum*
- *Genista germanica*, le très rare Genêt d'Allemagne réfractaire au climat méditerranéen
- *Cystopteris fragilis*, fougère des lieux ombrageux et humides
- *Teucrium scorodiana*, seule station connue du Parc de cette germandrée en limite méridionale d'aire de répartition
- *Vaccinium myrtillus*, dont c'est l'unique localité connue du Parc, également en limite d'aire
- *Veronica officinalis*
- *Veronica serpyllifolia*
- *Rumex acetosa*
- *Ranunculus tuberosus*
- *Ranunculus monspeliacus*
- *Hieracium sabaudum*
- *Teesdalia coronopifolia*
- *Trifolium resupinatum*
- *Listera ovata*
- *Ornithopus compressus*
- *Hypochoeris radicata*
- *Medicago arabica*
- *Aira caryophylla*
- *Lathyrus linifolius subsp montanus*
- *Lathyrus vernus*
- *Plantago coronopus*, espèce méditerranéenne en limite septentrionale de répartition
- *Vulpia membranacea*
- *Vulpia dertonensis*
- *Vulpia bromoides*

Le secteur de Valmartine et des Moulières présente des caractères d'hydromorphie en profondeur et constituent un élément biologique primordial de ce secteur à base de prairies de fauches permanentes.

Ces prairies grasses sont constituées d'espèces vivaces, avec des graminées et légumineuses comme dominantes et constantes. On y rencontre un lot d'espèces patrimoniales propres à ces milieux comme :

- *Orchis laxiflora*, rare orchidée protégée au niveau régional, abondante ici
- *Dactylorhiza majalis*
- *Gaudinia fragilis*, espèce inscrite au Livre rouge régional
- *Silaum silaus*, espèce inscrite au Livre rouge régional
- *Cynosorus cristatus*, graminée des régions tempérées dont c'est l'unique station connue du Luberon
- *Trifolium incarnatum subsp molinerii*
- *Avenula pubescens*
- *Rhinanthus minor*
- *Rumex acetosa*
- *Cerastium fontanum subsp vulgare*
- *Anthoxanthum odoratum*

### **Intérêt faunistique**

Au niveau des mammifères signalons une belle population croissante de Cerf (*Cervus elaphus*).



---

# SAINT MASSIAN

---

**Numéro de secteur :** 84\_75 A

**Commune :** Apt

**Superficie :** 1.2 hectares

**Altitude minimale :** 350 mètres

**Altitude maximale :** 360 mètres

**Type :** Agro-écosystème (A)

**Messicole :** oui

## Milieus exceptionnels

**Code :** F

**Nom :** Zones messicoles

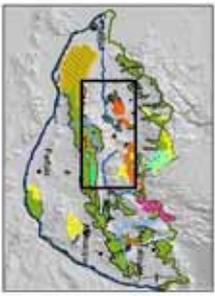
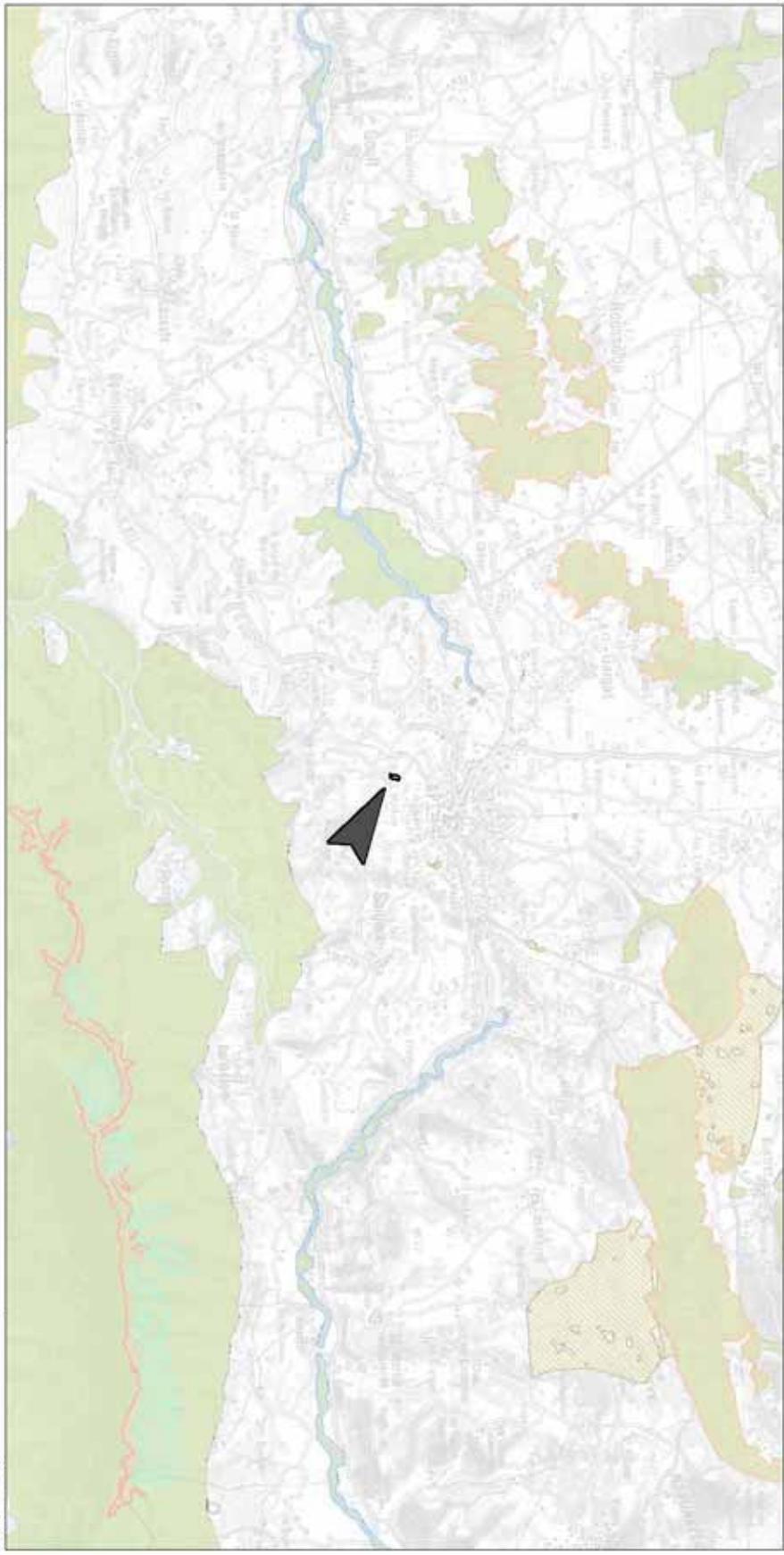
**Superficie dans la VBM :** 1,2 hectares

Ce secteur se situe près de la chapelle Saint-Massian dans un champs de cerisiers situé le long de la RD 113. C'est une zone agricole actuellement cultivée sur un terrain de type calcaire.

S'y trouve une belle espèce en voie de disparition protégée au niveau national et portée au Livre rouge national des espèces menacées (Tome 1) ; il s'agit de la Tulipe précoce (*Tulipa raddii*) de couleur rouge et aux feuilles glaucescentes. Cette tulipe sauvage est devenue rarissime en France où elle ne persiste plus qu'en quelques stations du sud-ouest et du sud-est.

Ce taxon s'est considérablement raréfié depuis le début du siècle où il était commun autour de la ville d'Apt. Il se développait autrefois dans les moissons dans lesquelles il était abondant et créait des effets saisissants au moment de sa floraison.

Mais le passage après-guerre d'une agriculture céréalière à la viticulture a sensiblement modifié l'habitat de l'espèce dont les effectifs se sont régulièrement réduits, phénomène accentué depuis le passage de la traction animale à la traction mécanique et plus récemment par l'usage des désherbants d'une part et la déprise agricole d'autre part qui tendent à faire disparaître ce joyau de la flore française.



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A- Le massif des ocres		Milieux naturels
	B1- Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2- Les pelouses du Grand Luberon		
	B3- Les Craux de St Michel		
	C1- La Hétraie du Grand Luberon		
	C2- La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D- La chênaie sessiliflore		
	E- Prairies humides		
	F- Zones messicoles		
	G1- La Durançe		
	G2- Le Calavon		
	G3- Le Large		
	G4- La Laye		
	G5- Le Lauzon		
	G6- L'Alguebrun		



---

# LA PROVIDENCE

---

**Numéro de secteur :** 84\_76 A  
**Commune :** Apt  
**Altitude minimale :** 270 mètres  
**Altitude maximale :** 270 mètres  
**Superficie :** 0.2 hectare  
**Type :** Agro-écosystème (A)  
**Messicole :** oui

## Milieus exceptionnels

**Code :** F  
**Nom :** Zones messicoles  
**Superficie dans la VBM :** 0,2 hectares

Ce secteur se situe à 150 mètres au sud du rond point situé sur la RD 943 à la sortie d'Apt. C'est un ancien champ en terrasse actuellement en friche.

S'y trouve une importante population d'une belle espèce en voie de disparition protégée au niveau national et portée au Livre rouge national des espèces menacées de disparition, il s'agit de la Tulipe précoce (*Tulipa raddii*) de couleur rouge et aux feuilles glaucescentes.

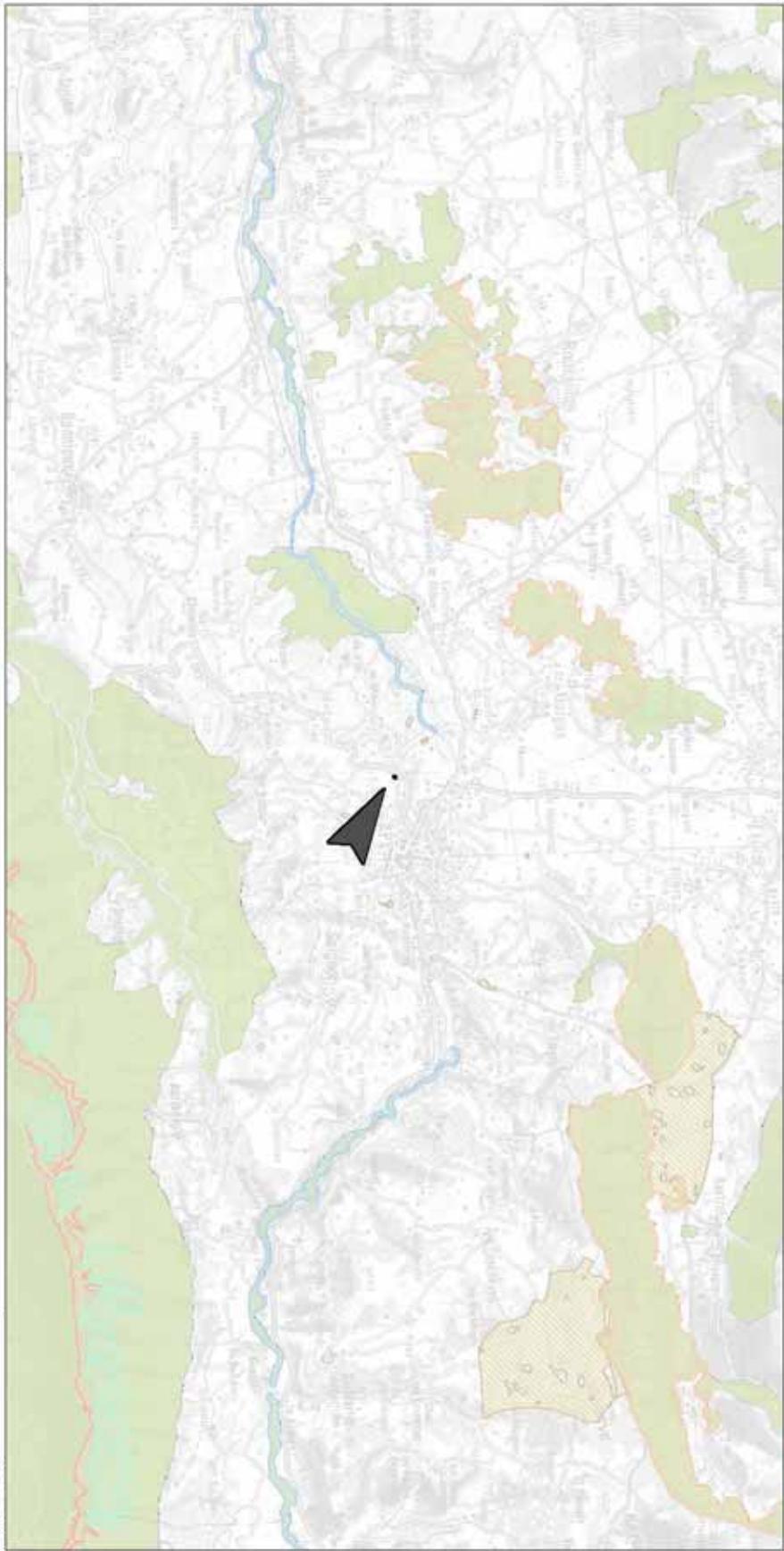
Cette Tulipe sauvage est devenue rarissime en France où elle ne subsiste plus qu'en quelques stations du sud-Ouest et du sud-est.

Ce taxon s'est considérablement raréfié depuis le début du siècle où il était commun autour de la ville d'Apt. Il se développait autrefois dans les moissons dans lesquelles il était abondant et créait des effets saisissants au moment de sa floraison.

Mais le passage après-guerre d'une agriculture céréalière à la viticulture a sensiblement modifié l'habitat de l'espèce dont les effectifs se sont régulièrement réduits, phénomène accentué depuis le passage de la traction animale à la traction mécanique et plus récemment par l'usage des désherbants d'une part et la déprise agricole d'autre part qui tendent à faire disparaître ce joyau de la flore française.

**VBM : 84\_76A**  
**ME : F**

Charte "Objectif 2020"  
 Les VBM & les Milieux exceptionnels

- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocres
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênale sessiliflore
- E-Prairies humides**
- F-Zones mesoclimates
  - G1-La Durance
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Lorgue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Alquebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes mesoclimates

Sources : PNRL  
 IGN - Scan700  
 Service SIG, 12/03/07



---

# SAURETTE

---

**Numéro de secteur :** 84\_77 A  
**Commune :** Apt  
**Superficie :** 0.6 hectare  
**Altitude minimale :** 300 mètres  
**Altitude maximale :** 310 mètres  
**Type :** Agro-écosystème (A)  
**Messicole :** oui

## Milieus exceptionnels

**Code :** F  
**Nom :** Zones messicoles  
**Superficie dans la VBM :** 0,4 hectares

Ce secteur se situe à l'ouest de la colline des Puys au quartier dit de Saurette. C'est une ancienne zone autrefois cultivée et qui fait tampon avec les boisements naturels de la colline qui se situent immédiatement en dessus.

Aujourd'hui elle est occupée par une pelouse naturelle à Brachypode de Phénicie, régulièrement entretenue (passage de la tondeuse en dehors de la période de floraison des tulipes). Quelques jeunes chênes pubescents épars y poussent également, à proximité d'une résidence secondaire.

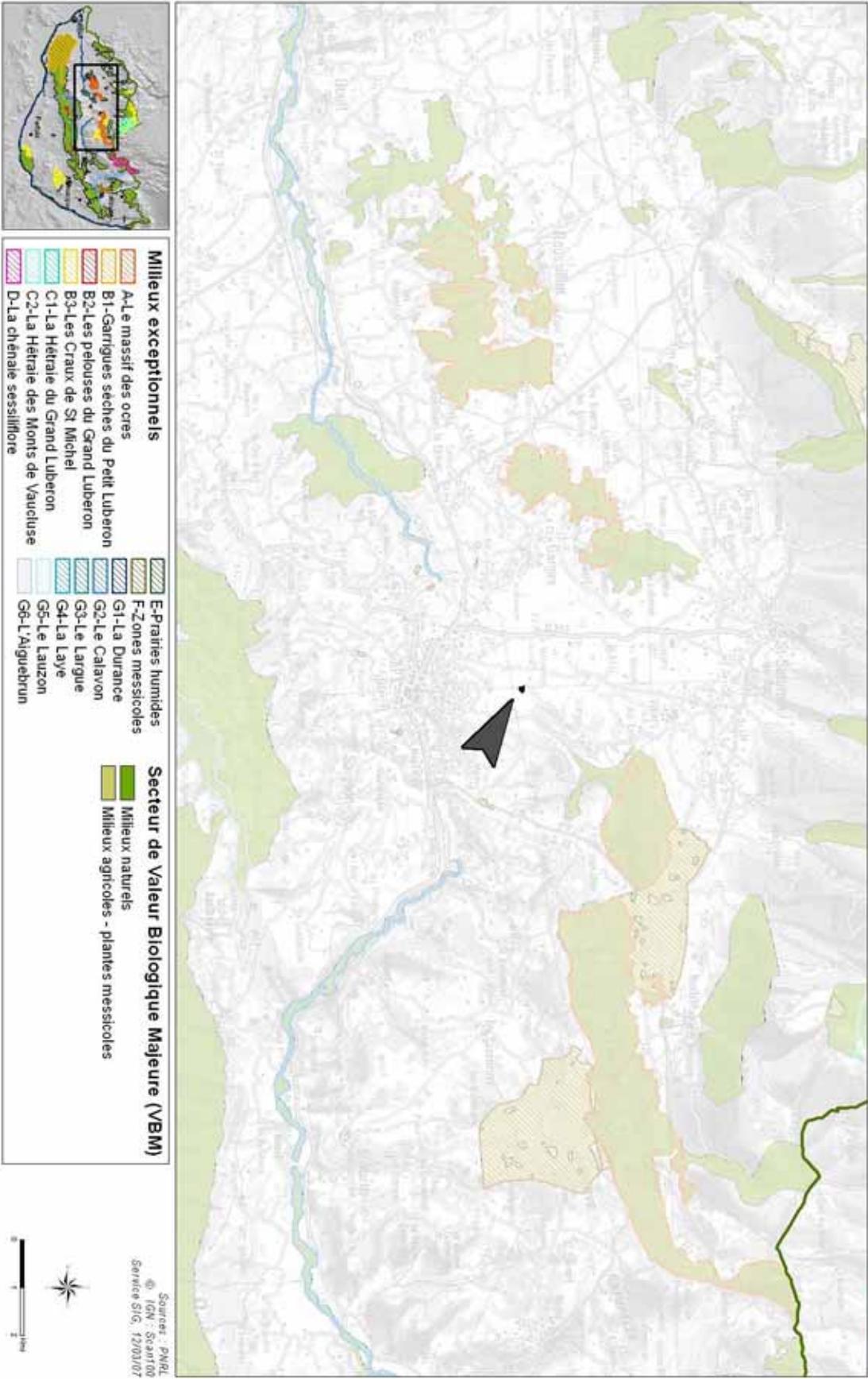
S'y trouve deux espèces en voie de disparition, protégées au niveau national : la Tulipe d'Agen ou Tulipe œil-de-soleil (*Tulipa agenensis*) de couleur rouge et la Tulipe sylvestre (*Tulipa sylvestris subsp sylvestris*) de couleur jaune.

La Tulipe d'Agen en particulier est devenue rarissime en France où il n'en subsisterait plus qu'une vingtaine de stations. Elle est portée sur le Livre rouge national (Tome 1) des espèces rares et menacées de disparition. Elle est en très forte régression dans tout le sud-est où seules quelques stations se maintiennent difficilement, et sont toutes très menacées par l'anthropisation de l'espace ou la déprise agricole.

Cette espèce était autrefois connue pour être une plante des moissons dans lesquelles elle se développait en abondance, créant des effets saisissants au moment de sa floraison.

**VBM : 84\_77A**  
**ME : F**

Charte "Objectif 2020"  
 Les VBM & les Milieux exceptionnels

- Milieux exceptionnels**
-  A1-E massifs des ocres
  -  B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  -  B2-Les pelouses du Grand Luberon
  -  B3-Les Craux de St Michel
  -  C1-La Hétraie du Grand Luberon
  -  C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  -  D-La chênnaie sessiliflore
- E-Prairies humides**
-  F-Zones messicoles
  -  G1-La Durançe
  -  G2-Le Calavon
  -  G3-Le Larigue
  -  G4-La Laye
  -  G5-Le Lauzon
  -  G6-L'Alguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
-  Milieux naturels
  -  Milieux agricoles - plantes messicoles

Source : PNRL  
 IGN - SCAN700  
 Service SIG, 12/03/07




---

# TOUTES AURES

---

**Numéro de secteur** : 04\_78 AN

**Commune** : Manosque

**Superficie** : 4.5 hectares

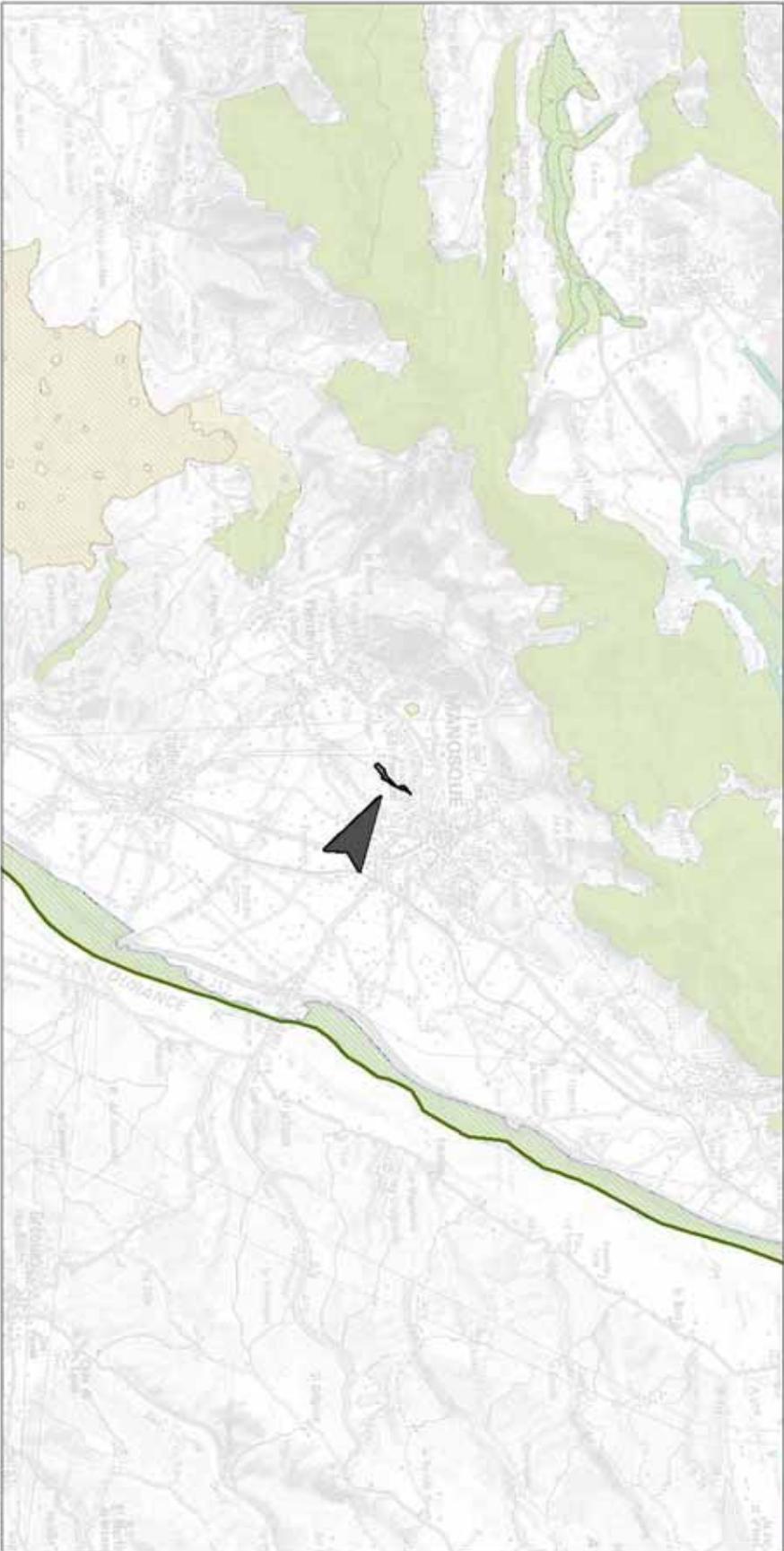
**Altitude minimale** : 430 mètres

**Altitude maximale** : 476 mètres

**Type** : Milieux naturels et agricoles (AN)

Ce secteur se situe entre les derniers lotissements de la ville de Manosque et la Chapelle Saint-Pancrace. Cet espace présente un grand intérêt floristique du fait de la présence d'une importante population d'une espèce rare et protégée par la loi au niveau national: *Gagea granatelli* (ex *foliosa*), qui ne compte que cinq ou six stations sur l'ensemble du département des Alpes-de-Haute-Provence.

Cette espèce se maintient abondamment (plusieurs centaines de pieds) dans une pelouse steppique naturelle, et dans les oliveraies situées autour de la chapelle.



Milieux exceptionnels		Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)	
	A-e massifs des ocres		Milieux naturels
	B1-Garrigues sèches du Petit Luberon		Milieux agricoles - plantes messicoles
	B2-Les pelouses du Grand Luberon		
	B3-Les Craux de St Michel		
	C1-La Hétraie du Grand Luberon		
	C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse		
	D-La chênaie sessiflore		
	E-Prairies humides		
	F-Zones messicoles		
	G1-La Durançe		
	G2-Le Calavon		
	G3-Le Large		
	G4-La Laye		
	G5-Le Lauzon		
	G6-L'Alguebrun		

Sources : PNRL  
IGN - SCAN700  
Service SIG, 12/03/07

---

# LE PILON DE VALENCE

---

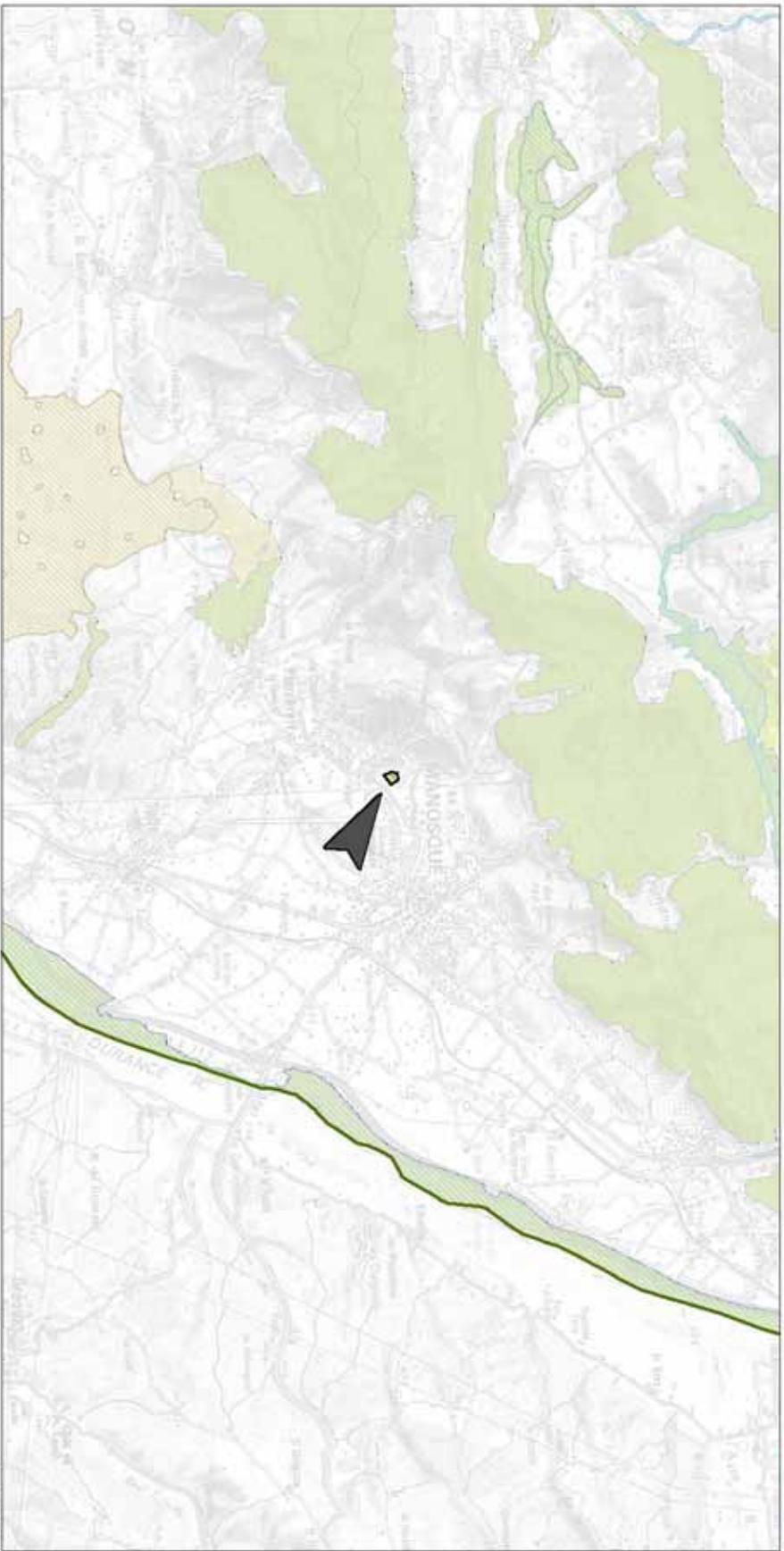
**Numéro de secteur** : 04\_79 A  
**Commune** : Manosque  
**Superficie** : 3.9 hectares  
**Altitude minimale** : 400 mètres  
**Altitude maximale** : 410 mètres  
**Type** : Agro-écosystème (A)  
**Messicole** : oui

Ce secteur se situe à l'entrée ouest de la ville de Manosque dans une jeune oliveraie. S'y trouve une belle espèce en voie de disparition protégée au niveau national et portée sur le Livre rouge national (Tome 1) des espèces rares et menacées. Il s'agit de la Tulipe d'Agen ou Tulipe œil-de-soleil (*Tulipa agenensis*), de couleur rouge.

Cette espèce est devenue rarissime en France où il n'en subsisterait plus qu'une vingtaine de stations. Elle est en forte régression dans tout le sud-est où seules quelques stations se maintiennent difficilement, toutes menacées activement par l'anthropisation de l'espace (urbanisation), la déprise ou l'intensification agricole. C'est ici la seule station de tout le département des Alpes-de-Haute-Provence. Cette espèce était connue autrefois pour être une plante des moissons.

**VBM : 04\_79A**  
**ME : F**

Charte "Objectif 2020"  
 Les VBM & les Milieux exceptionnels



- Milieux exceptionnels**
- A-Le massif des ocre
  - B1-Garrigues sèches du Petit Luberon
  - B2-Les pelouses du Grand Luberon
  - B3-Les Craux de St Michel
  - C1-La Hétraie du Grand Luberon
  - C2-La Hétraie des Monts de Vaucluse
  - D-La chênaie sessilifère
- E-Prairies humides**
- F-Zones messicoles
  - G1-La Durançe
  - G2-Le Calavon
  - G3-Le Largue
  - G4-La Laye
  - G5-Le Lauzon
  - G6-L'Alguebrun
- Secteur de Valeur Biologique Majeure (VBM)**
- Milieux naturels
  - Milieux agricoles - plantes messicoles

Source : PNRL  
 IGN - Scaurit00  
 Service SIG, 12/03/07

## Liste des VBM et de leur superficie

Code VBM	NOM	Superficie (ha)
04_17N	LE TORRENT DE CORBIERES	61.6
04_18A	MARNES DE LA GRANDE GARDETTE - Ste MARGUERITE - CHATEAUNEUF	162.4
04_18N	MARNES DE LA GRANDE GARDETTE - SAINTE MARGUERITE - CHATEAUNEUF	137.0
04_23N	LE GRAND LUBERON ORIENTAL	5299.5
04_25N	GORGES D'OPPEDETTE - LE FUYARA	1602.9
04_26A	LES BLACHES -GRAND JONC	155.5
04_27N	LE NID D'AMOUR - LES EPINETTES - FORET DOMANIALE DE REILLANNE	1069.9
04_28N	LES BOIS D'AUDIBERT	227.6
04_29AN	LA VALLEE DE L'ENCREME	378.2
04_30AN	LE HAUT LARGUE	425.4
04_30AN	LE LARGUE ET SES PRINCIPAUX AFFLUENTS : LA LAYE, LE REPETIER, LA RIMOURELLE	467.6
04_31AN	LES CRAUX DE SAINT-MICHEL DE L'OBSERVATOIRE	320.2
04_66N	COLLINES DE VILLENEUVE	687.4
04_67N	BOIS COMMUNAL DE NIOZELLES - LA RETACHE - LA TOURRACHE	278.1
04_68N	BOIS DE LURS	627.0
04_69N	RABOURINE	29.1
04_70N	MONESSARGUES	23.7
04_71N	LE LAUZON	175.9
04_72N	ROCHER DE MOURRES - ASTARDANT - LA COLLE - BOIS DU ROI - CHAMP DE MATAUD - HAUTE VALLEE DE LA LAYE	1693.4
04_73N	VALLEE DE LA MOYENNE LAYE - CRAU CHETIVE - FORET DE PELICIER - PLAN D'AIGUIOU	1474.9
04_74N	LES SAVELS - St LAURENT - BATAILLER - VALMARTIME	1092.5
04_78AN	TOUTES AURES	4.5
04_79A	LE PILON DE VALENCE	3.9
84_04_00N	LA DURANCE	3584.2
84_04_16A	HAUTS PLATEAUX DE LA RINGUIERE - SYLVABELLE SAINTE MARGUERITE	1408.5
84_04_24N	LE CALAVON	721.6
84_08N	LA BONNE FONT	9.0
84_09A	LA GARRIGUE - LA ROMANE - LES MARTINES	28.8
84_09N	LA GARRIGUE - LA ROMANE - LES MARTINES	42.1
84_10N	LE ROCHER DE MALAN	2.2
84_11N	ROCHERS DES GRILLES DE VACHON	3.6
84_12N	JAS DE PUYVERT	2.7
84_13A	LES BRULOTS - GRAND PERREAL	487.8
84_14N	MASSIF DE SAINT-SEPULCRE	2205.6
84_15N	SAINTE EUCHER	38.1
84_19N	COLLINE SAINT-JACQUES	138.1
84_20N	LE PETIT LUBERON	11324.5
84_21N	LE GRAND LUBERON VAUCLUSIEN	9312.7
84_22AN	LE PLATEAU DES CLAPAREDES	1043.3
84_32N	LES OCRES DE ROUSSILLON - GOULT	948.2
84_33N	LE COLLET ROUGE	19.2

Code VBM	NOM	Superficie (ha)
84_34N	LES OCRES DE GARGAS	195.2
84_35N	COLLINE DE PERREAL	187.9
84_36N	COLLINE DE CLAVAILLAN	19.3
84_37N	MARNES DE LA TUILIERE	34.6
84_38N	OCRES DES JEAN-JEAN	346.4
84_39N	MASSIF DU COLORADO - COLLINES DE LA MARQUISE ET DE BEL AIR	1037.3
84_40A	PLATEAU DE SAINT-AMAS	494.4
84_41A	PLAINE DE RUSTREL	310.5
84_42A	LA TUILIERE	2.9
84_43A	ESCLATESANG	1.3
84_44A	PLAVIGNAL	1.0
84_45A	CAVALIER	1.5
84_46N	LES BILLARDS	0.7
84_48N	LA SENANCOLE	703.5
84_49N	COMBE DE VERONCLE - BOIS D'AUDIBERT	235.2
84_50N	LA JAUMIERE	8.3
84_51N	RAVIN DE SUMIAN	13.9
84_52N	CRETES DES PLAINES	19.5
84_53N	BOISSIERE - COMBE DE VAUMALE	278.2
84_54N	PUY DE GRIFFON - CRETES DE MURS	299.8
84_55N	COMBE DE LIOUX	377.3
84_56A	FONT JOUVALE - LES SARRIERES	104.9
84_57N	LES FALAISES DE LIOUX - UBAC DE FONTJOUVALE	136.0
84_58AN	COMBES DE JAVON - LA SIGALIERE - GRAND MARIGNON FONT JOUVALE	998.3
84_59AN	LES HAUTS PLATEAUX DES MONTS DE VAUCLUSE	4391.2
84_60N	LES ADRETS DE RUSTREL	386.1
84_61N	COTEAU DE MERY - VALLON COULOMB	171.1
84_62N	LES MONTS DE VAUCLUSE DE CABRIERES D'AVIGNON	897.8
84_63N	LAGNE - LA SORGUE	6.3
84_64N	LE BOIS SAUVAGE - ROQUEFURE	301.9
84_65N	ETANG DE LA BONDE	57.5
84_75A	SAINT MASSIAN	1.2
84_76A	LA PROVIDENCE	0.2
84_77A	SAURETTE	0.6

## Liste des VBM par commune et de leur superficie

Commune	Code VBM	Superficie (ha)
Apt	84_04_24N	34.05
Apt	84_22AN	54.83
Apt	84_38N	130.99
Apt	84_39N	1.24
Apt	84_42A	2.90
Apt	84_43A	1.29
Apt	84_44A	1.02
Apt	84_45A	1.51
Apt	84_64N	162.97
Apt	84_75A	1.25
Apt	84_76A	0.20
Apt	84_77A	0.58
Aubenas-les-Alpes	04_30AN	102.84
Auribeau	84_21N	502.19
Beaumettes	84_04_24N	8.36
Beaumont-de-Pertuis	84_04_00N	385.82
Beaumont-de-Pertuis	84_04_16A	731.09
Beaumont-de-Pertuis	84_15N	38.10
Bonnieux	84_04_24N	27.38
Bonnieux	84_20N	1189.34
Bonnieux	84_21N	220.20
Bonnieux	84_22AN	31.77
Bonnieux	84_32N	1.51
Bonnieux	84_64N	138.94
Buoux	84_21N	975.15
Buoux	84_22AN	683.68
Cabrieres-d'Aigues	84_21N	746.29
Cabrieres-d'Aigues	84_65N	41.34
Cabrieres-d'Avignon	84_62N	533.98
Cadenet	84_04_00N	91.85
Caseneuve	84_04_24N	18.12
Caseneuve	84_39N	86.93
Caseneuve	84_40A	241.92
Castellet	84_04_24N	22.31
Castellet	84_21N	470.66
Cavaillon	84_04_00N	201.10
Cavaillon	84_04_24N	81.72
Cavaillon	84_19N	138.08
Cavaillon	84_20N	6.45
Cereste	04_23N	711.46
Cereste	04_27N	241.44
Cereste	04_29AN	144.78
Cereste	84_04_24N	82.04
Cheval-blanc	84_04_00N	279.50
Cheval-blanc	84_20N	3796.49
Corbieres	04_17N	61.62
Corbieres	84_04_00N	186.46
Corbieres	84_04_16A	46.41
Cucuron	84_21N	760.53
Dauphin	04_23N	400.14
Dauphin	04_30AN	175.45

Commune	Code VBM	Superficie (ha)
Forcalquier	04_67N	19.08
Forcalquier	04_72N	1481.36
Forcalquier	04_73N	38.61
Gargas	84_32N	54.76
Gargas	84_34N	195.21
Gargas	84_35N	56.95
Gargas	84_46N	0.69
Gignac	84_39N	228.43
Gignac	84_61N	170.83
Gordes	84_48N	703.24
Gordes	84_49N	194.15
Gordes	84_62N	1.61
Goult	84_04_24N	100.19
Goult	84_32N	236.95
Goult	84_33N	19.16
Grambois	84_04_16A	42.61
Joucas	84_49N	6.80
Joucas	84_53N	120.07
La Bastide-des-Jourdans	84_04_16A	409.79
La Bastide-des-Jourdans	84_21N	435.95
La Bastidonne	84_13A	155.74
La Bastidonne	84_14N	110.21
La Brillanne	04_71N	28.18
La Brillanne	84_04_00N	94.91
La Motte-d'Aigues	84_21N	554.80
La Motte-d'Aigues	84_65N	16.18
La Tour-d'Aigues	84_13A	22.05
La Tour-d'Aigues	84_14N	472.06
Lacoste	84_20N	186.94
Lagarde-d'Apt	84_59A	928.66
Lagarde-d'Apt	84_59N	1032.89
Lagnes	84_62N	360.54
Lagnes	84_63N	6.24
Lauris	84_04_00N	98.80
Lauris	84_10N	1.62
Lauris	84_11N	3.56
Lauris	84_20N	653.33
Limans	04_30AN	2.25
Limans	04_72N	207.63
Limans	04_73N	87.11
Lioux	84_53N	12.44
Lioux	84_55N	355.45
Lioux	84_56A	100.02
Lioux	84_57N	22.12
Lioux	84_58A	56.04
Lioux	84_58N	513.43
Lourmarin	84_20N	226.98
Lourmarin	84_21N	736.79
Lurs	04_68N	338.05
Lurs	04_69N	29.15
Lurs	04_70N	23.68
Lurs	04_71N	61.58
Lurs	84_04_00N	175.41

Commune	Code VBM	Superficie (ha)
Mane	04_28N	0.46
Mane	04_73N	1347.56
Manosque	04_23N	814.76
Manosque	04_78AN	4.45
Manosque	04_79A	3.94
Manosque	84_04_00N	227.49
Maubec	84_04_24N	28.51
Maubec	84_20N	372.50
Menerbes	84_04_24N	34.46
Menerbes	84_20N	977.78
Merindol	84_04_00N	362.08
Merindol	84_08N	9.03
Merindol	84_09A	28.75
Merindol	84_09N	42.07
Merindol	84_20N	1302.14
Mirabeau	84_04_00N	141.30
Mirabeau	84_14N	830.53
Montfuron	04_23N	897.35
Montjustin	04_23N	472.14
Montjustin	04_29AN	97.27
Murs	84_49N	34.25
Murs	84_50N	8.25
Murs	84_51N	13.83
Murs	84_52N	19.54
Murs	84_53N	145.66
Murs	84_54N	294.01
Murs	84_55N	16.80
Niozelles	04_67N	234.61
Niozelles	04_71N	26.75
Oppede	84_04_24N	49.40
Oppede	84_20N	936.32
Oppedette	04_25N	585.10
Oppedette	84_04_24N	3.73
Pertuis	84_04_00N	374.28
Pertuis	84_13A	310.05
Pertuis	84_14N	792.80
Peypin-d'Aigues	84_21N	789.11
Pierrerue	04_71N	0.48
Pierrevert	04_18AN	162.30
Pierrevert	04_18N	137.00
Pierrevert	84_04_16A	178.58
Puget	84_04_00N	209.97
Puget	84_10N	0.63
Puget	84_20N	966.14
Puyvert	84_04_00N	53.67
Puyvert	84_12N	2.72
Puyvert	84_20N	44.46
Reillanne	04_27N	824.73
Reillanne	04_29AN	136.11
Reillanne	04_30AN	127.55
Revest-des-Brousses	04_25N	1.26
Revest-des-Brousses	04_30AN	89.99
Revest-des-Brousses	04_74N	1089.36

Commune	Code VBM	Superficie (ha)
Robion	84_04_24N	45.05
Robion	84_20N	416.17
Roussillon	84_04_24N	4.24
Roussillon	84_32N	654.97
Roussillon	84_36N	19.26
Roussillon	84_37N	4.13
Rustrel	84_38N	63.26
Rustrel	84_39N	528.71
Rustrel	84_41A	291.85
Rustrel	84_59A	10.79
Rustrel	84_59N	43.77
Rustrel	84_60N	386.08
Saignon	84_04_24N	37.51
Saignon	84_21N	45.64
Saignon	84_22AN	273.06
Sainte-Croix-a-Lauze	04_27N	3.42
Sainte-Tulle	84_04_00N	184.32
Saint-Maime	04_23N	251.32
Saint-Maime	04_30AN	49.30
Saint-Martin-de-Castillon	84_04_24N	84.97
Saint-Martin-de-Castillon	84_21N	756.32
Saint-Martin-de-Castillon	84_40A	82.38
Saint-Martin-les-Eaux	04_23N	637.73
Saint-Martin-les-Eaux	04_30AN	83.49
Saint-Michel-l'Observatoire	04_28N	227.08
Saint-Michel-l'Observatoire	04_30AN	190.63
Saint-Michel-l'Observatoire	04_31AN	319.30
Saint-Saturnin-les-Apt	84_35N	130.93
Saint-Saturnin-les-Apt	84_37N	30.48
Saint-Saturnin-les-Apt	84_56A	4.84
Saint-Saturnin-les-Apt	84_57N	113.89
Saint-Saturnin-les-Apt	84_58N	424.49
Saint-Saturnin-les-Apt	84_59A	280.06
Saint-Saturnin-les-Apt	84_59N	1331.59
Sigonce	04_68N	288.05
Sigonce	04_71N	51.95
Sigonce	04_72N	1.42
Sivergues	84_21N	761.22
Taillades	84_20N	249.42
Vacheres	04_25N	1010.17
Vacheres	04_26A	155.52
Vacheres	04_30AN	22.10
Vacheres	04_74N	1.31
Vaugines	84_21N	665.14
Viens	84_04_24N	59.51
Viens	84_39N	191.81
Viens	84_40A	170.14
Villars	84_38N	152.17
Villars	84_41A	18.66
Villars	84_59A	95.67
Villars	84_59N	660.28
Villelaure	84_04_00N	162.93
Villemus	04_23N	354.63
Villemus	04_30AN	28.50

<b>Commune</b>	<b>Code VBM</b>	<b>Superficie (ha)</b>
Villeneuve	04_23N	1.33
Villeneuve	04_30AN	5.16
Villeneuve	04_66N	686.98
Villeneuve	04_67N	24.45
Villeneuve	04_71N	6.92
Villeneuve	84_04_00N	249.82
Vitrolles-en-Luberon	84_21N	881.66
Volx	04_23N	769.35
Volx	04_30AN	8.62
Volx	84_04_00N	64.20

**Liste des Milieux exceptionnels (ME)  
et leur superficie**

<b>Code ME</b>	<b>Nom</b>	<b>Superficie (ha)</b>
A	Le massif des ocres Garrigues sèches du Petit	2110.0
B1	Luberon	7681.2
B2	Les pelouses du Grand Luberon	345.4
B3	Les Craux de St Michel	509.8
C1	La Hêtraie du Grand Luberon	147.1
C2	La Hêtraie des Monts de Vaucluse	1156.6
D	La chênaie sessiliflore	1893.5
E	Prairies humides	219.5
F	Zones messicoles	4221.1
G1	La Durance	3581.7
G2	Le Calavon	639.2
G3	Le Lague	663.3
G4	La Laye	238.9
G5	Le Lauzon	175.9
G6	L'Aiguebrun	599.3

**Liste des Milieux exceptionnels (ME), leur répartition dans les VBM et leur superficie**

Code ME	Code VBM	Nom	Superficie (ha)
A	84_32N	Le massif des ocres	566.1
A	84_34N	Le massif des ocres	190.6
A	84_35N	Le massif des ocres	56.9
A	84_38N	Le massif des ocres	278.6
A	84_39N	Le massif des ocres	1017.7
B1	84_20N	Garrigues sèches du Petit Luberon	7681.2
B2	04_23N	Les pelouses du Grand Luberon	10.0
B2	84_21N	Les pelouses du Grand Luberon	335.4
B3	04_30AN	Les Craux de St Michel	29.0
B3	04_31AN	Les Craux de St Michel	282.8
B3	04_73N	Les Craux de St Michel	198.0
C1	04_23N	La Hêtraie du Grand Luberon	15.2
C1	84_21N	La Hêtraie du Grand Luberon	359.0
C2	84_59N	La Hêtraie des Monts de Vaucluse	1156.6
D	04_25N	La chênaie sessiliflore	1131.3
D	04_26A	La chênaie sessiliflore	155.5
D	04_74N	La chênaie sessiliflore	606.7
E	04_29AN	Prairies humides	219.5
F	04_79A	Zones messicoles	3.9
F	84_04_16A	Zones messicoles	1408.5
F	84_09A	Zones messicoles	28.8
F	84_13A	Zones messicoles	487.8
F	84_40A	Zones messicoles	494.4
F	84_41A	Zones messicoles	310.5
F	84_42A	Zones messicoles	2.9
F	84_43A	Zones messicoles	1.3
F	84_44A	Zones messicoles	0.6
F	84_45A	Zones messicoles	1.5
F	84_56A	Zones messicoles	104.9
F	84_58A	Zones messicoles	56.0
F	84_59A	Zones messicoles	1318.2
F	84_75A	Zones messicoles	1.2
F	84_76A	Zones messicoles	0.1
F	84_77A	Zones messicoles	0.4
G1	84_04_00N	La Durance	3581.7
G2	84_04_24N	Le Calavon	639.2
G3	04_30AN	Le Largue	663.3
G3	04_66N	Le Largue	0.3
G3	04_74N	Le Largue	8.2
G4	04_30AN	La Laye	78.3
G4	04_72N	La Laye	10.2
G4	04_73N	La Laye	150.4
G5	04_71N	Le Lauzon	175.9
G6	84_21N	L'Aiguebrun	599.3

## Liste des Milieux exceptionnels (ME) par commune et leur superficie

Commune	Code ME	Superficie (ha)
Apt	F	8.04
Apt	G2	34.05
Apt	A	105.23
Aubenas-les-Alpes	G3	102.84
Auribeau	G6	24.07
Auribeau	B2	44.08
Auribeau	C1	49.15
Beaumettes	G2	8.36
Beaumont-de-Pertuis	G1	385.82
Beaumont-de-Pertuis	F	731.09
Bonnieux	G2	27.38
Bonnieux	B1	183.49
Bonnieux	G6	196.55
Buoux	B2	14.82
Buoux	G6	156.95
Cabrieres-d'Aigues	B2	39.55
Cadenet	G1	91.85
Caseneuve	G2	15.56
Caseneuve	A	82.35
Caseneuve	F	241.92
Castellet	G2	22.21
Castellet	B2	28.46
Castellet	C1	40.41
Cavaillon	B1	6.45
Cavaillon	G2	81.70
Cavaillon	G1	201.09
Cereste	B2	12.31
Cereste	G2	13.75
Cereste	C1	17.19
Cereste	E	102.21
Cheval-blanc	G1	279.50
Cheval-blanc	B1	3796.49
Corbieres	F	46.41
Corbieres	G1	186.46
Cucuron	C1	10.53
Cucuron	B2	42.00
Dauphin	G4	47.97
Dauphin	G3	48.89
Forcalquier	G4	9.88
Gargas	A	301.12
Gignac	A	227.82
Goult	G2	100.14
Grambois	F	42.61
La Bastide-des-Jourdans	F	409.79
La Bastidonne	F	155.74
La Brillanne	G5	28.18
La Brillanne	G1	94.91
La Motte-d'Aigues	B2	15.78
La Tour-d'Aigues	F	22.05
Lacoste	B1	14.12

<b>Commune</b>	<b>Code ME</b>	<b>Superficie (ha)</b>
Lagarde-d'Apt	C2	868.54
Lagarde-d'Apt	F	928.63
Lauris	B1	18.31
Lauris	G1	98.80
Limans	G3	2.25
Limans	G4	58.59
Lioux	F	156.07
Lourmarin	G6	85.03
Lurs	G5	61.58
Lurs	G1	175.41
Mane	G4	92.10
Mane	B3	198.24
Manosque	F	3.94
Manosque	G1	225.03
Maubec	G2	28.51
Maubec	B1	372.50
Menerbes	G2	34.46
Menerbes	B1	409.43
Merindol	F	28.75
Merindol	G1	362.08
Merindol	B1	1149.95
Mirabeau	G1	141.30
Montjustin	E	40.57
Niozelles	G5	26.75
Oppede	G2	49.40
Oppede	B1	936.32
Oppedette	G2	3.39
Oppedette	D	126.31
Pertuis	F	310.05
Pertuis	G1	374.28
Peypin-d'Aigues	B2	15.15
Pierrevert	F	178.58
Puget	B1	128.59
Puget	G1	209.97
Puyvert	G1	53.67
Reillanne	E	76.73
Reillanne	G3	127.55
Revest-des-Brousses	G3	89.99
Revest-des-Brousses	D	605.98
Robion	G2	45.05
Robion	B1	416.17
Roussillon	G2	4.24
Roussillon	A	511.12
Rustrel	C2	12.59
Rustrel	F	302.63
Rustrel	A	576.37
Saignon	G2	37.21
Saignon	G6	45.64
Sainte-Tulle	G1	184.32
Saint-Maime	G3	19.02
Saint-Maime	G4	30.29

Commune	Code ME	Superficie (ha)
Saint-Martin-de-Castillon	B2	67.17
Saint-Martin-de-Castillon	G2	80.39
Saint-Martin-de-Castillon	F	82.38
Saint-Martin-de-Castillon	C1	226.03
Saint-Martin-les-Eaux	G3	83.49
Saint-Michel- l'Observatoire	G3	117.77
Saint-Michel- l'Observatoire	B3	311.59
Saint-Saturnin-les-Apt	F	284.88
Sigonce	G5	51.95
Sivergues	B2	27.57
Sivergues	C1	30.86
Sivergues	G6	91.06
Taillades	B1	249.42
Vacheres	G3	22.10
Vacheres	D	1154.72
Vaugines	B2	22.37
Viens	G2	53.36
Viens	F	170.14
Viens	A	190.86
Villars	A	113.46
Villars	F	114.32
Villars	C2	274.79
Villelaure	G1	162.93
Villemus	G3	28.50
Villeneuve	G3	5.16
Villeneuve	G5	6.92
Villeneuve	G1	249.82
Vitrolles-en-Luberon	B2	16.16
Volx	G3	8.62
Volx	G1	64.20